STORE

Class No. 3B VIW No. 22210

The Royal College of Nursing,
HENRIETTA PLACE, CAVENDISH SQUARE,
LONDON, W.1.

THE LIBRARY OF NURSING

22502801395

9966

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b31366818_0012

SAINT
VINCENT DE PAUL

CORRESPONDANCE
ENTRETIENS, DOCUMENTS

II
ENTRETIENS

TOME XII

ÉDITION PUBLIÉE ET ANNOTÉE
PAR
PIERRE COSTE
PRÊTRE DE LA MISSION

PARIS
LIBRAIRIE LECOFFRE. J. GABALDA, ÉDITEUR
90, RUE BONAPARTE, 90
1924

SAINT
VINCENT DE PAUL

ENTRETIENS

TOME XII

SAINT
VINCENT DE PAUL

CORRESPONDANCE
ENTRETIENS, DOCUMENTS

II
ENTRETIENS

TOME XII

ÉDITION PUBLIÉE ET ANNOTÉE
PAR
PIERRE COSTE
PRÊTRE DE LA MISSION

PARIS
LIBRAIRIE LECOFFRE. J. GABALDA, ÉDITEUR
90, RUE BONAPARTE, 90
1924

22210
BBVIN

NIHIL OBSTAT

Clément VIDAL, Prêtre de la Mission.
Émile NEVEUT, Prêtre de la Mission.

PERMIS D'IMPRIMER

Paris, 18 novembre 1919.

F. VERDIER,
Sup. gén.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 9ª novembris 1919.

Ed. THOMAS,
Vic. gén.

SAINT VINCENT DE PAUL

ENTRETIENS

AUX MISSIONNAIRES

---

180. — CONFÉRENCE DU 17 MAI 1658

SUR L'OBSERVANCE DES RÈGLES

Bien que les missionnaires soient toujours obligés de recueillir, s'il est possible, toutes les paroles de M. Vincent, parce qu'il n'y en a point qui ne contienne quelque instruction pour eux et pour la postérité, cette obligation néanmoins est toute particulière lorsqu'il leur parle comme père et les traite comme ses chers enfants, et que c'est sur quelque sujet important. C'est pourquoi, comme le discours qu'il fit à la conférence du vendredi 17 mai 1658, où il distribua les livres de nos règles, était rempli non seulement de bons et utiles enseignements, mais encore des sentiments paternels qu'il a pour la Compagnie, quelques-uns [1] ont tâché de les ramasser avec le plus de fidélité que l'on y pouvait apporter, et même de décrire tout ce qui se passa en cette action, afin que ceux qui étaient absents pussent participer à l'édification et à la consolation singulière de ceux qui eurent le bonheur d'y être présents.

Le sujet de la conférence était de l'observance des règles et contenait deux points : au premier, les motifs;

Entretien 180. — Manuscrit des Conférences.

1. Jacques Eveillard et le frère Ducournau. (Témoignage du frère Pierre Chollier au procès de béatification de saint Vincent de Paul.)

au deuxième, les moyens de bien observer nos règles. M. Vincent arriva à la salle des conférences lorsqu'un frère parlait, lequel, ayant dit, sur le premier point, que, si l'on n'observait pas bien les règles maintenant, à plus forte raison on ne les observerait pas bien dans cent ou deux cents ans d'ici, M. Vincent lui fit répéter cela; puis, l'ayant laissé achever, il parla lui-même à peu près de cette sorte.

Messieurs et mes frères, Dieu ne m'a pas fait la grâce de me donner des motifs si pressants pour bien observer nos règles, ni des moyens si bons que ceux qui ont été dits et que je viens d'entendre. Béni soit Dieu! Son saint nom soit béni à jamais!

Il s'arrêta ici un peu de temps.

Un motif qui doit nous porter, Messieurs et mes frères, à bien observer nos règles, est qu'il me semble que, par la grâce de Dieu, toutes les règles de la Mission tendent à nous retirer du péché et même de l'imperfection, à procurer le salut des âmes, servir l'Eglise et donner gloire à Dieu. Il me semble que toutes, par la grâce de Dieu, tendent à cela, si bien que quiconque les observera ainsi qu'il appartient sera dans l'état que Dieu demande de lui, exempt en sa personne de vices et de péchés, et utile à l'Eglise, et rendra à Notre-Seigneur la gloire qu'il en attend. Quel motif, Messieurs, à la Compagnie de bien observer ses règles, être exempte de défauts, autant que l'infirmité humaine le peut permettre, glorifier Dieu et faire qu'il soit aimé et servi sur la terre! O Sauveur! quel bonheur! Je ne le puis assez considérer.

Un bon serviteur de Dieu me disait autrefois du livre de l'*Introduction à la vie dévote* : « Voyez-vous, qui observerait bien tout ce qui est contenu dans ce livre arriverait à une grande perfection, bien qu'il semble que toutes les pratiques soient familières et accom-

modantes à l'infirmité humaine. » Ne pourrais-je pas dire la même chose de nos règles, lesquelles, ne nous prescrivant, en apparence, qu'une vie assez commune, ont néanmoins de quoi porter ceux qui les pratiqueront à une haute perfection, et non seulement à cela, mais encore à détruire le péché et l'imperfection dans les autres? En effet, Messieurs, ceux qui ne les observeront pas pourront-ils travailler à leur propre perfection et à celle du prochain? Et quelle gloire donneront-ils à Notre-Seigneur? Au contraire, si, par la grâce de Dieu, la Compagnie a fait quelques progrès dans la vertu, si chacun est sorti de l'état du péché et s'est avancé dans la perfection, n'est-ce pas l'observance des règles qui a fait tout cela? Si la Compagnie, par la miséricorde de Dieu, fait quelque bien aux missions et aux ordinands, ne sont-ce pas nos règles qui font encore cela? Et sans nos règles comment l'aurions-nous pu faire? Oh! nous avons donc grand sujet de les observer inviolablement, et qu'heureuse sera la Compagnie si elle y est fidèle!

Un autre motif pour lequel nous devons être exacts à l'observance de nos règles, c'est qu'elles sont toutes tirées de l'Evangile, comme vous verrez, Messieurs, comme vous verrez, et qu'elles tendent toutes à conformer notre vie à celle que Notre-Seigneur a menée sur la terre. Notre-Seigneur vint et fut envoyé de son Père pour évangéliser les pauvres. *Pauperibus evangelizare misit me*[2]. *Pauperibus*, aux pauvres! Messieurs, aux pauvres! comme, par la grâce de Dieu, tâche de faire la petite Compagnie.

Grand sujet à la même Compagnie de se confondre de ce que jamais il n'y en avait eu une, car cela est inaudit, qui eût pour fin de faire ce que Notre-Seigneur

---

2. Evangile de saint Luc IV, 18.

est venu faire au monde, annoncer l'Evangile aux pauvres seulement, aux pauvres abandonnés : *Pauperibus evangelizare misit me.* Car c'est là notre fin, voyez-vous, de quoi il a plu à Dieu laisser depuis peu comme un monument à la Compagnie et un mémorial à la postérité.

La reine ayant ouï parler du peu de foi et de quelques désordres qui régnaient dans la ville de Metz, même parmi le clergé, elle eut dessein, il y a quelque temps, d'y faire faire la mission, et me fit avertir par deux prélats que je l'allasse trouver pour cela. J'y allai, et Sa Majesté m'ayant dit ce dessein pieux qu'elle avait, et qu'elle désirait que la Compagnie allât à Metz, pour y faire la mission, je lui répondis : « Madame, Votre Majesté ne sait donc pas que les pauvres prêtres de la Mission ne sont que pour les pauvres gens de la campagne; mais nous avons une autre Compagnie d'ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare tous les mardis, lesquels pourront bien, si Votre Majesté l'a agréable, s'acquitter plus dignement que nous de cet emploi. » A quoi la reine me répondit qu'elle n'avait pas encore su que sa Compagnie ne fît point ses fonctions dans les villes, qu'elle serait bien marrie de nous détourner de notre Institut et qu'elle consentait volontiers que messieurs de la Conférence des mardis fissent la mission à Metz. Ils l'ont faite, par la grâce de Dieu, avec beaucoup de bénédiction. Ils s'en reviennent maintenant.

Notre partage donc, Messieurs et mes frères, sont les pauvres, les pauvres; *pauperibus evangelizare misit me.* Quel bonheur, Messieurs, quel bonheur! Faire ce pour quoi Notre-Seigneur était venu du ciel en terre, et moyennant quoi nous irons, nous autres, de la terre au ciel, continuer l'ouvrage de Dieu, qui fuyait les villes et allait à la campagne chercher les pauvres. Voilà à

quoi nous occupent nos règles, à aider les pauvres, nos seigneurs et nos maîtres. O pauvres, mais bienheureuses règles de la Mission, qui nous engagent à les servir, à l'exclusion des villes! Voyez, car cela était inaudit, que bienheureux sont ceux qui les observent, parce qu'ils conformeront leur vie et toutes leurs actions à celles du Fils de Dieu. O Dieu! quel motif la Compagnie a-t-elle, en cela, de bien observer les règles : faire ce que le Fils de Dieu est venu faire au monde! Qu'il y ait une Compagnie et que ce soit celle de la Mission, composée de pauvres gens, qui soit toute pour cela, qui aille deçà et delà par les bourgs et les villages, quitte les villes, ce qui ne s'était jamais fait, et aille annoncer l'Evangile seulement aux pauvres; et néanmoins ce sont là nos règles!

Mais quelles sont ces règles? Sont-ce celles que la Compagnie a eues entre les mains jusqu'à présent? Oui; mais on a trouvé à propos de les expliquer un peu et de les faire imprimer, afin qu'un chacun les puisse avoir plus commodément. Nous les distribuerons dès ce soir à la Compagnie. Vous les avez longtemps attendues, Messieurs, et nous avons beaucoup différé de vous les donner, pour de bonnes raisons. Premièrement, pour imiter la conduite de Notre-Seigneur, lequel commença à faire devant que d'enseigner : *caepit Jesus facere et docere* [3]. Il pratiqua les vertus les trente premières années de sa vie et employa seulement les trois dernières à prêcher et enseigner. Aussi la Compagnie a-t-elle tâché de l'imiter, non seulement en faisant ce qu'il est venu faire sur la terre, mais encore en le faisant de la même manière qu'il l'a fait; car la Compagnie peut dire cela, qu'elle a premièrement fait, et puis qu'elle a enseigné : *caepit facere et docere.* Il y a bien trente-trois ans ou

3. Livre des Actes I, 1.

environ que Dieu lui a donné commencement, et depuis ce temps-là on y a toujours, par la grâce de Dieu, exercé les règles que nous allons donner maintenant. Aussi n'y trouverez-vous rien de nouveau, rien que ce que vous avez pratiqué depuis plusieurs années avec beaucoup d'édification.

Secondement, si nous eussions donné les règles d'abord, il aurait été difficile d'éviter certains inconvénients, lesquels s'en seraient ensuivis; et le retardement, par la grâce de Dieu, nous en a préservés. Si l'on donnait à la Compagnie des règles qu'elle n'aurait point pratiquées, elle pourrait trouver de la difficulté; mais en lui donnant ce qu'elle a fait et exercé depuis tant d'années avec édification, et dont elle ne s'est point trouvée mal par le passé, il n'y a rien qu'elle ne doive trouver également facile et aisé à l'avenir. L'on a fait comme les Réchabites dont il est parlé dans la Sainte Ecriture, qui gardaient par tradition les règles que leur avaient laissées leurs pères, bien qu'elles ne fussent point écrites. Maintenant que nous aurons les nôtres écrites et imprimées, la Compagnie n'aura rien à faire, sinon à se maintenir dans la possession de plusieurs années et continuer à faire toujours ce qu'elle avait fait et pratiqué jusqu'à maintenant.

En troisième lieu, Messieurs, si nous eussions donné les règles du commencement et avant que la Compagnie se fût mise dans la pratique, l'on aurait eu sujet de penser qu'il y aurait eu en cela de l'humain plus que du divin, que ç'aurait été un dessein pris et concerté humainement, et non pas un ouvrage de Dieu. Mais, Messieurs, et toutes ces règles et tout ce que vous voyez s'est fait je ne sais comment, car je n'y avais jamais pensé; et tout cela s'est introduit peu à peu, sans qu'on puisse dire qui en est la cause. Or, c'est une règle de saint Augustin, que, quand on ne peut trouver la cause

d'une chose bonne, il la faut rapporter à Dieu et l'en reconnaître le principe et l'auteur. Selon cette règle de saint Augustin, Dieu n'est-il pas l'auteur de toutes nos règles, qui se sont toutes introduites je ne sais de quelle manière, et de telle manière qu'on ne saurait dire comment et pourquoi?

O Sauveur! quelles règles! et d'où viennent-elles? Y avais-je pensé? Point du tout, car, Messieurs, ni à nos règles, ni à la Compagnie, ni au mot de Mission même, je n'y avais jamais pensé; c'est Dieu qui a fait tout cela; les hommes n'y ont point eu de part. Pour moi, quand je considère la conduite dont il a plu à Dieu se servir pour faire naître la Compagnie en son Eglise, j'avoue que je ne sais où j'en suis, et qu'il me semble que c'est un songe que tout ce que je vois. Oh! cela n'est point humain, cela est de Dieu. Appellerez-vous humain ce que l'entendement humain n'a point prévu et ce que la volonté n'a désiré ni recherché en manière quelconque? Le pauvre M. Portail n'y avait point pensé; je n'y avais point pensé non plus; cela s'est fait contre toute mon espérance et sans que j'y songeasse en aucune façon. Quand je regarde cela et que je vois les emplois de la Compagnie, en vérité cela me paraît un songe, et il me semble que je rêve; je ne saurais vous dire. C'est comme le pauvre prophète Habacuc, qu'un ange prend par le poil et qu'il porte bien loin pour consoler Daniel, qui était dans la fosse aux lions; ensuite l'ange le rapporte au lieu où il l'avait pris, et lui, se voyant au même endroit d'où il était sorti, il pensait avoir rêvé et songé tout cela.

Appellerez-vous humain l'origine de nos missions? Un jour, on m'appela pour aller confesser un pauvre homme dangereusement malade, qui était en réputation d'être le plus homme de bien, ou au moins un des plus hommes de bien de son village. Il se trouva néanmoins

qu'il était chargé de péchés qu'il n'avait jamais osé déclarer en confession, ainsi qu'il le déclara lui-même tout haut par après en présence de feu madame la générale des galères, lui disant : « Madame, j'étais damné, si je n'eusse fait une confession générale, à raison des gros péchés que je n'avais osé confesser. » Cet homme mourut ensuite, et madite dame, ayant reconnu par là la nécessité des confessions générales, désira que je fisse le lendemain une prédication sur ce sujet. Je la fis, et Dieu y donna tant de bénédiction que tous les habitants du lieu firent ensuite confession générale, et avec tant de presse, qu'il fallut faire venir deux Pères jésuites pour m'aider à confesser, prêcher et catéchiser; ce qui fut cause qu'on continua le même exercice dans les autres paroisses des terres de madite dame durant plusieurs années, laquelle enfin voulut entretenir des prêtres pour continuer des missions et nous fit avoir à cet effet le collège des Bons-Enfants, où nous nous retirâmes, M. Portail et moi, et prîmes avec nous un bon prêtre, à qui nous donnions cinquante écus par an. Nous nous en allions ainsi tous trois prêcher et faire la mission de village en village. En partant, nous donnions la clef à quelqu'un des voisins, ou nous-mêmes nous les priions d'aller coucher la nuit dans la maison. Cependant je n'avais partout qu'une seule prédication, que je tournais en mille façons : c'était de la crainte de Dieu.

Voilà ce que nous faisions, nous autres, et Dieu cependant faisait ce qu'il avait prévu de toute éternité. Il donna quelques bénédictions à nos travaux; ce que voyant, de bons ecclésiastiques se joignirent à nous et demandèrent à être avec nous. O Sauveur! ô Sauveur! qui eût jamais pensé que cela en fût venu en l'état auquel il est maintenant? Qui m'eût dit cela alors, j'aurais cru qu'il se serait moqué de moi, et néanmoins c'était par là que Dieu voulait donner commencement

à ce que vous voyez. Eh bien! Messieurs, eh bien! mes frères, appellerez-vous humain ce à quoi nul n'avait jamais pensé? Car ni moi, ni le pauvre M. Portail n'y pensions pas; hélas! nous n'y pensions pas; hélas! nous en étions bien éloignés!

Avions-nous jamais pensé aux emplois qu'a la Compagnie, par exemple aux ordinands, qui sont le plus riche et le plus précieux dépôt que l'Eglise nous pouvait mettre entre les mains? Cela ne nous était jamais tombé en l'esprit. A la confrérie de la Charité, y avions-nous jamais pensé? Comment est-ce qu'on a pris soin de retirer les pauvres enfants trouvés? Je ne sais comment tout cela s'est fait; pour moi, je ne le saurais dire. Voilà M. Portail qui vous peut témoigner que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela.

Et les pratiques de la communauté, comment se sont-elles introduites? Tout de même : peu à peu, et je ne saurais comment. Les conférences, par exemple, dont voilà peut-être la dernière que je ferai avec vous, nous n'y songions point. Et la répétition de l'oraison, qui était auparavant une chose inaudite en l'Eglise de Dieu et qui s'est introduite depuis en plusieurs communautés bien réglées, où elle se pratique maintenant avec bénédiction, comment est-ce que la pensée nous en vint? Je n'en sais rien. Comment la pensée de tous les autres exercices et emplois de la communauté nous est-elle venue? Je n'en sais rien non plus.

Cela s'est fait comme de soi-même, peu à peu, l'un après l'autre. Le nombre de ceux qui se joignaient à nous s'augmenta; chacun travaillait à la vertu; et à même temps que le nombre croissait de jour à autre, aussi les bonnes pratiques s'introduisaient, afin de pouvoir vivre bien unis ensemble et nous comporter tous avec uniformité dans nos emplois. Ces pratiques-là se

sont toujours observées et s'observent encore aujourd'hui, par la grâce de Dieu.

Enfin on a trouvé à propos de les réduire par écrit et d'en faire des règles, qui sont celles que nous distribuerons maintenant à la Compagnie. Or, il y a deux sortes de règles, Messieurs : les unes sont particulières pour le supérieur, pour l'assistant et les autres officiers; et celles-là ne se doivent donner qu'à ceux qui sont en charge, ainsi que l'on en use dans toutes les communautés bien réglées. Il y en a d'autres qui conviennent à tous, aux prêtres, aux clercs et aux frères; ce sont celles-là que nous avons fait imprimer et que nous allons vous donner. J'espère, Messieurs, que, comme la Compagnie les a toujours pratiquées de bonne foi et avec sincérité, j'espère, dis-je, qu'elle les recevra, maintenant que nous les avons recueillies ensemble, avec la même bonne foi, sincérité et simplicité qui lui sont ordinaires, qu'elle ne les regardera pas comme venant des hommes, mais comme venant de Dieu et émanées de son esprit, *a quo bona cuncta procedunt* et sans lequel *non sumus sufficientes cogitare aliquid quasi ex nobis* [4].

O mon Sauveur! ô Messieurs! Dors-je? Rêvé-je? Moi donner des règles! Je ne sais comment nous avons fait pour en venir là; je ne saurais concevoir comment cela est allé; et il me semble toujours que je suis encore au commencement; et plus j'y pense, et plus cela me semble éloigné de l'invention des hommes, et plus je vois que c'est Dieu seul qui les a inspirées à la Compagnie, oui, Messieurs, à la Compagnie. Que si j'y ai contribué quelque chose, je crains que ce ne soit ce peu-là qui empêche qu'elles ne soient si bien observées et qu'elles ne produisent tout le bien qu'elles auraient fait. Que reste-t-

---

4. Seconde épître aux Corinthiens III, 5.

il, Messieurs, sinon d'imiter Moïse, lequel, ayant donné la loi de Dieu au peuple, promit à tous ceux qui la garderaient toutes sortes de bénédictions en leurs corps, en leurs biens et en toutes choses! Aussi, Messieurs et mes frères, nous devons espérer de la bonté de Dieu toutes sortes de biens et de bénédictions pour tous ceux qui observeront fidèlement les règles qu'il nous a données : bénédiction en leurs personnes, bénédiction en leurs desseins et en toutes leurs conduites, bénédiction en leur entrée et en leur sortie, bénédiction de Dieu enfin en tout ce qui les concernera.

Mais aussi, comme le même Moïse menaçait de la vengeance et de la malédiction de Dieu ceux qui ne garderaient pas ses saints commandements, il y a sujet de craindre, et grand sujet de craindre, que ceux qui n'observeraient pas ces règles, que Dieu a inspirées à la Compagnie, n'encourent sa malédiction : malédiction en leurs corps et en leurs âmes, malédiction en tous leurs desseins et toutes leurs entreprises, malédiction enfin en tout ce qui les regarde.

Mais j'ai confiance en la grâce de Dieu et en votre bonté, Messieurs, que vous renouvellerez tous en cette occasion la fidélité avec laquelle vous les avez gardées, même avant qu'elles fussent écrites, que celui dont l'exacte observance était à trois degrés l'aura désormais à quatre, que celui qui l'avait à quatre degrés l'aura dorénavant à cinq et à six. Enfin, Messieurs, j'espère que cette fidélité passée avec laquelle vous avez observé ces règles, et votre patience à les attendre si longtemps obtiendront pour vous de la bonté de Dieu la grâce de les observer encore plus facilement à l'avenir.

Il pria qu'on lui apportât les livres des règles et continua ainsi :

O Seigneur, qui avez donné tant de bénédiction à certains livres, par exemple à celui qu'on lit maintenant

à table [5], en sorte que les âmes qui sont bien préparées en retirent de notables profits pour se défaire de leurs défauts et avancer dans la perfection, donnez, Seigneur, votre bénédiction à celui-ci, et accompagnez-le, s'il vous plaît, de l'onction de votre esprit, afin qu'il opère dans les âmes de tous ceux qui le liront, l'éloignement du péché, le détachement du monde avec toutes ses vanités et l'union avec vous.

Puis il dit qu'il distribuerait les livres des règles seulement aux prêtres anciens, qu'on le donnerait le lendemain aux écoliers et qu'il y en aurait un ou deux exemplaires au séminaire, qui seraient en commun, afin que chacun les pût lire; que, pour nos frères coadjuteurs, parce qu'ils n'entendent pas le latin, on ferait imprimer les règles en français et qu'on les leur donnerait aussi. Après, il pria les anciens de les venir quérir, eux, disant que, s'il pouvait, il les exempterait de cette peine et les irait porter à un chacun à sa place. Et il conclut ainsi :

Venez, M. Portail, venez, vous qui avez toujours supporté mes infirmités; que Dieu vous bénisse!

Ensuite il les donna à M. Alméras, à M. Bécu et à M. Gicquel, qui se trouvaient les plus proches de lui de part et d'autre, et dit que les autres viendraient selon l'ordre qu'ils étaient assis. Chacun les reçut à genoux, avec beaucoup de dévotion, baisant par respect le livre et la main de M. Vincent, et puis la terre. M. Vincent cependant disait à un chacun quelque petit mot : « Venez, Monsieur, que Dieu vous bénisse! »

La distribution étant achevée, Monsieur Alméras se mit à genoux et lui demanda sa bénédiction au nom de toute la Compagnie, laquelle se mit aussi à genoux. En

---

5. Le copiste note ici que c'était l'ouvrage du Père Rodriguez.

suite de quoi, M. Vincent se prosterna lui-même et dit encore ces paroles :

O Seigneur, qui êtes la loi éternelle et la raison immuable, qui gouvernez par votre sagesse infinie tout l'univers, vous de qui toutes les conduites des créatures et toutes les lois de bien vivre sont émanées comme de leur vive source, bénissez, s'il vous plaît, ceux à qui vous avez donné ces règles-ci, qui les ont reçues comme procédant de vous; donnez-leur, Seigneur, la grâce nécessaire pour les observer toujours et inviolablement jusqu'à la mort. C'est en cette confiance et en votre nom que moi, misérable pécheur, je prononcerai les paroles de la bénédiction : *Benedictio Domini Nostri Jesu Christi descendat super vos et maneat semper, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.*

Ayant achevé cela, il commença la prière *Sancta Maria*, etc.; et la Compagnie se retira.

Ces discours de M. Vincent furent prononcés d'un ton de voix médiocre, humble, doux et dévot, et de telle sorte qu'il faisait sentir au cœur de tous ceux qui l'écoutaient l'affection paternelle du sien. Il semblait à tous ceux qui l'écoutaient qu'ils étaient avec les apôtres, écoutant parler Notre-Seigneur, particulièrement en ce dernier sermon qu'il leur fit avant sa passion, où il leur donna aussi ses règles en leur donnant le commandement de la dilection et de la charité : *Mandatum novum do vobis; hoc est praeceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* [6]. Plusieurs ne purent contenir leurs larmes, et tous sentirent en leurs âmes différents mouvements de joie de ce qu'ils voyaient et entendaient, d'amour de leur vocation, de nouveau désir de s'avancer dans la vertu et de ferme propos d'être fidèles à l'ob-

---

6. Evangile de saint Jean XIII, 34.

servance de leurs règles. Et s'il eût été permis, chacun se fût dit dès le soir ce qu'on se disait les uns aux autres, particulièrement ces paroles de l'Evangile de saint Luc et de saint Matthieu : *Beati oculi qui vident quae vos videtis*[7], *et aures vestrae, quia audiunt*[8]; bienheureux sont les yeux qui voient ce que vous voyez, et bienheureuses sont les oreilles qui l'entendent!

181. — RÉPÉTITION D'ORAISON [1658[1]]

SUR L'ŒUVRE DES ORDINANDS

Dieu vous bénisse, mon frère! C'est bien fait de demander à Dieu qu'il fasse de bons évêques, de bons curés, de bons prêtres, et c'est ce que nous lui devons tous demander; tels que sont les pasteurs, tels sont les peuples. On attribue aux officiers d'une armée les bons et les mauvais succès de la guerre; et on peut dire de même que, si les ministres de l'Eglise sont bons, s'ils font leur devoir, tout ira bien; et, au contraire, s'ils ne le font pas, qu'ils sont cause de tous les désordres.

Nous sommes tous appelés de Dieu à l'état que nous avons embrassé, pour travailler à un chef-d'œuvre; car c'est un chef-d'œuvre en ce monde que de faire de bons prêtres; après quoi on ne peut penser rien de plus grand, ni de plus important. Nos frères mêmes peuvent contribuer à cela par leur bon exemple et par leurs emplois extérieurs; ils peuvent faire leur office à cette intention, qu'il plaise à Dieu donner son esprit à MM. les ordinands. Chacun des autres peut faire la même chose, et

---

7. Evangile de saint Luc X, 23.
8. Evangile de saint Matthieu XIII, 16.

Entretien 181. — Abelly, *op. cit.*, l. II, chap. II, sect. IV, p. 229.
1. Cet entretien a suivi de peu de jours la mission de Metz, qui s'est clôturée en mai 1658.

tous doivent s'étudier à les bien édifier; et s'il était possible de deviner leurs inclinations et leurs désirs, il faudrait les prévenir pour les contenter autant que l'on pourrait raisonnablement. Enfin ceux qui auront le bonheur de leur parler et qui assisteront à leurs conférences doivent, en leur parlant, s'élever à Dieu pour recevoir de lui ce qu'ils ont à leur dire. Car Dieu est une source inépuisable de sagesse, de lumière et d'amour; c'est en lui que nous devons puiser ce que nous disons aux autres; nous devons anéantir notre propre esprit et nos sentiments particuliers, pour donner lieu aux opérations de la grâce, qui seule illumine et échauffe les cœurs; il faut sortir de soi-même pour entrer en Dieu; il faut le consulter pour apprendre son langage, et le prier qu'il parle lui-même en nous et par nous; il fera pour lors son œuvre, et nous ne gâterons rien. Notre-Seigneur, conversant parmi les hommes, ne parlait pas de par lui-même : « Ma science, disait-il, n'est pas de moi, mais de mon Père; les paroles que je vous dis ne sont pas les miennes, mais elles sont de Dieu[2]. » Cela nous montre combien nous devons recourir à Dieu, afin que ce ne soit pas nous qui parlions et qui agissions, mais que ce soit Dieu. Il se pourra faire peut-être que, s'il plaît à Dieu qu'il résulte quelque fruit, ce sera par les prières d'un frère qui n'approchera pas de ces messieurs : il sera occupé à son travail ordinaire, et, en travaillant, il s'élèvera à Dieu souvent pour le prier qu'il ait agréable de bénir l'ordination; et peut-être aussi, sans qu'il y pense, Dieu fera le bien qu'il désire, à cause des bonnes dispositions de son cœur. Il y a dans les psaumes : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus*[3].

---

2. Evangile de saint Jean XIV, 10.
3. Psaume IX, 20.

M. Vincent s'arrêta ici, ne se souvenant pas du reste du verset, et demanda : « Comment y a-t-il au reste du verset? » Alors son assistant l'acheva, disant : « *Praeparationem cordis eorum audivit auris tua.* »

— Dieu vous bénisse, Monsieur! lui dit M. Vincent, par un grand sentiment de joie, voyant la beauté de ce passage, qu'il répéta plusieurs fois avec des mouvements dévots et touchants pour l'inculquer à ses enfants. Merveilleuse façon de parler, ajouta-t-il, digne du Saint-Esprit! Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres, il a entendu la préparation de leur cœur, pour nous faire voir que Dieu exauce les âmes bien disposées, avant même qu'elles le prient. Cela est de grande consolation; et nous devons certes nous encourager au service de Dieu, quoique nous ne voyions en nous que misères et pauvretés. Vous souvient-il de cette belle lecture de table qu'on nous fit hier? Elle nous disait que Dieu cache aux humbles les trésors des grâces qu'il a mises en eux. Et ces jours passés, un d'entre nous me demandait ce que c'était que la simplicité. Il ne connaît pas cette vertu, et cependant il la possède; il ne croit pas l'avoir, et c'est néanmoins une âme des plus candides de la Compagnie.

Quelques-uns m'ont rapporté qu'étant allés travailler en un lieu où il y a beaucoup d'ecclésiastiques, ils ont trouvé qu'ils y sont quasi tous inutiles : ils disent leur bréviaire, célèbrent leur messe, et encore fort pauvrement; quelques-uns administrent les sacrements tellement quellement, et voilà tout; mais le pis est qu'ils sont dans le vice et dans le désordre. S'il plaisait à Dieu nous rendre bien intérieurs et recueillis, nous pourrions espérer que Dieu se servirait de nous, tout chétifs que nous sommes, pour faire quelque bien, non seulement à l'égard du peuple, mais encore et principalement à l'égard des ecclésiastiques. Quand vous ne diriez mot,

si vous êtes bien occupés de Dieu, vous toucherez les cœurs de votre seule présence. MM. les abbés de Chandenier et ces autres messieurs qui viennent de faire la mission à Metz en Lorraine avec grande bénédiction, allaient deux à deux, en surplis, du logis à l'église et de l'église au logis, sans dire mot, et avec une si grande récollection que ceux qui les voyaient admiraient leur modestie, n'en ayant jamais vu de pareille. Leur modestie donc était une prédication muette, mais si efficace qu'elle a peut-être autant et plus contribué, à ce qu'on m'a dit, au succès de la mission, que tout le reste; ce que l'œil voit nous touche bien plus que ce que l'oreille entend, et nous croyons plutôt à un bien que nous voyons qu'à celui que nous entendons. Et quoique la foi entre par l'oreille, *fides ex auditu* [3], néanmoins les vertus dont nous voyons la pratique font plus d'impression en nous que celles qu'on nous enseigne.

Les choses physiques ont toutes leurs espèces différentes par lesquelles on les distingue : chaque animal, et l'homme même, a ses espèces, qui le font connaître pour tel qu'il est, et distinguer d'un autre de pareil genre. De même, les serviteurs de Dieu ont des espèces qui les distinguent des hommes charnels : c'est une certaine composition extérieure, humble, récolligée et dévote, qui procède de la grâce qu'ils ont au dedans, laquelle porte ses opérations en l'âme de ceux qui les considèrent. Il y a des personnes céans si remplies de Dieu, que je ne les regarde jamais sans en être touché. Les peintres, dans les images des saints, nous les représentent environnés de rayons; c'est que les justes qui vivent saintement sur la terre répandent une certaine lumière au dehors, qui n'est propre qu'à eux. Il paraissait tant

3. Epître de saint Paul aux Romains X, 17.

de grâce et de modestie en la sainte Vierge, qu'elle imprimait de la révérence et de la dévotion en ceux qui avaient le bonheur de la voir; et en Notre-Seigneur il en paraissait encore plus; il en est de même, par proportion, des autres saints.

Tout cela nous fait voir, Messieurs et mes frères, que, si vous travaillez à l'acquisition des vertus, si vous vous remplissez des choses divines, et si un chacun en particulier a une tendance continuelle à sa perfection, quand vous n'auriez aucun talent extérieur pour profiter à ces messieurs les ordinands, Dieu fera que votre seule présence portera des lumières en leurs entendements et qu'elle échauffera leurs volontés pour les rendre meilleurs. Plaise à Dieu nous faire cette grâce! C'est un ouvrage si difficile et si élevé, qu'il n'y a que Dieu qui puisse y avancer quelque chose; c'est pourquoi nous le devons prier incessamment qu'il donne bénédiction aux petits services qu'on tâchera de leur rendre et aux paroles qu'on leur dira. Sainte Thérèse, qui voyait, de son temps, le besoin que l'Eglise avait de bons ouvriers, demandait à Dieu qu'il lui plût faire de bons prêtres, et elle a voulu que les filles de son Ordre fussent souvent en prière pour cela; et peut-être que le changement en mieux qui se trouve à cette heure en l'état ecclésiastique est dû en partie à la dévotion de cette grande sainte, car Dieu a toujours employé de faibles instruments aux grands desseins. En l'institution de l'Eglise n'a-t-il pas choisi de pauvres gens ignorants et rustiques? Cependant, c'est par eux que Notre-Seigneur a renversé l'idolâtrie, qu'il a assujetti à l'Eglise les princes et les puissants de la terre, et qu'il a étendu notre sainte religion par tout le monde. Il peut se servir aussi de nous, chétifs que nous sommes, pour aider à l'avancement de l'état ecclésiastique à la vertu. Au nom de Notre-Sei-

gneur, Messieurs et mes frères, donnons-nous à lui pour y contribuer tous par nos services et par de bons exemples, par prières et par mortifications.

182. — CONFÉRENCE DU 8 JUIN 1658

SUR LE DÉTACHEMENT DES BIENS DE LA TERRE

La conférence était sur le détachement des choses de la terre, et il y avait trois points : le premier était des raisons que la Compagnie a de se détacher entièrement des choses de la terre; le deuxième point, quelles étaient les choses particulières desquelles les missionnaires se devaient détacher; et le troisième, les moyens de s'en détacher pour ne vivre désormais qu'en Dieu et pour Dieu.

Cette conférence était la seconde sur ce même sujet, en laquelle, après que quelques-uns de la Compagnie, tant frères que prêtres, eurent parlé, M. Vincent conclut ce sujet et dit qu'un des motifs que la Compagnie avait de se donner entièrement à Dieu et de se détacher de toutes les choses de la terre, soit de l'affection aux biens, aux honneurs et à ses commodités, est que, sans ce détachement, elle ne fera jamais grand'chose et ne sera capable de rendre jamais grand service à Dieu. Les apôtres abandonnèrent tout lorsqu'il fut question de suivre Notre-Seigneur; ainsi nous autres qui nous sommes donnés à Dieu pour le suivre, en ayant même fait des vœux; car, par le vœu de chasteté, nous avons promis à Dieu de renoncer aux plaisirs du corps et de l'esprit; par celui de pauvreté, aux biens et commodités de cette vie, à l'or et à l'argent et aux richesses de la terre; et par celui d'obéissance, aux honneurs, dignités et

---

Entretien 182. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 69.

louanges du monde. Ces trois vœux, savoir de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, vont à détruire et sont opposés à ces trois vices qui règnent sur la terre, dont parle saint Jean, à savoir : la concupiscence de la chair, la superbe de la vie et la convoitise des yeux.

Un autre motif qui m'est venu et qui nous doit porter à cela, on vient de le dire, celui qui vient de parler l'a dit; je ne le répéterai pas.

Deuxième point. — Ce que c'est que ce détachement et quelles sont les choses dont les missionnaires doivent être particulièrement détachés? Il est bon de l'expliquer en faveur de nos frères coadjuteurs. C'est de n'avoir attache ni affection à quoi que ce soit de ce que nous venons de dire, à l'égard de soi-même, de ses sens, évitant tout ce qui tend à l'impureté, soit de l'esprit ou du corps; ne nous pas tant choyer; ne point être si tendres sur nous-mêmes, ou si chétifs, que de ne pouvoir souffrir que quelque chose nous manque, soit pour le boire, soit pour le manger. Nous voulons bon pain, bon vin, beaux habits, je dis *beaux habits*, être bien ajustés et que rien ne nous manque. Messieurs... Vous dirai-je : *Messieurs?* Vous dirai-je : *mes frères?* Or sus, je vous dis dernièrement que je ne vous appellerai plus que *mes frères*, et cependant voilà que je viens de vous appeler *Messieurs;* ce mot m'est échappé; peut-être qu'il m'en échappera encore d'autres; quoi qu'il en soit, mon intention est pourtant de vous appeler dorénavant toujours *mes frères;* Notre-Seigneur en usait ainsi à l'égard de ses apôtres.

Or, pour revenir, je dis donc qu'il faut que vous sachiez qu'il y en a eu quelqu'un si chétif parmi nous que de refuser quelqu'habit, soutane, qu'on lui donnait, pource qu'il ne lui revenait pas. Cela n'est-il pas étrange?

Quoi ! refuser ce que l'on vous présente et dire : « Je n'en veux point ; cela ne m'accommode pas ! » Où en est une personne, je vous prie, lorsqu'elle est réduite à ce point-là ? Est-ce pratiquer la vertu de pauvreté ? Quoi ! au lieu d'être bien aise de rencontrer cette occasion de pratiquer un acte de vertu, on fait tout le contraire ! O mes frères, ô mes frères, que nous avons sujet d'appréhender les châtiments de Dieu si nous ne nous amendons !

Misérable, infâme que je suis, qui me sers d'une infamie ! Un gueux, un porcher, aller en carrosse, oh ! quel scandale ! Sauveur de mon âme, pardonnez-moi ! Voyez un peu la misère où Dieu permet que je tombe, d'être obligé de me servir de carrosse, ne pouvant plus aller autrement.

Or, pour revenir, je dis qu'il faut couper court avec les femmes lorsque l'on a quelque chose à leur dire, que l'on a à conférer avec elles, et que ce soit toujours en lieu où l'on puisse être vu. Si c'est dans le parloir, ne point fermer la porte, voire il est bon même de ne pas entrer dans le parloir. Je ne puis que je ne dise qu'il y en a quelqu'un entre nous qui, sitôt qu'on lui va dire qu'une femme le demande à la porte, tout aussitôt il s'en va et se met dans ce petit parloir, et, étant là, ferme la porte à demi et y demeure souvent assez longtemps. Or, mes frères, évitons ces fréquentes conférences inutiles avec les femmes ; ne leur parlons que lorsqu'il est nécessaire. Je sais bien que c'est un sexe avec lequel nous sommes obligés quelquefois de conférer, mais faisons en sorte que ce ne soit que dans la nécessité ; et encore le faut-il faire courtement, en donnant le temps nécessaire pourtant de nous dire ce qu'elles ont à nous proposer. Voilà ces pauvres Filles de la Charité ; il faut bien que je confère avec elles pour pourvoir à ce qu'il y a à faire. Je ne puis pas me

tenir debout, mon incommodité m'en empêchant, et ainsi je suis contraint d'entrer dans la chambre du parloir et de m'asseoir.

Voyez un peu si ce n'est pas un œuvre de Dieu que l'établissement de ces pauvres filles. J'ai reçu trois ou quatre lettres, cette semaine, de divers endroits de ce royaume, par lesquelles on demande de ces pauvres filles. Madame la duchesse d'Aiguillon m'écrit pour en avoir pour mettre au Havre de Grâce. La reine, d'autre côté, en demande; ce n'est pas elle qui écrit, mais elle m'a fait écrire par M. de Saint-Jean, qui est un de ses aumôniers, d'en envoyer pour assister les pauvres soldats blessés et malades. Monseigneur l'évêque de Sarlat [1] m'en demande, d'autre côté, pour Cahors, désirant en avoir pour conduire un petit hôpital qu'il a fondé depuis peu. Qu'est-ce que cela, mes frères? N'est-ce pas œuvre de Dieu? Quoi! de pauvres chétives filles villageoises, la plupart grossières! Et cependant voilà qu'on les demande de tous côtés! Demain je dois leur faire encore une conférence sur leurs règles.

La superbe de la vie : vouloir réussir partout, choisir des mots nouveaux, vouloir éclater dans les chaires, dans les entretiens des ordinations, dans les catéchismes. Et pourquoi cela? Et que cherche-t-on en cela? Le voulez-vous savoir, mes frères? Soi-même. On veut faire parler de soi, on cherche à être loué, on désirerait que l'on dise que nous réussissons bien, que nous faisons merveille, que l'on nous exalte. Voilà le point, voilà ce monstre, voilà ce magot. O misère humaine, ô maudite superbe, que tu causes de maux! Enfin c'est se prêcher soi-même et non pas Jésus-Christ, ni les âmes.

---

1. Nicolas Sevin.

Aujourd'hui, cette après-dînée, j'ai entendu l'entretien qu'a fait Monseigneur de Sarlat à Messieurs les ordinands; et après cela, m'entretenant avec lui, je lui ai dit : « Monseigneur, vous m'avez aujourd'hui converti. » Il m'a dit : « Comment cela, Monsieur? » — « C'est, lui ai-je dit, que vous avez dit tout ce que vous avez dit, si bonnement et si simplement, que cela m'a semblé si touchant que je ne puis que je n'en loue Dieu. » — « Hélas! Monsieur, m'a-t-il répliqué, je pourrais bien dire autre chose qui serait plus relevé, plus poli, mais je croirais offenser Dieu, si je le faisais. »

Alors, dit M. Vincent, voyez, mes frères, le sentiment de ce prélat, voyez; c'est ainsi qu'en usent ceux qui cherchent Dieu et le salut des âmes : agir bonnement et simplement. Si vous faites ainsi, voyez-vous, Dieu est obligé en quelque façon de bénir ce que vous direz, de bénir vos paroles; Dieu sera avec vous, agira avec vous; *cum simplicibus sermocinatio ejus* [2]. Dieu est avec les simples et les humbles, il les assiste, il bénit leurs travaux, il bénit leurs entreprises. Quoi! croire que Dieu assistera une personne qui cherche à se perdre! Quoi! qu'il aidera un homme à se perdre, comme font ceux qui prêchent autrement que simplement et humblement, qui se prêchent eux-mêmes, etc., c'est ce qui ne peut pas seulement entrer dans la pensée! O mes frères, ô mes chers frères, si vous saviez quel mal c'est de prêcher autrement qu'a fait Notre-Seigneur Jésus-Christ ici-bas en terre, ainsi qu'ont fait les apôtres et que font plusieurs serviteurs de Dieu encore aujourd'hui, vous en auriez horreur!

Dieu sait que jusqu'à trois fois je me suis mis à deux genoux aux pieds d'un de la Compagnie,

---

2. Livre des Proverbes III, 32.

qui en était pour lors, mais qui n'en est plus, trois jours consécutifs, pour le prier à mains jointes de vouloir prêcher tout simplement et bonnement et ne dire que ce qui était sur les mémoires qu'on lui avait donnés, sans jamais avoir pu gagner cela sur lui. Il faisait un entretien à l'ordination. Voyez un peu quelle et combien cette maudite attache était en lui! Aussi Dieu ne le bénit-il pas; il ne remportait aucun fruit de ses prédications et entretiens; tout ce bel amas de paroles et périodes s'en allait en fumée.

La simplicité donc, mes frères! Prêchons Jésus-Christ et les âmes; disons ce que nous avons à dire, simplement, bonnement, humblement, mais fortement et charitablement; ne cherchons point à nous satisfaire, mais à satisfaire Dieu, à gagner les âmes et à les porter à la pénitence, car tout le reste n'est que vanité et orgueil; oui, en user autrement n'est que superbe, pure superbe, et dont Dieu saura bien, voyez-vous, un jour châtier ceux qui s'y sont laissés emporter.

Et si la Mission en vient jamais à ce misérable état, on pourra dire que c'en est fait, qu'elle s'en ira perdue; on la laissera là. Car, dites-moi, je vous prie, qui est-ce qui est capable d'attirer ces messieurs de Sorbonne, par exemple, à venir ici à l'ordination? Rien autre chose que l'humilité et simplicité avec lesquelles nous tâchons d'agir, par la miséricorde de Dieu; ce que nous avons tâché de faire jusqu'ici. Voilà un licencié en théologie qui est ici; qui l'a pu porter à y venir? Est-ce pour y apprendre autre chose que la vertu? Et dès lors qu'ils ne verront plus reluire en la Compagnie l'humilité, la simplicité, la charité, ils n'y viendront plus, car, pour des sciences, ils en savent beaucoup plus que nous. De façon, mes frères, que ce que nous devons souhaiter et demander à Dieu, est qu'il ait agréable de faire la

grâce à chaque particulier de la Compagnie et à la même Compagnie en général d'agir simplement, humblement et bonnement; de prêcher la pure vérité de l'Evangile en la manière que Notre-Seigneur l'a enseignée lui-même; en sorte que tout le monde nous entende, que chacun puisse profiter de ce que nous disons.

Pour le regard de l'attache aux biens, comme, *verbi gratia*, être bien aises d'avoir de l'argent, si on revient de mission, en retenir, et puis aller trouver le supérieur et lui dire : « Monsieur, il me reste telle chose; vous plaît-il que j'en achète tel livre, telle chose? » or, mes frères, cela marque encore attache aux biens et commodités. Il ne faut point faire cela, mais il faut remettre, sitôt qu'on est arrivé, ce que l'on a d'argent de reste entre les mains de celui qui a soin de le garder, du procureur de la maison. Se détacher, outre cela, du bien que l'on a, ou qui peut nous échoir, nous débarraser l'esprit de tout cela et n'y point avoir d'attache, non plus qu'à nos parents et amis; oui, mes frères, je le dis, nous nous devons détacher de l'affection trop grande des parents et amis, de leurs intérêts, et ainsi du reste. Bref, qui dit un missionnaire (j'entends un vrai missionnaire) dit un homme qui n'a en vue que Dieu seul, son salut et celui de son prochain, dit un homme qui n'a d'autre attache qu'à ce qui l'unit à Dieu plus intimement.

Les moyens. — 1° C'est de nous donner à Dieu tout de bon et faire une résolution ferme, dès à présent, de ne tenir dorénavant à quoi que ce soit, de ne nous attacher d'affection à aucune chose de la terre qui nous puisse apporter quelque retardement en la vertu et perfection que Notre-Seigneur demande d'un chacun de nous en notre vocation, mais chercher toujours Dieu purement et simplement, et jamais nous-mêmes, ni nos in-

térêts; et croyez-moi, si la petite Compagnie en use de la sorte, assurez-vous, mes frères, que Notre-Seigneur la bénira et tout ce qu'elle fera, et que cet état est une bonne disposition pour recevoir le Saint-Esprit.

2° Demain, qui est le jour de la Pentecôte, auquel jour le Saint-Esprit descendit sur la sainte Vierge et sur les apôtres et autres disciples assemblés, ce sera un bon moyen, pour obtenir ce détachement de nous-mêmes et de toutes les choses de la terre, de nous trouver en esprit avec la sainte Vierge et les apôtres et de demander instamment à Dieu participation à ce même Esprit. Plaise à sa divine Majesté nous en faire la grâce!

183. — RÉPÉTITION D'ORAISON DU 9 JUIN 1658

SUR LE DON DES LANGUES

A propos de ce que l'on vient de dire du don des langues, je pense que nous ferons bien aujourd'hui de demander à Dieu la grâce de bien apprendre les langues étrangères, pour ceux qui seront envoyés aux pays éloignés; car, puisqu'il a plu à sa divine Majesté se susciter cette petite Compagnie pour faire parmi le monde quelque petite chose de ce que les apôtres y ont fait, nous avons besoin de participer avec eux à ce don des langues, tant nécessaire pour enseigner au peuple la doctrine de la foi; car, si la foi entre par l'ouïe, comme dit saint Paul, *fides ex auditu*[1], il faut que ceux qui l'annoncent se fassent entendre à ceux en qui ils veulent répandre cette divine lumière. Or, la diversité des langues est très grande, non seulement en l'Europe, l'Afrique et l'Asie, mais même en Canada; car nous

---

Entretien 183. — Archives des prêtres de la Mission, maison centrale de Cracovie.

1. Epître de saint Paul aux Romains X, 17.

voyons dans les relations des Pères jésuites qu'il y a autant de sortes de langues que de pays. Les Hurons ne parlent pas comme les Iroquois, ni ceux-ci comme leurs voisins; et qui entend les uns n'entend pas les autres.

Comment donc les missionnaires pourraient-ils, dans ces différences de parler, aller par tout le monde annoncer l'Evangile, s'ils ne savent que leur propre langue? Et comment en sauront-ils d'autres, s'ils ne les demandent à Dieu et ne s'y appliquent? Que veut dire missionnaire? C'est à dire envoyé. Oui, mes frères, missionnaire veut dire envoyé de Dieu; et c'est à vous que Notre-Seigneur a dit : *Euntes in mundum universum, praedicate Evangelium omni creaturae* [2]. Et pour cela, il veut que vous entendiez les langues nécessaires. Jamais Dieu n'appelle un homme à une condition, qu'il ne voie en lui les qualités qu'il faut, ou qu'il n'ait dessein de les lui donner. Selon cela, mes frères, espérons que, s'il lui plaît vous appeler aux pays éloignés, il vous fera la grâce d'en apprendre la langue. Confiez-vous en lui; il ne veut pas la fin sans les moyens; et s'il vous demande l'un, il vous donnera l'autre.

J'attends à toute heure que l'on me mande de Pologne de faire partir des hommes pour aller à un établissement qu'un bon ecclésiastique de ce pays-là nous procure à Cracovie. Nous avons là M. Ozenne, qui parle un peu le polonais; M. Desdames, qui le parle bien; et M. Duperroy aussi; mais les autres que nous y enverrons n'en entendront pas un mot; faut-il pour cela laisser de les y envoyer? Oh! nenni; mais il faut qu'ils se résolvent d'y étudier la langue avec soin et patience, et les autres de même qui seront envoyés ailleurs.

---

2. Evangile de saint Marc XVI, 15.

On apprend premièrement les noms des choses et puis les verbes, qui sont les actions. On commence par les choses principales, par le ciel, par la terre, etc., et peu à peu on se rend capable de rendre service à Dieu partout. Comment pensez-vous que les Pères jésuites aient tant travaillé au Japon et autres pays étrangers? Car ils n'en ont pas su la langue tout d'un coup. C'est qu'ils ont pris la peine de la bien étudier; et vous ferez bien, mes frères, de vous offrir à Dieu non seulement pour aller au loin, comme ces grands hommes-là, afin de faire connaître et aimer Jésus-Christ, mais pour vous appliquer, quand vous y serez, à bien apprendre le langage, sans vous rebuter pour les difficultés, car c'est de quoi il s'agit. Il y en a qui s'imaginent, quand ils sont là, que jamais ils n'en viendront à bout. Ils se découragent après quelques essais, et au lieu de prier et de se confier en Dieu pour y faire progrès, au lieu d'attendre en patience cette grâce de sa bonté, ils perdent l'affection de continuer et se persuadent qu'ils ne sont propres que pour leur pays; et voilà la tentation du retour.

Prions le Saint-Esprit, mes frères, par l'entremise de cette sainte assemblée qui a reçu aujourd'hui le don des langues, qu'il communique cette grâce à la Compagnie, puisqu'elle est appelée aux mêmes fonctions. Prions-l'en tous vivement, joignons nos intentions et nos prières à cet effet; mais confions-nous, mes frères, confions-nous que sa bonté infinie, faisant l'honneur à quelques-uns de les choisir pour les pays étrangers, leur donnera la grâce des langues; mais qu'ils se confient à elle, qu'ils attendent son heure en paix et qu'ils emploient bien leur temps pour en acquérir l'intelligence et l'usage. Que nos frères coadjuteurs l'en prient aussi; car, bien qu'ils ne soient pas pour prêcher aux peuples,

ils donnent moyen aux prêtres de les instruire et de les sauver.

184. — CONFÉRENCE DU 28 JUIN 1658

SUR LE BON USAGE DES INFIRMITÉS

M. Vincent, notre très honoré Père, vint un peu tard à cette conférence, à savoir une demi-heure après qu'elle fut commencée. Il la conclut en cette manière, après qu'un des prêtres de la Compagnie eut achevé de parler. Il commença à saluer la Compagnie à son ordinaire, en tirant son bonnet carré, puis dit :

J'ai bien perdu de n'avoir pas assisté à la première conférence qui s'est faite, il y a huit jours, sur ce même sujet et de ce que je ne suis pas venu au commencement de celle-ci. Ce que l'on vient de dire me semble bien bon, et je dois tâcher d'en faire mon profit.

Un motif qui nous doit porter et toute la Compagnie à faire un bon usage et à nous bien comporter dans toutes les infirmités qui arrivent ici-bas sur la terre, est que nous devons considérer que tout cela nous vient de la part de Dieu, ou qu'il permet nous arriver; la mort, la vie, la santé, la maladie, tout cela vient par l'ordre de la divine Providence, et, de quelque manière que ce soit, toujours pour le bien et le salut de l'homme. J'ai dit déjà bien des fois, et ne puis m'empêcher de le redire encore à cette heure, que nous devons estimer que les personnes affligées de maladie dans la Compagnie sont la bénédiction de la même Compagnie et de la maison; ce que nous devons estimer d'autant plus véritable que Notre-Seigneur Jésus-Christ a aimé cet état d'affliction, par laquelle il a voulu lui-même passer, et

---

Entretien 184. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 72.

s'est fait homme pour souffrir. Les saints ont passé par là; et ceux à qui Dieu n'a pas envoyé de maladies pendant leur vie ont eux-mêmes cherché à affliger leur corps par manière de châtiment. Témoin saint Paul : *Castigo corpus meum et in servitutem redigo*[1]. Et c'est ce que nous devons faire, nous autres qui sommes en parfaite santé. *Castigo corpus meum*, nous châtier nous-mêmes, nous affliger nous-mêmes, en vue des péchés que nous avons commis et de ceux qui se commettent dans le monde contre sa divine Majesté. Mais quoi! l'homme est si chétif et misérable que non seulement il ne se châtie pas lui-même, mais même souffre bien souvent avec beaucoup d'impatience l'état d'affliction et de maladie dans lequel il plaît à Dieu le mettre, quoique ce soit pour son bien; et c'est là une faute que commettent plusieurs de ceux qu'il plaît à Dieu ainsi affliger de maladies et incommodités.

Une autre faute que l'on commet, ou que l'on peut commettre dans la Compagnie, c'est ce grand désir de quelques-uns de vouloir changer de lieu, de maison, vouloir aller ici, aller là, en cette maison, en cette province, en son pays, sous prétexte que l'air y est meilleur, ou bien qu'il leur semble être tel. Et qu'est-ce que cela, mes frères? Et que dirons-nous de ces gens, sinon que ce sont gens attachés à eux-mêmes, esprits de fillettes, gens qui ne veulent rien souffrir? Vous dirai-je qu'il y a tel dans la Compagnie qui a demandé à changer et venir de cent lieues d'ici, et cela pource qu'il lui est arrivé quelque petite incommodité! Et si on l'eût voulu croire, il serait allé en un autre lieu qui lui revient, où il croit que l'air est meilleur, qui est à cent cinquante lieues d'ici! Cela n'est-il pas étrange de voir

1. Première épître aux Corinthiens IX, 27.

dans la Compagnie des personnes faites de la sorte et si pleines de l'amour d'elles-mêmes! Comme si les infirmités corporelles étaient un état qu'il faille fuir, quand il plaît à Dieu nous y mettre! Fuir son bonheur! Oui, mes frères, c'est fuir son bonheur, car l'état de souffrance est un état de bonheur en sanctifiant les âmes.

Le bon défunt M. Pillé, il me ressouvient qu'il s'est sanctifié en cet état. Oui, c'est un saint, et nous l'avons toujours regardé comme un saint.

Peu de personnes de la Compagnie l'ont vu, si ce n'est M. Portail et quelques autres anciens. Ce saint homme donc, au bout de deux ans qu'il fut reçu en la Compagnie, il plut à Dieu l'affliger d'infirmité, d'un mal de poumon, et il en est mort. Un homme qui recevait tant de grâces de Dieu! En un mot, c'est un saint; M. Pillé est un saint; il a vécu en saint et il est mort en saint.

Oh! que le bon Monsieur Senaux (*nota* qu'il parle ici de M. Senaux, mort, cette année, en notre maison de Troyes) était bien éloigné de cet esprit changeant! Vous dirai-je, mes frères, que, quoiqu'il ait été, depuis qu'il est entré dans la Compagnie, dans des infirmités quasi continuelles, néanmoins je ne sache point qu'il ait jamais demandé, à cause de cela, à changer d'air; non, jamais M. Senaux n'a mis la main à la plume pour écrire un seul mot pour demander à changer de lieu et d'air, soit en Normandie, d'où il était, ou ailleurs; et cependant, dans ses infirmités, il ne laissait pas de travailler, et cela autant qu'il le pouvait, et de garder et observer les règles, oui, les règles; et il faut avouer que, pendant qu'il a été dans notre petite maison de Troyes, elle a fort bien été. Aussi, après sa mort, ceux qui y sont encore l'ont fort bien reconnu et m'ont écrit avec douleur la perte qu'ils ont faite de ce sien serviteur, qu'ils

me disent avoir été pendant sa vie un exemple de régularité.

De plus, il s'en trouvera peut-être d'autres qui ne demanderont pas ouvertement à changer de lieu, mais ils le feront couvertement par le moyen du médecin, auquel ils diront tant de *si* et de *cas*, tant de raisons tendant à le porter à leur dire qu'il serait bon qu'ils changeassent d'air, qu'ils allassent à leur air natal, ou en un autre lieu, qu'enfin il leur conseille. Et puis ces gens-là, que disent-ils ? « Il faut que je change d'air ; le médecin l'a dit. »

Les remèdes, c'est de recevoir tout ce qui arrive, comme venant de la main de Dieu ; et ne le pas faire, c'est une faute. Un jour, on demandait à un bon frère que l'on appelait frère Antoine [2], dont voici le portrait en cette salle... C'était un homme qui ne savait ni lire ni écrire, et cependant avait l'esprit de Dieu avec abondance. Peu de la Compagnie qui sont ici l'ont vu, si ce n'est M. Portail, qui l'a pu voir ; pour moi, je l'ai vu ; il y a déjà assez longtemps qu'il est mort. Ce bon homme appelait tout le monde son frère ; si c'était une femme à qui il parlait, *ma sœur* ; même la reine, quand il lui parlait, il l'appelait sa sœur. Chacun, en ce temps-là, le voulait voir. On lui demandait un jour : « Mais, mon frère, comment faites-vous à l'égard des maladies qui vous arrivent ? Comment vous y comportez-vous ? Que faites-vous pour en faire usage ? » — « Je reçois, dit-il, les maladies comme venant de la part de Dieu. » Et puis, comme on venait à le presser un peu plus sur ce point, il disait : « Voyez-vous, quand, par exemple, quelque fièvre m'arrive, je la reçois ainsi et lui dis : or

---

2. Sur ce personnage voir le premier volume des *Entretiens aux Filles de la Charité*, p. 480, note 4.

sus, ma sœur la maladie, ou bien, ma sœur la fièvre, vous venez de la part de Dieu; or sus, puisque cela est, soyez la bienvenue. »

Voilà, mes frères, comment en usait ce saint homme. C'est ainsi qu'ont coutume d'en user les serviteurs de Notre-Seigneur, les amateurs de sa croix. Cela n'empêche pas que l'on ne puisse et que l'on ne doive user des remèdes temporels qui sont ordonnés pour le soulagement et la guérison de chaque maladie; et en cela, c'est faire honneur même à Dieu, qui a créé les plantes, donné la vertu à chacune. Mais d'avoir tant de tendresse sur soi, se dorloter pour le moindre mal qui nous arrive, ô Sauveur! c'est de quoi nous nous devons défaire. Oui, nous devons nous faire quittes de cet esprit et trop grande tendresse sur nous-mêmes.

O misérable que je suis! quel mauvais usage n'ai-je point fait des maladies et petites incommodités qu'il a plu à Dieu qui me soient arrivées! Combien d'actes d'impatience ai-je commis, misérable que je suis, et quel scandale n'ai-je point donné à ceux qui m'ont vu me comporter de la sorte! Aidez-moi, mes frères, à demander pardon à Dieu d'avoir fait un si mauvais usage, comme j'ai fait par le passé, de mes petites incommodités, et la grâce à l'avenir que je fasse un bon usage de celles qu'il plaira à sa divine Majesté m'envoyer dans mon grand âge et dans le peu de temps qui me reste à vivre sur la terre.

185. — CONFÉRENCE DU 5 JUILLET 1658

SUR LE SUPPORT

M. Vincent, concluant après que plusieurs de la Com-

Entretien 185. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 73 v°.

pagnie eurent parlé, dit qu'il restait fort édifié de ce qui venait d'être dit par ceux qui avaient parlé sur ce sujet. On a aussi fort bien dit que le support est dans une Compagnie ce que sont les nerfs au corps de l'homme. Et en effet qu'est-ce qui se voit dans une maison, dans une communauté où le support ne règne point, sinon du désordre? Notre-Seigneur, dit-il, a supporté saint Pierre, lui qui a commis ce péché si infâme d'avoir renié son Maître. Et saint Paul, notre même Seigneur ne l'a-t-il pas supporté aussi? Et où trouvera-t-on des hommes qui soient parfaits et sans défaut et à l'égard desquels il n'y ait rien à supporter? De même, où trouvera-t-on des supérieurs qui soient sans défaut et à l'égard desquels il n'y ait occasion de support? Trouvez-m'en quelqu'un. Je passe plus avant et dis que l'homme est ainsi fait que lui-même le plus souvent a occasion de se supporter lui-même, tant il est vrai que cette vertu de support est nécessaire à tous les hommes, même pour l'exercer envers soi-même, que l'on a peine quelquefois à supporter. Hélas! misérable qui parle des autres! il n'y a personne sur la terre qui ait plus besoin d'être supporté que moi, misérable! O Sauveur, combien ai-je besoin que la Compagnie me supporte!

En quoi devons-nous supporter nos frères? En toutes choses, en toutes choses, mes frères : supporter leurs mauvaises humeurs, leur façon de faire, d'agir, etc., qui ne nous reviennent pas, qui nous choquent. Il y a des personnes si mal faites que toutes choses leur font peine, et elles ne peuvent supporter la moindre chose qui n'est pas selon leur sens ou leur humeur. Oh! que notre bonne défunte madame la générale des galères, notre fondatrice, excellait en cette pratique du support! Car elle supportait tout le monde, quel qu'il fût. Il n'y avait personne qu'elle n'excusât, tantôt alléguant la fai-

blesse humaine, puis, d'autres fois, la ruse du malin esprit, la promptitude de l'esprit, l'emportement, et ainsi des autres; et l'on pouvait s'assurer, oui, toutes les personnes qui étaient sur la terre pouvaient s'assurer qu'elles avaient en cette bonne dame une personne qui les supportait et défendait.

Le bienheureux évêque de Genève disait qu'il avait plus tôt fait de s'assujettir à la volonté de cent personnes, que d'en assujettir une seule à sa volonté. Où est-ce que l'on trouvera deux personnes qui se ressemblent des traits du visage, qui agissent l'une comme l'autre? Trouvez-m'en deux, je vous prie; vous n'en trouverez pas, Dieu ayant voulu que les hommes fussent de la sorte pour la plus grande gloire de sa divine Majesté; et ainsi tous ont besoin par conséquent de cette vertu de support, tant pour se supporter eux-mêmes que pour supporter les autres. Hélas! misérable! je parle des autres, et cependant il n'y a personne qui ait plus grand besoin de cette vertu de support que moi, qui ne peux rien supporter et qui d'ailleurs ai tant besoin qu'on me supporte dans mes défauts! Quelquefois le soir, quand je considère à quoi mon esprit a passé la journée, je trouve que c'est en mille choses inutiles et je ne sais combien de pauvretés, en sorte que j'ai peine moi-même à me supporter; et il me semble que je mériterais d'être pendu à Montfaucon [1].

Je dirai aussi à la Compagnie, à ce sujet, une chose que l'on me raconta hier, qui me fait bien voir comme quoi l'homme est fragile, jusqu'à ce point que, pour la moindre chose qui arrive, quelquefois il ne la peut supporter, et qu'il a besoin de support même à l'égard de

---

1. Localité située autrefois hors Paris entre La Villette et les Buttes-Chaumont; c'est là qu'on pendait les malfaiteurs.

ses plus intimes amis. On me raconta donc que deux abbés, que je connais tous deux et dont l'un est un peu délicat en son manger et en son boire, s'étaient toujours beaucoup aimés, jusque-là qu'ils demeuraient même ensemble, mangeaient ensemble. Cependant il est arrivé que, le cocher ou quelqu'autre versant à boire, l'un d'eux a répandu quelque peu de vin; cela a déplu à l'autre de ces messieurs, qui était le plus susceptible, en sorte qu'il s'est pris à dire tout haut : « Est-ce pour me fâcher que cela se fait? » Voyez un peu ce que c'est que l'esprit de l'homme! Il s'imagine que cela était fait pour lui déplaire. Peu de temps après, il s'écria encore : « Je ne saurais souffrir cela. » De manière que, cet autre abbé voyant cela et que tout ce qu'il lui avait pu dire pour le dissuader de la pensée qu'il avait que c'était pour l'offenser était inutile, il se leva de table et se retira en sa chambre pour pleurer. Or, jugez, mes frères, par cet exemple, ce que c'est que l'esprit de l'homme et à quoi il n'est point sujet, tantôt voulant une chose, puis, après, une autre; s'affectionnant tantôt à telle chose et puis après la laissant là et ne la pouvant plus souffrir.

Un autre : voilà deux personnes par exemple que vous n'avez jamais vues, et cependant il arrive assez souvent que votre inclination se portera plutôt pour l'une que pour l'autre. Et d'où vient cela? C'est que notre esprit est ainsi fait. Or sus, mon Sauveur, or sus, mon Sauveur, donnez-nous cette vertu de support, s'il vous plaît!

Je pense que je dois consoler la Compagnie en lui disant que, par la miséricorde de Dieu, la même Compagnie se supporte beaucoup, chacun se supporte beaucoup l'un l'autre; cela va bien, par la grâce de Notre-Seigneur. Je demande quelquefois à quelqu'un de mes frères les prêtres ce qu'il leur semble de la Compagnie. Je le demandais encore à quelqu'un il n'y a pas long-

temps, et il me disait qu'elle n'avait point encore été si bien, ce lui semblait, depuis longtemps. D'où cela vient-il, pensez-vous, sinon de ce que chacun se supporte beaucoup, chacun se respecte? Bref, cela va bien, par la miséricorde de Dieu, et c'est de quoi nous le devons remercier. Voyez-vous, quand je vois le bien, je ne puis m'empêcher de le dire; comme, au contraire, quand je vois le mal, je ne puis m'empêcher non plus de le dire, de crier et de reprendre ceux qui le commettent et en sont la cause. Venons aux moyens.

Le premier et unique, ce me semble, après celui de demander à Dieu cette vertu de support, est l'humilité, mes frères, l'humilité, voyez-vous, l'humilité, le mépris de soi-même, s'estimant le plus misérable de tous, se mettant au dessous de tous, ne se préférant jamais à aucun, regardant tout le monde pour son supérieur, comme dit saint Paul, être bien aises que les autres nous soient préférés, soit dans les missions, ou ailleurs, dans quelqu'emploi que ce soit; qu'ils y réussissent mieux que nous; supporter cela gaiement, pour l'amour de Notre-Seigneur. Et croyez-moi, mes frères, que, si cela est ainsi, la petite Compagnie sera un petit paradis en terre; oui, la maison de Saint-Lazare sera un petit paradis en terre. Dieu nous fasse cette grâce, par sa miséricorde!

En suite de cela, M. Vincent, se mettant à genoux, dit :

Et pource que j'ai besoin, plus que qui que ce soit, que la Compagnie me supporte à cause de tant de misères que je sens en moi, tant de sujets de mésédification que je donne à mes frères, particulièrement à ceux qui m'assistent dans mes petites incommodités, je vous prie, mes frères, de me vouloir continuer cette même charité et de me pardonner le passé. Les vieillards,

comme dit David, ont beaucoup besoin d'être supportés; supportez-moi donc, mes frères, je vous en prie, et priez Dieu pour moi, afin que je m'amende. Puis il baisa la terre à l'ordinaire; ce que fit semblablement toute la Compagnie.

Après cela, M. Vincent recommanda aux prières de la même Compagnie M. Hopille, chanoine d'Agen, qui était décédé depuis quelques jours, et dit que c'était un homme qui avait toujours eu affection et charité pour les missionnaires qui sont de delà, jusque-là qu'il leur a laissé, en mourant, sa bibliothèque. Il demanda aux prêtres une messe pour le repos de l'âme de ce bon défunt, et aux frères leur première communion, du moins en seconde intention, s'ils ne le pouvaient autrement.

186. — RÉPÉTITION D'ORAISON DU 4 AOUT 1658

Retour de François Le Blanc, missionnaire en Ecosse. — Maladie du frère Christophe Delaunay. — Mort de deux Filles de la Charité à Calais .— Eloge des Filles de la Charité.

Monsieur Vincent, après que trois ou quatre de la Compagnie eurent achevé de répéter leur oraison, recommanda à la même Compagnie de demander à Dieu le zèle du salut des âmes, l'esprit et les vertus nécessaires pour y travailler. Il recommanda ensuite de remercier Dieu du retour de M. Le Blanc et de l'avoir préservé, lui et les autres qui étaient avec lui, de tant de dangers.

Notre frère Christophe Delaunay, qui est demeuré à Saintes en suite de ce grand voyage, est tombé malade. Je recommande aux prières de la Compagnie ce bon frère, auquel le capitaine du vaisseau ostendois qui

---

Entretien 186. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 75 v°.

les a pris sur mer, a témoigné tant d'affection, qu'il aimait et chérissait, étant bien aise de l'avoir auprès de lui pendant environ un mois qu'ils ont été sur mer, depuis la prise du vaisseau français par cet ostendois.

Je recommande de plus les Filles de la Charité que nous avons envoyées à Calais pour assister les pauvres soldats blessés. De quatre filles que nous y avons envoyées [1], il y en a deux de mortes, à savoir des plus fortes et robustes d'entre elles, dont l'une d'elles, qui est la sœur Manceau, nièce de M. Manceau, prêtre de la Compagnie, était la servante, c'est-à-dire qui avait le soin et la conduite des autres. C'était une des filles les plus fortes qui fût dans cette petite Compagnie de la Charité, et cependant la voilà qui a succombé, sous le faix de ce grand emploi, la première. Imaginez-vous, Messieurs, qu'est-ce que cela. Quatre pauvres filles à l'entour de cinq ou six cents pauvres soldats blessés et malades! Voyez un peu, je vous prie, la conduite et la bonté de Dieu, de s'être suscité en ce temps-ci une Compagnie de cette sorte! Et pourquoi faire? Pour assister les pauvres corporellement et même spirituellement, en leur disant quelques bonnes paroles, principalement aux moribonds, pour les aider à se disposer à bien mourir. O Sauveur! ô mon Sauveur! l'histoire ne nous fait point mention qu'il y ait jamais eu une Compagnie de vierges (il est vrai qu'il y a parmi elles quelques veuves) qui se soient données à Dieu de cette sorte que font ces pauvres filles pour assister les malades et blessés. Pour moi, je ne sache point avoir ouï dire, ni lu qu'il en soit fait mention, Dieu ayant voulu attendre à le faire jusqu'à présent, et en un temps auquel Dieu permet que son Eglise soit beaucoup persécutée, affligée et quasi anéan-

---

1. Françoise Manceau, Marguerite Ménage, Marie Poulet et Claude Muset.

tie en certaines contrées, comme en Angleterre, Hibernie, Ecosse; et Dieu veuille que cela n'arrive pas en Flandre! Car on dit que Cromwell commence à prendre en sa protection tous ceux qui sont d'opinion contraire à la religion catholique, se rend intercesseur pour eux, et le reste.

Et qui sont ces filles qui composent cette Compagnie? Ce sont toutes filles de villages, de pauvres servantes, excepté une ou deux, qui sont un peu de condition, tout le reste étant de la condition que je vous dis; et cependant nous voyons combien Dieu les bénit et combien elles sont pleines du zèle de sa gloire et de l'assistance du prochain. Et comme la Compagnie de la Mission, quoique sinon tout à fait vicieuse, du moins manquant de beaucoup de vertus, a quelque relation à la petite Compagnie de ces pauvres filles, et que Notre-Seigneur s'est voulu servir de celle de la Mission pour donner commencement à celle de ces pauvres filles, c'est pourquoi nous avons plus grande obligation de les offrir à Dieu, et c'est ce que je prie la Compagnie de faire, et le remercie de toutes les grâces qu'il leur a faites jusqu'ici; et nous le prierons que, par sa bonté infinie, il leur continue les mêmes grâces et bénédictions à l'avenir.

La reine a écrit à Mademoiselle Le Gras et à moi, afin d'en envoyer d'autres à Calais pour assister ces pauvres gens, et c'est ce que l'on va faire. Quatre s'en vont partir aujourd'hui pour cela. Une de ces pauvres filles, âgée d'environ cinquante ans [2], me vint trouver vendredi dernier à l'Hôtel-Dieu, où j'étais, pour me dire qu'elle avait appris que deux de ses sœurs étaient mortes à Calais et qu'elle venait s'offrir à moi pour y être envoyée à leur place, si je l'avais agréable. Je lui

2. Sœur Henriette Gesseaume.

dis : « Ma sœur, j'y penserai. » Et hier elle vint ici pour savoir la réponse que j'avais à lui faire. Voyez, mes frères, combien le zèle est grand en ces pauvres filles de s'offrir de la sorte! S'offrir pour aller exposer leur vie comme des victimes, pour l'amour de Jésus-Christ et le bien du prochain, cela n'est-il pas admirable? Pour moi, je ne sais que dire à cela, sinon que ces pauvres filles seront nos juges au jour du jugement; oui, mes frères, ces filles seront nos juges au jugement de Dieu si nous ne sommes disposés, comme elles, à exposer nos vies pour Dieu. Et qui n'en est point encore venu là, croyez-moi, on peut dire que celui-là est encore bien éloigné de la perfection.

O misérable que je suis, qui ne sens point, ou du moins qui sens si peu de disposition et d'attrait à cet éminent degré de vertu, que ne dois-je point craindre, mes frères! que ne dois-je point craindre! Et que ne doivent pas craindre avec moi ceux de la Compagnie de la Mission qui sont en ce même état, qui ne sentent point en eux cette disposition, qui est, voyez-vous, un des plus éminents degrés intérieurs que l'on puisse avoir, oui, le plus éminent! C'est pourquoi ceux qui ne se trouvent pas en cet état, doivent incessamment demander à Dieu de les y mettre, c'est-à-dire en cette disposition d'être tout prêts à donner leur vie pour Jésus-Christ. Et quant à ceux à qui Dieu a déjà fait cette grâce et qui la ressentent en eux, croyez-moi, ils en doivent bien remercier Dieu et le prier qu'il ne permette pas qu'ils s'en rendent indignes par aucune action qui lui déplaise.

187. — CONFÉRENCE DU 23 AOUT 1658

SUR LA SOBRIÉTE

Le vendredi au soir 23e du mois d'août audit an, à la conférence sur le sujet de la sobriété tant au boire qu'au manger, Monsieur Vincent conclut cette conférence, qui avait été déjà commencée dès le vendredi précédent, et dit :

Dieu soit loué et nous fasse la grâce de bien profiter de tout ce que l'on vient de dire! Le sujet de cette conférence est sur la sobriété que nous devons pratiquer tant au boire qu'au manger, les raisons qui nous y doivent porter et les moyens dont la Compagnie se doit servir pour éviter d'y tomber. Nous ne parlerons pour le présent que de la sobriété que nous devons avoir au boire à l'égard du vin; nous nous contenterons de ce point-là pour le présent, comme étant le pas le plus dangereux.

Or, mes frères, une raison laquelle nous doit porter à pratiquer très soigneusement cette vertu de sobriété, ce sont les grands maux qui arrivent du contraire, c'est-à-dire de l'intempérance au boire, car quels maux n'arrive-t-il point de là! Hélas! vous le savez. Une personne qui vient à boire, et à boire du vin au delà de ce qui est nécessaire, tombe dans un état de bête, voire même pire que bête et passe-bête. Il n'y a point de vice que ne soient capables de commettre de telles gens; et de plus, c'est que ce vice de l'ivrognerie n'est jamais seul, ou rarement, mais est toujours suivi de quelque autre plus grand, notamment de cet abominable et horrible vice de la chair, qu'il commet ou sur lui-même ou sur autrui.

Entretien 187. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 76 v° et suiv.

O état pitoyable! Qu'est-ce cela, mes frères, sinon un état de bête, vivre à la façon des bêtes, suivre ses inclinations comme une bête, comme un cheval, comme un pourceau, oui, comme un pourceau, et pire que des bêtes? Car encore les bêtes suivent leurs inclinations naturelles; mais un homme, et un homme qui est ivre, il ne sait ce qu'il fait; il est pire qu'une bête, puisqu'il le faut porter, qu'il le faut soutenir et le porter par-dessous les bras; autrement, il tomberait à terre comme une pierre...

A propos, il y en a un certain dans la Compagnie, qui, quand il va présenter le verre pour avoir du vin, n'est point satisfait si l'on ne lui en donne beaucoup. « Mettez, mettez », dit-il au dépensier. Je l'ai averti de s'en corriger; il ne l'a pas encore fait. S'il ne le fait et ne s'en corrige bientôt, il nous faudra servir de quelque autre remède, car cela n'est pas à tolérer. Tellement que la Compagnie de la Mission n'est pas exempte de ce vice, et que Dieu a permis à Satan de les tenter.

Mais, Monsieur, comment dites-vous cela ainsi publiquement! Vraiment vous scandalisez la Compagnie; quoiqu'entre les personnes qui la composent, il y en ait qui soient adonnées à ce vice, du moins il semble que ce serait mieux de les avertir en particulier. — Mes frères, outre que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même en a usé de la sorte lorsqu'il était sur la terre, comme aussi saint Augustin, lequel avertissait publiquement des fautes qui avaient été faites, afin que ceux qui les avaient commises s'en corrigeassent, et que les autres qui les entendaient se contre-gardassent d'y tomber, c'est aussi, mes frères, ce qui fait que j'en use de la sorte et que je dis publiquement les fautes que Dieu a permis avoir été commises par quelques-uns de la Compagnie.

Vous dirai-je encore, mes frères, que quelques-uns de

messieurs les ordinands ont été fort scandalisés de deux prêtres de la Compagnie, de deux prêtres, lesquels se sont fort mal comportés dans le réfectoire en mangeant et buvant, et se jetant sur la viande comme s'ils voulaient tout dévorer à la fois? Enfin ils ont si fort scandalisé quelques-uns de ces messieurs les ordinands, qu'ils ont cru nous en devoir avertir, afin d'y remédier. Deux prêtres de la Mission se comporter en sorte qu'au lieu d'être à édification à leur prochain, ils leur ont été à scandale! O Messieurs! ô mes frères! où en sommes-nous! Et quel sujet d'affliction pour la Compagnie, notamment pour ceux qui ont la sobriété et la modestie au boire et au manger en recommandation!

Des moyens de remédier à ce mal, à ce qu'il n'arrive plus à l'avenir, le premier qu'il me semble être à propos de mettre en usage, c'est que le supérieur se mette à un bout de la table, et son assistant ou sous-assistant à l'autre, afin que le supérieur, voyant d'un côté du réfectoire, l'assistant puisse aussi voir ce qui se passe de l'autre côté; et pour cela il faudra briser la table d'en bas en deux, afin de pouvoir passer.

Un autre moyen auquel nous avons pensé est de réduire le vin; au lieu d'une chopine que l'on donne, se contenter de demi-setier. Il y a des communautés qui n'ont que cela et qui s'en passent fort bien. Or, si déjà d'autres communautés le font et se passent de demi-setier par chaque repas, pourquoi ne le pourrons-nous pas faire, nous autres? Nous digérerons un peu ce moyen davantage avant que de le mettre en pratique; car enfin, si, après avoir essayé d'autres moyens, ils se trouvent sans effet, il faudra bien en venir à celui-ci. Nous aviserons donc à cela.

Oh! mais, Monsieur, me dira peut-être quelqu'un, il y a des personnes et des personnes; il y en a qui se

pourront passer de peu de vin, mais aussi il y en a d'autres auxquelles il en faut davantage. Pour moi, qui ai l'estomac froid, il m'en faut pour le réchauffer un peu; autrement, j'ai de la peine à digérer les viandes, les salades, etc. — Mes frères, c'est un abus de croire que l'estomac ait besoin de vin pour lui aider à digérer les viandes. Je l'ai cru autrefois, misérable que je suis, mais Monsieur Portail m'en a désabusé et m'a fait voir que c'était une erreur; et ce qu'il m'a dit, je l'ai trouvé véritable et l'ai expérimenté.

Et à ce propos, je dirai ici à nos frères dépensiers qu'ils ne doivent point donner des plats remplis de salades, comme ils font. Ils en donnent à un seul ce qui suffirait pour trois ou quatre personnes. Des salades! hélas! les anciennes communautés n'en mangent point; et si cela est que les anciennes communautés n'en mangent point, ne nous en pourrions-nous pas bien passer aussi? Voilà à l'Oratoire, il est vrai qu'ils en ont de la salade; mais combien pensez-vous que l'on en donne à chacun? Hélas! fort peu. Je voudrais que vous eussiez vu ce que l'on y donne; vous verriez bien la différence qu'il y a d'avec les nôtres. Faut-il s'étonner si l'on en voit plusieurs dans la Compagnie qui se trouvent souvent incommodés? Non; et pourquoi? Eh! c'est que bien souvent leur incommodité vient du boire et du manger trop fréquent. Par exemple, il y en a qui déjeunent, qui dînent, qui goûtent et puis soupent. Ils s'en vont le matin au réfectoire déjeuner. Du déjeuner au dîner il n'y a pas loin; et ainsi ce pauvre estomac n'a pas le temps de faire la digestion. L'on vient à dîner avant que cette première digestion soit faite, et puis bientôt après on y ajoute le goûter. Tout cela cause des vapeurs, qui circulent et montent au cerveau; et de là vient la plus grande part des maux de tête de partie de nous.

Un troisième moyen, auquel nous avons pensé déjà plusieurs fois, c'est de faire qu'il y ait un visiteur, comme il se pratique aux Jésuites, c'est-à-dire une personne que le supérieur députe, dont l'office est de prendre garde à tout ce qui se passe dans la maison, dans le réfectoire, si on y garde bien la modestie, si on trempe bien le vin; et celui-là, quand il a remarqué quelque faute, en donne avis au supérieur, lequel ordonne la pénitence à proportion; et puis celui-ci avertit celui qui a fait la faute publiquement : « J'avertis en esprit d'humilité et de charité un tel père ou un tel frère qu'il a fait telle faute, et pour pénitence il fera cela. » Celui qui se voit ainsi averti se met aussitôt à genoux et accomplit la pénitence qui lui est ordonnée. Voilà comme les Pères jésuites en usent, et de là vient que vous voyez parmi eux une si grande modestie et retenue. Et je pense qu'il sera nécessaire que nous fassions de même. Nous verrons s'il sera à propos d'ajouter cela à l'office de préfet de table, ou bien s'il sera nécessaire de créer et établir un autre officier pour cela, dont l'office sera de se promener de côté et d'autre par le réfectoire pour voir si chacun est bien dans la modestie, si l'on ne mange point avec trop d'avidité et mauvaise grâce, si chacun trempe bien son vin, et ainsi du reste; et lorsqu'il aura remarqué quelque faute, qu'il en avertisse; car enfin il faut bien tâcher de trouver quelque moyen de remédier au mal, lorsque l'on le voit. Nous voyons que dans quelques chapitres et églises cathédrales cela se pratique. Il y a une personne qui se promène par le chœur pour voir si l'on y garde bien la modestie, si le chant va bien; et, lorsqu'il y a quelque chose à redire, il avertit.

4° Et enfin c'est de ne se pas amuser à écouter sa nature, à ne point tant capituler avec son tempérament,

mais de s'accoutumer à tremper son vin, en sorte que l'eau ne soit que rougie. Et à ce sujet, je prie nos frères les dépensiers de ne point donner, au déjeuner, à chacun plus de deux ou trois doigts de vin au plus. Croiriez-vous, mes frères, que l'on voit à vue d'œil qu'entre les séminaristes ceux qui trempent le plus leur vin (car, par la grâce de Dieu, il y en a qui le font, mais de la bonne manière, et où il n'y a rien à redire), croiriez-vous, dis-je, que ceux-là avancent à grands pas à la perfection! Pour moi, je remarque cela, que ceux que je vois qui trempent le plus leur vin, je vois, dis-je, que ces personnes-là avancent de vertu en vertu; cela se voit clairement. Et dites-moi, la plupart d'entre nous, auparavant que d'entrer en la Compagnie, buvaient-ils du vin? Point du tout, ou du moins fort rarement. Eh! quoi donc? Un peu de bière, et de l'eau peut-être le plus souvent [1].

Or sus! Dieu soit loué et glorifié à jamais! Nous pouvons ajouter encore à tout ceci un autre moyen, qui sera de faire notre oraison demain matin sur ce sujet, et commencer à entrer en la pratique de bien tremper notre vin. Néanmoins c'est demain l'oraison de saint Barthélemy, car c'est demain la fête de ce grand apôtre. Toutefois cela ne reviendra pas mal à ce sujet. Saint Barthélemy a été écorché tout vif. Nous commencerons aussi à écorcher notre propre volonté, notre appétit de boire le vin trop pur. Dieu nous fasse la grâce, s'il lui plaît, de bien travailler à cela tout de bon!

---

1. En marge : *Nota* que la plus grande partie des écoliers et des séminaristes étaient du Pays-Bas et de Picardie.

188. — CONFÉRENCE DU [30 AOUT 1658[1]]

SUR L'INDIFFÉRENCE AUX EMPLOIS

Le premier motif que des vieillards comme moi, misérable, en mes incommodités qui arrivent à la vieillesse, ont de se mettre dans un état d'indifférence aux emplois, en cas qu'ils n'y soient pas, c'est, Messieurs et mes frères, la gloire qui revient à Dieu de cet état d'indifférence.

Celui qui n'est point dans cet état d'indifférence, ains au contraire, est dans un état de démon. Et pour bien garder le vœu d'obéissance que l'on a fait, il faut être dans l'état d'indifférence en toutes choses.

Un autre motif est que c'est être malheureux que de n'être point dans cet état d'indifférence aux emplois, à obéir à toutes sortes de supérieurs qui nous sont donnés.

Oh! mais, dira-t-on, je suis vieillard. — Vous êtes vieillard! eh bien! en devez-vous pour cela être moins indifférent, moins vertueux?

Oh! mais je suis savant. — Voyez un peu, il est savant! et parce qu'il est savant, il ne doit pas être indifférent, ni prêt et disposé à faire ce que le supérieur ou un officier désirera de lui. Voyez si cette objection est raisonnable et si elle doit sortir de la bouche d'une personne qui fait profession de servir Dieu.

Oh! mais, Monsieur, c'est un saint homme. — Je le veux bien qu'il soit un saint homme; quoi! est-ce une raison qui le doive exempter de faire ce qu'on dési-

---

Entretien 188. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 11.

1. Cette conférence ne porte aucune date. Si nous consultons la liste des conférences tenues à Saint-Lazare après le siège de Montmédy (6 août 1657), nous n'en trouvons qu'une seule sur l'indifférence aux emplois, celle du 30 août 1658; cette date s'impose donc

rera de lui, ce qu'on lui ordonnera, d'obéir à ce supérieur, qui est, si vous voulez, moins parfait que lui, moins savant, et, si vous voulez encore, en qui même il paraît des défauts? Est-ce là encore un coup un valable sujet? Assurément point du tout. Et cela ne le doit point exempter de l'indifférence aux emplois : aller aux champs, si on l'y envoie; demeurer à la maison, si on le désire; conduire un séminaire ou aller en mission; demeurer en cette maison-là ou en cette autre; aller aux pays éloignés ou non; obéir à ce supérieur ou à cet autre, puisque Dieu le veut et qu'il a été trouvé propre pour la conduite et le gouvernement.

Mais, Monsieur, avez-vous quelque exemple à nous rapporter? — Oui-da, en voici un qui fait assez bien à ce sujet et qui est en la Sainte Ecriture. Lorsque Judas eut commis cet exécrable péché d'avoir trahi et vendu son bon Maître et qu'il se fut ensuite désespéré, les onze apôtres s'assemblèrent pour élire quelqu'autre en la place du même Judas; ils jetèrent, à cet effet, les yeux sur deux des disciples de Notre-Seigneur, dont l'un s'appelait Barsabas, surnommé *le juste*, et l'autre Mathias; et ensuite ils procédèrent à l'élection, et le sort tomba sur Mathias plutôt que sur Barsabas, surnommé *le juste* à cause de sa sainte vie. Il était donc juste, et cependant le sort tomba sur Mathias, de qui il n'était rien dit. Dieu vit, voyez-vous, Messieurs, qu'il était propre pour gouverner, et pour cela il voulut que le sort tombât sur lui. Il y en a qui sont saints et vivent saintement, et pourtant n'ont pas toujours le don de diriger. La sainteté est une disposition continuelle et une entière conformité à la volonté de Dieu; et la direction gît dans le jugement, c'est-à-dire requiert un bon jugement pour conduire et régler les choses.

La science n'est pas absolument nécessaire pour bien

gouverner; mais, quand la science et l'esprit de conduite et un bon jugement se trouvent ensemble dans un même sujet, ô Dieu! quel trésor!

La vieillesse n'est pas toujours à considérer pour la conduite, puisque l'on voit plusieurs jeunes hommes qui ont plus l'esprit de conduite que plusieurs vieillards et anciens. Nous avons un exemple de cela en David, lequel fut choisi de Dieu pour conduire son peuple, quoiqu'il fût le plus jeune de tous ses frères. Voyez-vous, un homme qui a un grand jugement et une grande humilité est capable de bien gouverner, et j'ai l'expérience que ceux qui ont l'esprit contraire à cela et tendent aux charges n'ont jamais rien fait qui vaille.

J'ai aussi l'expérience que celui qui a eu charge et garde cet esprit et désir de conduire n'a jamais été bon inférieur, ni bon supérieur.

Ici M. Vincent s'est humilié à son accoutumance. Comme je m'en revenais de la ville, nous dit-il, j'ai vu dix ou douze mulets chargés qui étaient arrêtés près la porte d'un cabaret, attendant ceux qui les conduisaient, qui vraisemblablement étaient à boire en ce même cabaret; je considérais donc ces pauvres bêtes, le fardeau sur le dos, sans remuer, attendant leur maître et leur conducteur [2].

C'est une question de savoir s'il est plus excellent de demander d'aller aux pays plus éloignés pour y travailler au salut des âmes, ou bien d'être dans la disposition continuelle d'y aller, sans néanmoins le demander, suivant cette maxime : ne rien demander et ne rien refuser; et demeurer au lieu où l'obéissance nous a mis, jusqu'à ce qu'elle nous en tire. O Messieurs, quel bonheur

---

2. En marge : Exemple qui fait voir que ces animaux, quoique sans raison, se laissent néanmoins conduire et sont indifférents à ce que leur conducteur veut d'eux, se tiennent où il les met et ne se remuent pas, quoiqu'ils aient le fardeau sur le dos.

ont ceux qui sentent en eux cette disposition et à qui Dieu fait de telles grâces que d'être prêts et disposés à aller dans les pays éloignés pour y employer leur vie pour Jésus-Christ! Les histoires nous font mention de tant de martyres d'hommes qui se sont sacrifiés pour Dieu; et si nous voyons que, dans les armées, tant de gens exposent leur vie pour un peu d'honneur, ou peut-être dans l'espérance d'une petite récompense temporelle, à combien plus forte raison nous autres devons-nous exposer nos vies pour porter l'Evangile de Jésus-Christ aux pays les plus éloignés où sa divine Providence nous appelle! Voilà, à ce siège de Montmédy, de trente mille hommes ou environ qui y étaient, à ce que l'on tient, il en est resté environ vingt-deux mille. Or, si ces gens-là ont eu le courage d'exposer ainsi leur vie pour la conquête d'une ville, pourquoi ne le ferons-nous pas, nous autres, pour la gloire de Dieu et pour conquérir des âmes à Jésus-Christ?

Des moyens de nous mettre dans cet état d'indifférence, en cas que l'on n'y soit pas encore, le premier est l'humilité et l'abjection de nous-mêmes, s'estimant une bête et incapable de direction, ni d'avoir aucune charge ni conduite.

Le second, quand on nous donnera quelqu'emploi, s'il se trouve que nous ayons quelqu'incommodité qui nous empêche de le faire, aller devant Notre-Seigneur au Saint Sacrement, et là lui demander la grâce de nous faire connaître si nous le devons proposer au supérieur; et après qu'il nous aura fait connaître que sa volonté est que nous le proposions, le faire, puis faire ce que le même supérieur ordonnera.

189. — ENTRETIEN DE [SEPTEMBRE 1658[1]]

SUR LA PERTE DE LA FERME D'ORSIGNY

Je me suis arrêté à penser depuis quelque temps, et même bien souvent, sur ce que la Compagnie ne souffrait rien, que tout lui réussissait, et qu'elle était en quelque prospérité, disons mieux, qu'elle était bénie de Dieu en toutes les manières, sans ressentir ni traverses ni fâcheries. Je commençais à me défier de cette bonasse, sachant que le propre de Dieu est d'exercer ceux qui le servent, et de châtier ceux qu'il aime. *Quem enim diligit Dominus, castigat*[2]. Je me souvenais de ce qui est rapporté de saint Ambroise, que, faisant voyage, il se trouva dans une maison où il apprit du maître qu'il ne savait ce que c'était qu'affliction; et que, sur cela, ce saint prélat, éclairé des lumières du ciel, jugea que cette maison, traitée si doucement, était proche de sa ruine. « Sortons d'ici, dit-il, la colère de Dieu va tomber sur cette maison »; comme, en effet, il n'en fut pas sitôt dehors, que la foudre, la mettant à bas, enveloppa dans sa ruine tous ceux qui étaient dedans.

D'un autre côté, je voyais plusieurs Compagnies agitées de temps en temps, particulièrement une des plus grandes et des plus saintes qui soient en l'Eglise, laquelle se trouve parfois comme en consternation, et qui même souffre présentement une persécution horrible[3]; et je disais : « Voilà comme Dieu traite les saints, et comme

---

Entretien 189. — Abelly, *op. cit.*, l. III, chap. XXII, p. 321; chap. XVIII, p. 281. La partie empruntée au chap. XXII s'arrête aux mots : « Il a tout bien fait. »

1. L'entretien n'est pas daté, mais nous savons que le procès relatif à la ferme d'Orsigny fut perdu au mois de septembre de l'année 1658.

2. Epître aux Hébreux XII, 6.

3. Il s'agit de la Société de Jésus, alors violemment attaquée pour la morale enseignée par quelques-uns de ses membres.

il nous traiterait si nous étions bien forts en la vertu; mais, connaissant notre faiblesse, il nous élève et nourrit de lait, comme de petits enfants, et fait que tout nous réussit, sans quasi que nous nous en mêlions. » J'avais donc raison, dans ces considérations, de craindre que nous ne fussions pas agréables à Dieu, ni dignes de souffrir quelque chose pour son amour, puisqu'il en détournait les afflictions et les touches, qui mettent à l'épreuve ses serviteurs. Il nous est bien arrivé quelques naufrages aux embarquements faits pour Madagascar, et encore Dieu nous en a tirés; et en l'année 1649, les gens de guerre nous causèrent dommage de quarante-deux mille livres, de compte fait; mais cette perte ne nous fut pas particulière; tout le monde se ressentit des troubles publics; le mal fut commun, et nous ne fûmes pas traités autrement que les autres. Mais béni soit Dieu, mes frères, de ce que maintenant il a plu à sa Providence adorable nous dépouiller d'une terre qu'on vient de nous ôter! La perte est considérable pour la Compagnie, mais bien considérable. Entrons dans le sentiment de Job, quand il disait [4] : « Dieu m'avait donné ces biens, il me les a ôtés : son saint nom soit béni! » Ne regardons pas cette privation comme venant d'un jugement humain; mais disons que c'est Dieu qui nous a jugés, et humilions-nous sous la main qui nous frappe, comme David, qui disait : *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti* [5]. « Je me suis tû, Seigneur, parce que c'est vous qui l'avez fait. » Adorons sa justice, et estimons qu'il nous a fait miséricorde de nous traiter ainsi : il l'a fait pour notre bien. *Bene omnia fecit*, rapporte saint Marc [6]. « Il a tout bien fait ».

---

4. Livre de Job I, 21.
5. Psaume XXXVIII, 10.
6. Evangile de saint Marc VII, 37.

Saint Vincent ajoute ensuite que, pressé par un des juges de se pourvoir par requête civile, il répondit : « O mon Dieu ! nous n'avons garde de le faire. »

Et il poursuivit :

Vous avez vous-même, ô Seigneur, prononcé l'arrêt ; il sera, s'il vous plaît, irrévocable ; et pour n'en différer l'exécution, nous faisons dès à présent un sacrifice de ce bien à votre divine Majesté. Et je vous prie, Messieurs et mes frères, accompagnons-le d'un sacrifice de louange ; bénissons ce souverain Juge des vivants et des morts de nous avoir visités au jour de la tribulation. Rendons-lui grâces infinies d'avoir non seulement retiré notre affection des biens de la terre, mais de ce qu'en effet il nous a dépouillés de ceux que nous avions, et qu'il nous fait la grâce d'aimer ce dépouillement. Je veux croire que nous avons tous de la joie de la privation de ce temporel ; car, puisque Notre-Seigneur dit en l'Apocalypse [7] : *Ego quos amo castigo*, ne faut-il pas que nous aimions les châtiments, comme des marques de son amour ? Ce n'est pas encore assez de les aimer ; il s'en faut réjouir. O mon Dieu ! qui nous fera cette grâce ? Vous êtes la source de toute joie, et hors de vous il n'y en a point de véritable ; c'est donc à vous que nous le demandons. Oui, Messieurs, réjouissons-nous de ce qu'il semble que Dieu nous a trouvés dignes de souffrir. Mais comment peut-on se réjouir des souffrances, vu que naturellement elles déplaisent, et on les fuit ? C'est en la manière qu'on se plaît dans les remèdes ; on sait bien que les médecines sont amères, et que les plus douces font bondir le cœur, même avant qu'on les prenne ; on ne laisse pas néanmoins de les avaler gaiement ; et pourquoi ? Parce qu'on aime la santé, laquelle

---

7. Apocalypse III, 19.

on espère de conserver, ou de recouvrer par les purgations. Ainsi les afflictions, qui d'elles-mêmes sont désagréables, contribuent néanmoins au bon état d'une âme et d'une Compagnie; c'est par elles que Dieu la purifie, comme l'or par le feu. Notre-Seigneur, au jardin des Olives, ne sentait que des angoisses, et sur la croix, que des douleurs, qui furent si excessives, qu'il semblait que, dans l'abandon où il était de tout secours humain, il fût aussi abandonné de son Père; cependant, dans ces effrois de la mort, et dans ces excès de sa passion, il se réjouit de faire la volonté de son Père; et, pour rigoureuse qu'elle soit, il la préfère à toutes les joies du monde; elle est sa viande et ses délices. Mes frères, ce doit être aussi notre allégresse que de voir accomplir en nous son bon plaisir par les humiliations, les pertes et les peines qui nous arrivent. *Aspicientes*, dit saint Paul, *in auctorem fidei, et consummatorem Jesum, qui, proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contempta* [8]. Les premiers chrétiens étaient dans ces sentiments, selon le témoignage du même apôtre : *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis* [9]. Pourquoi ne nous réjouirons-nous pas aujourd'hui avec eux de la perte de notre bien? O mes frères, que Dieu prend grand plaisir de nous voir ici assemblés pour cela, de nous voir entretenir de cela, et de nous voir exciter à cette joie! D'une part, nous sommes faits un spectacle au monde, dans l'opprobre et la honte de cet arrêt, qui nous publie, ce semble, comme injustes détenteurs du bien d'autrui : *Spectaculum facti sumus mundo et Angelis et hominibus* [10]. *Opprobriis et tribulationibus spectaculum facti* [11]. Mais, d'un autre coté : *Omne gaudium*

---

8. Epître aux Hébreux XII, 2.
9. Epître aux Hébreux X, 34.
10. Première épître aux Corinthiens IV, 9.
11. Epître aux Hébreux X, 33.

existimate, fratres mei, cum in tentationes varias incideritis[12]; estimez, mes frères, que toute joie vous est arrivée, quand vous serez tombés en diverses tentations et tribulations.

Estimons donc que nous avons beaucoup gagné en perdant; car Dieu nous a ôté, avec cette ferme, la satisfaction que nous avions de l'avoir, et celle que nous aurions eue d'y aller quelquefois; et cette récréation, pour être conforme aux sens, nous aurait été comme un doux venin qui tue, comme un couteau qui blesse, et comme un feu qui brûle et qui détruit. Nous voilà délivrés, par la miséricorde de Dieu, de ce danger; et étant plus exposés aux besoins temporels, sa divine bonté nous veut aussi élever à une plus grande confiance en sa Providence, et nous obliger à nous y abandonner tout à fait pour les nécessités de cette vie, aussi bien que pour les grâces du salut. Oh! s'il plaisait à Dieu que cette perte temporelle fût récompensée d'une augmentation de confiance en sa Providence, d'abandonnement à sa conduite, d'un plus grand détachement des choses de la terre, et de renoncement à nous-mêmes, ô mon Dieu! ô mes frères! que nous serions heureux! J'ose espérer de sa bonté paternelle, qui fait tout pour le mieux, qu'elle nous fera cette grâce.

Quels sont donc les fruits que nous devons tirer de tout ceci? Le premier sera d'offrir à Dieu tout ce qui nous reste de biens et de consolations, tant pour le corps que pour l'esprit; de nous offrir à lui nous-mêmes en général et en particulier, mais de la bonne sorte, afin qu'il dispose absolument de nos personnes et de tout ce que nous avons, selon sa très sainte volonté; en sorte que nous soyons toujours prêts de tout quitter pour em-

---

12. Epître de saint Jacques I, 2.

brasser les incommodités, les ignominies et les afflictions qui nous arrivent, et, par ce moyen, suivre Jésus-Christ en sa pauvreté, en son humilité et en sa patience.

Le second est de ne jamais plaider, quelque droit que nous ayons ; ou, si nous y sommes forcés, que ce soit seulement après avoir tenté toutes les voies imaginables pour nous accorder, à moins que le bon droit fût tout clair et évident ; car qui se fie au jugement des hommes est souvent trompé. Nous pratiquerons le conseil de Notre-Seigneur, qui dit : « Si on te veut ôter la robe, donne encore la tunique [13]. » Dieu fasse la grâce à la Compagnie de la mettre en cet usage ! Il faut espérer que, si elle est fidèle pour s'y établir, et ferme pour ne s'en départir jamais, sa divine bonté la bénira, et que, si on lui ôte d'un côté, il lui donnera de l'autre.

190. — CONFÉRENCE DU 20 SEPTEMBRE 1658

SUR LE SILENCE

Le premier motif que la Compagnie de la Mission a de bien observer la vertu du silence est que par le silence Dieu est glorifié : *Te decet hymnus, Deus, in Sion* [1]. Il y a une autre version [2] qui dit : *Tibi silentium laus, Deus, in Sion.* Dieu est aussi glorifié par le silence que par les hymnes qui sont chantées en son honneur.

Le second motif est le grand avantage et les grands biens qui reviennent à la Compagnie de la garde du silence, soit pour l'âme, ou pour l'étude et les autres emplois que l'on a à faire ; car, comme l'esprit de

---

13. Evangile de saint Matthieu V, 40.

Entretien 190. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 80.

1. Psaume LXIV, 1.
2. La version de saint Jérôme.

l'homme ne peut pas demeurer sans agir, s'il est obligé de garder le silence, cela fera qu'il s'adonnera davantage à l'étude, si c'est un prêtre ou un écolier; si une autre personne, à son emploi et occupation. Celui qui n'a pas cette vertu de silence, s'il ne travaille point de tout son pouvoir à le pratiquer, ne fera que perdre le temps; car cela va là, à perdre le temps, à aller là, à venir ici, à parler à celui-là, à s'entretenir avec celui-ci, en la chambre, hors de la chambre, à parler de celui-ci et puis de celui-là, des nouvelles du temps, de la guerre, et ainsi du reste, bref à perdre le temps, à s'entretenir et parler de choses inutiles et préjudiciables bien souvent à notre âme.

Il y a quelque temps, je n'allais jamais ou rarement chez le nonce du Pape, qui était logé en une maison de religieux, que je ne visse des religieux dans le cloître, au jardin, occupés à s'entretenir les uns avec les autres, à rire, à regarder, à se promener. Et d'où venait cela? Manque de garder le silence; car, si ces personnes étaient bien amateurs du saint silence, on ne les verrait pas se comporter de la sorte.

Qu'est-il arrivé depuis peu dans une maison de religieux de cette ville [3]? Vous le dirai-je, mes frères? Hélas! cela est étrange et trop public. Deux religieux ont été tués. Et d'où vient cela? Faute de garder le silence, pour s'être mêlés de ce qu'ils n'avaient que faire. Le parlement, qui a su qu'il y avait quelque désordre parmi eux, quelque division, y a voulu apporter remède; quelques-uns des conseillers même ont été députés pour se transporter en cette maison. D'abord ces religieux ont voulu résister; ils se sont enfermés, et avec des armes ont voulu se défendre. Oh! dame! dès que le parlement

3. Les Augustins.

vit cela, il y envoya derechef avec main forte, et quelques-uns de ces religieux, comme je vous viens de dire, ont été blessés et en sont morts. Voilà, mes frères, les maux qui arrivent pour ne pas garder le silence, s'entretenir de nouvelles, etc. Et le mal a été si grand que le rapporteur même m'a dit qu'il y en avait qui ne méritaient pas moins que les galères. Voyez, mes frères, voyez ce que c'est que cela [4].

Mais vous dirai-je, d'autre part, ce qui est arrivé céans, dans Saint-Lazare, oui, dans Saint-Lazare? Il est arrivé une chose quasi approchante, non pas, par la grâce de Dieu, au point de celle-là, ni qui ait paru au dehors; oh! non, cela n'en est pas venu jusque-là; mais c'était un acheminement à y arriver bientôt. Oui, Dieu a permis qu'il soit arrivé depuis quelques jours dans Saint-Lazare une chose quasi approchante. Cela est étrange de voir que dans la Compagnie, qui ne fait que de naître, qui est encore dans son berceau, telle chose arrive! Eh! mais quoi donc, Monsieur? qu'est-il arrivé? Le voici.

C'est entre nos écoliers que ce que je m'en vas vous dire est arrivé. Les écoliers s'allant promener dans le clos de céans, deux d'entre eux s'avancent devant les autres, et, trouvant un jeu de quilles, se mettent à jouer; les autres arrivent sur cela et disent qu'ils veulent être de la partie. Un d'entre eux abat les quilles; l'un des deux qui avait commencé à jouer les replante; l'autre les abat encore. Enfin les voilà émus. Un de ceux qui avaient commencé la partie, voyant cela, prend une des quilles et en pousse un coup dans l'estomac de celui qui avait abattu lesdites quilles. Il ne se contente pas de

---

4. On trouve le récit de ce triste scandale dans la *Gazette de France*, 1658, p. 265.

cela, mais il redouble et lui en donne encore un coup sur l'épaule, mais d'une telle force qu'à présent il en ressent encore la douleur. Voyez un peu, je vous prie, à quelle extrémité d'emportement s'est laissé aller celui-là; voyez un peu si ce n'est pas là un sujet d'affliction très sensible pour la Compagnie. Hélas! si telle chose arrive dans la Compagnie en son commencement, que sera-ce dans plusieurs années, lorsque peut-être elle viendra à se relâcher de sa première ferveur et exactitude aux règles! Enfin nous avons fait enfermer celui-là [5].

Un autre motif est que, selon la maxime des saints, tout va bien en la maison ou communauté où le silence est bien observé, comme, au contraire, dans une communauté qui ne garde point le silence, on peut dire que tout va mal.

Maintenant, pour le second point, qui est de voir les lieux où l'on doit plus particulièrement garder un plus grand silence qu'en tout autre, c'est : 1° l'église; 2° le réfectoire; 3° le dortoir; 4° le cloître. A cette heure, ne point parler deux à deux dans les chambres, et que celui qui le fait sache qu'il fait une action scandaleuse et qu'il sera cause que d'autres feront la même faute; de quoi il sera par conséquent fort coupable.

Le temps, c'est à savoir depuis une récréation jusqu'à l'autre. Les filles de Sainte-Marie ont parmi elles deux sortes de silences : un, qu'elles appellent le grand silence; et l'autre, le petit silence. Pendant ce grand silence, qui est à dire depuis les prières du soir jusqu'au lendemain après l'oraison du matin, il n'est pas loisible à une sœur de parler à une autre; et cela, voyez-vous, s'observe

---

5. En marge : *Nota* qu'il fut huit jours enfermé en une chambre, où il vécut pendant ce temps-là de pain et d'eau. M'informer du frère Pascal s'il est vrai qu'il ne vécut que de pain et d'eau, afin d'en être plus certain.

exactement et fidèlement. L'autre, qu'elles appellent le petit silence, à la différence de celui que je viens de dire, est celui qu'elles observent depuis l'oraison du matin jusqu'à la fin de la récréation du soir, pendant lequel temps elles se parlent, mais tout bas et pour des choses nécessaires; j'excepte les deux temps de la récréation d'après le dîner et d'après le souper. Mais, hors ce temps-là, elles ne se parlent que pour des choses nécessaires. Elles le font tout bas. Mais ce qui est remarquable parmi elles, c'est que jamais une sœur ne parle à une sœur dans sa chambre sans permission de la supérieure. Voilà, mes frères, comme quoi le silence est gardé parmi elles.

Je sais bien qu'il faut que les officiers aient quelques heures pour pouvoir parler et aviser aux affaires de la maison. Nous prenons le temps immédiatement après l'examen général comme le plus propre et moins incommode et où l'on peut parler des affaires plus facilement, sans être interrompu. Je me suis enquis en d'autres communautés comment on en usait; on m'a dit qu'on ne peut pas s'exempter de cela; c'est une chose nécessaire. Il faudra voir si nous ne pourrions point prendre quelqu'autre heure pendant la journée; néanmoins je vois qu'il est difficile de trouver un autre temps qui soit si facile et si propre pour ce sujet.

Un bon moyen pour faire que chacun garde bien le silence, est de prendre, chacun en son particulier, une résolution ferme de se mettre dans la pratique de cette vertu, et cela à commencer dès demain, voyez-vous, dès demain; qu'un chacun se donne tout de bon à Dieu pour cela.

Un autre moyen auquel il faudra en venir, comme je pense, est que, comme on a mis une personne qui, tous les matins, s'en va par les chambres, pour voir si chacun

est levé et ne s'exempte point de l'oraison de quatre heures et demie, de même il faut que l'on commette quelqu'un de la Compagnie qui aille par toute la maison et qui soit comme un surveillant sur toute la communauté pour voir tout ce qui se passe, et donner avis au supérieur de ce qu'il aura remarqué. Aux Jésuites, un Père va partout; et s'il se trouve quelque chose qui ne va pas bien, il avertit le supérieur, qui ordonne la pénitence. Cette pénitence, écrite sur un billet, est donnée au lecteur de table, qui, à l'entrée du dîner ou du souper, la lit tout haut.

Ce devrait être au sous-assistant à faire cela. Je vous prie, M. Alméras, d'y aviser avec votre sous-assistant et de voir qui l'on nommera pour cela; car, voyez-vous, ce qui est arrivé aux écoliers est un avertissement que Dieu nous fait à nous autres; et la Mission tombera dans ce même inconvénient que les religieux dont je viens de parler, si elle perd le silence; n'en doutez pas.

J'entendais, ces jours passés, de notre chambre, où j'étais avec M. de Saint-Nicolas [6], que l'on faisait ici dans cette salle un bruit avec ces messieurs les ordinands, que l'on parlait si haut que, je vous promets, j'avais grand'peine d'ouïr cela! Autrefois, aux Bons-Enfants, l'on eût ouï une mouche bruire, dans le commencement que nous fûmes appliqués à la conduite de l'ordination. Et d'où vient que cela n'est plus présentement? C'est que nous avons perdu la vertu du silence. O mon Dieu! ô mon Sauveur! redonnez, Seigneur, cette sainte vertu à la petite Compagnie de la Mission! Demandons-la, mes frères, demandons-la instamment à sa divine Majesté [7].

---

6. Hippolyte Féret, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris.

7. En marge : Il donna encore un autre moyen, lequel m'est échappé de la mémoire; quelqu'autre de la Compagnie l'aura recueilli, comme j'espère.

191. — ENTRETIEN DU 23 OCTOBRE 1658

CONSEILS A DE JEUNES ÉTUDIANTS PRÊTS A COMMENCER LEUR PHILOSOPHIE

Les écoliers étant prêts à commencer leur cours de philosophie, sont allés préalablement, conduits par M. Guillot, prêtre de la Compagnie et leur régent, trouver M. Vincent, auquel ils ont, à deux genoux, demandé la bénédiction, laquelle il leur a donnée, lui étant aussi à genoux à son accoutumée. Il leur a fort recommandé de bien étudier en l'esprit que Notre-Seigneur le désire, afin de mieux servir Dieu, et le prochain plus utilement; qu'ils prissent bien garde que l'orgueil ne se saisît de leur cœur par le désir de paraître, d'être estimés, de bien réussir; que plusieurs jeunes hommes qui sortent du noviciat et des séminaires, bien souvent se perdent par là et perdent l'esprit de leur séminaire. Or, pour éviter que ce mal ne vous arrive, mes frères, ne désirez point de bien réussir, d'emporter le prix, de paraître soit en argumentant, soit en défendant, soit en soutenant; mais plutôt souhaitez, désirez et demandez à Notre-Seigneur qu'il vous fasse la grâce d'aimer et pratiquer l'humilité en tout et partout, d'aimer l'abjection de vous-mêmes, de ne chercher ni souhaiter que cela, et surtout d'estimer que, si vous avez quelque chose en vous qui vous rende tant soit peu recommandable, vous le tenez de Dieu, que c'est Dieu qui vous l'a donné. Vivez, mes frères, dans cet esprit-là; tâchez, mes frères, de le conserver, si vous l'avez déjà; et si vous ne l'avez pas, demandez-le instamment à Notre-Seigneur. Que la philosophie que vous allez apprendre vous serve à aimer et servir davantage le bon Dieu, à vous élever à lui par amour, et qu'en

---

Entretien. 191. — Manuscrits des répétitions d'oraison, f° 82.

même temps que vous étudierez la science et philosophi d'Aristote et que vous apprendrez toutes ses divisions vous appreniez celle de Notre-Seigneur et ses maxime et les mettiez en pratique, en sorte que ce que vous ap prendrez serve non pas à vous enfler le cœur, mais mieux servir Dieu et son Eglise. La philosophie ser beaucoup à une personne, lorsqu'on s'en sert comme i faut et en l'esprit que Notre-Seigneur le désire; quanc on fait autrement, elle ne sert qu'à perdre les personne et à leur enfler le cœur.

Benedictio Domini Nostri...

192. — RÉPÉTITION D'ORAISON DE NOVEMBRE 1658

Blâme adressé à un clerc qui avait appelé la Compagnie *saint Compagnie*. — Comment il faut faire oraison. — Triste état de l religion en certains pays. — La Compagnie doit demander à Die le don des langues. — Manière de les apprendre.

Monsieur Vincent reprit, à la répétition de l'oraison un clerc qui, répétant son oraison, avait usé de ce mot en parlant de la Compagnie, *la sainte Compagnie*, lu disant qu'il fallait dire *la Compagnie*, ou *cette Compagnie*, purement et simplement.

Il dit de plus :

Il faudra voir si l'assistant ou le sous-assistant ne seront pas obligés de lire eux-mêmes les points de la méditation, car il me semble que l'on ne se prend pas assez bien à faire l'oraison mentale; on n'entre pas assez en la matière de l'oraison proposée chaque jour. Peut-être cela vient-il de ce que l'on ne comprend pas assez bien les points du sujet que l'on médite. Or, ils pourront en user ainsi et dire : « Mes frères, la méditation tend à cela au premier point, nous méditerons cela; au deuxième, cela; et au troisième, cela. » Et c'est, mes frères, afin

---

Entretien 192. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 83.

que vous puissiez avoir, par ce moyen, une entrée plus facile au sujet de l'oraison qui sera à méditer.

Par exemple, voilà aujourd'hui sur le choix que Notre-Seigneur fit de ses apôtres; eh bien! il y avait tant et tant de belles choses à méditer sur ce sujet! Douze pauvres laboureurs, pauvres pécheurs, qu'il choisit pour convertir et renverser tout le monde, pour ruiner toute l'idolâtrie, etc. Il n'en choisit que douze, et non plus. L'on pouvait considérer en cette méditation le grand besoin qu'a l'Eglise de bons prêtres, de bons ouvriers. Il y en a beaucoup, il est vrai; mais parmi ce nombre il y en a bien qui ne sont pas bons, ni tels qu'ils devraient être pour travailler utilement à la vigne de Notre-Seigneur; il y en a bien de vicieux. Demandez donc à Dieu, mes frères, qu'il ait agréable d'envoyer de bons ouvriers, de bons prêtres à son Eglise, de bons missionnaires en la Compagnie; mais qu'ils soient bons et bien choisis. Voilà ce que nous devions faire dans cette méditation, qui était toute propre à cela.

M. Jolly me mande de Rome qu'il a fait faire la retraite à une trentaine d'écoliers que la Propagation de la Foi à Rome entretient dans un collège et où elle les fait étudier, et qu'il s'en est trouvé un parmi eux qui est de la Moldavie, province voisine de la Hongrie. Ce jeune homme disait à M. Jolly que dans toute sa province, qui est fort grande, il n'y avait que sept ou huit prêtres en tout. Qui a fait cela? L'hérésie. Cela ne devrait-il pas nous encourager, mes frères, à nous donner à Dieu de la bonne manière pour nous rendre utiles, le plus que nous pourrons, à le servir en notre vocation, afin de pouvoir assister ces pauvres gens-là, si la Providence de Dieu nous y appelle?

Monseigneur de la Rochelle [1], lorsqu'il était encore

1. Jacques-Raoul de la Guibourgère.

évêque de Saintes, me disait un jour qu'en ce diocèse-là il ne trouvait que très peu de personnes qui voulussent être d'Eglise et se faire prêtres, et que cela venait de l'hérésie, de laquelle ce diocèse est fort infecté en plusieurs endroits. Les hérétiques, dit-il, avaient tellement rendu méprisable l'état de prêtre qu'à peine en tout son diocèse trouvait-on un enfant qui voulût être d'Eglise; que si l'enfant le voulait bien, le père et la mère l'en empêchaient. Et de fait encore aujourd'hui le séminaire de Saintes n'est composé que de quatre ou cinq séminaristes seulement.

Il est nécessaire que la Compagnie s'affectionne à demander à Dieu le don des langues; c'est ce qu'il donna aux apôtres après qu'il les eut choisis pour ses apôtres, en sorte qu'ils entendaient tous ceux qui leur parlaient, quoique de plusieurs pays et différentes nations; et les apôtres se faisaient pareillement entendre à eux en leur parlant et répondant dans leur propre langage. Demandons à Dieu, mes frères, qu'il nous donne au moins le désir d'apprendre les langues; un chacun doit avoir disposition à cela et la demander à Dieu. Cette grande et sainte Compagnie des Pères jésuites s'y étudie beaucoup, et une des premières choses que font ceux qui sont envoyés en quelque pays dont ils ne savent pas la langue, c'est de s'appliquer à l'apprendre; et ils mettent toute leur principale étude à cela; ils prennent auprès d'eux quelqu'un du pays, ou quelqu'autre qui entend la langue, afin de leur aider. Et c'est ainsi que ceux de la Compagnie qui seront destinés pour les pays étrangers, doivent en user, lorsque Dieu les y appellera.

Notre pauvre, mais bienheureux M. Nacquart en usa de la sorte; car, sitôt qu'il fut arrivé à Madagascar, il prit auprès de lui un Français qui entendait la langue

de cette île-là et commença à l'étudier, à apprendre les noms, puis les pronoms, les verbes, après à conjuguer, et ainsi du reste; en sorte qu'au bout de quatre mois il l'entendait, et se rendit capable de commencer à faire le catéchisme.

Je souhaiterais donc que la Compagnie s'affectionnât à en user de la sorte lorsque l'occasion s'en présentera et que l'on sera envoyé en un lieu où on n'entendra pas la langue. Demandons à Dieu qu'il nous donne cette facilité d'apprendre les langues, puisqu'il a agréable de nous appeler aux mêmes fonctions que les apôtres.

193. — RÉPÉTITION D'ORAISON DU 11 NOVEMBRE 1658

Nouvelles des missionnaires de Pologne. — Dangers que court à Alger le frère Barreau. — Il faut prier pour Toussaint Bourdaise. — Grand acte de charité de saint Martin.

Je recommande aux prières de la Compagnie nos infirmes; je recommande de plus ces messieurs [1] qui ont fait le trajet de mer, non sans danger. Les uns se sont mis dans un gros vaisseau fort, et ceux-là étaient plus en sûreté; les autres dans un autre petit vaisseau, et ils n'ont pas été sans beaucoup de danger, à cause des courses des Turcs qui sont sur cette mer, de Marseille à Gênes et Rome.

Je recommande aussi nos bons Messieurs Desdames et Duperroy. Je reçus hier ou avant-hier de leurs lettres. Ils me mandent que la peste est encore à Varsovie et que, dans leur paroisse de Sainte-Croix, il meurt environ vingt personnes par semaine. Ils m'écrivent en sorte que vous diriez qu'ils sont au-dessus de ces dangers, sans

---

Entretien 193. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 84.

1. En marge : *Nota* que ceux dont il parle ici, ce sont M. Berthe et ceux de la Compagnie qu'il avait menés avec lui pour Gênes et Rome.

qu'il me paraisse, par leurs lettres, qu'ils aient peur le moins du monde.

Je recommande pareillement à vos prières un de nos frères, au sujet d'un grand danger dans lequel il est, causé par un accident qui vient d'arriver; c'est notre bon frère Barreau, qui est à Alger. Voici ce que c'est.

Il y a, à cinquante lieues d'Alger, entre Tunis et Alger, c'est-à-dire environ à mi-chemin de ces deux villes, un bastion occupé par les Français, dans lequel il y avait un gouverneur, avec garnison même; cela fut accordé au roi de France par le Grand Seigneur lors du traité qui fut fait ensemble, moyennant pourtant quelque rétribution que l'on devait payer chaque année à la ville d'Alger. Ce bastion avait été obtenu par le roi de France, afin de favoriser le commerce des chrétiens avec les Arabes et les gens de ces pays-là. Depuis quelques années, l'on n'a point payé ce tribut. Ceux d'Alger, voyant cela, y ont envoyé quatre chaouchs et environ cinquante Maures. Le gouverneur, voyant ces gens qui lui allaient demander de l'argent, ne s'est point mis en peine de cela. Ces chaouchs l'ont menacé et lui ont dit que, s'il ne payait, il viendrait une armée, qui n'était pas loin, et qu'on le ferait bien payer par force. Ce gouverneur, entendant cela, fait mettre sa garnison en armes, se saisit de ces chaouchs, de ces quarante ou cinquante Maures et autres hommes qu'ils avaient avec eux, les lie, les met dans un vaisseau, fait charger tous les meubles qu'il peut et qui étaient dans ce bastion; il les fait, dis-je, charger dans un vaisseau. Cela fait, il sort du bastion avec tout son monde, puis met le feu dedans et s'en va droit en Italie.

Or, je vous donne à penser, mes frères, en quel danger est maintenant notre pauvre frère le consul d'Alger et tant de pauvres chrétiens esclaves français, dont le

nombre approche de dix mille qu'il y a en cette ville d'Alger et des environs. O Sauveur! ô mon Sauveur! que deviendront ces pauvres gens? Que feront-ils? Mais que fera notre pauvre frère, cet homme qui a quitté son pays, sa patrie, ses parents, le lieu de sa naissance, où il pouvait vivre doucement? Et cependant il a quitté tout cela pour Dieu, pour servir Dieu, pour assister son prochain, c'est-à-dire ces pauvres esclaves!

M. Bourdaise, mes frères, M. Bourdaise, qui est si loin et tout seul, et qui, comme vous avez su, a engendré à Jésus-Christ, avec tant de peine et de soin, grand nombre de ces pauvres gens du pays où il est, prions aussi pour lui. M. Bourdaise, êtes-vous encore en vie, ou non? Si vous l'êtes, plaise à Dieu vous vouloir conserver la vie! Si vous êtes au ciel, priez pour nous!

O mes frères, quel bonheur pour la Compagnie d'avoir de si bons sujets, tels que sont tous ces siens serviteurs dont je viens de parler! C'est ainsi, mes frères, c'est en cet état que tous, tant que nous sommes, devons être, à savoir être tout prêts et disposés à tout quitter pour servir Dieu et le prochain, et le prochain, voyez-vous, et le prochain pour l'amour de Dieu.

Voyez saint Martin; ce qu'il a fait, on vient de nous le dire. Ce grand saint, quoique catéchumène, voyant qu'un pauvre lui demandait l'aumône, prit son épée et coupa la moitié de son manteau pour la lui donner; action de charité qui plut tant à Notre-Seigneur, que lui-même lui apparut, la nuit suivante, couvert de cette même moitié de manteau. Et l'Eglise a eu tant d'estime et de vénération pour cette action de charité de saint Martin, qu'elle nous le représente, non pas comme un évêque ou archevêque, quoique ce soit une dignité très relevée, mais elle nous le fait voir à cheval, habillé en soldat, coupant la moitié de son manteau.

Ensuite M. Vincent se leva et finit de la sorte ce petit discours.

194. — RÉPÉTITION D'ORAISON DU 17 NOVEMBRE 1658

Blâme adressé à un prêtre qui avait refusé de répéter son oraison. — Autres reproches. — Sévère pénitence.

M. Vincent ayant appelé un prêtre déjà ancien dans la Compagnie, à savoir de douze ou treize ans de réception, à l'effet de répéter son oraison, ce prêtre s'en étant excusé, M. Vincent lui dit qu'il l'avertissait que ce n'était pas la première fois qu'il s'excusait et refusait de répéter son oraison, et que cela lui était ordinaire; qu'il était bien étrange de se vouloir exempter et s'excuser de faire une chose qui était tant à édification et dont un chacun tirait tant de fruit pour la vertu, telles que sont les répétitions de l'oraison; que les autres le font bien. Nos pauvres frères coadjuteurs, dit-il, vous voyez qu'ils le font aussi tous, peu exceptés, rapportant tout bonnement ce que Dieu leur a donné, qui plus, qui moins, et selon les lumières que sa divine Majesté leur a communiquées. Les écoliers le font, les séminaristes aussi. Si quelquefois quelqu'un s'excuse de n'avoir rien fait dans l'oraison, eh bien! une autre fois Dieu lui donnera quelque chose qu'il dira lorsqu'on lui dira de le faire. Mais vous, Monsieur, vous vous excusez toutes les fois que l'on vous en demande raison.

Et pource que ce prêtre était debout et ne se mettait point à genoux, il lui dit ces paroles : « Monsieur, êtes-vous en état de recevoir l'avertissement qui est à vous faire? » Et alors il se mit à genoux.

M. Vincent avertit aussi ce prêtre de ce que, le vendredi précédent, il s'était absenté de la conférence du

---

Entretien 194. — Manuscrit des répétitions d'oraison, f° 85.

soir, nonobstant qu'on lui eût dit d'y aller, appelant cela une désobéissance formelle.

Et pource que ce prêtre, se voyant averti ainsi publiquement, voulut lui représenter qu'il avait entendu qu'il l'avait dispensé d'y assister ce soir-là, M. Vincent lui répliqua que non, que cela n'était pas vrai, qu'au contraire il lui avait dit : « Allons, Monsieur, allons ! » et que, lorsque le frère qui fait la visite pendant la conférence, lui eut rapporté qu'il était à sa chambre, au lieu d'être à la conférence, il fut fort surpris de cela. Il dit de plus à ce prêtre, qui se voulait ainsi excuser :

Monsieur, on ne doit point parler, ni s'excuser, quand on est averti de quelque chose; mais il ne faut dire mot, s'humilier, recevoir la pénitence qu'on donne et l'accomplir.

Une autre chose dont il l'avertit, c'est qu'il reposait souvent, sous prétexte d'incommodité, et manquait souvent de se trouver à l'oraison.

Il l'avertit de plus que lui, troisième, étant dans le clos de céans, il fit quelqu'action qui était bien incivile pour un prêtre, et que, si quelques externes avaient vu cela, ils auraient eu sujet d'en rester malédifiés; qu'il ne nommerait pas les deux autres qui étaient avec lui.

Il lui dit de plus qu'étant déjà assez ancien dans la maison, il devrait être à exemple; qu'autrefois il l'avait vu si dévot, lors même qu'il était petit garçon; qu'au Mans, où il avait été envoyé, il avait fort bien fait, et ici aussi, et que cependant, depuis environ deux ans, on remarquait qu'il s'était relâché et s'était laissé aller gagner à la paresse.

Peut-être que cela fait peine, dit M. Vincent, de voir qu'étant prêtre, vous deviez être averti de telles fautes et de cette sorte. Mais quoi ! il faut bien avertir des défauts. Notre-Seigneur, lorsqu'il avertissait les apôtres,

tout apôtres qu'ils fussent, comment les avertissait-il? De quelles paroles se servit-il? « Va, Satan, retire-toi de moi [1]! » Voilà comme Notre-Seigneur l'avertit. Ce sont les paroles dont il s'est servi pour cela. Et il l'avertit d'une chose où il y avait, ce semble, bien peu de sujet, car c'est pource que, Notre-Seigneur parlant de sa passion et de ce qu'il devait endurer, saint Pierre crut bien faire en voulant détourner tels discours que Notre-Seigneur leur tenait; et cependant Notre-Seigneur, l'en voulant corriger, se sert du mot de *Satan*, le nommant ainsi.

Les avertissements qui sont marqués dans le droit civil et canonique ne se font et ne sont établis que pour l'édification des chrétiens et afin que chacun ne tombe pas si facilement dans les fautes, ou qu'il s'en corrige, s'il y est tombé; et que les autres qui voient faire ces avertissements prennent garde de ne pas tomber, et, s'ils sont tombés, de s'en corriger et demander pardon à Dieu.

Et afin qu'un chacun sache, dans la Compagnie, qu'il doit être disposé à rendre compte de son oraison, lorsqu'on le priera de le faire, et qu'il ne doit pas s'en excuser, vous, Monsieur, pource que vous êtes plusieurs fois tombé dans ce manquement-là, et afin qu'il vous souvienne à l'avenir de n'y plus retomber, comme aussi dans les autres fautes dont vous venez d'être averti, vous vous abstiendrez aujourd'hui et demain de célébrer la sainte messe. Voilà la pénitence que je vous donne.

---

1. Evangile de saint Marc VIII, 33.

195. — CONFÉRENCE DU 6 DÉCEMBRE 1658

SUR LA FIN DE LA CONGREGATION DE LA MISSION

(Règles communes, chap. I, art. I.)

Mes frères, nous ne nous entretiendrons pas ce soir à la manière accoutumée, qui est manière de conférence, où chacun dit ses pensées sur le sujet proposé. Nous avons pensé qu'il est à propos de nous entretenir de l'explication des règles de la Compagnie; et parce que, misérable que je suis, je ne les observe pas, je crains bien que je ne comprenne pas comme il faut l'importance de cette observance, et par conséquent de ne pouvoir dire quelque chose qui tourne à la gloire de Dieu et qui explique l'esprit de la règle pour la faire connaître. Nous en ferons pourtant un essai et verrons s'il faudra continuer, ou par moi ou par d'autres, et dans la manière que nous commençons.

Il faut lire les règles pour nous entretenir là-dessus.

Et ayant fait approcher la lampe et ouvert le livre :

Voici la première règle, dit-il, par laquelle la raison veut que nous commencions; je la lirai en français, à cause de nos frères qui n'entendent pas le latin.

La Sainte Ecriture nous apprend que Notre-Seigneur Jésus-Christ, ayant été envoyé au monde pour sauver le genre humain, commença premièrement à faire et puis à enseigner. Il a accompli le premier en pratiquant parfaitement toute sorte de vertus, et le second en évangélisant les pauvres et donnant à ses apôtres et à ses disciples la science nécessaire pour la direction des peuples. Et d'autant que la petite Congrégation de la Mission

---

Entretien 195. — Manuscrit des Conférences. Abelly reproduit (*op. cit.*, l. II, chap. V, p. 295 et suiv.), avec des variantes notables, une partie de cette conférence.

désire imiter le même Jésus-Christ Notre-Seigneur selon son petit possible, moyennant sa grâce, tant à l'égard de ses vertus que de ses emplois pour le salut du prochain, il est bien convenable qu'elle se serve de semblables moyens pour s'acquitter dignement de ce pieux dessein. C'est pourquoi sa fin est : 1° de travailler à sa propre perfection, en faisant son possible de pratiquer les vertus que ce souverain Maître a daigné nous enseigner de parole et d'exemple; 2° de prêcher l'Evangile aux pauvres, particulièrement à ceux de la campagne; 3° d'aider les ecclésiastiques à acquérir les sciences et les vertus nécessaires à leur état.

Voilà, mes frères, les premières paroles de nos règles, qui nous font voir le dessein de Dieu sur la Compagnie et comme de toute éternité il a eu l'idée de l'esprit et des services de la même Compagnie. Or, la règle qui est en ces paroles que nous venons d'entendre, si règle on la peut appeler, dit, à la fin de l'article, que la petite Congrégation se doit servir des mêmes moyens que Notre-Seigneur a pratiqués pour répondre à sa vocation, qui sont : 1° de travailler à sa propre perfection; 2° d'évangéliser les pauvres, particulièrement ceux de la campagne; et, en troisième lieu, de servir les ecclésiastiques. Voilà la règle; et en cela on a fait comme aux conciles, où, auparavant de faire le canon, les cardinaux et les prélats donnent la doctrine et mettent en avant non seulement la matière dont ils doivent composer ce canon, mais encore la raison qu'ils ont de le faire. Ce qui précède notre règle dit que Notre-Seigneur, étant venu au monde pour sauver les hommes, a commencé à faire et puis à enseigner. Il a fait l'un en pratiquant toutes les vertus; or, toutes les actions qu'il a faites étaient autant de vertus convenables à un Dieu qui s'était fait homme pour être l'exemple des autres

hommes; et il a pratiqué le second en instruisant le pauvre peuple des vérités divines et en donnant aux apôtres la science nécessaire pour le salut du monde, pour diriger les peuples et les rendre bien heureux.

Le dessein de la Compagnie est d'imiter Notre-Seigneur, autant que de pauvres et chétives personnes le peuvent faire. Que veut dire cela? C'est qu'elle s'est proposé de se conformer à lui en ses conduites, ses actions, ses emplois et ses fins. Comment une personne en peut-elle représenter une autre, si elle n'a les mêmes traits, linéaments, proportions, façons, regards? Cela ne se peut. Il faut donc, si nous nous sommes proposé de nous rendre semblables à ce divin modèle et sentons en nos cœurs ce désir et cette sainte affection, il nous faut, dis-je, tâcher de conformer nos pensées, nos œuvres et nos intentions aux siennes. Il n'est pas seulement *Deus virtutum*, mais il est venu pratiquer toutes les vertus; et comme ses actions et inactions étaient autant de vertus, nous devons aussi nous conformer à cela en tâchant d'être des hommes de vertu, non seulement quant à l'intérieur, mais en agissant au dehors par vertu, en sorte que ce que nous faisons et ne faisons pas, ce soit par ce principe. C'est comme il faut entendre les mots qui précèdent notre règle.

Il a été convenable, mes frères, de commencer ces règles par dire la fin où la Compagnie tend, en quoi et comment elle rendra ses services à Dieu; c'est ainsi qu'en ont usé saint Augustin, saint Benoît et tous ceux qui ont institué des Compagnies; ils ont dit d'abord ce qu'elles ont à faire et ont commencé par la définition de l'Institut. Et ainsi il a été à propos que nous ayons mis à l'entrée de nos règles le blanc ou le but où nous tendons. Si on nous demandait : « Pourquoi êtes-vous à la Mission? » il faudrait reconnaître que c'est

Dieu qui l'a faite, afin que nous travaillions : premièrement, à notre perfection; secondement, au salut des pauvres; et, en troisième lieu, au service des prêtres, et dire : « J'y suis pour cela. » O Messieurs, ô mes frères, que vous semble-t-il de cette fin? Notre-Seigneur pouvait-il nous en donner une plus sainte et plus sanctifiante, plus conforme à sa bonté infinie et plus revenante à sa Providence dans le soin qu'elle a de conduire les hommes à leur salut? Notre fin, c'est donc de travailler à notre perfection, à évangéliser les pauvres et à enseigner la science et les vertus propres aux ecclésiastiques.

Quant au premier, nous y sommes invités par l'Evangile, où les prêtres et tous les chrétiens ont une règle de perfection, non d'une perfection telle quelle, mais semblable à celle du Père éternel. Merveilleux décret du Fils de Dieu! « Soyez parfaits, dit-il [1], comme votre Père céleste est parfait. » Cela tire haut; qui pourra y atteindre? Se perfectionner comme le Père éternel! Cependant voilà la mesure. Mais, parce que tous les chrétiens n'y travaillent pas, Dieu, par quelque conduite que les hommes doivent admirer, voyant cette négligence de la plupart, s'en suscite quelques-uns, qui se donnent à sa divine Majesté, pour entreprendre, avec sa grâce, de se perfectionner eux-mêmes et d'en perfectionner d'autres. Où va cette perfection? A nous rendre agréables aux yeux de Dieu, à avoir la grâce justifiante et à l'avoir incessamment. C'est elle qui fait que nos pensées, paroles et œuvres sont agréables à Dieu; et même ce qu'on laisse à faire, tout lui est agréable. Oh! quel bonheur! oh! quel bonheur à un missionnaire qui fait son capital de se rendre agréable à Dieu, qui travaille

1. Evangile de saint Matthieu V, 48.

à ôter de soi tous les empêchements et à acquérir ce qui lui manque! Ce travail-là nous rend agréables à Dieu. Or sus, Messieurs, cela suppose que travailler à l'acquisition des vertus, c'est travailler à se rendre agréable à Dieu. Il faut donc y travailler incessamment, recevoir grâce pour cela; il faut aller toujours avant, *plus ultra*. Et si, au matin, nous sommes à six degrés, que nous soyons à sept après midi, en faisant nos actions autant parfaites qu'il nous sera possible. Que fait un prêtre et un frère qui le matin s'élève à Dieu pour lui offrir tout ce qu'il fera le jour, en union des actions et des intentions de Notre-Seigneur, qui renonce à la vanité, à la complaisance et à tout intérêt propre? Il fait une action de perfection qui le rend plus agréable à Dieu qu'il n'était le soir précédent. Que fait celui qui, à l'oraison, regarde ses mauvaises inclinations, qui prend des moyens pour les combattre, qui s'excite au regret de ses péchés, qui s'affectionne aux humiliations, à la souffrance et au zèle? Celui-là fait une action de perfection, qui le rend aujourd'hui plus agréable à Dieu qu'il n'était hier. Cela étant ainsi, Messieurs, c'est nous rendre d'autant plus agréables à Dieu que plus parfaitement nous pratiquons les vertus. Voilà à quoi nous porte notre règle. Rendons grâces à Dieu de ce bienheureux sort. O Sauveur! ô mes frères! que nous sommes heureux de nous trouver au chemin de la perfection! Sauveur, faites-nous la grâce d'y marcher droit et d'y marcher sans relâche.

En un mot, où est donc notre perfection? Elle est à bien faire toutes nos actions : 1° comme hommes raisonnables, à bien converser avec le prochain et lui garder la justice; 2° comme chrétiens, à pratiquer les vertus dont Notre-Seigneur nous a donné l'exemple; et enfin, comme missionnaires, à bien faire les œuvres qu'il a

faites, et dans le même esprit, autant que notre infirmité, que Dieu connaît bien, le peut permettre; c'est où il faut tendre. Selon cela, mes frères, un missionnaire qui ne penserait qu'à la science, qu'à bien prêcher, à dire merveille en une province, à émouvoir tout un peuple à la componction et au reste des biens qui se font par les missions, ou, pour mieux dire, par la grâce de Dieu; un tel homme, qui néglige son oraison et les autres exercices de sa règle, est-il missionnaire? Non, il manque au principal, qui est sa propre perfection. Il est bien juste que les personnes appelées à un état de l'importance qu'est celui de servir Dieu dans les manières que nous le servons, et qui ont reçu cette grâce de sa bonté d'avoir répondu à cet appel, se rendent agréables à ses yeux et fassent une particulière profession de lui complaire. L'épouse ne doit-elle pas agréer à son époux, en sorte qu'il n'y ait rien en elle de désagréable?

De plus, nous sommes les entremetteurs pour réconcilier les hommes avec Dieu. Or, pour y réussir, la première chose que nous devons faire est de tâcher de plaire à Dieu, comme, quand on veut négocier vers un grand, un prince ou un roi, on choisit une personne qui lui soit agréable, qui soit écoutée et qui n'ait rien en soi qui puisse empêcher la grâce désirée.

Ainsi donc, Messieurs, il importe que nous travaillions incessamment à la perfection et à bien faire nos actions, afin qu'elles soient selon le bon plaisir de Dieu et que nous soyons, par ce moyen, rendus dignes d'aider les autres. Selon cela, un supérieur en mission, qui néglige les pratiques spirituelles et le bon ordre, qui laisse aller toute chose à la fantaisie d'un chacun et ne fait pas le principal de son propre avancement, manque au premier point de sa règle, qui veut qu'il se perfectionne lui-même. C'est donc une des résolutions à prendre, de nous donner à Dieu pour faire notre prin-

cipal de bien faire nos actions ordinaires dans les circonstances qui les peuvent rendre agréables à Dieu; et voilà notre perfection; autrement, *quid prodest homini si mundum universum lucretur, animae vero suae detrimentum patiatur* [2]? Que nous servira d'avoir fait merveille pour les autres et d'avoir laissé notre âme à l'abandon? Notre-Seigneur s'en allait vaquer à l'oraison en sortant d'avec le peuple et voulait que les apôtres se retirassent, comme lui, à l'écart, après avoir fait les affaires du dehors, pour n'omettre leurs exercices spirituels; et leur perfection a été de bien faire les uns et les autres.

La seconde chose que la règle marque que nous avons à faire, c'est d'instruire les peuples des champs; voilà où nous sommes appelés. Oui, Notre-Seigneur demande de nous que nous évangélisions les pauvres : voilà ce qu'il a fait et ce qu'il veut continuer de faire par nous. Nous avons grand sujet de nous humilier ici, voyant que le Père éternel nous applique aux desseins de son Fils, qui est venu évangéliser les pauvres et qui a donné cela pour marque qu'il était le Fils de Dieu et que le Messie qu'on attendait était venu. Grande obligation que nous avons donc à sa bonté infinie de lui être associés en ce divin emploi et qu'il nous ait choisis entre tant et tant d'autres, plus dignes de cet honneur et plus capables d'y réussir que nous ne sommes!

Mais, Monsieur, nous ne sommes pas seuls à instruire les pauvres gens; les curés font-ils autre chose? Que font les prédicateurs tant dans les villes que dans les champs? Que font-ils aux avents et aux carêmes? Ils prêchent aux pauvres et prêchent mieux que nous. — Cela est vrai, mais il ne se trouve en l'Eglise de Dieu

---

2. Evangile de saint Matthieu XVI, 26.

aucune Compagnie qui ait pour son partage les pauvres et qui se donne toute aux pauvres pour ne jamais prêcher aux grandes villes; c'est de quoi les missionnaires font profession; cela leur est particulier d'être, comme Jésus-Christ, appliqués aux pauvres. Notre vocation donc est une continuation de la sienne, ou, pour le moins, elle lui est rapportante dans ses circonstances. Oh! quel bonheur, mes frères! mais quelles obligations de nous y affectionner!

Un grand motif donc que nous avons pour cela, c'est la grandeur de la chose : faire connaître Dieu aux pauvres, leur annoncer Jésus-Christ, leur dire que le royaume des cieux est proche et qu'il est pour les pauvres. Oh! que cela est grand! Mais que nous soyons appelés pour être consorts et participants aux desseins du Fils de Dieu, cela surpasse notre entendement. Quoi! nous rendre... je n'oserais le dire... tant y a, c'est un office si relevé d'évangéliser les pauvres, que c'est, par excellence, l'office du Fils de Dieu; et nous y sommes appliqués comme des instruments par qui le Fils de Dieu continue de faire du ciel ce qu'il a fait sur la terre. Grand sujet de louer Dieu, mes frères, et de le remercier incessamment de cette grâce!

Un autre motif que nous avons de nous y attacher entièrement, c'est la nécessité. Vous savez, Messieurs, quelle elle est, vous savez l'ignorance du pauvre peuple, qui est presque incroyable, et savez aussi qu'il n'y a point de salut pour les personnes qui ignorent les vérités chrétiennes nécessaires, à savoir selon le sentiment de saint Augustin, de saint Thomas et autres, qui estiment qu'une personne qui ne sait ce que c'est que le Père, ni le Fils, ni le Saint-Esprit, ni l'Incarnation, ni les autres mystères, ne peut se sauver. Et en effet, comment une âme qui ne connaît pas Dieu, ni ne sait ce que Dieu

a fait pour son amour, peut-elle croire, espérer et aimer? Et comment se sauvera-t-elle sans foi, sans espérance et sans amour? Or, Dieu, voyant cette nécessité et les accidents qui, par succession de temps, sont arrivés par la négligence des pasteurs et la naissance des hérésies, qui ont causé un grand déchet à l'Eglise, a voulu, par sa grande miséricorde, remédier à cela par les missionnaires, les ayant envoyés pour mettre ces pauvres gens en état de se sauver.

Il y a d'autres docteurs qui trouvent cette opinion trop rude, quoiqu'elle soit fondée sur ces paroles de Notre-Seigneur : *Haec est vita aeterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum* [3]; c'est la vie éternelle que l'on vous connaisse, seul vrai Dieu, et Jésus-Christ, que vous avez envoyé; d'où l'on peut inférer que ceux qui ne connaîtront l'unité de Dieu, ni la Trinité, ni Jésus-Christ, n'auront point la vie éternelle.

En voilà donc aucuns qui disent qu'on ne se peut sauver sans cette connaissance, et d'autres qui tiennent le contraire. Dans ce doute, ne vaut-il pas mieux suivre l'opinion la plus sûre? *In dubiis tutior pars est tenenda.* Et puis y a-t-il rien de plus digne au monde que d'instruire les ignorants de ces vérités, comme nécessaires à salut? Ne semble-t-il pas qu'il a été de la bonté de Dieu de remédier à ce besoin? O Sauveur! ô mon Seigneur et mon Dieu! vous suscitez une Compagnie pour cela; vous l'avez envoyée aux pauvres et voulez qu'elle vous fasse connaître à eux pour seul vrai Dieu, et Jésus-Christ, que vous avez envoyé au monde, afin que, par ce moyen, ils aient la vie éternelle; c'est ce qui nous doit faire préférer cette application à toutes les condi-

3. Evangile de saint Jean XVII, 3.

tions et les emplois de la terre et nous faire estimer plus heureux. O Dieu! qui le pourra comprendre!

Il y a une autre nécessité d'assister les peuples; c'est à l'égard de ceux qui ne font pas de bonnes confessions et qui retiennent à escient des péchés mortels; car ces gens-là n'en reçoivent point l'absolution, et, mourant en cet état, sont damnés pour jamais. Cependant combien en trouvons-nous qui en retiennent par honte! Ils ne laissent pas d'aller à confesse et de communier; mais de ces bonnes actions ils en font autant de sacrilèges.

J'en ai vu un qui avait un péché horrible, dont il n'avait jamais eu la force de s'accuser. Il arriva que, pendant une maladie qu'il eut, où il était près de mourir, il se confessa à son curé sans dire ce grand péché, et savait bien qu'en ne le disant pas, il faisait un sacrilège et qu'il serait damné s'il mourait comme cela; néanmoins il ne lui voulut jamais dire. Etant revenu en santé, et la mission se faisant proche du lieu où il était, il y vint et se confessa et nous avoua tout ce que je viens de dire.

Or, cela posé, voyez, je vous prie, le sujet que nous avons de louer Dieu de nous avoir envoyés comme un remède à ce malheur et combien nous devons enflammer nos cœurs à l'amour du travail dans l'assistance du pauvre peuple, mais de nous y adonner à bon escient, puisque son besoin est extrême et que Dieu s'attend à nous.

Cela étant, ceux-là font contre la règle qui ne veulent aller en mission, ou qui, après y avoir souffert quelque peine, n'y veulent retourner, ou qui, sentant quelque goût à travailler dans les séminaires d'ecclésiastiques, n'en veulent sortir, ou qui, se plaisant à quelqu'autre emploi, ne le veulent quitter pour aller à celui des missions, qui est tant nécessaire. Certes, c'est chose digne

d'un missionnaire d'avoir et conserver ce désir d'aller aux missions, d'aiguiser cette pointe d'assister le pauvre peuple en la manière que Notre-Seigneur l'assisterait lui-même, s'il était encore sur la terre, et enfin de diriger son intention pour vivre et pour mourir dans ce saint exercice. Voilà ce qu'il faut faire; il ne faut pas que les difficultés nous fassent peur; c'est l'œuvre de Dieu, qui mérite qu'on surmonte les répugnances et qu'on résiste aux tentations. Il en arrive à tous ceux qui veulent suivre Notre-Seigneur; mais quoi! le Fils de Dieu n'y a-t-il pas été sujet? Il a passé par-dessus, et sans doute qu'il nous fera la même grâce, si nous voulons combattre comme lui. Une chose qui nous aidera beaucoup à cela sera de nous rendre indifférents aux emplois.

La troisième fin de notre petit Institut est d'instruire les ecclésiastiques, non seulement aux sciences pour savoir, mais aux vertus pour les pratiquer. Que faites-vous de leur montrer les unes sans les autres? Rien ou presque rien. Il leur faut de la capacité et une bonne vie; sans celle-ci, l'autre est inutile et dangereuse. Nous devons les porter également à toutes les deux, et c'est ce que Dieu demande de nous. Au commencement, nous ne pensions à rien moins qu'à servir les ecclésiastiques, nous pensions à nous et aux pauvres. Le Fils de Dieu, comment commença-t-il? Il se cachait, il semblait qu'il ne pensait qu'à lui, il priait Dieu et ne faisait que des actions particulières; il ne paraissait que cela, et puis il annonce l'Evangile aux pauvres; mais, avec le temps, il fit des apôtres, il prit la peine de les instruire, les avertir et les former, et enfin les anima de son esprit, non pour eux seulement, mais pour tous les peuples de la terre; il leur enseigna aussi toutes les maximes pour faire des prêtres, pour administrer les sacrements et

s'acquitter de leur ministère. Je serais trop long d'en faire le détail. Ainsi, au commencement, la Compagnie ne s'occupait que d'elle et des pauvres; en certaines saisons, elle était retirée en son particulier; et en d'autres, elle allait enseigner les peuples de la campagne. Dieu a permis qu'en nous il n'a paru que cela; mais, dans la plénitude des temps, il nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses et à leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Oh! que cet emploi est haut! qu'il est sublime! oh! qu'il est au-dessus de nous! Qui est-ce qui avait jamais pensé aux exercices des ordinands et des séminaires? Jamais cette entreprise ne nous était tombée dans l'esprit jusqu'à ce que Dieu nous ait signifié que son plaisir était de nous y employer. Il a donc porté la Compagnie à ces emplois sans choix de notre part, et pourtant il demande de nous cette application, mais une application sérieuse, humble, dévote, constante et qui réponde à l'excellence de l'œuvre.

Voilà à peu près, Messieurs, ce que j'avais à vous dire pour l'explication de cette règle. Voyons maintenant les difficultés qu'on y peut trouver. Premièrement, on eût pu demander au Fils de Dieu : « Pourquoi êtes-vous venu? C'est afin d'évangéliser les pauvres. Voilà l'ordre de votre Père; pourquoi donc faites-vous des prêtres? Pourquoi leur donnez-vous pouvoir de consacrer, de lier et de délier, etc.? » On peut dire que venir évangéliser les pauvres ne s'entend pas seulement pour enseigner les mystères nécessaires à salut, mais pour faire les choses prédites et figurées par les prophètes, rendre effectif l'Evangile. Vous savez qu'anciennement Dieu rejeta les prêtres pollus qui avaient profané les choses saintes; il eut en abomination leurs sacrifices et dit qu'il s'en susciterait d'autres, qui, depuis le levant

jusqu'à l'occident et du midi au septentrion, feraient retentir leurs voix et leurs paroles : *In omnem terram exivit sonus eorum* [4]. Et par qui a-t-il accompli cette promesse? Par son Fils Notre-Seigneur, qui a fait des prêtres, qui les a instruits et façonnés et qui leur a donné pouvoir d'en faire d'autres : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos* [5]. Et cela pour faire, par eux, dans tous les siècles ce que lui-même avait fait en sa vie, pour sauver toutes les nations par les instructions et l'administration des sacrements.

On pourra dire en la Compagnie : « Monsieur, je suis au monde pour évangéliser les pauvres, et vous voulez que je travaille aux séminaires; je veux vaquer à ce que je suis venu faire, qui sont des missions à la campagne, et non pas m'enfermer dans une ville pour servir les ecclésiastiques. » Ce serait une tromperie, et grande tromperie, à qui ne voudrait s'appliquer à faire de bons prêtres, et d'autant plus qu'il n'y a rien de plus grand qu'un prêtre, à qui il donne tout pouvoir sur son corps naturel et sur le mystique, le pouvoir de remettre les péchés, etc. O Dieu! quelle puissance! oh! quelle dignité! Cette considération donc nous oblige à servir cet état-là si saint et si relevé.

Mais en voici une autre : c'est la nécessité que l'Eglise a de bons prêtres, qui réparent tant d'ignorance et tant de vices dont la terre est couverte, et qui ôtent cette pauvre Eglise de ce pitoyable état, pour lequel les bonnes âmes doivent pleurer des larmes de sang.

On doute si tous les désordres que nous voyons au monde ne doivent pas être attribués aux prêtres. Ceci pourra scandaliser quelques-uns, mais le sujet requiert que je montre, par la grandeur du mal, l'importance du

---

4. Psaume XVIII, 5.
5. Evangile de saint Jean XX, 21.

remède. On a fait plusieurs conférences sur cette question laquelle on a traitée à fond, pour découvrir les sources de tant de malheurs; mais le résultat a été que l'Eglise n'a de pires ennemis que les prêtres. C'est d'eux que les hérésies sont venues; témoins ces deux hérésiarques Luther et Calvin, qui étaient prêtres; et c'est par les prêtres que les hérétiques ont prévalu, que le vice a régné et que l'ignorance a établi son trône parmi le pauvre peuple; et cela par leur propre dérèglement et faute de s'opposer de toutes leurs forces, selon leurs obligations, à ces trois torrents qui ont inondé la terre.

Quel sacrifice, Messieurs, ne faites-vous pas à Dieu de travailler à leur réformation, en sorte qu'ils vivent conformément à la hauteur et dignité de leur condition et que l'Eglise se relève, par ce moyen, de l'opprobre et de la désolation où elle est!

Monsieur, bon que nous fassions cela, mais à quel propos que nous servions les Filles de la Charité? — Le Fils de Dieu n'est-il pas venu pour évangéliser les pauvres, faire des prêtres, etc.? Oui. N'a-t-il pas agréé que des dames soient entrées en sa compagnie? Oui. Ne les a-t-il pas conduites à la perfection et à l'assistance des pauvres? Oui. Si donc Notre-Seigneur a fait cela, lui qui a tout fait pour notre instruction, ne penserons-nous pas bien faire de le suivre? Est-ce chose qui semble contraire à son procédé de prendre soin de ces filles pour l'assistance des pauvres malades? Les apôtres n'ont-ils pas eu aussi des femmes à gouverner? Vous savez que dès lors il fut dressé des diaconesses, qui ont fait merveille en l'Eglise de Dieu, dont l'office était de ranger les femmes et de leur montrer les cérémonies dans les assemblées, et ainsi Dieu était servi également par l'un et l'autre sexe; et nous penserons que ce n'est pas du fait de la Mission de faire que Notre-Seigneur

soit honoré et servi par tous les deux! Ne sommes-nous pas imitateurs de ce divin Maître, qui ne parut venir au monde que pour les pauvres et qui néanmoins a dirigé une compagnie de femmes? Voyez, Messieurs et mes frères, quelle bénédiction de Dieu de nous trouver en l'état que le Fils du Père éternel s'est trouvé, de diriger des femmes, comme lui, qui rendent service à Dieu et au public dans les meilleures manières que des pauvres filles sont capables de le faire.

Mais à quel propos, me dira quelqu'un, se charger d'un hôpital? Voilà les pauvres du Nom-de-Jésus qui nous détournent; il leur faut aller dire la messe, les instruire, leur administrer les sacrements et tout ensemble l'entretien de la vie? Pourquoi aller sur les frontières distribuer des aumônes, se hasarder à beaucoup de périls et se détourner de nos fonctions? — Eh! Messieurs, peut-on trouver à redire à ces bonnes œuvres sans impiété? Que les prêtres s'appliquent au soin des pauvres, n'a-ce pas été l'office de Notre-Seigneur et de plusieurs grands saints, qui n'ont pas seulement recommandé les pauvres, mais qui les ont eux-mêmes consolés, soulagés et guéris. Les pauvres ne sont-ils pas les membres affligés de Notre-Seigneur? Ne sont-ils pas nos frères? Et si les prêtres les abandonnent, qui voulez-vous qui les assiste? De sorte que, s'il s'en trouve parmi nous qui pensent qu'ils sont à la Mission pour évangéliser les pauvres et non pour les soulager, pour remédier à leurs besoins spirituels et non aux temporels, je réponds que nous les devons assister et faire assister en toutes les manières, par nous et par autrui, si nous voulons entendre ces agréables paroles du souverain Juge des vivants et des morts : « Venez, les bien-aimés de mon Père; possédez le royaume qui vous a été préparé, pource que j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai

été nu, et vous m'avez vêtu; malade, et vous m'avez assisté [6]. » Faire cela, c'est évangéliser par paroles et par œuvres, et c'est le plus parfait, et c'est aussi ce que Notre-Seigneur a pratiqué, et ce que doivent faire ceux qui le représentent sur la terre d'office et de caractère, comme les prêtres; et j'ai ouï dire que ce qui aidait les évêques à se faire saints, c'était l'aumône.

Mais, Monsieur, me dira quelqu'autre, est-ce notre règle de recevoir les fous à Saint-Lazare et de ces esprits fâcheux qui sont de petits démons? Je dirai à celui-là que Notre-Seigneur a voulu être entouré de lunatiques, de démoniaques, de fous, de tentés et de possédés; de tous côtés on les lui amenait pour les délivrer et les guérir, à quoi il tâchait de donner remède. Pourquoi blâmer cela en nous, qui tâchons d'imiter Notre-Seigneur en une chose qu'il a témoignée lui être agréable? S'il a reçu les aliénés et les obsédés, pourquoi ne les recevrons-nous pas? Nous ne les allons pas chercher, on nous les amène; et que savons-nous si sa Providence, qui l'ordonne ainsi, ne se veut pas servir de nous pour remédier à l'infirmité de ces pauvres gens, laquelle il a tant aimée en eux, qu'il semble l'avoir fait passer en lui-même, ayant voulu paraître comme en fureur et délire pour sanctifier en sa personne sacrée cet état-là : *Et tenuerunt eum, dicentes quoniam in furorem versus est* [7]? O mon Sauveur et mon Dieu, faites-nous la grâce de regarder ces choses du même œil que vous les regardez!

Mais des enfants trouvés, pourquoi nous charger de cela? N'avons-nous pas assez d'autres affaires? — Mes

---

6 Evangile de saint Matthieu XXV, 34-36.

7. Evangile de saint Marc III, 21. Cette citation n'est pas textuelle.

frères, souvenons-nous que Notre-Seigneur dit à ses disciples : « Laissez les enfants venir à moi [8] »; et gardons-nous bien d'empêcher qu'ils viennent à nous; autrement, nous lui serons contraires. Quelle amitié n'a-t-il pas témoigné pour les enfants, jusqu'à les prendre entre ses bras et les bénir de ses mains! N'est-ce pas à leur occasion qu'il nous a donné une règle pour notre salut, nous ordonnant de nous faire semblables à eux, si nous voulons entrer au royaume des cieux? Prendre soin des enfants, c'est, en quelque façon, se faire enfant; et prendre soin des enfants trouvés, c'est prendre la place de leurs pères, ou plutôt celle de Dieu, qui a dit que, si la mère venait à oublier son enfant, lui-même ne l'oublierait pas. Si Notre-Seigneur vivait encore parmi les hommes et qu'il vît des enfants abandonnés de père et de mère, comme ceux-ci le sont, croyez-vous, Messieurs, croyez-vous, mes frères, qu'il voulût aussi les abandonner? Ce serait faire injure à sa bonté infinie de s'arrêter à cette pensée, et nous serions infidèles à sa grâce, qui nous a choisis pour la direction de cet hôpital, si nous venions à rejeter la peine que nous y avons [9].

Je vous dis ces difficultés, mes frères, avant qu'elles arrivent, parce qu'il se pourra faire qu'elles arriveront. Je ne puis pas la faire longue; je m'en irai bientôt; mon âge, mes infirmités et les abominations de ma vie ne permettent pas que Dieu me souffre davantage sur la terre. Il pourra donc arriver après ma mort des esprits de contradiction et des personnes lâches qui diront : « A quel propos s'embarrasser du soin de ces hôpitaux? Quel moyen d'assister tant de gens ruinés par les guerres et de les aller trouver chez eux? A quoi bon se charger

---

8. Evangile de saint Marc X, 14.

9. La citation que fait Abelly à la page 127 du livre III (chap. XI, sect. II) semble une rédaction différente de ce passage.

de tant d'affaires et de tant de pauvres? Pourquoi diriger les filles qui servent les malades, et pourquoi perdre notre temps après des insensés? » Il y en aura qui contrediront ces œuvres, n'en doutez pas; et d'autres diront que c'est trop entreprendre d'envoyer aux pays éloignés, aux Indes, en Barbarie. Mais, mon Dieu, mais, mon Seigneur, n'avez-vous pas envoyé saint Thomas aux Indes et les autres apôtres par toute la terre? Ne les avez-vous pas chargés du soin et de la conduite de tous les peuples en général et de beaucoup de personnes et de familles en particulier? N'importe; notre vocation est : *Evangelizare pauperibus* [10].

Nous voulons bien faire mission en ce pays-ci; il y a assez à faire sans aller plus loin; c'est à quoi je veux m'employer; mais des enfants trouvés, mais des vieillards du Nom-de-Jésus et de ces gens enfermés, qu'on ne m'en parle point! — On verra un jour de ces esprits mal faits qui décrieront les biens que Dieu nous a fait embrasser et soutenir avec bénédiction, n'en doutez pas. J'en avertis la Compagnie, afin qu'elle regarde les choses comme elles sont, comme des ouvrages de Dieu, que Dieu nous a confiés, sans que nous nous soyons introduits en pas un, ni que nous ayons aucunement contribué à nous en attirer le soin. Il nous a été donné, ou par ceux en qui réside le pouvoir, ou par la pure nécessité, qui sont les voies par lesquelles Dieu nous a engagés à ces desseins. Aussi chacun pense dans le monde que cette Compagnie est de Dieu, parce qu'on voit qu'elle accourt aux besoins plus pressants et plus délaissés.

Pour tout cela néanmoins on ne laissera pas d'y trouver à redire; je vous en avertis, mes frères, avant que je vous quitte, dans l'esprit que Moïse avertissait les

---

10. Evangile de saint Luc IV, 18.

enfants d'Israël, comme il est dit au Deutéronome. Je m'en vas; vous ne me verrez plus [11]; j'ai connu que plusieurs d'entre vous s'élèveront pour séduire les autres; ils feront ce que je vous défends [12] et ne feront pas ce que je vous recommande de la part de Dieu. Gardez-vous bien de vous laisser surprendre, car, si vous faites comme eux, il vous viendra des maux qui vous détruiront; et, au contraire, si vous observez les œuvres du Seigneur sans en rien retrancher, vous serez bénis de toutes sortes de bénédictions. *Post discessionem meam*, disait saint Paul [13], *venient lupi rapaces*. Après que je m'en serai allé, il viendra des loups ravissants, et d'entre vous se lèveront de faux frères qui annonceront choses perverses et qui vous enseigneront le contraire de ce que je vous ai dit; mais ne les écoutez pas, ce sont de faux prophètes. Il se trouvera de même, mes frères, des carcasses de missionnaires qui tâcheront d'insinuer de fausses maximes pour ruiner, s'ils peuvent, ces fondements de la Compagnie; à ceux-là il faut leur résister.

Je ne sais si je dirai trop en disant ce que saint Benoît disait avant de mourir. Il se trouvait dès lors, dans les maisons qu'il avait instituées, des religieux mécontents qui disaient : « Pourquoi ceci et cela? » qui murmuraient de la conduite et condamnaient des pratiques saintement établies; ce qui étant venu à la connaissance de ce saint abbé, il appréhenda qu'après lui tout se renversât. Que fait-il? Voilà un Ordre où il n'y a point de supérieur général; chaque maison est maîtresse d'elle-même, qui ne reçoit ni visite, ni correction d'aucun autre; il conjure les évêques voisins qui en verront quel-

11. Evangile de saint Jean XVI, 16.
12. Evangile de saint Matthieu XXIV, 11.
13. Livres des Actes XX, 29.

qu'une dans le désordre, de courir sus par réprimandes et par suspension, pour contenir ces moines remuants et dyscoles, jusqu'à réclamer les gentilshommes des environs pour courir sur eux par armes et par la force pour les remettre dans leur devoir. Je ne veux pas dire tout cela, mais seulement, s'il arrivait qu'on proposât ci-après en la Compagnie d'ôter cette pratique, de quitter cet hôpital, de rappeler les ouvriers de Barbarie, de se tenir ici, de n'aller pas là, d'abandonner cet emploi et de ne courir pas aux besoins éloignés, qu'on dise hardiment à ces faux frères : « Messieurs, laissez-nous dans les lois de nos pères, en l'état où nous sommes; Dieu nous y a mis et veut que nous y demeurions. » Tenez ferme.

Mais la Compagnie, diront-ils, est embarrassée d'un tel emploi. — Hélas! si, en l'enfance, elle a soutenu celui-là et porté tous les autres fardeaux, pourquoi n'en viendra-t-elle pas à bout quand elle sera plus forte? « Laissez-nous, leur faut-il dire, laissez-nous en l'état où Notre-Seigneur était sur la terre; nous faisons ce qu'il a fait; ne nous empêchez pas de l'imiter. » Les avertir, voyez-vous, les avertir et ne les écouter pas.

Mais qui sera-ce qui nous détournera de ces biens commencés? Ce seront des esprits libertins, libertins, libertins, qui ne demandent qu'à se divertir, et, pourvu qu'il y ait à dîner, ne se mettent en peine d'autre chose. Qui encore? Ce seront... Il vaut mieux que je ne le dise pas. Ce seront des gens mitonnés (il disait cela en mettant les mains sous ses aisselles, contrefaisant les paresseux), des gens qui n'ont qu'une petite périphérie, qui bornent leur vue et leurs desseins à certaine circonférence où ils s'enferment comme en un point; ils ne veulent sortir de là; et si on leur montre quelque chose au delà et qu'ils s'en approchent pour la considérer, aus-

sitôt ils retournent en leur centre, comme les limaçons en leur coquille.

Nota qu'en disant cela, il faisait de certains gestes de mains et des mouvements de tête, et avec une certaine inflexion de voix dédaigneuse, en sorte que cela exprimait mieux ce qu'il voulait dire que ce qu'il disait.

Et en se récolligeant, il se dit à lui-même :

O misérable, tu es un vieillard semblable à ces gens-là; les petites choses te semblent grandes, et les difficultés te resserrent. Oui, Messieurs, il n'y a pas jusqu'au lever du matin qui ne me paraisse une grande affaire, et les moindres choses fâcheuses me semblent insurmontables. Ce seront donc de petits esprits, des gens comme moi, qui voudront retrancher des pratiques et des occupations de la Compagnie. Donnons-nous à Dieu, Messieurs, à ce qu'il nous fasse la grâce de nous tenir fermes. Tenons bon, mes frères, tenons bon, pour l'amour de Dieu; il sera fidèle à ses promesses, il ne nous abandonnera jamais tandis que nous lui serons bien soumis pour l'accomplissement de ses desseins. Tenons-nous en l'enceinte de notre vocation; travaillons à nous rendre intérieurs, à concevoir de grandes et saintes affections pour le service de Dieu; faisons le bien qui se présente à faire dans les manières que nous avons dites. Je ne dis pas qu'il faille aller à l'infini et embrasser tout indifféremment, mais ce que Dieu nous fait connaître qu'il demande de nous. Nous sommes à lui et non pas à nous; s'il augmente notre travail, il augmentera aussi nos forces. O Sauveur! quel bonheur! O Sauveur, s'il y avait plusieurs paradis, à qui les donneriez-vous, qu'à un missionnaire qui se sera tenu avec révérence à toutes les œuvres que vous lui avez marquées et qui n'a rien rabattu des obligations de son état! C'est ce que nous espérons, mes frères, et que nous demande-

rons à sa divine Majesté; et tous, à cette heure, rendons-lui grâces infinies de nous avoir appelés et choisis pour des fonctions si saintes et sanctifiées par Notre-Seigneur même, qui les a le premier pratiquées. Oh! que de grâces nous avons sujet d'espérer, si nous les pratiquons en son esprit, pour la gloire de son Père et le salut des âmes! *Amen.*

196. — CONFÉRENCE DU 13 DÉCEMBRE 1658

DES MEMBRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION ET DE LEURS EMPLOIS

(Règles communes, chap. 1, art. 2 et 3.)

Mes frères, nous continuerons ce soir l'entretien de nos Règles et achèverons le premier chapitre, qui contient trois articles. Nous parlâmes vendredi passé du premier, et ce soir nous parlerons du second et du troisième. Voici ce qu'ils contiennent :

Cette Congrégation est composée d'ecclésiastiques et de laïques. L'emploi des ecclésiastiques est d'aller, à l'exemple de Notre-Seigneur et de ses disciples, par les villages et petites villes, et y rompre le pain de la parole de Dieu aux petits, en prêchant et catéchisant; les exhorter à faire des confessions générales de toute leur vie passée, et les entendre au tribunal de la pénitence; accorder les différends et les procès; établir la confrérie de la Charité; conduire les séminaires érigés en nos maisons pour les externes et y enseigner; donner les exercices spirituels; faire et diriger les conférences introduites chez nous pour d'autres ecclésiastiques de dehors;

Entretien 196. — Manuscrit des Conférences.

et autres semblables fonctions qui servent et sont conformes à notre Institut.

Et quant aux laïques, leur emploi est d'aider les ecclésiastiques en tous ces ministères, en faisant l'office de Marthe, selon qu'il leur sera prescrit par le supérieur, comme aussi en y contribuant par leurs prières, larmes, mortifications et bons exemples.

Et à ce que cette Congrégation parvienne, moyennant la grâce de Dieu, à la fin qu'elle s'est proposée, elle doit faire son possible de se revêtir de l'esprit de Jésus-Christ, qui paraît principalement dans les maximes évangéliques, dans sa pauvreté, dans sa chasteté, dans son obéissance, dans sa charité vers les malades, dans sa modestie, dans la manière de vivre et d'agir qu'il prescrivit à ses disciples, dans sa conversation, dans ses exercices journaliers de piété, dans ses missions et autres emplois envers les peuples. Toutes lesquelles choses sont contenues dans les chapitres suivants.

Sur le premier de ces deux derniers articles, nous dirons de qui cette Compagnie est composée et quels sont ses emplois pour parvenir à la fin qu'elle s'est proposée, cette Compagnie que Dieu s'est suscitée sur la terre, au temps où nous sommes, pour travailler à sa propre perfection, au salut des peuples de la campagne et à l'avancement de l'état ecclésiastique en la science et en la vertu.

Et au second, nous parlerons du moyen de bien pratiquer tout cela, qui n'est autre que de nous *revêtir de l'esprit de Jésus-Christ*, ainsi que l'article le porte. Pauvre Compagnie! Pauvre Compagnie, qui n'est qu'un corps sans âme, sans cet esprit!

La règle dit donc que la Compagnie doit être composée de deux sortes de gens : premièrement, d'ecclésiastiques, comme prêtres, clercs *in sacris*, et autres qui

ont les ordres mineurs, ou qui, pour être encore au séminaire, sont dans l'attente de les recevoir; et en second lieu, de laïques, qui n'ont aucun ordre, ni prétention d'en avoir; et que tant les uns que les autres travailleront, quoique différemment, au salut des pauvres gens des champs et à l'avancement de l'état ecclésiastique en la piété et en la science.

On demande donc comment les ecclésiastiques et les laïques peuvent s'appliquer à la fin proposée à l'égard du pauvre peuple et du clergé; ce qui se fait par les exercices des missions et par la conduite des séminaires, des exercitants, etc.; car il semble qu'il y ait quelque difficulté que les frères puissent être dits gens appliqués au salut des peuples des champs et à l'instruction des ecclésiastiques, puisqu'ils ne catéchisent ni prêchent, et n'ont ni caractère ni capacité pour telles fonctions; comment donc peuvent-ils contribuer à le faire? Il est pourtant certain, Messieurs, qu'ils le font en un sens. Ils aident à ces emplois, quoiqu'ils ne prêchent, ni enseignent, ni dirigent; et la règle dit vrai quand elle dit qu'ils y contribuent, non toutefois en la manière que font les ecclésiastiques, publiquement et immédiatement, mais en leur façon, en aidant ceux qui, en effet, enseignent, exhortent et administrent les sacrements, etc.; ils y coopèrent par l'exercice de Marthe, car cette sainte avait soin d'apprêter à manger à Notre-Seigneur et de pourvoir à son logement. Ils vont en mission pour soulager les prêtres qui travaillent à gagner les âmes à Dieu, afin que ceux-ci puissent vaquer à ce saint exercice sans en être divertis par leurs propres besoins corporels; et en cette façon, il est vrai de dire que nos frères aident à instruire le peuple, à procurer qu'ils se confessent et que les accords se fassent et que la confrérie de la Charité s'établisse immédiatement, mais en

la manière que les membres inférieurs coopèrent avec les supérieurs à ce que le corps fasse ses fonctions.

Les opérations de l'esprit ne se font pas absolument par l'esprit seul; il est aidé par l'estomac, le foie, le poumon, qui servent à l'entendement, au bon sens et aux autres facultés intellectuelles. Un cadavre ne peut pas faire les fonctions d'un homme vivant, parce qu'il est privé de ces parties-là qui font le sang et la respiration, principes de la vie; mais en un corps animé, en une personne raisonnable, il y a une certaine concavité dans la tête, où les esprits circulent, les images se forment et le raisonnement se fait par le moyen de ses parties inférieures, lesquelles envoient des fumées au cerveau, qui servent à cela.

De même, les frères, qui sont les membres inférieurs de ce corps de la Compagnie, concourent, par leurs travaux corporels, aux opérations spirituelles des prêtres et à la conversion du monde; ils contribuent à donner aux hommes la connaissance de Dieu, à leur donner la foi, à les exciter à la pénitence, à leur administrer les sacrements et à les rendre capables de la vie éternelle; à quoi les prêtres ne pourraient pas vaquer sans les secours qu'ils reçoivent des frères. Cela fait voir la communion qui est dans l'Eglise et dans les communautés, où tous prétendent une même fin, où chacun contribue pour y parvenir, quoique diversement, et où les uns travaillent pour les autres. C'est ce qui a fait dire au saint prophète royal : *Particeps ego sum omnium timentium te et custodientium mandata tua;* je participe à toutes les bonnes œuvres que font ceux qui vous craignent et gardent vos commandements. Comment cela? De la même manière que, dans une société de marchands, dans

---

1. Psaume CXVIII, 63.

le monde, chacun des associés profite selon l'argent qu'il a mis.

Nous avons tous apporté en la Compagnie la résolution d'y vivre et d'y mourir; nous y avons porté tout ce que nous sommes, le corps, l'âme, la volonté, la capacité, l'industrie et le reste. Pourquoi cela? Pour faire ce que Jésus-Christ a fait, pour sauver le monde. Et comment cela? Au moyen de cette liaison qui est entre nous et de l'oblation que nous avons faite de vivre et de mourir en cette société et d'y donner tout ce que nous sommes et tout ce que nous faisons; et de là vient que cette communion entre les missionnaires leur rend tous les profits communs, parce que tous concourent au succès, en sorte que les prêtres ne font pas les conversions seuls, mais les frères y contribuent, selon la règle, par leurs prières, leurs offices et leurs larmes, leurs mortifications et leurs bons exemples. Un homme qui joue des orgues n'en joue pas seul, il est aidé par un second qui souffle l'orgue; celui-ci, à la vérité, ne joue pas; c'est le maître qui touche; mais pourtant, en soufflant, il contribue à l'harmonie; et sans cela l'autre aurait beau remuer les doigts, il ne ferait rien.

Ainsi, Messieurs, soit que les frères servent ceux qui travaillent à l'Evangile, soit qu'ils prient pour la conversion des personnes, soit qu'ils fassent des pénitences, soit qu'ils pleurent et édifient pour la sanctification des ecclésiastiques et des peuples, il se peut dire qu'ils sont participants et coopérateurs du bien qui se fait dans les missions, les séminaires, les ordinations, les retraites, et le reste.

Oh bien! mes frères, vous n'êtes pas des ouvriers immédiats, comme les prêtres, qui ont reçu caractère pour réconcilier les âmes à Dieu et pour célébrer les saints mystères; Dieu ne veut pas recevoir les hosties

par vos mains; et si quelqu'un avait entrepris de sacrifier, comme Saül, ô Jésus! quel sacrilège! ou, si un autre voulait offrir de l'encens, comme Ozias, oh! quel crime! Saül et Ozias étaient rois; ils étaient oints, et cependant l'un fut frappé de la lèpre, pour avoir mis la main à l'encensoir; et l'autre, réprouvé, pour avoir fait l'office de sacrificateur. Tous deux perdirent leurs royaumes, et Samuel, reprenant Saül de sa témérité, lui annonça les malheurs qui lui devaient arriver, qui furent grands, car Dieu, l'ayant maudit, permit qu'il se tuât lui-même par désespoir.

Or, si le Saint-Esprit attribue tous ces châtiments à l'entreprise de ces rois, qui pensaient bien faire, jugez, mes frères, combien l'office des ecclésiastiques est relevé par-dessus toutes les autres dignités de la terre, même de la royauté, et combien vous devez concevoir une haute estime des prêtres, dont le caractère est une participation au sacerdoce éternel du Fils de Dieu, qui leur a donné le pouvoir de sacrifier son propre corps et de le donner en viande, afin que ceux qui en mangeront vivent éternellement.

Oh! certes, après cet honneur qu'ils ont reçu de sa divine Majesté, vous les devez grandement honorer, encore que vous soyez appelés pour contribuer avec eux à la sanctification des âmes, non en faisant ce qu'ils font, mais selon que la règle marque, en la manière que le supérieur l'ordonne, voyez-vous, en la manière que le supérieur l'ordonne. Il en faut venir là, et ne pas passer outre. Vous devez rendre grâces à Dieu de vous trouver en cet état de pouvoir contribuer aux desseins que Jésus-Christ a sur la Compagnie. Heureux êtes-vous de vous trouver en une condition qui, pour être moindre, est la plus assurée! En cela, vous devez louer Dieu de pouvoir aider le prochain de la façon que

l'obéissance vous marquera, sans danger de vanité, parce que vous ne voyez pas bien le bien que vous faites, qui, pour l'ordinaire, est attribué aux prêtres, quoique peut-être vous ayez davantage contribué au fruit de leurs actions publiques par les vôtres secrètes et particulières.

Voici un autre sujet que vous avez, mes frères, de remercier Dieu; c'est de vous avoir appelés en une Compagnie où chacun a pour fin sa propre perfection. Vous êtes donc ici pour travailler à la vôtre. Oh! quelle grâce! oh! quel sujet de vous humilier! C'est en cela que vous pouvez pousser la vertu aussi avant que les prêtres. Et si vous travaillez fidèlement à l'acquisition des vertus, il sera vrai de dire que vous serez en un état parfait. Et s'il y a un prêtre qui y travaille misérablement, comme moi, détestable pécheur, il faut avouer que vous serez aussi plus parfaits que lui, quoique prêtre, quoiqu'ancien, quoique supérieur. D'où vient cela? C'est que la dignité, non plus que l'âge, ne donne pas le mérite à l'homme, mais les œuvres qui le rendent plus semblable à Notre-Seigneur. C'est par elles qu'il se perfectionne; c'est par la pratique des vertus qu'il se sauve. Cela paraît par l'évangile du jugement, où il est dit que Notre-Seigneur mettra à sa droite ceux qui auront travaillé aux vertus et principalement à la vertu de la charité, et que ceux-là seulement entreront au royaume des cieux. C'est donc la pratique des vertus qui nous lie à son amour, et c'est son amour qui vous porte à faire encore des actions de vertu.

Si vous aimez bien Dieu, vous agirez de même. Or, vous pouvez aimer Dieu autant que les prêtres; et une pauvre femmelette, autant que les doctes. Le bon M. Duval me disait un jour : « Monsieur, les pauvres gens contesteront un jour le paradis avec nous et l'em-

porteront, parce qu'il y a une grande différence de leur manière d'aimer Dieu à la nôtre. » Leur amour s'exerce, comme celui de Notre-Seigneur, dans la souffrance, dans les humiliations, dans le travail et dans la conformité au bon plaisir de Dieu. Et le nôtre, si nous en avons, en quoi paraît-il? Que faisons-nous qui approche de ces marques du véritable amour?

Vous savez l'histoire du frère Gilles; elle est assez triviale. Il témoignait à saint Bonaventure un grand désir d'aimer Dieu. Oh! si j'étais savant, disait-il, oh! si j'étais prêtre comme vous, j'aimerais bien Dieu! Et ce saint docteur lui ayant dit que, tout frère qu'il était, sans études et sans ordres, il pouvait autant aimer Dieu que les plus savants constitués en dignité, et qu'une pauvre femmelette le pouvait pareillement. — Quoi! dit-il, un pauvre ignorant comme moi peut être aussi amateur de Dieu que Bonaventure! — Oui. — Alors ce frère, transporté de joie, s'en alla crier : « Courage! vous qui m'entendez, courage! Vous pouvez aimer autant notre grand Dieu que notre Père Bonaventure! »

De sorte, mes frères, que vous pouvez en cela égaler les prêtres; mais cela s'entend toujours, si vous travaillez à bon escient à la vertu et à votre perfection; car, si vous ne le faites pas et qu'au lieu de vous perfectionner selon la règle, vous croupissez dans vos défauts, vous serez à scandale au dedans et au dehors; et par conséquent, au lieu de contribuer au salut des âmes, vous y mettrez en quelque façon empêchement, et, qui plus est, vous perdrez enfin la vôtre. Prenez-y donc bien garde, mes frères.

« Mais, direz-vous, que faut-il faire pour nous perfectionner ainsi? » Je viens de vous le dire : c'est de bien garder vos règles, mais surtout celle qui vous recommande la sainte union et la charité mutuelle entre nous

tous, mais particulièrement entre les ecclésiastiques et vous autres frères, en sorte que nous vivions toujours ensemble en bonne intelligence et parfaite union, comme étant tous membres qui composent un même corps, quoique plus nobles les uns que les autres. L'exemple que j'ai avancé ci-dessus de saint Paul fait voir cette belle union par celle qui est entre le corps humain et ses membres, en ce qu'ils s'accordent si bien ensemble, chacun selon son office, et sans aucune émulation les uns contre les autres. Or, c'est ainsi que nous devons être unis ensemble; c'est ainsi, mes frères, que vous devez vivre avec les ecclésiastiques pour pouvoir vous avancer en la perfection que votre vocation demande de vous.

« Mais quel moyen, dira-t-on, d'avoir et conserver cette sainte union entre nous tous, particulièrement entre les prêtres et les frères? » C'est l'estime et le respect entre les prêtres, entre les frères, et les uns pour les autres. Il ne faut pas nous prendre selon la chair, ni humainement, mais nous regarder comme créatures de Dieu, qui se sont données à Dieu, qui ont renoncé à tout ce qui n'est pas Dieu; et, en cette vue, nous prévenir d'honneur et de bonté les uns les autres, selon l'avis de saint Paul : *Honore invicem praevenientes* [2]. Cela s'entend avec la distinction et préparation requises; car on sait assez que les frères coadjuteurs doivent plus d'honneur aux prêtres que les prêtres à eux. Or, mes frères, vous me demanderez comment vous devez honorer les ecclésiastiques; je dis que vous les devez regarder comme vos pères; et en effet, ce sont les pères qui engendrent, et c'est ce que font les prêtres quand ils remettent les péchés et nous mettent en la grâce de Dieu.

---

2. Epître aux Romains XII, 10.

Et partant, mes frères, donnez-vous bien de garde de vouloir aller jamais de pair avec les prêtres; ne vous mesurez jamais avec eux, et encore moins votre condition avec la leur. Il y a différence comme du ciel à la terre. Ils ont reçu un caractère tout divin et incomparable, une puissance sur le corps de Jésus-Christ que les anges admirent, et le pouvoir de remettre les péchés aux hommes, qui est pour eux un grand sujet d'étonnement et de reconnaissance. Y a-t-il rien de plus grand, mes frères? Y a-t-il dignité pareille? Ce sont vos pères et vos conducteurs en la vie spirituelle. Vous devez vous tenir bas et vous humilier beaucoup à leur égard; vous devez à tous les prêtres un singulier respect et grande obéissance, et notamment au supérieur et aux officiers. Je dis « aux officiers », mes frères, lesquels ont droit de vous ordonner, même de vous donner pénitence, par ordre néanmoins du supérieur, car, s'ils le peuvent faire à l'égard des clercs et même des prêtres, combien plus le peuvent-ils à votre égard! Vous avez des pères en la Compagnie; traitez-les comme tels, avec révérence et soumission, et, en leur présence, ayez le chapeau en la main. N'importe qu'il y ait des imperfections en eux, comme il y en a en moi, misérable, qui suis couvert d'iniquités; ils sont constitués en un état saint et relevé, et partant non seulement dignes de respect et d'honneur, mais d'obéissance, surtout le supérieur et les officiers.

Mes frères, tandis que vous vous tiendrez dans la soumission de vrais enfants, tandis que vous rendrez vos devoirs aux prêtres, Dieu vous bénira; mais, si vous avez la témérité de venir au pair avec eux, qui sont vos pères, vous serez semblables à Satan, qui disait : *In caelum conscendam et similis ero Altissimo*[3]; je monterai

---

3. Isaïe XIV, 13, 14.

dans le ciel et je serai semblable au Tout-Puissant. C'est vouloir s'élever comme le démon quand un laïque se veut égaler aux ecclésiastiques. Le frère est un démon qui veut venir au pair avec un prêtre que Dieu a façonné selon son cœur.

Mes frères, prenez garde à cela; souvenez-vous que, dès lors que vous voudrez juger de tout, vous mêler des affaires et faire à votre fantaisie, vous serez déchus de l'esprit de Dieu; et si quelqu'un tombe en ce malheur, ce ne sera pas un frère de la Mission, mais une carcasse qui fait horreur. Voilà ce que doivent les frères aux prêtres.

Que doivent maintenant les prêtres aux frères? Ils leur doivent l'amour comme à leurs enfants, quoiqu'ils les traitent en frères; ils leur doivent aussi le support et la condescendance, et compassion à leurs infirmités; oui, Messieurs, vous devez aimer les frères franchement et sincèrement; vous devez condescendre et compatir à leurs infirmités. Et voilà le moyen de maintenir la Compagnie dans cette sainte union : que nos frères soient dans le respect et l'obéissance, et que les ecclésiastiques aient partout un véritable amour et support pour nos frères.

Mais comment pourrons-nous conserver cette union entre les prêtres, les clercs et les frères, l'union entre nous tous, comment? Par la grâce de Dieu, elle y est à présent. Que ferons-nous encore pour ne rompre jamais cet aimable et désirable lien de la charité? J'en parlerai pour l'heure succinctement et dirai à la Compagnie que nous en prîmes l'autre jour un bon moyen; et la bonne manière en quoi chacun contribuera est de nous mettre en la pratique des moyens unissant les cœurs, tels que sont ceux que nous venons de dire, savoir l'estime, le respect et la déférence les uns vers les

autres, et, pour cet effet, combattre incessamment les vices contraires et particulièrement celui de la détraction, et nous en entretenir de temps en temps dans nos conférences, comme nous fîmes dernièrement de la même détraction, vice qui est la source de la division et le poison des communautés. Et partant, si nous voulons conserver cette union, il faut nécessairement bannir de la Compagnie ce maudit vice. Il est bien vrai que, par la grâce de Dieu, vous lui avez donné la chasse, en sorte qu'il n'en paraît plus rien, ou presque rien; mais il faut se donner de garde qu'il ne revienne, et, pour cela, être fidèles à pratiquer les moyens que nous avons résolu de prendre. Voyez-vous, Messieurs, si nous nous établissons bien là dedans, assurez-vous que nous sommes en voie non seulement de bien conserver cette union, mais encore de nous perfectionner. Dieu bénira cette Compagnie, quoique composée de je ne sais qui, de pauvres gens pour la plupart. Espérons qu'elle servira Dieu pour l'amour de Dieu même, comme ce joueur de luth dont la lecture de table parlait hier, qui, pour être sourd, ne prenait point d'autre plaisir en sa belle harmonie que de plaire à son prince qui l'écoutait. Espérons donc que sa divine bonté, par des manières imperceptibles, s'il ne se trouve point parmi nous des médisances, ni des contumélies, établira ce moyen pour maintenir la Compagnie en la voie de sa perfection, et que les prêtres et les frères y feront progrès.

O bienheureuses règles, qui chassent de la Compagnie ce défaut si contraire à notre avancement à la vertu! Si quelquefois, par fragilité humaine, nous y manquons, le remède est de se mettre aussitôt à genoux et d'en demander pardon à Dieu et à la Compagnie. Et par la grâce de Dieu, il y en a qui sont dans cette sainte pratique; ce qui ne contribue pas peu à l'amen-

dement de ces deux vices; et il me semble que je vois cet amendement. Et voilà le second moyen qui conservera la Compagnie dans l'esprit de la règle.

Enfin, pour le dire en un mot, un souverain moyen de nous maintenir en cette union, c'est l'humilité. Qu'on fasse l'anatomie des antipathies et dissentiments, on trouvera que cela vient d'émulation. Quelqu'un réussit-il en la prédication ou en ses emplois, il se complaît là dedans il prend un garbe[4] un peu élevé, il s'en fait accroire. Qu'arrive-t-il? On l'en mésestime, on l'humilie, on ne peut supporter un homme qui s'élève; et voilà un sujet de division. Le contraire donc est une source de paix et d'union, à savoir de nous humilier, de vouloir qu'on sache que nous sommes les pires, et, s'il nous semble que nous avons réussi, reconnaître aussitôt notre impuissance au bien et notre pente au mal par l'expérience de nos propres défauts. Nous n'en trouverons que trop pour nous persuader que nous nous trompons, que nous ne sommes capables que de tout gâter, nous rendre à nos yeux les plus misérables, et aimer en effet d'être méprisés. Si nous avons de la bonne opinion et de bons sentiments, que ce soit pour le prochain et rien pour nous; que les prêtres anciens se réfèrent les uns aux autres l'estime et le bon succès; que les clercs se mettent au-dessous les uns des autres, et que les frères s'assujettissent au moindre, selon le conseil du prince des apôtres : « Soumettez-vous à toute créature pour l'amour de Dieu[5]. » Il n'y paraîtra plus rien que d'aimable et de bien ordonné.

Je pourrais dire d'autres choses sur ce sujet, mais en voilà bien assez pour vous faire voir l'importance qu'il

---

4. *Garbe*, fanfaronnade.
5. Première épître de saint Pierre II, 13.

y a que les prêtres et les frères soient bien unis ensemble par une vraie charité, en la manière que nous venons de dire, s'ils veulent utilement et méritoirement coopérer avec les prêtres au salut des âmes par les moyens que la règle ordonne. Je me suis beaucoup étendu sur ce point, pource qu'il m'a semblé bien important.

Venons maintenant au second, qui ne sera pas long, et voyons quel est le moyen que la règle nous marque pour parvenir à la fin qu'elle nous propose; lisons les propres termes de cet article : *Et à ce que cette Congrégation parvienne, moyennant la grâce de Dieu, à la fin qu'elle s'est proposée, elle doit faire son possible pour se revêtir de l'esprit de Jésus-Christ*, etc. Nous avons dit que tant les frères que les prêtres sont également obligés à travailler à leur propre perfection; mais, pour ce qui regarde le salut des pauvres gens et l'avancement des ecclésiastiques, ce n'est pas de même, parce que c'est le propre des prêtres de prêcher, catéchiser, travailler aux accommodements, à l'établissement de la confrérie de la Charité, au service des séminaires, ordinations et le reste des emplois vers le prochain. Cela parle de soi. Mais le fait des frères est seulement de leur donner moyen de vaquer à cela en faisant l'office de Marthe et contribuant par les autres moyens que nous avons spécifiés.

La règle dit donc que, pour faire cela, aussi bien que pour tendre à sa perfection, il faut se revêtir de l'esprit de Jésus-Christ. O Sauveur! ô Messieurs! que voilà un grand affaire, se revêtir de l'esprit de Jésus-Christ! Ceci veut dire que pour nous perfectionner et assister utilement les peuples, pour bien servir les ecclésiastiques, il nous faut travailler à imiter la perfection de Jésus-Christ et tâcher d'y parvenir. Cela dit aussi que par nous-mêmes nous n'y pouvons rien. Il faut se rem-

plir et être animé de cet esprit de Jésus-Christ. Pour bien entendre ceci, il faut savoir que son esprit est répandu dans tous les chrétiens qui vivent selon les règles du christianisme; leurs actions et leurs œuvres sont parsemées de l'esprit de Dieu, de sorte que Dieu a suscité la Compagnie, et vous le voyez bien, pour agir de même. Elle a toujours eu de l'amour pour les maximes chrétiennes et a désiré se revêtir de l'esprit de l'Evangile, pour vivre et pour opérer ainsi que Notre-Seigneur a vécu et pour faire que son esprit paraisse en toute la Compagnie et en chaque missionnaire, en toutes ses œuvres en général et en chacune en particulier.

Mais quel est cet esprit-là ainsi répandu? Quand on dit : « L'esprit de Notre-Seigneur est en telle personne ou en telles actions », comment cela s'entend-il? Est-ce que le Saint-Esprit même s'est répandu en elles? Oui, le Saint-Esprit, quant à sa personne, se répand dans les justes et habite personnellement en eux. Quand on dit que le Saint-Esprit opère en quelqu'un, cela s'entend que cet Esprit, résidant en cette personne, lui donne les mêmes inclinations et dispositions que Jésus-Christ avait sur la terre, et elles le font agir de même, je ne dis pas d'une égale perfection, mais selon la mesure des dons de ce divin Esprit.

Mais qu'est-ce que l'esprit de Notre-Seigneur? C'est un esprit de parfaite charité, rempli d'une merveilleuse estime de la divinité et d'un désir infini de l'honorer dignement, une connaissance des grandeurs de son Père pour les admirer et les extoller incessamment. Il en a une si haute estime qu'il lui faisait hommage de toutes les choses qui étaient en sa personne sacrée et qui en sortaient; il lui attribuait tout; il ne voulait pas dire que sa doctrine fût sa doctrine, mais il la référait à son Père :

Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me Patris[6]. Y a-t-il une plus haute estime que celle du Fils, qui est égal au Père et qui pourtant reconnaît le Père pour l'auteur et seul principe de tout le bien qui est en lui? Et son amour, quel était-il? Oh! quel amour! O mon Sauveur, quel amour n'avez-vous pas porté à votre Père! En pouvait-il avoir un plus grand, mes frères, que de s'anéantir pour lui? Car saint Paul, parlant de la naissance du Fils de Dieu sur la terre, dit qu'il s'est anéanti. En pouvait-il témoigner un plus grand qu'en mourant par amour de la manière qu'il est mort? O amour de mon Sauveur! ô amour! vous étiez incomparablement plus grand que les anges n'ont pu comprendre et ne comprendront jamais!

Ses humiliations n'étaient qu'amour, son travail qu'amour, ses souffrances qu'amour, ses oraisons qu'amour, et toutes ses opérations intérieures et extérieures n'étaient que des actes réitérés de son amour. Son amour lui a donné un grand mépris du monde, mépris de l'esprit du monde, mépris des biens, mépris des plaisirs et mépris des honneurs.

Voilà une description de l'esprit de Notre-Seigneur, duquel nous devons être revêtus, qui est, en un mot, d'avoir toujours une grande estime et un grand amour pour Dieu. Il en était si plein qu'il ne faisait rien de par lui-même, ni pour se satisfaire : *Quae placita sunt ei facio semper;* je fais toujours la volonté de mon Père; je fais toujours les actions et les œuvres qui lui sont agréables. Et comme c'est par la volonté du Père que le Fils éternel méprisait le monde, les biens, les plaisirs et les honneurs, ainsi c'est en les méprisant comme lui que nous entrerons en son esprit.

Selon cela, mes frères, nous devons travailler à l'es-

---

6. Evangile de saint Jean VII, 16.
7. Evangile de saint Jean VIII, 29.

time de Dieu et tâcher d'en concevoir une grande et grande estime. Oh! si nous avions la vue assez subtile pour pénétrer un peu dans l'infini de son excellence, ô mon Dieu, ô mes frères, que nous en rapporterions de hauts sentiments! Nous dirions, comme saint Paul, que les yeux n'ont jamais vu, ni les oreilles ouï, ni l'esprit compris rien de pareil. C'est un abîme de douceur, un être souverain et éternellement glorieux, un bien infini qui comprend tous les biens; tout y est incompréhensible. Or, la connaissance que nous avons, qu'il est au-dessus de tout entendement, nous doit suffire pour nous le faire estimer infiniment. Et cette estime doit nous faire anéantir en sa présence et nous faire parler de sa suprême majesté avec un grand sentiment d'humilité, de révérence et de soumission; et à proportion que nous l'estimerons, nous l'aimerons; et cette estime et cet amour nous donneront un désir continuel de faire toujours sa sainte volonté, une soigneuse application pour ne rien faire contre et un grand éloignement des choses de la terre; ils nous feront mépriser les biens.

Mon Dieu, conservez en nos cœurs une sainte aversion pour eux et pour les plaisirs périssables, que nous n'en cherchions jamais aucun, et que nous évitions soigneusement les propres satisfactions où la nature se porte imperceptiblement, comme de vouloir que les autres s'accommodent à nous, que tout nous succède, que tout nous rie. O Sauveur, enseignez-nous à porter nos plaisirs en vous, à aimer ce que vous avez aimé et à nous plaire en ce qui vous plaît.

O mon Dieu! la nécessité nous oblige à avoir de ces biens périssables et à conserver à la Compagnie ce que Notre-Seigneur y a mis; mais nous devons nous y appliquer comme Dieu même s'applique à produire et à

conserver les choses temporelles pour l'ornement du monde et la nourriture de ses créatures, en sorte qu'il a soin de pourvoir jusqu'à un ciron; ce qui n'empêche pas ses opérations intérieures, par lesquelles il engendre son Fils et produit le Saint-Esprit; il fait celles-ci et n'omet pas les autres. Comme c'est donc le plaisir de Dieu de pourvoir d'aliments les plantes, les animaux et les hommes, ceux qui ont charge en ce petit univers de la Compagnie doivent aussi pourvoir aux besoins des particuliers qui la composent. Il le faut bien, mon Dieu; autrement, tout ce que votre Providence a donné pour leur entretien se perdrait, votre service cesserait, et nous ne pourrions pas aller gratuitement évangéliser les pauvres.

Permettez donc, mon Dieu, que, pour continuer nos exercices à votre gloire, nous vaquions à la conservation du temporel, mais que cela se fasse en sorte que notre esprit n'en soit point contaminé, ni la justice blessée, ni nos cœurs embarrassés. O Sauveur, ôtez l'esprit d'avarice de la Compagnie, donnez-lui seulement celui de pourvoir aux nécessités de la vie et d'y pourvoir, Seigneur, comme vous pourvoyez à celles de tous les peuples de la terre et jusqu'aux moindres animaux, avec une attention générale et particulière, sans que ces œuvres extérieures vous détournent un seul instant des applications éternelles et admirablement fécondes que vous avez au dedans de vous. Que les supérieurs et les officiers de la Compagnie fassent de même, qu'ils se portent avec vigilance au soin des affaires, qu'ils fournissent à tout le corps et à chaque membre ce qui convient, sans se départir de la vie intérieure et de l'union cordiale qu'ils doivent avoir avec vous.

Quant aux honneurs, ô Dieu, délivrez-nous de cette fumée d'enfer, éloignez de nous cette convoitise dam-

nable qui a chassé les anges du paradis et qui fait devenir les hommes démons; cet insatiable désir de l'honneur qui fait avoir bonne opinion de soi, de tout ce qu'on fait, qui donne de la mésestime pour les autres et porte le superbe à s'élever comme un dragon. C'est un monstre subtil et venimeux qui se fourre partout et qui infecte de son haleine puante les âmes les plus retirées. Ce démon est toujours rôdant à l'entour des communautés et des personnes qui approchent plus de la sainteté, cherchant à les dévorer; c'est à elles particulièrement que le diable en a, pour les remplir d'estime et de propre satisfaction, et peu à peu leur donner de la peine à se soumettre, et enfin les réduire à ne suivre que leurs fausses lumières, pour les faire tomber ensuite en quelque précipice. Et voilà le malheur! O malheur, que tu es grand!

Oh bien! mes frères, voilà ce que nous avons à vous dire en général touchant l'esprit de Jésus-Christ; il resterait maintenant à vous en parler en détail sur ce que la règle en marque, mais, l'heure étant passée, nous nous contenterons de vous dire pour le présent que cette estime et amour de Dieu, et la conformité à sa sainte volonté, et le mépris du monde et de soi-même, que nous devons imiter en Jésus-Christ pour être revêtus de son esprit, ne sauraient mieux paraître en nous, que par la pratique des vertus qui ont particulièrement éclaté en Notre-Seigneur vivant sur la terre, à savoir celles qui sont comprises dans ses maximes, dans sa pauvreté, chasteté et obéissance, dans sa charité vers les malades, etc., si bien que, si nous nous mettons à imiter Notre-Seigneur dans la pratique de tout cela, et selon que les autres règles portent, nous devons espérer que nous serons revêtus de son esprit.

Plaise à Dieu nous faire la grâce de conformer tou-

jours nos conduites à ses conduites et nos sentiments aux siens, qu'il tienne nos lampes allumées en sa présence et nos cœurs toujours tendant à son amour et toujours appliqués à se revêtir davantage de Jésus-Christ en la manière que nous venons de montrer ! Tous les baptisés sont revêtus de son esprit, mais tous n'en font pas les œuvres. Chacun donc doit tendre à se conformer à Notre-Seigneur, à s'éloigner des maximes du monde, à se lier d'affection et de pratique aux exemples du Fils de Dieu, qui s'est fait homme comme nous, afin que nous soyons non seulement sauvés, mais sauveurs, comme lui ; cela s'entend, en coopérant avec lui au salut des âmes.

Souvenons-nous, Messieurs et mes frères, que ce bonheur et cet honneur ne nous arriveront point, si nous ne travaillons à conserver la sainte union que nous vous avons tant recommandée ; et, à cet effet, vous servir des moyens que nous vous en avons marqués, particulièrement l'estime et le respect entre nous mutuellement, et surtout la sainte humilité et la fuite de la médisance et contumélie. Mais en vain travaillerons-nous pour jouir de ce bien-là, si Dieu ne nous y assiste lui-même. Ne voulez-vous pas bien, mes frères, que nous lui demandions à présent qu'il nous fasse cette grâce et que nous fassions tous demain oraison pour nous animer de ce désir de lui ressembler en nos pensées, en nos paroles et en nos actions, et enfin mettre en pratique le reste que je viens de vous recommander ? Je ne doute pas que vous ne soyez déjà tous résolus à le faire, mais il faut se fortifier dans cette résolution par de fréquentes prières et nouvelles affections. Oh ! puisqu'il a plu à Dieu nous proposer cela, il ne manquera pas d'être fidèle à sa promesse, car il a dit que nous ferons les œuvres qu'il a faites, et encore de plus grandes. Voilà enfin ce que je

puis vous dire, à cette heure, pour l'explication de cette règle et de la précédente.

197. — CONFÉRENCE DU 14 FÉVRIER 1659

DES MAXIMES ÉVANGÉLIQUES

(Règles communes, chap. II, art. I.)

Mes frères, on a donné pour sujet de conférence celui de l'emploi du temps. Hier au soir, parlant de cela, M. Gicquel [1] et moi, je doutais si je pourrais exercer votre patience ce soir, mais, m'étant trouvé moins incommodé, j'ai pensé, *in nomine Domini*, de vous entretenir sur le second chapitre de nos règles et de différer celui de l'emploi du temps à un autre jour.

Jusqu'à présent, mes frères, on vous a entretenus de la fin de la Compagnie, qui est de travailler premièrement et devant toutes choses à sa propre perfection, à sa propre perfection (il a répété ces mots d'un ton grave et posé pour en inculquer le sentiment à la Compagnie); et cela, en imitant les vertus que Notre-Seigneur nous a enseignées par son exemple et par ses paroles. Il nous faut donc avoir ce divin tableau devant les yeux. Secondement, d'assister les pauvres gens des champs, les instruire des vertus chrétiennes, les exhorter à une bonne vie, les aider à faire une bonne confession générale, et le reste. Troisièmement, de servir l'état ecclésiastique selon notre pauvreté, selon le peu de science et de vertu que nous avons; et quoique ces messieurs en aient plus que nous, pourtant nous devons les en entretenir.

La règle dit ensuite que la Compagnie est composée

Entretien 197. — Manuscrit des Conférences.
1. Sous-assistant de la maison.

d'ecclésiastiques et de laïques; que l'office des premiers est de s'en aller de village en village évangéliser les pauvres, de diriger des séminaires et des conférences et vaquer aux autres œuvres que la Compagnie a coutume d'exercer vers le prochain.

Quant aux frères, leur office est celui de Marthe, qui consiste à travailler corporellement à l'entour des ecclésiastiques, et de contribuer à leurs fonctions spirituelles par leurs prières, larmes, mortifications et bons exemples. On a dit que l'esprit de Jésus-Christ est nécessaire aux uns et aux autres pour s'acquitter utilement de leurs obligations; car qu'est-ce que l'esprit de l'homme, que misère et que vanité? Il faut donc être animé de son esprit pour faire les opérations marquées par nos règles. Or, pour connaître et pour avoir cet esprit, on a dit que les articles suivants montreront en quoi ils consistent et les moyens de l'acquérir.

Lisons le chapitre qui est le second du petit livret de nos règles; voici ce qu'il dit :

Avant toutes choses, un chacun tâchera de se bien établir dans cette vérité, que la doctrine de Jésus-Christ ne peut jamais tromper, au lieu que celle du monde porte toujours à faux, Jésus-Christ nous assurant lui-même que celle-ci est semblable à une maison bâtie sur le sable, et la sienne à un bâtiment fondé sur la pierre ferme; et partant la Congrégation fera profession d'agir toujours conformément à la doctrine de Jésus-Christ, et non jamais selon les maximes du monde; et pour ce faire, elle accomplira particulièrement ce qui suit.

Il faut donc poser pour fondement que la doctrine de Jésus-Christ fait ce qu'elle dit et que celle du monde ne donne jamais ce qu'elle promet; que ceux qui font ce que Jésus-Christ enseigne bâtissent sur le roc, que

l'inondation des eaux, ni l'impétuosité des vents ne peuvent ébranler; et que ceux qui ne font pas ce qu'il ordonne sont semblables à celui qui a bâti sa maison sur le sable mouvant, que le premier orage met à bas. Donc qui dit doctrine de Jésus-Christ dit un rocher inébranlable, il dit des vérités éternelles qui sont suivies infailliblement de leurs effets, en sorte que le ciel se renverserait plutôt que la doctrine de Jésus-Christ manquât. C'est pourquoi la règle conclut qu'il faut que la Compagnie fasse profession d'embrasser toujours et de pratiquer la doctrine de Jésus-Christ, et jamais celle du monde, et qu'en ce faisant, elle se remplira et se revêtira de Jésus-Christ.

Pour bien expliquer cette règle et, par même moyen, nous en faire tirer du fruit, nous y tiendrons l'ordre de traiter les choses que nous avons déjà gardé en l'explication de quelques-uns des articles précédents, et que nous observerons peut-être à l'égard de quelques autres qui suivent, si le sujet nous y oblige, comme celui d'aujourd'hui. Nous vous dirons donc en quoi consiste la doctrine de Jésus-Christ et ce qu'on entend par celle du monde; 2° nous apporterons quelques motifs pour nous y affectionner; 3° nous donnerons quelques moyens de la mettre en pratique.

Quant au premier point, la doctrine de Jésus-Christ est ainsi définie : une loi divine positive, donnée à tous les hommes par Jésus-Christ, législateur, précepteur des mœurs, instituteur du Saint Sacrifice et des sacrements nouveaux. Voilà la définition. Or, à proprement parler, une loi oblige à la garder. Mais il faut savoir que cette doctrine de Jésus-Christ consiste en commandements et en conseils, qu'on appelle de l'Evangile. Les commandements obligent l'entendement et la volonté, comme celui-ci : *Hoc est praeceptum meum, ut diligatis invi-*

cem [2]; c'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres. Cette partie est une loi coactive qui commande; mais l'autre partie n'est pas coactive, c'est une loi de direction, qui nous propose les conseils évangéliques pour la perfection, telle qu'est celui-ci : « Vendez ce que vous possédez et donnez-en l'aumône [3]. » C'est bien une loi divine et positive qui est expliquée et proposée à tous les hommes pour l'embrasser chacun selon sa condition et selon les dispositions et l'attrait qu'on y a; mais elle n'oblige pas sous peine de péché à la pratiquer, quoique tous soient tenus à la respecter; en sorte qu'ils pécheraient s'ils la méprisaient. Or, cette doctrine ou loi de Jésus-Christ est contenue au Nouveau Testament, tant à l'égard de ce qu'il nous a enseigné par les apôtres, par voie d'inspiration, que par lui-même, chez les évangélistes, où il nous a parlé de vive voix.

Pour mieux entendre ceci, il faut savoir que le Nouveau Testament se divise premièrement en l'explication de la Sainte Ecriture et l'amplification d'icelle pour l'instruction et la bonne vie du peuple; elle se divise secondement en l'institution du Saint Sacrifice, des sacrements et des ordres que Jésus-Christ a établis; et, en troisième lieu, se partage en doctrine préceptive, qui commande, et en la directive ou de direction, qui conseille, qui est ce que nous appelons *conseils évangéliques*. Or, c'est principalement de cette troisième sorte de doctrine évangélique, tant préceptive que directive, dont nous entendons parler en cet entretien et dont la règle fait mention C'est aussi ce que nous appelons *maximes évangéliques*.

Je sais bien que, à proprement parler, les maximes,

---

2. Evangile de saint Jean XV, 12.
3. Evangile de saint Matthieu XIX, 21.

qu'on appelle autrement axiomes, sont certains principes qui n'ont point de preuves, desquels on tire des conséquences concluantes; mais, communément parlant, on les prend non seulement pour les premiers principes, mais encore pour les conclusions qu'on en infère, soit médiatement, soit immédiatement, et même pour des sentences et dits notables, qui tendent, ou directement, ou indirectement, à la pratique de quelque vertu, ou à la fuite de quelque vice. Or, c'est en tous ces sens-là que nous prenons le mot de *maxime* et que nous avons intitulé ce chapitre de nos règles : *Des maximes évangéliques.*

Mais quelles sont ces maximes-là? Il y en a un grand nombre dans le Nouveau Testament, mais les principales et fondamentales sont celles qui sont spécifiées dans le sermon que Notre-Seigneur fit sur la montagne, qui commence : « Bienheureux sont les pauvres d'esprit [4]. » Lequel sermon contient le 5e, 6e et 7e chapitres de saint Matthieu. Prenons pour exemple celle-ci, qui est des fondamentales : « Allez, faites à votre prochain le même traitement que vous voulez qu'il vous soit fait [5]. » Cette maxime est la base de la morale, et on peut sur ce principe régler toutes les actions de la justice séculière; c'est sur quoi Justinien a établi ses lois et les jurisconsultes ont réglé le droit civil et canonique. Et comme toute conclusion qui se tire d'un ou de plusieurs principes doit montrer assurément ce qu'ils ordonnent pour la pratique de la vertu, ou défendent pour la fuite du vice, ainsi de ces maximes évangéliques on tire des conséquences certaines, qui portent, selon le dessein de Notre-Seigneur, non seulement à fuir le mal et à faire

4. Evangile de saint Matthieu V, 3.
5. *Ibid*, VII, 12.

le bien, mais encore à procurer la plus grande gloire de Dieu son Père et acquérir la perfection chrétienne.

Pour donner une plus grande intelligence de ces maximes et mieux distinguer celles qui obligent d'avec celles qui n'obligent pas, il est à propos d'ajouter ici qu'il y en a qui obligent à l'observance d'icelles, comme sont celles-ci: « Gardez-vous de toute avarice [6] », « Faites pénitence [7] », pource que ce sont commandements absolus. D'autres n'y obligent, selon saint Thomas, sinon *quoad praeparationem animi*, c'est-à-dire à être en disposition de les recevoir dans la nécessité, quand elles leur seront proposées et qu'ils en auront le pouvoir, comme est celle-ci : « Faites du bien à ceux qui vous haïssent [8]. » Il y en a d autres qui sont purement conseils, telle qu'est celle-ci : « Vendez tout ce que vous possédez, et donnez-le en aumône [9] » ; car Notre-Seigneur n'oblige personne à vendre tout son bien pour le donner aux pauvres; ce n'est que pour une plus grande perfection. Enfin il y en a d'autres qui sont aussi purs conseils évangéliques et qui néanmoins obligent quelquefois à les observer pour être devenus préceptes; et cela arrive quand on a voué de les garder en faisant vœu de pauvreté, chasteté et obéissance, parce que les conseils évangéliques se réfèrent et se réduisent à ces trois vertus, n'y en ayant aucun qui ne regarde ou la pauvreté ou la chasteté ou l'obéissance.

Selon cela, mes frères, nous, qui avons fait vœu de garder ces trois conseils évangéliques, sommes obligés de les observer; et les observant, nous sommes assurés de bâtir sur le roc et de faire un édifice permanent. Et ce sont là les conseils et les maximes que notre

---

6. Evangile de saint Luc XII, 15.
7. Evangile de saint Matthieu IV, 17.
8. *Ibid.* V, 44.
9. *Ibid.* XIX, 21.

règle regarde et qu'elle dit que notre Compagnie doit embrasser. Cette obligation nous engage à même temps à fuir les maximes du monde, parce qu'elles sont opposées à celles de l'Evangile; et pour les pouvoir fuir, il faut savoir quelles elles sont. Aussi bien vous ai-je promis de vous dire ce qu'on entend par ces maximes du monde. Or, je ne saurais mieux vous les dépeindre qu'en vous faisant voir comme elles sont opposées à celles de Jésus-Christ et en quoi elles se contredisent; et voici comment.

Premièrement, les maximes de Notre-Seigneur disent : « Bienheureux sont les pauvres »; et celles du monde : « Bienheureux les riches. » Celles-là, qu'il faut être doux et débonnaire; celles-ci, qu'il faut tenir ferme et se faire craindre. Notre-Seigneur dit que l'affliction est bonne : « Bienheureux ceux qui pleurent »; et les mondains, au contraire : « Bienheureux sont ceux qui se réjouissent en prenant leurs plaisirs. » « Bienheureux sont ceux qui ont faim et soif, qui sont altérés de la justice. » Le monde se moque de cela. « Bienheureux, dit-il, sont ceux qui veillent à leur avancement temporel, à se faire grands. » « Bénissez ceux qui vous maudissent », dit le Sauveur; et le monde dit qu'il ne faut point souffrir d'injures : « Qui se fait brebis, le loup le mange »; qu'il faut maintenir sa réputation à quelque prix que ce soit, et qu'il vaut mieux perdre la vie que l'honneur.

En voilà assez pour connaître quelle est la doctrine du monde et à quoi elle tend. Notre règle donc, nous engageant à suivre la doctrine de Jésus-Christ, qui est infaillible, nous oblige à même temps, comme nous avons dit, d'aller contre la doctrine mondaine, qui est un abus. Ce n'est pas que, dans le monde, il n'y ait des proverbes qui sont bons; aussi ne sont-ils pas opposés aux maximes chrétiennes, comme celui-ci : « Qui fera bien, bien

trouvera. » Cela est vrai ; les païens et les Turcs l'avouent, et il n'y a personne qui n'en demeure d'accord.

Je me trouvai un jour en voyage avec un conseiller du grand conseil ; il me disait que les bonnes maximes du monde sont comme des conseils évangéliques. Par exemple : « Qui trop embrasse, mal étreint. » C'est une vérité constante et avérée ; chacun a vu cela. Il se trouve donc dans le monde de bonnes et de mauvaises maximes ; les bonnes sont celles dont tous les hommes conviennent et qui ne contredisent pas celles de l'Evangile ; et les mauvaises sont celles qui ont opposition à celles de Jésus-Christ et ne sont approuvées que par les méchants et mondains.

Il y a pourtant différence entre les bonnes maximes du monde et celles de l'Evangile ; car de celles-là l'on en convient par expérience, parce qu'on en a éprouvé les effets ; mais de celles de Notre-Seigneur, l'on en connaît l'infaillibilité par son esprit, qui en donne la science et la pénétration et qui fait voir où aboutissent ces divines conséquences et que, étant données par la Vérité éternelle, elles sont très véritables et ont toujours leur effet.

Les bonnes gens des champs savent que la lune change, qu'il se fait des éclipses de soleil et des autres astres ; ils en parlent souvent et sont capables de voir ces accidents, quand ils arrivent. Mais un astrologue non seulement les voit avec eux, mais il les prévoit de loin, il sait les principes de l'art ou de la science ; il dira : « Nous aurons une éclipse à tel jour, à telle heure, à telle minute. » Or, si les astrologues, par leur science, ont cette pénétration infaillible, non seulement en Europe, mais entre Chinois, et qu'en cette obscurité de l'avenir, ils portent leur vue si avant, que de connaître certainement les étranges effets qui doivent arriver, par le mouvement des cieux, d'ici à cent ans, à mille ans, quatre mille ans, et jusqu'à la fin du monde, par les

règles qu'ils ont; si, dis-je, les hommes ont cette connaissance, combien plus cette lumière éternelle, qui pénètre jusqu'aux moindres circonstances les choses les plus cachées, a-t-elle vu la vérité de ces maximes!

Ah! Messieurs, que ne sommes-nous convaincus que, ces mêmes maximes nous étant proposées par l'infinie charité de Jésus-Christ, elles ne peuvent nous tromper! Cependant notre mal est qu'on ne s'y fie pas, on se tourne du côté de la prudence humaine. Ne voyez-vous pas que nous sommes coupables de nous fier plutôt au raisonnement humain qu'aux promesses de la Sagesse éternelle, aux apparences trompeuses de la terre qu'à l'amour paternel du Sauveur, descendu du ciel pour nous désabuser? O Sauveur, vous saviez bien la valeur de cette maxime quand vous l'avez donnée, et néanmoins peu de gens la peuvent comprendre. « Si on te donne un soufflet sur une joue, pare l'autre [10]. » Votre Providence permet que nous en voyions souvent l'importance, et toutefois on se laisse aller à faire le contraire. Je vous demande, mes frères, quelle maxime est donc la meilleure : ou celle de présenter sa joue gauche, quand on a frappé sur la droite, ou celle du monde, qui veut qu'on s'en ressente? Qui est-ce, je vous prie, qui a mieux connu la nature de ces maximes : ou le monde, qui veut qu'on se venge, ou le Fils de Dieu, qui nous en détourne? Prenons un gentilhomme à qui on donne un soufflet; le ressentiment lui fait mettre l'épée à la main; tout le monde se présente à lui pour l'aider à tirer raison de cet affront; il en vient aux mains; mais le voilà en danger de perdre son bien par confiscation, sa vie par ce duel, son âme par ce crime, sa femme et ses enfants par ce malheur. N'eût-il pas mieux valu à ce mi-

10. Evangile de saint Matthieu V, 39.

sérable de se tenir à la maxime de Notre-Seigneur, qui eût maintenu sa personne et sa maison en leur prospérité et qui lui eût attiré de grandes grâces de Dieu, que de suivre celles du monde, qui les a jetés dans cet étrange renversement, et avec le péril éminent de la damnation éternelle?

Ne voyez-vous pas que les maximes du monde portent à faux, au lieu que celles de Notre-Seigneur sont toujours avantageuses en leur pratique, quoiqu'elles paraissent difficiles? Il se faut donc tenir à ces vérités, mes frères; il se faut conduire selon les lumières du ciel.

Il y en a une qui défend de plaider : « Si on te demande ta robe, dit-elle [11], donne encore ton manteau. » Quel conseil pensez-vous donc qu'il faut suivre, ou de soutenir un procès quand on nous veut ôter une chose bien acquise, ou de le relâcher sans disputer? Hélas! Monsieur, nous n'avons que trop expérimenté en nous-mêmes les mauvaises suites du premier en la perte que nous avons faite d'Orsigny, qui sera un fondement et un préjugé à la Compagnie pour lui faire fuir les procès. N'eût-il pas mieux valu nous désister de cette ferme, quoiqu'elle nous fût venue sans l'avoir recherchée? Vous savez, mon Dieu, qu'il n'y avait rien du nôtre; vous le savez, mon Dieu, vous le savez. N'eussions-nous pas mieux fait de la quitter d'abord, nonobstant les grandes dépenses que nous y avons faites, que de plaider, comme nous avons fait, pensant conserver ce bien si justement acquis, puisque aussi bien nous avons tout perdu? Et Dieu l'a permis pour nous apprendre à nos dépens combien la prudence humaine est trompeuse, et sa divine parole digne de croyance et d'amour.

---

11. Evangile de saint Matthieu V, 40.

« Quoi ! dira quelqu'un, faut-il donc nous laisser dépouiller tout vivants et ne dire mot contre l'injustice? N'est-il pas loisible de se défendre pour conserver ce qu'on a ? » Je réponds qu'on est obligé quelquefois d'aller devant le juge. Notre-Seigneur y est allé et saint Paul a soutenu un procès, défendant lui-même sa cause. On nous appelle en justice, on est contraint d'y répondre; mais préalablement il est expédient que la Compagnie, pour honorer le conseil de Notre-Seigneur et avoir dévotion à cette maxime, se dispose à aimer mieux perdre que plaider, et tâche d'étouffer toutes sortes de différends, quoi qu'il en coûte, que de s'opiniâtrer à soutenir son droit, en sorte que jamais elle ne réponde à l'assignation sans avoir fait un effort pour s'accommoder. Donnons cette gloire à Dieu, Messieurs, et cet exemple au public. Notre règle nous oblige donc à tenir ferme pour les maximes de Notre-Seigneur; et partant, mes frères, il faut nous donner à Dieu pour les estimer et les aimer toutes et les observer chacune en son temps. Demandez-lui cette grâce par prières et sacrifices; employons tous les moyens que Dieu a inspirés à son Eglise, pour entrer dans ces vérités divines, et faisons tourner notre vie, nos conduites et nos affections de ce côté-là. Voici quelques raisons pour nous y exciter.

La première, que Jésus-Christ, la Sapience éternelle, a dit que ceux qui écoutent sa parole et la mettent à effet sont semblables aux sages qui ont bâti sur la pierre ferme, qui subsiste toujours; et au contraire, ceux qui l'entendent et ne l'effectuent pas, ressemblent à ces fous qui, élevant leurs édifices sur le sable, sont proches de leur ruine. Si nous nous en tenons aux saintes maximes de Notre-Seigneur, nous bâtirons sur un rocher immuable, nous nous élèverons incessamment de vertu en vertu. Si les supérieurs de la Compagnie ont ardeur pour

empêcher qu'elle recule, mais aille toujours avant en cette sainte observance, s'il plaît à Dieu que nous soyons tous bien établis et bien fermes en cette résolution, la Compagnie fera de grands progrès à sa perfection, au service de l'Eglise et du peuple; mais il faut entrer là dedans et se convaincre de cette nécessité, si nous voulons éviter notre chute particulière et générale et jouir des grands biens promis à ceux qui tiendront ferme.

La seconde raison se tire du 5e chapitre de saint Matthieu, où Notre-Seigneur dit aux apôtres et autres disciples : « Voyez ce que je vous annonce; s'il y en a quelqu'un qui en ôte un point et qu'il enseigne les autres à faire comme lui, celui-là sera un chétif homme et très petit devant Dieu; mais quiconque fera et enseignera ce que je vous ordonne, celui-là sera appelé grand au royaume des cieux. » Notre-Seigneur en voyait quelques-uns parmi eux. « Nous avons, diront-ils, les commandements de la loi; n'est-ce pas assez? » Il nous veut réduire à certains préceptes difficiles et dit qu'il n'y aura que ceux qui les garderont qui seront bienheureux. C'est pourquoi, dans le chapitre 7e du même saint Matthieu, il leur fait cette réponse : « Sachez que la porte du paradis est étroite, que le chemin spacieux mène à perdition et que le nombre est grand de ceux qui entrent par la porte large qui mène en enfer [12]. »

Messieurs, ne nous trompons point, le Fils de Dieu l'a dit, il connaissait la malheureuse pente que les hommes ont de vivre à leur gré, et, voyant qu'il y en aurait peu qui se feraient violence pour suivre l'Evangile, il nous en avertit. Prenons-y garde, voyons ce que les saints en ont dit et combien ils estiment qu'il y aura

---

12. Evangile de saint Matthieu VII, 14.

peu de gens sauvés. Considérons que dans l'arche de Noé il ne s'en trouve que sept ou huit, et que tous les autres périrent, et que de dix vierges cinq furent réprouvées, et que de dix lépreux nettoyés il n'y en eut qu'un qui revint à Jésus-Christ.

Ces exemples sont des marques du petit nombre des élus. « Vous les connaîtrez par leurs fruits », dit Notre-Seigneur [13] ; et ce sont ceux qui, ayant été baptisés, renoncent au monde, au diable et à la chair et qui, par une foi vive, animés de l'esprit de Jésus-Christ, font les œuvres de l'Evangile, ce sont ceux-là qui parviennent au trône de Jésus-Christ. Oh ! qu'il y en a peu ! Vous nous parlez de ce petit nombre, et cependant nous voyons que ceux qui ont observé la loi de Moïse ont fait des miracles, ainsi qu'ils le diront eux-mêmes au Sauveur du monde au dernier jour ; mais il leur répond par avance : « Un chacun qui me dit : Seigneur, Seigneur, n'entrera pas au royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père [14]. Plusieurs me diront cette journée-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas chassé le diable, prophétisé et fait plusieurs vertus en votre nom ? Et alors je leur déclarerai : jamais je ne vous ai connus. Allez, méchants, départez-vous de moi, je vous abandonne. » Oh ! que le nombre de ces malheureux sera grand ! Voulons-nous, Messieurs, nous exposer à leur malheur et marcher avec eux par le chemin large, nous qui sommes appelés par le chemin étroit, pour être du petit nombre des sauvés ? Voulons-nous être comme ces ouvriers d'iniquité qui bâtissent sur le sable et qui périssent misérablement ? O Jésus, mon Sauveur, nous sommes à vous et nous voulons, moyennant votre grâce, embrasser vos maximes.

---

13. Evangile de saint Matthieu VII, 16.
14. Evangile de saint Matthieu VII, 21.

Voici, Messieurs, une troisième raison qui nous y oblige : c'est que Notre-Seigneur, qui a donné ces divins conseils, les a le premier observés. Qu'on me montre une maxime que ce divin législateur n'ait pas pratiquée. A la vérité, il ne s'est pas arraché les yeux, ni coupé une main; mais aussi n'a-t-il ordonné cela que des yeux qui convoitisent et des mains qui scandalisent. Et encore ne le doit-on pas prendre au pied de la lettre; cela s'entend qu'il faut seulement fermer les yeux pour ne voir la malheureuse occasion qui provoque au péché, et qu'il faut retrancher toute amitié et conversation dangereuses. Hors cela, a-t-il été question de perdre tout, de n'avoir rien, de souffrir des injures, d'aimer ses ennemis, de prier pour ceux qui l'ont persécuté, de renoncer à soi-même et de porter sa croix, il l'a fait jusqu'à la mort pour accomplir les volontés de son Père. Or, si nous sommes ses enfants, nous le devons suivre, nous devons, comme lui, embrasser la pauvreté, les humiliations, les souffrances, nous détacher de tout ce qui n'est pas Dieu, et nous unir au prochain par charité pour nous unir à Dieu même par Jésus-Christ. C'est à quoi toutes ces maximes nous portent; et alors nous bâtirons sur le rocher, en sorte que les tentations de nos passions ne nous renverseront pas, comme elles renversent d'ordinaire ceux qui établissent leur conduite sur les maximes du monde.

Les moyens pour nous bien établir dans les maximes de l'Evangile sont que chacun lise avec attention et dévotion le Nouveau Testament, mais principalement, dans saint Matthieu, les chapitres qui les renferment, savoir les cinquième, sixième, septième et dixième, et que, dès demain, on commence à les lire avec les élévations de son esprit à Dieu pour lui en demander l'estime et l'intelligence, et s'exciter au désir de les ob-

server inviolablement, et tâcher, dès le premier jour, de les mettre en pratique.

Mais ce ne sera pas assez; il est à propos de faire oraison sur ce sujet. Je n'ai pas encore pensé si nous donnerons pour lecture de méditation une maxime, ou si chacun en particulier méditera celle dont il croira avoir plus de besoin. Nous verrons. Cependant qu'un chacun suive l'attrait que Dieu lui donnera en suite de la lecture qu'il fera de ces quatre chapitres, prenant pour matière de la première oraison qu'il fera après, les maximes qui lui conviennent le plus.

2° Ce nous sera encore un bon moyen pour nous porter à la pratique de ces maximes que de considérer souvent que la Compagnie, dès le commencement, a eu le désir de se joindre à Notre-Seigneur pour faire ce qu'il a fait par la pratique de ses maximes, pour se rendre, comme lui, agréable à son Père éternel et utile à son Eglise, et qu'elle a tâché effectivement de s'y avancer et perfectionner, sinon au degré que nous l'aurions dû faire, au moins le moins mal que nous avons pu. Cette considération doit encourager et les nouveaux et les anciens, se représentant que c'est l'esprit dont les missionnaires doivent être animés d'une manière particulière.

Seigneur, pardonnez-nous les manquements que nous y avons faits, renouvelez en nous le cœur qui nous les a fait entreprendre, et augmentez-nous la grâce de les accomplir telles qu'elles sont en nos petites règles, où, en faisant cela, mes frères, nous trouverons l'esprit de Notre-Seigneur, l'esprit de ses maximes et tout ce qu'il nous en marque, pour nous rendre dignes ouvriers de son Evangile. C'est la dévotion qui a été toujours parmi nous, mais, par ma faute, la Compagnie n'en a pas porté les fruits au point qu'il fallait. Il faut espérer de la bonté de Dieu, mes frères, de vos dispositions pré-

sentes et de la grâce de la Compagnie, qui a fait ces règles, comme un précis de l'Evangile, accommodé à l'usage qui nous est le plus convenable pour nous unir à Jésus-Christ et répondre à ses desseins, qu'il nous fera la grâce de porter chaque maxime et chaque règle au dernier degré de la perfection. Il s'agit de former une Compagnie animée de l'esprit de Dieu et qui se conserve dans les opérations de cet esprit. Béni soit Dieu qui en a jeté les fondements et qui vous a choisis pour cet effet! Béni soit son saint nom de ce qu'il vous y a disposés! Cela paraît en ce que vous avez quitté le monde et vous avez fait les vœux pour vous attacher davantage à la sainte imitation de Notre-Seigneur. Nous sommes donc, par sa miséricorde, tout prêts et tout obligés à pratiquer ses maximes, si elles ne sont contraires à l'Institut[15]. Remplissons-en notre esprit, remplissons notre cœur de leur amour et vivons selon cela. Prions les apôtres, qui les ont tant aimées et si exactement gardées; prions la sainte Vierge, qui, mieux que nul autre, en a pénétré la substance et montré la pratique; enfin prions Notre-Seigneur, qui les a établies, qu'il nous fasse la grâce d'être fidèles à les pratiquer, nous y excitant par la considération de leur vertu et par leur exemple. Il y a sujet d'espérer que, nous voyant ici en voie de vivre selon ces maximes, ils nous seront favorables dans le temps et dans l'éternité. *Amen*.

---

15. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette restriction; tous les conseils évangéliques ne sont pas pour tous.

198. — CONFÉRENCE DU 21 FÉVRIER 1659

SUR LA RECHERCHE DU ROYAUME DE DIEU

(Règles Communes, chap. II, art 2.)

Messieurs, puisque mon incommodité me permet de vous parler ce soir, nous continuerons de vous expliquer le second chapitre de nos règles. Le dernier entretien et le premier sur ledit chapitre ont été des maximes évangéliques en général, dont cette Compagnie doit faire une profession particulière, comme d'une divine doctrine, donnée principalement pour les âmes qui aspirent à la perfection, pour les âmes justes et choisies de Dieu pour être, dit Notre-Seigneur, des lumières sur la terre et avoir la possession du ciel. Nous vous en dîmes quelque chose vendredi dernier; ce serait vous ennuyer de vous en parler davantage, si ce n'est pour vous faire ressouvenir, en passant, que c'est particulièrement à nous que ces maximes s'adressent, tant à cause que ce sont des moyens pour parvenir à la fin première que nous nous sommes proposée, qui est notre propre perfection, qu'à raison de la particulière obligation que nous avons contractée de les pratiquer depuis que nous les avons faites nos propres règles.

Passons maintenant au second article, où la règle dit avec Jésus-Christ : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes les choses dont vous avez besoin vous seront données par-dessus [1]. » Notre-Seigneur nous ayant donc recommandé cela, nous devons nous y attacher; il le veut; il est la règle de la Mission; c'est lui qui parle, et c'est à nous d'être attentifs à ses paroles et à nous donner à sa Majesté pour les mettre en pra-

---

Entretien 198. — Manuscrit des Conférences.
1. Evangile de saint Matthieu VI, 33.

tique. Il est à propos de vous expliquer mot à mot celles que nous venons de vous rapporter, au moins les premières et principales.

Il est donc dit que l'on cherche le royaume de Dieu. Que l'on cherche, ce n'est qu'un mot, mais il me semble qu'il dit bien des choses; il veut dire de nous mettre en sorte que d'aspirer toujours à ce qui nous est recommandé, de travailler incessamment pour le royaume de Dieu, et non pas demeurer en un état lâche et arrêté, faire attention à son intérieur pour le bien régler, mais non à l'extérieur pour s'y amuser. *Cherchez, cherchez,* cela dit *soin,* cela dit *action.* Cherchez Dieu en vous, car saint Augustin avoue que, pendant qu'il l'a cherché hors de lui, il ne l'a pas trouvé; cherchez-le en votre âme, comme en sa demeure agréable; c'est le fond où ses serviteurs qui tâchent de mettre toutes les vertus en pratique, les établissent. Il faut la vie intérieure, il faut tendre là; si on y manque, on manque à tout; et ceux qui déjà y ont manqué, doivent s'en confondre, en demander miséricorde à Dieu et s'en amender. S'il y a homme au monde qui ait besoin de cela, c'est ce misérable qui vous parle; je tombe, je retombe, je sors souvent hors de moi et j'y rentre rarement; j'accumule fautes sur fautes; c'est la misérable vie que je mène et le mauvais exemple que je donne.

Et se récolligeant, M. Vincent ajouta :

O pauvre homme! tu as tant d'obligation d'être homme intérieur, et tu es en cet état de chutes et de rechutes! Dieu me le pardonne!

Cherchons, Messieurs, à nous rendre intérieurs, à faire que Jésus-Christ règne en nous; cherchons, ne demeurons pas en un état de langueur ou de dissipation, en un état séculier et profane, qui fait qu'on s'occupe des objets que les sens montrent, sans considérer le

Créateur qui les a faits, sans faire oraison pour se dépétrer des biens de la terre, et sans chercher le souverain bien. Cherchons donc, Messieurs; et quoi? Cherchons la gloire de Dieu, cherchons le règne de Jésus-Christ.

Après ce mot *cherchez*, suit *premièrement*, c'est-à-dire cherchez le royaume de Dieu devant toute autre chose. Mais, Monsieur, il y a tant de choses à faire, tant d'offices à la maison, tant d'emplois à la ville, aux champs; travail partout; faut-il donc laisser tout là pour ne penser qu'à Dieu? Non, mais il faut sanctifier ces occupations en y cherchant Dieu, et les faire pour l'y trouver plutôt que pour les voir faites. Notre-Seigneur veut que devant tout nous cherchions sa gloire, son royaume, sa justice, et, pour cela, que nous fassions notre capital de la vie intérieure, de la foi, de la confiance, de l'amour, des exercices de religion, de l'oraison, de la confusion, des humiliations, des travaux et des peines, en la vue de Dieu, notre souverain Seigneur; que nous lui présentions des oblations continuelles de service et de souhaits pour procurer des royaumes à sa bonté, des grâces à son Eglise et des vertus à la Compagnie. Si une fois nous sommes ainsi établis en la recherche de la gloire de Dieu, nous sommes assurés que le reste suivra.

Nous avons promesse de Notre-Seigneur qu'il fournira à tous nos besoins, sans nous en mettre en peine; il se faut pourtant préparer aux affaires temporelles et y veiller autant que Dieu le désire, mais non pour faire notre principal de cela. Dieu attend ce soin de nous, et la Compagnie fera bien de le prendre; mais, si elle prend le change à chercher les choses extérieures et périssables, négligeant les intérieures et divines, elle ne sera plus Mission; ce sera un corps sans âme; et ce lieu-ci sera, comme il a été autrefois, un sujet de douleur

pour les gens de bien et d'aversion à Dieu. Voilà, Messieurs, comme nous devons tout premièrement et avant toute autre chose chercher le royaume de Dieu. Mais qu'est-ce que le royaume de Dieu ?

On donne à ce mot diverses explications : 1° Cela s'entend de l'empire de Dieu sur toutes les créatures, angéliques et humaines, animées et inanimées, sur les damnés et sur les démons; il est maître, seigneur et souverain de tout et de toutes choses. 2° Dans le gouvernement de son Eglise, composée d'élus et de réprouvés ; Dieu en est le roi ; il a donné des lois à cette Eglise ; il inspire à ceux qui la gouvernent la bonne conduite qu'ils tiennent ; il règne sur les conciles canoniques et les saintes assemblées qui se font pour le bon ordre de l'Etat chrétien, et pour cela le Saint-Esprit y préside. C'est lui qui a donné les lumières répandues par toute la terre, qui ont éclairé les saints, offusqué les méchants, dissipé les doutes, manifesté les vérités, découvert les erreurs et montré les voies par où l'Eglise en général et chaque fidèle en particulier purent marcher sûrement.

3° Il règne d'une manière spéciale sur les justes, qui l'honorent et le servent ; sur les bonnes âmes, qui se donnent à Dieu, qui ne respirent que Dieu ; sur les élus, qui le doivent glorifier éternellement. C'est sur telles personnes qu'il règne particulièrement, par les vertus qu'elles exercent et qu'elles ont reçues de lui. Il est le Dieu des vertus, et il n'y en a aucune qui ne vienne de lui. Elles procèdent toutes de cette source infinie, qui les envoie dans les âmes choisies, lesquelles, étant toujours prêtes à les recevoir, sont toujours fidèles à les pratiquer. C'est ainsi qu'elles procurent le royaume de Dieu, et c'est en cette manière que Dieu règne en elles.

Ah ! Messieurs, sommes-nous en cet état ? Avons-nous ce bonheur que Dieu soit le maître chez nous, en sorte

que ses vertus y fassent leurs opérations sans résistance? Mes frères, demandons-nous à nous-mêmes : « Fais-je ce que ces âmes font? Suis-je prompt aux attraits de Dieu, fidèle à ses volontés, exact à mes pratiques et toujours disposé à faire usage de ses volontés divines? » Si cela est, dites hardiment ce que disait Notre-Seigneur : « Comme mon Père vivant m'a envoyé, aussi je vis à cause de mon Père[2]. » Estimez que, le Dieu des vertus vous ayant choisis pour les pratiquer, vous vivez de par lui, et que son royaume est en vous. Mais, si cela n'est pas, que faut-il faire? Nous donner à lui sans remise et sans réserve tout à cette heure, à ce qu'il ait agréable de nous disposer à cette vie des élus, qu'il éloigne de nous tant de propres volontés et de recherche de nos propres satisfactions qui empêchent que Dieu réside paisiblement et absolument en nous. A quoi tient-il que nous ne fassions présentement tous ensemble cet acte d'abandon à sa divine bonté? Disons-lui donc : « O le roi de nos cœurs et de nos âmes, nous voici humblement prosternés à vos pieds, tout dédiés à votre obéissance et à votre amour; nous nous consacrons de nouveau et entièrement et pour toujours à la gloire de Votre Majesté; et nous vous supplions de toutes nos forces d'établir votre règne sur la Compagnie et de lui faire la grâce qu'elle vous réfère le gouvernement d'elle-même et que nul ne s'en écarte, pour être ainsi tous conduits selon les conduites de votre Fils et de vos sujets. »

Voilà, Messieurs, comment il faut entendre ces paroles : « Cherchez le royaume de Dieu »; mais il est dit de plus : « Et sa justice. » Remarquez qu'il ajoute *justice*. Je sais bien qu'il y en a qui ne mettent presque pas de différence entre chercher le royaume de Dieu et cher-

---

2. Evangile de saint Jean VI, 58.

cher sa justice, et partant qu'il ne serait pas besoin de m'arrêter davantage à l'explication de ces paroles, néanmoins, pource que d'autres distinguent et qu'il n'y a pas mot dans la Sainte Ecriture dont on ne puisse tirer quelque fruit, s'il est bien expliqué et médité, il ne sera pas mal à propos de vous dire ici ce qu'on peut entendre par ces paroles : « Cherchez la justice de Dieu. » Et pour ce faire, il faut auparavant bien savoir quelle est cette justice de Dieu. Messieurs, vous avez étudié en théologie et je suis un ignorant, un écolier de quatrième ; vous savez qu'il y a deux sortes de justices, savoir la commutative et la distributive; l'une et l'autre se trouvent en Dieu ; *justus Dominus et justitias dilexit* [3]. Elle se trouve aussi dans les hommes, mais elle a ce défaut, qu'elle est dépendante, au lieu que celle de Dieu est souveraine. Nos justices ne laissent pas pourtant d'avoir leurs propriétés, par lesquelles elles ont rapport et ressemblance à la divine, dont elles dépendent. Celle de Dieu est donc commutative et distributive tout ensemble.

1° Commutative, parce que Dieu tourne les travaux des hommes en vertus, et leurs mérites en récompense; et comme il se fait une corruption des corps, l'âme prend possession de la gloire qu'ils ont méritée. Cette commutation de mérites en récompenses se fait par mesure et par nombre; ce que les théologiens appellent *avec proportion arithmétique.* Oui, Dieu proportionne les vertus à la peine qu'on prend pour l'acquérir et donne la gloire selon le nombre et la valeur des bonnes actions. Cela nous doit toucher, Messieurs; Dieu nous récompensera par la justice et par comptes d'œuvres. Travaillons, mes frères, travaillons à la vertu, doublons le pas, cherchons l'honneur et le bon plaisir de notre bon

---

3. Psaume X, 8.

souverain Sauveur; faisons-nous intérieurs, augmentons le royaume de Dieu en nous. Il y a un passage de saint Paul aux Corinthiens : *Opera illorum sequuntur illos* [4]; les bienfaits du juste l'accompagneront, et Dieu l'en récompensera, comme aussi il punira les méchants, à proportion de leurs iniquités, en la peine de l'enfer; mais il le fera strictement et avec cette proportion d'arithmétique dont nous venons de parler. Diminuons nos misères de l'âme et faisons progrès en la vertu; Dieu sera exact à nous récompenser des bonnes œuvres et à nous châtier des mauvaises. Cela est vrai, je l'ai lu encore depuis peu. Si donc Dieu en use de la sorte, Messieurs, ne faut-il pas regarder sa justice en cherchant sa gloire, et regarder sa gloire en cherchant sa justice? Ne faut-il pas faire tout le bien que nous pourrons en cette vue, afin que nos œuvres soient dignes de cette commutation de la gloire et que la gloire réponde aux œuvres? Il ne faut espérer que Dieu nous fasse une bonne mesure, et surabondante, si nous agissons écharsement [5] avec lui; il faut beaucoup semer par de bonnes actions, pour recueillir beaucoup en récompense, et c'est ainsi que nous cherchons la justice de Dieu, en tant que commutative et propre à lui seul.

2° Elle est aussi distributive, en ce qu'elle garde une certaine proportion qu'on appelle géométrique, quand Dieu distribue le paradis aux bons, l'enfer aux méchants tels que je suis, qui ne me dois attendre qu'à un rigoureux châtiment. Le paradis est un assemblage de biens infinis que Dieu distribue aux âmes justes. Qu'est-ce que l'enfer? Un lieu où abondent toutes sortes de maux qui ne finiront jamais, distribués à ceux qui sont prostitués au péché; et cette justice s'appelle distributive. Pourquoi?

---

4. Apocalypse XIV, 13.
5. *Echarsement*, parcimonieusement.

Parce que le paradis est le loyer ou salaire dont il récompense ses serviteurs, et l'enfer est la peine dont il châtie les méchants. C'est le propre de Dieu de rendre à chacun selon ses œuvres. Messieurs, ne nous trompons point, nous serons châtiés; craignons.

Je lisais, ces jours passés, ou bien on me rapportait qu'un religieux disait qu'il paraissait en son Ordre que Dieu y était craint; la crainte y avait son dominant, non à l'égard de tous, car il en réservait quelques-uns qui ne pensent guère aux châtiments de Dieu et en qui la crainte ne trouve point de place; ce sont des esprits à l'abandon, sans vue et sans souci des fins dernières. « Pour moi, disait-il, je fais l'oraison, je dis l'office et je fais tous mes exercices, mais avec crainte de les mal faire, ou du moins de ne les faire pas assez bien. »

Messieurs, rappelons-nous la manière dont nous nous acquittons des nôtres; nous n'y trouverons que trop de sujet d'appréhender qu'au lieu d'en mériter récompense, Dieu nous trouve dignes de châtiment. Mais où va tout ce discours de justice commutative et distributive? C'est pour nous faire entendre en un mot que, pour bien chercher et même trouver heureusement cette divine justice, il faut la considérer comme commutative et ensemble distributive, c'est-à-dire la regarder comme prête à nous récompenser abondamment, si nous tâchons de le mériter par la pratique des vertus convenables à notre état; ce qui est, en quelque façon, imiter la justice divine.

Voilà, Messieurs, une longue explication de cette maxime; néanmoins ce n'est pas tout; il faut savoir que, par ces mots : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice », Notre-Seigneur ne demande pas de nous seulement que nous cherchions premièrement le royaume de Dieu et sa justice en la manière que nous venons de l'expliquer; je veux dire qu'il ne suffit pas

de faire en sorte que Dieu règne en nous, cherchant ainsi son royaume et sa justice, mais qu'il faut de plus que nous désirions et procurions que le royaume de Dieu soit porté et étendu partout, que Dieu règne en toutes les âmes, qu'il n'y ait qu'une vraie religion sur la terre et que le monde vive autrement qu'il ne vit, par la force de la vertu de Dieu et par les moyens établis en son Eglise, enfin que sa justice soit si bien recherchée et imitée de tous par une sainte vie, qu'il en soit parfaitement glorifié et dans le temps et dans l'éternité.

Voilà donc ce que nous avons à faire : souhaiter la propagation de la gloire de Dieu et travailler pour elle.

Je dis *sa gloire*, je dis *son royaume*, et je prends ainsi l'un pour l'autre, parce que c'est la même chose, La gloire de Dieu est en paradis; et son royaume, dans les âmes. Ayons donc ce désir continuel, que le règne de Dieu s'étende; et cette affection, d'y travailler de tout notre pouvoir, afin qu'ayant procuré le royaume de Dieu sur la terre, nous allions jouir de lui dans le ciel. Ayons cette lampe toujours allumée dans nos cœurs.

O Messieurs, que nous sommes heureux d'être en une Compagnie qui a pour fin non seulement de nous rendre dignes qu'il règne en nous, mais qu'il soit aimé et servi de tout le monde et que tout le monde soit sauvé! Quand nous lirons la règle, nous trouverons qu'elle nous recommande premièrement de nous perfectionner, c'est-à-dire de faire régner Dieu en vous et en moi, et en second lieu de coopérer avec lui à l'extension de son royaume. Cela n'est-il pas grand? C'est faire comme les anges établis de Dieu pour porter et rapporter ses volontés aux hommes, afin qu'ils agissent selon icelles. Y a-t-il sur la terre condition plus à souhaiter que la nôtre?

Voilà, Messieurs, une grossière explication de ces pa-

roles : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice. » Venons aux motifs que nous avons de nous donner à Dieu pour cela. Le premier est que non seulement notre règle nous y oblige, mais Jésus-Christ nous l'ordonne ; c'est la première de ses maximes, c'est la principale de ses pratiques, que d'aspirer à ce que Dieu soit connu, servi, aimé, que son règne et sa justice soient recherchés devant toutes choses. Or, si Notre-Seigneur nous y exhorte et nous le commande, aussi donne-t-il grâce pour le faire à ceux qui la lui demandent, et l'augmente-t-il à ceux qui lui sont fidèles. A quoi tiendra-t-il, mes frères, que nous ne répondions à une chose si sainte, si avantageuse et si revenante à notre profession ? Voilà ma règle qui me dit que je dois faire en sorte que Dieu règne. Oh ! rien ne m'empêchera, avec l'aide de Dieu, de m'appliquer entièrement à un devoir si juste.

Le second motif pour cela est la promesse de Notre-Seigneur. Quelle est-elle ? Si nous faisons ses affaires, il fera les nôtres. Cherchons sa gloire, occupons-nous de cela et ne nous mettons en peine d'autre chose ; *et haec omnia adjicientur vobis :* et toutes ces autres choses dont vous aurez besoin vous seront données par-dessus. Ayons ce soin de chercher que Dieu règne en nous et en autrui par toutes les vertus ; et pour le reste des choses temporelles, laissons-lui-en le soin ; il le veut ainsi. Oui, il nous pourvoira de nourriture, d'habits, même de science. Malheur à nous, si nous n'en avons ! Malheur aux missionnaires qui n'étudient pour en avoir ! Mais il faut premièrement prétendre aux vertus, travailler à la vie intérieure, préférer les choses spirituelles aux temporelles, et alors le reste viendra.

Et à ce propos, ressouvenez-vous d'Abraham, à qui Dieu avait promis de peupler toute la terre par un fils qu'il avait. Et cependant Dieu lui commande de le lui

sacrifier. Si Abraham fait mourir son fils, comment Dieu accomplira-t-il sa promesse? Abraham néanmoins, qui avait accoutumé son esprit à faire les volontés de Dieu, se met en devoir d'exécuter cet ordre, sans se mettre en peine du reste. C'est à Dieu d'y penser, pouvait-il dire; si j'accomplis son commandement, il accomplira sa promesse; mais comment? Je n'en sais rien. C'est assez qu'il est tout-puissant. Je m'en vas lui offrir ce que j'ai de plus cher au monde, puisqu'il le veut. Mais c'est mon fils unique! N'importe! Mais, en ôtant la vie à cet enfant, j'ôterai le moyen à Dieu de tenir sa parole. C'est tout un! Il le désire de la sorte, il le faut faire. Mais si je le conserve, ma lignée sera bénie; Dieu l'a dit. Oui, mais il a dit aussi que je le mette à mort; il me l'a manifesté; j'obéirai, quoi qu'il en arrive, et j'espérerai en ses paroles. Admirez cette confiance, il ne se met nullement en peine de ce qui arrivera; la chose pourtant le touchait de près; mais il espère que tout tournera à bien, puisque Dieu s'en mêle. Pourquoi n'aurons-nous pas la même espérance, si nous laissons à Dieu le soin de tout ce qui nous regarde et préférons ce qu'il nous commande?

A ce propos encore, n'admirerons-nous pas la fidélité des enfants de Réchab? C'était un bon homme, qui reçut mouvement de Dieu de vivre autrement que les autres hommes. Il fallait qu'il ne logeât plus qu'en des tentes et des pavillons, et non en des maisons. Il abandonne donc celle qu'il avait. Le voilà à la campagne, où sa pensée le porte à ne point planter de vigne, pour ne point boire de vin; et en effet, il n'en planta et n'en but jamais. Il défendit à ses enfants de semer du blé et autres graines, de planter des arbres et de faire jardinage, de sorte que les voilà tous sans blé, sans pain et sans fruits. Comment ferez-vous donc, pauvre Ré-

chab? Pensez-vous que votre famille se puisse passer de vivres, non plus pour vous? — Nous mangerons ce que Dieu nous enverra. — Voilà qui est rude, Messieurs. N'en déplaise aux religieux les plus pauvres, ils ne portent point leur renoncement jusqu'à ce point-là. Tant y a, la confiance de cet homme fut telle, que de se priver de toutes les commodités de la vie, pour dépendre absolument du soin de la Providence, et demeura en cet état 350 ans; ce qui fut si agréable à Dieu que, reprochant à Jérémie la dureté de son peuple abandonné à ses plaisirs, il lui dit : « Va vers ces endurcis; tu lui diras qu'il y a un homme qui fait cela, cela, cela. » Jérémie fait donc venir un enfant de Réchab pour justifier la grande abstinence du père et des enfants; et pour cela, il fit mettre sur la table du pain, du vin, des verres, etc. Cet enfant se trouvant là, Jérémie lui dit : « J'ai charge de Dieu de te dire que tu boives du vin. » — « Et moi, dit l'enfant, j'ai charge de n'en pas boire; il y a tant de temps que nous n'en buvons point, notre père nous l'ayant défendu. »

Or, si ce père eut cette confiance, que Dieu pourvoirait à la subsistance de sa famille sans qu'il s'en mît en peine, et si les enfants sont si fidèles que de tenir ferme à l'intention du père, ah! Messieurs, quelle confiance avons-nous qu'en quelque état que Dieu nous mette, il nous pourvoira aussi de ce qui nous est nécessaire! Quelle est notre fidélité aux règles, en comparaison de celle de ces enfants, qui n'étaient pas autrement obligés de s'abstenir de ces choses pour l'usage de la vie, et vivaient néanmoins en cette pauvreté? O mon Dieu! mes frères, demandons à sa divine bonté une grande confiance pour l'événement de tout ce qui nous regarde; pourvu que nous lui soyons fidèles, rien ne nous manquera; il vivra lui-même en nous, il nous con-

duira, défendra et aimera; ce que nous dirons, ce que nous ferons, tout lui sera agréable.

Le troisième motif que nous avons pour cela, c'est que Notre-Seigneur, en saint Matthieu [5], parlant de cette confiance que nous devons avoir en Dieu, dit : « Voyez-vous les oiseaux, qui ne sèment, ni ne moissonnent; cependant Dieu leur met la table partout; il les vêt et les nourrit; même les herbes des champs, jusqu'au lis, qui a des ornements si magnifiques, que Salomon, en toute sa gloire, n'en a pas eu de semblables. » Or, si Dieu pourvoit ainsi les oiseaux et les plantes, pourquoi ne vous fieriez-vous pas, infidèles, à un Dieu si bon et si provide? Quoi! vous fier à vous plutôt qu'à lui! Il peut tout, et vous ne pouvez rien; et cependant vous osez vous appuyer plutôt sur votre industrie que sur sa bonté, sur votre pauvreté que sur son abondance! O misère de l'homme! Ici je dirai que les supérieurs sont obligés de veiller aux besoins d'un chacun et de pourvoir à tout ce qui est nécessaire. Comme Dieu s'est obligé de fournir la vie à toutes ses créatures jusques à un ciron, il veut aussi que les supérieurs et les officiers, comme instruments de sa Providence, veillent à ce que rien ne manque de nécessaire ni aux prêtres, ni aux clercs, ni aux frères, ni à cent, deux cents, trois cents personnes, ou plus, si elles étaient céans, ni au moindre, ni au plus grand. Mais aussi, mes frères, devez-vous vous reposer sur les soins amoureux de la même Providence pour votre entretien, et vous contenter de ce qu'elle vous donne, sans vous enquérir si la communauté a de quoi, ou n'en a pas, ni vous mettre en peine d'autre chose que de chercher le royaume de Dieu, parce que sa sagesse infinie pourvoira à tout le reste.

Dernièrement, je demandais à un Chartreux, qui est

5. Evangile de saint Matthieu VI, 26, 28, 29.

supérieur d'une maison, s'il appelait les religieux au conseil pour le gouvernement de leur temporel. « Nous y appelons, me répondit-il, les officiers, comme le sous-prieur, le procureur, avec moi; tous les autres demeurent en repos; ils ne se mêlent que de chanter les louanges de Dieu et de faire ce que la règle et l'obéissance leur ordonnent. » Nous sommes céans dans le même usage, grâces à Dieu; tenons-nous-y. Nous sommes aussi obligés d'avoir quelque bien et de le faire valoir pour subvenir à tout. Un temps fut que le Fils de Dieu envoyait ses disciples sans argent, ni provisions; et puis il trouva à propos d'en avoir, de recevoir des aumônes et d'amasser quelque chose pour faire subsister sa Compagnie et en assister les pauvres. Les apôtres ont continué cela, et saint Paul dit de lui-même qu'il travaillait de ses mains et qu'il amassait de quoi soulager les chrétiens nécessiteux. C'est donc aux supérieurs à veiller à l'économie; mais qu'ils tâchent aussi que cette vigilance du temporel ne diminue pas celle des vertus; qu'ils fassent en sorte que la pratique en soit en vigueur dans la Compagnie et que Dieu y règne sur toutes choses; c'est le premier but qu'ils doivent avoir.

Et afin que nous l'ayons tous, la règle nous en fournit un quatrième motif : *Et partant*, dit-elle, *le missionnaire ne se mettra trop en peine pour les biens de ce monde, ains jettera tous ses soins en la Providence du Seigneur, tenant pour certain que, tandis qu'il sera bien établi en sa charité et en cette confiance, il sera toujours sous la protection de Dieu et qu'aucun mal ne lui arrivera, ni aucun bien ne lui manquera*, etc. Ceci n'est pas de nous, mais de la Sainte Ecriture, où il est dit : *Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei caeli commorabitur*[6]. A ceux-là il ne leur arrivera aucun

6. Psaume XC, 1.

mal, pource que tout leur tournera en bien; et aucun bien ne leur manquera, pource que Dieu ne manquera pas de leur donner tout ce qui leur sera nécessaire, tant pour le corps que pour l'âme; et enfin tout leur succédera heureusement, quoiqu'il semble que tous les maux les menacent; et ainsi, mes frères, avons-nous sujet d'espérer que, pendant que vous serez fermes en cette confiance, non seulement vous serez préservés de fâcheux accidents, mais que toutes sortes de biens vous arriveront; oui, vous avez sujet de l'espérer, même lorsque tout semblera perdu.

Les saints, Messieurs, les saints, par cet éloignement des créatures et de leurs propres commodités, ont voulu témoigner au ciel et à la terre leur parfaite confiance au Seigneur; pour cela, ils lui ont abandonné leurs biens, plaisirs, honneurs, leur vie et leurs âmes. Pourquoi? Afin qu'il en fût le maître, qu'il régnât absolument sur eux et qu'ils fussent tous dépendants de lui seul pour toutes choses, pour le temps et pour l'éternité. Oh! le grand abandon! oh! la grande confiance! Mais le Saint des saints, qui leur a frayé le chemin, jusqu'où n'a-t-il pas porté la pratique de ces choses que je viens de vous dire! (Il faut abréger; l'heure se passe.) Le Fils de Dieu donc a déclaré de lui qu'il n'a pas cherché sa gloire, mais celle de son Père. Tout ce qu'il a fait et qu'il a dit a été pour le glorifier, ne s'étant réservé pour lui que le dénuement, la souffrance et l'ignominie. Bel exemple, mes frères, par lequel Jésus-Christ nous force doucement d'entrer en ses inclinations, affections, pratiques et conseils! Il n'a jamais cherché sa gloire. Mais le voulons-nous imiter, voulons-nous renoncer à toute prétention d'honneur, voulons-nous ne chercher que le sien, n'agir que pour établir sa gloire dans les âmes, pour faire que son règne advienne et que sa volonté se

fasse en la terre comme au ciel; si nous le faisons, nous aurons tout. Voilà, ce me semble, des motifs bien pressants pour nous porter à la pratique de cette sainte maxime; mais quels moyens pour cela?

Les moyens sont : 1° de le demander à Dieu incessamment. Nous sommes des mendiants; rendons-nous tels envers Dieu; nous sommes pauvres et chétifs, nous avons besoin de Dieu partout, particulièrement en l'observance de cette maxime qui nous oblige de chercher Dieu avant toute chose; ce que nous ne pouvons faire que par son esprit. Ce n'est pas encore assez de le demander, mais il faut se mettre en la pratique de cette règle et commencer dès demain; à quoi faire? A pratiquer les vertus qu'elle suppose, du zèle de sa gloire, du détachement des créatures et de la confiance au Créateur; en faire des actes intérieurs et extérieurs; penser souvent à cela, et, si on tombe, se relever.

2° En la même règle il est dit qu'un chacun préférera les choses spirituelles aux temporelles, l'âme au corps, Dieu au monde, et enfin choisira la disette, l'infamie, les tourments et la mort même, plutôt que d'être séparé de Jésus-Christ. Quand on se trouve dans ces occasions où il s'agit d'une chose spirituelle ou corporelle, il faut embrasser la première et laisser l'autre; c'est ce que Dieu nous demande; c'est le faire régner en nous que de faire ses affaires plutôt que les nôtres, que de préférer la vie de l'âme à celle du corps, mes frères, la vie de l'âme à celle du corps. Voyez-vous, il se présente une occasion aux infirmes de donner à Dieu quelque chose sur leurs infirmités; ils le doivent faire. Messieurs, préférer l'âme au corps, cela est du royaume de Dieu, préférer l'honneur de Dieu à celui du monde. Avalons le calice, embrassons la confusion, dans la confiance qu'elle tournera à notre avantage. Enfin il faut se résoudre, avec

l'Apôtre, à choisir les tourments et la mort même, plutôt qu'à se séparer de la charité de Dieu. Il se peut faire que l'occasion se présentera de perdre Jésus-Christ, ou de souffrir la prison, la torture, le feu, le martyre; ô bénites occasions, qui donnez le moyen de faire régner souverainement le Fils de Dieu! Donnons-nous à lui, Messieurs, je vous en prie par son saint nom, à ce qu'il nous fasse la grâce de préférer les peines et la mort même au danger malheureux de perdre son amour; à quoi nous devons nous résoudre dès cette heure. Oui, mon Dieu, oui, Messieurs, si l'occasion se présente de perdre l'honneur, les plaisirs et la vie, afin que Jésus-Christ soit connu et servi, vivant et régnant partout, nous y voilà disposés, nous y voilà disposés, par sa miséricorde. Faisons-lui donc par avance cette oblation, quoique la nature y répugne; ayons cette confiance, que Dieu nous fortifiera au besoin. « Je vous enverrai comme des agneaux parmi des loups », disait Notre-Seigneur à ses apôtres [7]. Il ne voulait pas qu'ils pensassent seulement aux réponses qu'ils avaient à dire devant les princes et les tyrans; « car alors, disait-il, il vous sera donné ce que vous aurez à dire. » Ne doutez pas, Messieurs, qu'il ne soit aussi avec vous en pareilles rencontres, pour vous faire parler et souffrir en parfaits chrétiens. Laissons-le faire, n'ayons en vue que son aimable et unique bon plaisir. Oh! qui nous donnera le zèle de sainte Thérèse, qui fit vœu de choisir toujours la gloire de son Seigneur, non seulement sa gloire, mais sa plus grande gloire! Voilà un sujet de faire un bon œuvre à son honneur; mais un autre se présentait-il de plus grande importance, elle courait à celui-ci et différait l'autre; et elle s'engagea de parole et de conscience

7. Evangile de saint Matthieu X, 16.

d'en user toujours ainsi. C'était aussi la bonne coutume de saint Ignace : *Ad majorem Dei gloriam.* Un grand prélat de ce temps est dans la même pratique d'animer ses actions et ses conduites de cette intention d'aller au plus grand bien : c'est Monseigneur de Cahors [8], qui tend toujours au plus parfait; et cela lui réussit.

S'il y en a quelques-uns parmi nous qui sentent un pareil désir, à la bonne heure, mes frères, ouvrez vos cœurs à cette divine inspiration, et suivez ce noble mouvement, qui porte toujours en haut. Les autres qui rampent en bas, comme moi, misérable, qu'ils se relèvent, s'il leur plaît. Donnons-nous à Dieu pour désirer et pour faire que le royaume de Dieu s'étende en nous, qu'il s'étende sur l'état ecclésiastique et sur les peuples; et en ce faisant, nous pratiquerons ce que Notre-Seigneur et notre zèle demandent de nous par cet article.

O mon Sauveur Jésus-Christ, qui vous êtes sanctifié afin que les hommes fussent aussi sanctifiés, qui avez fui les royaumes de la terre, leurs richesses et leur gloire et n'avez eu à cœur que le règne de votre Père dans les âmes, *non quaero gloriam meam*, etc., *sed honorifico Patrem meum* [9], si vous avez vécu comme cela avec un autre vous-même, étant Dieu par relation à votre Père, que ne devons-nous pas faire pour vous imiter, vous qui nous avez tirés de la poussière et appelés pour observer vos conseils et aspirer à la perfection! Ah! Seigneur, tirez-nous après vous, faites-nous la grâce d'entrer en la pratique de votre exemple et de notre règle, qui nous porte à chercher le royaume de Dieu et sa justice, et à nous abandonner à lui pour tout le reste; faites que votre Père règne en nous et régnez-y

---

8. Alain de Solminihac.
9. Evangile de saint Jean VIII, 54.

vous-même en nous faisant régner en vous par la foi, par l'espérance et par l'amour, par l'humilité, par l'obéissance et par l'union avec votre divine Majesté. Et en ce faisant, nous avons sujet d'espérer que nous régnerons un jour dans votre gloire, qui nous a été méritée par votre sang précieux. C'est, mes frères, ce que nous lui devons demander à l'oraison; et tout le long du jour, à commencer par le réveil, se dire : « Comment ferai-je pour faire que Dieu règne souverainement en mon cœur? Comment ferai-je aussi pour étendre par tout le monde la connaissance et l'amour de Jésus-Christ? Mon bon Jésus, enseignez-moi à le faire et faites que je le fasse! » Quand l'horloge sonnera, renouvelons cette prière et la résolution d'y travailler, et encore plus particulièrement à la sainte Messe, établie pour reconnaître souverainement la suprême majesté de Dieu et pour nous obtenir les grâces nécessaires afin de vivre et de mourir sous le règne glorieux de son Fils éternel. *Amen.*

Après la prière, M. Vincent dit avec un très grand sentiment d'humilité et de reconnaisance :

Attendez un peu, Messieurs, s'il vous plaît. Nous parlons de la Providence, mes frères, et du désir qu'a Dieu que nous nous abandonnions à elle; et voici comme il a plu à sa bonté nous faire éprouver tout récemment combien il est véritable en ses promesses. Il a inspiré à une dame, morte depuis peu (ce fut hier qu'elle trépassa), de faire du bien à cette pauvre et chétive Compagnie et à une autre maison que celle-ci; par son testament, elle lui a laissé 18 000 livres, somme notable, 18 000 livres. O bonté de Dieu, que vous êtes admirable! O conduite admirable, que vous êtes digne d'amour! O Providence infinie, qui veillez aux besoins d'un chacun, voilà qu'au jour que nous devions

parler de vous, vous vous montrez à nous; au même jour que nous devions nous exciter à nous reposer sur vos soins paternels à l'égard des choses temporelles, pour ne penser qu'aux spirituelles, ce même jour vous nous envoyez ici un petit garçon pour nous donner le premier avis de cette aumône considérable! Comme cet enfant fut arrivé à la porte, il demanda à me parler; et on lui a dit que je n'étais pas en état de cela; il a persisté et enfin a fait si bien, qu'il est entré en notre chambre, où il m'a présenté l'extrait du testament de la défunte; c'est Madame la marquise de Vins, qui a jeté les yeux sur la maison la plus pauvre et la plus utile de la Compagnie; c'est celle de Marseille, à laquelle elle a laissé cette somme, pour être mise en rente, à condition de faire des missions dans le diocèse de Marseille, et, de temps en temps, en quelques terres qu'elle a en ce pays-là. Monsieur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet [10] m'en a ensuite donné l'avis. Qui n'admirera, Messieurs, cette grâce de Dieu, qui, voyant cette pauvre famille en danger de succomber, l'a relevée et l'affermit par ce secours considérable! Elle est sur le passage et à mi-chemin de Rome; c'est un port de mer où l'on s'embarque pour l'Italie et le Levant, et partant très commode pour la Compagnie. Elle a soin du salut et du soulagement des pauvres forçats, sains et malades, et fait les affaires des esclaves en Barbarie, et avec cela fait les mêmes biens que les autres maisons font.

O Messieurs, ô mes frères, que voici un grand sujet de nous humilier devant Dieu du soin qu'il prend de nous maintenir en cet établissement important, et d'une manière si efficace, à laquelle nous ne nous attendions pas! C'est un grand sujet de reconnaître de toutes nos

---

10. Hippolyte Féret.

forces le bien qu'il fait à cette pauvre maison, où nos confrères travaillent avec fruit et bénédiction. Je dis ceci à la Compagnie, afin que, d'un côté, elle rende grâces à Dieu de celles que sa divine bonté a faites à cette bonne dame, qui était de grande piété, comme aussi de la charité que son infinie miséricorde nous a faite par son moyen; et d'un autre, qu'elle prie Notre-Seigneur qu'il soit lui-même la récompense éternelle de son âme et lui fasse l'application du mérite des biens qui se feront en vertu de cette aumône. Je prie tous les prêtres de célébrer demain à son intention, s'ils n'ont quelque autre obligation. J'avais oublié de vous dire ceci, quoique je me le fusse proposé. C'est ce que j'avais à vous dire.

199. — CONFÉRENCE DU 7 MARS 1659

DE LA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU

(Règles Communes, chap. II, art. 3.)

Mes frères, nous sommes sur l'explication du second chapitre de nos règles, qui regarde les maximes évangéliques. Nous parlâmes dernièrement de celle-ci : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice », contenue dans le second article dudit chapitre.

Nous voici maintenant au troisième article, qui dit :

Et parce que la sainte pratique de faire toujours et en toutes choses la volonté de Dieu est un moyen assuré pour pouvoir bientôt acquérir la perfection chrétienne, chacun tâchera, selon son possible, de se la rendre familière, en accomplissant ces quatre choses :

1° En exécutant dûment les choses qui nous sont commandées, et fuyant soigneusement celles qui nous sont

---

Entretien 199. — Manuscrit des Conférences.

défendues, et cela toutes les fois qu'il nous appert que tel commandement, ou telle défense, vient de la part de Dieu, ou de l'Eglise, ou de nos supérieurs, ou de nos règles et constitutions.

2° Entre les choses indifférentes qui se présentent à faire, choisissant plutôt celles qui répugnent à notre nature que celles qui la satisfont, si ce n'est que celles qui lui plaisent soient nécessaires; car alors il les faut préférer aux autres, les envisageant néanmoins, non du côté qu'elles délectent les sens, mais seulement du côté qu'elles sont plus agréables à Dieu. Que si plusieurs choses indifférentes de leur nature, également agréables ou désagréables, se présentent à faire en même temps, alors il est à propos de se porter indifféremment à ce qu'on voudra, comme venant de la divine Providence.

3° Et pour ce qui est des choses qui nous arrivent inopinément, comme sont les afflictions ou consolations, soit corporelles, soit spirituelles, c'est en les recevant toutes avec égalité d'esprit, comme sortant de la main paternelle de Notre-Seigneur.

4° Faisant toutes ces choses par le motif que c'est le bon plaisir de Dieu, et pour imiter en cela, autant qu'il nous est possible, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a toujours fait les mêmes choses, et pour la même fin, ainsi qu'il le témoigne lui-même : « Je fais, dit-il, toujours les choses qui sont selon la volonté de mon Père. »

Or, en lisant cela, j'ai trouvé qu'il s'est glissé une faute de l'imprimeur, à laquelle nous n'avons pas fait attention; c'est où il est dit : *Si plusieurs choses indifférentes de leur nature, également agréables ou désagréables, se présentent à faire en même temps;* car il faut mettre : *Si plusieurs choses indifférentes de leur nature, qui ne sont ni agréables ni désagréables, se présen-*

tent à faire en même temps; alors il est à propos de se porter indifféremment à ce qu'on voudra.

La règle dit donc que ce qui nous aide à parvenir à la perfection de chrétiens et de missionnaires, c'est cet exercice de la volonté de Dieu. Il est à noter qu'il y a divers exercices proposés par les maîtres de la vie spirituelle et qu'ils ont pratiqués diversement. Aucuns se sont proposé l'indifférence en tout, et ont pensé que la perfection consistait à ne rien désirer, ni rien rejeter de tout ce que Dieu envoie. En toutes occasions, ils s'élevaient à Dieu et se rendaient indifférents aux unes comme aux autres. C'est un saint exercice que celui de l'indifférence. Oh ! le saint exercice ! Vouloir ce que Dieu veut en général et rien de particulier !

2° D'autres se sont proposé d'agir avec pureté d'intention, de regarder Dieu dans les choses qui surviennent, pour les faire et souffrir en sa vue. Cela est très subtil. Pour abréger, l'exercice de faire toujours la volonté de Dieu est plus excellent que tout cela, car il comprend l'indifférence et la pureté d'intention et toutes les autres manières pratiquées et conseillées; et s'il y a quelque autre exercice qui mène à la perfection, il se trouvera éminemment en celui-ci. Qui est plus indifférent que celui qui fait la volonté de Dieu en chaque chose, qui ne se recherche soi-même en aucune, et qui ne veut même celles qu'il pourrait vouloir, que parce que Dieu les veut ? Y a-t-il personne plus libre et plus disposée pour accomplir le bon plaisir divin que celle-là ? Et la pureté d'intention, comment se peut-elle mieux pratiquer que par la pratique de la volonté de Dieu ? Y a-t-il quelqu'un qui ait une pureté plus parfaite que de vouloir et de faire tout ce que Dieu veut et en la manière qu'il le veut ? Qu'on compare tous ces exercices, on trouvera que Dieu est plus glorifié en la pratique de

sa volonté qu'en tous les autres, et qu'il n'y a personne qui l'honore davantage que celui qui s'adonne particulièrement à cette sainte pratique. C'est là un motif de nous bien donner à Dieu, afin d'observer cette règle.

En voici un second : c'est qu'il est certain qu'à faire les œuvres humainement et mesquinement, sans leur donner une fin noble, comme est d'accomplir la volonté de Dieu, ce sont œuvres mortes. Assister à l'office divin, méditer, prêcher et travailler sans direction, qu'est-ce que cela, que des actions inanimées? C'est une monnaie qui n'a point de mise, n'étant pas marquée au coin du prince, car Dieu ne regarde les œuvres qu'en tant qu'il s'y voit et qu'on les lui dédie.

Notre père Adam était un arbre franc au jardin du paradis terrestre, qui portait naturellement des fruits agréables aux yeux de son Seigneur; mais le diable lui ayant fait commettre le péché, voilà le dérèglement de sa volonté, qui, l'ayant détaché de celle de Dieu, l'a rendu incapable de rien produire de lui-même qui puisse plaire à Dieu; et nous, qui sortons de cette souche gâtée, nous sommes, humainement parlant, dans la même impuissance, en sorte que ce qui procède de ce côté-là, les actions qui viennent du vieil Adam, ne sont agréables à Dieu pour tout, non, pour tout, parce que ce sont œuvres de nature qui n'ont aucun rapport avec Dieu, faute de lui être dirigées.

S'il y a des docteurs qui estiment que ce qui n'est fait pour Dieu est péché, pourquoi n'estimerons-nous pas que, si ce n'est pas péché, pour le moins il le faut tenir pour non avenu? Or, pour faire que nos actions et inactions soient bonnes, que ce que nous faisons et ce que nous laissons à faire ait les conditions requises pour plaire à Dieu, la règle nous en donne le moyen, quand elle nous ordonne de faire toujours et en toutes choses

la volonté de Dieu, et qu'elle dit que chacun tâchera, selon son possible, de se rendre cette pratique familière. Si nous avons assez de grâce de Dieu et assez de confiance en sa bonté, comme il ne manque pas d'en donner suffisamment, ne devons-nous pas nous donner à lui à ce moment pour lui plaire et pour agir désormais en lui et par lui? *Deus virtutum :* il est le Dieu des vertus. Qu'on pratique donc ces vertus, qu'on fasse tout pour Dieu! S'il s'en trouvait quelques-uns dans la Compagnie qui fussent fidèles à cela, si le nombre en était grand, si nous étions tous de ce bienheureux nombre, ô Sauveur! quelle bénédiction! ô mon Dieu! que la Mission vous serait agréable! Bonté divine, vous le savez! Et nous savons, Messieurs, que nos œuvres sont de nul prix, si elles ne sont vivantes et animées par l'intention de Dieu. Voici ce conseil de l'Evangile, qui nous porte à faire tout pour lui plaire. Nous devons louer beaucoup sa Majesté infinie de la grâce qu'elle a faite à la Compagnie d'entreprendre cette pratique toute sainte et toujours sanctifiante. Oui, dès le commencement, nous avons tous désiré entrer en cette voie des parfaits, qui est d'honorer Notre-Seigneur en toutes nos œuvres; et si cela n'a pas été fait avec la perfection convenable, il n'en faut pas demander la cause, c'est ce misérable qui n'en a pas donné l'exemple.

Celui de Notre-Seigneur est notre troisième motif. C'était sa pratique de faire toujours la volonté de son Père en tout, et pour cela il dit qu'il est descendu sur la terre, non pour faire sa volonté, mais celle de son Père. O Sauveur! ô bonté! quel relief, quel brillant vous donnez à l'exercice de vos vertus! Vous êtes le roi de la gloire, et cependant vous ne venez au monde que pour faire la volonté de celui qui vous a envoyé. Vous savez, mes frères, combien cette affection sacrée tenait au cœur

de Notre-Seigneur. *Cibus meus est*, disait-il[1], *ut faciam voluntatem ejus qui misit me;* ce qui me nourrit, me délecte, me fortifie, c'est de faire la volonté de mon Père.

Cela étant, Messieurs, ne devons-nous pas nous estimer heureux d'être entrés en une Compagnie qui fait profession particulière de pratiquer ce que le Fils de Dieu a pratiqué? Ne devons-nous pas nous élever souvent à lui pour connaître la hauteur, profondeur et largeur de cet exercice, qui va à Dieu, qui nous remplit de Dieu, qui comprend toutes les choses bonnes et nous fait laisser les mauvaises? *Cibus meus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me.* O mon Sauveur, c'est là votre pratique! Saint Jean avait celle de la pénitence; il était plein du désir de la faire et de la persuader; c'est pour cela qu'il est venu au monde. Et vous, agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, vous y êtes venu plein de cette affection de faire et de nous inculquer la volonté de votre Père. Elie avait cette ardeur et ce zèle admirable pour la gloire de son Dieu; il mettait tout en feu et en flamme pour en imprimer le respect et la crainte dans le cœur des hommes; et vous, mon Sauveur, vous étiez animé de ce grand et incomparable désir, que la volonté de Dieu fût faite par toutes les créatures; c'est pour cela que vous avez mis dans l'oraison dominicale : *Fiat voluntas tua.* C'est la prière que vous avez enseignée à vos disciples; c'est ce que vous avez voulu que tous les hommes demandassent et fissent. Quoi? La volonté du Père éternel. Où? En la terre comme au ciel. Et comment? Comme les anges et les saints la font : promptement, entièrement, constamment et amoureusement. Je m'assure qu'il n'y a pas ici

---

1. Evangile de saint Jean IV, 34.

des prêtres qui aient dit la messe, ni personne qui ait fait d'autres actions qui sont d'elles-mêmes saintes, que pour honorer la majesté de Dieu ; et cependant il se peut faire que Dieu aura rejeté nos oblations, pour avoir fait en ces jours-là notre propre volonté. N'est-ce pas ce que le prophète a déclaré quand il a dit de la part de Dieu : « Je ne veux plus de vos jeûnes ; vous pensez m'honorer et vous faites le contraire, parce que, quand vous jeûnez, vous faites votre volonté, par laquelle vous gâtez le jeûne. » On peut dire la même chose de toutes les œuvres : faire votre volonté, c'est gâter vos dévotions, vos travaux, vos pénitences, etc. Il y a vingt ans que je ne lis jamais cette épître, tirée du 58e chapitre d'Isaïe, que je ne me trouble fort, mais, pour cela, je n'en suis pas meilleur.

Comment faire donc pour ne pas perdre notre temps et nos peines? C'est de n'agir jamais par mouvement de notre propre intérêt ou fantaisie, mais nous accoutumer à faire la volonté de Dieu en tout, voyez-vous, en tout, et non pas en partie. C'est cette grâce sanctifiante qui rend l'action et la personne agréables à Dieu. Quelle consolation de penser, quand je garde mes règles, que je m'acquitte de mes emplois, que j'obéis aux supérieurs et que je m'élève à Dieu pour lui offrir toutes ces choses, que c'est ainsi que je me rends incessamment agréable à Dieu! C'est donc la grâce sanctifiante qu'il faut demander, posséder et mettre en usage ; autrement, tout est perdu.

« Plusieurs me diront, disait Jésus-Christ, et je vous en parlais dernièrement : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé, chassé les démons et fait plusieurs vertus en votre nom ? » — « Jamais je ne vous ai connus, leur répondra-t-il ; allez, vous qui faites iniquité. » — « Mais, Seigneur, appelez-vous œuvres iniques les

prophéties et les miracles que nous avons faits en votre nom? » — « Départez-vous de moi, méchants, je ne vous connais point. » — « Et qui seront donc ceux qui entreront au royaume des cieux? » — « Ce seront ceux qui feront la volonté de mon Père, qui est aux cieux [2]. » Jamais donc Notre-Seigneur ne dira à une personne qui se sera étudiée à suivre toujours son bon plaisir : « Je ne vous connais point. » Au contraire, c'est celui-là qu'il fera entrer en sa gloire. O Sauveur, faites-nous la grâce de nous remplir de cette affection, pour ne porter aucun fruit sauvage, mais que toutes nos productions se fassent pour vous et par vous, pour être agréables aux yeux de votre Père; faites-nous entrer, s'il vous plaît, dans cette fidélité et actuer toujours nos œuvres selon votre volonté.

Donnons-nous à Dieu, mes frères, pour faire attention et demeurer fermes en cela; car, en ce cas, quel sujet n'aurons-nous pas de louer Dieu? De quel œil ne regardera-t-il pas la Compagnie en général et chacun en particulier? Oh bien! *in nomine Domini.* En voilà bien assez pour les motifs qui nous obligent à nous rendre familière la pratique de faire la volonté de Dieu en toutes choses, et pour nous faire résoudre à suivre cette maxime de Notre-Seigneur : *Cibus meus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me.* Voyons maintenant en quoi elle consiste.

Je suis convaincu qu'il la faut pratiquer, mais comment? — Il faut savoir que toutes les œuvres qu'on fait, ou qu'on laisse à faire, sont ou commandées, ou défendues, ou indifférentes; et que les indifférentes sont telles, parce qu'elles ne sont ni défendues, ni commandées. Voilà en quoi nous pouvons connaître la volonté de Dieu. Tout ce que l'homme fait, je le répète, ce sont

---

2. Evangile de saint Matthieu VII, 21-23.

œuvres commandées, ou défendues, ou qui ne sont ni l'un ni l'autre. Quant aux œuvres commandées et défendues, Dieu veut que nous fassions celles-là et ne fassions pas celles-ci : voilà une chose commandée, je la dois faire; en voilà une autre défendue, je la dois laisser. Nous devons toujours les faire, pourvu qu'elles soient commandées de Dieu, directement ou indirectement, par lui-même, ou par l'Eglise. Tout ce qu'il nous commande, il le faut exécuter; tout ce que l'Eglise ordonne, il le faut faire; elle est son épouse, et il est ce père de famille qui veut que les enfants obéissent à leur mère comme à lui-même. Et en cela nous ferons la volonté de Dieu si, lui dirigeant notre action commandée, chacun dit ou propose : « Je veux faire cela pour être agréable à Dieu », ou : « Je ne veux pas faire l'action défendue pour plaire à sa bonté. » Si nous en usons de la sorte, nous ferons infailliblement la volonté de Dieu. Comment un enfant fait-il la volonté de son père, et un sujet la volonté du roi? En faisant ce qu'ils ordonnent et fuyant ce qu'ils défendent; l'enfant le fait pour honorer son père, et le sujet pour obéir à son roi; et tous deux font leurs volontés quand ils accomplissent leurs paroles et leurs ordonnances. Ainsi, mes frères, vous ferez la volonté de Dieu, quand, faisant ce qu'il commande et ne faisant ce qu'il défend, vous aurez intention de glorifier ce Père admirable et d'obéir amoureusement à ce Roi d'amour. Mais, pour bien animer cette pratique, il faut dire : « Mon Dieu, je fais cela, ou je m'abstiens de faire ceci, pource que c'est votre bon plaisir. » Voilà l'âme de la chose.

J'ai dit que l'Eglise commande et que nous devons lui obéir comme à l'épouse de Jésus-Christ; car, en cette qualité, elle a droit de faire des lois et d'y obliger les fidèles; oui, elle oblige à l'observance de ce qui est or-

donné par les conciles et les papes et par les évêques. En faisant de la sorte, il semble qu'il n'y a rien à mériter, mais pourtant on les peut rendre bonnes en les offrant à Dieu, même les actions naturelles, comme le manger, le dormir et le reste, les faisant au nom de Notre-Seigneur, comme dit l'Apôtre [3].

En toutes ces manières donc nous faisons la volonté de Dieu : 1° en faisant ce qui est commandé et ne faisant pas ce qui est défendu, non seulement de la part de Dieu, de son Eglise, de nos règles et supérieurs spirituels et ecclésiastiques, mais encore du côté du roi, des gouverneurs, magistrats, officiers et juges de police établis de Dieu pour les choses temporelles; c'est faire la volonté de Dieu que de leur obéir, parce que Dieu le veut ainsi; 2° en faisant, dans les choses indifférentes, celles qui contribuent davantage à mortifier le vieil homme; et en troisième lieu, en faisant en la vue de Dieu celles qui ne plaisent, ni déplaisent, ni au corps, ni à l'esprit, même les naturelles, quoique la partie inférieure les appète, quand la nécessité nous y oblige.

Il y a une quatrième manière de connaître la volonté de Dieu, c'est celle des inspirations; car souvent il jette des lumières en l'entendement et donne des mouvements au cœur pour inspirer sa volonté; mais il faut le grain de sel, pour n'y être pas trompé. Parmi une multitude de pensées et de sentiments qui nous viennent, il s'en trouve de bons en apparence, qui pourtant ne viennent pas de Dieu et ne sont pas selon son goût; il faut donc bien les examiner, recourir à Dieu même, lui demander comment cela se peut faire, en considérer les motifs, la fin et les moyens, pour voir si tout est assaisonné selon son bon plaisir, les proposer aux sages et en prendre

---

3 Première épître de Saint Paul aux Corinthiens X, 31.

avis de ceux qui ont soin de nous, qui sont les dépositaires des trésors de la sapience de Dieu; et, faisant ce qu'ils nous diront, nous ferons la volonté de Dieu.

Une cinquième manière pour la connaître et l'accomplir, c'est de considérer et de faire les choses raisonnables. Il s'en présente une qui n'est ni ordonnée, ni défendue; mais elle est conforme à la raison, elle est par conséquent selon la volonté de Dieu, qui n'est jamais contraire à la raison, et nous la devons même faire selon l'intention de l'Eglise, qui nous fait demander cette grâce à Dieu par cette oraison : *Praesta, quaesumus, omnipotens Deus, ut, semper rationabilia meditantes, quae tibi sunt placita et dictis exequamur et factis;* nous vous supplions, Dieu tout-puissant, que, méditant toujours les choses raisonnables, nous exécutions, par nos actions et nos discours, les choses qui vous sont agréables. De sorte que, selon cette oraison, faire une chose qui semble raisonnable, c'est faire la volonté de Dieu. Cela s'entend toujours avec le grain de sel de la prudence chrétienne et avec l'avis de ceux qui nous dirigent, parce qu'il se peut faire que la chose qui se présente à faire soit raisonnable de sa nature, mais non pas en ses circonstances présentes du temps ou du lieu ou de la manière; auquel cas il ne faudrait pas la faire.

Il est à remarquer que c'est faire la volonté de Dieu activement, que de la faire dans toutes les manières que nous avons dites. On la fait aussi passivement, en acquiesçant à Dieu lorsqu'il fait sa volonté en nous, comme dans les choses inopinées qui arrivent sans que nous y pensions. Voilà un sujet de consolation qui nous surprend; il nous arrive nouvelles — que sais-je, moi? — de la conversion importante d'une personne de condition, ou de tout un pays, ou que Dieu est bien servi par des personnes que nous aimons, ou que la paix est faite

entre deux familles, ou deux provinces divisées, dont la division était scandaleuse à l'Eglise; il faut recevoir cela comme de la main de Dieu et s'en réjouir en esprit, comme fit Notre-Seigneur quand il remercia son Père d'avoir révélé ses secrets aux simples. Nous arrive-t-il, au contraire, quelque sujet de peine, une maladie, une perte, une calomnie, etc., il le faut recevoir aussi comme venant de Dieu, parce que c'est son plaisir de nous exercer de la sorte et que c'est lui qui envoie toutes ces afflictions; *non est malum in civitate quod non fecerit Dominus*[4]. Notre-Seigneur, méditant au jardin des Olives les tourments qu'il avait à souffrir, les regardait comme voulus de son Père; et nous devons dire comme lui : « Que ma volonté ne soit pas faite, Seigneur, mais la vôtre. » De sorte que, la volonté de Dieu nous étant connue par ces accidents subits d'un mal ou d'une consolation, nous pouvons pratiquer sa volonté passive, en les acceptant comme venant de Dieu, à qui seul appartient de nous mortifier et vivifier. La volonté de Dieu est donc active et passive; elle est active quand nous la faisons par l'observance de ses préceptes et la pratique des choses qui lui sont agréables; et elle est passive quand nous souffrons que lui-même les accomplisse en nous sans nous. Ceci n'est pas net, et le temps est trop court pour m'expliquer mieux. On fera quelques conférences sur ce sujet et alors on verra plus évidemment ce que c'est que la volonté de Dieu et comme on la doit pratiquer en toutes les façons. Je souhaite cependant qu'on s'habitue à offrir à Dieu tout ce qu'on fait ou que l'on souffre, qu'on lui dise : « Mon Dieu, c'est votre volonté que je me prépare à faire une prédication, à dire la sainte messe, à faire une telle action; que je sois tenté, lan-

4. Livre d'Amos III, 6.

guissant, affligé; que je sois en trouble ou en paix, triste ou joyeux; je le veux, Seigneur, et je le veux parce que c'est votre plaisir. » Donnons-nous maintenant quelques moyens pour nous faciliter cette sainte pratique.

Le premier moyen pour nous y mettre nous est enseigné dans l'oraison dominicale : *Fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra;* car, Notre-Seigneur ayant mis ces mots dans l'oraison quotidienne, il veut que tous les jours on lui demande la grâce de faire sa volonté en la terre comme elle se fait au ciel, incessamment et parfaitement, avec une simple et invariable conformité à la volonté de Notre-Seigneur. Prions-le donc souvent qu'il lui plaise nous conformer à tout ce qu'il veut et qu'il ordonnera de nous, et ce nous sera un bon moyen pour obtenir la grâce d'entrer en ce saint exercice.

Le second moyen est de nous accoutumer non seulement à cette prière, mais à la pratique de ce qu'elle dit, et commencer dès demain, dès cette heure; par exemple, en offrant à Dieu votre patience d'entendre ce pauvre homme qui vous parle, et lui dire : « Seigneur, je veux écouter et faire pour vous glorifier tout ce qui me sera signifié de votre part. » Voyez-vous, mes frères, il est important d'actuer ainsi sa volonté et s'habituer à renouveler souvent son intention, particulièrement le matin quand on se lève : « Mon Dieu, je me lève pour vous servir; je m'en vais à l'oraison pour vous plaire, entendre ou dire la messe pour vous honorer, travailler parce que vous le voulez. » Enfin il faut s'étudier à s'élever à lui, aux actions principales, pour les lui consacrer entièrement et pour les faire conformément à sa volonté.

Mais, Monsieur, je ne m'en souviens pas; je suis des heures, des demi-journées et des journées entières sans penser à Dieu, ou sans m'aviser de lui dédier ce que je

fais. S'il y en a de tels parmi nous, il faut s'humilier beaucoup de cela, s'affliger de la perte du mérite de telles actions, ou du moins du plaisir que Dieu aurait reçu si elles lui avaient été offertes; et que, pour suppléer à ce défaut, chacun, en commençant sa journée, lui fasse une oblation générale de toutes les œuvres du jour; et outre cela, il est bon qu'on répète cette offrande une et deux fois le matin, et autant après dîner, lui disant : « Mon Dieu, ayez agréables, s'il vous plaît, tous les mouvements de mon cœur et de mon corps; attirez-les à vous, je vous les offre avec mes règles, mes travaux et souffrances. » Et plus nous ferons cela, mes frères, plus nous y trouverons de la facilité et du profit. Que ce soit quatre fois le jour tout au moins. Nous acquerrons par ce moyen de nouveaux titres d'amour, et l'amour nous fera persévérer et accroître en cette sainte pratique. Il faut donc la pratique, Messieurs, il faut la pratique de ce que je viens de vous dire pour bien pratiquer la volonté de Dieu.

La mortification est aussi nécessaire, pource que, pour ôter à notre plaisir ce que nous donnons à Dieu, il se faut faire force, et c'est par cette vertu qu'on se surmonte; c'est par elle que nous renonçons aux commodités et aux contentements de la vie; c'est elle qui nous porte à faire ce que la nature fuit et ce que Dieu demande, et c'est, Messieurs, ce que nous devons entreprendre de la bonne sorte, nous accoutumer à nous mortifier intérieurement et extérieurement dans toutes les choses qui plaisent à la nature. C'est le troisième moyen que nous avons pour nous rendre familière cette pratique de faire incessamment la volonté de Dieu. Elle viendra peu à peu en l'esprit; elle se tournera en habitude ou, pour mieux dire, en grâce de Dieu, de sorte que, comme plusieurs, par des actes réitérés, s'habituent

à cela, nous nous y trouverons à la fin tout faits et toujours animés. Hélas! combien y en a-t-il qui ne perdent point Dieu de vue! Nous en voyons quelques-uns parmi nous marcher et toujours agir en sa présence. Combien au monde qui sont en cet usage! Dernièrement j'étais avec une personne qui faisait conscience d'avoir été distraite trois fois en un jour de la pensée de Dieu. Ces gens-là seront nos juges, qui nous condamneront un jour, devant la Majesté divine, de l'oubli que nous avons pour elle, nous qui n'avons autre chose à faire qu'à l'aimer et lui témoigner notre amour par nos regards et nos services.

Prions, Messieurs, Notre-Seigneur qu'il nous fasse la grâce de dire comme lui : *Cibus meus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me* [5]. O Messieurs, ô mes frères, donnons-nous à Dieu de la meilleure sorte dès à présent, demain à l'oraison, en tout, partout et toujours, pour avoir faim et soif de cette justice. Pensons-y ; éclaircissons en particulier ce que je vous ai dit maussadement et en si mauvais ordre; échauffons notre volonté à dire et accomplir ces divines paroles de Jésus-Christ : « Ma viande est que je fasse sa volonté et que je parachève son œuvre. » Ç'a été votre plaisir, Sauveur du monde, votre ambroisie et votre nectar de faire la volonté de votre Père. Nous sommes vos enfants, qui nous jetons entre vos bras pour imiter vos pratiques; faites-nous cette grâce. Comme nous ne le pouvons pas nous-mêmes, c'est à vous que nous le demandons, c'est de vous que nous l'espérons, mais avec confiance, mais avec grand désir de vous suivre. O Seigneur, s'il vous plaît de donner cet esprit à la Compagnie, qu'elle travaille à se rendre toujours plus agréable à vos yeux, vous la remplirez d'ardeur pour devenir semblable à vous; et cette affec-

5. Evangile de saint Jean IV, 34.

tion la fait déjà vivre de votre vie, en sorte que chacun puisse dire avec saint Paul : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus*[6]. O bienheureuse Compagnie! ô bienheureux nous tous! Si nous tendons là, infailliblement nous y viendrons. Oh! quel bonheur de vérifier en nous ces paroles : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus!* Car nous ne vivons plus de la vie humaine, nous vivons d'une vie divine, et nous y vivrons, mes frères, si nos cœurs sont pleins et nos actions accompagnées de cette intention de faire la volonté de Dieu. Or, s'il y en a qui peuvent dire qu'ils la font déjà, comme il est vrai, d'autres aussi peuvent dire, comme moi : « Ne suis-je pas malheureux de voir de mes confrères vivre de la vie de Jésus-Christ, être agréables aux yeux de son Père éternel, et moi vivre d'une vie sensuelle et animale, qui mérite d'être rejeté de leur conversation comme l'objet du déplaisir de Dieu! » Plaise à sa bonté que ce sentiment nous entre si avant en l'âme qu'ayant honte de notre lâcheté, nous redoublions le pas pour atteindre les plus avancés au chemin de la perfection! Dieu nous fasse cette grâce!

200. — ENTRETIEN AVEC LOUIS LANGLOIS, PRÊTRE DE LA MISSION, MARS 1659

M. Vincent, ayant fait appeler M. Langlois, prêtre de la Compagnie, lui dit que Monseigneur l'archevêque de Narbonne[1], pour lors seulement coadjuteur, lui avait écrit pour le prier de lui mander le nom de celui qui aurait soin de conduire les personnes qu'il devait envoyer à Saint-Lazare pour y faire la retraite, et être

---

6. Epître aux Galates II, 20.

Entretien 200. — Manuscrit des répétitions d'oraison.

1. François Fouquet.

instruits de ce qu'ils ont à faire pour bien faire et enseigner les petites écoles; qu'il avait jeté les yeux sur lui et l'avait fait appeler pour le prier de faire cela et prendre soin de ces personnes-là; qu'il l'allait mander à Mgr le coadjuteur de Narbonne.

M. Vincent pria ledit sieur Langlois de se donner à Dieu pour rendre à sa divine Majesté ce service; et ledit sieur Langlois, s'étant excusé, dit même que messieurs de Saint-Nicolas-du-Chardonnet [2] feraient mieux cela que la Compagnie, à cause qu'ils tiennent les petites écoles et savent par conséquent bien mieux les qualités qui sont requises à un maître d'école.

M. Vincent lui répliqua que, puisqu'on nous les adressait pour cela, il ne fallait pas les refuser, mais qu'il fallait rendre aussi ce service-là à Dieu et à l'Eglise; qu'il pouvait s'informer, de quelques-uns de ces messieurs de Saint-Nicolas, des choses qu'ils ont coutume d'observer en semblables rencontres et de ce que doit faire un maître d'école pour se bien acquitter de cet office.

Et ledit sieur Langlois ayant répliqué à M. Vincent que, pour lui, il était incapable de cela et avait trop peu de vertu, étant un homme sans oraison, et qu'un autre ferait mieux cela que lui, M. Vincent lui dit ces mots :

Il est vrai, Monsieur, que de vous-même et comme de vous-même vous ne ferez rien qui vaille, vous gâterez plutôt tout que de faire quelque chose qui vaille; et ainsi vous avez raison de dire que vous gâterez tout; mais, Monsieur, ce sera Dieu qui fera tout le bien qui réussira de ces exercices, et non pas vous; car de nous, Monsieur, nous ne savons rien faire que tout gâter. Or sus, Monsieur, allez et faites ce que vous pourrez de votre côté, et Dieu fera le reste; encouragez-les bien à se donner à Dieu en cet emploi; et pour les y exciter,

2. Les prêtres de M. Bourdoise.

faites-leur voir les biens qui en reviendront à l'Eglise et l'honneur que Dieu en tirera.

Et ensuite, ledit sieur Langlois lui ayant dit : « Monsieur, puisque vous souhaitez donc que je fasse et entreprenne cela, nonobstant mon incapacité et peu de vertu, je ferai ce que je pourrai ; je vous prie, Monsieur, de me vouloir donner votre bénédiction », M. Vincent la lui donna.

Nota que mondit sieur Vincent nous dit audit sieur Langlois et à moi que Monseigneur le coadjuteur de Narbonne et quelques autres avaient pensé que c'était un bon œuvre et utile à l'Eglise, de faire dresser des personnes pour être maîtres d'écoles dans des paroisses où il n'y en a point.

201. — CONFÉRENCE DU 14 MARS 1659

DE LA SIMPLICITÉ ET DE LA PRUDENCE

(Règles communes, chap. II, art. 4 et 5.)

Voici, mes frères, le quatrième et le cinquième article du second chapitre de nos règles touchant les maximes de l'Evangile, qui nous serviront d'entretien ce soir.

Le premier :

Notre-Seigneur Jésus-Christ demandant de nous la simplicité de la colombe, qui consiste à dire les choses tout simplement, comme on les pense, sans réflexions inutiles, et à agir tout bonnement, sans déguisement, ni artifice, ne regardant que Dieu seul, pour cela chacun s'efforcera de faire toutes ses actions dans ce même esprit

---

Entretien 201. — Manuscrit des Conférences. Cette conférence a été publiée en grande partie par Abelly (*op. cit.*, l. III, chap. XV, p. 238 et suiv.) sous une forme notablement différente.

de simplicité, se représentant que Dieu se plaît à se communiquer aux simples et à leur révéler ses secrets, lesquels il tient cachés aux sages et aux prudents du siècle.

Le second :

Mais parce qu'en même temps que Jésus-Christ nous recommande la simplicité de la colombe, il nous ordonne d'user de la prudence du serpent, laquelle est une vertu qui nous fait parler et agir avec discrétion, c'est pourquoi nous tairons prudemment les choses qu'il n'est pas expédient de dire, particulièrement si de soi elles sont mauvaises et illicites, et retrancherons de celles qui, en quelque façon, sont bonnes, les circonstances qui vont contre l'honneur de Dieu, ou portent préjudice au prochain, ou qui peuvent nous donner de la vanité. Et pource que cette vertu regarde aussi, dans la pratique, le choix des moyens propres pour parvenir à leur fin, nous aurons pour maxime inviolable de prendre toujours des moyens divins pour les choses divines, et de juger des choses suivant le sentiment et le jugement de Jésus-Christ, et non jamais suivant celui du monde, ni selon le faible raisonnement de notre esprit. Et ainsi nous serons prudents comme les serpents et simples comme les colombes.

Nous parlerons de ces deux vertus, si le temps nous le permet.

Mes frères, ces règles parlent d'elles-mêmes, et chacun de vous les comprend mieux que moi, qui, voulant vous dire quelque chose pour l'intelligence d'icelles, abuserai de votre patience.

Il s'agit de la simplicité. O Sauveur! La simplicité, que la règle recommande, est donc le sujet de notre entretien.

Voyons les raisons que nous avons de nous donner à

Dieu pour la pratique de cette vertu tant aimable. Premièrement, il nous invite à cela quand il dit : *Estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbae* [1]. Notre-Seigneur, disant aux apôtres qu'il les envoyait comme brebis parmi des loups, leur dit en même temps qu'il fallait être prudent comme serpents et simple comme colombes. Puis il ajoute : « Prenez garde; les hommes vous garderont aux consistoires et vous fouetteront en leurs synagogues, et vous serez menés devant les gouverneurs et les rois à cause de moi; mais, quand ils vous livreront, ne soyez pas en souci de ce que vous direz, ni comment vous parlerez, car, en cet instant-là, il vous sera donné ce que vous aurez à dire; le Saint-Esprit parlera en vous [2]. » Il parle premièrement de la prudence et puis de la simplicité; l'une est pour aller comme brebis au milieu des loups, où ils couraient risque d'être maltraités. « Soyez prudents, leur dit-il, soyez avisés, et néanmoins soyez simples »; *cavete ab hominibus;* prenez garde à vous selon la prudence; mais, si vous êtes exposés devant les juges, ne vous mettez en peine de vos réponses. Voilà la simplicité. Vous voyez que Notre-Seigneur lie ces deux vertus, en sorte qu'il veut qu'on s'en serve dans une même occasion; il nous recommande d'en user également et nous fait entendre que la prudence et la simplicité s'accordent bien ensemble quand elles sont bien entendues. C'est la doctrine de Jésus-Christ; c'est à nous qu'elle s'adresse, à nous qui voulons pratiquer les conseils de l'Evangile et qui devons embrasser celui-ci avec révérence, amour et forte résolution, et partant demander souvent à Dieu ces vertus qu'il recommande, et travailler tout de bon à les acquérir.

La simplicité est si agréable à Dieu! Vous savez que

---

1. Evangile de saint Matthieu X, 16.
2. Evangile de saint Matthieu X, 17 et suiv.

l'Ecriture dit que son plaisir est de s'entretenir avec les simples, avec les simples de cœur, qui vont bonnement et simplement : *Cum simplicibus sermocinatio ejus*[3]. Voulez-vous trouver Dieu? Il parle avec les simples. O mon Sauveur! ô mes frères, qui sentez le désir d'être simples, quel bonheur! quel bonheur! Courage, puisque vous avez cette promesse que le plaisir de Dieu est d'être avec les hommes simples.

Une autre chose qui nous recommande merveilleusement la simplicité, ce sont ces paroles de Notre-Seigneur : *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti haec a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis*[4]. Je reconnais, mon Père, et je vous en remercie, que la doctrine que j'ai apprise de votre divine Majesté et que je répands parmi les hommes, n'est connue que des simples, et que vous permettez que les prudents du monde ne l'entendent pas; vous leur en avez caché, sinon les paroles, au moins l'esprit.

O Sauveur! ô mon Dieu! cela nous doit épouvanter. Nous courons après la science comme si tout notre bonheur en dépendait. Malheur à nous si nous n'en avons! Il en faut avoir, mais en suffisance; il faut étudier, mais sobrement. D'autres affectent l'intelligence des affaires, de passer pour gens de mise et de négociation au dehors. C'est à ceux-là que Dieu ôte la pénétration des vérités chrétiennes : aux savants et aux entendus du monde. A qui la donne-t-il donc? Au simple peuple, aux bonnes gens. Nous voyons cela vérifié dans la différence qu'on remarque en la foi des paysans et la nôtre. Ce qui me reste de l'expérience que j'en ai est le jugement que j'ai toujours fait que la vraie religion, la

---

3. Livre des Proverbes III, 32.
4. Evangile de saint Matthieu XI, 25.

vraie religion, Messieurs, la vraie religion est parmi les pauvres. Dieu les enrichit d'une foi vive; ils croient, ils touchent, ils goûtent les paroles de vie. Vous ne les voyez jamais, en leurs maladies, afflictions et disettes, s'emporter d'impatience, murmurer et se plaindre; point du tout, ou rarement.

Pour l'ordinaire, ils conservent la paix parmi les troubles et les peines. Qui est cause de cela? La foi. Pourquoi? Parce qu'ils sont simples, Dieu fait abonder en eux les grâces qu'il refuse aux riches et sages du monde.

Mais ajoutons à cela que tout le monde aime les simples, les gens candides qui n'usent de finesse, ni de tricherie, qui vont bonnement et parlent sincèrement, de sorte que tout ce qu'ils disent répond à leur cœur. Ils sont estimés à la cour, quand il y en a, d'une estime universelle; en une compagnie réglée, chacun leur porte une affection singulière, car, bien que tous n'agissent pas candidement, néanmoins ceux-là mêmes qui n'ont pas la candeur en eux ne laissent pas de l'aimer en autrui.

Pour toutes ces raisons, nous devons nous donner à Dieu, pour nous rendre aimables à ses yeux par cette vertu de la simplicité. Il y en a en la Compagnie, et il y paraît bien, oh! qu'il y paraît! qui ont entrepris l'acquisition de cette vertu et qui la prêchent par leurs exemples.

Mais, Monsieur, qu'est-ce que c'est? Je ne sais comment la pratiquer. — Il y en a qui disent qu'il y a deux sortes de simplicités : l'une purement naturelle et niaise, qui se trouve en certaines personnes sans jugement, ni discernement, qui tiennent plutôt de la ..., je n'oserais le dire, que de la raison. Parlez-leur, vous voyez qu'ils sont stupides. C'est une simplicité qui ne vaut rien, ou du moins qui n'est pas vertu.

Il y en a une autre qui a quelque rapport avec Dieu. Oh ! la belle vertu ! Dieu est un être simple, qui ne reçoit aucun autre être, une essence souveraine et infinie qui n'admet aucune agrégation avec elle ; c'est un être pur, qui jamais ne souffre d'altération. Or, cette vertu du Créateur se trouve en quelques créatures par communication et se prend en elles en la manière portée en la règle.

On donne une autre définition, savoir que c'est une vertu qui éloigne de nous les choses qui ne se rapportent pas à la simplicité d'Adam, lorsqu'il était en grâce, ni à celle du second Adam, Notre-Seigneur, des apôtres et autres saints, lorsqu'ils vivaient sur la terre, de qui les œuvres et les discours n'avaient aucun artifice, ni d'autre objet que Dieu. Selon ces définitions, la simplicité regarde les actions et les paroles, pour faire qu'elles soient et droites et sincères.

Je sais bien que la simplicité en général se prend pour la vérité, ou pour la pureté d'intention : la vérité, en ce qu'elle fait que notre pensée est conforme aux paroles et autres signes avec lesquels nous l'exprimons ; la pureté d'intention, en ce qu'elle fait que tous nos actes de vertu tendent droit à Dieu. Mais, quand on prend la simplicité pour une vertu particulière et proprement dite, elle comprend non seulement la pureté et la vérité, mais encore une propriété qu'elle a d'éloigner de nos paroles et actions toute tromperie, ruse et duplicité ; et c'est en ce sens que notre règle en parle et que je prétends vous en entretenir. Et pour le faire plus clairement et utilement, nous la diviserons en deux : en la simplicité qui regarde les paroles, et en celle qui regarde les actions.

Celle qui regarde les paroles consiste à dire les choses comme nous les avons au cœur, remarquez ceci, comme elles sont au cœur, comme on les pense. Ce qui n'est pas

ainsi s'appelle finesse, cachette et duplicité, qui sont contraires à la vertu dont nous parlons, laquelle veut qu'on dise les choses comme elles sont, sans tant de réflexion à ceci ou à cela, et qu'on parle ingénument et tout bonnement, et, outre cela, avec une pure intention de plaire à Dieu. Ce n'est pas que ce soit simplicité de découvrir toutes sortes de pensées, car cette vertu est discrète et n'est jamais contraire à la prudence, qui nous fait discerner ce qui est bon à dire d'avec ce qui ne l'est pas. Les choses donc que l'on dit, il faut que la langue les exprime au dehors de même que nous les avons au dedans; sinon, il s'en faut taire. Voilà l'occasion en un entretien d'avancer un propos qui est bon en sa substance et en ses circonstances; il le faut prononcer tout simplement; mais quelquefois il se présente de bonnes choses à dire qui peuvent être vicieuses par quelque circonstance, et alors, si l'on dit la substance, il en faut retrancher la circonstance. La Sainte Ecriture est de soi toute pure, et on peut s'en servir utilement en toute sorte de discours; mais, si on la prend par raillerie, cela est mauvais; ou, si l'on s'en sert pour abuser quelqu'un, cela est défendu; ou, quand ce que nous en rapportons va à notre élation, cela est vain. Employons toujours les bonnes choses pour de bonnes fins, ou n'en disons mot. Ces trois circonstances sont vicieuses et font voir que je ne dois pas dire les choses comme elles sont au cœur, lorsqu'elles vont contre Dieu, ou contre le prochain, ou à ma recommandation.

La pauvre feue madame la générale des galères [5] m'a demandé plus de cent fois ce que c'était que la simplicité, et c'était la personne la plus simple que j'aie jamais vue; elle ne pouvait ouvrir la bouche, ni faire aucune action, qu'en simplicité de cœur; mais

5. Madame de Gondi.

elle avait l'adresse de séparer de la nature des choses les circonstances nuisibles et inutiles, car elle était aussi des plus prudentes. Elle avait la simplicité et la prudence en un haut degré, et néanmoins elle ne les connaissait pas. Il y a ainsi des personnes qui ont des vertus, et Dieu les leur cache, parce qu'il le juge expédient; et tel est vraiment simple, qui n'en sait rien; et, au contraire, tel pense l'être, qui ne l'est pas.

De sorte que, Messieurs, pour revenir aux actes de la simplicité, si nous parlons, il faut que ce soit simplement, et jamais à double entente, jamais pour quelque utilité propre, sensuelle ou temporelle, ni pour attirer quelqu'un à notre parti, ni jamais pour quelque proposition à notre louange ou avantage, mais toujours pour plaire à Dieu. Cela sera beau, mes frères, si la Mission est faite de la sorte, beau devant Dieu, beau devant le monde. Rien n'est plus agréable que cela pour attirer les gens de bien. Voilà qui regarde le parler.

Quant à l'autre partie de la simplicité qui touche les actions, elle a cela de propre, comme nous avons dit, qu'elle fait agir bonnement, droitement et toujours en la vue de Dieu, dans les affaires, dans les emplois et les exercices de piété, à l'exclusion de toute sorte d'hypocrisie, d'artifices et de vaines prétentions. Par exemple, une personne fait un présent à quelqu'un et feint que c'est par affection; c'est néanmoins afin qu'il lui donne quelqu'autre chose de plus grande valeur; selon le monde, cela est permis, et peut-être selon Dieu; toutefois cela est contre la simplicité, qui ne peut souffrir qu'on témoigne une chose et qu'on en regarde une autre. Si cette vertu nous fait parler selon les sentiments intérieurs, elle nous fait aussi agir de même, dans la franchise et droiture chrétiennes, et cela pour Dieu, car il faut avoir cette fin.

Suivant cela, cette simplicité à l'égard des actions n'est pas dans les personnes qui, par respect humain, veulent paraître autres qu'elles ne sont, non plus que leurs habits ne sont pas simples quand ils sont doubles, ou couverts de parures et de passements. C'est aussi contre cette vertu, d'avoir des chambres bien ajustées, parées d'images, de tableaux, de meubles superflus, d'avoir quantité de livres pour paraître, de se plaire dans les choses vaines ou inutiles, et dans la diversité des nécessaires, quand une seule suffit; d'avoir des prédications peignées, d'un style enflé, et enfin d'avoir d'autres vues que Dieu en nos exercices; tout cela est contraire à la simplicité chrétienne dans les actions. Et voilà en quoi consiste la simplicité que la règle demande.

Venons à la prudence. Vous en savez les définitions des docteurs et les divers sens dont elle est prise en l'Ecriture. Je ne vous en parlerai point. Mais, au fond, la prudence est en elle-même comme elle est décrite en la règle; ses opérations regardent les paroles et les actions; c'est l'office du prudent de parler prudemment et non pas indiscrètement de toutes choses, ni désavantageusement d'aucune. O Sauveur! où trouver de telles gens qui ne parlent qu'avec la retenue qu'il faut, quand il est convenable et en termes judicieux! Enfin cette vertu veut qu'on dise avec discrétion et jugement ce qu'on a à dire.

Son office est encore de faire ce qu'on fait, prudemment, sagement et pour un bon motif, non seulement quant à la substance de l'action, mais en ses circonstances, en sorte que le prudent agit comme il faut, quand il faut et pour la fin qu'il faut; et l'imprudent, au contraire, ne prend pas les manières, ni l'opportunité, ni le but qu'il devrait prendre, et c'est là son défaut, au lieu que la prudence, agissant avec discrétion, fait tout avec poids, nombre et mesure.

Or, cela posé, que la simplicité ait pour objet les paroles et les actions, la prudence regarde cela même; elle conduit les paroles et les actions; et comme les simples ne doivent dire que les choses qui sont bonnes en leur nature et en leurs circonstances, et se taire en celles qui vont contre Dieu, ou nuisent au prochain, ou tendent à leur louange, les prudents, pour être prudents, doivent avoir la même retenue, circonspection et discrétion.

Quelle différence y a-t-il donc entre ces deux vertus? Il n'y en a point; c'est la même chose quant à leur nature et quant à leurs effets. La prudence et la simplicité tendent à même fin, qui est de bien parler et de bien faire, et l'une ne peut être sans l'autre. Je sais pourtant qu'on y trouvera différence par distinction de raisonnement; mais, en vérité, elles n'ont qu'une même substance et un même objet. La prudence de la chair et du monde a pour but les richesses, les honneurs et les plaisirs, et elle est tout opposée à la vraie prudence et simplicité chrétienne, qui nous éloigne de l'affection à ces biens apparents et périssables pour nous faire embrasser les biens solides et permanents; ce sont deux bonnes sœurs inséparables. Oh! qui saurait les manier comme il faut amasserait de grands trésors de grâces et de mérites; il faut donc s'y exercer, Messieurs; il faut les emporter. Mais qui seront ceux qui les emporteront? Ce seront ceux qui aspireront sans cesse vers Notre-Seigneur et qui travailleront pour les avoir; ceux-là les emporteront, avec la grâce de Dieu.

La prudence a un autre objet, qui est de choisir les moyens pour parvenir à la fin qu'on prétend. C'est l'objet de la prudence chrétienne de prendre les voies les plus courtes et les plus assurées pour la perfection. Laissons-là la prudence politique et temporelle, qui ne tend qu'à des succès temporels et quelquefois injustes, ne

prend que des moyens humains et incertains; mais parlons de cette sainte vertu que Notre-Seigneur conseille à ceux qui le veulent suivre; c'est celle qui nous fait parvenir à la fin où il nous veut conduire, qui est Dieu. C'est l'office de la prudence de produire ce bienheureux effet; c'est par elle qu'on discerne ce qui est bon et ce qui est meilleur pour cela, et qui fait qu'on se sert, aux choses divines, de moyens divins.

Les hommes peuvent choisir les moyens proportionnés à la fin qu'ils se proposent, en deux manières : la première est par leur raisonnement, par lequel ils projettent de faire cela et cela, qui sont choses que la lumière naturelle leur montre; et l'autre, par les maximes de la foi, en prenant les moyens que Dieu nous a enseignés sur la terre. Par exemple, voilà un jeune homme qui se présente pour être reçu en une communauté; mais, devant que d'y entrer, il va consulter un docteur, pour avoir son avis : « Je me sens pressé, lui dira-t-il, de me donner à Dieu en une telle Compagnie, mais je serais bien aise de ne rien faire sans conseil. » Le docteur, pour bien juger de sa vocation, doit juger par les principes infaillibles de Notre-Seigneur, qui dit : « Bienheureux sont ceux qui quittent père, mère, frères, sœurs, biens, plaisirs, etc., et qui me suivent[6]. » S'il juge selon cela, il jugera selon Dieu; mais, si suivant sa propre raison, il lui dit : « Mon ami, votre dessein est de conséquence, et vous êtes encore jeune; la religion est austère; attendez; vous avez un père et une mère qui s'affligeront, si vous les quittez; je pense que vous ne devez pas vous hâter. » Juger de cette dernière manière, c'est une prudence, à notre sens, qui est selon le monde, c'est passer par-dessus l'Evangile, c'est dire au Fils de Dieu : « Vous n'y entendez rien, Seigneur; vous n'avez pas considéré les

6. Evangile de saint Matthieu XIX, 29.

difficultés qu'il y a de tout abandonner. Donc, pour bien juger des choses et bien user de la prudence, il faut former notre jugement sur les maximes chrétiennes, toujours assurées, et non sur les maximes trompeuses des mondains. « Vendez votre bien, dit Notre-Seigneur, donnez-le aux pauvres et suivez-moi [7]. » Il vient une personne qui vous dit : « J'ai ce mouvement; quel est le plus sûr pour moi, de garder ce que j'ai et demeurer comme je suis, ou d'embrasser la pauvreté et la vie évangélique ? »

Pour bien user de notre esprit et de notre raison, nous devons avoir pour règle inviolable, de juger en tout comme Notre-Seigneur en a jugé; mais je dis, toujours et en toutes choses, et nous demander aux occasions : « Comment Notre-Seigneur en jugeait-il ? Comment s'est-il comporté en cas pareil ? Qu'en a-t-il dit ? Il faut que j'ajuste mes conduites à ses maximes et ses exemples. » Tenons-nous à cela, Messieurs, marchons par ce chemin en assurance; c'est une règle royale; le ciel et la terre passeront, mais ses paroles ne passeront point. Si nous faisons contre les maximes de Jésus-Christ, si nous allons contre ses conduites, c'est là le péril, c'est où échouent misérablement ceux qui pensent voguer contre vents et marées, conduits par l'étoile de leur propre raison.

Oh ! si Dieu nous fait la grâce d'entrer dans cet usage, de ne juger jamais par le raisonnement humain, parce que jamais il n'atteint la vérité, jamais il n'atteint à Dieu, jamais aux raisons divines, jamais; si, dis-je, nous tenons notre pur raisonnement pour trompeur et agissons selon l'Evangile, bénissons Notre-Seigneur, mes frères, et tâchons de juger comme lui, de faire ce qu'il a recommandé de parole et d'exemple. Et

7. Evangile de saint Matthieu XIX, 21.

non seulement cela, mais entrons en son esprit pour entrer en ses opérations. Ce n'est pas tout de faire le bien, il le faut bien faire, à l'exemple de Notre-Seigneur, duquel il est dit en l'Evangile, qu'il a bien fait tout ce qu'il a fait; *Bene omnia fecit* [8]. Ce n'est pas tout de jeûner, de faire les règles, de s'occuper pour Dieu; il le faut faire en son esprit, c'est-à-dire avec perfection, avec les fins et circonstances que lui-même les a faites. La prudence donc consiste à juger et agir comme la Sapience éternelle a jugé et opéré.

Or sus, Messieurs, or sus, or sus, si nous en usons de la sorte, vivons contents; mais, si nous ne le faisons pas, c'est un sujet d'affliction et d'amendement. Voilà ces deux vertus liées ensemble; elles ne sont presque qu'une même chose. Bénissons Dieu de nous avoir appelés ici pour en faire une profession particulière. Le Fils de Dieu les a pratiquées excellemment en tous les rencontres; comme, lorsqu'on lui amena la femme adultère pour la condamner, il ne voulait pas faire l'office de juge, et néanmoins il la voulait délivrer; comment faire? « Que celui d'entre vous, dit-il aux Juifs, qui est sans péché, lui jette la première pierre. »

Voyez-vous, la simplicité et la prudence sont dans ces paroles. La simplicité répond au mouvement qu'il avait dans le cœur de sauver cette pauvre créature et de faire la volonté de son Père; et la prudence se trouve en la manière dont il se servit pour réussir dans ce dessein; en quoi il a su marier parfaitement ces deux vertus. Comme aussi, quand on le tenta pour le tribut de César : « Faut-il le payer? lui dit-on; que vous en semble? » Notre-Seigneur, d'un côté, voulut faire rendre l'honneur dû à son Père, et, d'un autre, ne faire aucun tort à celui de César, sans toutefois ordonner qu'on lui payât le tri-

8. Evangile de saint Marc VII, 37.

but, pour ne porter jugement de la question en présence de ces gens-là, qui auraient dit qu'il favorisait les monopoles. Que leur dira-t-il donc? Il demande à voir la monnaie du tribut, et, apprenant de leurs bouches que c'était l'image du prince qui était gravée dessus, il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu [9]. » La simplicité est admirable dans cette réponse, car elle a du rapport avec l'intention que Jésus-Christ avait dans le cœur de faire rendre au Roi du ciel et à celui de la terre l'honneur qui leur appartient, et elle évite prudemment le piège que ces méchants lui tendaient pour le surprendre.

O Sauveur, qui avez pratiqué ces vertus à ce haut degré, faites-nous la grâce d'y entrer pour vous plaire, et de les exercer pour vous honorer. Nous savons, Seigneur, que c'est par elles que vous avez glorifié votre Père, et que ceux qui ont le bonheur d'y travailler vous sont agréables; que ce soient là, s'il vous plaît, les vertus des prêtres de la Mission, et que la candeur et la discrétion soient en leurs paroles et en leurs actions!

Elles paraissent, mes frères, en ces messieurs de la Conférence des mardis, associés à cette maison, qui vont simplement et prudemment, et qui, ayant quelquefois pris pour sujet de leurs entretiens l'esprit de leur Compagnie, ont fait voir que l'esprit de simplicité y est. Or, mes frères, si ces messieurs, qui ne sont pas si liés à Dieu que nous, ont l'esprit ainsi simple et prudent, si ceux qui ne sont pas si obligés à tendre à la perfection que nous, à raison de notre vocation et de nos vœux, font néanmoins paraître, en leur manière d'agir, qu'ils ont ces vertus, combien, à plus forte raison, devons-nous travailler pour les acquérir, et combien avons-nous sujet d'espérer que Dieu nous les donnera par sa

9. Evangile de saint Matthieu XXII, 21.

grâce, si nous nous y appliquons par notre soin ! Y a-t-il rien de si facile et de si juste, et rien de plus recommandable que de s'éloigner de ces actions feintes, doubles, inconsidérées et sottes ? Mais comment ? Par la pratique continuelle de cette simplicité et de cette prudence, qui en sont les remèdes. Et comme l'humiliation, selon saint Bernard, est un vrai moyen de devenir humble, ainsi, par les fréquents actes que nous ferons de ces deux vertus ainsi mariées, nous serons bientôt et simples et prudents. Cela s'entend toujours, moyennant la grâce de Dieu, laquelle il lui faut souvent demander.

Adressons-nous présentement à la simplicité même, Notre-Seigneur ; disons-lui tous ensemble :

O débonnaire Jésus, vous êtes venu en ce monde enseigner la simplicité, pour anéantir le vice contraire, et nous apprendre la prudence divine pour détruire celle du monde ; voici une Compagnie qui ne respire qu'après la grâce d'observer vos maximes, de se mouler sur vos conduites et de s'avancer dans les voies de la perfection que vous lui avez prescrites ; c'est tout son désir et tout ce qu'elle demande. Faites-nous part, Seigneur, de ces divines vertus, qui ont été si éminentes en vous ; remplissez chacun de nous de cette affection de simplifier et devenir plus prudents de la prudence chrétienne. C'est la prière que nous vous faisons en unité de cœur et avec la confiance des enfants à leur père. Présentez, s'il vous plaît, à la majesté du Père éternel nos désirs et nos intentions, nos paroles et nos œuvres, à ce qu'il en soit à jamais glorifié. *Amen* .

202. — CONFÉRENCE DU 28 MARS 1659

DE LA DOUCEUR

(Règles Communes, chap. II, art. 6.)

Une petite incommodité que j'ai eue aujourd'hui m'a mis dans le doute si je pourrais encore ce soir exercer votre patience dans l'explication du sixième article de nos règles, qui suit celui dont nous nous entretînmes dernièrement.

Nous avons parcouru jusqu'à maintenant cinq articles du second chapitre, dont le premier est des maximes de l'Evangile dans lesquelles la Compagnie se doit établir, et on a dit comme il faut qu'elle se donne à Dieu pour se nourrir de cette ambroisie du ciel, pour vivre de la manière que Notre-Seigneur a vécu, et comme nous devons tourner toutes nos conduites vers lui et les mouler sur les siennes; auquel cas, nous conformerons notre vie à la vie de l'auteur de cette doctrine admirable, qu'il a pratiquée le premier.

Il a mis pour première maxime de chercher toujours la gloire de Dieu et sa justice, toujours et devant toute autre chose. Oh! que cela est beau, Messieurs, de chercher premièrement le règne de Dieu en nous et le procurer en autrui! Une Compagnie qui serait dans cette maxime d'avancer de plus en plus la gloire de Dieu, combien avancerait-elle aussi son propre bonheur! Quel sujet n'aurait-elle pas d'espérer que tout lui tournerait à bien! S'il plaisait à Dieu nous faire cette grâce, notre bonheur serait incomparable. J'ai vu un sage du monde, mais sage de la sagesse de Dieu, feu M. le commandeur

---

Entretien 202. — Manuscrit des Conférences. Cette conférence se trouve presque entière dans Abelly. (*Op. cit.*, l. I, chap. XIX, p. 79 et suiv.; l. III, chap. XII, sect. 15, p. 191 et suiv.)

de Sillery, notre bienfaiteur, qui était dans cette pratique; il me disait : « Nous devons tous les jours et en toutes choses regarder où va cela. » Or, si, entre les personnes sages d'une sagesse commune, il y en a qui regardent s'ils vont droit, et se demandent : « Où vas-tu ? » combien plus ceux qui font profession des maximes évangéliques, notamment de celle-là, de chercher en toutes choses la gloire de Dieu [1], doivent-ils se demander : « Pourquoi fais-tu cela ? Est-ce pour me satisfaire ? Est-ce parce que j'ai aversion pour d'autres choses ? Est-ce pour complaire à quelque chétive créature ? Mais plutôt n'est-ce pas pour regarder premièrement la gloire de Dieu et chercher sa justice ? » Quelle vie, quelle vie celle-là, Messieurs ! Est-ce là une vie humaine ? Non, elle est angélique, puisque c'est pour l'amour que je porte à Dieu que je fais tout ce que je fais, et que je laisse à faire ce que je ne fais pas.

Quand on ajoute l'article suivant de la volonté de Dieu, qui est l'âme de la Compagnie et une des pratiques qu'elle doit avoir plus avant dans le cœur, c'est pour nous donner à chacun en particulier un moyen de perfection très facile, excellent et infaillible, et qui fait que nos actions ne sont plus actions humaines, ni angéliques, mais actions de Dieu, puisqu'elles se font en lui et de par lui. Quelle vie, Messieurs, quelle vie sera celle des missionnaires ! Quelle Compagnie, si elle s'établit là dedans !

Suit la simplicité, qui fait que Dieu prend ses délices avec une âme où elle réside. Voyons parmi nous ceux en qui le caractère de cette vertu paraît davantage; n'est-il pas vrai qu'ils sont les plus aimables, que leur candeur nous gagne et que nous avons consolation de

---

1. Evangile de saint Matthieu VI, 33.

traiter avec eux? Mais qui ne l'aurait, puisque Notre-Seigneur même se plaît avec les simples?

De même, la prudence bien entendue nous rend agréables à Dieu, puisqu'elle nous porte aux choses qui regardent sa gloire et nous fait éviter celles qui nous en détournent; elle ne nous fait pas seulement aller contre la duplicité des actions et des paroles, mais nous fait faire tout avec sagesse, circonspection et droiture, pour parvenir à nos fins par les moyens que l'Evangile nous enseigne, non pour un temps, mais pour toujours. C'est où les prudents marchent incessamment. Oh! quelle vie! oh! quelle Compagnie sera celle-ci!

Si à cela vous ajoutez la douceur et l'humilité, que nous manquera-t-il? La douceur! la douceur! oh! la belle vertu! C'est de quoi nous parlerons à cette heure, et de l'humilité, si le temps nous le permet. Ce sont deux sœurs germaines qui s'accordent bien ensemble, de même que la simplicité et la prudence, qui ne se peuvent séparer.

Qui donc cherchera le royaume de Dieu, qui embrassera la sainte pratique de sa volonté, qui s'exercera à la simplicité et prudence chrétiennes et enfin à la douceur et humilité de Notre-Seigneur, que sera, je vous prie, ce prêtre et ce frère? Que serons-nous tous, si nous y sommes tous fidèles? Quelle Compagnie sera pour lors la Mission? Dieu vous le peut faire comprendre; pour moi, je ne le saurais exprimer. Demain, à l'oraison, appliquez-vous à penser ce que c'est qu'une telle Compagnie et qu'un tel homme qui est en cet usage.

Voici ce que la règle dit de la douceur :

Tous étudieront soigneusement la leçon que Jésus-Christ nous a enseignée en disant : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur[2] », *considérant que,*

2. Evangile de saint Matthieu XI, 29.

comme il assure lui-même, par la douceur on possède la terre, parce qu'agissant dans cet esprit, on gagne les cœurs des hommes pour les convertir à Dieu, à quoi l'esprit de rigueur met empêchement; et que par l'humilité on acquiert le ciel, où nous élève l'amour de notre propre abjection, nous faisant monter, comme par degrés, de vertu en vertu, jusqu'à ce que l'on y soit parvenu.

Je ne passerai pas à l'humilité; le temps est trop court pour nous en entretenir ce soir.

C'est donc une leçon, une leçon de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous enseigne que nous apprenions de lui qu'il est doux et humble de cœur. « Apprenez de moi », dit-il. O Sauveur, quelle parole! Mais quel honneur d'être vos écoliers et d'apprendre cette leçon si courte et si énergique, mais si excellente, qu'elle nous rend tels que vous êtes! O mon Sauveur, n'avez-vous pas la même autorité sur nous que d'autres fois ont eue des philosophes sur leurs sectateurs, lesquels s'attachaient si étroitement à leurs sentences, que c'était assez de dire : « Le maître l'a dit », pour les croire et ne s'en départir jamais!

Si donc les philosophes, par leur raisonnement, faisaient cet effet-là, que de s'acquérir tant de créance sur leurs disciples, que leur dire était suivi de faire à l'égard des choses humaines, combien plus Notre-Seigneur, la Sagesse éternelle, mérite-t-il d'être cru et suivi dans les choses divines! O Sauveur! mes frères, que lui répondrions-nous en ce moment, s'il nous demandait compte de toutes les leçons qu'il nous a faites? Que lui dirons-nous à la mort quand il nous reprochera de les avoir si mal apprises, nous qui sommes ses écoliers, à qui il a enseigné des vérités qui opèrent la grâce effective, quand on s'affectionne à les mettre en pratique? Et cependant il se trouvera que nous n'en avons pas profité,

que nous ne sommes pas entrés en ses sentiments, mais que nous avons négligé ce qu'il nous a ordonné.

« Apprenez de moi, dit-il, à être doux. » Si c'était seulement un saint Paul ou un saint Pierre qui, par lui-même, nous exhortât à apprendre de lui la douceur, nous pourrions peut-être nous en excuser; mais, mes frères, c'est un Dieu fait homme, qui est venu sur la terre pour nous montrer comme il faut que nous soyons faits pour être agréables à son Père; c'est le maître des maîtres des maîtres qui nous enseigne... quoi? que je sois doux; et... quoi encore? que je sois humble. Donnez-nous part, mon Seigneur, à votre grande douceur; nous vous en supplions par elle-même, qui ne peut rien refuser.

La douceur, Messieurs, a plusieurs actes, qui se réduisent à trois principaux. Le premier acte a deux offices. Le premier est de réprimer les mouvements de la colère, les saillies de ce feu qui montent au visage, lesquels troublent l'âme et font qu'on n'est plus ce qu'on était. Une face sereine change de couleur et devient noire ou grise ou tout enflammée. Que fait la douceur? Le propre de cette vertu est d'arrêter cela et d'empêcher qu'on se laisse aller à ces mauvais effets. Quiconque la possède ne laisse pas pourtant de sentir le mouvement, mais il tient ferme, afin qu'il ne l'emporte; il lui pourra arriver quelque ternissure au visage, mais il se remet bientôt. Il ne faut pas s'étonner de nous voir combattus de cette passion; les mouvements de la nature préviennent ceux de la grâce, mais ceux-ci les surmontent. Ne s'étonner donc point des attaques, mais demander grâce pour vaincre, assurés que nous sommes qu'encore que nous ressentions révolte en nous contraire à la douceur, elle a cette propriété de la réprimer. Voilà donc le premier acte, qui est beau à merveille, et si beau qu'il empêche la laideur du vice de se montrer; c'est un certain

ressort dans les esprits et dans les âmes qui non seulement tempère l'ardeur de la colère, mais qui en étouffe les moindres sentiments.

Oh! misérable que je suis! il y a si longtemps que j'étudie cette leçon, et je ne l'ai pas encore apprise! Je m'emporte, je change, je me plains, je blâme; comme, ce soir même, j'ai repris le frère de la porte, qui me venait avertir que quelqu'un me demandait, lui disant : « Mon Dieu! mon frère, que faites-vous? Je vous avais dit de ne me faire parler à personne. » Dieu me le pardonne, s'il lui plaît, et ce frère aussi! D'autres fois, je rebute les uns et les autres, je parle haut et sèchement. Je n'ai pas encore appris à être doux. O misérable! Je supplie la Compagnie de me supporter et de me pardonner. Une personne qui a cette vertu ne tombe pas dans ces misères; et bien qu'elle conçoive quelque amertume, elle n'a pourtant que des fruits suaves.

Voici l'autre office de ce premier acte de douceur; il consiste en ce qu'étant parfois expédient qu'on témoigne de la colère, qu'on crie, qu'on reprenne, qu'on châtie, il fait que les âmes qui ont cette vertu de douceur, ne font pas ces choses par emportement de la nature, mais parce qu'elles pensent qu'il le faut faire, comme le Fils de Dieu, qui appela saint Pierre : « Satan », qui disait aux juifs : « Allez, hypocrites », non une fois, mais plusieurs; nous voyons ce mot répété dans un seul chapitre dix ou douze fois; et, en d'autres rencontres, il chassa les vendeurs du temple, renversa les tables et fit d'autres signes d'un homme courroucé. Etaient-ce des emportements de colère? Non; il avait la douceur au suprême degré, qui réglait tous ses mouvements. En nous, cette vertu fait qu'on est maître de la passion; mais en Notre-Seigneur, qui n'avait que des propassions, elle lui faisait seulement avancer ou retarder les actes de la colère selon

qu'il était expédient. Si donc il se montrait sévère en certaines occasions, lui qui était essentiellement doux et bénin, c'était pour corriger les personnes à qui il parlait, pour donner la chasse au péché et ôter le scandale; c'était pour édifier les âmes et pour notre instruction.

Oh! qu'un supérieur qui agirait de la sorte ferait un grand fruit! Ses corrections seraient bien reçues, parce qu'elles seraient faites par raison, et non par humeur; quand il reprendrait avec vigueur, ce ne serait jamais par emportement, mais toujours pour le bien de la personne avertie. Comme Notre-Seigneur doit être notre modèle, en quelque condition que nous soyons, ceux qui conduisent doivent regarder comme il a gouverné et se régler sur lui. Il gouvernait par amour; mais, si quelquefois il promettait la récompense, d'autres fois aussi il proposait le châtiment. Il faut faire de même, mais toujours par ce principe de l'amour; on est pour lors en l'état où le prophète voulait que Dieu fût, quand il disait : *Domine, ne in furore tuo arguas me* [3]. Il semblait à ce pauvre roi que Dieu fût en colère contre lui, et pour cela il le prie de ne le châtier pas en sa fureur. Tous les hommes en sont logés là; personne ne veut être corrigé par colère; aussi doivent-ils maîtriser la colère et la vengeance, en sorte que rien n'en procède qui ne soit appliqué par l'amour. Il est donné à peu de n'en sentir pas les premières émotions, comme j'ai dit; mais l'homme doux en revient aussitôt.

Voilà donc le premier acte de la douceur, qui est de réprimer le mouvement contraire, dès qu'on le sent, soit en arrêtant tout à fait la colère, soit en l'employant si bien dans la nécessité, qu'elle ne soit nullement séparée de la douceur. C'est pourquoi, Messieurs, maintenant

---

3. Psaume VI, 2.

que nous en parlons, proposons-nous, toutes les fois qu'il nous viendra quelque occasion de nous fâcher, d'arrêter tout court cet appétit, pour nous récolliger, nous élever à Dieu et lui dire : « Seigneur, qui me voyez assailli de cette tentation, délivrez-moi du mal qu'elle me suggère. » Que chacun se propose donc d'en user ainsi. Dieu nous fasse cette grâce!

Le second acte de la douceur est d'avoir une grande affabilité, cordialité et sérénité de visage vers les personnes qui nous abordent, en sorte qu'on leur soit à consolation. De là vient que quelques-uns avec une façon riante et agréable contentent tout le monde, Dieu les ayant prévenus de cette grâce, de leur donner un abord cordial, doux et aimable, par lequel ils semblent vous offrir leur cœur et vous demander le vôtre; au lieu que d'autres, comme moi, grossier, se présentent avec une mine resserrée, triste ou rébarbative; ce qui est contre la douceur. Selon cela, mes frères, un vrai missionnaire fera bien de se régler sur les premiers et de se comporter en sorte qu'il donne consolation et confiance à tous ceux qui l'approchent. Vous voyez par expérience que cette insinuation d'abord gagne les cœurs et les attire; et, au contraire, on a fait cette remarque de personnes de condition qui sont en emploi, que, quand elles sont trop graves et froides, un chacun les craint et les fuit. Et comme nous devons être employés à l'entour des pauvres gens des champs, de messieurs les ordinands, des exercitants et de toutes sortes de personnes, il n'est pas possible que nous produisions de bons fruits, si nous sommes comme des terres sèches qui ne portent que des chardons. Il faut quelqu'attrait et un visage qui plaise, pour n'effaroucher personne.

Je fus fort consolé, il y a trois ou quatre jours, de la joie qui me parut en une personne qui sortait de céans,

où elle avait remarqué, disait-elle, un abord doux, une ouverture de cœur et une simplicité charmante (c'est son terme), qui l'avaient grandement touchée.

Or sus, mes frères, s'il y a gens au monde qui doivent s'étudier à cet acte-ci, ce sont ceux qui font ce que nous faisons : missions, séminaires et le reste, où il s'agit de s'insinuer dans les âmes pour les gagner; car cela ne se peut faire que par cet extérieur affable et gracieux.

O Sauveur, que ceux-là étaient bienheureux qui avaient la grâce de vous aborder! Quel visage! quelle douceur, quelle cordialité leur montriez-vous pour les attirer! Quelle confiance ne donniez-vous pas aux âmes de vous approcher! Oh! quel titre d'amour! Saint André y fut pris le premier, et par lui saint Pierre, et puis tous les autres. Mon Sauveur, qui aurait cet abord amoureux et cette bénignité ravissante, oh! qu'il ferait de fruit en votre Eglise! Les pécheurs et les justes viendraient en lui, les uns pour être redressés, et les autres pour être encouragés. Isaïe dit de Notre-Seigneur... Il y a en la Sainte Ecriture que Notre-Seigneur serait nourri de beurre et de miel; c'est pour nous exprimer sa douceur, laquelle lui serait donnée pour discerner le bien et le mal. Comment y a-t-il? Qui est-ce qui s'en ressouvient?

M. Portail, s'étant levé, a dit : *Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum et eligere bonum*[4]. De quoi M. Vincent l'a remercié. Et ayant répété ce passage en français : « Il mangera du beurre et du miel, afin qu'il sache réprouver le mal et élire le bien », il ajouta :

Il n'est donné, je pense, qu'aux âmes qui ont la douceur, de discerner les choses; car, comme la colère est

---

4. Livre d'Isaïe VII, 15.

une passion qui trouble la raison, il faut que ce soit la vertu contraire qui donne le discernement. O Sauveur débonnaire, donnez-nous cette douceur. Il y en a dans la maison, et plusieurs, qui la pratiquent, par votre miséricorde; mais il y en a d'autres qui ne s'y appliquent pas assez; faites-leur à tous la même grâce, et à moi celle de les imiter en cette suavité.

Le troisième acte de la douceur est quand, ayant reçu déplaisir de quelqu'un, on passe outre, on n'en témoigne rien, ou bien on dit en l'excusant : « Il n'y pensait pas, il l'a fait par précipitation; un premier mouvement l'a emporté »; enfin on détourne sa pensée du grief prétendu; et quand cette personne dit ces choses fâcheuses à ces esprits dociles pour les aigrir, ils n'ouvrent pas la bouche pour lui répondre et ne font pas semblant de l'entendre.

J'ai ouï raconter d'un chancelier de France qu'un jour, sortant du conseil, comme il montait sur sa mule (car alors on n'avait pas encore l'usage des carrosses), un homme qui avait perdu son procès, lui dit : « O méchant juge, vous m'avez ôté mon bien; Dieu vous punira, et je vous appelle à son jugement. » L'histoire dit que ce seigneur s'en alla, sans regarder ni d'un côté, ni d'autre, et sans dire jamais un mot. Si ce fut la vertu chrétienne qui lui fit ainsi avaler cette amertume, oh! quel exemple pour nous! Et quand ce ne serait pas par cette vertu, mais par un principe moral, qu'il aurait supporté cette indignité, combien de confusion devons-nous avoir de nous emporter quelquefois pour des vétilles!

C'était à M. le chancelier de Sillery que cela arriva, qui aimait cette douceur en éminence depuis un rencontre arrivé lorsqu'il était conseiller du parlement, où il vit deux de ses confrères qui se prirent de paroles et d'injures; et, s'étant aperçu qu'ils avaient leurs visages

défaits, pâles et affreux, il fit cette réflexion : « Ouaï ! ceux que j'ai vus avec des visages d'hommes, je les vois transformés en bêtes, ils tournent la bouche, ils écument et se traitent comme des brutes. » Ce qui entra si avant dans son esprit que, jugeant de l'énormité du vice par la difformité de ces emportés, il se proposa de travailler incessamment à la patience et à la douceur.

Or, si cet exemple a eu ce pouvoir sur le premier chef de la justice du royaume, que de lui faire souffrir le reproche honteux que lui fit ce plaideur, sans lui en témoigner aucun ressentiment, ce qui est certes admirable dans le rang qu'il tenait, où il ne manquait pas de raisons humaines, non plus que de moyens faciles, pour punir une telle témérité, votre exemple, ô mon Sauveur, n'aura-t-il pas plus de pouvoir sur nous ? Vous verrons-nous pratiquer une douceur incomparable vers les plus criminels sans devenir nous-mêmes doux ? Ne serons-nous pas touchés des exemples et des semonces que nous trouvons à votre école ? Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, faites-nous en ceci semblables à vous.

La douceur ne nous fait pas seulement excuser les affronts et les injustices que nous recevons, mais elle veut même qu'on traite doucement ceux qui nous les font, par des paroles amiables, et, s'ils venaient à l'outrage jusqu'à donner un soufflet, qu'on le souffre pour Dieu ; et c'est cette vertu qui fait cet effet-là. Oui, un serviteur de Dieu qui la possède bien, quand on use de mainmise sur lui, offre à sa divine bonté ce rude traitement et demeure en paix.

O mes frères, si le Fils de Dieu en sa conversation paraissait si bon, combien plus a-t-il fait éclater sa douceur en sa passion ! Ç'a été au point de ne lui échapper aucune parole fâcheuse contre les déicides qui le

couvraient d'injures et de crachats et se riaient de ses douleurs. « Mon ami », dit-il à Judas, qui le livrait à ses ennemis. Oh! quel ami! Il le voyait venir à cent pas, à vingt pas; mais bien plus, il avait vu ce traître tous les jours depuis sa conception, et il lui va au devant avec cette douce parole : « Mon ami. » Il traita tout le reste de même air. « Qui cherchez-vous? lui dit-il, me voici. » Méditons tout cela, Messieurs; nous trouverons des actes prodigieux de douceur qui surpassent l'entendement humain; et considérons comme il conserva cette douceur partout. On le couronne, on le charge de sa croix, on l'étend dessus, on lui fait entrer les clous par force en ses pieds et en ses mains; on le lève et on laisse tomber sa croix avec violence dans le creux qu'on lui avait préparé, enfin on le traite le plus cruellement qu'on peut, bien loin de mêler à tout cela de la douceur.

Le voilà en cet horrible tourment, tourment que je prie la Compagnie de peser, par la pesanteur de son corps, le bandement de ses bras, la rigueur des clous, le nombre et la qualité des nerfs percés. Quelle douleur, Messieurs! Qui s'en peut imaginer une plus grande! Si vous voulez goûter tous les excès de sa passion très amère, vous admirerez comment il a pu, ou voulu les endurer, lui qui n'avait qu'à se transfigurer sur le Calvaire, comme sur le Thabor, pour se faire craindre et se faire adorer. Et après cette admiration vous direz, comme ce doux Rédempteur : « Voyez s'il y a douleur pareille à la mienne [5]! »

Que dit-il en croix? Cinq paroles, où il n'y en a pas une qui sente l'impatience. Il dit bien : « Eli, Eli, mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné [6]? »

---

5. Livre des Lamentations I, 2.
6. Evangile de saint Matthieu XXVII, 46.

Mais ce n'est pas une plainte, c'est une expression de la nature souffrante, qui pâtit au dernier point sans aucune consolation; à quoi la partie supérieure de son âme acquiesce doucement; autrement, ayant le pouvoir de renverser cette canaille et de les faire périr tous pour se tirer de leurs mains, elle l'aurait fait, et ne le fit pas. O Jésus, mon Dieu! quel exemple pour nous qui avons entrepris de vous imiter! quelle leçon pour ceux qui ne veulent rien souffrir!

Après cela, mes frères, ne devons-nous pas nous encourager et nous affectionner à cette vertu, par laquelle non seulement Dieu nous fera la grâce de réprimer les mouvements de la colère, de nous porter gracieusement vers le prochain et de rendre bien pour mal, mais encore de souffrir avec patience les afflictions, blessures, géhennes et la mort même, que les hommes nous pourraient donner? Faites-nous la grâce, mon Seigneur, de profiter de celles que vous avez endurées avec tant d'amour et de douceur. Plusieurs en ont profité, par votre bonté infinie, et peut-être que je suis le seul ici qui n'aie pas commencé d'être tout ensemble doux et souffrant. Demandez à Dieu, mes frères, demandez-lui qu'il me donne participation à cette vertu de Jésus-Christ et qu'il ne permette pas que je croupisse toujours dans les fautes que je fais si souvent contre la douceur. Et pource qu'un vieillard revient rarement de ses mauvaises habitudes, supportez-moi, je vous prie, et ne vous lassez pas de prier Notre-Seigneur qu'il me change et me pardonne.

203. — CONFÉRENCE DU 18 AVRIL 1659

DE L'HUMILITÉ

(Règles Communes, chap. II, art. 7.)

Mes frères, nous voici arrivés au septième article du second chapitre de nos règles. A la dernière conférence sur ce sujet, nous dîmes que nous étions invités de Notre-Seigneur pour apprendre de lui une leçon qu'il nous a enseignée : « Apprenez de moi, dit-il, que je suis doux et humble de cœur. »

« Que je suis doux », nous parlâmes de cela pour lors ; « que je suis humble de cœur », nous n'en parlâmes pas, quoique je me le fusse proposé. Le temps fut court, et ma misère est telle que je n'avance point. Nous en demeurâmes donc sur la seconde leçon, dont nous avons à nous entretenir présentement. Voici ce qu'en dit notre règle :

Or, cette humilité, que Jésus-Christ nous recommande si souvent de parole et d'exemple, et à l'acquisition de laquelle la Congrégation doit travailler de toutes ses forces, doit avoir trois conditions, dont la première est de nous estimer avec toute sincérité dignes de mépris; la deuxième, être bien aises que les autres connaissent nos défauts et nous en méprisent; la troisième, cacher le peu de bien que Dieu fera par nous ou en nous, dans la vue de notre propre bassesse, et, si cela ne se peut, l'attribuer totalement à la miséricorde de Dieu et aux mérites des autres. Et c'est ici le fondement de la perfection évangélique et le nœud de toute la vie spirituelle. Qui aura cette vertu obtiendra facilement toutes les au-

---

Entretien 203. — Manuscrit des conférences. Nous trouvons une autre rédaction de cette conférence dans Abelly, qui en a publié un long extrait. (*Op. cit.*, l. III, chap. XIII, sect. II, p. 21 et suiv.)

tres; mais celui qui ne l'aura point sera privé aussi de celles qu'il paraît avoir, et vivra dans des inquiétudes continuelles.

Le sens de cet article qui fait cette règle est si clair qu'il n'y a personne qui ne l'entende, et il n'a pas besoin quasi d'explication.

Il s'agit donc, mes très chers frères, de la sainte humilité, tant aimée et si fort recommandée par Notre-Seigneur, et que nous devons embrasser comme recommandée de Notre-Seigneur et comme aimée de lui. Si je faisais parler quelqu'un de la Compagnie, qui que ce fût, il nous en dirait quantité d'autorités et de raisons, et je pourrais aussi vous en dire quelques-unes; néanmoins pour honorer ce que Notre-Seigneur en a dit et ses sentiments, nous dirons seulement qu'elle nous est recommandée par lui-même : « Apprenez de moi, dit-il, que je suis humble[1]. » Si c'était un apôtre, si c'était saint Pierre ou saint Paul qui nous fît cette leçon, si c'étaient les prophètes, ou quelque saint, on pourrait dire qu'ils étaient des écoliers comme nous; si c'étaient des philosophes... Hélas! ils n'ont pas connu cette vertu, et Aristote n'en a rien dit, lui qui a si bien parlé de toutes les autres vertus morales.

Il n'y a que Notre-Seigneur seul qui ait dit et pu dire : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* Oh! quelles paroles! apprenez de moi, non d'un autre, non d'un homme, mais d'un Dieu; apprenez de moi... Qu'avez-vous agréable, Seigneur, que nous apprenions? Que je suis humble. O Sauveur! quel mot! que vous êtes humble. Oui, je le suis, non par l'extérieur seulement, par ostentation ou par vanterie, mais humble de cœur, non d'une humiliation légère ou passagère, mais

1. Evangile de saint Matthieu XI, 29.

d'un cœur véritablement humilié devant mon Père éternel, d'un cœur toujours humilié devant les hommes et pour les hommes pécheurs, toujours regardant les choses abjectes et viles, et toujours les embrassant cordialement, activement et passivement. Apprenez de moi comment je suis humble, et apprenez à l'être de même.

Mes frères, cela est si contraire à l'esprit du monde et à sa pratique, si éloigné de la disposition des hommes et de la nature d'un chacun, que, si Dieu ne l'avait dit et s'il ne l'avait fait, personne ne voudrait en entendre parler, car tous estiment tant tout ce qui est en eux et ce qu'ils produisent au dehors, qu'il n'y en a pas un qui naturellement ne veuille avoir bonne réputation et qui ne fasse tout pour être estimé, loué et préféré; par un certain esprit de la nature gâtée par le premier homme, tout le monde tombe dans cette inclination maligne et dans ce panneau misérable.

Néanmoins, Messieurs, voici une chose étrange, ayant demandé souvent tant au tribunal que dans les visites : « Quelle vertu désirez-vous davantage? Pour laquelle avez-vous plus d'attrait? » j'ai observé que presque tous ont répondu que c'est pour l'humilité. « C'est une vertu, m'a-t-on dit, que j'affectionne grandement; mais, quoique je l'aime, je ne laisse pas d'être plein d'orgueil, j'en suis importun aux autres, que je mets au-dessous de moi, et insupportable à moi-même, qui ne voudrais pas m'élever comme je fais. » D'où vient cela? C'est qu'encore que nous ayons naturellement inclination pour la superbe, nous en avons aussi pour l'humilité, à cause qu'elle est belle en spéculation; ou, du moins, parce que deux inclinations contraires ne peuvent être en même temps en une même personne, nous voudrions avoir cette inclination pour cette vertu. Et comment se fait cela? C'est que la grâce reçue par le bap-

têmé donne cette velléité. Oui, l'esprit de Notre-Seigneur donne la même pente pour la vertu, que la nature pour le vice.

Si je vous demande, mes frères, quelle vertu vous aimez le plus, et si je me le demande à moi-même, nous dirons tous que c'est l'humilité; et cependant si l'on vous demande : « Comment vous trouvez-vous fait? L'usage de cette vertu est-il en vous? » — « Non, je me trouve tout contraire à cela; je me porte aux actions extérieures qui me font paraître, je cherche à être honoré, je veux que l'on m'écoute, je pèse mes paroles, je range mes périodes, enfin je me fais valoir. » — « Mais ne savez-vous pas que c'est vous prêcher vous-même, et non pas Jésus-Christ, que c'est vous rendre inutile au peuple par ces hautes prédications que le vent emporte? » — « Je le pense bien; mais c'est tout un, il faut que je me mette dans l'estime du monde. » Oh! quel aveuglement! oh! quel malheur! O Messieurs, s'il plaisait à la bonté de Notre-Seigneur nous tirer de cette pratique détestable et nous établir dans l'exercice de la sainte humilité, s'il lui plaisait nous faire cette grâce sanctifiante de nous donner l'amour de notre mépris, oh! que cette grâce serait grande! mon Dieu! qu'elle nous serait précieuse!

Il faut bien dire que nous avons un étrange attrait pour le vice contraire et qu'il y a une force secrète et bien puissante en l'esprit malin contre l'homme, de faire que, nonobstant la connaissance que nous avons de la beauté et sainteté de l'humilité, nous nous laissions toutefois emporter à la violence de l'orgueil. Mais, ô mon Sauveur! ô mes frères! n'est-il pas temps de lui résister? Il nous a été dit par le Fils de Dieu d'être humbles, et il nous a dit ailleurs : « Qui s'humiliera sera exalté[2]. » Voilà une doctrine de salut venue du ciel; et

2. Evangile de saint Matthieu XXIII, 12.

n est-ce pas un prodige et un sujet d'étonnement que nous croyions la vérité de ces paroles et refusions néanmoins de concourir à leurs effets?

Nous voyons que Notre-Seigneur dit en quelqu'autre endroit : « Qui s'humiliera sera exalté, et qui s'élèvera sera abaissé. » Cependant il y en a qui veulent passer pour savants, pour esprits forts et judicieux, pour hommes sages, pour bons supérieurs et vigilants officiers; et ils ne prennent pas garde que ce sont ceux-là qui seront humiliés et abaissés. O Sauveur! quelle folie!

Or sus, Messieurs, ne faut-il pas passer condamnation qu'il y a quelque malheur en celui qui, ayant connaissance des avantages de l'humilité, ne fait pourtant pas son possible pour se cacher aux entrailles de la terre, qui ne craint pas l'élation, l'estime et la louange des hommes et qui ne se tient pas pour le moindre de tous? O mon Sauveur, combien cette leçon de parole : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur », nous a-t-elle été encore apprise par vos actions!

Messieurs, qu'est-ce que sa vie, sinon une suite d'exercices d'humilité? C'est une humiliation continuelle, active et passive; il l'a tellement aimée qu'il ne l'a jamais quittée sur la terre; et non seulement il l'a aimée tandis qu'il vivait, mais encore après sa précieuse mort, ayant laissé un immortel monument des humiliations de sa personne divine, un crucifix, pour passer pour criminel et pour un pendu, et vouloir que l'Eglise nous l'ait mis devant les yeux dans cet état d'ignominie, comme y étant mort pour nous. Il a voulu que notre bienfaiteur nous soit représenté comme un méchant et que l'auteur de la vie ait souffert la mort la plus honteuse et la plus infamante qu'on ait pu s'imaginer. O mon Sauveur, combien vous êtes-vous épris de cette vertu! Pourquoi vous êtes-vous livré à ces ex-

trêmes avilissements? C'est que vous connaissiez bien l'excellence des humiliations et la malice du péché contraire, qui non seulement aggrave les autres péchés, mais rend vicieuses les œuvres qui d'elles-mêmes ne sont pas mauvaises, et même celles qui sont bonnes, voire les plus saintes.

Toute sa vie donc n'a été qu'humiliations. Le corps admirable formé par le Saint-Esprit demeurer si longtemps enfermé dans une vierge! Vouloir qu'il fût dit qu'on lui avait refusé logement et qu'il avait été réduit à une étable, et qu'après avoir reçu quelques hommages, partie du ciel et partie de la terre, du côté des anges et de la part des hommes, il tombât incontinent dans le mépris, étant contraint de s'enfuir en Egypte pauvrement, comme un enfant, que dis-je? comme un Dieu faible et impuissant.

Ce serait ici le lieu de nous représenter, si le temps nous le permettait, la vie de Notre-Seigneur comme un continuel acte d'estime et d'affection du mépris; son esprit en était plein; et qui en aurait fait l'anatomie, comme on a fait quelquefois des saints qu'on a ouverts pour voir ce qu'ils avaient dans le cœur, où souvent on trouvait les marques de ce qu'ils avaient davantage aimé pendant leur vie, on aurait sans doute trouvé dans le cœur adorable de Jésus que la sainte humilité y était particulièrement gravée, et peut-être ne dirai-je pas trop, si j'ose dire, préférablement à toutes les autres vertus.

Mon Dieu! mes frères, maintenant que l'heure est venue à laquelle sa divine bonté nous fait parler de ceci, prions-le tous, mais humblement, qu'il nous fasse la grâce de participer à son humilité et d'en venir à la pratique, comme lui, qui était continuellement dans l'exercice d'icelle. Heureux serions-nous si l'on pou-

vait dire de chacun de nous ce que saint Paul disait de Notre-Seigneur humilié : *Humiliavit semetipsum, formam servi accipiens*[3]!

Père éternel, qui avez voulu que votre Fils se revêtit de notre chair, pour être semblable à nous, *in similitudinem hominum factus et habitu inventus ut homo*[4], revêtez-nous de sa vertu d'humilité, afin que nous soyons semblables à lui.

O Sauveur! quel désir, quelle ardeur, quelle altération aviez-vous pour cette vertu, puisque vous y avez travaillé incessamment, que vous vous êtes étudié à vous abaisser partout et que vous avez suscité toutes les créatures à contribuer à votre humiliation! Qui pourra vous imiter? Mais qui pourra seulement parler de cette vertu? Seigneur, faites-nous la grâce de nous en parler vous-même; les paroles des hommes frappent l'oreille et ne pénètrent pas l'intérieur, mais une des vôtres dite à l'oreille de nos cœurs nous fera renoncer à la vaine réputation par laquelle la plupart du monde perd le mérite de ses actions. Il s'en fait beaucoup qui sont bonnes en apparence; mais elles sont pleines de cette fumée de la propre estime, qui fait qu'elles n'ont ni poids, ni consistance, mais se dissipent comme une vapeur.

Vous savez, mon Dieu, qu'il y a tant de contradiction de la part de la nature pour ce renoncement à l'honneur, que, si vous ne nous parlez, jamais nous ne l'entreprendrons comme il faut. Parlez-nous donc, Seigneur, parlez-nous vous-même; nous voici comme autant de serviteurs qui vous écoutent. Les enfants d'Israël voulaient que Moïse leur parlât, et non pas vous; ils

---

3. Epître aux Philippiens II, 8.
4. *Ibid.* II, 7.

craignaient que l'éclat de votre majesté les fît mourir; et nous, au contraire, nous vous supplions de nous parler, afin que nous vivions, et que nous vivions de la vie de Jésus-Christ. Dites donc, mes frères, dites à Dieu : « Parlez-nous, Seigneur, parlez-nous, vous, et non pas ce pauvre homme qui nous entretient, car ce qu'il nous dit est si grossier et inefficace que nous n'en sommes pas touchés. Fils unique du Père, dites-nous une bonne fois : « Apprenez de moi l'humilité », et faites que ce mot opère ce qu'il signifie. »

En quoi consiste-t-elle? C'est, Messieurs, à aimer le mépris, à désirer l'avilissement, à s'en réjouir, quand il arrive, pour l'amour de Jésus-Christ. Cela est difficile, mais que ne peut la grâce, et l'homme avec elle? L'amour de son abjection et ce que je viens de dire est la même chose. Il faut donc être bien aises qu'on nous connaisse pour être esprits chétifs, pour des naturels fâcheux, pour des gens sans vertu, sujets à toutes sortes de pauvretés et qu'en effet on nous injurie et rebute, qu'on nous traite comme ignorants, qu'on nous reproche nos défauts et qu'on nous publie comme vicieux et insupportables.

Monsieur, que nous dites-vous là? Voilà qui est bien éloigné de nos pratiques passées et de notre disposition présente. *Durus est hic sermo* [5]. — Cela est bien dur, il est vrai; mais, quand on dit que c'est pour l'amour de Dieu que cela se doit faire, et que Dieu a attaché de grands avantages à l'usage de l'humilité, comme, que les derniers seront les premiers, que ceux qui se font petits seront les plus grands [6] et que ceux qui s'abaissent seront exaltés [7], c'est ce qui nous doit encourager à l'ac-

5. Evangile de saint Jean VI, 61.
6. Evangile de saint Matthieu XIX, 30.
7. *Ibid.* XVIII, 4.

quisition de cette vertu. Je la veux donc embrasser, moyennant l'aide de Dieu, pource que cela lui plaît. Nous ferons une chose qui lui sera très agréable de nous y résoudre tous et de nous y bien exercer, non pour un temps, mais pour toujours, réitérant souvent notre intention, qui est pour honorer Dieu, pour le glorifier, pour lui plaire et pour l'aimer. Il n'est rien de plus touchant que l'intérêt de Dieu, ni rien de plus tendre que la pensée de sa bonté et de son bon plaisir, ni rien de plus fort que de dire : « C'est pour un Dieu qui m'aime, que je veux m'humilier ; c'est pour lui que je veux aimer mon abjection. » Il faut aller là, Messieurs, il faut que chacun s'y porte et que tous y portent la Compagnie.

C'est quelque chose qu'un particulier s'affectionne au mépris de soi, mais ce n'est pas assez, il faut qu'il s'y affectionne aussi pour elle. Il ne faut pas que nous acceptions les humiliations à l'égard d'un chacun seulement, mais de tous en général, être bien aises qu'on dise que la Mission est inutile à l'Eglise, qu'elle est composée de pauvres gens, qu'elle fait mal tout ce qu'elle fait, que ses emplois de la campagne se font sans fruit, les séminaires sans grâce, les ordinations sans ordre. Voyez-vous, mes frères, si nous avons l'esprit de Dieu, il faut agréer que la Compagnie soit réputée telle que nous venons de dire et mise au-dessous de toutes les Compagnies, bien loin de souhaiter qu'on en dise merveilles, ni qu'on sache qu'elle fait ceci et cela, qu'elle est estimée des grands et bien vue des évêques. Oh ! Dieu nous garde de cette folie ! Il n'y a que l'esprit du monde et la malice de l'orgueil qui nous puissent suggérer telles pensées. Nous devons, au contraire, désirer et nous réjouir qu'elle soit actuellement méprisée ; et quoiqu'en disent la nature et la prudence

du siècle, nous attacher à ce mépris, tant qu'il plaira à Dieu qu'il dure et pour grand qu'il soit.

Et pour la primauté, la vertu, l'utilité, la bonne odeur, nous devons les céder à tout le monde, et parler toujours en bien des autres communautés, et jamais en mauvaise part, leur attribuer tous les bons succès et les biens qui se font. Vous trouverez des contredisants, mais ne les croyez pas, ce sont des destructeurs et des flatteurs. Estimez tous les états et tous les saints Ordres de l'Eglise, mais estimez-les en Dieu pour leur mérite, et aimez-les de tout votre cœur, et n'estimez pas faire beaucoup que de les préférer à des riens comme nous sommes.

Notre-Seigneur fait la grâce à plusieurs de la Compagnie d'aller à tire d'ailes à cette vertu, d'animer leurs actions du désir de leur propre anéantissement et porter toutes leurs prétentions à se cacher et à se confondre. Faites-nous la grâce à tous, mon Dieu, à tous, de n'en avoir point d'autres, et que ce soit l'humilité qui soit la vertu de la Mission. O sainte vertu, que tu es belle! O petite Compagnie, que tu seras aimable, si Dieu te fait cette grâce!

Si jamais, remarquez bien ceci, vous avez ouï raconter par d'autres quelque bien qui ait été fait en la Compagnie, vous verrez que c'est parce qu'il leur a paru en elle quelque petite image de l'humilité, quelques actions basses et abjectes, comme d'instruire les paysans et de servir les pauvres. Si vous voyez les ordinands qui s'en vont édifiés de la maison, c'est parce qu'ils y ont remarqué une manière d'agir humble et simple, qui est une nouveauté pour eux, et un charme et un attrait pour tout le monde. Il y en a eu un, en la dernière ordination, qui a exprimé, en un écrit qu'il a laissé, les sentiments qu'il emportait de céans, pour quelque teinture d'humilité dont il s'est aperçu.

L'Eglise, qui sait l'importance de cette vertu, voulant procéder à l'enquête d'un saint pour le canoniser, entre plusieurs questions qu'elle fait, a accoutumé, ce me semble, de mettre entre les premières celle-ci : « Etait-il humble ? » Si donc un des premiers articles de son perquirateur est l'humilité, eh ! mon Dieu ! mes frères, pourquoi ne la mettrons-nous pas des premières, mais même toute la première, dans notre cœur et dans nos examens, sachant qu'elle est le fondement de toutes les autres vertus ?

S'il plaît à Dieu vous mettre tous dans l'humble disposition où il vous demande, oh ! que de grâces il vous fera, et pour votre propre sanctification et pour le salut du prochain ! Demandons-lui donc, non seulement chacun pour soi-même, mais pour tous ensemble, la connaissance de notre misère, la haine de toute propre estime et de toute louange ou réputation, avec l'amour de notre mépris.

Notre-Seigneur ne fut pas seulement humble en soi, mais aussi en sa petite Compagnie, qu'il composa de peu et de pauvres gens rustiques, sans science ni civilité, qui ne s'accordaient pas même entre eux, qui enfin l'abandonnèrent tous, et qui, après sa mort, furent traités comme lui, chassés, méprisés, accusés, condamnés et suppliciés. Entr'aidons-nous, mes frères, pour être tous participants de leurs humiliations ; ils en ont reçu les premiers l'instruction et l'exemple de leur Maître ; n'ayons pas honte de les suivre. C'est lui-même qui nous parle encore. En ce moment, il vous dit comme à eux : « Apprenez de moi que je suis humble de cœur ; faites comme vous m'avez vu faire, car du premier pas que j'ai fait jusqu'à la fin, je vous ai montré la pratique de l'humilité ; ç'a été toujours cela que je vous ai enseigné. »

J'étais, l'autre jour, avec quelques messieurs du

dehors, et l'un d'eux disait : « Je ne sais ce que c'est que l'humilité, sinon en la manière que les philosophes la décrivent, une modestie civile, une contenance honnête, une déférence de respect, etc. »

« Mais, Monsieur, lui dit-on, qui connaît mieux la nature des vertus que Notre-Seigneur? Qui a su si bien que lui le relief de l'humilité, la force qu'elle a d'attirer les autres vertus et que, sans elle, un chrétien est destitué des ornements de la grâce qui le doivent accompagner? » La chose alla plus avant... Il vaut mieux que je me taise.

Les apôtres firent un symbole : *Credo in Deum Patrem*, etc., non seulement pour convenir de leur croyance, mais encore pour distinguer les chrétiens d'avec les juifs et les infidèles, si bien que, dans les rencontres où on leur demandait : « Qui êtes-vous? » ils répondaient : *Credo in Deum; Credo in Jesum Christum.*

S'il nous était loisible, Messieurs, de prendre aujourd'hui l'humilité pour la marque d'un missionnaire, en sorte qu'on le distinguât plutôt par cette vertu que par son nom entre les autres chrétiens et les autres prêtres, oh! que Notre-Seigneur nous ferait une grâce bien rapportante à notre état! Prions-le que, si l'on nous interroge de notre condition, il nous permette de dire : « C'est l'humilité. » Que ce soit là notre vertu. Si l'on nous dit : « Qui va là? » — « L'humilité! » Que ce soit notre mot du guet.

Notre règle dit que cette humilité doit avoir trois conditions, dont la première est de se mépriser soi-même. Et en vérité, Messieurs, si chacun s'étudie bien, nous trouverons tous que cela est raisonnable. Oui, après que nous nous serons bien examinés sur la corruption de notre nature, la légèreté de notre esprit, les ténèbres de notre entendement, le désordre de notre volonté et l'impureté de nos affections, et après que nous

aurons pesé au poids du sanctuaire nos œuvres et nos productions, nous trouverons que tout cela est digne de mépris. Quoi! les prédications que nous avons faites, les confessions que nous avons ouïes, les soins et les peines que nous avons pris pour le prochain et pour les affaires! Oui, si on repasse sur les meilleures qu'on a faites, on trouvera qu'on s'y est mal conduit quant à la manière, qu'on s'y est égaré quant à la fin, et qu'en toute façon on y a fait plus de mal que de bien.

Cela ne se peut autrement, mes frères, car que peut-on attendre de la faiblesse de l'homme? Le néant, que peut-il produire? Le péché, que peut-il faire? Et que sommes-nous autre chose? Si donc un chacun se considère bien, il verra qu'il ne mérite que du mépris, non seulement en certaines choses, mais généralement en toutes. Tenons pour certain, Messieurs, qu'en tout nous sommes dignes de mépris et toujours méprisables, à cause de l'opposition que nous avons par nous-mêmes à l'être et à la sainteté de Dieu, et de notre éloignement de la vie et des opérations de Jésus-Christ. Et ce qui nous persuade cette vérité est la pente naturelle et continuelle que nous avons au mal, notre impuissance au bien et l'expérience que nous avons que, lors même que nous pensons avoir bien réussi en quelque action, ou bien rencontré en nos pénétrations et nos avis, le contraire arrive; et Dieu permet que nous en soyons méprisés.

Etudions-nous bien et nous trouverons qu'en tout ce que nous pensons, disons et faisons, ou en la substance, ou dans les circonstances, nous sommes pleins et environnés de sujets d'opprobres et de mépris. Etudions-nous bien, mais bien; nous nous trouverons non seulement pires que les hommes, mais pires que les diables. Il y en a en la Compagnie qui se croient pires que les démons d'enfer; car, si ces misérables esprits avaient en

main les moyens que nous avons pour devenir meilleurs, ils en feraient mille et mille fois plus d'usage que nous n'en faisons. Et en effet, n'ont-ils pas dit à certaines personnes : « O malheureux que vous êtes ! vous voilà en état d'honorer Dieu, et vous l'offensez ! Si nous n'avions cette perversité que nous avons pour lui et cette protervité au mal dont nous ne pouvons nous tirer, s'il nous était possible de faire pénitence, si son Fils nous eût fait la grâce de mourir pour nous, qu'il nous eût donné les bonnes pensées, les secours et le temps que vous avez pour vous amender et pour le servir, et surtout l'exemple de ses humiliations prodigieuses, oh ! que nous nous y comporterions bien d'autre sorte que vous ! Quoi ! vous croyez en Dieu et vous vivez si mal ! Quoi ! vous recevez si souvent les sacrements et tous les jours de nouvelles grâces, et vous n'en êtes pas meilleurs ! » O ciel ! ô terre ! étonnez-vous d'une si grande insensibilité qu'est la nôtre et d'une telle ingratitude pour les bénéfices de Dieu ! Hardiment, Messieurs ! nous sommes pires que des démons.

La seconde condition que doit avoir notre humilité est d'agréer que les autres connaissent nos défauts et qu'ils nous en méprisent. A la vérité, cela n'est pas agréable au vieil homme, et vous me pourriez tous dire : « *Durus est hic sermo;* voilà qui est difficile. » Mais pourtant il en faut venir là ; il faut agréer le mépris que l'on pourra faire de notre état, de nos personnes, de nos façons d'agir, de notre manière de parler. Notre-Seigneur pouvait éviter les moqueries, les injures et les reproches qu'il reçut des juifs, et il ne les évita pas. A Dieu ne plaise, Messieurs, que nous soyons si chétifs qu'ayant à souffrir quelque confusion, nous la rejetions, nous nous excusions, car c'est ce que la sainte humilité ne peut permettre !

L'heure ayant sonné en cet endroit, M. Vincent s'est arrêté pour demander si c'était là neuf heures, et comme on lui eut dit que oui, il témoigna en être surpris, pour avoir encore beaucoup de choses à dire. Et il ajouta :

Que ferons-nous? Il en faut demeurer là, Dieu vous dira le reste demain à l'oraison, où vous entendrez son langage bien mieux que le mien. Faites attention à la recommandation qu'il vous fait de cette vertu, et priez-le qu'il vous en donne l'intelligence.

Que si tant est qu'il lui plaise nous enflammer seulement du désir des humiliations, ce sera bien assez, quoique nous ne connaissions l'humilité comme Notre-Seigneur, qui, en la pratiquant, en voyait la hauteur, la profondeur, la longueur et la largeur, et savait le rapport qu'elle a aux perfections de Dieu son Père, à la vileté de sa créature et de l'homme pécheur. Nous ne verrons jamais cela que fort obscurément; néanmoins, dans nos ténèbres, ayons confiance que, si nous commençons à avoir affection pour les humiliations, Dieu mettra et augmentera en nous cette vertu par les actes qu'il nous en fera faire. Une humiliation en attire une autre et le premier degré de l'humilité sert pour descendre au second, et le second aux troisième, quatrième et cinquième.

O Sauveur, ô Sauveur, qui avez dit du publicain humilié que sa prière avait été exaucée! O mes frères, s'il a rendu ce témoignage de cet homme, qui était un méchant, que ne devons-nous pas espérer, si nous sommes humbles! Et du pharisien qu'en fut-il? C'était un homme séparé du peuple par sa condition, laquelle était comme une religion parmi les juifs, qui rendait grâces à Dieu, qui jeûnait et satisfaisait à la justice. Cependant Dieu le réprouve; pourquoi? Parce qu'il regarde ses œuvres, qu'il les sent, qu'il s'y complaît et qu'il pense que c'est lui-même qui les a faites.

Voilà donc un juste et un pécheur ; au juste les vertus ont été des vices et la cause de sa damnation, pour être sans humilité ; et, au contraire, au pécheur une seule humiliation a été un moyen de salut. Il se tient à la porte et bat sa poitrine ; il n'ose lever les yeux au ciel, et, quoique méchant, il s'en va néanmoins justifié.

L'humilité amène en l'âme toutes les autres vertus ; et de pécheur qu'on était, en cela qu'on s'humilie, on devient agréable à Dieu. Quand nous serions des scélérats, si nous recourons à l'humilité, elle nous change en justes ; et quand nous serions comme des anges, si nous sommes privés de cette humilité, quoique nous ayons les autres vertus, c'en est fait, elles nous seront ôtées par le défaut de celle-là qui nous manque, et nous devenons semblables aux damnés, qui n'en ont aucune. Un homme, pour charitable qu'il soit, s'il n'est pas humble, n'a pas la charité ; et sans la charité, quand il aurait d'ailleurs assez de foi pour transporter les montagnes, qu'il donnerait ses biens aux pauvres et son corps au feu, tout cela néanmoins lui serait inutile.

Mes frères, retirons-nous avec cette pensée : « Quand j'aurais toutes les vertus, et non pas l'humilité, je n'ai rien que péché, je ne suis qu'un pharisien superbe et un missionnaire abominable. »

Mon Sauveur, faites-nous bien concevoir cette vérité, faites-nous voir l'excellence de cette vertu, faites que nous l'aimions et que, l'aimant, nous rejetions toutes les pensées vaines. Commençons, mes frères, dès cette heure à voir combien elle est belle et combien agréable en ceux qui tâchent perpétuellement de s'humilier, combien ils sont en paix et combien on les estime ; comme, au contraire, estimons malheureux ceux qui courent après l'honneur et travaillent pour être estimés ; n'est-il pas vrai qu'ils se tourmentent en vain, que la plupart

du monde les méprise, qu'on s'en moque et qu'on s'en rit? Nous verrons cela et nous aurons si peu de jugement que de courir après ces amusements de la nature aveugle et corrompue!

L'humilité a cela de propre qu'elle nous empêche de prétendre à aucune estime que de vous, mon Dieu, qui donnez le prix aux choses. Les hommes n'en connaissent pas la valeur. N'est-ce pas être fol et passe-fol que de préférer l'estime du monde à la vôtre, l'ombre au corps, le mensonge à la vérité?

Sauveur de mon âme, remplissez-nous de ces affections qui vous ont si fort humilié, de ces affections qui vous ont fait préférer la contumélie à la louange, et de ces affections qui vous ont fait chercher la gloire de votre Père dans votre propre confusion. Que nous commencions dès à présent à rejeter tout ce qui ne va pas à votre honneur et à notre mépris, tout ce qui sent la vanité, l'ostentation et la propre estime; que nous tâchions de faire désormais des actes d'une vraie humilité; que nous renoncions une bonne fois pour toutes à l'applaudissement des hommes trompés et trompeurs, à la vaine imagination du bon succès de nos œuvres; et enfin, mon Seigneur, que nous apprenions à être véritablement humbles de cœur, par votre grâce et par votre exemple.

204. — CONFÉRENCE DU 2 MAI 1659

DE LA MORTIFICATION

(Règles Communes, chap. II, art. 8 et 9.)

Nous voici arrivés, Messieurs, au huitième article des maximes évangéliques, qui porte :

Entretien 204. — Manuscrit des conférences. — Abelly nous a conservé une rédaction assez différente de cette conférence, dont il a

Jésus-Christ ayant dit : « Que celui qui veut venir après moi renonce à soi-même et porte sa croix tous les jours[1] *», et saint Paul ayant ajouté dans le même esprit : « Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si, par le moyen de l'esprit, vous mortifiez les mouvements de la chair, vous vivrez*[2] *», chacun travaillera de tout son possible à cela, savoir est à une continuelle mortification de sa propre volonté et de son propre jugement et de tous ses sens.*

Si le neuvième article qui suit n'est pas le même, il est au moins fort rapportant; le voici :

Chacun renoncera pareillement à l'affection immodérée de ses parents, selon le conseil de Jésus-Christ, qui exclut du nombre de ses disciples tous ceux qui ne haïssent pas père, mère, frères et sœurs, et qui promet le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre à ceux qui les auront quittés pour suivre le conseil de l'Evangile; nous faisant voir par là le grand empêchement que l'attache à la chair et au sang apporte à la perfection chrétienne. On ne laissera pas pourtant de les aimer, mais ce sera d'un amour spirituel et selon l'esprit de Jésus-Christ.

Voilà, mes frères, le sujet de l'entretien de ce soir, qui parle de lui-même. Cette règle est si évidente et si intelligible, que ce sera exercer votre patience de vous parler d'une chose si claire, et ce sera en obscurcir le sens que de vouloir ajouter d'autres discours.

C'est un conseil que Notre-Seigneur donne à ceux qui

---

publié la plus grande partie (*op. cit.*, l. III, chap. XIX, p. 286 et suiv., 289 et suiv.; chap. VIII, sect. II, p. 84 et suiv.; chap. XIII, sect. I, p. 202.)

1. Evangile de saint Matthieu XVI, 24.
2. Epître aux Romains VIII, 13.

veulent le suivre, à ceux qui se présentent à lui pour cela. « Vous voulez venir après moi? A la bonne heure. Vous voulez conformer votre vie à la mienne? A la bonne heure encore. Mais savez-vous qu'il faut commencer par renoncer à vous-mêmes et continuer à porter votre croix? » Or, cela n'est pas donné à tous, mais à peu; et de là est venu que tant de milliers de personnes, qui le suivaient pour l'entendre, l'ont abandonné et se sont retirées, n'étant pas trouvées dignes d'être ses disciples, parce qu'ils ne le suivaient pas préparés en la manière que Notre-Seigneur disait qu'il le fallait être. Ils n'avaient pas la disposition de se vaincre. « Je le veux, leur disait-il, venez, mais il y a deux choses à faire : la première est renoncer à vous-mêmes, c'est-à-dire quitter ce vieil Adam; et la seconde, porter votre croix, et cela tous les jours; et sur ce fondement, voyez si vous êtes capables de me suivre et de demeurer à mon école. »

Il faut donc renoncer à soi-même; c'est une nécessité à qui veut être disciple de ce divin Maître. Nous verrons de quelles manières on renonce à soi-même; et ce que j'en dirai, je le tirerai, partie de la règle, qui en marque quatre, et partie de saint Basile, dont la lecture est fort touchante là-dessus.

Que veut donc dire : renoncer à soi-même? La règle dit que c'est renoncer à son jugement, à sa volonté, à ses sens et à ses parents. Quelle vie, Messieurs, de renoncer à tout soi-même pour l'amour de Dieu, d'ajuster son jugement à celui du prochain, se soumettre à qui on doit par vertu, s'ajuster tous au jugement que Dieu fait des choses! C'est ainsi que faisait Notre-Seigneur. Par le jugement s'entend la science, l'intelligence, l'entendement. Le Fils de Dieu donc voulait bien qu'on sût qu'il n'avait point de jugement propre, que son jugement était celui de son Père, par ces pa-

roles : *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me* [3]; ma connaissance et mon entendement ne sont pas de moi, mais de mon Père; je regarde le jugement qu'il porte des choses, et j'en juge de même. O mes frères! ô mes frères! quelle partie gagnée à un chrétien de soumettre ses lumières et sa raison pour l'amour de Dieu! Qu'est-ce que cela? C'est la pratique de Notre-Seigneur de renoncer à son propre esprit. Qui est-ce qui renonce mieux à soi que celui qui soumet son jugement? On met une question en avant, et chacun en dit son avis. Or, pour renoncer à soi en cette occasion, il ne faut pas refuser de dire ce qu'on en pense, mais il faut soumettre ses raisons, et celui qui a le jugement soumis aime mieux suivre le jugement d'autrui que le sien. Notre-Seigneur, qui était la sapience même, ne fait usage de son jugement, mais il se soumet à son Père. Et nous, pour être vrais missionnaires et ses disciples, nous devons soumettre le jugement à Dieu, à nos règles, à la sainte obéissance et, par condescendance, à tous les hommes; et voilà ce que c'est que vertu. Je le disais dernièrement, le sentiment de saint Vincent Ferrier était que le moyen de se sanctifier était de s'accommoder au jugement d'autrui en renonçant au nôtre. Ajustons donc notre jugement, comme Notre-Seigneur, au jugement de Dieu, qui nous est connu par les Saintes Ecritures. Pour le nôtre, n'en faisons point d'usage, sinon dans les sujets où nos règles, ni les supérieurs ne diront mot. Alors, *in nomine Domini*, on peut former son raisonnement au sens le plus conforme à l'esprit de l'Evangile.

Renoncer à sa volonté : *Quae placita sunt ei, facio semper* [4]; je fais toujours la volonté de Dieu. C'est ce que disait et faisait la Sagesse même, Notre-Seigneur,

3. Evangile de saint Jean VII, 16.
4. Evangile de saint Jean VIII, 29.

son Fils. S'il plaisait à sa divine bonté nous faire la grâce de faire toujours la volonté de Dieu, des règles et de l'obéissance, nous serions alors dignes d'être à son école; mais, tandis que nous jouirons de notre volonté, ô mon Seigneur, nous n'aurons point de préparation pour vous suivre, ni de mérite à porter nos peines, ni de part avec vous, comme nous en aurons si véritablement nous renonçons à notre propre volonté pour l'amour de Dieu.

La troisième chose que nous devons mortifier, ce sont nos sens intérieurs et extérieurs; nous devons avoir une perpétuelle garde sur eux et un soin particulier de les assujettir à Dieu. O misérable que je suis! comment osé-je prononcer ceci, qui suis si éloigné de cette pratique, qui suis toujours dissipé de la vue et de l'ouïe et sensuel pour le goût! Faites-moi la grâce, mon Dieu, de me pardonner le passé et de me mortifier à l'avenir. La curiosité de voir est fréquente et dangereuse; j'ai été travaillé de cette passion. La curiosité d'entendre, oh! qu'elle a de force pour enlever l'esprit. S'il y en a quelques-uns qui se laissent emporter à ces désirs déréglés de la vue et de l'ouïe, ils doivent beaucoup prier Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il leur fasse la grâce de renoncer à cela. La curiosité perdit notre premier père, et il se serait en effet perdu s'il ne s'était trouvé lui-même par la pénitence, comme il est dit en la Sagesse. La curiosité de toucher peut aussi avoir de mauvaises suites. Or sus, il faut veiller sur soi pour ne lâcher jamais la bride à ses passions, ni contenter ses sens.

La règle dit encore une chose qui semble rude, néanmoins il faut baisser la tête; le Fils de Dieu l'a dit tout net, que, pour renoncer à soi, il faut haïr ses parents, mais cela s'entend, s'ils nous veulent empêcher d'aller à lui; car, quand ils nous y portent, ou nous laissent

faire, il ne demande pas cette haine de nous, mais quand ils nous en détournent; alors *qui non odit patrem suum et matrem et uxorem et filios et fratres et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus* [5]; qui ne hait son père et sa mère et son épouse et ses enfants et ses frères et ses sœurs et même son âme ne peut être son disciple. Encore n'est-ce pas proprement les haïr, mais seulement se comporter comme si on les haïssait, je veux dire les abandonner, leur désobéir, etc., quand ils veulent nous empêcher d'obéir à Dieu et suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je pense, Messieurs, que Notre-Seigneur l'entend ainsi comme j'ai dit, que les parents qui s'opposent au bonheur des enfants qui veulent se donner à Dieu, doivent être abandonnés; c'est en ce cas-là qu'il faut renoncer à l'affection des parents. — Mais, Monsieur, Notre-Seigneur n'a pas fait cela, il a toujours demeuré avec saint Joseph et la sainte Vierge, il avait commerce avec ses parents. — Oui, mais ces saints parents-là avaient toujours leur entendement et leurs désirs soumis à ce divin Enfant; ils lui étaient tous uniformes en leurs actions et en leurs affections par les ressorts de la sagesse adorable et de la volonté éternelle de son Père, qui l'avait établi le directeur et la conduite de saint Joseph et de la sainte Vierge. Et nos parents, au contraire, sont souvent si éloignés de cette soumission aux desseins de Dieu qu'ils nous veulent empêcher de les suivre; et alors il les faut haïr et quitter. — Mais ils ne le font pas. — Tant mieux; il les faut aimer en Notre-Seigneur, non pour nous attacher d'affection à eux parce qu'ils sont bons, mais parce qu'ils se détachent, afin que nous soyons meilleurs en suivant notre commun Sauveur, qui est uniquement parfait.

---

5. Evangile de saint Luc XIV, 26.

Les canons disent que les pères et mères qui sont dans le besoin extrême ont droit de réclamer leurs enfants, en quelque lieu ou condition qu'ils soient, pour en être secourus dans leur état souffrant, quand c'est de nécessité de nature, et que les enfants peuvent même sortir de la religion, après en avoir demandé la permission aux supérieurs, qu'ils l'obtiennent, ou qu'ils ne l'obtiennent pas. Cela s'entend, comme j'ai dit, en cas de nécessité de nature vraie, et non supposée. Ils peuvent donc sortir et les aller assister, et puis revenir au lieu et en l'état d'où ils étaient sortis, ainsi que plusieurs l'ont fait; il y en a beaucoup d'exemples. Mais souvent les parents feignent d'avoir besoin de vous; ils ne sont pas à leur aise; ils voudraient être mieux; ce n'est pas le besoin présent qui les presse, mais la crainte de l'avenir, parce qu'ils n'ont pas confiance en Dieu; ou, s'ils sont pauvres par leur condition, ils seraient bien aises de pouvoir vivre sans travailler. Encore que cela soit, il faut se contenter de prier Dieu pour eux et de contribuer, dans les autres manières qu'on peut, à leur consolation et soulagement, afin qu'ils aiment et servent Dieu. Mais nous devons tellement régler cela que la passion ne nous emporte pour les aller voir, car, sous prétexte de procurer leur salut, on met le sien au hasard, on quitte les emplois où Dieu nous veut, et, au lieu de renoncer à ses parents, on les va chercher, on quitte Notre-Seigneur pour eux, et alors on tombe dans l'indignation dont il nous a avertis par ces paroles : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi [6]. » Voyez-vous, à quiconque veut être son disciple il dit tout court qu'il faut qu'il s'éloigne de l'affection de ses parents. Dieu même ne dit-il pas à Abraham : « Sors de ta terre et de ta parenté [7]. » Ce que le saint homme fit aussitôt.

6. Evangile de saint Matthieu X, 37.
7. Livre de Genèse XII, 1.

Oh! quelle obéissance! Mais, ô bonté de Dieu! c'est par cela que vous nous avez voulu montrer que le pays et les parents sont des empêchements à notre perfection; ce que Notre-Seigneur nous a encore enseigné, lorsqu'il dit à un de ses disciples, qui lui demandait d'aller enterrer son père mort : « Laissez les morts ensevelir leurs morts[8] », et qu'à un autre, qui voulait aller vendre son bien et le donner aux pauvres, il ne voulut lui permettre de se séparer de lui. « Suivez-moi », leur dit-il à tous deux. Et de là nous devons estimer qu'il y a de grands inconvénients à retourner en son pays, quand une fois nous en sommes sortis pour le service de Notre-Seigneur; et l'expérience ne nous le fait voir que trop et au dedans et au dehors de notre congrégation. Nous en avons perdu plusieurs, au commencement, par l'indulgence que nous avons eue de les laisser aller chez eux; car, quand ils ont été là, la présence des objets qu'ils avaient aimés autrefois leur en a fait revenir les premiers sentiments, et ils se sont trouvés de nouveau dans ces tendresses de la jeunesse et des affections déréglées, contraires à la piété et à la crainte de Dieu; du moins ils sont entrés dans les intérêts de la famille, dans ses sentiments d'adversité ou de prospérité, dans ses douleurs inutiles ou ses vaines joies; et ils s'y sont embarrassés comme une mouche qui est tombée dans les filets d'une araignée, d'où elle ne se peut tirer.

Je m'appellerai moi-même à témoin de cette vérité. Du temps que j'étais encore chez M. le général des galères, et avant qu'il eût fait le premier établissement de notre congrégation, il arriva que, les galères étant à Bordeaux, il m'envoya là pour faire mission aux pauvres forçats; ce que je fis par le moyen de religieux de la ville de divers Ordres, deux en chaque galère. Or,

8. Evangile de saint Matthieu VIII, 22.

avant de partir de Paris pour ce voyage, je m'ouvris à deux amis de l'ordre que j'en avais reçu, à qui je dis : « Messieurs, je m'en vas travailler proche le lieu d'où je suis; je ne sais si je ferai bien d'aller faire un tour chez nous. » Tous deux me le conseillèrent. « Allez-y, Monsieur, me dirent-ils, votre présence consolera vos proches; vous leur parlerez de Dieu, etc. » La raison que j'avais d'en douter, c'est que j'avais vu plusieurs bons ecclésiastiques qui avaient fait merveille quelque temps éloignés de leur pays, et j'avais remarqué qu'étant allés voir leurs parents, ils en étaient revenus tout changés et devenaient inutiles au public; ils s'adonnaient entièrement aux affaires de leurs familles; toutes leurs pensées allaient à cela, où auparavant ils ne s'occupaient qu'aux œuvres, détachés du sang et de la nature. J'ai peur, disais-je, de m'attacher de même aux parents. Et en effet, ayant passé huit ou dix jours avec eux pour les informer des voies de leur salut et les éloigner du désir d'avoir des biens, jusqu'à leur dire qu'ils n'attendissent rien de moi, que, quand j'aurais des coffres d'or et d'argent, je ne leur en donnerais rien, parce qu'un ecclésiastique qui a quelque chose le doit à Dieu et aux pauvres, le jour que je partis, j'eus tant de douleur de quitter mes pauvres parents, que je ne fis que pleurer tout le long du chemin, et quasi pleurer sans cesse. A ces larmes succéda la pensée de les aider et de les mettre en meilleur état, de donner à tel ceci, à telle cela. Mon esprit attendri leur partageait ainsi ce que j'avais et ce que je n'avais pas; je le dis à ma confusion, et je le dis parce que peut-être Dieu permit cela pour me faire mieux connaître l'importance du conseil évangélique dont nous parlons. Je fus trois mois dans cette passion importune d'avancer mes frères et mes sœurs; c'était le poids continuel de mon pauvre esprit. Parmi cela, quand je me trouvais un peu libre, je priais Dieu qu'il eût agréable de me déli-

vrer de cette tentation, et je l'en priai tant, qu'enfin il eut pitié de moi; il m'ôta ces tendresses pour mes parents; et, quoiqu'ils aient été à l'aumône et le soient encore, il m'a fait la grâce de les commettre à sa Providence et de les estimer plus heureux que s'ils avaient été bien accommodés.

Je dis cela à la Compagnie, parce qu'il y a quelque chose de grand en cette règle, faite selon l'Evangile, lequel exclut du nombre des disciples de Jésus-Christ tous ceux qui ne haïssent père et mère, frères et sœurs, et que, suivant cela, elle nous exhorte à renoncer à l'affection immodérée des parents. Prions Dieu pour eux, et, si nous les pouvons servir en charité, faisons-le, mais tenons ferme contre la nature, qui, ayant toujours son inclination de ce côté-là, nous détournera, si elle peut, de l'école de Jésus-Christ. Tenons ferme.

Voilà donc quatre manières de renoncer à soi-même : 1° à son jugement; 2° à sa volonté; 3° à ses sens, et en quatrième lieu à ses parents. C'est ce que la règle recommande, et la grâce que nous devons demander à Dieu.

Saint Basile rapporte tout ceci et dit que ce renoncement s'entend d'oublier la vie passée; autrement, on pensera aux jeunesses qu'on a faites, ou aux tendresses qu'on a eues, ou aux déplaisirs qu'on a reçus. En quelque sens que ce soit, il faut renoncer au souvenir de tout cela, car rien ne suscite tant l'appétit des choses défendues que la pensée de leurs fausses douceurs. Il faut donc oublier tous ces mauvais pas pour bien renoncer à tous ces dangereux appâts de la pauvre jeunesse.

La cinquième manière de renoncer à nous-mêmes, dit ce saint, est de renoncer aux pompes; il dit : « Au diable et à ses pompes. » — Mais, Monsieur, nous sommes de pauvres prêtres qui avons déjà renoncé à cela, nous n'avons que de simples habits, de chétifs meubles et

rien qui sente la pompe. — Nous pouvons avoir l'esprit pompeux, Messieurs. Hélas! oui. S'étudier à faire de belles prédications, à faire parler de soi, à publier le bien qu'on a fait, à s'enfler d'orgueil, c'est avoir l'esprit pompeux; et pour le combattre, il vaut mieux moins bien faire une chose, que de se complaire de l'avoir bien faite. Il faut renoncer à la vanité et aux applaudissements; il faut se donner à Dieu, mes frères, pour s'éloigner de la propre estime et des louanges du monde, qui font la pompe de l'esprit.

Un prédicateur me parlait dernièrement de ceci : « Monsieur, me disait-il, dès qu'un prédicateur cherche l'honneur et le bruit populaire, il se livre à la tyrannie du public; et, pensant se faire remarquer par de beaux discours, il se fait esclave de la réputation »; à quoi nous pouvons ajouter que celui qui débite de riches pensées d'un style pompeux est opposé à l'esprit de Notre-Seigneur, qui a dit : « Bienheureux sont les pauvres d'esprit [9] »; en quoi cette Sagesse éternelle montre combien les ouvriers évangéliques doivent éviter la magnificence des actions et des paroles, et prendre une manière d'agir et de parler humble, facile et commune. C'est le démon qui nous livre à cette tyrannie de vouloir réussir, et qui, nous voyant portés à aller simplement en besogne, nous dit : « Voilà qui est bas; cela est trop plat et très indigne de la majesté chrétienne. » Ruse du démon! Prenez-y garde, Messieurs, renoncez à ces vanités; je vous en prie par les entrailles de Notre-Seigneur, renoncez à cette parade mondaine et diabolique; ayez devant les yeux la manière de Notre-Seigneur tout humble et toute contraire.

Il pouvait donner un grand éclat à ses œuvres et une souveraine vertu à ses paroles, mais il ne l'a pas fait.

---

9. Evangile de saint Matthieu V, 3.

« Vous ferez, disait-il à ses disciples [10], ce que je fais, et bien davantage. » Mais, Seigneur, pourquoi voulez-vous qu'en faisant ce que vous avez fait, ils fassent plus que vous? C'est, Messieurs, que Notre-Seigneur se veut laisser surmonter dans les actions publiques, pour exceller dans les humbles et les secrètes; il veut les fruits de l'Evangile et non pas les bruits du monde; et pour cela il a plus fait par ses serviteurs que par lui-même. Il a voulu que saint Pierre ait converti, une fois, trois mille et, une autre fois, cinq mille personnes, et que toute la terre ait été éclairée par les apôtres. Et quant à lui, bien qu'il fût la lumière du monde, il n'a prêché qu'à Jérusalem et aux environs, et il a prêché là, sachant qu'il y réussirait moins qu'ailleurs. Oui, il s'est adressé aux Juifs comme les plus capables de le mépriser et de le contredire. Il a donc fait peu de chose, et ses pauvres disciples ignorants et grossiers, animés de sa vertu, en ont fait plus que lui. Pourquoi? C'est qu'il a voulu être humble en cela.

O Messieurs, que n'en sommes-nous là! Que ne cédons-nous toujours l'avantage aux autres, et que ne choisissons-nous le pire et le plus humiliant pour nous! Car assurément c'est le plus agréable et le plus honorable pour Notre-Seigneur; qui est tout ce que nous devons prétendre. Faisons-lui cette part. Voici une action publique que je fais; je la pourrais pousser bien avant; je ne le ferai pas; je retrancherai telles et telles choses qui lui pourraient donner quelque lustre, et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et je retiendrai la plus belle, pour la sacrifier à Dieu dans le secret de mon cœur. Notre-Seigneur ne se met et ne se plaît que dans l'humilité de cœur et la simplicité des paroles et

10. Evangile de saint Jean XIV, 12.

des actions; en vain le cherche-t-on ailleurs. Voulez-vous le trouver, mes frères, renoncez à l'affection de paraître, à la pompe de l'esprit, aussi bien que du corps, et enfin à toutes les vanités et affections de la vie.

Saint Basile met une sixième manière de renoncer à nous-mêmes : c'est à la passion de se bien porter, de se conserver, de faire le possible et l'impossible pour la conservation de son individu. Et en effet, cette sollicitude de vivre, cette crainte de souffrir et cette faiblesse de quelques-uns, qui mettent tout leur esprit capable de choses bonnes au soin de leur chétive vie, sont de grands empêchements au service de Dieu. Ils n'ont pas la liberté de suivre Jésus-Christ. Nous sommes ses disciples, et il nous trouve enchaînés comme des esclaves. A quoi? A un peu de santé, à un remède imaginaire, à une infirmerie où rien ne manque, à une maison qui nous plaît, à une promenade qui nous divertit, à un repos qui sent la paresse. — Mais le médecin m'a dit de ne pas tant m'appliquer, d'aller prendre l'air, de changer de séjour. — Oh! misère! Les grands quittent-ils leur demeure ordinaire, parce qu'ils sont quelquefois indisposés; un évêque, son diocèse; un gouverneur, sa place; un bourgeois, sa ville; et un marchand, son commerce? Les rois mêmes font-ils cela? Rarement. Sont-ils malades, ils restent là où ils se trouvent. Le feu roi fut malade quatre ou cinq mois à Saint-Germain, et il y demeura, sans en bouger, jusqu'à ce qu'il y mourût d'une belle mort et d'une mort toute chrétienne. L'attache à la vie n'est pas sans prétexte. *Immisit in faciem ejus spiraculum vitae*[11]. C'est une participation de Dieu, dira-t-on, il la faut conserver. — Oui, mais c'est l'amour-propre qui se veut maintenir; c'est pourquoi Notre-Seigneur a dit : « Qui

---

11. Evangile de saint Marc VIII, 35.

sauvera sa vie la perdra [12]. » Et ailleurs il ajoute qu'on ne peut faire un plus grand acte d'amour que de donner sa vie pour son ami. Dieu n'est-il pas le nôtre? Le prochain ne l'est-il pas aussi? Ne serions-nous pas indignes de jouir de l'être que Dieu nous donne, si nous refusions de l'employer pour des sujets si dignes? Certes, sachant que nous tenons notre vie de sa main libérale, nous ferions une injustice de ne la consommer pas selon ses desseins.

Une autre manière de renoncer à nous-mêmes est *spoliare veterem hominem et induere novum*, c'est-à-dire, se dépouiller du vieil homme et se revêtir du nouveau. Selon cela, nous disons tous les jours en nous habillant pour la sainte messe : *Exue me, Domine, veterem hominem et indue me novum*, etc. Messieurs, nous faisons cela quand nous tâchons de nous faire quittes de nos passions et de nos imperfections, *exue me, Domine*, lorsque celui qui était dans l'ordure se purifie. J'étais dans l'orgueil; je m'en retire en faisant des actes d'humilité; et en cela je me dépouille des anciennes habitudes. Tandis que je remédie à ma négligence passée et que je combats ma lâcheté présente, que fais-je? Je me purge de ce vieux levain qui corrompt toute la pâte et je donne vie à mes actions par la vigilance et intention que j'y apporte. De sorte que travailler ainsi toute sa vie non seulement à se corriger des vices et mauvaises inclinations, mais encore à régler ses mœurs et ses occupations au niveau de celles du nouvel homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est se dépouiller incessamment du vieil Adam et se revêtir du nouveau. Enfin, *exue me, Domine, veterem hominem et indue me novum.*

Saint Paul dit que par le baptême nous nous revêtons ainsi de Jésus-Christ : « Vous qui êtes baptisés en Jésus-Christ, vous êtes revêtus de Jésus-Christ » ; *quicumque in*

---

12. Genèse II, 7.

Christo baptizati estis, Christum induistis[13]. Que faisons-nous quand nous établissons en nous la mortification, la patience, l'humilité, etc.? Nous y établissons Jésus-Christ; et ceux qui travaillent à toutes les vertus chrétiennes peuvent dire, comme saint Paul : *Vivo ego, non jam ego, vivit vero in me Christus*[14]; ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Je vivais, *vivo ego;* ce n'est plus moi qui vis, *vivit vero in me Christus.*

Plaise à Dieu nous faire la grâce de nous rendre semblables à un bon vigneron qui porte un couteau en sa poche, avec lequel il coupe tout ce qu'il trouve de nuisible à sa vigne! Et parce qu'elle bourgeonne plus qu'il ne veut et qu'elle bourgeonne sans cesse du bois inutile, il a toujours le couteau prêt et souvent le tient à la main pour ôter toutes ces superfluités à même temps qu'il les aperçoit, afin que la force de la sève du cep monte toute aux sarments qui doivent porter le fruit. C'est ainsi que nous devons couper incessamment avec le couteau de la mortification les mauvaises productions de la nature gâtée, qui ne se lasse jamais de pousser des branches de sa corruption, afin qu'elles n'empêchent Jésus-Christ, qui est comparé au cep de la vigne et qui nous compare aux sarments, de nous faire fructifier abondamment dans la pratique des saintes vertus.

Cet homme-là est un bon vigneron, parce qu'il travaille toujours à sa vigne, et nous serons aussi de bons disciples, si nous mortifions sans cesse nos sens, si nous travaillons à réprimer nos passions, à soumettre notre jugement, à régler notre volonté, et tout cela dans les manières que nous avons dites. Nous aurons alors la consolation de dire : « Je me dépouille du vieil Adam et je fais mon possible pour me revêtir du nouveau. » Cou-

---

13. Epître aux Galates III, 27.
14. *Ibid.*

rage, mes frères, courage! Dieu, qui est le maître de cette vigne, ayant ôté de nos âmes tout ce qui est inutile et mauvais, nous fera demeurer en Notre-Seigneur, comme des sarments qui portent fruit, afin d'en porter encore plus. Nous aurons quelque peine du c mmencement, mais il nous fera la grâce de venir à bout d'une chose et puis d'une autre, aujourd'hui d'un mouvement de colère et demain d'une répugnance à l'obéissance. Courage! Le plaisir suit la peine, et tant plus les fidèles trouvent difficulté à se renoncer, tant plus ils ont de joie de s'être mortifiés, et leur récompense est grande à proportion du travail.

C'est donc par la mortification qu'il faut ôter de nous ce qui déplaît à Dieu; c'est elle qui fait que nous portons la croix après Notre-Seigneur et que nous la portons chaque jour, comme il l'ordonne, si chaque jour nous nous mortifions. La marque pour connaître si quelqu'un suit Notre-Seigneur est de voir s'il se mortifie continuellement. Travaillons-y, mes frères, en sorte qu'il ne se passe jour que nous ne fassions au moins trois ou quatre actes de mortification; et en ce faisant, il sera vrai de dire que nous suivrons Notre-Seigneur; en ce faisant, nous serons dignes de la qualité de ses disciples; en ce faisant, nous marcherons par le chemin étroit qui mène à la vie; et en ce faisant, il régnera en nous pendant cette vie mortelle, et nous avec lui dans l'éternelle.

Qu'avez-vous fait toute votre vie, mon Seigneur, que de combattre continuellement le monde, la chair et le diable? Faisiez-vous jamais votre volonté, regardiez-vous jamais votre jugement, écoutiez-vous jamais la sensualité? Non, jamais; ce n'était en vous qu'une continuelle mortification et qu'un renoncement absolu en toutes choses. Voyez, s'il vous plaît, Messieurs, voyez sa pauvreté, voyez à quel point elle allait, de n'avoir pas

seulement une pierre où il pût reposer sa tête; voyez sa nourriture et sa frugalité, mangeant du pain sec. Quant à l'honneur, voyez comment il l'a combattu et formez là-dessus votre vie et vos pratiques.

Messieurs, ayons cet exemple devant les yeux et ne quittons jamais de vue la mortification de Notre-Seigneur, puisque nous sommes obligés, pour le suivre, de nous mortifier après lui. Formons nos affections sur les siennes, afin que ses pas soient la règle des nôtres dans la voie de la perfection. Les saints sont saints pour avoir marché sur ses traces, pour avoir renoncé à eux-mêmes et s'être mortifiés en tout. Et ainsi, Messieurs, il y a sujet d'espérer de la divine bonté qu'elle nous donnera l'esprit de mortification, qu'elle ôtera de nous tout ce qui lui déplaît et qu'ensuite elle y introduira les vertus qui nous rendront agréables à ses yeux; mais travaillons-y, mes frères, avec ardeur et fidélité, avec amour et patience. En ce cas, tenons-nous pour assurés que Dieu nous fera la grâce de porter constamment notre croix, de suivre de près Jésus-Christ et de vivre de sa vie dans le temps et dans l'éternité. *Amen.*

205. — CONFÉRENCE DU 16 MAI 1659

DE L'INDIFFÉRENCE

(Règles Communes, chap. II, art. 10.)

Mes frères, dans le doute que j'avais hier si je pourrais vous parler ce soir, on vous bailla un autre sujet de conférence, dont l'entretien serait beaucoup plus utile, chacun rapportant ce que Notre-Seigneur lui aurait donné, que tout ce que je pourrais vous dire, qui ne

---

Entretien 205. — Manuscrit des conférences. — Abelly reproduit presque intégralement cette conférence (*op. cit.*, l. III, chap. V, sect. II, p. 42 et suiv.), dont il donne une rédaction bien différente.

ferai qu'exercer la Compagnie. Pourtant, je me suis proposé de vous parler de l'indifférence, qui fait la règle contenue au dixième article des maximes évangéliques, chapitre 2.

Tous s'étudieront, dit cette règle, avec toute la diligence possible, à la vertu d'indifférence, que Jésus-Christ et les saints ont tant estimée et si bien pratiquée, en sorte qu'ils n'aient aucune attache ni aux emplois, ni aux personnes, ni aux lieux, particulièrement à leur pays, ni à aucune autre chose semblable, ains qu'ils soient toujours prêts et ponctuels à quitter tout cela de bon cœur, dès que le supérieur leur aura notifié sa volonté, même par signe; et qu'ils agréent le refus ou le changement qu'il trouvera bon de faire en cela, reconnaissant, en la vue de Dieu, que tout ce qu'il a fait est bien fait.

C'est donc de la vertu d'indifférence que nous avons à parler, à laquelle notre règle nous porte. Certes, elle a raison, car comment la Compagnie pourra-t-elle parvenir à la perfection, si elle n'acquiert l'indifférence et le détachement de toutes choses? Comment parviendra-t-elle à la fin qu'elle s'est proposée, d'aller instruire les pauvres peuples, les tirer du péché et, avec la grâce de Dieu, les mettre en grâce, si nous n'avons l'indifférence, qui attire la même grâce que nous voulons répandre en eux? Comment encore, si nous sommes attachés au monde et à nous-mêmes, à nos plaisirs et à notre estime, comment, dis-je, pourrons-nous travailler à la sanctification de l'état ecclésiastique, laquelle consiste en l'éloignement de ces choses? Personne ne peut donner ce qu'il n'a pas : *Nemo dat quod non habet.* Nous voulons porter les autres au détachement des cupidités de la terre et des satisfactions de la nature; ô Sauveur! comment le ferons-nous, si nous y sommes nous-mêmes attachés? Mais comment chercher le royaume de Dieu et sa jus-

tice, si nous sommes liés à quelqu'autre chose qui nous ôte les moyens et la liberté de les chercher? Comment faire la volonté divine, qui est une de nos règles, si nous suivons la nôtre propre dans les choses qui lui déplaisent, particulièrement dans les commodités, les honneurs et l'estime malheureuse de soi-même? Mais comment renoncer à nous, selon le conseil de Notre-Seigneur, si nous y sommes attachés? Comment nous détacher de tout, si nous ne renonçons à un rien qui nous arrête? Messieurs, voulez-vous un remède à cela? Il faut que l'indifférence mette en liberté la personne captive; il n'y a que cette vertu qui nous tire de la tyrannie des sens et de l'amour des créatures; et de là vous voyez combien elle est nécessaire et quelle est l'obligation que nous avons de nous donner à Dieu pour travailler à l'acquérir, si nous ne voulons être esclaves de nous-mêmes et esclaves d'une bête, puisque celui qui se laisse mener par la partie animale ne mérite pas d'être appelé homme, mais une bête.

Je lisais aujourd'hui la pensée d'un saint, qui dit que l'indifférence est le haut degré de la perfection, c'est la somme de toutes les vertus et la ruine des vices. Il faut bien que l'indifférence tienne nécessairement de la nature de l'amour parfait, car elle est une activité d'amour qui porte le cœur à tout ce qui est meilleur et qui détruit tout ce qui l'en empêche, comme le feu, qui non seulement tend à son centre, mais qui consume tout ce qui le retient. Et ainsi, mes frères, vos cœurs seront tout enflammés à la pratique de la volonté de Dieu, si l'indifférence les détache de la terre. Nécessairement ils seront pleins de l'amour de Dieu quand ils cesseront d'aimer autre chose. C'est en ce sens que l'indifférence est l'origine de toutes les vertus et la mort de tous les vices.

Disons ce que c'est. Il la faut distinguer en deux par-

ties : premièrement, en l'action d'indifférence; et en second lieu, en l'état d'indifférence.

L'action indifférente est une action morale volontaire qui ne tient ni du bien ni du mal. Aucuns estiment qu'il n'y en a point, voulant dire que, si une action n'est pas bonne, elle est mauvaise. Mais, quoi qu'il en soit, nous supposons ici un milieu : une action volontaire qui ne regarde ni le bien, ni le mal. Il y a obligation de se nourrir; on mange pour cela. Cette action ne se met pas au rang des actions de vertu. Du mal, il n'y en a point, pourvu qu'on ne gâte la substance de l'action par quelqu'excès, ou cas défendu. Se promener, être assis ou debout, passer par un chemin ou par un autre, ce sont choses d'elles-mêmes indifférentes, qui ne sont d'aucun mérite et ne sont non plus blâmables, s'il n'y a quelque circonstance mauvaise. Voilà pour l'action indifférente.

Quant à l'état d'indifférence, c'est un état où se trouve une vertu par laquelle l'homme se détache des créatures pour s'unir au Créateur. Ce n'est pas seulement une vertu; en quelque façon, c'est un état qui la comprend et où elle agit; c'est un état, mais il faut que cette vertu y soit active et que, par elle, le cœur se détache des choses qui le tiennent captif. Où est le cœur aimant? En la chose qu'il aime. Par conséquent, là où est notre amour, là notre cœur est captif; il ne peut en sortir, il ne peut s'élever plus haut, il ne peut aller ni à droite ni à gauche; le voilà arrêté. Là où est le trésor de l'avare, là est son cœur; et là où est notre cœur, là est notre trésor. Et ce qui est déplorable, c'est que ces choses qui nous retiennent en servitude sont, pour l'ordinaire, des choses très indignes. Eh quoi! un rien, une imagination, une parole sèche qu'on nous a dite, un manque d'accueil gracieux, un petit refus, la pensée seule qu'on ne fait pas grand compte de nous, tout cela

nous blesse et nous indispose au point qu'on n'en peut guérir. L'amour-propre nous attache à ces blessures imaginaires; on ne s'en saurait tirer, on est toujours là dedans. Et pourquoi? C'est qu'on est captif de cette passion.

Le propre de l'indifférence est de nous ôter tout ressentiment et tout désir, de nous détacher de nous-mêmes et de toute créature; c'est son office, c'est le bonheur où elle nous met, pourvu qu'elle soit active, qu'elle travaille. Et comment? Il faut s'étudier pour se connaître; il faut se dire : « Or ça, mon âme, quelles sont tes affections? A quoi tenons-nous? Qu'y a-t-il qui nous captive? Sommes-nous en la liberté des enfants de Dieu, ou sommes-nous liés aux biens, aux aises, aux honneurs? » S'examiner pour découvrir nos liens, afin de les rompre. En vérité, Messieurs, l'efficace de l'oraison doit tendre à bien connaître ses inclinations et ses attaches, à prendre résolution de les combattre et de s'amender, et puis à bien exécuter ce que l'on a résolu; s'étudier premièrement, et, quand on se sent attaché à quelque chose, travailler à s'en déprendre et à se mettre en liberté par des résolutions et des actes contraires. Certes, nous avons sujet de craindre que nous ne tombions en ces liens misérables, dont nous ne saurions sortir. O Sauveur! ô Sauveur! quelle misère!

J'ai connu un gentilhomme, je l'ai dit autrefois, un gentilhomme de Bresse, nommé M. de Rougemont, qui avait été un franc éclaircilleur; c'était un grand homme, bien fait, qui s'était trouvé souvent aux occasions, en étant prié par d'autres gentilshommes qui avaient des querelles, ou lui-même appelant en duel ceux qui n'allaient pas droit avec lui. Il me l'a dit, et il n'est pas croyable combien il a battu, blessé et tué de monde. Enfin Dieu le toucha si efficacement, qu'il entra en lui-

même; et connaissant l'état malheureux où il était, il résolut de changer de vie, comme il fit. Depuis ce changement, ayant demeuré quelque temps en la façon commençante et en son progrès, il alla si avant qu'il demanda à Monseigneur de Lyon de tenir le Saint-Sacrement en sa chapelle, pour y pouvoir honorer Notre-Seigneur et mieux entretenir sa piété, qui était singulière et connue de tout le monde; ce qui me donna un jour le désir de l'aller voir en sa maison, où il me raconta les pratiques de sa dévotion et, entr'autres, celle de son détachement des créatures. « Je suis assuré, me disait-il, que, si je ne tiens à rien, je me porterai à Dieu, qui est mon unique prétention; et pour cela, je regarde si l'amitié d'un tel seigneur, d'un tel parent, d'un tel voisin m'arrête, si c'est l'amour de moi-même qui m'empêche d'aller, si ce sont mes biens ou la vanité qui m'attachent, si ce sont mes affaires ou mes plaisirs qui me retardent; et quand je m'aperçois que quelque chose me détourne de mon souverain bien, je prie, je coupe, je tranche, je me fais quitte de ce lien. Ce sont là mes exercices. »

Il me dit particulièrement ceci, je m'en suis toujours ressouvenu, qu'un jour, allant en voyage, comme, pour l'ordinaire, il s'occupait de Dieu, il s'examina si, depuis le temps qu'il avait renoncé à tout, il lui était resté ou survenu quelque attache; il parcourut ses affaires, ses biens, ses alliances, sa réputation, les grandeurs, les menus amusements du cœur humain; il tourne, il vire, enfin il tombe sur son épée. « Pourquoi la portes-tu? pensa-t-il; comment en souffrirais-je la privation? Quoi! quitter cette chère épée qui m'a si bien servi en tant d'occasions et qui, après Dieu, m'a tiré de mille dangers! Si on m'attaquait encore, je serais perdu sans elle. Mais aussi il peut t'arriver quelque querelle où tu n'aurais pas la force, portant une épée, de ne pas t'en servir, et tu en

offenseras Dieu derechef. Que ferai-je, ô mon Dieu? dit-il; un tel instrument de ma honte et de mon péché est-il capable de me tenir au cœur? Je ne trouve que cette épée seule qui m'embarrasse; oh! je ne serai plus si lâche que de la porter. » Et en ce moment, se trouvant vis-à-vis d'une grosse pierre, il descend de son cheval, prend cette épée, bat sur cette pierre, et tic et tac, et tic et tac; enfin il la rompt et la met en pièces et s'en va. Il me dit que cet acte de détachement, brisant cette chaîne de fer qui le tenait captif, lui donna une liberté si grande que, bien que ce fût contre l'inclination de son cœur, qui aimait cette épée, jamais plus il n'avait eu affection à chose périssable; il ne tenait plus qu'à Dieu seul.

Grande leçon, Messieurs, grande confusion pour un misérable comme je suis, qui demeure attaché tantôt à une chose, et puis à une autre! Je n'y fais pas réflexion, ou, si j'y pense, je ne fais pas un suffisant effort pour m'en tirer. Grand sujet de confusion pour moi et pour ceux qui me ressemblent, qui ne s'examinent point pour voir à quoi ils tiennent, qui ne se demandent jamais : « Qu'est-ce qui domine en moi et quels sont ces fatras d'objets et d'affections qui emportent inutilement mon temps et mes pensées? » Ou bien, s'ils le font en quelques rencontres, ce n'est que pour en demeurer là; et au lieu de se défaire de cette servitude, ils deviennent davantage esclaves, en sorte qu'ils ne s'en sauraient tirer. Quelle pitié, Messieurs, qu'on nous voie toujours rampant en bas, toujours le ventre contre terre, toujours croupissant en nos défauts et en nos misères! C'est ce qu'il faut dire de ceux qui ne travaillent pas à l'indifférence, qui ne font aucun progrès en la vertu, qui ont toujours le même obstacle et ne le veulent pas ôter. Qui ne craindra, Messieurs, que Dieu nous abandonne? Qui a jamais vu un esclave comme lui? Pourquoi n'avons-nous pas l'affec-

tion qu'il a pour la liberté? O Sauveur! vous nous en avez ouvert la porte; enseignez-nous à la trouver; faites-nous connaître l'importance de notre franchise; faites-nous recourir à vous pour y parvenir; éclairez-nous, mon Sauveur, pour voir à quoi nous sommes attachés, et mettez-nous, s'il vous plaît, *in libertatem filiorum Dei.*

Mes frères, Dieu, ayant envoyé son Fils au monde pour nous racheter, nous a faits ses enfants; et l'homme lâche, qui se laisse asservir par les créatures, se fait esclave; et, perdant cette liberté des enfants de Dieu, il semble faire un blasphème éternel, comme s'il disait que Dieu n'est pas son Père, ou qu'il est moins aimable que la chose qu'il aime et que ce plaisir qui le captive.

Mais le Fils de Dieu, à quoi tenait-il? Savez-vous comme il était soumis aux volontés de son Père? Il en fait la comparaison par le prophète-roi : comme une jument à celle de son maître. Il fait allusion de sa parfaite résignation à celle de cette bête, qui est sans choix et sans désir; vous en faites ce que vous voulez; elle est toujours prête à sortir et aller, à recevoir une selle ou un bât, à être mise à la charrue ou à demeurer; tout lui est indifférent; elle se laisse faire, elle ne tient point à son étable, ni à l'inclination d'aller d'un côté ou d'autre; elle ne s'attache à rien. N'avez-vous pas vu, en passant, des mulets arrêtés devant une porte? Ils sont cinq ou six ensemble qui attendent que celui qui les mène sorte; et quand il est venu, ils partent, ils tournent à droite ou à gauche, et vont tout comme il veut, et s'arrêtent de même; ils ne tiennent à rien. *Ut jumentum factus sum apud te* [1]. Voilà comme je suis, dit Notre-Seigneur, pour nous exprimer comme il tournait à toute main pour tout ce que Dieu voulait de lui. Oh! quelle souplesse! oh! quel abandon! Que lui est-il arrivé? *Et ego sum semper te-*

1. Psaume LXXII, 23.

cum[2]. Il a toujours été avec Dieu. Pource que j'ai fait votre volonté, Seigneur, et jamais la mienne, vous avez été avec moi.

Que fait celui qui est parfaitement soumis aux ordres de la Providence? Il fait comme la jument qui se donne à tout ce qu'on veut, quand on veut et en la manière qu'on veut. Et que fais-je quand je m'abandonne ainsi? J'attire Dieu avec moi, parce que je n'ai eu de volonté. *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me, et cum gloria suscepisti me*[3]; vous m'avez tenu par la main et mené où vous avez voulu. Si j'ai fait quelque bien, c'est vous qui m'avez conduit; je me suis laissé aller au moindre signe de votre volonté. Et pourquoi? C'est, mon Dieu, que je me suis fait pour vous une bête de charge; je me suis livré aux travaux, aux mépris, aux souffrances et à toutes les dispositions de votre bon plaisir; et pour cela, Seigneur, vous vous êtes servi de moi aux choses qui vous ont été agréables.

Ne voyez-vous pas, mes frères, les heureux succès de ceux qui sont en cette indifférence? Ils ne tiennent qu'à Dieu, et Dieu les conduit. Vous les verrez demain, cette semaine, toute l'année et toute leur vie en paix, en ardeur et tendance continuelle vers Dieu, et toujours répandant dans les âmes les doux et salutaires effets des opérations de Dieu en eux. Et si vous comparez l'indifférent avec ceux qui ne le sont point, vous verrez, d'un côté, ses conduites toutes brillantes de lumières et toujours fécondes en fruits; ce ne sont que progrès en sa personne, que force en ses paroles, que bénédiction en ses entreprises, que grâce en ses conseils et que bonne odeur en ses actions. *Et in voluntate tua deduxisti me;* vous m'avez conduit, Seigneur, par la voie de votre vo-

---

2. Psaume LXXII, 23.
3. Psaume LXXII, 24.

lonté. Vous verrez, d'une autre part, ces personnes attachées à leurs satisfactions n'avoir que des pensées de terre, des discours d'esclaves et des œuvres mortes. La différence donc qui est des uns aux autres vient de ce que ceux-ci s'unissent aux créatures et que ceux-là s'en séparent, que la nature agit dans les âmes basses, et la grâce dans celles qui s'élèvent à Dieu et ne respirent que sa volonté. C'est pourquoi ces derniers pourront dire, en quelque façon, comme Notre-Seigneur : *Et cum gloria suscepisti me;* vous m'avez reçu avec gloire; vous m'avez donné puissance sur le ciel et sur la terre; je me suis comporté envers Dieu et les hommes ainsi que la jument ou le jument. Je suis si bête que je ne sais s'il faut dire *le* ou *la* jument. Or sus, béni soit Notre-Seigneur! Pource qu'il a eu cet esprit de soumission et d'indifférence, il a eu son Père avec lui, qui l'a mené par la main dans la voie de sa volonté et qui l'a rempli et environné de la splendeur de sa gloire.

Prions-le, mes frères, qu'il nous fasse la grâce de nous mettre en cet état-là, pour être toujours sous la conduite de Dieu, qu'il nous mène par la main et qu'il nous conduise devant Sa Majesté. O mon Sauveur, faites que nous n'ayons aucune attache, non plus qu'une bête de charge, qui n'affecte de porter une chose plutôt qu'une autre, et d'être à un maître riche plutôt qu'à un pauvre, ni plus dans ce pays-ci que dans celui-là; tout lui est bon; elle attend, elle va, elle souffre, elle travaille et de nuit et de jour; rien ne la surprend.

Mon Dieu! je trouve cela beau; j'ai bien envie de faire de même, mais je vois bien que me voilà captif; j'ai de la peine de me détacher des choses que j'affectionne, de ne pas prêcher, de n'être pas employé, de n'être pas accommodé, de n'être pas en bonne réputation; j'aurais grande difficulté à m'assujettir à toutes sortes de per-

sonnes; toutefois, avec votre grâce, mon Dieu, je pourrai tout. Je ne vous demande point d'être un ange, ni comme un apôtre; je le suis déjà en quelque manière; ce que je désire, ô mon Dieu, c'est seulement la disposition souple que vous donnez aux bêtes, le courage de souffrir que vous donnez aux gens de guerre et la fermeté qu'ils ont pour l'ordre militaire. O mes frères, confusion sur nos visages de nous voir surmontés par de chétifs soldats et de pauvres bêtes en des choses tant agréables à Dieu, que son propre Fils a voulu les exécuter en sa propre personne! Confusion, Messieurs! N'écoutez pas ce misérable qui vous parle; c'est le plus indigne de tous les hommes d'aspirer à cet état bienheureux, à cause de l'abus que j'ai fait de ma liberté et des grâces de Dieu, ayant aimé autre chose que lui. Donnons-nous à sa bonté infinie, Messieurs, dans la confiance qu'il nous purifiera de cette affection terrestre où nous avons croupi. Il s'agit de travailler à l'indifférence en nous détachant de notre jugement, de notre volonté, de nos inclinations et de tout ce qui n'est pas Dieu; c'est une vertu active, et, si elle n'agit, elle n'est pas vertu. Il y faut travailler, mes frères, il faut s'étudier et souvent et toujours et demain à l'oraison; pourquoi non?

La règle dit donc que Notre-Seigneur a grandement estimé et pratiqué l'indifférence, et nous venons de le voir; or, elle ajoute les saints, qui nous l'ont aussi enseignée par leur exemple. O saint Pierre, vous le disiez bien, que vous aviez tout quitté, et vous le fîtes voir, lorsque vous reconnûtes Jésus-Christ sur la rive de la mer : *Dominus est!* Car aussitôt cet apôtre tire sa robe, saute de la barque et se met à la nage; il ne tenait à rien. *Dominus est!* Il vient à lui détaché de tout. O mon Sauveur! quel détachement! Il tient à son maître seul, et point au bateau, point à la robe, point à la vie.

O saint Paul! ô grand saint Paul! qui, du moment de votre conversion, avez eu cette grâce infuse de l'indifférence! *Domine, quid me vis facere*[4]? « Me voilà prêt à ce qu'il vous plaira; je ne tiens à rien. » Quel langage admirable est celui-ci : « Seigneur, que veux-tu que je fasse? » Il marque un détachement non moins entier que subit. Quelle abondance de grâces répandues soudainement en ce vaisseau d'élection! Quel instant merveilleux qui change un persécuteur en apôtre! Oh! quelle grande lumière fut alors produite en lui, qui, en le détachant de la loi, de sa commission, de sa fortune et de ses sentiments, lui fait dire tout d'un coup : *Domine, quid me vis facere?*

Certes, la règle a eu raison de dire que Notre-Seigneur et les saints ont chéri et pratiqué l'indifférence, et nous avons tous obligation de les imiter. Oui, mes frères, cette vertu est nécessaire aux missionnaires, puisqu'ils ne sont pas à eux, mais à Notre-Seigneur, qui les a envoyés et qui veut en disposer. Et pourquoi? Pour faire ce qu'il a fait et pour souffrir comme lui. « De même que mon Père m'a envoyé, disait-il à ses disciples, je vous envoie; et tout ainsi qu'on m'a persécuté, on vous persécutera. »

Ostendam illi, a-t-il dit d'ailleurs, parlant de saint Paul, *quanta oporteat eum pro nomine meo pati*[5]; je lui montrerai que sa volonté est de pâtir pour mon nom. Et en effet, que n'a-t-il pas enduré! Cela est prodigieux. On a de la peine à croire tout ce qu'il a souffert en sa personne et en son honneur et en son ministère. Ce cœur généreux et tant résigné de saint Paul a été persécuté en divers lieux. Il fut contraint de se sauver en Damas par une fenêtre; ailleurs il a été fouetté et

---

4. Livre des Actes IX, 6.
5. *Ibid.* 16.

jeté en la mer, tantôt accablé de pierres, et plusieurs fois emprisonné, méprisé, chassé et enfin martyrisé. Il était destiné à souffrir : *Ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati;* je lui montrerai combien il faut qu'il souffre. Et cela fut fait. Oui, ce qu'il a souffert est prodigieux, prodigieux, prodigieux!

Mais que dirons-nous d'Abraham, le coryphée des vrais obéissants et parfaitement détachés? Dieu lui commande de sortir de son pays et de laisser ses parents. « Sors de ta terre, quitte tout et va-t-en. » Il le fait sans réplique, ni retardement. Quelle soumission, mes frères, ô quel détachement! Mais, mon Dieu, vous n'en demeurez pas là; vous avez porté cette sonde dans son cœur pour voir s'il était capable d'aller plus avant. « Oui, dit Dieu à ce sien serviteur, je désire un autre témoignage de ton amour; je veux que tu me sacrifies ton fils. » Ce patriarche n'entre point en doute s'il le devait faire. « Allons », dit-il. Il prend tout ce qu'il fallait pour le sacrifier; il prend Isaac et son épée; ils marchent et arrivent au lieu destiné. Voilà le bûcher prêt; voilà le bras du père levé et l'enfant à ses pieds, qui attend le coup. Quelle indifférence d'Abraham! Combien est-il au-dessus des sentiments naturels et combien libre en ses actions et en ses affections, puisqu'il est si prompt à les soumettre aux ordres de Dieu les plus étranges et les moins attendus!

Mais n'admirez-vous pas l'obéissance du fils aussi bien que celle du père? Voyez sa vertu; il ne s'informe point du dessein qu'on a sur lui; il se laisse mener; il se laisse bander; il se met à genoux; il offre sa vie; c'est assez pour lui de savoir que son père le veut. O mon Dieu! ô mes frères! que nous avons grand sujet de craindre que les enfants de notre entendement soient fort éloignés de cet abandon! Ces lumières, ces connais-

sances et cette science que nous avons, ou prétendons, sont-elles bien soumises? Etes-vous prêts, mes frères, à les sacrifier à Dieu? Examinons-nous bien et supposons qu'un supérieur nous dise : « Demeurons-en là, c'est assez étudier; changez de maison; faites autre chose. » Cela pourra arriver à quelqu'un. Où en seront-ils? Où en serez-vous, mes frères, si on vous demande votre Isaac? Coupez-vous la gorge à ce désir de savoir, à ce plaisir d'être ici et non pas là, à cet aheurtement de vouloir une chose et d'en rejeter une autre? Mettez la main sur la conscience, vous trouverez que l'indifférence n'y est pas. Eh! bon Dieu! il s'en est trouvé en la Compagnie qui, pour n'étudier pas après leur séminaire comme ils s'y attendaient, ont tant murmuré et fait tant de plaintes et de mystères, que c'est pitié. Mais, Monsieur, mais, mon frère, n'êtes-vous pas venu ici pour faire la volonté de Dieu et non pas la vôtre, pour obéir et non pour étudier? Oh bien! vous n'étudierez pas. Cet enfant de votre esprit vous tient attaché, cette affection déréglée vous captive; allez, apprenez à vous rendre libre et indifférent; que ce soit là votre leçon.

D'autres ont la passion d'être prêtres avant le temps; d'autres, de prêcher, de disputer, d'être employés, d'aller et de venir; il y en a peu qui n'aient leur Isaac bien-aimé; mais il faut s'en défaire, il faut vider notre cœur de tout autre amour que celui de Dieu et de toute autre volonté que celle de l'obéissance. Or sus, il me semble que je vous y vois tous disposés, et j'espère que Dieu vous fera cette grâce. Oui, mon Dieu, j'espère de votre bonté, qui voit mes attaches, que vous me parlerez à moi le premier; et moi, qui me vois dans l'impuissance de m'en corriger, je dirai en ma vieillesse, comme David : « Seigneur, ayez pitié de moi. » Pour vous, mes frères, qui êtes en état de travailler à l'acquisition des vertus,

travaillez à celle de l'indifférence, car, s'il plaît à Dieu qu'une fois vous l'ayez, vous aurez la source des vertus et la mort des vices.

Et si vous voulez un autre motif pour vous y affectionner, avant de venir aux moyens pour la pratique, c'est qu'en vérité l'indifférent est tout à Dieu, Dieu lui est toute chose, et le reste ne lui est rien. Dites-lui blanc, blanc; dites-lui noir, noir; revenez, il revient; travaillez, il travaille; il est toujours prêt à tout, sans qu'on lui dise.

Savez-vous la pensée qui me vient quand on parle des besoins éloignés des Missions étrangères? Nous entendons cela; il nous vient quelque affection; nous estimons bienheureux M. Nacquart, M. Gondrée et tous ces autres missionnaires qui sont morts en hommes apostoliques pour l'établissement d'une nouvelle Eglise. Ils sont bienheureux, en effet, car ils ont sauvé leurs âmes en les donnant pour la foi et pour la charité chrétienne. Cela est beau; voilà qui est saint; chacun loue leur zèle et leur courage; et puis c'est tout. Mais si nous avions cette indifférence, si nous ne tenions à une telle bagatelle que nous aimons et à certaine réserve que nous avons, qui est-ce qui ne s'offrirait pour Madagascar, pour la Barbarie, pour la Pologne et pour ailleurs où Dieu se plaît d'être servi par la Compagnie? Mais de ce que nous ne le faisons pas, c'est que nous tenons à quelque chose. Il y a des vieillards infirmes qui ont demandé à y être envoyés et qui l'ont demandé en leur infirmité non petite. Oh! c'est qu'ils ont le cœur libre; ils vont en affection partout où Dieu veut être connu, et rien ne les arrête ici que sa volonté. Si nous n'étions accrochés à quelque malheureuse ronce, nous dirions tous : « Mon Dieu, envoyez-moi, je me donne à vous pour tous les lieux de la terre où mes supérieurs jugeront à propos que

j'aille annoncer Jésus-Christ; et quand j'y devrais mourir, je me disposerais à y aller et me présenterais à eux pour cela, sachant que mon salut est dans l'obéissance, et l'obéissance en votre volonté. »

Le moyen pour obtenir de Dieu cette indifférence, c'est la mortification continuelle, intérieure et extérieure. Je ne vous en donnerai point d'autre. L'étude premièrement, pour reconnaître si nous avons plus de pente à une chose qu'à une autre et quelles sont celles qui nous attirent plus de leur côté, afin, voyez-vous, afin de nous en donner de garde, afin de travailler à nous en éloigner incessamment, afin de trancher et retrancher tout ce qui nous tient au cœur, afin de nous dépouiller de toutes les créatures et de mortifier nos sens et nos passions toujours, partout.

Proposons-nous aujourd'hui et commençons dès demain à combattre nos satisfactions et nos attaches, l'une après l'autre, et ne doutez pas, mes très chers frères, ne doutez pas, si vous y êtes fidèles, que Notre-Seigneur ne vous en fasse venir à bout; et ainsi, d'esclaves que nous sommes de nous-mêmes et des choses que nous aimons hors de Dieu, nous parviendrons à la liberté de ses enfants, nous ne serons sujets qu'à la volonté de ce Père céleste. *Lex justo non est posita* [6]. Les hommes indifférents sont au-dessus de toute loi; ils sont d'une autre catégorie que les autres, et, à la façon des corps glorieux, ils passent partout, ils vont partout, rien ne les empêche, ni ne les retarde. O Sauveur, que nous serions heureux si nous étions aussi détachés que le sont les bêtes de service, comme vous, Seigneur, qui vous êtes comparé à une jument, afin de vous approprier la souplesse la plus grande qui se puisse imaginer! Faites-nous au moins la grâce de participer à cette disposition,

6. Première épître à Timothée I, 9.

nous vous en supplions, ô notre libérateur, dans la confiance que jamais plus nous ne perdrons notre liberté et que jamais nous n'abandonnerons l'exercice de la sainte indifférence! Nous l'aurons toujours en notre entendement et en notre volonté, où rien n'entrera qui nous puisse divertir d'exécuter tout ce que vous ordonnerez. En ce faisant, vous nous conduirez par la main, vous nous ferez faire vos volontés et enfin vous nous conduirez en la gloire. *Amen.*

Je recommande Monseigneur de Meaux [7] à vos prières; il est à l'agonie depuis deux fois vingt-quatre heures; il souffre de grands maux en cet état. Ce sera en l'Eglise une lampe éteinte, qui éclairait les peuples et le clergé par sa grande douceur, sagesse, conduite et fermeté. Il avait charité pour notre Compagnie, et nous avons eu le bonheur qu'il nous a mis en son diocèse et nous y a maintenus. La Providence avait permis que nous fussions retirés de Crécy, et ce bon prélat, voyant cela, prit notre cause en main. Parce que Dieu fit la grâce à la Compagnie d'aimer mieux tout quitter que de déplaire à celui qui nous y avait fondés, nous voulûmes donc en sortir pour le contenter; et cela pour l'amour de Dieu seulement, sans autre vue. Et dans le cours du procès, ce bon Seigneur me fit sentir que nous y devions intervenir pour y être rétablis. Je le fis prier de nous excuser si nous ne voulions plaider contre notre bienfaiteur [8]. « Il nous a mis là de son mouvement, et maintenant il veut disposer autrement de sa fondation; à la bonne heure; nous voulons le laisser faire. » — « Vous ferez donc ce personnage-là, nous dit-il, et moi, j'en ferai un autre; j'empêcherai bien le dessein de cet homme. » Et en effet, il a fourni à la dépense de ce procès; il l'a soutenu et sol-

7. Dominique Séguier, mort le 16 mai 1659.
8. M. de Lorthon.

licité et enfin en est venu à bout. Nous avons été maintenus; et le fonds, qu'on voulait détourner pour le grand hôpital, nous a été adjugé; et la même Providence a permis que la personne fondatrice, ayant vu que, pour lui déférer, nous avions mieux aimé nous retirer que nous défendre, est venue céans nous témoigner déplaisir de ce qu'elle avait fait; et non seulement cela, mais il m'a ajouté autre chose... Il vaut mieux la taire que la dire.

Nous avons donc grand sujet de prier Dieu pour ce bon prélat. Nous ferons dès ce soir quelques élévations de cœur à Dieu pour qu'il plaise le recevoir en sa grâce. Nous enverrons demain de bon matin pour savoir s'il est passé, et, en ce cas, nous offrirons nos sacrifices à son intention.

Je recommande aussi les besoins de la Compagnie, qui ne sont pas petits. Dieu l'exerce dans les manières que sa bonté sait; plaise à sa bonté infinie qu'elle fasse bon usage de cela!

206. — CONFÉRENCE DU 23 MAI 1659

DE L'UNIFORMITÉ

(Règles Communes, chap. II, art. 11.)

Mes chers frères, le onzième article du chapitre des maximes évangéliques dit :

Pour honorer la vie commune que Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu mener, afin de se conformer aux autres et ainsi les mieux gagner à Dieu son Père, tous, autant que faire se pourra, garderont en toutes choses l'uniformité, la regardant comme une vertu qui entretient le bon ordre et la sainte union; et fuiront également la

---

Entretien 206. — Manuscrit des Conférences.

singularité comme la racine de l'envie et de la division, et cela non seulement à l'égard du vivre, du vêtir, du lit et des autres choses semblables, mais encore pour ce qui est de la manière de diriger, d'enseigner, de prêcher, de gouverner, comme aussi à l'égard des pratiques spirituelles. Or, afin de pouvoir toujours conserver parmi nous cette uniformité, il ne nous faut qu'un seul moyen, à savoir une très exacte observance de nos règles ou constitutions.

Vous voyez, mes frères, que le fond de cet article regarde l'uniformité; tout le reste tourne à cela. Or, ayant à parler de cette vertu ou état d'uniformité, nous réduirons ce que porte la règle à peu près à notre petite méthode, et nous dirons premièrement ce que c'est (je pense qu'il faut commencer par là) et puis les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour être unanimes et n'avoir qu'un cœur et qu'une âme; de quoi nous donnerons un moyen.

J'ai pensé si je devais expliquer la règle mot à mot, ou si je devais vous en entretenir selon cette division, et il m'a semblé que la matière requérait d'être traitée en cette dernière sorte.

Ce que veut dire uniformité, le terme le dit; c'est si évident et si clair que personne n'en doute, principalement ceux qui ont étudié.

L'uniformité est un état ou une vertu, ou l'un et l'autre ensemble. L'uniformité, considérée dans un particulier, c'est une vertu qui le fait agir conformément à sa condition; et considérée dans une Compagnie, c'est un état qui, unissant tous les particuliers, forme de plusieurs membres un corps vivant qui a ses opérations propres.

Les missionnaires sont donc unanimes, s'ils n'ont tous qu'un même esprit qui les anime; et ils sont uniformes,

s'ils n'ont qu'une âme qui ait les mêmes facultés en chacun d'eux.

Qu'entendez-vous par facultés? J'entends l'entendement, la volonté et la mémoire, qui sont les facultés ou puissances de l'âme, qui doivent être semblables en chacun de nous; en sorte qu'à proprement parler c'est avoir l'uniformité qu'avoir un même jugement et une même volonté pour les choses de notre vocation.

Or, dans ce rapport ou ressemblance que nous avons par cette union, il faut distinguer les habitudes naturelles du corps d'avec les actions morales; car, pour les habitudes du corps, il est difficile qu'elles soient unanimes : deux visages ne sont jamais pareils, non plus que le marcher, le parler et les gestes de deux personnes, qui sont toujours quelque peu différents. La nature fait ces différences, et la puissance de Dieu est admirable dans ces diversités qui sont les distinctions d'un homme avec un autre.

Mais, quant aux actions morales, l'unanimité s'y doit rencontrer, parce que les vertus qui les produisent résident dans l'âme et que nous ne devons avoir tous qu'une même âme, et par conséquent qu'un même jugement, même volonté et mêmes opérations.

Mais, Monsieur, comment se peut-il faire? On se trouve divers en opinions et en la manière de juger; l'un voit les choses autrement que l'autre; l'un a de la doctrine, l'autre n'en a pas; un tel a l'esprit pénétrant, et moi je l'ai grossier. Quel moyen, dans les différences de lumières, de n'avoir pas divers avis? — Il est vrai qu'au sujet des sciences il est presque impossible de se ressembler tous; mais, à l'égard de la fin de notre vocation, qui est de tendre à notre perfection, de travailler à l'instruction des peuples et à l'avancement des ecclésiastiques, nous devons convenir de jugement; nous en devons ju-

ger de même manière et nous rendre semblables dans la pratique, et, selon que la règle le dit, avoir tous un même esprit pour estimer nos exercices, et un même cœur, autant que faire se peut, pour les aimer; régler donc notre jugement aux règles, notre volonté aux règles et suivre les moyens qui mènent à cela.

Peut-être que les extrêmes nous feront mieux connaître cet état dont nous parlons. Un extrême de l'unanimité est diviser et disjoindre; qui tire d'un côté, qui tire de l'autre; chacun fait comme il l'entend. L'autre extrême est de se laisser aller à l'abandon, aux humeurs et aux actions désordonnées du prochain.

Notre vertu est dans le milieu; elle consiste dans l'union de notre jugement et dans la conformité de notre volonté pour parvenir à notre perfection et pour servir les pauvres; et cela par les moyens communs que les règles nous marquent. Elle nous fait donc éviter également de nous séparer de cette unité et de nous unir à ceux qui s'en séparent, ou s'en éloignent. Elle nous fait être unanimes en tous les exercices de la communauté. Dieu sait les biens qui nous en viendront, si nous en usons bien. Elle nous fait avoir un même vouloir et non-vouloir entre nous, et une sainte condescendance aux opinions d'un chacun, pourvu qu'elles ne soient contraires à la vertu; enfin elle ne peut souffrir la contention, ni les disputes, mais elle nous attache à l'esprit des règles, qui tend à nous unir à Dieu et entre nous-mêmes, et qui nous fait tendre à nous unir aux peuples pour les gagner à Dieu.

Quels sont les motifs que nous avons de conserver et accroître cette uniformité?

Nous en trouvons beaucoup dans la Sainte Ecriture. Le premier est de saint Paul, en l'épître aux Romains, chap. 15, où il recommande *ut unanimes uno ore honorifi-*

cetis Deum et Patrem Domini Nostri Jesu Christi[1]; afin que d'un même cœur et d'une même bouche vous honoriez Dieu le Père. Selon cela, il faut que nous soyons toujours uniformes et unanimes pour louer Dieu et le servir, que de nos cœurs il n'en soit fait qu'un et que tous conviennent de la même manière de l'honorer et de lui plaire. Il s'agit ici du service de Dieu; il faut que chacun s'y ajuste.

Le même saint Paul aux Philippiens, chap. 2 : *Implete gaudium meum ut idem sapiatis, eamdem caritatem habentes, unanimes idipsum sentientes*[2]; achevez ma joie, disait cet apôtre, n'ayez qu'un même cœur et que les mêmes sentiments pour conserver la charité. Et recommandant aux fidèles de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme dans la pratique de la religion : *Credentium erat cor unum et anima una*[3]; ayez la même foi et les mêmes exercices. *Idem sentientes*, nous dit-il[4]; faites ce que vous pourrez pour avoir tous les mêmes affections, pour juger des choses de même, pour vous accorder ensemble, pour ne disputer jamais; si un dit son avis, que les autres y souscrivent et l'approuvent, l'estimant meilleur que le leur propre. La vertu le veut ainsi et, si vous en usez de la sorte, mes frères, on verra que vous en aurez.

Un autre passage dit : *Unanimes collaborantes*[5]; travaillez tous unanimement. Nous ne devons pas seulement être unis quant aux sentiments intérieurs, mais encore pour les œuvres extérieures, nous occupant tous selon nos obligations; et comme tous les chrétiens doivent concourir à tout ce qui regarde le christianisme, nous aussi

---

1. Epître aux Romains XV, 6.
2. Epître aux Philippiens II, 2.
3. Livre des Actes IV, 32.
4. Epître aux Philippiens II, 2.
5. Epître aux Philippiens I, 27.

devons coopérer à tous les travaux de la Mission et nous conformer à l'ordre et à la manière.

C'est une merveille en la nature que chaque espèce des choses créées se ressemble en elle-même et en ses productions; par exemple, tous les ceps d'une vigne font voir en général que c'est là une vigne; même chaque cep en particulier rend ce témoignage, étant fait de même que les autres en sa forme, son écorce, ses sarments et ses feuilles; ils poussent tous en même temps; et non seulement cela; ils portent tous le même fruit et contribuent tous ensemble à faire le vin que le maître en prétend; ils sont tous unanimes. C'est ainsi que doit être faite notre Compagnie pour les desseins de Dieu.

Voyez les espèces des oiseaux et considérez les individus de chaque espèce; vous trouverez que ce que l'un fait, l'autre le fait; par exemple, les pigeons d'un colombier : ils se ressemblent; ils ont tous les mêmes petites façons de faire; ils se portent aux mêmes choses; et ce que l'un produit, l'autre le produit; ils ont tous les mêmes propriétés. Voyez encore les abeilles d'une ruche; c'est une petite communauté; elles ont une même figure, une même action et une même fin.

Or, toutes ces espèces d'animaux sont uniformes par instinct; et parce que les actions morales passent cet instinct et qu'elles se forment par la raison, elles doivent tendre aussi plus parfaitement à l'uniformité, laquelle, étant voulue et ordonnée de Dieu, nous doit faire faire par raison ce que les animaux font par instinct. Il faut que ce que la nature donne aux animaux, la grâce le fasse en nous. Oui, mes frères, il faut nous donner à Dieu pour avoir entre nous une sainte union qui nous donne un même esprit, un même vouloir et non-vouloir et une même manière d'agir. Nous devons demander à Dieu qu'il nous fasse, comme les premiers chrétiens, un

cœur et une âme. Faites-nous, Seigneur, la grâce que nous n'ayons pas deux cœurs et deux âmes, mais un seul cœur et une seule âme, qui informent et uniforment toute la Compagnie; ôtez-nous nos cœurs particuliers et nos âmes particulières, qui s'éloignent de l'unité; ôtez-nous l'opération particulière, qui ne convient pas à la commune; que nous n'ayons tous qu'un même cœur, qui soit le principe de notre vie, et qu'une même âme, qui nous anime en charité, en vertu de cette force unitive et divine qui fait la communion des saints.

Une autre raison que nous avons de pratiquer l'uniformité, c'est que le Fils de Dieu, s'étant fait homme, a voulu prendre une vie commune pour se conformer aux hommes, et ainsi les mieux attirer à son Père, et il s'est fait, bien plus que saint Paul, tout à tous pour les gagner tous. Il n'a pas seulement pris nos façons naturelles selon l'homme, mais, en quelque façon, les morales : un entendement comme nous, une manière d'entendre les choses physiques semblable à la nôtre, une volonté qui le portait, comme nous, à ce que l'entendement lui montrait de beau et de bon; il jugeait de même des choses naturelles comme nous en jugeons; et cela paraît dans les comparaisons qu'il a faites : du grain de froment, lequel, s'il ne pourrit, ne peut germer; de la semence jetée en bonne terre, qui porte au centuple; du marchand qui laisse la maison et s'en va; du bois vert et du bois sec; et semblables choses familières qu'il a dites, qui montrent qu'il avait pour ces choses-là les mêmes pensées que nous. Il avait aussi la même manière d'opérer, il marchait comme nous, travaillait de même. Enfin, pour mieux s'insinuer en nous, il s'est fait semblable à nous; et comme la ressemblance forme l'amour, il a voulu paraître et agir comme nous, pour se faire aimer; il a voulu se enter à notre nature pour nous unir à lui; il

s'est fait homme pour faire voir, par sa manière de vie, comme nous devons vivre. Il était l'image de son Père; et, comme si cela ne lui suffisait pas, il a voulu joindre à cette image adorable l'uniformité aux hommes, pour les gagner tous, comme dit la règle.

Cette raison seule nous devrait convaincre, mais il y en a tant d'autres sur cette matière, que je vous en rapporterai encore une qui nous touche de près : c'est que l'uniformité engendre l'union dans la Compagnie, c'est le ciment qui nous lie, c'est la beauté qui nous rend aimables et qui fait qu'en effet on s'entraîne; et cet amour réciproque fait qu'on tâche d'avoir les mêmes manières d'entendre, les mêmes choses à vouloir et les mêmes desseins à poursuivre.

Au contraire, si vous ôtez d'entre nous cette uniformité qui fait la ressemblance, vous en ôtez l'amour; ce n'est plus qu'un corps défiguré et une désolation entière; là où il y a des esprits singuliers, il y en a de divisés. Ces hommes qui veulent prêcher *caeli caelorum* [6], qui veulent exceller, s'en faire accroire, que font-ils? Ils engendrent l'envie dans les autres, qui voient cette singularité, laquelle n'est pas seulement une désuniformité, mais elle produit la désunion.

Ceux qui sont singuliers dans le vêtir, ou le manger, ou les autres besoins communs font de la peine à ceux qui suivent la communauté. O misérable que je suis, je dois être à charge à toute la maison de ce que je ne suis uniforme aux autres. J'ai une chambre particulière et un lit particulier; je me suis servi de l'infamie quand je n'ai plus pu aller et venir (c'est ainsi qu'il appelait le petit carrosse dont il se servait, voulant dire que c'était une infamie, pour lui et pour toute la Compagnie, qu'un

6. En termes pompeux.

homme de sa condition allât en carrosse), et je suis tombé en d'autres misères; je prêche l'uniformité et je suis difforme. O Sauveur de mon âme, ayez agréable de suppléer à ces défauts par une puissante grâce qui me fasse servir la Compagnie par quelques pratiques de vertu, surtout par celle de l'humilité.

Il nous faut donc être tous de même pour la nourriture, les habits et le coucher, et, de plus, uniformes pour la manière de diriger, d'enseigner, de prêcher et de gouverner, comme aussi à l'égard des pratiques spirituelles; ce sont les propres termes de la règle.

Il y a néanmoins quelque distinction à faire et quelque chose à excepter de cette uniformité générale, car tous ne peuvent pas suivre le train ordinaire; par exemple, les infirmes et les malades ne peuvent pas s'accommoder aux usages communs; il leur faut une chambre à feu, des gens pour les servir et des vivres d'une autre façon, convenablement à leurs incommodités. Est-ce là une singularité? Non, parce que chacun est traité de même à son tour quand il est malade, et qu'on garde mieux l'uniformité en donnant aux malades les soulagements qu'on peut, qu'en faisant autrement, puisque c'est dans la nécessité de l'état où ils sont, dans lequel ils ne sont pas difformes en prenant ce qu'on leur donne et se faisant gouverner, mais conformes à l'intention de la règle et de la communauté.

Il y a encore d'autres choses qui semblent contredire l'uniformité et ne le font pourtant pas, comme la différence des habits : les ecclésiastiques les ont longs, les frères courts; c'est parce que cela est convenable à la condition d'un chacun; et entre les frères mêmes on en use diversement, étant habillés les uns de noir, les autres de gris; et cela par l'ordre de la Compagnie, à qui Dieu a inspiré cette diversité. Pourquoi? Parce que ceux qui

demeurent à la maison appliqués aux choses communes, peuvent avec bienséance porter le noir; mais, pour les autres qui sont employés au dehors, il est expédient qu'ils soient habillés de gris. Du commencement, on jugea cela à propos et on a continué depuis; et partant on n'estime pas qu'il y ait difformité parmi nos frères dans cette différence de couleur, mais, au contraire, qu'il y a uniformité, parce que c'est là l'ordre de la Compagnie.

Et non seulement les frères doivent en user de la sorte, mais encore les prêtres en certaines occasions qui regardent la gloire de Dieu et qui obligent de changer d'habit et de s'habiller comme les séculiers. N'en avons-nous pas vu un d'entre nous, habillé de couleur, l'épée au côté, pour aller en Angleterre? On lui aurait fait le procès s'il y avait été reconnu pour prêtre, comme on a fait à d'autres. Il y a donc des occasions où les prêtres, les religieux, les Capucins mêmes se travestissent en marchands ou gentilshommes, portant l'épée et les cheveux longs. Cela fait-il difformité en leur état, ou en leur Ordre? Point du tout, parce que cela se fait par obéissance et pour un bien, et même que cela va à l'unitertio [7].

Selon cela, mes frères, ayez tous la disposition de changer d'habit toutes les fois qu'il sera expédient; et que ceux-là qui ont eu de la peine à porter l'habit gris entrent dans le regret d'avoir pressé le frère de la couture pour être habillés autrement. Cela est arrivé, il y a quelque temps, à quelqu'un qui lui demanda le noir, le pressa et l'obtint sans l'ordre du supérieur. A la vérité, quand on l'a averti de sa faute, il a témoigné son repentir. Je vous exhorte autant que je puis, mes frères, à porter le noir, quand le supérieur le permet, et le gris, toutes fois et quantes il vous l'ordonnera; et que ceux

---

Unitertio, uniformité.

qui portent l'habit gris voient la faute qu'ils feraient de le changer sans ordre. Que jamais pas un ne s'impatiente d'être ainsi vêtu et ne demande à changer son vêtement à cause de sa couleur. Je défends au tailleur de donner jamais le noir à ceux qui ne l'ont pas, si ceux qui ont charge en la maison ne le lui disent. Eh quoi! mes frères, êtes-vous moins frères, pour être vêtus de gris? L'habit fait-il le moine; ou les couleurs, les qualités des personnes? Qui est-ce qui vous fait coadjuteurs de la Mission? C'est la grâce que Dieu vous a faite de vous y appeler; c'est le bonheur que vous avez d'y servir Dieu, par la pratique des vertus chrétiennes; c'est la charité que vous exercez vers le prochain; c'est là l'habit du missionnaire. Nous vivons ensemble pour accomplir la loi de Dieu et non pour porter cette couleur-ci, ou celle-là. Vivez donc contents en l'état et en l'habit où vous vous trouvez.

Certes, Messieurs et mes frères, nous devons estimer que notre paix et notre gloire gisent en la vertu, et notre vertu en la ressemblance avec Jésus-Christ et en l'uniformité entre nous; c'est elle qui en bannit l'envie et la discorde et tout ce qui partage les cœurs; c'est elle qui nous rend uniformes à faire les prédications, les catéchismes, à confesser, enseigner, conduire et traiter avec Dieu et avec le prochain.

Rendons-nous unanimes; nous serons un paradis; je n'en sache aucun sur la terre, s'il n'est parmi ceux qui s'ajustent les uns aux autres pour être tous pareils; je ne sache rien au monde qui puisse achever notre bonheur que l'uniformité entre nous, laquelle nous fait semblables à Notre-Seigneur et nous unit à Dieu. Avons-nous cette grâce, oh! quelle consolation! C'est une béatitude commencée. Avons-nous le contraire, c'est un enfer avancé, où il n'y a que haine et division.

S'il plaît à la bonté de Dieu nous faire la miséricorde que nous nous entr'aimions, nous n'aurons garde de nous élever et de prétendre surpasser les autres, car cela détruit l'amitié, introduit l'envie et engendre les aversions. Si jusqu'à présent nous avons entrepris d'exceller, au nom de Dieu, mes frères, que cela ne nous arrive plus! Si je puis aller bien haut en mes pénétrations et en mes discours, je n'irai qu'à la moitié; si je puis porter une action à un degré extraordinaire,ou faire paraître ma science ou mon industrie par-dessus le commun, à bas tout cela! Notre-Seigneur n'a pas agi de la sorte; il s'est accommodé, tout puissant qu'il était, à la portée des faibles. Si j'ai deux conceptions, l'une belle et subtile, et l'autre plus basse et moins apparente, je prendrai celle-ci et renoncerai à la première. Ajustons-nous à la médiocrité; que le savant paraisse savoir sobrement et que le fort qui travaille travaille humblement; car tout ce qu'on dit et qu'on fait à l'égard du pauvre peuple en esprit relevé est vain et inutile; cela passe par-dessus sa tête, le vent l'emporte par-dessus les maisons, et ce que faisait la chemise de César pleine de sang avec les hauts cris de ceux qui la portaient, c'est ce que font les prédicateurs qui étalent des matières nouvelles, curieuses et étranges, avec des tons de voix graves ou lamentables. Et que font-ils? Ils émeuvent un peu les sentiments de la nature, mais ils ne donnent pas la vie aux morts, ni les lumières de l'Evangile au peuple ignorant. J'avoue qu'il y a quelqu'un parmi nous qui crie et tempête, et d'un langage enflé semble vouloir mettre l'étonnement dans son auditoire, au lieu de le porter amiablement à la connaissance de Dieu et de son devoir; on dit qu'il fait ce qu'il peut pour s'en corriger; s'il le fait, il aura sujet d'espérer que Dieu le bénira.

Tâchons, Messieurs, de faire nos exhortations le moins

doctement qu'il se pourra et avec moins d'éloquence, pour nous ajuster aux autres qui prêchent, mais qui ont moins de science et de talent. J'ai vu un bon curé auprès de La Rochelle, qui, ayant ouï dire qu'à Toulouse les Pères de la Doctrine Chrétienne prêchaient simplement pour se faire bien entendre, conçut un grand désir de les ouïr, d'autant qu'il n'avait vu jusqu'alors prêcher que fastueusement, et il en avait de la peine, voyant que cela était inutile au peuple. Il demanda permission à son prélat d'aller voir cette sainte nouveauté, qui semblait conforme à l'usage des premiers ouvriers de l'Eglise. « Le monde, disait-il, n'entend pas ce qu'on lui prêche; il n'est pas capable des points de doctrine, des pensées subtiles et des fleurs de rhétorique dont les sermons sont parsemés, mais oui bien de quelque bonne histoire et de quelque moralité claire et bien expliquée, selon la portée et les besoins du peuple. » Ce bon homme voyait l'abus et en désirait le remède. Je l'ai connu, et M. Portail aussi, qui peut se ressouvenir de ce que je vous dis. Il est mort en saint. Ayant eu la permission de l'évêque, il partit de sa cure et alla voir ces hommes évangéliques, qui prêchaient si familièrement que les plus grossiers pouvaient comprendre et retenir leurs instructions. Voilà comme la Mission doit faire.

Je dis plus : non seulement nous devons prêcher familièrement, mais nous devons être de médiocres prédicateurs, pour être tous uniformes; car chacun peut s'approcher de la médiocrité, mais à la hautesse peu y peuvent atteindre. L'esprit haut se peut abaisser à un point médiocre, et l'esprit bas, s'élever au même degré; ce qui bannira loin de nous l'envie, l'émulation et les médisances, et qui fera l'union et l'uniformité de nos personnes et de nos exercices.

Etablissons-nous en cet esprit, si nous voulons avoir

en nous l'image de l'adorable Trinité, si nous voulons avoir un saint rapport au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Qu'est-ce qui fait l'unité et la comité en Dieu, si ce n'est l'égalité et la distinction des trois personnes? Et qu'est-ce qui fait leur amour, si ce n'est leur ressemblance? Et si l'amour n'était entre eux, qu'y aurait-il d'aimable? dit le bienheureux évêque de Genève. L'uniformité est donc en la Sainte Trinité : ce que le Père veut, le Fils le veut; ce que le Saint-Esprit fait, le Père et le Fils le font; ils agissent de même; ils n'ont qu'une même puissance et une même opération. Voilà l'origine de la perfection et notre modèle. Rendons-nous uniformes; nous serons plusieurs comme si nous n'étions qu'un, et nous aurons la sainte union dans la pluralité. Si nous en avons déjà un peu, et non pas assez, demandons à Dieu ce qui nous manque, et voyons en quoi nous différons les uns des autres pour tâcher de nous ressembler tous et de nous égaler; car la ressemblance et l'égalité engendrent l'amour, et l'amour tend à l'unité. Tâchons donc d'avoir tous les mêmes affections et un même agrément pour les choses qui se font, ou se laissent faire parmi nous.

Le moyen d'avoir cette union des cœurs et uniformité d'actions, c'est de garder les règles. C'est tout dire, mes frères. Tout va à nous rendre uniformes en cette observance, laquelle, étant bien gardée, nous fera faire à tous la même chose dans les mêmes manières et pour les mêmes fins. Tout nous y est marqué; et pour voir comment chacun doit être fait et doit agir, il n'a qu'à jeter les yeux sur ce miroir-là. Voyez les Chartreux, me disait un jour une personne; ils sont comme des bœufs; ils marchent le même pas; et qui en voit un les voit tous. Et il est vrai, Messieurs, ce sont tous gens d'oraison, gens de poids, tous gens solides en la vertu et fermes en

leurs constitutions. Soyons semblables, mes frères, en nos oraisons, pratiques spirituelles, en la manière de célébrer et de servir la sainte messe, en la pratique du recueillement et de la conversation, et en la manière de faire des missions, d'enseigner la science du salut, de persuader les vertus, de diriger les exercitants, de conduire les ordinations, et enfin rendons-nous uniformes en toutes nos obligations générales et personnelles, selon notre règlement.

Que dirai-je des sentiments de l'Eglise sur ce sujet? N'a-t-elle pas l'uniformité en ses pratiques? Ce qu'on fait à Rome, ne le fait-on pas en France, en Allemagne, en Pologne, aux Indes et ailleurs? N'a-t-elle pas le même sacrifice, les mêmes sacrements, les mêmes cérémonies et le même langage partout? Et quoique du commencement on ait trouvé à redire qu'on célébrât dans un langage qu'on n'entend pas, néanmoins pour se conserver en un même esprit, après avoir tout pesé et fait comparaison de cette difficulté avec les inconvénients qui seraient arrivés si chaque pays avait eu en sa propre langue la sainte messe, elle a voulu que tous fussent unanimes et uniformes en toutes ces choses. Elle a voulu que toutes les nations se soient accommodées aux usages qu'elle a établis, nonobstant les plaintes qu'on en a faites. Et pourquoi? C'est que, outre que Dieu est honoré de cette pratique universelle, on évite de grands abus par cette conformité. Oh! si vous aviez vu, je ne veux pas dire la laideur, mais la diversité des cérémonies de la messe, il y a quarante ans, elles vous auraient fait honte; il me semble qu'il n'y avait rien de plus laid au monde, que les diverses manières dont on la célébrait : aucuns commençaient la messe par le *Pater noster*; d'autres prenaient la chasuble entre leurs mains et disaient l'*Introibo*, et puis ils mettaient sur eux cette chasuble.

J'étais une fois à Saint-Germain-en-Laye, où je remarquai sept ou huit prêtres qui dirent tous la messe différemment; l'un faisait d'une façon, l'autre d'une autre; c'était une variété digne de larmes. Or sus, Dieu soit béni de ce qu'il plaît à sa divine bonté remédier peu à peu à ce grand désordre! Il n'est pas tout ôté, car, hélas! combien paraît-il encore de différence dans la célébration des saints mystères! combien reste-t-il de prêtres difformes qui ne s'instruisent pas, ou ne veulent pas suivre la vraie manière qui doit faire l'uniformité marquée par les rubriques!

O Sauveur, vous avez tant aimé l'uniformité, que non seulement vous vous êtes fait homme pour l'avoir avec les autres hommes en vous conformant à leur manière d'agir, mais encore vous avez recommandé à tous les chrétiens, en parlant à vos disciples, de n'être qu'un entre eux, de même que vous n'étiez qu'un avec votre Père; et conformément à cette recommandation, vous avez voulu vous accommoder vous-même aux volontés et inclinations d'un chacun et à tout ce qu'ont désiré de vous les bons et les méchants en votre vie et en votre mort. Donnez-nous, s'il vous plaît, ô débonnaire Jésus, cette vertu de nous ajuster tous d'entendement, de volonté et d'action, de nous conformer aux catéchismes, prédications et en toutes les observances de la Compagnie.

Espérons, mes frères, qu'en ce faisant nous jouirons de la gloire immortelle de laquelle jouissent le Père, le Fils et le Saint-Esprit, parce que nous serons unis du même lien d'amour qui les unit. Qu'il n'y ait donc plus en la Compagnie deux volontés, mais une seule volonté; deux cœurs, mais un seul cœur; diversité de sentiments, mais uniformité en tout. Que lui reste-t-il alors que paix, qu'union et qu'un paradis?

207. — CONFÉRENCE DU 30 MAI 1659

DE LA CHARITÉ

(Règles Communes, chap. II, art. 12.)

Voici, mes très chers frères, le douzième article du second chapitre des maximes évangéliques contenues en nos règles : *Les actes de charité envers le prochain*, dit cet article, *seront toujours en vigueur parmi nous, comme sont : premièrement, de faire aux autres le bien que nous voudrions raisonnablement qu'ils nous fissent; 2° ne jamais contredire personne, et trouver tout bon en Notre-Seigneur; 3° s'entre-supporter les uns les autres sans murmure; 4° pleurer avec ceux qui pleurent; 5° se réjouir avec ceux qui se réjouissent; 6° se prévenir d'honneur les uns les autres; 7° leur témoigner de l'affection et leur rendre cordialement service. Bref, se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Tout cela s'entend, quand il n'y a rien contre les commandements de Dieu ou de l'Eglise, ni contre nos règles ou constitutions.*

Le sujet donc, mes frères, de l'entretien de ce soir est de la charité envers le prochain, ou, pour mieux dire, des actes qui procèdent de cette charité, des œuvres qu'elle doit opérer.

Cette charité est d'obligation ; c'est un précepte divin, qui en embrasse plusieurs. Chacun sait qu'en l'amour de Dieu et du prochain la loi et les prophètes sont compris. Tout se réfère là; tout va là; et cet amour a tant de

---

Entretien 207. — Texte du frère Ducournau (Arch. de la Mission). Une partie de cette conférence a été publiée dans Abelly (*op. cit.*, l. III, chap. XI, p. 107 et suiv.) avec des modifications de forme assez importantes. La copie donnée par le manuscrit des conférences se rapproche davantage du texte du frère Ducournau.

force et de privilège que quiconque le possède accomplit les lois de Dieu, parce que toutes se rapportent à cet amour, et que cet amour fait faire tout ce que Dieu demande de nous; *qui enim diligit proximum legem implevit* [1].

Or, cela ne regarde pas seulement l'amour vers Dieu, mais la charité du prochain pour l'amour de Dieu; remarquez, pour l'amour de Dieu; ce qui est si grand que l'entendement humain ne le peut comprendre; il faut que les lumières d'en haut nous élèvent pour nous faire voir la hauteur et la profondeur, la largeur et l'excellence de cet amour.

Saint Thomas met cette question en avant, savoir : qui mérite davantage, ou celui qui aime Dieu et néglige le prochain, ou un autre qui aime le prochain pour l'amour de Dieu? Et donnant lui-même la résolution à ce doute, il conclut qu'il est plus méritoire d'aimer le prochain pour l'amour de Dieu, que d'aimer Dieu sans application au prochain. Il le prouve ainsi, ce qui semble un paradoxe : « Aller, dit-il, dans le cœur de Dieu, borner là tout son amour, ce n'est pas le plus parfait, parce que la perfection de la loi consiste à aimer Dieu et le prochain. » Donnez-moi un homme qui aime Dieu seulement, une âme élevée en contemplation qui ne réfléchit point sur ses frères, oh! cette personne, trouvant goût très agréable dans cette manière d'aimer Dieu, qui lui paraît uniquement aimable, s'arrête à savourer cette source infinie de douceur. Et en voilà un autre qui aime le prochain, pour grossier et pour rude qu'il soit, mais qui l'aime pour l'amour de Dieu. Quel est, je vous prie, de ces amours le plus pur et le moins intéressé? Sans doute que c'est le second, et ainsi il accomplit la loi plus

---

1. Epître aux Romains XIII, 8.

parfaitement. Il aime Dieu et le prochain; que peut-il faire davantage? Le premier n'aime que Dieu, mais l'autre aime tous les deux. Nous devons bien nous donner à Dieu pour imprimer ces vérités en nos âmes, pour diriger notre vie selon cet esprit et pour faire les œuvres de cet amour. Il n'y a gens au monde plus obligés à cela que nous sommes, ni de communauté qui doive être plus appliquée à l'exercice extérieur d'une charité cordiale.

Et pourquoi? C'est que Dieu a suscité cette petite Compagnie, comme toutes les autres, pour son amour et son bon plaisir. Toutes tendent à l'aimer, mais elles l'aiment diversement : les Chartreux par la solitude, les Capucins par la pauvreté, d'autres par le chant de ses louanges; et nous autres, mes frères, si nous avons de l'amour, nous le devons montrer en portant les peuples à aimer Dieu et le prochain, à aimer le prochain pour Dieu et Dieu pour le prochain. Nous sommes choisis de Dieu comme instruments de son immense et paternelle charité, qui se veut établir et dilater dans les âmes. Ah! si nous savions ce que c'est que cette sainte application! Nous ne le verrons jamais bien en cette vie; car, si nous le voyions, oh! que nous agirions d'une autre sorte, au moins moi misérable!

Notre vocation est donc d'aller, non en une paroisse, ni seulement en un évêché, mais par toute la terre; et quoi faire? Embraser les cœurs des hommes, faire ce que le Fils de Dieu a fait, lui qui est venu mettre le feu au monde afin de l'enflammer de son amour. Qu'avons-nous à vouloir, sinon qu'il brûle et qu'il consume tout? Mes chers frères, faisons réflexion à cela, s'il vous plaît. Il est donc vrai que je suis envoyé, non seulement pour aimer Dieu, mais pour le faire aimer. Il ne me suffit pas d'aimer Dieu, si mon prochain ne l'aime. Je dois aimer mon prochain comme l'image de Dieu et l'objet de son

amour, et faire en sorte que réciproquement les hommes aiment leur Créateur, qui les connaît et les reconnaît ses frères, qui les a sauvés, et que d'une charité mutuelle ils s'entr'aiment pour l'amour de Dieu, qui les a tant aimés que de livrer pour eux son propre Fils à la mort. C'est donc là mon obligation. O mon Dieu, que j'ai fait de fautes contre cela ! que j'ai peu connu l'importance de ma règle et que j'ai fait peu d'attention à la charité active et passive où Dieu m'appelle ! C'est de quoi chacun de nous doit demeurer convaincu devant Dieu. Disons-lui tous : « O mon Dieu, je suis en demeure de ce côté-là ; pardonnez-moi les manquements passés et faites-moi la grâce que votre sainte dilection s'imprime bien avant en mon cœur, qu'elle soit la vie de ma vie et l'âme de mes actions, afin que, se produisant au dehors, elle entre et opère aussi dans les âmes auxquelles je serai appliqué. »

Or, si tant est que nous soyons appelés pour porter loin et près l'amour de Dieu, si nous en devons enflammer les nations, si nous avons vocation d'aller mettre ce feu divin par tout le monde, si cela est ainsi, dis-je, si cela est ainsi, mes frères, combien dois-je brûler moi-même de ce feu divin ! Combien m'enflammer à aimer ceux avec qui j'habite, combien édifier mes propres frères par l'exercice de l'amour et combien porter mes chers confrères à pratiquer les actes qui en émanent ! A l'heure de la mort, nous verrons la perte irréparable que nous aurons faite, sinon tous, au moins ceux qui n'ont et n'exercent pas comme il faut cette charité fraternelle. Comment la donnerons-nous aux autres, si nous ne l'avons pas entre nous ? Regardons bien si elle y est, non en général, mais si chacun en soi, et si elle y est au degré qu'elle doit être ; car, si elle n'est enflammée, si nous ne nous entr'aimons comme Jésus-Christ nous a aimés, et n'en produisons des actes semblables aux siens,

comment pouvons-nous espérer de porter cet amour par toute la terre? On ne peut donner ce qu'on n'a pas. Comment une Compagnie qui ne l'a pas en elle, pourra-t-elle enflammer les cœurs de la vraie charité?

Il écherrait d'expliquer ici cette vertu selon notre méthode ordinaire et de dire ce que c'est; mais laissons cela à part; chacun le sait; voyons-la par ses effets.

Quel est son premier acte? Quelle production fait un cœur qui en est animé? Qu'est-ce qui sort de lui, à la différence d'un homme qui en est destitué et n'a que des mouvements animaux? De bien faire à un chacun comme nous voudrions raisonnablement qu'il nous soit fait, c'est en cela que consiste le précis de la charité. Est-il vrai que je fais à mon prochain ce que je souhaite de lui? Ah! c'est un grand examen à faire; mais combien y a-t-il de missionnaires qui au moins ont cette disposition intérieure? Ah! qu'ils sont peu! O mon Dieu! où sont-ils? Il s'en trouvera plusieurs faits comme moi, qui ne font point d'attention à rendre aux autres ce qu'ils sont bien aises de recevoir pour eux; et n'ayant point cette affection, il n'y a point là de charité; car elle fait faire à son prochain le bien qu'on peut justement attendre d'un fidèle ami.

Regardons le Fils de Dieu; oh! quel cœur de charité! quelle flamme d'amour! Mon Jésus, dites-nous, vous, un peu, s'il vous plaît, qui vous a tiré du ciel pour venir souffrir la malédiction de la terre, tant de persécutions et de tourments que vous y avez reçus. O Sauveur! ô source de l'amour humilié jusqu'à nous et jusqu'à un supplice infâme, qui en cela a plus aimé le prochain que vous-même? Vous êtes venu vous exposer à toutes nos misères, prendre la forme de pécheur, mener une vie souffrante et souffrir une mort honteuse pour nous; y a-t-il un amour pareil? Mais qui pourrait aimer d'une

manière tant suréminente? Il n'y a que Notre-Seigneur qui soit si épris de l'amour des créatures que de quitter le trône de son Père pour venir prendre un corps sujet aux infirmités. Et pourquoi? Pour établir entre nous par son exemple et sa parole la charité du prochain. C'est cet amour qui l'a crucifié et qui a fait cette production admirable de notre rédemption. O messieurs, si nous avions un peu de cet amour, demeurerions-nous les bras croisés? Ceux que nous pourrions assister, les laisserions-nous périr? Oh! non, la charité ne peut demeurer oisive; elle nous applique au salut et à la consolation des autres.

Ce premier acte porte lumière dans l'entendement; cette lumière forme l'estime, et l'estime émeut la volonté à l'amour; il fait que la personne qui aime a l'esprit convaincu de l'honneur et de l'affection qu'elle doit à son prochain, qu'elle s'en remplit et qu'elle les témoigne par ses paroles et ses œuvres.

Celui qui a cette estime et ces tendresses du prochain peut-il mal parler de lui? Peut-il faire quelque chose qui lui déplaise? Mais, ayant ces sentiments au cœur, peut-il voir son frère et son ami sans lui manifester son amour? De l'abondance du cœur la bouche parle, et, pour l'ordinaire, les actions extérieures rendent témoignage de l'intérieur; ceux qui ont la vraie charité au dedans la montrent au dehors. C'est le propre du feu d'éclairer et d'échauffer, et c'est le propre de l'amour de donner respect et complaisance vers la personne aimée. Avons-nous reçu les espèces de moins d'estime et d'affection pour quelques-uns? N'en souffrons-nous point les pensées pour quelque temps plus ou moins? Si cela est, nous n'avons point cette charité qui chasse les premiers sentiments du mépris et la semence de l'aversion; car, si nous avions cette divine vertu, qui est une participation du Soleil de

justice, elle dissiperait ces vapeurs de notre corruption et nous ferait voir ce qu'il y a de bon et de beau en notre prochain pour l'en honorer et chérir. J'avoue que, s'il est arrivé autrefois parmi nous quelque déchet de ce côté-là, pour cette heure Dieu nous a regardés des yeux de sa miséricorde.

Ici M. Vincent, levant les yeux au ciel par sentiment de reconnaissance, a répété :

Dieu nous a regardés des yeux de sa miséricorde; il a eu pitié de nous en ôtant de la Compagnie quelques esprits mal faits qui étaient la cause de cette diminution d'amour, en sorte qu'on me disait dernièrement : « Voyez-vous, Monsieur, il me semble que nous vivons céans comme des enfants, dans la liberté de l'innocence et dans l'exercice réciproque d'une sincère amitié; nous n'entendons point de vanteries, ni de brocards; on s'honore réciproquement; personne ne s'élève sur les autres. »

O Sauveur, qui avez banni de la Compagnie les actes contraires à ce premier acte de charité, conservez-la dans cette cordiale union où, par votre grâce, elle est. Ne permettez point, s'il vous plaît, qu'elle soit altérée par aucun souffle d'orgueil, ni par l'esprit de division, qui veille à notre perte, ni qu'elle se voie jamais en l'état où elle s'est vue misérablement autrefois; je dis *autrefois*, car il y a longtemps que votre bonté l'en a tirée, en sorte que d'ici à vingt ans, à cinquante ans et toujours, cette Compagnie vive dans cette cordiale et mutuelle estime.

Je vous prie, Messieurs, de faire de fréquents souhaits devant Dieu et de les faire solidairement les uns pour les autres, afin que tous les missionnaires s'entr'aiment toujours. Consolons-nous de ce que cela se fait à présent, et prions Dieu qu'il ne permette pas qu'ils se relâchent jamais dans la pratique de cet amour fraternel. Or sus, passons aux autres actes.

Le second acte de la charité consiste à ne point contredire. On est en compagnie; on s'entretient de quelque bonne chose; quelqu'un dit ce qui lui en semble, et un autre vient indiscrètement dire : « Cela n'est point, vous ne sauriez me le montrer. » Faire cela, c'est blesser celui qui est contredit; et s'il n'est bien humble, il voudra soutenir son opinion, et voilà le débat qui tue la charité. Ce n'est pas en contredisant mon frère que je le gagne, mais en prenant bonnement en Notre-Seigneur ce qu'il a avancé; il a peut-être raison, et je n'en ai pas; il veut contribuer à une honnête conversation, et je la tourne en dispute; et cependant ce qu'il dit, il le dit en un sens que, si je le savais, je l'approuverais. Fi donc de la contradiction qui divise les cœurs! Evitons-la comme une fièvre qui altère, comme une peste qui désole et comme un démon qui ravage les Compagnies les plus saintes; chassons ce mauvais esprit par nos prières; élevons-nous souvent à Dieu, et surtout quand nous aurons occasion d'entrer dans les sentiments des autres, à ce qu'il nous fasse la grâce d'en user de la sorte, bien loin de les contredire et de les contrister; ils disent bonnement ce qu'ils pensent, prenons aussi bonnement ce qu'ils disent. Si quelques-uns médisent, ou se moquent (ô Sauveur, ne le permettez jamais), mais, si cela arrive, il ne les faut pas reprendre publiquement; non, cela ne me semble pas faisable, ni selon la règle, ni selon la théologie, ni selon les maximes de l'Evangile, mais cela se doit faire en particulier et en secret.

Je pensais tantôt si Notre-Seigneur avait jamais contredit quelques-uns de ses disciples en présence des autres; il ne m'en est venu aucun exemple, que la contradiction à saint Pierre, quand il lui dit : « O Satan [2] ! » et

---

2. Evangile de saint Matthieu XVI, 23.

cela sur le champ; et une autre fois qu'il se vantait qu'il suivrait son Maître à la mort : « Ah! lui dit-il, tu me renieras trois fois cette nuit. »

Quoi qu'il en soit, nous voyons que Notre-Seigneur a été fort réservé à contredire, pourquoi ne le serons-nous pas aussi? Il avait droit de redresser publiquement les siens, parce qu'il était la voie et la vérité; mais nous qui pouvons nous en égarer, nous devons être fort retenus pour ne jamais contrarier ceux qui parlent, de crainte de leur donner confusion, d'émouvoir un débat et de combattre la vérité. Donnons-nous à Dieu, Messieurs, pour nous garder de cela. Si nous sommes d'avis contraire, ou ne disons mot, ou disons simplement les choses comme nous les savons, sans impugner ni le sens que les autres leur donnent, ni la manière dont ils les rapportent, estimant qu'ils ont raison d'en user ainsi. Et voilà comme la charité est bénigne, ainsi que dit saint Paul [3]. C'est le second acte.

Et le troisième se fait connaître au support des infirmités les uns des autres. Qui dirons-nous parfait? Nul homme sur la terre. Mais qui ne dirons-nous pas imparfait? Puisque tous les hommes ont des défauts, qui est-ce donc qui n'a pas besoin de support. Qui s'étudiera bien verra en lui quantité de faiblesses et de manquements, et même reconnaîtra qu'il ne se peut empêcher d'en avoir, ni par conséquent de donner de l'exercice aux autres; qu'il s'étudie selon le corps et selon l'esprit. Il se trouvera quelquefois, et nous tant que nous sommes, dans une opposition étrange à un homme qui ne sera pas mal fait, de qui tout nous déplaira; qu'il regarde, qu'il écoute, qu'il parle, ou qu'il agisse, tout nous semblera défaut en lui, par la mauvaise disposition de

3. Première épître aux Corinthiens XIII, 14.

notre nature. Un autre parlera nettement, selon les règles de la grammaire; nous trouverons ses conceptions obscures et ses paroles fades, par une antipathie que nous avons pour lui, qui pourtant n'est pas volontaire; et pour cela, s'il vient à s'en apercevoir, nous sommes bien aises qu'il ne s'en ressente pas, mais qu'il nous en excuse; pourquoi ne le tiendrons-nous pas aussi pour excusé quand il nous fera mauvais visage, ou qu'il improuvera nos paroles et nos actions? Car cette aversion que nous avons en son endroit lui peut arriver vers le nôtre. Nous sommes tantôt gais et tantôt tristes; quelqu'un nous vit hier excéder en la joie, et aujourd'hui il nous trouve trop mélancoliques. Puisque nous voulons, dans ces excès de notre humeur bizarre, que celui-là nous supporte, n'est-il pas juste aussi que nous le supportions en semblables rencontres?

Faisons-nous le procès; que chacun examine bien ses pièces, les infirmités de son corps, le dérèglement de ses puissances, son inclination au mal, le désordre de son imagination, son infidélité et son ingratitude vers Dieu et ses déportements vers les hommes; il trouvera en soi plus d'actes de malice et de sujets d'humiliation qu'il n'en connaît en personne du monde; et alors qu'il dise hardiment : « Je suis le plus grand pécheur et le plus insupportable des hommes. » Oui, si nous nous étudions bien, nous trouverons que nous sommes grandement à charge à ceux qui nous fréquentent; et quiconque en est là, que de bien connaître toutes ses misères, qui est un effet de la grâce de Dieu, assurez-vous qu'il est au point qu'il faut pour voir l'obligation qu'il a de supporter les autres; il ne verra point de fautes en eux, ou, s'il en voit, ce sera peu en comparaison des siennes; et ainsi du milieu de sa faiblesse il supportera son prochain en charité. Support admirable de Notre-Seigneur! Vous voyez cette

poutre qui soutient tout le poids du plancher, qui sans elle tomberait; il nous a de même supportés en nos chutes, aveuglements et pesanteurs d'esprit. Nous étions tous comme accablés d'iniquités et de misères selon le corps et selon l'âme, et ce débonnaire Sauveur s'en est chargé pour en souffrir la peine et l'opprobre. Si nous y pensions bien, nous verrions combien nous méritons d'en être punis et méprisés, nous qui en sommes les coupables, surtout moi, misérable porcher, qui tous les jours accumule fautes sur fautes par mes méchantes habitudes et par mon ignorance, qui est telle que je ne sais presque ce que je dis.

Je viens de dire que, quand on en est là, qu'on se connaît bien, qu'on s'entre-supporte facilement... Et maintenant je ne sais où je vas, ni où j'en suis... Supportez-moi, je vous en prie. Que fait-on en se supportant? C'est faire : *alter alterius onera portate*[4]... Que ferez-vous quand vous supporterez vos frères? Vous accomplirez la loi de Jésus-Christ. Disons-lui tous : « Mon Seigneur, je ne veux point désormais reconnaître de défauts qu'en moi seul; faites que, dès ce moment, éclairé de la splendeur de votre exemple, je porte tous les hommes en mon cœur, que je les supporte par votre vertu; faites-moi la grâce d'y entrer, enflammez-moi de votre amour. »

Je passe vite pour venir au quatrième effet de la charité. Il fait qu'on ne saurait voir souffrir quelqu'un, qu'on ne souffre avec lui; on ne le saurait voir pleurer, qu'on ne pleure aussi. C'est un acte de l'amour qui fait entrer les cœurs les uns dans les autres et sentir ce qu'ils sentent, bien éloignés de ceux qui n'ont aucun sentiment de la douleur des affligés, ni de la souffrance des pauvres. Ah! que le Fils de Dieu était tendre! On l'appelle

---

4. Epître aux Galates VI, 2.

pour voir le Lazare; il y va; la Madeleine se lève et vient au devant en pleurant; les Juifs la suivent, qui pleurent aussi; chacun se met à pleurer. Que fait Notre-Seigneur? Il pleure avec eux, tant il est tendre et compatissant. C'est cette tendresse qui l'a fait venir du ciel; il voyait les hommes privés de sa gloire; il fut touché de leur malheur. Nous devons de même nous attendrir sur notre prochain affligé et prendre part à sa peine. O saint Paul, combien étiez-vous sensible en ce point! O Sauveur, qui avez rempli cet apôtre de votre esprit et de votre tendresse, faites-nous dire comme à lui : *Quis infirmatur, et ego non infirmor*[5]? Y a-t-il malade avec lequel je ne sois malade?

Et comment puis-je me ressentir de sa maladie, sinon par la participation que nous avons ensemble en Notre-Seigneur, qui est notre chef? Tous les hommes composent un corps mystique; nous sommes tous membres les uns des autres. On n'a jamais ouï qu'un membre, non pas même dans les animaux, ait été insensible à la douleur d'un autre membre; qu'une partie de l'homme soit froissée, blessée ou violentée, et que les autres ne s'en ressentent pas. Cela ne se peut. Tous nos membres ont tant de sympathie et de liaison ensemble que le mal de l'un est le mal de l'autre. A plus forte raison, les chrétiens, étant membres d'un même corps et membres les uns des autres, se doivent-ils de compatir. Quoi! être chrétien et voir son frère affligé, sans pleurer avec lui, sans être malade avec lui! C'est être sans charité; c'est être chrétien en peinture; c'est n'avoir point d'humanité; c'est être pire que les bêtes.

C'est aussi un acte de charité de se réjouir avec ceux qui se réjouissent. Elle nous fait entrer dans les sujets

---

5. Deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens XI, 29.

de leur joie. Notre-Seigneur par ses maximes a eu dessein de nous faire entier en unité d'esprit et en unité de joie et de tristesse; son désir est que nous entrions dans les sentiments les uns des autres. L'Evangile de saint Jean rapporte que le bienheureux Précurseur disait, parlant de soi et de Jésus-Christ, que l'ami de l'Epoux est tout réjoui d'entendre sa voix. « Cette mienne joie, disait-il [6], est donc accomplie; il faut qu'il croisse et que je sois amoindri. » Réjouissons-nous de même quand nous entendons la voix de notre prochain qui se réjouit, car il nous représente Notre-Seigneur; réjouissons-nous des bons succès qui lui arrivent et de ce qu'il nous surpasse en l'honneur et l'estime du monde, en talents, en grâce et en vertus. Voilà comme nous devons entrer dans ses sentiments de joie.

Entrons de même dans les sujets de tristesse qui lui arrivent; faisons par vertu ce que les gens du siècle font souvent par respect humain. Quand ils vont voir une personne affligée qui a perdu un père, une femme, un parent, que font-ils? Pour l'ordinaire, ils prennent un habit noir; s'ils ont des panaches, des bouquets et autres enseignes de réjouissance, ils les ôtent et s'en vont couverts de deuil; sont-ils arrivés, ils paraissent avec un visage triste et, s'approchant de la personne affligée, lui disent : « Hélas! je ne sais vous exprimer ma douleur pour la perte que j'ai faite avec vous; j'en suis inconsolable; je viens mêler mes larmes avec les vôtres »; et autres telles paroles qui témoignent la part qu'ils prennent à cette affliction.

D'où vient cette coutume? Vous savez mieux que moi que les bonnes cérémonies des chrétiens sont anciennes; elles tiennent leur origine de l'Evangile et des Epîtres

---

6. Evangile de saint Jean III, 30.

de saint Paul. La pratique des premiers chrétiens était de s'entre-visiter, de se compatir et de se consoler mutuellement. Ces devoirs d'amitié sont venus jusqu'à nous; ils procèdent du fond du christianisme, qui a fait cela et le fait encore. Il ne se fait rien de semblable parmi les Turcs, ni les Indiens, non plus qu'entre les Juifs; ils ne se découvrent pas seulement pour se saluer. Originairement donc ces choses étaient actions de charité, et le mal est qu'on les a tirées de leur source; on en mésuse communément en la manière qu'elles se font à présent, parce qu'on les fait par faste, par grimace, par intérêt, ou par affection naturelle, et non par l'unité d'esprit et de sentiment que le Fils de Dieu est venu établir en son Eglise, qui fait que les fidèles, ayant un même esprit avec Jésus-Christ, comme ses membres, en sont joyeux ou tristes de la joie ou de la tristesse de leurs frères. Selon cela, nous devons regarder les accidents qui arrivent aux autres comme nôtres.

Voilà cinq ou six actes de charité; en voici un autre : c'est de nous prévenir d'honneur; et pourquoi? Parce qu'autrement il semble qu'on se fuit ou qu'on fait le monsieur, le grand ou le froid; ce qui resserre le cœur; et le contraire l'ouvre et le dilate. L'humilité est une vraie production de la charité, qui, au rencontre, nous fait prévenir le prochain d'honneur et de respect, et, par ce moyen, nous concilie son affection. Qui est-ce qui n'aime pas une personne humble? Un lion féroce qui serait prêt à dévorer un autre animal, qui voudrait lui résister, s'il le voit abattu et, par manière de dire, humilié à ses pieds, s'apaise aussitôt. Que peut-on faire à une personne qui s'humilie, que l'aimer? Un missionnaire qui se prosterne à genoux devant nosseigneurs les prélats, devant messieurs les curés, comme une vallée qui attire le suc des montagnes, il reçoit leur bénédiction et

bienveillance. Et si, entre nous, nous pratiquons le respect, nous pratiquerons aussi l'humiliation, parce que, l'humilité étant fille de l'amour, elle fomente l'union et la charité.

Le dernier effet de la charité, c'est le témoignage d'affection. Nous devons nous faire connaître les uns les autres qu'en effet nous nous aimons cordialement. La prévention en fait l'office, offrant cordialement de se rendre service, de se faire plaisir. « Oh! que je souhaite de vous montrer combien je vous chéris! » Et, après l'avoir dit de la bouche, le confirmer par les actions; effectivement servir un chacun et effectivement se faire tout à tous. Ce n'est pas tout d'avoir la charité dans le cœur et dans les paroles; elle doit passer dans les œuvres, et alors elle est parfaite et devient féconde en ce qu'elle engendre l'amour dans les cœurs vers lesquels elle s'exerce; elle gagne tout le monde.

Quand on pratique tous ces actes, savoir : 1° de faire aux autres le bien que nous voudrions raisonnablement qu'ils nous fissent; 2° de ne jamais contredire personne et de trouver tout bon en Notre-Seigneur; 3° s'entre-supporter les uns les autres sans murmurer; 4° pleurer avec ceux qui pleurent; 5° se réjouir avec ceux qui se réjouissent; 6° se prévenir d'honneur les uns les autres; 7° leur témoigner de l'affection et leur rendre cordialement service, bref se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ; que faisons-nous quand nous pratiquons ces choses? Nous prenons la place de Notre-Seigneur, qui le premier les a pratiquées. Il a pris la dernière place, prenons-la de même; il est venu témoigner son amour aux hommes, il les a prévenus de ses bénédictions; prévenons ainsi notre prochain des témoignages de notre affection, non importunément, ni indiscrètement, mais à propos, avec modération et bien-

séance. Et ainsi pratiquer tous les autres actes en temps et lieu, pourvu que ces actes-là ne soient jamais contraires, dit la règle, à la loi de Dieu, ni à nos règles et constitutions, car la charité ne le peut permettre. Hors cela, faisons bien toujours et partout, selon les occasions que nous en aurons, qui sera très souvent; et tant plus nous en ferons dans l'esprit de Notre-Seigneur, tant plus nous serons agréables à ses yeux. Enfin, Messieurs, si Dieu fait cette grâce aux missionnaires, que vous semble d'une telle Compagnie? Leur vie est une vie d'amour; c'est la vie des anges, la vie des bienheureux; c'est le paradis du ciel et de la terre, si Dieu nous fait cette grâce de nous entr'aimer. L'on a dit que nous vivrons comme des enfants, mais on dira : « Comme vivent les bienheureux et les anges ensemble. »

O Sauveur, qui êtes venu porter cette loi, d'aimer son prochain comme soi-même, qui l'avez pratiquée si parfaitement envers les hommes, non seulement en leur manière, mais d'une façon incomparable, soyez, Seigneur, votre remerciement de nous appeler à cet état de vie, d'être continuellement aimant le prochain, oui, d'état et de profession appliqués à cet amour, employés à l'exercice actuel d'icelui, ou en disposition de l'être, même de quitter toute autre occupation pour vaquer aux actions charitables. On dit des religieux qu'ils sont dans un état de perfection; nous ne sommes pas religieux, mais nous pouvons dire que nous sommes dans un état de charité, parce que constamment nous sommes employés à la pratique réelle de l'amour ou en disposition de l'être.

O Sauveur, que je suis heureux d'être dans un état d'amour pour le prochain, dans un état qui de soi vous parle, vous prie et vous présente incessamment ce que je fais en sa faveur! Faites-moi la grâce de connaître mon bonheur et de bien aimer cet état bienheureux, que

je contribue à ce que cette vertu paraisse en la Compagnie et présentement et demain et toujours. *Amen.*

208. — CONFÉRENCE DU 6 JUIN 1659

DU BON USAGE DES CALOMNIES

(Règles Communes, chap. II, art. 13.)

Si quelquefois la divine Providence permet, dit la règle, *que la calomnie et la persécution attaquent et exercent la Congrégation, ou quelqu'une de ses maisons, ou quelque particulier du corps d'icelle, quoique sans sujet, nous nous garderons bien d'user d'aucune vengeance ou malédiction, ou même d'aucune plainte, contre tels persécuteurs et calomniateurs; mais, au contraire, nous en louerons et bénirons Dieu, et lui en rendrons grâces, nous en réjouissant, comme d'une occasion d'un grand bien, et qui part de la main du Père des lumières; voire même nous prierons de bon cœur Dieu pour eux tous et leur ferons très volontiers du bien, quand nous en aurons l'occasion et le pouvoir, nous représentant que Jésus-Christ nous l'ordonne, comme à tous les autres chrétiens, disant : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient*[1]. » *Et afin que nous observions plus aisément et allégrement tout cela, il nous assure qu'en cela nous serons bien heureux et que nous devons en être bien aises et tressaillir de joie, pource qu'il y a pour nous une grande récompense dans le ciel. Et ce qui est plus considérable, il a bien daigné lui-même tout le premier pratiquer cela à l'égard des hommes, afin de nous don-*

Entretien 208. — Manuscrit des Conférences.
1. Evangile de saint Matthieu V, 44.

ner exemple; en quoi l'ont ensuite imité les apôtres, les disciples et une infinité de chrétiens.

Cet article, Messieurs, qui est le treizième des maximes évangéliques, nous fait entendre ce que Dieu demande de nous quand il s'élèvera quelque persécution contre nous et que la calomnie chargera cette petite Compagnie en général, les maisons, ou les particuliers qui la composent.

Nous diviserons ce discours en deux points : le premier sera des raisons qui nous obligent de nous donner à Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin qu'il lui plaise nous faire la grâce de bien user des calomnies et des persécutions; au deuxième point, nous dirons les moyens de parvenir à cette fin.

Pour bien établir ce que j'ai à vous dire dans ce petit entretien, il faut poser pour fondement que les calomnies et les persécutions ne manqueront jamais à la Compagnie en général, ni aux maisons, ni aux particuliers, si nous sommes fidèles à Dieu. *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur*[2]. *Omnes*, tous sans exception; d'où je tire pour première raison qu'un des plus grands malheurs qui pourraient arriver à cette petite Compagnie serait si la divine Providence en usait autrement envers elle et si Notre-Seigneur ne la purgeait par les souffrances et ne la criblait par les contrariétés. O messieurs, quel grand malheur, si les punitions lui manquent, si Dieu ne l'exerce pas! Au contraire, quelle consolation, si Dieu nous juge dignes de souffrir et nous fait la grâce de bien souffrir, puisque nous avons sujet de croire que la souffrance est un effet de la bonté divine envers nous, une suite de la volonté

2. Seconde épître à Timothée III, 12.

qu'il a eue de toute éternité de nous sauver et une marque que Dieu est dans la Compagnie, qu'il s'y plaît et qu'il y est servi avec fidélité. Oui, Messieurs, c'est une marque de la fidélité d'une Compagnie quand elle est persécutée et calomniée; et si nous manquons de cette marque, si tout nous rit, si le monde nous applaudit, craignons, Messieurs, craignons.

Oh! s'il plaisait à Dieu que nous fussions bien établis dans l'observance de nos règles, bien persuadés des maximes de Jésus-Christ, bien détrompés et désabusés de celles du monde, si nous étions dans une entière fidélité à nous acquitter des fonctions de notre Institut, nous ne manquerions pas de persécutions, les calomnies viendraient de toutes parts pour nous cribler et nous faire avancer de plus en plus en la perfection que Dieu demande de nous. Eh! n'est-ce pas un grand malheur qu'il en arrive autrement? N'avons-nous pas sujet de croire que nous ne faisons rien pour son honneur et que nous sommes inutiles à son service? C'est ce que nous devons déplorer, et craindre que la Compagnie ne soit en la disgrâce de Dieu, puisqu'il lui refuse la grâce qu'il fait à celles qui le servent fidèlement.

J'ai dit que les calomnies et les persécutions sont des grâces dont Dieu favorise ceux qui le servent fidèlement; et c'est ma deuxième raison. Je sais bien que Dieu n'est pas auteur des calomnies, ni des persécutions, mais il est certain qu'elles n'arrivent jamais sans sa permission; *non est malum in civitate quod non fecerit Dominus*[3]. Il n'y a point de mal dans les villes, dans les campagnes, dans les maisons, dans les particuliers, que Dieu ne fasse, c'est-à-dire qu'il ne permette, pour des raisons très justes, quoiqu'elles nous soient inconnues. Les théologiens expliquent diversement cette permission de Dieu

3. Livre d'Amos III, 6.

touchant le péché. Ce qui fait à notre sujet, c'est que les calomnies et les persécutions, en tant qu'elles sont des épreuves et des exercices de patience et de mansuétude, sont l'œuvre propre de Dieu, qui veut, par ces contrariétés, détacher ses serviteurs de tout ce qui peut les empêcher d'aller à lui. C'est son dessein ; *non est malum in civitate quod non fecerit Dominus.* Et quand il plaira à sa divine bonté nous exercer, nous envoyer des occasions de souffrir, il faudra élever nos cœurs vers le ciel, adorer et louer la sainte et toujours adorable conduite de Dieu sur la Compagnie, recevoir avec joie les calomnies et les persécutions comme des faveurs qu'il nous fait, et dire avec épanouissement de cœur : « Venez, chère calomnie ; venez, aimable persécution ; venez, chères croix envoyées du ciel ; je me propose de faire bon usage de la visite que vous me faites de la part de Dieu. » La pauvre nature souffrira ; elle grondera ; n'importe ; il faut souffrir, et souffrir avec joie, ce que Dieu veut que nous souffrions.

O Messieurs, si nous avions une foi vive, si nous regardions ces attaches d'un œil chrétien, non pas comme des contrariétés qui nous viennent de la part des hommes, mais comme des grâces que Dieu nous fait, et s'il plaisait à sa bonté dissiper de nos esprits les nuages des maximes du monde, qui empêchent que la foi ne porte ses maximes jusqu'au fond de nos âmes, nous aurions bien d'autres vues et d'autres sentiments ; et quand il s'agirait de souffrir les injures et les persécutions, nous tiendrions un grand bonheur et un état bienheureux d'être calomniés et persécutés. En effet, n'est-ce pas un bonheur et un état bienheureux ?

Quoi ! me direz-vous, être calomnié et persécuté, c'est être bienheureux ! Quand on dira que la Compagnie ne fait rien qui vaille, qu'elle est inutile à l'Eglise de Dieu,

qu'elle est pleine d'ignorance, quoi plus? si l'on passe de la chétiveté à la perversité, si l'on ne se contente pas de dire que nous sommes de pauvres gens sans science, sans talents, inutiles et oisifs, et qu'on vienne jusqu'à toucher les mœurs, si l'on dit que les missionnaires sont des personnes qui ne valent rien, et choses semblables, ne sera-ce pas un grand malheur que la Compagnie soit ainsi décriée? Non, Messieurs, non, c'est un bonheur et un état bienheureux; c'est Jésus-Christ qui le dit : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*[4]. Remarquez ces mots : *propter justitiam*, c'est-à-dire faisant bien et étant fidèles à Dieu.

Quand une Compagnie, une maison ou des particuliers donnent sujet au monde de parler ou d'agir contre, il faut ployer sous la main vengeresse de Dieu, qui ne laisse rien impuni et qui châtie tôt ou tard les transgressions de sa sainte loi. En ce cas, Messieurs, les contrariétés qu'on souffre de la part du monde viennent de la part de Dieu irrité; ce sont des effets de sa justice, et ceux à qui elles arrivent ont plutôt sujet de pleurer que de se réjouir, puisqu'ils ont donné occasion à ces traverses qu'ils souffrent de la part des hommes, qui ne sont que les ministres de la justice de Dieu. Mais, quand la calomnie charge les personnes qui servent Dieu fidèlement et qu'il donne mainlevée au malin esprit pour les cribler, comme il lui permit d'affliger son serviteur Job, c'est un grand bonheur et un état bienheureux, puisque c'est un moyen dont Dieu se sert pour les sanctifier de plus en plus.

Quand le médecin ordonne un remède pour chasser les mauvaises humeurs du corps, cela s'appelle purgation, et lorsqu'un jardinier coupe les branches vives d'un

---

4. Evangile de saint Matthieu V, 10.

arbre qui portent du fruit, cela s'appelle aussi purger, avec cette différence que le médecin purge pour ôter le mal et que le jardinier purge et retranche les branches vives de l'arbre, afin qu'il porte plus de fruits et moins de branches. De la même manière, quand Dieu envoie des persécutions à une Compagnie et qu'elle est dans le mépris et dans la confusion, parce que ses déportements ne sont pas tels qu'ils devraient être, c'est là une purgation; il peut y avoir de l'excès et de la mauvaise volonté de la part des hommes; mais Dieu, comme un bon médecin, prétend par là évacuer les mauvaises humeurs de ce corps et rétablir cette Compagnie et cette maison dans le bon ordre; c'est une grâce que Dieu leur fait, quoiqu'ils ne soient pas dans l'état bienheureux dont nous parlons.

Mais, si une autre Compagnie souffre de la part des hommes, sans leur avoir donné sujet de la persécuter et calomnier, la contrariété qu'elle souffre n'est pas un effet, ni une suite de ses désordres; c'est le jardinier qui tranche du vif, afin que l'arbre ait plus de fruits que de feuilles. Cette Compagnie est à deux degrés de vertu, Dieu la veut mettre à quatre; elle est à quatre, il la veut mettre à six; et pour cela il emploie le fer de la calomnie et de la persécution. C'est là un état bienheureux, ou la possession d'une des béatitudes évangéliques, car, par ce mot de béatitude évangélique, on entend l'état ou l'établissement d'une âme dans une des principales maximes de Jésus-Christ, selon laquelle elle fait des actes héroïques de vertu, nonobstant toutes les difficultés et contrariétés qui lui arrivent; elle s'entretient avec joie dans les louanges de Dieu, au lieu de se laisser aller à l'aversion et à la haine de ceux qui la persécutent; et au lieu de se décourager, elle demeure fidèle et constante dans la fidélité à son service. Cet état s'appelle béatitude

chrétienne ou évangélique, c'est-à-dire l'établissement du bonheur du chrétien, et une béatitude commencée, qui s'achèvera dans le ciel, parce que de la possession de cet état en cette vie suit la béatitude éternelle. *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum caelorum.*

Que si des contraires on peut tirer des conséquences contraires, ne sera-t-il pas permis de dire : « Malheureuses les Compagnies et les maisons qui vivent dans le calme et qui ont tout à souhait ! » Oui, Messieurs, tenez pour maxime qu'une Compagnie qui ne souffre rien et qui n'est pas dans l'exercice de la persécution, est proche de sa ruine, et que, quand tout lui réussit et qu'elle a tout à souhait, c'est lors qu'il n'y fait pas bon.

Dans la vue de ces vérités, attendons de pied ferme les occasions que Dieu nous présentera d'exercer la patience, et tenons à grande faveur s'il plaît à sa bonté que nous soyons calomniés et persécutés. Mais ce n'est pas tout de souffrir pour la justice, il faut encore souffrir dans l'esprit avec lequel Notre-Seigneur a souffert. Voyons donc de quelle manière nous devrons nous comporter quand on nous calomniera et persécutera, et même quand on usera de mainmise contre nous ; et c'est mon deuxième point.

Premièrement et avant toutes choses, il faut de bonne heure nous disposer à recevoir cette grâce des disgrâces du monde par un fidèle usage des petites occasions que Dieu nous fournit tous les jours, aux rencontres, des paroles fâcheuses, des contradictions et des murmures ; il faut faire son apprentissage dans ces choses moins fâcheuses, pour se former à soutenir des attaques plus importantes et plus rudes ; car quelle apparence y a-t-il qu'une personne qui s'inquiète, qui se décourage, ou qui s'échappe pour des choses si légères, demeure ferme, et résolue à soutenir de plus rudes assauts ?

Rentrons, Messieurs, en nous-mêmes et voyons comment nous usons des occasions journalières que sa divine Providence permet nous arriver. Si nous nous y comportons lâchement, comment pourrons-nous supporter patiemment les grandes souffrances? Si nous ne pouvons maintenant endurer une parole rude et un regard de travers, comment recevrons-nous avec sérénité de visage, ou même avec joie, les calomnies, les opprobres et les persécutions? Exerçons-nous donc, Messieurs, à cela et corrigeons notre sensibilité dans les petites rencontres, afin que Dieu nous fasse la grâce d'être fermes et joyeux dans les plus grandes et les plus fâcheuses.

Secondement, quand les calomnies et les persécutions nous arriveront, nous devrons pratiquer soigneusement ce que notre règle nous prescrit; elle parle clairement : il faut, dit-elle, fermer la bouche pour ne laisser sortir aucune parole de malédiction, d'impatience et de récrimination contre ceux qui nous calomnient et persécutent; *obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti* [5]. N'est-il pas juste de se taire, puisque c'est Dieu qui nous envoie ces visites? N'est-il pas raisonnable d'accepter cette croix avec soumission, puisque c'est son bon plaisir? Ne devons-nous pas même le louer et le remercier des persécutions qui nous attaquent, puisqu'il les permet pour notre sanctification?

Troisièmement, ce n'est pas encore assez de fermer la bouche aux paroles d'impatience et de plainte contre ceux qui nous persécutent et calomnient; nous ne devons pas même nous défendre, ni de vive voix, ni par écrit. « Quoi! me dira quelqu'un, ne sera-t-il pas permis de nous justifier et de désabuser ceux que la calomnie aurait prévenus contre nous? » Non, Messieurs, je ne vous puis dire autre chose que ce qui est selon l'esprit de

5. Psaume XXXVIII, 10.

l'Evangile : patience et silence ! ce sont les éléments de la religion chrétienne ; il faut s'en tenir là. Mais quelques Compagnies de l'Eglise de Dieu en usent autrement ; elles écrivent, ou font écrire des apologies et des manifestes pour justifier leur conduite et pour conserver leur réputation auprès des peuples ; les blâmerons-nous en cela ? Nenni, nous nous tiendrons seulement à l'Evangile et tâcherons seulement d'imiter Notre-Seigneur. Eh quoi ! les autres ne suivent-ils pas l'Evangile et Notre-Seigneur ? Oui, mais eux en une façon, et nous en une autre ; nous tendons tous à une même fin par différentes voies. Il y a eu divers états en la vie mortelle et passagère de Notre-Seigneur ; et cette même vie, selon ces divers états, a aussi divers attraits ; tous ces états sont saints et sanctifiants ; ils sont tous adorables et tous imitables, chacun en sa manière. Les Compagnies qui sont en l'Eglise de Dieu regardent Notre-Seigneur diversement, selon les divers attraits de la grâce, selon les lumières et les vues différentes qu'il lui plaît leur donner, celle-ci dans un état, celle-là dans un autre ; et elles l'honorent ainsi et l'imitent en diverses manières.

Or, il a plu à sa bonté et miséricorde infinies ne nous donner d'autres vues, ni d'autres attraits, que de sa vie souffrante, calomniée et méprisée. Nous devons nous en tenir là et l'imiter dans sa bassesse, dans ses opprobres, dans les outrages et les persécutions qu'il a soufferts, et dans la manière qu'il les a soufferts, c'est-à-dire avec patience et silence, et même avec joie et ardeur.

Mais ce sera passer acte de condamnation contre nous ; notre silence sera une tacite conviction, après laquelle il ne faudra plus penser faire du fruit auprès des peuples. — Nous nous trompons, Messieurs, si nous fondons le succès de nos petits travaux sur l'estime du monde ; c'est s'attacher à l'ombre et laisser le corps. L'es-

time et la réputation dont nous parlons n'est autre chose qu'un éclat qui rejaillit de la bonne et sainte vie; son fond et son appui, c'est la vertu, laquelle ne nous peut être ôtée par les calomnies, ni par les persécutions, si nous demeurons fidèles à Dieu et si nous en faisons bon usage.

La calomnie peut bien faire éclipser le brillant de la vertu pour un temps, mais la vertu demeure au même degré; et elle recouvrera cet éclat, quand il plaira à Dieu dissiper les nuages qui l'empêchent de se découvrir aux yeux des hommes. Ne nous mettons donc pas en peine. Dieu ne permettrait pas que ses serviteurs fussent calomniés et persécutés, si les persécutions et les calomnies les rendaient inutiles à son service. Suivons, comme des enfants, Jésus-Christ, notre bon Père, méprisé, bafoué et persécuté; ne nous arrêtons pas aux maximes du monde, qui portent toujours à faux; il est dans l'attente et aux écoutes pour observer ce que nous dirons et ce que nous ferons au temps de la persécution. Jusqu'à maintenant nous n'avons souffert que fort peu de choses; Dieu nous a épargnés dans la connaissance qu'il a de notre faiblesse. Oh! s'il lui plaisait nous rendre dignes de souffrir quelque chose pour son service, s'il lui plaisait nous bien exercer et cribler! Car il me semble qu'il est nécessaire de tirer du sang pour diminuer cette chaleur que je remarque dans la Compagnie; presque tout nous vient à souhait; nous avons besoin de quelque contrariété qui nous établisse dans la confiance en Dieu, dans le détachement de nous-mêmes et dans cette plénitude de joie qui accompagne ceux qui sont dans les souffrances. *Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in tentationes varias incideritis* [6]. Qui nous éta-

6. Epître de saint Jacques I, 2.

blira dans cette joie parfaite, *omne gaudium*, c'est-à-dire dans la source de la vraie joie? C'est-à-dire que tous les sujets de joie sont amassés et renfermés dans une âme affligée et persécutée, et la mettent dans un état bienheureux.

O Sauveur de nos âmes, qui nous avez appelés à l'usage de vos maximes et à l'imitation de votre vie abjecte et méprisée, mettez en nous les dispositions nécessaires pour souffrir, en la manière que vous désirez, les persécutions qu'il vous plaira nous envoyer. Etablissez-nous dans cet état bienheureux que vous avez promis aux personnes affligées et persécutées. Faites que nous nous tenions fermes dans la persécution, sans fuir ni gauchir aux attaques du monde. Je vous le demande par le mérite de vos souffrances.

209. — ENTRETIEN DE [1659 [1]]

PRIVATION IMPOSÉE A LA COMMUNAUTÉ PAR SUITE DE LA GELÉE DES VIGNES

Un jour, comme des froids tardifs avaient gelé les blés et les vignes, le saint, parlant aux siens, termina son discours par ces mots :

Il faut gémir sous la charge des pauvres et souffrir avec ceux qui souffrent, autrement nous ne sommes pas disciples de Jésus-Christ. Mais encore que ferons-nous? Les habitants d'une ville assiégée regardent de temps en temps aux vivres qu'ils ont. Combien avons-nous de blé? disent-ils. Tant. Combien sommes-nous de bouches? Tant. Et là-dessus ils règlent le pain que chacun doit avoir et disent : « A deux livres par jour, nous pourrons

---

Entretien 209. — Abelly, *op. cit.*, l. III, chap. XXIV, sect. II, p. 356.

1. Abelly ne donne pas l'année; mais il dit que « la gelée avait gâté les blés et les vignes ». Ces mots font penser à l'année 1659.

aller jusque-là. » Et comme ils voient que le siège est pour durer davantage et que les vivres diminuent, ils se réduisent à une livre de pain, à dix onces, à six et à quatre onces pour soutenir longtemps et empêcher d'être pris par la famine. Et sur la mer, comment fait-on quand il arrive qu'un navire a été jeté par la tempête et arrêté longtemps dans quelque coin? On compte le biscuit, on prend garde à la boisson, et, s'il y en a trop peu pour arriver au lieu où ils prétendent aller, ils en donnent moins; et plus ils retardent, plus ils diminuent la portion. Or, si les gouverneurs des villes et les capitaines des vaisseaux en usent de la sorte, et si la sagesse même requiert qu'ils agissent avec cette précaution, parce qu'autrement ils pourraient périr, pourquoi ne ferons-nous pas de même? Pensez-vous que les bourgeois ne retranchent pas de leur ordinaire, et que les meilleures maisons, voyant que les vendanges sont faites pour cette année, ne ménagent pas leur vin, dans la crainte de n'en trouver pas aisément l'année prochaine? Hier des personnes de la ville et de condition, qui étaient céans, me disaient que la plupart des maisons retrancheraient entièrement le vin aux serviteurs; on leur dira : « Pourvoyez-vous; il n'y a plus de vin céans que pour le maître. »

Tout cela, mes frères, nous a fait penser à ce que nous avions à faire, et j'assemblai hier les prêtres anciens de la Compagnie pour prendre leurs avis; enfin on a trouvé à propos de nous réduire à demi-setier par repas pour cette année. Ceci fera de la peine à quelques-uns, qui pensent avoir besoin de boire un peu plus de vin; mais, comme ils sont habitués à se soumettre aux ordres de la Providence et à surmonter leurs appétits, ils feront bon usage de cette peine, comme ils font des autres sujets de mortification, dont ils ne se plaignent

pas. Il y en aura peut-être d'autres qui s'en plaindront par attache à leurs satisfactions : esprits de chair, gens sensuels et enclins à leurs plaisirs, qui ne veulent en perdre aucun et qui murmurent de tout ce qui n'est pas selon leur goût. O Sauveur, gardez-nous de cet esprit de sensualité.

210. — CONFÉRENCE DU 5 AOUT 1659

SUR LA THÉOLOGIE MORALE, LA PRÉDICATION, LE CATÉCHISME ET L'ADMINISTRATION DES SACREMENTS

Messieurs, nous ne ferons pas aujourd'hui de répétition, mais nous ferons un concert entre nous sur un autre sujet, qui sera très utile pour la Compagnie; nous différerons donc pour une autre fois la répétition de l'oraison, qui est un moyen, Messieurs, comme vous savez, des plus nécessaires que nous ayons pour nous enflammer les uns les autres à la dévotion. Nous avons sujet de remercier Dieu d'avoir donné cette grâce à la Compagnie, et nous pouvons dire que cette pratique n'a jamais été en usage dans aucune communauté, sinon dans la nôtre.

Ce que j'ai à vous dire, Messieurs, c'est que, comme vous voyez qu'il y a un séminaire à Saint-Sulpice, à Saint-Nicolas et aux Bons-Enfants, il faut tâcher de faire à Saint-Lazare un séminaire, je veux dire pratiquer ici les mêmes choses qui s'y font, à cette fin que chacun soit instruit de la manière d'agir dans les séminaires et que, venant à y être appliqué, il sache la façon dont il faut s'y prendre pour réussir dans cette direction. Je pense que la plupart de ceux qui sont ici présents n'ont jamais vu tous ces exercices; c'est pourquoi,

---

Entretien 210. — Manuscrit des Conférences.

comme il nous reste quelque temps d'ici à l'ordination, nous l'emploierons utilement à cet exercice.

Nous pratiquons ici des choses qui nous sont communes avec les séminaires, comme sont la répétition de l'oraison et les conférences sur quelque sujet de dévotion, qui nous servent d'entretien un jour de la semaine. Pour le chant et la théologie morale, qui s'enseignent aussi dans les séminaires, ils sont, par la grâce de Dieu, en usage dans cette maison, mais peut-être pas de la même manière; et quant aux prédications et catéchismes, vous savez que nous en faisons une profession toute particulière; ç'a toujours été la coutume dans la Compagnie, et même dès sa naissance, de prendre quelque temps après les missions pour vaquer à la prédication; et si l'on y a manqué, ç'a été par ma misère; je prie Dieu de me le pardonner, misérable que je suis. Dieu soit béni! Nous pratiquons donc des choses qui se pratiquent dans les séminaires, mais aussi il y en a d'autres qui ne sont pas en usage parmi nous, comme serait l'administration des sacrements, l'explication de la méthode de prêcher et catéchiser et la théologie morale, laquelle, à la vérité, s'enseigne ici, mais *lato modo*, d'une manière plus étendue; ajoutez-y aussi les rubriques du bréviaire et du missel. Défunt le bon M. Bourdoise a été le premier à qui Dieu a inspiré de faire un séminaire pour y apprendre toutes les rubriques. Avant lui, on ne savait ce que c'était; il n'y avait pas de lieu particulier où on les enseignât; un homme, après sa théologie, après sa philosophie, après de moindres études, après un peu de latin, s'en allait dans une cure et y administrait les sacrements à sa mode; c'est ce qui faisait une si grande diversité. Mais, par la miséricorde de Notre-Seigneur, l'on voit aujourd'hui tout le contraire. Et pour dire la vérité, je ne sais, Messieurs, si

plusieurs d'entre nous se trouvaient obligés de baptiser, s'ils n'y seraient pas beaucoup empêchés. Je demandai l'autre jour à quelqu'un de la Compagnie comme il se comporterait en un certain rencontre. « Je vous assure, Monsieur, me dit-il, que je ne sais comme je m'y prendrais. » Pour moi, quoique j'aie été curé, je vous avoue que j'y aurais à présent beaucoup de peine. C'est ce qui nous a fait résoudre à destiner le temps qui nous reste d'ici à l'ordination pour faire tous les exercices d'un séminaire.

Nous nous emploierons donc à la théologie morale, à la prédication familière, au catéchisme et à l'administration des sacrements; et comme je crains que nous n'ayons pas de temps suffisamment pour les rubriques et le chant, nous pourrons les laisser là.

Pour la matière de la morale, nous prendrons les *Entretiens des Ordinands* [1]; aussi bien, voici le temps qui en approche; on les apprendra par cœur et on en fera l'explication brièvement, non pas *disputativo modo*, mais *instructivo*. Je vous dirai qu'au commencement de la Compagnie, on ne se servait que desdits *Entretiens*

---

1. Les *Entretiens des Ordinands* n'ont jamais été imprimés. Avant 1789 on en conservait un exemplaire manuscrit à la bibliothèque de la maison de Saint-Lazare et un autre à celle du séminaire de Saint-Sulpice. Un des manuscrits de la bibliothèque de Beaune (ms. 85) a pour titre *Entretiens des Ordinands sur les matières de dévotion*. L'ordre suivi répond assez exactement au plan des *Entretiens des Ordinands* de Saint-Lazare, tel que nous le fait connaître Abelly (*op. cit.*, l. II, chap. II, sect. III, p. 219 et suiv.) ; l'écriture semble être celle du copiste auquel Jean Bonnet, supérieur général, a confié le soin de transcrire les *Actes de fondation* des maisons de la Congrégation de la Mission dans les in-folio conservés aux archives nationales, sous les cotes MM 534, 536, 537, 538 et 539; certaines confusions du copiste montrent que le manuscrit de Beaune est la reproduction d'un manuscrit plus ancien. Ces remarques nous amènent à conclure avec une forte probabilité que les *Entretiens des Ordinands* en usage à Saint-Lazare sous saint Vincent, nous sont conservés par le ms. 85 de la bibliothèque de Beaune. La bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris en possède un second exemplaire (ms. 2946).

que nous avons. Messeigneurs de Boulogne [2] et d'Alet [3], M. l'abbé Olier et quelques autres personnes s'assemblèrent quelques jours pour voir ce qui serait le plus nécessaire pour messieurs les ordinands; on composa donc ces *Entretiens*, que nous avons, et l'on trouva qu'ils suffisaient, et l'on ne s'est jamais servi d'autres matières. J'ai demandé autrefois, et même à des docteurs de Sorbonne, si une personne qui posséderait bien cesdits *Entretiens* pourrait confesser aux villages et ailleurs; on me répondit qu'elle serait même capable de confesser à Paris, oui, dans Paris. Pour cela, on donnera un exemplaire des *Entretiens* aux écoliers de théologie et aux prêtres du séminaire; j'entends, à ceux qui y sont il y a pour le moins deux mois, car, pour les autres, il faut qu'ils travaillent à en prendre l'esprit et à se détacher du monde.

Je prie M. Cruoly, qui enseigne la morale, mais non pas dans la manière que nous disons, quoiqu'il fasse très bien autrement, de se donner à Dieu pour faire répéter brièvement ces *Entretiens* aux écoliers et aux prêtres du séminaire, et leur expliquer les mots ou les choses qu'ils n'entendent pas. On pourra prendre un de ces *Entretiens*, ou la moitié d'un chaque jour. Cette étude servira pour former ceux qui ne le sont pas. J'ai entendu dire autrefois qu'une personne qui posséderait bien les *Instituts* [4] aurait une teinture de tout ce qui regarde la jurisprudence et qu'elle pourrait s'en servir pour règle jusqu'à ce qu'elle fût plus avancée; de même, qui saurait bien les *Entretiens* aurait déjà de grands commencements et, pour ne pas dire, assez de capacité pour servir aux académies.

---

2. François Perrochel.
3. Nicolas Pavillon.
4. Les *Institutiones* de Justinien.

Quant à l'administration des sacrements, je prierai M. Admirault, qui a demeuré aux Bons-Enfants et beaucoup lu ces matières, d'en prendre le soin; je ne lui en ai pas encore parlé; je pense néanmoins, nonobstant son infirmité, qu'il le pourra faire; car, aussi bien, il s'agit de pratiquer et de peu parler.

Pour la prédication, nous nous assemblions à la naissance de la Compagnie, et Messieurs de Boulogne et d'Alet avec M. l'abbé Olier y assistaient; l'on proposait un sujet de vertu ou de vice; chacun prenait du papier et de l'encre et écrivait le motif et la raison qu'on avait de fuir le vice, ou d'embrasser la vertu, et puis on cherchait la définition et les moyens; enfin l'on ramassait tout ce qui avait été écrit et l'on en composait un sujet. Cela se faisait sans aucun livre; chacun travaillait de son esprit. M. Portail, après avoir ramassé de côté et d'autre tout ce qui se dit en ce temps-là, et s'est dit depuis en d'autres conférences qu'on a faites dans la Compagnie, a composé une méthode facile pour faire utilement des prédications et de grands catéchismes, et y a ajouté du sien[5]. Il en fera l'explication; et comme il est incommodé de la langue, et que d'ailleurs M. Alméras ne peut point parler toujours, à cause de son mal, qui l'oblige à prendre la nourriture telle que vous savez, ils s'aideront mutuellement.

Le temps que nous pourrons prendre pour la théolo-

---

5. Dans une de ses circulaires, Jean Bonnet, supérieur général, parlait ainsi en 1712 du travail d'Antoine Portail. « En 1652 et 1653, il (M. Vincent) fit faire des conférences à Saint-Lazare, auxquelles il assista autant qu'il put, et y fit ramasser tout ce que lui-même, M. Portail, son premier compagnon, et les autres anciens missionnaires estimaient plus convenable pour rendre notre manière de prêcher également solide, claire et facile. Feu M. Portail en fit un assez gros volume in-folio, que nous avons dans cette maison. Mais en 1666 feu M. Alméras..., considérant que ce recueil... était trop diffus et que peu de personnes auraient la commodité de le lire, dressa cette petite méthode abrégée de prêcher. »

gie, ce sera le matin depuis les huit heures jusqu'à dix; et pour l'explication de la méthode de prêcher, catéchiser et administrer les sacrements, ce sera après les vêpres, chaque après-dînée. Donc on fera deux choses : 1° l'administration des sacrements; 2° l'explication de la méthode de prêcher; ou bien on exercera le petit catéchisme.

Voilà, Messieurs, ce que nous tâcherons de faire; et quoique nous sachions peut-être déjà ces choses, néanmoins il est bon de s'en rafraîchir la mémoire; et puis nous ne savons peut-être pas tout ce que nous devons savoir. Si l'occasion se présentait qu'il fallût éclairer un huguenot sur les difficultés qu'il nous proposerait, nous y serions bien empêchés, au moins pour moi, qui suis un pauvre misérable quatrième; si je trouvais un ministre qui m'objectât ses difficultés, je vous avoue que j'y serais bien empêché. A ce sujet, je vous dirai qu'étant en mission avec M. de la Salle, grand missionnaire, et dont feu M. de Beauvais[6] disait qu'il n'avait jamais vu personne plus fort en raisonnement, ce bon Monsieur, étant à Villiers-le-Bel, trouva une femme qui, lui demandant à se confesser, le pria auparavant de lui résoudre quelque difficulté qu'elle avait, je pense, sur la réalité du Saint Sacrement, ou sur la communion sous les deux espèces. Comme il n'avait guère étudié qu'en philosophie et quelque autre chose, il se trouva fort empêché; ce que nous ayant rapporté, nous fîmes des conférences sur ces matières, et Dieu nous fit la grâce de satisfaire à toutes les difficultés qu'on nous pouvait proposer. Ce bon Monsieur avait reçu cette grâce de Dieu de persuader tout ce qu'il voulait. S'il plaisait à sa divine bonté nous faire cette grâce, hélas! Messieurs, que nous serions heureux!

---

6. Augustin Potier.

C'est quelque chose de faire des conférences sur les prédications et catéchismes; mais le principal est la pratique; ce que nous ferons, avec l'aide de Dieu.

Il me souvient de ce que m'écrit M. Chrétien [7] au sujet des huguenots qui tiennent leur synode, et à même temps de la bénédiction qu'il plaît à Dieu donner aux catholiques pour les combattre; il en dit des choses qui sont de grande consolation; j'en ferai faire la lecture au réfectoire. Les huguenots s'assemblent donc toutes les années pour tenir leur synode, au nombre de quatre-vingts et quelquefois de six-vingts. Il y en a un tous les jours parmi eux qui prêche, pendant le temps de leur assemblée, de quelque point de controverse. M. de Cahors [8], qui ne pouvait point agir contre eux à cause qu'il n'avait point de juridiction en ce diocèse, y alla néanmoins, à cause que c'était l'évêché de son coadjuteur [9], et se servit de l'autorité du grand vicaire de son coadjuteur, qu'il pria de l'accompagner. Il y mena des ecclésiastiques pour faire la mission. Ils ont aussi avec eux un bon homme cordonnier [10], que vous avez vu ici, qui les suit, à qui Dieu a donné des grâces extraordinaires pour convertir les hérétiques, lequel, après les prédications des missionnaires, fait un entretien sur les controverses et va donner un défi aux ministres, au sortir de leur synode.

N'avez-vous pas, Messieurs, admiré le zèle de toutes ces bonnes gens, qui, pour apprendre les controverses, ont tant d'assiduité et de ponctualité d'assister aux

---

7. Supérieur de la maison de La Rose, près d'Agen.
8. Alain de Solminihac.
9. Nicolas Sevin, évêque de Sarlat.
10. Peut-être Claude Leglay « simple artisan vivant de son métier », si apte à la controverse « qu'on avait cru devoir l'engager à quitter sa boutique pour s'y consacrer sans réserve ». (Monier, *Vie de Jean-Jacques Olier*, t. I, p. 399.)

conférences qu'ils font toutes les semaines à Paris? Ce cordonnier en est un. Madame la duchesse d'Aiguillon l'a envoyé sur ses terres pour maintenir ses sujets dans la religion. Il avait une boutique dans Paris, et Madame la duchesse lui ayant demandé ce qu'il gagnait par an, ayant répondu 400 livres, elle les lui offrit s'il voulait aller travailler à Aiguillon; ce qu'il accepta, et remit sa boutique entre les mains de son frère. Il plaît à Dieu lui communiquer tant de grâce, qu'il donne tous les jours le défi aux ministres, qui n'osent paraître en sa présence; ce qui fait qu'on l'appelle *chasse-ministres*. M. des Isles [11], qui a étudié la philosophie et que nous avons vu ici travailler avec lui fort heureusement, l'accompagne. Ils donnent ensemble le défi aux ministres, de sorte que les ministres, qui nous attaquaient autrefois, se voient aujourd'hui attaqués par nous, et même par des personnes qui n'ont point d'autre étude que celle de l'Ecriture. Ce sont des grâces gratuites, propres aux ecclésiastiques, que Dieu communique à ces séculiers. Le progrès que fait ce bon cordonnier fait que dans tout le pays on le nomme, comme je vous ai déjà dit, *chasse-ministres*.

Nous sommes, Messieurs, allés bien loin. Où en sommes-nous? Revenons, je vous prie. Nous en étions demeurés sur ce que nous nous entretiendrons de la méthode de prêcher et de catéchiser; mais nous aurions peu fait, si nous ne la pratiquions; et certainement nous y avons plus d'obligation, puisqu'il se présente des occasions très considérables pour la Compagnie, qui nous obligeront à nous servir non seulement des prêtres qui sont déjà formés, mais même de ceux qui ne sont encore stylés comme il faut à cet ouvrage. Et on tâchera

11. Nicolas des Isles, auteur de l'*Apologie des disputes et du procédé des catholiques*, Paris, 1656, in-8.

donc de se rendre capable d'apprendre ces choses à ceux qui nous seront commis par nosseigneurs les évêques. Mais ou vous ferez des fautes, ou vous n'en ferez pas. Vous en ferez, me dites-vous, parce que vous n'êtes pas si grand prédicateur que les autres, qui ont talent pour la prédication.

Le bienheureux évêque de Genève pria qu'après sa mort on donnât son corps à un chirurgien, pour en faire l'anatomie, afin, disait-il, que n'ayant servi à rien durant sa vie, au moins après sa mort il servît à quelque chose. Eh bien! vos fautes serviront pour corriger les autres et les empêcher d'y tomber, ou bien pour faire voir la prédication dans sa perfection, ou au moins votre confusion vous servira-t-elle de quelque chose; croyez-moi, il n'y a que l'orgueil seul qui vous fasse chercher des excuses.

Vous savez qu'il n'y a rien qui fasse mieux paraître la beauté d'un tableau, ses couleurs et les diverses figures qui y sont représentées, en un mot, la beauté du coloris, comme les ombrages; et dans la musique on mêle de faux accords pour la rendre harmonieuse! Ainsi les fautes serviront à faire voir la prédication dans son éclat. S'il y a quelqu'un à qui Dieu ait donné un talent particulier, à la bonne heure, il faudra tâcher de l'imiter. Nous nous donnerons tous à Notre-Seigneur pour prêcher, prêtres et écoliers; je parle des prêtres anciens, car, pour vous autres, mes frères qui êtes philosophes, votre temps n'est pas encore venu. On donnera des prédications toutes faites à ceux qui n'en pourraient pas composer, ou n'en auraient pas le temps, pour les apprendre par cœur. Nous en usons de la sorte pour voir le génie et à quoi chacun est propre. Personne ne s'excusera de cet exercice; et croyez-moi, il n'y a que l'orgueil qui puisse porter une personne à s'en vouloir dis-

penser. Il faut donc que nous contribuions tous de notre part à ce que cet exercice se fasse. Je sais bien que M. Portail, à cause de la difficulté qu'il a de parler, ne le pourra; M. Alméras, à cause de son infirmité; M. Bécu, à cause de ses mains, et non pas de sa tête, car il l'a fort bonne; M. Bourdet, à cause de sa faiblesse; mais, pour tous les autres, oui; et moi, pauvre porcher que je suis, je commencerai le premier, non pas dans la chaire, car je n'y saurais monter, mais dans quelque conférence, où je traiterai quelque point de la règle, ou quelqu'autre sujet.

Mais quand commencerons-nous? Aujourd'hui? Non, mais demain. Et pour cela les étudiants et les prêtres du séminaire pourront prendre du relâche, pour mieux commencer; les anciens même le pourront, s'ils le veulent. Demain donc, à huit heures et demie. Et pour cela je prierai M. Alméras de donner des exemplaires des *Entretiens* aux écoliers et aux prêtres du séminaire. Ce sera dans la salle de Saint-Lazare qu'on les fera. Et l'après-dînée, après les vêpres, on commencera l'exercice de l'administration des sacrements, etc. Pour les prédications, ce sera pendant le dîner et le souper; c'est pourquoi il faudra avancer le souper d'une demi-heure, à cause des exercitants. Nous aviserons s'il sera à propos que messieurs les abbés [12] s'y trouvent.

Voilà, Messieurs et mes frères, à quoi nous nous occuperons d'ici à l'ordination. Que reste-t-il, sinon de nous bien humilier devant Dieu? Car c'est aux humbles qu'il donne sa grâce. Mais pour réussir que ferons-nous? Nous humilier, Messieurs, nous humilier et demander ensuite à Dieu sa grâce, car tout dépend de sa bonté et miséricorde, sans laquelle nous ne pouvons rien. Je

---

12. Les abbés de Chandenier, hôtes de Saint-Lazare.

prie nos frères d'entendre pour cela la sainte messe; et les prêtres, d'offrir le Saint Sacrifice. C'est ce que nous ferons.

211. — CONFÉRENCE DU 22 AOUT 1659

SUR LES CINQ VERTUS FONDAMENTALES

(Règles Communes, chap. II, art. 14.)

Quoique nous devions faire notre possible pour garder toutes ces maximes évangéliques, comme étant très saintes et utiles, y en ayant toutefois entre elles qui nous sont plus propres que les autres, savoir celles qui recommandent spécialement la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle des âmes, la Congrégation s'y étudiera d'une manière plus particulière, en sorte que ces cinq vertus soient comme les facultés de l'âme de toute la Congrégation et que les actions d'un chacun de nous en soient toujours animées.

Voilà, mes très chers frères, le sujet de notre entretien. Couvrez-vous, s'il vous plaît, je me tiendrai découvert pour ma commodité.

Nous diviserons le sujet, selon notre méthode, en trois points, qui sont, pour l'ordinaire, ceux qui se rencontrent dans nos prédications. Au premier, nous verrons les motifs et les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour renouveler en nous l'affection à la pratique des maximes évangéliques, selon ce que l'on vous en a dit, lorsqu'on vous en parla, il y a quelque temps. Au second point, nous ferons voir quelles sont les règles et les maximes les plus rapportantes et les plus propres à notre vocation; et au troisième, nous parlerons des

---

Entretien 211. — Manuscrit des Conférences.

moyens; le tout à la plus grande gloire de Dieu et pour la sanctification de nos âmes.

Le premier motif ou la première raison que nous avons, mes très chers frères, de nous donner à Dieu pour observer les maximes évangéliques, c'est à cause de leur auteur, qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel, étant venu du ciel en terre pour annoncer les volontés de Dieu son Père et enseigner aux hommes ce qu'il fallait faire pour lui être le plus agréable, leur apprit que c'était le conseil des maximes évangéliques. C'est donc le Fils de Dieu qui, étant descendu du ciel pour nous amener à son Père et nous informer de ce qu'il demandait de nous pour lui être le plus agréable, nous a annoncé cette maxime. Vous voyez par là, mes frères, comme il en est l'auteur; et voilà la première raison.

La seconde est qu'il les a observées; il a paru tel aux yeux du ciel et de la terre, et tous ceux qui ont eu le bonheur de converser avec lui pendant sa vie mortelle ont vu qu'il a toujours observé les maximes évangéliques. Ç'a été là son but, sa gloire et son honneur, et ainsi inférons que, notre intention ne devant être autre que de suivre Notre-Seigneur et nous conformer entièrement à lui, cela seul est capable de nous porter à la pratique des conseils évangéliques.

La troisième raison se tire de ce que la créature... Je viens de manquer en ce que je viens de dire; je devais dire que les motifs se tirent de la sainteté et de l'utilité des règles et maximes évangéliques. Qu'elles soient très saintes, je l'infère : premièrement de ce que le Saint des saints les a pratiquées lui-même; en second lieu, cela se tire de la nature de la sainteté. Qu'elles soient aussi très utiles, cela parle de soi-même.

Les motifs donc se doivent prendre de la nature de la sainteté et de l'utilité des maximes. Voyons cela, je

vous prie. Qu'est-ce que la sainteté? C'est le retranchement et l'éloignement des choses de la terre, et en même temps une affection à Dieu et une union à la divine volonté. C'est en quoi, ce me semble, consiste la sainteté. Et qu'est-ce qui nous éloigne de la terre et nous attache au ciel comme les maximes évangéliques? Car elles sont toutes faites pour nous détacher des biens, plaisirs, honneurs, sensualités et propres satisfactions; elles tendent toutes à cela; c'est là leur fin. Ainsi, dire qu'une personne est dans l'observance des maximes évangéliques, c'est dire qu'elle est dans la sainteté; ainsi, dire qu'une personne en a la pratique, c'est dire qu'elle a la sainteté, parce que la sainteté, comme nous venons de le voir, consiste dans le retranchement de l'affection des choses de la terre et dans l'union à Dieu; en sorte qu'il est inconcevable qu'une personne observe les maximes évangéliques et qu'elle ne soit détachée de la terre et unie au ciel.

Le second motif, qui est l'utilité, se tire de la pratique des maximes évangéliques. Les personnes qui entrent dans leur pratique, que font-elles? Elles se détachent de trois puissants ennemis, dont le premier est la passion d'avoir du bien; le second, d'avoir ses plaisirs; et le troisième, d'avoir la liberté. Voilà, mes frères, l'esprit du monde, qui règne aujourd'hui avec tant d'empire, que l'on peut dire que *totus mundus in hoc positus* [1], que toute l'étude des hommes du siècle, c'est d'avoir du bien, du plaisir et faire sa propre volonté. Voilà ce que l'on cherche, voilà après quoi l'on court. L'on s'imagine que la béatitude dans ce monde consiste à amasser des richesses, prendre ses plaisirs et vivre à sa fantaisie. Mais, hélas! qui ne sait le contraire

1. Première épître de saint Jean V, 19.

et qui ignore que celui qui se laisse gouverner par ses passions n'en soit esclave? Quiconque sert au péché, dit l'Ecriture, est esclave du péché même; *a quo quis superatus est hujus et servus est*[2]; et qui est esclave du péché est esclave du démon. Une personne qui en demeure là, je veux dire, qui ne s'est point rendue maîtresse de ses passions, se peut et doit croire enfant du diable. Au contraire, ceux qui se détachent de l'affection des biens de la terre, de la convoitise des plaisirs et de leur propre volonté deviennent les enfants de Dieu, qui jouissent d'une parfaite liberté; car c'est dans le seul amour de Dieu qu'elle se rencontre. Ce sont ces personnes-là, mes frères, qui sont libres, qui n'ont point de lois, qui volent, qui vont à droite et à gauche, qui volent encore un coup, sans pouvoir être arrêtées, et ne sont jamais esclaves du démon, ni de leurs passions. Oh! heureuse liberté des enfants de Dieu!

Mais quoi! y a-t-il rien d'utile comme la liberté? La maxime dit qu'il faut acheter la liberté à prix d'or et d'argent, qu'il faut tout perdre pour la posséder. Or, mes frères, elle se retrouve avantageusement dans la pratique des conseils évangéliques. Ces maximes se réduisent à trois points : à l'amour de la pauvreté, à la mortification de ses plaisirs et à la soumission à la volonté de Dieu. Elles mettent une personne dans la liberté chrétienne. Vous étiez, il y a quelque temps, esclaves de vos passions; l'attache aux richesses, aux plaisirs et à votre propre volonté s'était rendue maître de vos personnes; vous voilà à présent libres par ces maximes; ni le monde avec ses enchantements, ni la chair avec ses plaisirs, ni le démon avec ses artifices, ne vous peuvent tenir captifs, parce que l'amour de la pauvreté, la mortification de vos plaisirs et la soumission à la volonté

2. Seconde épître de saint Pierre II, 19.

de Dieu vous font triompher. Voilà la force et la puissance des maximes évangéliques, parmi lesquelles, parce qu'elles sont beaucoup en nombre, je choisis principalement celles qui sont plus propres pour les missionnaires; et qui sont celles-là? J'ai toujours cru et pensé que c'étaient la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle.

1° La simplicité, qui consiste à faire toutes les choses pour l'amour de Dieu, et n'avoir point d'autre but, dans toutes ses actions, que sa gloire. Voilà proprement ce que c'est que la simplicité. Tous les actes de cette vertu consistent à dire les choses simplement, sans duplicité, ni finesse; aller tout droit devant soi, sans biaiser, ni chercher aucun détour. La simplicité donc est de faire toutes choses pour l'amour de Dieu, rejeter tout mélange, parce que la simplicité dit négation de toute composition. C'est pourquoi, comme en Dieu il ne se rencontre aucune composition, nous disons qu'il est un acte très pur et un être très simple. Il faut donc bannir tout mélange pour n'avoir en vue que Dieu seul. Or, mes frères, s'il y a personnes au monde qui doivent avoir cette vertu, ce sont les missionnaires, car toute notre vie s'emploie à exercer des actes de charité, ou à l'égard de Dieu, ou du prochain. Et pour l'un et pour l'autre, il faut aller simplement, en sorte que, si ce sont des choses que nous ayons à faire, qui regardent Dieu et qui dépendent de nous, il faut fuir les finesses, car Dieu ne se plaît et ne communique ses grâces qu'aux âmes simples. Que si nous regardons notre prochain, comme nous devons l'assister corporellement et spirituellement, bon Dieu! qu'il se faut donner de garde de paraître cauteleux, adroit, rusé, et surtout ne jamais dire une parole à double entente! Ah! que cela doit être éloigné d'un missionnaire!

Il semble que Dieu, en ce temps, a voulu qu'une Compagnie eût cette vertu, à cause que le monde surnage de duplicité. A peine voit-on aujourd'hui un homme qui parle comme il pense; le siècle est tellement corrompu qu'on ne voit partout qu'artifice et déguisement; cela passe même — le dirai-je? — cela passe la grille. Or, s'il y a une communauté qui doive faire profession de simplicité, c'est la nôtre, car, voyez-vous bien, mes frères, la duplicité, c'est la peste du missionnaire; la duplicité, c'est la peste du missionnaire; la duplicité lui ôte son esprit; c'est le venin et le poison de la Mission, que de n'être point sincère et simple aux yeux de Dieu et des hommes. La vertu donc de simplicité, mes frères, la simplicité, mes frères, ah! que cela est beau!

On a fait quelquefois à la Conférence des mardis, qui est composée de messieurs les ecclésiastiques externes, des entretiens où l'on s'entretenait sur l'esprit de cette même Compagnie-là; la plupart et presque tous disaient que l'esprit de simplicité y paraissait. Cela est vrai. Et quiconque verrait comment ils se comportent dirait que la simplicité y règne; car chacun rapporte simplement et devant Dieu ce qu'il a pensé sur le sujet qu'on a proposé. Que si *propter quod unum tale, et illud magis tale* [3], combien, à plus forte raison, nous autres, qui sommes la cause de cette Compagnie, sommes-nous obligés d'avoir la vertu de simplicité? Fi de la Mission, adieu son esprit, si elle n'a celui de la simplicité! Vous dirai-je ce que m'a dit un gentilhomme? Il me disait : « Voyez-vous, Monsieur, quand je parle, je dis les choses comme elles sont; s'il y a quelque circonstance à taire, je me tais. » Or, qu'est-ce que cela, sinon la pratique de cette vertu de simplicité? Ce gentilhomme est un des

3. Ce qui donne à une chose sa manière d'être possède cette manière d'être à un plus haut degré.

plus beaux esprits que je connaisse en sa condition; il revient de l'ambassade de Venise. « Si j'ai à parler, me disait-il, je dis, si je sais; sinon, je me tais. » Et voilà comme parle un ambassadeur de Venise, qui avait charge de négocier avec tous les grands. La simplicité! ah! que cette vertu est admirable! O mon Dieu, donnez-la-nous.

La seconde maxime est l'humilité; car, pour être agréable à Dieu, il ne suffit pas d'être simple, mais il faut encore être humble. L'humilité donc, qui consiste à s'anéantir devant Dieu et à se détruire soi-même pour placer Dieu dans son cœur, à ne chercher l'estime et la bonne opinion des hommes, et à combattre sans cesse tous les mouvements de la vanité. L'ambition fait qu'une personne s'établit, cherche la bonne renommée, que l'on dise : « La voilà! » L'humilité fait qu'elle s'anéantit, afin qu'il n'y ait que Dieu seul qui paraisse, à qui la gloire soit rendue. L'humilité dit l'affection d'être méprisé, qu'on ne fasse pas d'état de nous et qu'un chacun nous tienne pour des misérables; elle dit toujours : « L'honneur et la gloire à Dieu seul, qui est l'Etre des êtres! » Elle imprime ces sentiments dans les esprits : « Je renonce à l'honneur, je renonce à la gloire, je renonce enfin à tout ce qui peut me donner quelque vanité; car, hélas! je ne suis que poudre et corruption; il n'y a que vous seul, mon Dieu, qui devez régner; et s'il était en moi d'avoir quelque chose qui ne fût pas en vous, ô mon Dieu, je m'en dépouillerais volontiers pour vous le donner et m'anéantir dans mon centre. » Ce sont là les diverses affections que produit l'humble et que les missionnaires devraient avoir; mais la lumière nous fait bien voir le contraire de ne vouloir point être estimé et de ne vouloir être connu.

Voilà la seconde maxime absolument nécessaire aux

missionnaires; car dites-moi, comment un orgueilleux pourra-t-il s'accommoder avec la pauvreté? Notre fin, c'est le pauvre peuple, gens grossiers; or, si nous ne nous ajustons à eux, nous ne leur profiterons aucunement; le moyen pourtant de le faire, c'est l'humilité, parce que, par l'humilité, nous nous anéantissons et établissons Dieu Souverain Etre. *Factus sum sicut jumentum apud te* [4]. L'humble se regarde devant Dieu comme une bête. Mais *durus est hic sermo* [5]; il est vrai; je dirai pourtant que cet état est convenable à la Mission; et n'étant pas cela, nous avons sujet de craindre que nous n'ayons pas l'esprit d'un vrai missionnaire.

La troisième maxime, c'est la douceur, qui regarde l'intérieur et l'extérieur, le dedans et le dehors de la maison; douceur à notre égard, douceur dans le support du prochain; car, voyez-vous, mes frères, et il me semble que quelqu'un l'a dit en la prédication, un missionnaire a besoin de support pour le dehors. Pauvres gens que l'on confesse, si grossiers, si ignorants, si obtus, et, pour ne pas dire, si bêtes, ils ne savent combien il y a de dieux, combien de personnes en Dieu; faites-le leur dire cinquante fois, vous les trouvez à la fin aussi ignorants qu'au commencement. Une personne, si elle n'a la douceur pour supporter leur rusticité, que fera-t-elle? Rien du tout; au contraire, elle rebutera ces pauvres gens, qui, voyant cela, se dégoûteront et ne voudront plus jamais retourner pour apprendre les choses nécessaires à salut. Le support donc.

Je me ressouviens, à ce propos, que, confessant une personne (on peut dire, mes frères, ce que l'on a entendu même en confession, surtout quand c'est des

---

4. Psaume LXXII, 23.
5. Evangile de saint Jean VI, 61.

morts, et que l'on ne connaît pas et que l'on ne peut connaître ceux dont on parle), cette créature me disait : « En voilà bien, Monsieur, avancez. » Elle pensait que je ne l'entendais pas; elle me tirait par le surplis et me disait encore : « Monsieur, avancez, passez, vous m'en dites bien. » Je vous assure qu'elle ne songeait point à ce que je lui disais, mais à son manège.

En cela, quel support faut-il avoir? Et si un missionnaire n'en a pas, que fera-t-il en ce rencontre? On me mande que nos gens travaillent avec grande bénédiction dans les montagnes du royaume de Naples et que ces personnes-là sont rustauds et revêches; c'est dans le pays des bandits. Or, le moyen de profiter parmi ces gens sans cette vertu? La douceur donc et le support sont nécessaires parmi nous et pour servir le prochain. O Sauveur, le support de vos apôtres, qui murmuraient entre eux et disputaient de la primauté, n'est-il pas un bel exemple? Ah! mes frères, quel support en Notre-Seigneur, qui voyait qu'ils le devaient quitter, que le premier d'entre eux le devait renier et que le malheureux Judas le devait perdre! Après un tel exemple, quel est le missionnaire qui ne voudra travailler à l'acquisition de cette vertu?

Voilà, mes frères, les trois maximes évangéliques les plus conformes à notre état : la première, c'est la simplicité, qui regarde Dieu; la seconde, l'humilité, qui regarde notre soumission; c'est par elle que nous sommes un holocauste à Dieu, à qui nous devons tout honneur et en la présence duquel nous devons nous anéantir et faire en sorte qu'il prenne possession de nous; la troisième, c'est la douceur, pour supporter notre prochain dans ses défauts. La première regarde Dieu; la seconde, nous-mêmes; et la troisième, notre prochain.

Mais le moyen d'avoir ces vertus, c'est la mortifica-

tion, qui retranche tout ce qui peut nous empêcher de les acquérir. Et en effet, si l'esprit de mortification ne nous anime, comment vivrons-nous ensemble? N'y aura-t-il pas toujours à redire? N'y a-t-il pas toujours quelque chose qui nous choque dans les divers états où nous nous rencontrons? Si l'on n'a la mortification, l'on sera en perpétuelle pointille. Il est tellement nécessaire d'avoir cette vertu, que nous ne saurions vivre, je le répète, nous ne saurions vivre les uns avec les autres, si nos sens intérieurs et extérieurs ne sont mortifiés; et non seulement elle est nécessaire entre nous, mais encore à l'égard du peuple, où il y a tant à souffrir. Quand on va en mission, on ne sait où on logera, ce que l'on fera; il se rencontre des choses toutes différentes de ce que l'on s'est proposé, la Providence renversant souvent nos desseins. Qui ne voit donc que la mortification doit être inséparable d'un missionnaire, pour agir non seulement avec le pauvre peuple, mais aussi avec les exercitants, ordinands, forçats et esclaves? Car, si nous ne sommes mortifiés, comment souffrir ce qu'il y a à souffrir dans ces divers emplois? Le pauvre M. Le Vacher, dont nous n'entendons pas de nouvelles, qui est parmi les pauvres esclaves en danger de peste, et vraisemblablement son frère, ces missionnaires peuvent-ils voir souffrir les peines qu'endurent les personnes qui leur sont commises par la Providence, sans les ressentir en eux-mêmes? Ne nous trompons pas, mes frères, il faut de la mortification dans les missionnaires.

Le zèle, c'est la cinquième maxime, qui consiste dans un pur désir de se rendre agréable à Dieu et utile au prochain. Zèle pour étendre l'empire de Dieu, zèle pour procurer le salut du prochain. Y a-t-il rien au monde de plus parfait? Si l'amour de Dieu est un feu, le zèle en

est la flamme; si l'amour est un soleil, le zèle en est le rayon. Le zèle est ce qui est de plus pur dans l'amour de Dieu. Or, mes frères, comment aurons-nous cet esprit de simplicité, d'humilité et de douceur, si nous n'avons la mortification, qui fait tout trouver bon? Et comment aurons-nous la mortification sans le zèle, qui nous porte à passer par-dessus toutes sortes de difficultés, non seulement par la force de la raison, mais par celle de la grâce, qui fait que l'on trouve plaisir à souffrir, oui, plaisir. Misérable que je suis, je le connais et ne le fais pas. Oh! ça, mes frères, la Compagnie a-t-elle cet esprit? L'esprit de simplicité paraît-il à l'égard du dehors? Cela se peut-il dire? Et ceux qui observent les missionnaires voient-ils en eux l'esprit de simplicité? Ce qu'on peut dire, c'est que cela paraît dans quelques-uns; mais savoir si François, si Jean, si Claude, si tous sont simples, humbles, doux, mortifiés et zélés, je ne sais si cela paraît. Mettons la main à la conscience; avons-nous ces vertus? Et cette affection de paraître tels que nous sommes a-t-elle pris racine dans nos cœurs? Demandons-nous souvent à Dieu sa grâce pour nous anéantir, le support du prochain, la mortification et le reste? Quand l'occasion se présente de mortifier nos sens intérieurs et extérieurs, le faisons-nous? Sentons-nous cela en nous? Si nous le sentons, oh! le bonheur! Si nous ne le sentons pas, passons condamnation et disons que nous ne sommes pas missionnaires; car les vrais missionnaires sont simples, humbles, mortifiés et pleins d'ardeur pour travailler. J'ai sujet de croire que plusieurs ont cet esprit, sinon en tout, au moins en partie. Qu'on s'examine, chacun peut-être connaîtra qu'il en est à deux degrés. Or sus, Dieu soit béni! Baste pour le passé! Prenons de nouvelles résolutions d'acquérir cet esprit, qui est notre esprit; car l'esprit

de la Mission est un esprit de simplicité, d'humilité, de douceur, de mortification et de zèle. L'avons-nous, ou ne l'avons-nous pas?

Mais, Monsieur, que faire pour cela? Il faut que ces cinq vertus soient comme les facultés de l'âme de toute la congrégation; il faut que, comme l'âme par l'entendement connaît, par la volonté veut et par la mémoire se ressouvient, ainsi un missionnaire n'agisse que par le moyen de ces vertus. Il s'agit, par exemple, de faire ceci, de faire cela; il faut prêcher; il faut que je le fasse, mais simplement et pour Dieu; point de fanfares, point de brodures; que l'on parle de la manière qu'on voudra, pourvu que nos prédications soient dans l'esprit de simplicité, à la bonne heure! — Mais nous recevrons de la confusion dans nos prédications. — Ah! un vrai missionnaire dit aussitôt : « J'accepte cette confusion; donnez-m'en pour dompter mon orgueil », car, voyez-vous bien, vouloir faire autrement c'est vouloir paraître et faire le fanfaron. Aller simplement, voilà la nature de notre esprit; on jugera de la bonté de la Mission par la simplicité, l'humilité; et ainsi du reste. C'est par là, mes frères, que nous devons nous juger, par là nous affectionner; c'est par là que je dois agir, si je dois faire quelque chose; et, pour le dire en un mot, tout ce que Dieu demande de nous dans les maximes évangéliques se retrouve dans ces cinq vertus.

O Seigneur, que cela est beau et que la Mission vous sera agréable si son esprit est tel qu'elle voie tout par l'esprit de simplicité, d'humilité, de douceur, de mortification et de zèle! Seigneur, comment jugez-vous les bienheureux sinon par là! Ah! simplicité, qui n'a d'autre vue que celle de Dieu, qui dit une négation de tout autre motif que Dieu et ce qui paraît! Selon cela, la règle dit qu'il faut parsemer nos actions de ces ver-

tus; la simplicité surtout, à présent que nous sommes dans l'exercice de la prédication. Cela va bien, par la grâce de Dieu; j'en ai eu consolation; je le remercie avec tendresse; néanmoins je pense qu'il est bon de faire paraître la douceur, je dis la douceur, à l'endroit de soi-même et de ses auditeurs. On y a manqué. Douceur donc dans nos prédications. Et la mortification doit paraître à laisser les choses qui ne servent qu'à nous faire estimer; ôtons cela, prêchons Jésus-Christ, que toutes nos actions aillent à Dieu, qui est un esprit de simplicité.

Tâchons, un chacun de nous, de nous enfermer dans ces cinq vertus, comme les limaçons dans leurs coquilles, et faisons que nos actions sentent ces vertus. Celui-là sera un vrai missionnaire, qui en usera de la sorte; qui en usera autrement ne le sera pas comme celui qui en use, comme toi, misérable, qui n'es que poussière et ordure.

O Sauveur, Seigneur mon Dieu, qui avez apporté du ciel en terre cette doctrine et l'avez recommandée aux hommes et enseignée à vos apôtres, à qui, entre les conseils que vous leur avez donnés, vous avez dit que cette doctrine est comme le bâtiment du christianisme et que tout ce qui n'est pas cela est fondé sur le sable, remplissez-nous de cet esprit. Seigneur mon Dieu, qui avez marqué cet esprit à cette petite Compagnie, esprit si nécessaire pour répondre à sa vocation, vous en êtes seul l'auteur, et j'ose dire, Seigneur, qu'il ne tiendra qu'à vous si nous ne l'avons pas; car nous brûlons du désir de le posséder. Disposez nos cœurs à recevoir cet esprit. C'est vous, Seigneur, qui avez suscité cette Compagnie; vous lui avez donné commencement. Il y a, mes frères, quelque progrès dans la Compagnie; il y a apparence que ces cinq vertus y sont, sinon au

degré qu'elles ont été en Notre-Seigneur, dans les apôtres et aux premiers chrétiens, au moins c'est un commencement, qui continuera, pourvu que nous tâchions de conformer toutes nos actions à ces maximes évangéliques. C'est, Messieurs, la fin pour laquelle nous sommes missionnaires, d'être bien simples, humbles, doux, mortifiés et zélés pour la gloire de Dieu. C'est ce que nous lui devons demander; c'est ce que nous devons espérer de sa divine bonté; et si l'on trouve à propos de faire demain matin tous ensemble l'oraison sur ce sujet, j'espère que nous y recevrons beaucoup de consolation. Dieu nous en fasse la grâce!

212. — CONFÉRENCE DU 29 AOUT 1659

DES MAXIMES CONTRAIRES AUX MAXIMES ÉVANGÉLIQUES

(Règles Communes, chap. II, art. 15.)

Mes très chers frères, voici le quinzième article du second chapitre de notre règle, qui regarde toujours les conseils évangéliques.

Cet article dit les vices qui combattent les cinq vertus qui font le précis des maximes évangéliques et qui sont la perfection de l'esprit du missionnaire, dont nous parlâmes vendredi dernier. Quoique nous devions faire notre possible pour garder toutes ces maximes évangéliques, comme étant très saintes et utiles, y en ayant toutefois entre elles qui nous sont plus propres que les autres, savoir celles qui recommandent spécialement la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle des âmes, la Congrégation s'y étudiera d'une manière plus particulière, en sorte que ces cinq vertus

---

Entretien 212. — Manuscrit des Conférences.

soient comme les facultés de l'âme de toute la Congrégation et que les actions d'un chacun de nous en soient toujours animées. Or, voici l'opposé de ces vertus, voici le contraire, les vices qui combattent ces maximes évangéliques :

Et d'autant que Satan tâche toujours de nous empêcher la pratique de ces maximes en y opposant les siennes toutes contraires, chacun apportera une très grande prudence et vigilance à les combattre fortement et courageusement, surtout celles qui s'opposent le plus à notre Institut, qui sont : 1° la prudence humaine; 2° l'envie de paraître aux yeux des hommes; 3° le désir de faire que chacun se soumette toujours à notre jugement et à notre volonté; 4° la recherche de notre propre satisfaction en toutes choses; 5° l'insensibilité pour la gloire de Dieu et le salut du prochain.

Selon cela, mes chers frères, nous avons à parler des maximes contraires aux maximes de l'Evangile, et nous dirons en abrégé les vices auxquels elles se rapportent et comme elles combattent la perfection de l'esprit d'un missionnaire. Nous avons dit que les vertus auxquelles se réduisent les maximes évangéliques et qui composent notre esprit, nous avons, dis-je, dit que ces cinq vertus et ces maximes sont contraires à ces mauvaises maximes du monde, que nous devons combattre; et pour cela nous diviserons notre discours en trois points : au premier, nous verrons les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour combattre ces maximes opposées à celles de l'Evangile; au second, on expliquera la règle et l'on dira ses adversaires; au troisième, nous chercherons des moyens et des armes pour les détruire. J'ai sujet d'espérer que Dieu bénira notre entreprise.

La première raison que nous avons de nous donner à Dieu pour combattre et nous tenir fermes contre ces

vices, c'est que le malin esprit en est l'auteur, dit la règle, et que ces maximes sont mauvaises, puisque c'est cet esprit malin qui les a produites et en est le père. Au contraire, les maximes qui composent notre esprit sont saintes, puisque Notre-Seigneur en est l'auteur; c'est aussi ce que dit la règle. Et en effet, comme tout bien vient de Dieu, ainsi tout mal vient du diable et de notre nature corrompue, qui oppose ses maximes à celles de l'Evangile. Celle de l'Evangile dit : « Bienheureux sont les pauvres, parce que le royaume des cieux leur appartient[1]. » La maxime du démon prêche le contraire; le diable n'enseigne pas que bienheureux sont les pauvres; « Il faut avoir du bien, dit-il, puisqu'il en coûte; et malheureux est celui qui ne tâche pas d'établir sa fortune! » L'Evangile dit qu'il faut être doux et débonnaire, et le démon dit qu'il ne faut pas souffrir de qui que ce soit; que quiconque blesse notre réputation doit être tenu pour notre ennemi; qu'il faut se venger, tenir ferme; si on nous attaque par parole ou par écrit, qu'on est obligé de se défendre; qu'il y va de son honneur et de sa réputation à se taire dans ces rencontres. Voilà des maximes; mais d'où sont-elles? Nous ne les trouvons pas dans l'Ecriture, ni dans ce que le Fils de Dieu nous a commandé; il faut pourtant qu'elles viennent de quelque part; ce n'est pas de l'Evangile, ni de Dieu; il faut donc que le malin esprit en soit l'auteur.

La seconde raison que nous avons de nous donner à Dieu, pour nous raidir et tenir ferme contre ces mauvaises maximes, c'est que le diable se sert de nous-mêmes et prend des armes chez nous pour nous faire embrasser ses maximes et nous faire quitter celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous savez que, depuis le péché originel, quoiqu'il s'efface par le baptême, il nous est

1. Evangile de saint Matthieu V, 3.

demeuré ce *fomes peccati;* nous avons en nous notre concupiscence qui excite l'amour et le désir d'avoir du bien, de nous satisfaire, de faire notre propre volonté; cela est né avec nous et n'en sortira jamais, si ce n'est par les vertus qui composent l'esprit de la Mission. Puisque le diable est l'auteur de ces mauvaises maximes dont parle notre règle et qu'il trouve chez nous des armes pour nous perdre, il faut nous donner à Dieu de la bonne manière pour nous raidir et tenir ferme contre ces vices qui veulent détruire l'empire que Jésus-Christ a établi en nous. Voilà les maux.

Cela posé, voyons, je vous prie, qui sont ces adversaires. Le premier, c'est la prudence humaine; le deuxième, une envie que l'on a de paraître, d'acquérir de la réputation et l'estime devant les hommes; le troisième est encore une passion que l'on a que chacun se soumette à son jugement; le quatrième, la recherche de ses satisfactions en toutes choses; et le cinquième, l'insensibilité pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain.

La prudence humaine est opposée à la simplicité. La simplicité fait qu'une personne n'use jamais de duplicité, parle comme elle pense, regarde toujours Dieu dans les choses divines et ne se recherche jamais, regarde Dieu dans les actes de religion et de charité qu'elle pratique. Or, la prudence humaine dit bien le contraire. Qu'est-ce que la prudence humaine? Une grande étude de moyens illicites pour s'avancer et arriver à ses prétentions; une affection et application continuelles que l'on a de se satisfaire dans les inclinations de la nature corrompue; et de fait, nous voyons cela dans les personnes qui vivent selon cette prudence de la chair. A quoi pense, par exemple, une personne qui ne pense pas à Dieu? Pour l'ordinaire, elle cherche à se satisfaire et à suivre ses inclinations. Vos inclinations, où vous por-

tent-elles? A faire de belles pièces. Cet autre, à quoi bute-t-il? A se remplir de connaissances par de belles collections et choses semblables, pour se faire admirer. Hélas! cela n'est pas être simple de se satisfaire en toutes choses, d'avoir une avidité de voir, d'entendre des nouvelles, de s'informer de ce qui se passe au dedans et au dehors, de satisfaire son goût au boire et au manger, de faire des amitiés particulières (cela ne paraît pas beaucoup, ce me semble, dans la Compagnie; Dieu en soit béni!) de s'étudier enfin à se mettre bien avec celui-ci et avec celui-là. Tout cela, mes frères, c'est misère, misère. Qu'est-ce que cela veut dire, prudence humaine? Prendre un choix humain. Or, tout cela est directement opposé à la vertu de simplicité, qui regarde Dieu seul en toutes ses actions, soit en disant ou entendant la messe, soit en confessant, soit en réconciliant les ennemis. La simplicité regarde toujours Dieu là dedans où, au contraire, la prudence de la chair se recherche toujours partout et fait qu'on use de moyens indirects pour réussir dans la fin que l'on s'est proposée. Oh! que cette prudence humaine est dangereuse! Plaise à Dieu qu'elle ne se trouve jamais dans la Compagnie!

Voilà la première sorte de prudence humaine. Il y en a une autre qui n'est pas si rigoureuse : quand on veut résoudre les choses divines par les humaines. Une personne veut entrer dans une communauté; oh! dangereuse prudence, quand on veut la résoudre par les moyens humains! Voilà pourquoi nous aurons une dévotion toute particulière de résoudre les choses humaines par les divines, quoique la nature s'y oppose et y contredise. *Ut quid perditio haec*[2]? Une personne vient faire la retraite pour choisir un état de vie; vous voyez que celui-là va aux Jésuites, cet autre aux Chartreux. Aller

2. Evangile de saint Matthieu XXVI, 8.

aux Jésuites; mais quoi! la Mission n'est-elle pas une sainte Compagnie, où l'on peut faire son salut aussi bien qu'ailleurs? Prudence humaine! Il me souvient qu'un des beaux esprits du siècle et qui était avocat du Conseil me consulta sur sa vocation; il était combattu du désir de se faire Chartreux ou missionnaire; je me sentais chatouillé; néanmoins Dieu me fit la grâce de ne lui parler jamais de se faire missionnaire. Il est allé aux Chartreux. « Quoi! lui disais-je, Dieu vous appelle aux Chartreux; allez, Monsieur, où Dieu vous appelle. » Cela n'empêchait pas que je me sentisse chatouillé; mais je lui disais toujours : « Allez, Monsieur, où Dieu vous appelle. » Il est vrai que je pense qu'il avait raison de rester quelque temps dans le monde pour terminer ses affaires et prendre sa dernière résolution. Faisons, Messieurs, que Dieu ait des conseillers dans cette Compagnie qui regardent la force de la vocation, qui jugent selon son esprit et non pas selon la chair.

C'est donc contre cette prudence humaine qu'il nous faut combattre par les armes que nous fournit notre règle, à savoir la simplicité, qui résout les choses humaines par les divines et non pas les divines par les humaines.

Le second vice et le second adversaire que nous avons à combattre, c'est l'envie de paraître aux yeux des hommes, vice tout à fait opposé à la vertu d'humilité, si nécessaire aux missionnaires. Que si, par malheur, il arrivait qu'on se laissât aller aux choses grandes, ceux-là, mes frères, gâteraient la Compagnie. L'humilité donc, l'amour de notre propre abjection, aimer que tout le monde nous connaisse, sache nos défauts; aimer cela, s'en réjouir, c'est être un parfait missionnaire. Mais aimer le contraire, ce n'est pas avoir l'esprit de la Mission, qui se soucie peu et qui ne se met pas en peine de ce que l'on dit. Que l'on fasse tels contes que l'on vou-

dra, que l'on dise que nous sommes des ignorants, des gens de basse condition, des canailles, si vous voulez, il faut recevoir cela, mes frères, dans l'esprit de la sainte humilité. Hélas! que n'a-t-on pas dit des apôtres! De quelles calomnies ne les a-t-on pas noircis! Ont-ils rendu pour cela injure pour injure? Au contraire, ils se servaient de ces occasions comme d'autant de sujets de mérite. Ah! nous ne sommes pas des apôtres, mais des pécheurs, mais des néants de péché; humilions-nous, et voilà tout.

Mais ne nous défendrons-nous pas? — Ne craignez pas, Dieu nous défendra. — Mais, Monsieur, est-ce un si grand mal de répliquer une petite parole? — Ah! Dieu nous en garde! Voilà cet esprit d'envie qui veut paraître bon casuiste, bon confesseur, bon prédicateur. Ah! mes frères, estimons les autres, mais abaissons-nous et regardons Dieu seul dans nos actions et souvenez-vous de ce que Notre-Seigneur disait à ses disciples : « Réjouissez-vous, non pas de ces actions éclatantes que vous faites à la vue des hommes, mais de ce que vos noms sont écrits au livre de vie[3]. » A quoi vous servira, je vous prie, d'être dans la bonne opinion des hommes? Quel profit et avantage retirerez-vous de cette réputation? Qu'est-ce que cet honneur des hommes? C'est une certaine espèce qui est dans leur esprit et qui s'en va presque aussitôt qu'elle y est produite. Certainement, mes frères, si l'on cherche à être estimé, on est bien trompé; ceux qui courent après l'honneur ne rencontrent pour l'ordinaire que de la confusion; et l'expérience fait assez voir que, si les hommes vous louent, ils le font ou par malignité, ou par flatterie, disant tout le contraire de ce qu'ils pensent. Après tout, le monde est composé, partie de bons, partie de méchants. Les bons interpréteront bien vos

3. Evangile de saint Luc X, 20.

actions, mais les méchants, dont le nombre est presque infini, s'en moqueront; et par ainsi, cherchant de l'honneur, vous y trouverez du mépris et de la confusion.

Ah! nous sommes si chétifs et misérables que nous voulons avoir de l'honneur! Et qu'est-ce que cela? C'est une fumée qui est dans l'esprit, qui se dissipe en un instant. La plupart se moquent de nous, et cependant nous nous rendons idolâtres d'estime; c'est être insensé, c'est être fou, c'est être comme ceux qui s'imaginent être papes, rois; c'est une folie que cela, une pure rêverie. Combattons cela; prenons les armes pour détruire cet ennemi; unissons-nous au Fils de Dieu, qui a combattu l'orgueil d'une manière horrible. Cela est un peu dur à la nature, mais tenons bon, demandons à Dieu ses lumières pour nous connaître, et nous déracinerons cette maudite passion. Combattons donc l'orgueil, mes frères; c'est un ennemi que nous trouverons ici, dehors, à la campagne, à la ville; en un mot, il nous suit partout; mais nous en remporterons la victoire, si nous nous établissons dans la sainte humilité. C'est la deuxième maxime évangélique et la seconde vertu qui compose l'esprit de la Mission.

L'autre adversaire est la passion de vouloir que tout le monde soumette son jugement au nôtre et sa volonté à la nôtre; et cela est opposé à la douceur, car d'ordinaire nous voyons que ces gens qui veulent que tout passe par leur jugement et qui veulent aussi que toutes leurs volontés soient faites, et dans le temps qu'ils veulent et en la manière qu'ils veulent, ces gens-là sont rudes, sont violents, sont colères et impérieux; ce qui est tout opposé à la douceur. Au contraire, les doux n'ont point de jugement propre, condescendent à la volonté des autres et n'ont point d'ardeur pour faire accomplir la leur, comme ces autres dont nous venons de parler.

Vouloir donc que tout le monde soumette son juge-

ment et sa volonté à nous est un vice opposé à la douceur. O Sauveur de mon âme, quel vice y a-t-il dont je ne sois atteint? Sauveur de mon âme, pardonnez-les-moi, et surtout les fautes que j'ai commises contre cette maxime qui recommande de soumettre son jugement; et faites-moi la grâce, Seigneur, que, dans le conseil que nous tenons pour les affaires de la maison, je rapporte les choses comme elles sont, sans passion, ni désir d'être suivi, mais dans l'esprit qu'il faut, et que, si je dis quelque chose, cela se fasse pour donner plus d'éclaircissement, et afin que la vérité soit plutôt connue par les autres que par moi. C'est la grâce que je vous demande, Seigneur.

Cette passion, Messieurs, tient en partie de l'orgueil et du désir de se satisfaire. On est dans un conseil; naturellement on aime que sa voix soit suivie; on a peine que les autres atteignent au but; on veut l'emporter; on croit que l'on a des raisons plus convaincantes que les autres. Si l'on agit selon la nature, cela va à contredire à tout et à s'opiniâtrer, mais si selon la vertu d'un bon missionnaire, on se démet de son propre jugement, on cède aux autres et on préfère leurs sentiments aux siens propres. Ah! que nous serions heureux si nous nous comportions de la sorte! Nous aurions cette satisfaction que Notre-Seigneur présiderait à nos affaires. Faites-nous aussi la grâce, mon Dieu, que, dans toutes choses, nous ne veuillons point être servis ou obéis à la baguette, que tout se fasse selon notre propre volonté en toutes circonstances. J'entends quand ce que nous désirons n'est pas précisément un commandement de Dieu ou de l'Eglise, ou une de nos règles; car alors ce n'est pas tant notre volonté que nous voulons, que la volonté de Dieu même, à laquelle il est bien raisonnable d'obéir, et d'obéir dans toutes les circonstances.

Le quatrième ennemi est la recherche de se satisfaire

en tout. Sauveur de mon âme! qu'est-ce que cela? Messieurs, n'est-il pas vrai qu'insensiblement l'on se recherche, que l'on se flatte, que nous ne nous opposons point à la nature, qui n'a d'autre visée que de se satisfaire? Au nom de Dieu, mes frères, souvenez-vous qu'il faut combattre ce vice par la mortification, qui ne demande ses plaisirs ni aux sens extérieurs, ni aux sens intérieurs. Aimons-la, car, autrement, nous n'aurons jamais de contentement dans notre vocation. Voyez-vous, il y en a ici qui ont des passions de voir, d'entendre et de savoir tout ce qui se passe au dedans et au dehors de la maison; mortifions cela, n'y manquons pas. Hélas! nous avons tout quitté pour Dieu; pourquoi donc se rechercher comme on fait? Il y en a peu dans la Compagnie qui soient travaillés de cette passion de voir, d'entendre et de savoir des nouvelles; il y en a peu; et de cela je prie la Compagnie de remercier Dieu; mais, comme il y en a quelques-uns, mortifiez cela. Il faut combattre avec générosité cet ennemi qui veut mettre obstacle aux grâces de Dieu.

5° Le dernier ennemi est l'insensibilité aux choses de Dieu et du prochain. Ce vice fait que l'homme insensible ne sent aucune affection et n'a aucun attrait aux choses de son salut; et de là vient que saint Bernard regarde cette passion comme une marque de réprobation. On va bien à l'église pour y prier, chanter, dire la messe et faire les autres fonctions ecclésiastiques, mais toutes ces fonctions se font sans sentiment, sans goût, sans dévotion. Quelle est la cause de cette insensibilité? Nous n'avons pas pratiqué les cérémonies selon leur fin, qui est d'exciter les peuples à la dévotion. Quand nous frappons notre poitrine à la messe, cela ne nous excite pas. Insensibilité, mes frères, insensibilité! Ayons ce zèle d'édifier le peuple, lui faisant voir comment il faut traiter la parole de Dieu, en la traitant nous-mêmes comme

il faut; car, croyez-moi, il se porte avec respect à l'église et fait état de la parole de Dieu, s'il voit que nous l'estimons nous-mêmes. Ah! mes frères, si nous sommes fidèles à faire les cérémonies et les prières, nous recevrons de Dieu cette sensibilité, qui fera que l'on s'animera les uns les autres à la dévotion et que l'on goûtera avec plaisir ces cérémonies; ains, au contraire, si l'on n'a pas cette sensibilité, on mésédifiera le prochain. Pourquoi saint François faisait-il ses prières les bras étendus? Pourquoi se prosternait-il la face contre terre avant de monter en chaire? Il se prépare de cette sorte, sa posture touche le peuple, cette action ravit tout le monde et la bonté de Dieu donne une si grande efficace à sa prédication que l'on en sort tout édifié. Ah! mes frères, entrons dans cet esprit, car cela nous anime, et, par ce moyen, nous nous préserverons de l'insensibilité.

L'insensibilité encore fait que nous ne sommes point touchés des misères corporelles et spirituelles du prochain; on n'a point de charité, on n'a point de zèle, on ne sent point les offenses contre Dieu. Eh! ne soyons pas de ces missionnaires non zélés. Si on les envoie en mission, on y va; s'il faut faire les ordinands, on les fait; les exercitants, tout de même; mais comment fait-on cela? Où est le zèle? Ce zèle est combattu par l'insensibilité. Tâchons donc de nous animer de l'esprit de ferveur, faisons toutes les fonctions de notre Institut, et faisons-les avec zèle, avec courage, avec ferveur; ayons compassion de tant d'âmes qui périssent, et ne souffrons pas que notre paresse et insensibilité soient cause de leur perte.

Voilà, mes frères, les cinq ennemis que nous avons à combattre, dont le premier, comme vous avez vu, est la prudence de la chair; le deuxième, l'envie de paraître aux yeux des hommes; le troisième, le désir de faire que chacun se soumette toujours à notre jugement et à notre

volonté; le quatrième, la recherche de notre propre satisfaction en toutes choses; et le cinquième, l'insensibilité pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Mes frères, travaillons avec courage pour détruire ces ennemis; armons-nous de simplicité et de candeur; donnons-nous à Dieu pour avoir la douceur, l'humilité, la mortification et le zèle des âmes; tenons-nous là; enfermons-nous dans ces cinq vertus, comme les limaçons dans leur coquille. Ah! ces vertus nous garderont de tous les accidents funestes; avec cela, nous irons partout, nous viendrons à bout de tout; sans cela, nous ne serons que des missionnaires en peinture.

Courage donc, mes frères, combattons ces ennemis, mais, pour remporter la victoire, voyons-en les moyens.

Le premier moyen est d'en venir au principal et commun à tous nos sujets, qui consiste à demander à Notre-Seigneur les armes qui nous sont nécessaires pour combattre ces cinq ennemis, et, pour le faire efficacement, les lui demander avec empressement, car il n'y a que lui qui nous puisse mettre dans la liberté et nous donner la paix dont jouissent les âmes justes. Cette grâce dépend de sa bonté et de sa miséricorde; c'est pourquoi il la lui faut demander.

La règle nous fournit un moyen, qui est de veiller sur nous et de ne nous point laisser surprendre par le malin esprit. Cela est-il dans l'esprit de la Mission? Cela en est-il éloigné? Ne jamais rien faire contre la simplicité; ce qui nous aidera encore beaucoup, nous étudier à discerner les illusions du démon.

Veillez donc, mes frères, veillez continuellement avec la prudence convenable; ne faites rien de vous-mêmes, mais toujours de l'avis du supérieur, du directeur, d'un bon ancien, à son défaut; toujours cela; car, autrement, le démon vous trompera. O Sauveur, il s'agit donc de combattre l'ennemi de votre croix. Donnez-nous, s'il

vous plaît, des forces pour le détruire et vous faire triompher dans nos cœurs.

Vous avez vu, mes frères, les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour combattre les ennemis de la Compagnie. La première est que c'est le malin esprit qui a suscité ces vices; et la seconde, c'est qu'il est d'autant plus puissant, qu'il a des armes et qu'il se sert de notre faiblesse, si opposée aux maximes évangéliques. Vous l'avez dit, Seigneur, que notre nature corrompue était la source de tous nos malheurs.

Cela posé, mes frères, nous combattrons ces ennemis, cette prudence de la chair, *inimica mors* [4], qui donne la mort. Après cela, que combattrons-nous? Cet esprit d'avoir de l'honneur, qui est la plus grande de toutes les folies. Courir après des papillons! — Oh! mais je confesse bien. — Eh! qu'en reste-t-il? — Ah! il a bien prêché. — Qu'en reste-t-il? — Il a bien catéchisé; c'est un grand casuiste; il est bon théologien. — Qu'en reste-t-il? De la fumée. Quoi encore? De la fumée, et puis c'est tout. Ah! combattons cela.

Il faut combattre, d'autre part, la passion de vouloir faire valoir notre jugement. Si nous butons là, si nous avons cela devant les yeux, si nous donnons cela à Dieu, pour goûter ces vérités évangéliques, ah! que nous deviendrons des hommes spirituels, et que la Compagnie deviendra bientôt semblable à Jésus-Christ et aura du rapport à la compagnie des apôtres! Cela posé, dis-je, donnons-nous à Dieu pour vaincre ces vices. A bas l'orgueil! A bas la prudence humaine! Ah! fi de la recherche de ses satisfactions! fi de l'attache à son propre jugement! fi de la duplicité!

Résolvons-nous donc à combattre avec générosité et

---

4. Première épître aux Corinthiens XV, 26.

disons hardiment : « Vive la simplicité dans la Mission! Vive la mortification et le zèle des âmes! » Remplissons nous de cet esprit d'ardeur, excitons-nous à combattre. Quoique le diable soit l'auteur de ces mauvaises maximes, ne craignons pas; car, comme dit saint Augustin, *latrare potest, mordere non potest*. Il peut bien japper et faire du bruit, mais il ne saurait jamais vous mordre et vous nuire, si vous ne le voulez; et certainement nous voyons que des gens qui sont dans la simplicité, humilité, douceur, mortification et zèle des âmes, se moquent de tous ses efforts, parce que *mordere non potest nisi volentem*. Eh! si nous sommes simples, humbles et mortifiés, nous n'avons rien à craindre, la victoire sera à nous. Ayons donc bon courage.

Sauveur de nos âmes, ce sont vos maximes que nous embrassons, et le diable nous les veut faire quitter. Mon Sauveur, c'est votre intérêt que nous soyons vainqueurs, puisque nous combattons contre votre ennemi; secourez-nous. Nous vous protestons qu'autant qu'il nous sera possible nous prendrons les armes. Mais que ferons-nous sans votre assistance? Seigneur, qui, par le décret éternel que vous avez porté de susciter une Compagnie qui doit faire profession de vous imiter, nous avez associés à votre mission, faites que cette pauvre et chétive Compagnie de la Mission se conforme à vos maximes quant au corps et quant à ses membres, qu'elle en soit remplie et qu'elle croisse dans la simplicité, dans l'humilité, mortification et zèle pour le salut du prochain, pour être de plus en plus agréable aux yeux de votre divine Majesté. C'est la grâce que nous vous demandons, Seigneur, avec humilité.

213. — CONFERENCE DU 26 SEPTEMBRE 1659

SUR LA RÉCITATION DE L'OFFICE DIVIN

Mes frères, j'avais prié M. Alméras de donner le sujet de l'entretien de ce soir sur la psalmodie, et cela en vue de quelque désordre qui paraît dans la récitation de l'office divin. Je ne parle pas des dimanches et fêtes, où nous avons coutume de chanter la grand'messe et les vêpres, mais je parle seulement des matines, petites heures et vêpres, que nous récitons les jours ouvrables au chœur. On commence prime d'une façon, tierce d'une autre; une voix haute se fait entendre d'un côté, une voix basse de l'autre. En voyant tout cela, je disais en moi-même : « Mon Dieu! que cela est fâcheux, surtout dans cette maison, qui doit être la règle des autres pour la récitation de l'office. » Or, comme je pensais à cela, M. Portail m'est venu voir. Nous parlerons de telle chose, lui ai-je dit, tantôt à la conférence. Et ayant lu la règle pour voir ce qu'elle en disait, j'ai pensé qu'elle nous pourrait être matière à un entretien bien utile aujourd'hui, et j'espère que Dieu y donnera sa bénédiction.

Nous parlerons donc de la règle qui traite de l'office divin. Voici la règle : *Nous aurons un très grand soin de nous bien acquitter de l'office divin, lequel on dira à l'usage de Rome et en commun, même en mission; mais ce sera à voix médiocre et sans chanter, afin que nous ayons plus de temps et de commodité pour servir le prochain, excepté les maisons èsquelles, à raison des fondations ou des ordinands ou des séminaires externes, ou pour quelque autre semblable nécessité, nous serions obligés au chant grégorien. Mais, en quelque lieu ou*

Entretien 213. — Manuscrit des Conférences.

temps que nous disions les heures canoniales, nous nous ressouviendrons de la révérence, attention et dévotion que nous y devons apporter, nous qui savons très bien que nous chantons alors les louanges de Dieu, et que par conséquent nous faisons l'office des anges.

Voilà, mes très chers frères, la règle qui concerne l'office; ce n'est pas celle qui suit immédiatement ce que nous avons commencé dans les entretiens précédents; mais la Providence de Dieu l'a ainsi permis pour redresser les fautes qui s'y font; ce qui a fait que j'ai pensé qu'il serait à propos de vous en entretenir selon la petite méthode que nous observons et qui va pour tous les sujets que nous traitons. Nous diviserons celui-ci en trois points : au premier, nous verrons les motifs que nous avons de nous donner à Dieu pour bien réciter et chanter l'office divin; au second point, quelle manière il y faut observer; et au troisième, les moyens de remédier aux manquements qu'on y a commis, et ce qu'il faut faire à l'avenir pour le bien réciter.

Le premier motif que nous avons, mes frères, de nous donner à Dieu pour bien réciter l'office divin, c'est ce que dit la règle : c'est une chose très importante que l'on s'acquitte bien de ce devoir et que l'on chante les louanges de Dieu en la manière qu'il faut. Je crains que nous n'entendions pas bien ce que c'est que les louanges de Dieu et quels en sont les degrés. Or, les louanges de Dieu ne sont pas si peu de chose que l'on s'imagine. Savez-vous, mes frères, que le premier acte de religion est de louer Dieu? Disons plus : cela va même avant le sacrifice. Une maxime dit : *Prius est esse quam operari;* il faut qu'une chose existe avant que d'opérer, et qu'elle soit en être avant que de se soutenir; *prius est esse quam sustentari.* Il faut reconnaître l'essence et l'existence de Dieu et avoir quelque connaissance de ses perfections

avant de lui offrir un sacrifice; cela est naturel, car, je vous le demande, à qui offrez-vous des présents? Aux grands, aux princes et aux rois; c'est à ceux-là que vous rendez vos hommages. C'est si véritable que Dieu a observé le même ordre dans l'Incarnation. Quand l'ange alla saluer la sainte Vierge, il commença par reconnaître qu'elle était remplie des grâces du ciel : *Ave, gratia plena*[1]; Madame, vous êtes pleine et comblée des faveurs de Dieu; *Ave, gratia plena*. Il la reconnaît donc et la loue pleine de grâces. Et ensuite que lui fait-il? Ce beau présent de la seconde personne de la Sainte Trinité; le Saint-Esprit, ramassant le plus pur sang de la sainte Vierge, en forma un corps, puis Dieu créa une âme pour informer ce corps, et aussitôt le Verbe s'unit à cette âme et ce corps par une admirable union, et ainsi le Saint-Esprit opéra le mystère ineffable de l'Incarnation. La louange précéda le sacrifice.

Ce procédé de Dieu nous montre comment nous devons nous comporter. La première chose est d'envoyer l'ambassade; puis, la Vierge ayant donné son consentement, l'effet suit aussitôt. Ainsi le premier acte de religion est de reconnaître Dieu selon les attributs et les perfections qu'il possède. Or, cela supposé, que ce soit le premier acte de religion de bien réciter et chanter l'office divin, voyez, Messieurs, combien nous devons nous donner à Dieu pour faire que le chant aille en la manière qu'il faut. Je vous en fais vous-mêmes les juges; je vous appelle au cabinet de vos cœurs pour juger de cela. C'est donc à cela que nous devons tendre, faire cet acte avec le plus de perfection qu'il nous sera possible. Hélas! nous nous préparons pour le sacrifice, et il est juste. Ah! il faut aussi de la préparation pour les louanges de Dieu, puisqu'elles sont un sacrifice; *sacri-*

1. Evangile de saint Luc I, 28.

ficium laudis honorificabit me[2]; c'est le chemin par lequel on parvient au salutaire de son Fils; *et illic iter quo ostendam illi salutare Dei*[3]. Et de fait, y a-t-il rien de plus touchant et de plus agréable que les saints désirs et les sentiments affectueux que l'on tire des sept psaumes pénitentiaux? Chaque verset, que dis-je? tous les mots de chaque verset sont comme autant de traits de l'amour de Dieu que sa bonté décoche sur une âme, qui lui percent le cœur si amoureusement qu'elle soupire sans cesse après Dieu. Oui, mes frères, un verset, et il n'en faut pas davantage, est capable de sanctifier une âme, quand on le goûte et le savoure avec la dévotion que Dieu demande.

Le deuxième motif que nous avons de nous donner à Dieu pour bien réciter et chanter l'office divin, c'est l'offense que l'on commet contre Dieu, c'est le péché que l'on fait quand on ne le récite pas en la façon que nous prescrit notre règle. Disons qu'il y a quelque chose de la bête dans l'attitude d'un pauvre homme qui se met là dans le chœur, sans faire aucune réflexion à ce qu'il dit, et qui, devant faire cette action avec respect, puisque c'est à Dieu qu'il parle, la fait néanmoins animalement. Y a-t-il péché plus grand que celui de traiter Dieu en sa présence de cette sorte? Vous savez, mes frères, ce que les casuistes en disent, qu'il faut réciter l'office *digne, attente et devote.* Quel péché commet donc celui qui se comporte autrement? Vous savez en combien de manières l'on offense Dieu dans la récitation de l'office. Et il le faut bien, puisque saint Chrysostome dit que Dieu aime mieux l'aboiement des chiens que les louanges d'un homme qui ne les fait pas comme il faut. Dieu aime mieux l'aboiement d'un chien! d'un chien!

---

2. Psaume XLIX, 23.
3. *Ibid.*

Ah! mes frères, qu'il faut que ce soit un grand péché de ne se pas bien acquitter de ce devoir! Oui, celui qui s'applique négligemment à réciter l'office doit se considérer comme un chien, puisque, étant doué de raison, il se comporte en une si sainte action d'une manière plus qu'animale.

Le premier motif est, Messieurs, que bien réciter son office, c'est commencer à faire ce que nous ferons au ciel : *Eritis sicut angeli.* Si nous avons ce bonheur que de posséder cette gloire, nous serons semblables aux anges. — Et les saints feront-ils comme les anges? — Oui, ils seront occupés, comme eux, à chanter éternellement les louanges de Dieu. Voyez dans l'Apocalypse ces vingt-quatre vieillards : *Et viginti quatuor seniores ceciderunt coram Agno, habentes singuli cytharas, et cantabant canticum novum*[4]. Les saints louent donc Dieu dans le ciel avec les anges; et nous, nous serons éternellement occupés à chanter les louanges de Dieu, et dirons : « Saint, saint, saint est le Dieu des armées! » C'est donc imiter cela ici-bas en terre que de se bien acquitter de l'office divin. S'il n'en était ainsi, comment aurait-on souffert tant d'Ordres qui n'ont d'autre soin dans l'Eglise que de chanter les louanges de Dieu? Les Chartreux, les Bénédictins et plusieurs autres ont pour fin principale de réciter et chanter l'office, pour attirer les bénédictions du ciel sur la terre et pour faire qu'il y ait du rapport entre l'Eglise militante et l'Eglise triomphante. Et de fait, comment aurait-on fait tant de fondations, établi tant de chapitres, qui n'ont d'autre occupation que de chanter les louanges de Dieu? Comment tant de rois, princes, seigneurs et autres personnes de qualité auraient-ils fondé tant de monastères et de communautés, sinon en vue de mettre dans l'Eglise des

4. Apocalypse V, 8.

hommes qui loueraient incessamment Dieu? C'est donc le troisième et dernier motif que je mets en avant.

Mais que faut-il observer, selon notre règle? Vous savez qu'il est requis d'avoir l'intention, l'application, la dévotion. Voilà bien des choses, et il y en a quantité d'autres, et il faut bien du temps pour les expliquer.

Mais, Monsieur, dites-nous ce qu'il faut faire. — Tout d'abord chacun doit savoir que l'office que nous récitons doit être l'office romain, à cause de la différence des lieux où nous nous trouvons; à Paris le romain, et aux autres maisons de même, à raison des séminaires et des ordinands de divers diocèses qui viennent chez nous, joint que nous sommes obligés d'aller tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et qu'il serait malaisé de changer à chaque fois de bréviaire. Voilà pourquoi nous disons le romain.

La règle dit de plus que nous le devons réciter ensemble. Et de fait, la Compagnie en a usé de la sorte dès son berceau, et ceux qui sont ici dès ce temps-là savent que la coutume était de réciter ensemble les matines, les petites heures et les vêpres. Chacun sait aussi que c'est la pratique dans les autres maisons. Voyez-vous, je suis plus touché que de toute autre action de piété quand j'entends chanter les louanges de Dieu dans l'esprit que Notre-Seigneur demande de nous. C'est donc la pratique, dans toutes nos maisons, de le réciter ensemble. A Richelieu il y a un ordre pour cela, à Saint-Méen et à Cahors tout de même. Bref, partout on en use de la sorte. La règle dit encore davantage, qu'aux missions même il faut réciter l'office en commun. Pourquoi cela? L'expérience a fait connaître que, quand on ne le récitait pas en commun, plusieurs demeuraient en arrière, d'aucuns étaient encore à dire prime sur le soir; il fallait même quitter les repas et s'absenter des exercices communs pour aller réciter son office, que l'on

avait omis dans son temps. Ajoutez la précipitation avec laquelle on le récitait, le peu de dévotion que l'on y apportait et quantité d'autres inconvénients que je serais trop long à vous déduire. Et parce que, comme une chandelle ne fait pas autant de lumière que plusieurs ensemble, ainsi l'on n'a pas tant de ferveur et de dévotion quand on récite seul son office, que quand l'on se met plusieurs ensemble pour le réciter, je vous avoue qu'il y a je ne sais quelle bénédiction particulière quand on en use de la sorte. Or, cette application que nous devons avoir consiste à peser les mots et le sens de chaque mot, à le réciter posément et à ne pas enjamber. Qui voudrait aller vite se mettrait en danger de ne satisfaire aucunement à ses obligations et scandaliserait ceux qui l'entendraient.

La façon de le bien dire est d'y observer les médiations et de prononcer dévotement et distinctement. Cela certainement touche, quand on le récite en commun. Voilà pourquoi vous voyez que les ecclésiastiques qui viennent ici les mardis, attendant l'heure de la conférence, s'accouplent deux à deux pour réciter l'office et reconnaissent, à ce qu'ils m'ont dit, qu'il y a une bénédiction toute particulière. C'est aussi pour cela que l'on a mis cette pratique, même aux missions.

Or, mes frères, nous nous trouvons coupables de ce que je viens de vous dire. Qu'ai-je dit, que tout le monde était coupable! Tout le monde est excusable; il n'y a que moi, misérable, qui ai péché, pour n'avoir veillé à ce que cette règle fût en vigueur parmi nous; je suis le seul responsable devant Dieu de tous les péchés et manquements qui se sont faits dans le service divin, pour n'avoir, par ma misère, tenu ferme à ce que les choses s'observassent selon que le prescrit la règle. Priez Notre-Seigneur pour moi, Messieurs, à ce qu'il me pardonne. Mais comment cela s'est-il fait? Je le répète, ç'a

été, mes frères, par ma négligence, et je sais très bien que, si Dieu ne me faisait miséricorde et me traitait selon mes péchés, j'aurais des tourments à souffrir dans l'enfer pour cela. Disons la vérité : dans Saint-Lazare nous n'observons point du tout cette règle; il semble qu'elle ne soit point faite pour nous; nous nous en allons, qui d'un côté, qui de l'autre, dire notre office en particulier, comme si nous n'étions pas obligés de le dire en commun. Qui en est coupable, Messieurs? C'est ce misérable, qui se mettrait à genoux, s'il le pouvait; vous excuserez mes incommodités. Nous sommes donc tombés. Or sus, plaise à la divine Majesté nous relever!

La deuxième chose à observer est de réciter l'office *media voce sine cantu;* c'est ce que dit la règle, pour ne pas obliger les missionnaires à faire chœur perpétuel, comme on fait à Notre-Dame, dans les autres chapitres et dans plusieurs religions. Notre manière de réciter l'office n'est pas invention nouvelle; vous avez les Capucins, les Minimes et quelques autres communautés qui le récitent *media voce;* c'est ce que nous devons faire; et c'est ce que porte la règle, de le réciter *media voce sine cantu*, la voix basse, et cela pour avoir du temps pour vaquer aux emplois de la Mission. De cela il en faut excepter les maisons fondées avec obligation de réciter au chœur et qui sont même obligées de le chanter. Saint-Lazare y était autrefois obligé; les anciens religieux chantaient tous les jours l'office divin; mais, quand nous avons été substitués à leur place, nous avons été réduits par M. l'archevêque à le réciter *media voce sine cantu*, à condition néanmoins que l'on chanterait, les dimanches et fêtes, la grand'messe et les vêpres. C'est donc avec obligation de le réciter de cette sorte que l'on a accepté la maison de Saint-Lazare. Il y en a quelques autres, dont je ne me souviens pas à cette heure, qui ont les mêmes charges.

Il y a d'autres maisons obligées au chant, comme à Richelieu, où l'on a la cure, à Cahors et à Agde, où l'on est obligé de chanter, à cause de la cure que l'on exerce. Ajoutez quelques autres maisons, comme Saint-Méen, où il y a obligation de réciter l'office au chœur et de chanter la grand'messe non seulement les dimanches et fêtes, mais plusieurs autres jours, à raison des fondations. J'oubliais de vous dire que dans quelques autres maisons, à raison des séminaires et des ordinands que l'on y reçoit, nous avons obligation de chanter quelquefois pour les instruire. Enfin dans les autres lieux où nous avons obligation de réciter au chœur l'office et de chanter des grand'messes et vêpres, on ne laisse pourtant pas de réciter tous ensemble l'office dans une chambre. Voilà, Messieurs, nos obligations. Nous le chantons donc céans à certains jours, et outre cela, nous le devons réciter ensemble, et même quand nous sommes en mission. Or, si nous sommes obligés, selon notre règle, de le réciter tous ensemble dans une chambre ou dans un oratoire, comme on fait à Richelieu et aux autres maisons où il n'y a pas de fondation pour le réciter au chœur, eh! pourquoi nous autres, qui sommes obligés de le dire tous ensemble, et surtout dans cette maison, à l'église, pourquoi ne l'y réciterions-nous pas plutôt que dans nos chambres et en notre particulier? Certainement, mes frères, nous n'observons point du tout cette règle.

Les moyens de remédier à ce désordre (car c'est là où l'affaire va), c'est de considérer le péché que nous faisons. Il n'est pas petit, parce que nous donnons sujet à ceux des autres maisons de ne point garder cette règle, voyant qu'elle ne s'observe pas en celle-ci, qui doit être la règle et le modèle des autres. C'est ce qui m'a fait toujours tenir ferme et qui nous doit obliger, en tant qu'il est en nous, à veiller à ce que cette pratique s'observe parmi nous; car autrement adieu la règle! Croi-

riez-vous qu'il y a des personnes qui se sont plaintes de ce qu'on les faisait aller à l'office et ont demandé d'en être dispensées? Cela n'est venu d'aucun ancien, mais d'un séminariste, qui a dit à son directeur, parce qu'il y avait été huit jours entiers : « Monsieur, vous m'appliquez trop à l'office; je vous prie de m'en exempter. » Voyez, je vous prie, où va cela. Considérez encore que, si l'on ne remédie à ce désordre, dans les missions on ne récitera plus l'office en commun; et de là il arrivera que, pour ne l'avoir récité aux heures qui sont marquées, on ne sera pas prêt pour aller aux confessionnaux, on s'excusera sur ce que l'on n'a pas dit son office. Considérez enfin de quelle part vient cela; il n'y a personne, ce me semble, Messieurs, qui ne voie que ce doit être d'un esprit déréglé et peu affectionné à sa vocation. Cela est vrai, et j'estime que, sinon tous, au moins la plupart de la Compagnie, en font le même jugement que moi.

Mais voyons ce que diront la nature et l'esprit malin. — Eh! Monsieur, il y a vingt ans que cela est ainsi; ne savez-vous pas qu'il y a prescription et que cela est passé en coutume? Oui-da, Monsieur, c'est une coutume introduite à présent dans Saint-Lazare, de n'aller plus au chœur, si ce n'est ceux du séminaire. — A cela, Messieurs, en partie je baisse la tête et me confonds devant Dieu du peu de soin que j'ai apporté pour maintenir cette ancienne pratique, mais je dirai que l'on ne prescrit jamais contre les choses divines, baste que l'on puisse prescrire contre les choses humaines, outre que ce n'est pas une prescription, puisque de temps en temps l'on a recommandé d'assister à l'office; c'est ce qui ôte la prescription que l'on avance. Ce qui empêche encore la prescription, c'est qu'il y en a dans la Compagnie qui y ont toujours assisté. Dieu bénisse ceux-là! Dieu les bénisse, puisqu'ils ont empêché cette prescription, jusqu'à ce que la Providence ait fait naître l'occasion de remédier aux

manquements qui se sont glissés dans la Compagnie, et qu'elle a permis qu'il y ait des personnes de piété qui y ont été! C'est pourquoi, tandis qu'il y en a qui soutiennent la loi, ou une coutume, on ne peut dire qu'elle est abrogée. Or, il y a eu des personnes dans la Compagnie qui l'ont soutenue, et partant c'est mal raisonner de dire que cette coutume n'est plus en vigueur. De plus, quand il arrive quelque ordonnance du supérieur contre ceux qui violent cette pratique, quand les règles sont renouvelées de temps en temps, il n'y a pas de coutume qui puisse prévaloir à l'encontre. Je dis plus : les docteurs estiment qu'il ne sera pas excusable devant Dieu et les hommes celui qui, entrant dans une communauté et sachant quelles en sont les règles et les pratiques, ne les observe pas, parce que la coutume est contraire. Il est obligé, les ayant vouées, de les observer, et, s'il ne le fait, il est inexcusable.

Oh! que dira-t-on de moi si j'assiste dorénavant à l'office? Oh! mais, Monsieur, j'aurais grande peine de faire autrement. Monsieur, je dis mon office tout seul. Je sais bien qu'il en faut pour l'église, mais il y en a assez qui y vont. — Mes frères, il y a peu de différence à le dire en particulier ou en public, et je vous assure qu'il y a autant de peine à le réciter de l'une et de l'autre façon; car, dites-moi, je vous prie, ne le faut-il pas dire avec attention, dévotion et observer les médiations, quand on le dit en son particulier? Je vous assure que je n'ai jamais vu, ni lu aucun docteur particulier qui ne demande ces conditions pour s'en bien acquitter. Tous les gens de bien observent les médiations pour donner l'aliment à l'esprit; et faire le contraire, c'est péché. Savez-vous comment font certaines gens? Le premier mot, on le dit confusément; le second, indistinctement; puis boute, boute, comme tu pourras. Appelez-vous cela, Messieurs, chanter les louanges de Dieu?

Mais, Monsieur, il faut bien du temps pour aller de ma chambre au chœur. — Eh! mon Dieu! où va cela? Eh! Sauveur de mon âme! nous voyons les chapitres qui n'ont pas leurs maisons si proches de l'église, qui vont à matines, puis retournent chez eux, vont ensuite aux petites heures, à la grand'messe et à vêpres, vont et retournent incessamment; et nous autres, nous nous plaindrions! Je dirai à notre confusion qu'il y a onze ou douze des chanoines de Notre-Dame, qui vont toujours à matines à minuit et n'y manquent jamais, s'ils ne sont malades. Des chanoines de Notre-Dame, les premiers dans un chapitre qui est composé de personnes de très grande condition, se lèvent à minuit! M. de Ventadour, le duc de Ventadour est toujours levé pour aller à minuit à matines! Un prince anglais, il se nomme... je ne me souviens pas bien de son nom, il s'appelle... mène cette vie; Monsieur de Parfait de même. Enfin il y en a douze qui n'y manquent jamais, excepté quand ils sont incommodés. O Sauveur! nous verrons des hommes du monde qui ont des biens en abondance, avoir ce zèle pour se lever à minuit afin de chanter les louanges de Dieu, et nous nous plaindrions d'aller pendant le jour de notre chambre à l'église! Mes frères, voyez où cela va, voyez où vont nos misères!

Mais, Monsieur, je suis infirme. — Il faut traiter les infirmes en infirmes; le joug de Notre-Seigneur est doux; il faut l'ajuster à la portée d'un chacun.

Mais, Monsieur, je suis officier de la maison. — Il est juste que ceux-là en soient exempts; il faut qu'ils laissent quelquefois Dieu pour Dieu; à la bonne heure pour ceux-là.

D'autres diront : « Monsieur, je compose une pièce », pour laisser le service divin. — Savez-vous que c'est le moyen de bien remplir cette pièce, d'assister à l'office? car c'est là que vous puiserez de saintes pensées.

Je suis écolier. — De ceux-là nous verrons. Otés les Jésuites, je ne pense pas qu'il y ait de religion ou communauté où ceux qui étudient et qui sont dans les ordres sacrés, et qui, par conséquent, sont obligés à l'office, soient dispensés de le dire au chœur. Je sais que chez les Capucins les étudiants y vont; je ne sais si partout ailleurs ils en font de même. Le meilleur moyen de bien étudier, disent les Capucins, c'est d'assister à l'office.

Ah! mais, Monsieur, j'ai cette incommodité. — Ce sera à un chacun de nous à reconnaître devant Dieu s'il le peut ou ne le peut pas, et, après s'être examiné, de l'exposer au supérieur et lui dire : « Monsieur, je vous prie de m'excuser de matines pour dix jours, pour quinze jours ou pour un mois. » Ce sera pour lors au supérieur à examiner en sa conscience l'excuse que l'on apporte. Il faut donc exposer ce qui empêche; et c'est au supérieur à regarder devant Dieu s'il doit dispenser; et que celui qui doit demander cette dispense aille auparavant se mettre devant Dieu et dise en lui-même : « Si j'étais à l'heure de la mort, demanderais-je cette dispense? ou bien, suis-je indifférent à ce que me dira le supérieur? Ce que j'ai à faire égale-t-il ce que je dois? » Mais souvenez-vous qu'il ne faut rien proposer qu'au préalable on ne l'ait examiné devant Dieu et que l'on n'ait reconnu que c'est juste; car vous savez que la faiblesse des supérieurs qui accordent des dispenses sans raison n'excuse pas devant Dieu. Saint Bernard appelle cela : liberté de pécher. Notez que la règle oblige parfois sous peine de péché mortel, lorsqu'elle a son fondement dans l'Ecriture, ou lorsqu'une chose est ordonnée en vertu de la sainte obéissance, ou lorsque, par son mauvais exemple, on attire les autres à faire de même; par exemple, je suis ancien prêtre de la maison, j'aurais désir de me faire dispenser sans raison de plusieurs de mes règles, mais je considère que les autres, à mon exemple, demanderont

la même chose; je suis coupable devant Dieu, par mon mauvais exemple, de l'inobservance des règles. Enfin nous sommes obligés à la règle, et quiconque y manque et recourt au supérieur pour en être dispensé sans cause, selon les docteurs, quand il y a scandale et mépris formel, soit de la règle, soit de l'observance du supérieur, il y a toujours péché. Ne nous flattons donc pas sur ce que nos règles n'obligent pas à péché.

Ainsi, Messieurs, voilà l'heure venue à laquelle Dieu, qui fait les choses avec poids, nombre et mesure, nous a fait connaître la vérité. J'étais endormi, mais Dieu, par sa miséricorde, m'a éveillé et dessillé les yeux pour voir l'importance qu'il y a de tenir ferme à ce que la règle s'observe. Le temps est donc venu auquel nous reconnaissons que nous sommes obligés de réciter notre office de la manière que nous l'avons dit. Cela n'est-il pas juste? Je vous en fais les juges et je vous appelle au cabinet de vos cœurs. Disons donc notre office ensemble, mais au chœur. Et bienheureux ceux qui commenceront dès demain, et malheureux ceux qui trouveront à redire à une si sainte pratique! Allons-y, mais sans remords, sans retardement. J'estime que tous, tant que nous sommes, nous voulons nous sauver et que nous avons grandement le désir de pratiquer la règle qui nous recommande l'office.

Comme ceci est un des moyens les plus importants pour notre sanctification, nous nous donnerons à Dieu pour le prendre. *Hodie si vocem ejus audieritis.* Puisque vous entendez la voix de Dieu qui frappe à vos cœurs, que c'est l'usage de toute la Compagnie de réciter l'office en commun, donnons-nous à lui dès maintenant pour lui témoigner le désir que nous avons de lui rendre cet honneur. *Hodie si vocem ejus audieritis.* Ne différons pas davantage. Souvenons-nous d'avoir cela *in capite, in spiritu,* que l'ecclésiastique est obligé de réciter les louanges de Dieu.

Savez-vous, mes frères, que la plupart des ecclésiastiques, et nous en sommes, pour n'avoir pas fait notre capital de chanter les louanges de Dieu, ne savent pas chanter, et que d'autres ont conservé cette grâce de suivre les enseignements de leurs pères? Cela paraît dans les villages où l'on a eu soin d'avoir de bons maîtres d'école; presque tous les enfants savent le chant; et ainsi cela a passé de père en fils. Les séculiers et les paysans ont conservé cette grâce, si ce n'est depuis que Dieu a mis ordre à son office, voulant qu'il fût chanté dévotement. Je dirai, à ma confusion, que, quand je me voyais à ma cure, je ne savais comme il m'y fallait prendre; j'entendais ces paysans qui entonnaient les psaumes, avec admiration, ne manquant pas d'une seule note. Pour lors je me disais : « Toi qui es leur père spirituel, tu ignores cela »; je m'affligeais. Quelle confusion, mes frères, pour les ecclésiastiques, que Dieu ait permis que le pauvre peuple ait retenu le chant, Dieu, qui a de la joie et du plaisir, si j'ose ainsi parler, quand l'on chante ses louanges!

Je vous conjure, par le plaisir que Dieu prend à l'office que nous récitons, d'être ponctuels, de vous y trouver; je vous en conjure encore, par les inconvénients que vous savez pouvoir arriver, lesquels sont très grands. Eh! que savons-nous de ce qui pourrait s'ensuivre, s'il n'y avait que le séminaire à savoir chanter et qu'il devînt nécessaire de le mettre et élever à part, comme font les Jésuites et les Capucins? Qui garderait la règle, Messieurs? Pour éviter que les maisons religieuses aient plus de sujets qu'elles ne pourraient en nourrir, le Pape a établi qu'en Italie aucun novice n'entrerait sans sa permission dans un Ordre ou un monastère. Les Jésuites mêmes vont dire à Sa Sainteté : « Voilà un tel qui se présente; Votre Sainteté agrée-t-elle que nous le recevions? » Si pareille mesure était imposée en France, ou

par l'ordre du Pape, ou par quelqu'autre ordre (n'est-ce pas l'empereur Maurice qui défendit de prendre des soldats dans les religions?) Messieurs, qui ferait encore un coup l'office?

Je n'ai autre chose à vous dire, sinon que (souffrez que je dise encore ce mot) demain à l'oraison nous entrions dans le cabinet de nos cœurs, pour nous mettre en la présence de Dieu, et, en sa vue, examiner s'il n'est pas équitable que nous observions cette pratique. Je prie toute la Compagnie de demander cela instamment à Dieu, dans la parfaite confiance que nous devons avoir qu'il nous fera cette grâce. Personne donc ne se doit dispenser de l'office sans la permission du supérieur, qui est obligé de bien examiner la chose. Ah! je pense qu'il n'y a ici personne qui ne se sacrifie très volontiers pour chanter et réciter les louanges qui font, pour ainsi dire, partie de la gloire. Dieu écoute avec joie et plaisir les louanges que nous lui donnons. Sus donc! animons-nous tous de l'esprit qu'il faut pour commencer demain à chanter les louanges de Dieu. C'est la prière que nous lui ferons.

214. — CONFÉRENCE DU 17 OCTOBRE 1659

DES VRAIES LUMIÈRES ET DES ILLUSIONS

(Règles Communes, chap. II, art. 16.)

Voici, mes chers frères, le seizième article des maximes évangéliques, sur lequel nous devons nous entretenir. Voici les paroles : *Et d'autant que cet esprit malin se change souvent en ange de lumière, et nous trompe quelquefois par ses illusions, on se gardera bien de s'y laisser surprendre; et sera-t-on soigneux d'apprendre les moyens de les discerner et surmonter. Et l'expérience*

Entretien 214. — Manuscrit des Conférences.

nous faisant voir que le moyen le plus présent et le plus sûr en ce cas est de se découvrir promptement à ceux qui sont destinés de Dieu pour cela, dès que quelqu'un aura des pensées suspectes d'illusion, ou quelque peine intérieure, ou tentation notable, il s'en découvrira, le plus tôt qu'il pourra, au supérieur, ou au directeur à ce député, afin qu'il y apporte le remède convenable; lequel chacun recevra et agréera comme venant de la main de Dieu, et s'y soumettra avec confiance et respect. Surtout il se gardera bien d'en parler à d'autres, soit de la maison, soit de dehors, l'expérience nous faisant voir qu'en se découvrant ainsi à d'autres, on empire son mal, qu'on en infecte les autres et que même cela porte, à la fin, un grand préjudice à toute la congrégation.

Voilà, mes très chers frères, le sujet sur lequel nous avons à nous entretenir. Nous tâcherons d'expliquer cet article en la manière que l'on a fait dans les précédents entretiens. Premièrement, nous verrons les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour connaître cet esprit de lumière d'avec celui de ténèbres, le bon ange d'avec le mauvais et les vraies lumières d'avec les fausses illusions. Voilà le premier point. Au second, nous parlerons du sujet des illusions, nous en dirons la nature et les causes et ce qui se rencontre de principal en la Compagnie. Enfin nous apporterons les marques pour connaître les vraies lumières d'avec les fausses; et si le temps le permet, nous traiterons de la façon dont nous devons nous comporter pour combattre les illusions du malin esprit.

La première raison, c'est, mes frères, qu'il y va de tout; je veux dire, de notre bonheur ou malheur éternel, de notre salut ou damnation, de tendre au discernement des vraies lumières d'avec les fausses, d'embrasser les bonnes et fuir les mauvaises; et, pour tout dire en un

mot, notre plus grande affaire, c'est de savoir l'importance qu'il y a à discerner les maximes de Jésus-Christ de celles du démon. Tout le malheur qui est arrivé au monde par notre premier père, dépouillé de la sainteté et déchu de l'état d'innocence dans lequel il avait été créé, la nature humaine sujette aujourd'hui à toutes les justices de Dieu et aux maux qu'il faut souffrir, tout cela vient des fausses lumières, oui, mes frères, des mauvaises lumières. Et pour vous faire connaître cette vérité, écoutez, je vous prie, le langage que l'esprit de ténèbres tint à nos premiers parents. « Pourquoi ne manges-tu pas du fruit de vie? dit l'esprit malin; pourquoi? » — « Cela nous est défendu. » — « Ah! non, ce n'est point cela, vous vous trompez, en voici la véritable raison : c'est que, si vous en mangez, *eritis sicut dii*[1], vous deviendrez des dieux, et vous aurez de plus la connaissance du bien et du mal. »

De ces fausses lumières procèdent toutes les misères qu'il faut souffrir, fausses lumières qui nous doivent faire comprendre toutes les lumières du monde; et ne croyez pas, mes frères, que ce soit si peu de chose que l'on s'imagine, puisque ce n'est pas un si petit crime d'avoir réduit tous les hommes à souffrir des maux si violents et si continuels, que la seule pensée en fait horreur et qu'elle fait préférer la mort à une vie si misérable. O Messieurs! ô mes frères! qui nous donnera la grâce de bien discerner le bien d'avec le mal, les pièges et les artifices du malin esprit et enfin les misères dans lesquelles la pauvre nature est tombée par les illusions?

Le second motif est que les fausses lumières attaquent plus ordinairement les personnes qui se sont séquestrées du monde, que les autres. Le démon travaille peu pour

1. Genèse III, 5.

attirer à son parti les gens du monde; il n'a qu'à leur proposer ce qu'il veut, et aussitôt il est obéi; il se fait adorer par eux, sous l'espérance qu'il leur donne, qu'ils jouiront des plaisirs qu'ils cherchent; il les tient, il les tourne, il les laisse courir où il leur plaît, et permet qu'ils s'en donnent à cœur joie, étant certain qu'ils lui seront toujours soumis et qu'ils respecteront ses ordres; mais, pour les gens retirés du monde pour vivre avec Jésus-Christ, ils sont plus sujets aux illusions. Et de fait, prenons garde que, tandis que Notre-Seigneur conversa avec les hommes et qu'il se tint dans la récollection avec son Père, il ne fut pas tenté; mais, quand il se retira dans le désert et s'alla mettre plus avant dans la pénitence qu'il n'avait pas encore pratiquée, c'est là que le malin esprit le tenta et prit la hardiesse de l'éprouver par trois différentes fois. Selon cela, comme Dieu nous a fait la grâce de nous retirer de l'embarras du monde, nous avons sujet de croire que nous sommes plus exposés aux illusions que les personnes du monde. Voilà, mes chers frères, le second motif.

Le troisième, c'est, à proprement parler, que ce sont les personnes spirituelles, qui vivent de l'esprit, qui vivent d'une manière spirituelle, qui doivent savoir faire le discernement des fausses lumières d'avec les vraies, tant pour leur intérêt particulier que pour la consolation de leur prochain; car, ayant reçu les lumières que le Saint-Esprit communique à ceux qui se donnent à lui, ces personnes-là sentent avoir de la lumière et même de l'expérience pour aider les âmes qui sont portées à faire des choses qui les conduisent à leur perte. Hélas! combien voyons-nous et combien les siècles passés ont-ils vu de personnes qui ont éclairé une infinité d'âmes, quoiqu'elles ne fussent pas appelées au sacerdoce, dont l'office propre est d'être la lumière du monde! Si cela est, Messieurs, comme il n'en faut aucunement douter,

combien plus, nous autres prêtres, sommes-nous obligés d'entrer dans la connaissance de ces choses et d'apprendre quelles sont les vraies lumières, pour détromper ceux qui cheminent dans les ténèbres, pour consoler les âmes qui sont travaillées de fausses illusions! Et si nous ne le faisons, nous sommes coupables devant Dieu d'autant d'âmes qui périssent par notre faute, parce que notre caractère nous oblige à cela; et si les lois de Dieu étaient perdues, nous devrions les rétablir; et les peuples ont droit de nous les demander, puisque nous sommes leurs législateurs et leurs maîtres. C'est pour cela que nous devons savoir discerner les vraies lumières. Voilà trois raisons. Cela supposé, disons ce que c'est que l'illusion.

Illusion, à proprement parler, se prend en diverses manières. Les gens de justice ont coutume de se servir de ce mot dans leurs plaidoyers; d'où vient que l'on dit qu'ils sont illusoires, trompeurs. Or, ce n'est pas en ce sens que notre règle l'entend; elle entend comme un faux jour, une fausse lumière que l'esprit malin met dans l'imagination, dont les espèces vont à l'entendement et les influences et réflexions à la volonté. Voilà la manière et le sens dans lequel il faut comprendre notre règle.

Mais, Monsieur, que dites-vous? Vous dites : « Un faux jour. » Quoi! elles font paraître les choses d'une autre manière qu'elles sont! Vous dites que ce qui est blanc comme un cygne est noir comme un corbeau, et ce qui est noir comme un corbeau est blanc comme un cygne! — Oui, je dis un faux jour que produit le malin esprit dans l'imagination, lui représentant des espèces différentes de la vérité des choses qu'elles doivent exprimer. Ces espèces donc entrent dans l'imagination, montent à l'entendement et se réfléchissent enfin sur la volonté; de sorte que cet ange de ténèbres fait paraître blanc ce qui est noir, et vérité ce qui n'est que mensonge.

Mais, Monsieur, que dites-vous? Cela est bien étrange! Cela se trouve-t-il ailleurs? — Oui-da, la nature même a ses illusions. Ceux qui ont été à Montmirail ont vu un tronc de bois se transformer en pierre. Mais comment cela se fait-il? Je ne sais par quelle vertu le bois venant à se lier avec la pierre, il se fait une transformation de l'un à l'autre, de sorte que ce qui était du bois paraît être de la pierre. Ce bois ainsi resté, c'est du bois; mais comment cela? Les yeux disent que c'est du bois; la mousse qui est aux environs, les linéaments et les veines qui paraissent vous disent que c'est du bois; mais le tact vous dit que c'est de la pierre. Voilà une illusion, mes frères. Que fait la nature? On coupe un arbre, on ente dessus une greffe, et quand elle a pris, il se fait une transformation du sauvageon en un arbre, en sorte que ce qui était auparavant un pommier est aujourd'hui un poirier. Qu'est-ce que cela? C'est illusion. J'ai vu un homme qui avait une certaine alêne pointue, qui, à mesure qu'on la voulait enfoncer, se rétrécissait; cet homme se la mettait dans le gosier, et comme un chacun voyait qu'il la mettait dans sa bouche on criait : « Tire-la, tire-la. » Quoique la pointe semblât entrer dans son gosier, pourtant elle n'y entrait pas; et ainsi cet homme trompait le monde. Qu'est-ce, à proprement parler, que l'éloquence? Une illusion, qui fait paraître le bon mauvais et le mauvais bon, qui fait prendre la vérité pour la fausseté et la fausseté pour la vérité, qui, par une certaine complication et un certain arrangement de mots, au même temps qu'elle flatte et charme l'auditeur, le trompe.

Or, s'il se trouve tant d'illusions dans l'univers, jugez, mes frères, si l'auteur du mensonge, si le démon, qui se transforme en ange de lumière, comme parle saint Paul, n'en peut pas faire. Que si les hommes,

dont toutes les connaissances sont très petites et limitées, peuvent facilement se tromper les uns les autres, que ne peut, je vous prie, le malin esprit, qui sait tout et qui a l'industrie de faire paraître les objets en autant de différentes manières qu'il lui plaît? Voulez-vous savoir ce que c'est que le malin esprit à notre égard? Il n'est qu'illusion et que tromperie; il nous persuade, ingénieux qu'il est, que nous serons heureux, si nous parvenons à cela, à cela; il nous fait accroire qu'il y va même de la gloire de Dieu de réussir avec applaudissement dans la prédication, et qu'il se faut signaler dans une province. Ah! Sauveur, que de pièges, que de tromperies, que d'artifices emploie notre ennemi pour perdre les créatures que vous avez rachetées par votre précieux sang!

Vous me direz : « Mais, Monsieur, l'esprit malin en sait bien; mais les hommes n'ont-ils pas pu nombrer les espèces et les individus des illusions dont use le malin esprit? » Eh! qui le pourrait? Souvenez-vous pourtant que, quand nous tombons dans le péché, ce sont des illusions, puisqu'en le commettant, nous quittons le souverain bien pour en prendre un imaginaire.

Ah! mon Sauveur! que de pièges pour les hommes! De combien de lumières nous avons besoin pour éluder les artifices des démons! Oh! si le premier homme, que Dieu avait mis dans la sainteté, est tombé dans le panneau dès le premier pas qu'il a fait; si les anges, qui ont été créés comme autant de lumières, se sont éclipsés et sont tombés dans le panneau, et, après avoir été combattus par saint Michel pour n'avoir voulu obéir aux ordres de Dieu, ont été précipités dans les enfers, oh! mes frères, qui, après ces chutes, ne doit craindre? Et qui en sera exempt?

Mais, Monsieur, comment fait-il? — Il sait les hu-

meurs qui contribuent à faire soulever telle et telle passion; il sait les moyens de les exciter; de sorte que, par les faux jours qu'il met dans la fantaisie, il fait que l'on tombe. Il sait toutes nos humeurs; il connaît nos actions propres et particulières; il voit celles qui peuvent donner un faux jour; il sait mettre ces humeurs ensemble et en composer un jour, qui de l'imagination passe à l'entendement et de là se présente à la volonté pour l'induire à donner son consentement. Mais comment fait-il cela? Ou bien ne fait-il que cela? Il nous tente, d'un autre côté, par des créatures, dont il se sert comme d'autant de pièges pour nous faire trébucher. Vous savez l'histoire de saint Antoine et comment il fut tenté par la représentation des créatures impudiques que le démon formait dans ses imaginations, les espèces de certaines femmes d'une beauté parfaite, qui paraissaient toutes nues. Le diable a encore cet artifice de former avec de l'air certains corps, de sorte que la créature, voyant ces objets, se laisse très souvent emporter. Ajoutons à cela les mauvais songes qui sont assez ordinairement des effets du démon.

A ce sujet, je vous rapporterai une histoire que je vous ai rapportée souvent; elle est du Pape Clément VIII, que j'ai eu l'honneur de voir. Vous savez les troubles qui s'élevèrent en France au sujet d'Henri IV. Ce prince avait été hérétique et relaps; ce qui obligea ses sujets de se départir de l'obéissance qu'ils lui auraient rendue s'il ne se fût déclaré, pour une seconde fois, l'ennemi de la religion catholique. Ce roi, se sentant pressé par sa conscience de quitter ses erreurs, et voyant que les peuples refusaient de se soumettre à ses lois, envoya aussitôt à Rome pour se réconcilier. Le Pape dit qu'il était relaps et que, par conséquent, il n'y avait pas d'apparence qu'il changeât, et que

le désir de régner le poussait à la réconciliation plus que le désir de se convertir. Là-dessus le roi renvoie ses ambassadeurs; le Pape refuse, comme auparavant; et cependant, comme il appréhendait que le roi ne renvoyât ses ambassadeurs pour une troisième fois, il jeûne, il prie Dieu, pour savoir s'il doit dispenser le peuple auquel il avait défendu de rendre soumission au roi pendant qu'il demeurait dans son opiniâtreté. Enfin, après avoir fait beaucoup de pénitences et de mortifications, après avoir fait prier Dieu pour ce sujet, il résolut de le recevoir à pénitence et d'obliger ses sujets à lui rendre obéissance. Quelques jours après, ce saint homme fut appelé pendant la nuit devant le tribunal de Dieu, où il lui fut reproché d'avoir exposé à un bouc le peuple de Dieu, d'avoir ordonné aux catholiques de se soumettre à un bourreau. Cette vision affligea son esprit, et on a dit qu'il ressentit les mêmes peines qu'éprouva, dit-on, saint Jérôme, qui fut fouetté. Ce saint Pape, se trouvant dans cet état et craignant d'avoir cédé trop facilement au roi, envoya chercher des personnes spirituelles pour savoir leur avis; mais personne ne le contenta, jusqu'à ce que son confesseur, le cardinal Tolet, lui eût dit que ce qui l'affligeait était illusion, qu'après s'être comporté avec toute la prudence que demandait l'affaire dont il s'agissait, et après avoir fait tout avec conseil et en suite de beaucoup de prières, il devait demeurer en paix et croire que tout ce qui s'était passé, était selon la volonté de Dieu. Cela lui ôta sa peine.

Qu'était-ce donc ce qui se passa? Une illusion dans le Pape, que le malin esprit voulut troubler, non seulement pendant le jour, par l'assemblage des espèces, faisant paraître des créatures, mais même dans le sommeil. L'illusion donc ne se fait pas seulement en la première et deuxième manière, mais encore en la troisième, à sa-

voir en dormant. C'est pourquoi nous examinerons ces illusions, même celles qui arrivent en dormant.

Il y a une autre illusion des choses extraordinaires, un faux jour. Il viendra vers vous une personne qui vous dira qu'elle a un mouvement, qu'elle entend comme une voix intérieure qui lui crie sans cesse qu'il faut quitter sa femme. Comment appelez-vous cela, mes frères? C'est extravagance. C'est en ces idées extravagantes que nous avons besoin des lumières du ciel, pour donner des avis salutaires à ces sortes de gens, quand elles s'adressent à nous. Nous en avons encore besoin pour conseiller les personnes qui auront de hautes pensées pour mener une vie hors du commun et qui voudront changer d'état et de condition. Il faut donc être informé théoriquement et pratiquement de la nature et de la diversité des illusions, pour ne point manquer et pour éviter les écueils et les pièges du malin esprit, avec l'aide de Dieu.

Mais quelles marques aurons-nous pour connaître ces fausses lumières? J'en rapporterai seulement trois ou quatre pour abréger. La première est que l'on discernera si cette lumière est vraie, ou si c'est une illusion, en regardant la substance de la chose et toutes les circonstances qui la doivent accompagner. Une personne, par exemple, veut quitter sa femme; si c'est de son consentement et pour quelque bonne fin, baste! l'Eglise le permet en certains rencontres. Une personne veut entrer dans une communauté; il faut voir si cela est contre les commandements de Dieu et de l'Eglise, ou contre les lois de l'Etat.

Une autre marque pour discerner l'illusion, c'est quand elle a en elle quelque chose de superstitieux. Et vous connaîtrez qu'en cela ou cela il y a de la superstition quand il le faut faire tant de fois, en tel et tel temps, qu'il faut dire telles paroles, mêler certaines

herbes les unes avec les autres, faire la chose en présence de telles personnes qui soient de telle qualité et de tel âge. Concluons donc : tout cela est illusion.

La troisième marque, c'est lorsque ces illusions-là nous pressent, nous troublent et nous mettent dans l'inquiétude. La raison en est que l'esprit de Dieu ne nous inquiète jamais : *Non in commotione Dominus*[2]. De sorte que, lorsque quelqu'un viendra se plaindre à nous, qu'il nous exposera ses douleurs, ses peines et ses lumières, quand nous verrons qu'il les porte avec inquiétude, avec aigreur et impatience, concluons que c'est illusion, car l'esprit de Dieu est un esprit de paix, c'est une lumière douce qui s'insinue sans faire aucune violence. *Non in commotione Dominus*. Tout ce qu'il fait est toujours suivi de suavité et de douceur; et comme il est le Dieu de la paix et de l'union, il ne peut souffrir aucun trouble, ni aucune division. Que si, par le ministère des anges, il nous communique quelquefois quelque faveur, il sera aisé de reconnaître que cette lumière vient de sa part, si elle s'insinue dans notre âme avec suavité et nous porte à rechercher ce qui regarde la plus grande gloire de Dieu. C'est ici, mes frères, une règle commune, mais qui fait bien discerner les vraies lumières d'avec les fausses.

4° Enfin, si nous sentons cela en nous-mêmes, si notre supérieur ou notre confesseur l'y découvre, ce serait illusion, faux jour de ne pas vouloir leur soumettre cette lumière, ou s'en rapporter à eux, car l'esprit de Dieu porte à la soumission ceux qu'il anime; l'esprit de l'Evangile est un esprit d'obéissance; et refuser d'obéir, c'est résister à la volonté de Dieu. Or sus, voilà, par exemple, une affaire d'importance qui se présente et qui

---

2. Troisième livre des Rois XIX, 11.

nous regarde; que fera-t-on? Il faut prendre conseil. Si la personne reçoit avec douceur, avec repos, avec tranquillité l'avis qui lui est donné, et si elle se soumet, cela marque qu'il n'y a point d'illusion dans ce qu'elle fait et embrasse.

Ces quatre marques sont fort communes; mais, après avoir considéré s'il y en avait d'autres (j'ai entendu autrefois quelques personnes sur ce sujet), j'ai pensé ou qu'elles suffisaient, ou que toutes les autres se rapportaient à celles-là.

Eh quoi! Monsieur, vous dites que l'esprit malin tend des pièges pour faire le mal, qu'il tâche de nous empêcher de suivre nos règles, qu'il est toujours aux aguets; qu'estimez-vous cela? — Ce sont, mes frères, de fausses lumières. Qu'est-ce qui fait qu'on ne se trouve à l'office? D'où vient cette singularité qui paraît dans quelques-uns de la Compagnie, qui fait que l'on estime si peu les pratiques et les avis que l'on donne? De qui est cet ouvrage? Quel en est l'auteur? N'est-ce pas le malin esprit, qui met dans nos esprits de fausses lumières et des raisons imaginaires, dont nous nous flattons pour nous dispenser de nos obligations? Ah! mon Sauveur! ah! mon Sauveur! ah! mon Sauveur! que de pièges nous dresse le démon, et qui nous fera la grâce de les éviter?

Mais comment pourrons-nous nous mettre en état de nous garder des illusions et d'aider ceux qui en sont attaqués? Le premier moyen, vous le voyez, est qu'il faut une lumière surnaturelle de Dieu pour discerner les vraies lumières d'avec les fausses. Il faut la demander à Dieu. Je suis frère, je n'entends pas ce que c'est qu'illusion. Vous m'avez fait prêtre; je n'en connais pas la dignité; je n'en connais pas les lumières; je ne sais comment je dois assister mon prochain, qui est dans les illusions, si vous, ô mon Dieu, ne me donnez les vraies

clartés pour discerner les fausses. C'est la grâce que nous vous demandons, Seigneur.

En second lieu, c'est de n'être pas trop curieux de vouloir discerner ces faux jours, parce que la curiosité fait que nous nous réfléchissons sur nos actions, que nous les regardons en diverses manières, d'où il arrive que le malin esprit, qui voit cet entortillement de savoir, prend de là occasion d'inquiéter une pauvre âme et de la tourner jusqu'à ce qu'elle soit tombée dans le panneau. Pour l'ordinaire, Dieu châtie par des illusions ceux qui veulent savoir des miracles et pénétrer ce qui devrait leur être caché. Ah! messieurs, ah! mes frères, fuyons toute curiosité et ne nous étudions qu'à nous humilier, à n'avoir aucune estime de nous-mêmes, à nous croire indignes de voir le jour, à nous persuader que nous méritons d'être abandonnés de tout le monde, à ne voir en nous que des sujets d'exercice de la justice de Dieu. Une personne faite comme cela n'est pas sujette aux illusions. Il faut donc s'abaisser devant Dieu, ne voir que pauvreté et misère en nous, rejeter toutes les pensées qui vont à l'encontre de cela, éloigner de nous toute singularité, tout désir d'avoir de bons succès en toutes nos actions; et nous aurons après cela le discernement des faux jours. Mais, si nous cherchons le contraire, qu'est-ce que cela? Fin orgueil, mes frères. Si nous nous étudions bien, si nous nous considérons enfants d'Adam, enfants de colère et de malédiction, ah! que nous sommes heureux! Humilité donc, et non seulement à notre égard, mais conseillons-la aux personnes avec lesquelles nous aurons l'honneur de converser. L'humilité, vouloir savoir *ad sobrietatem*, vouloir faire ce que Dieu veut que nous fassions, et admirer comme sa bonté nous supporte, après tant de péchés que nous avons commis. Hélas! mes frères, si nous ne nous connaissons point, c'est que nous ne nous étudions pas.

Savez-vous bien que nous sommes pires que les démons, oui, pires que les démons! Car, si Dieu leur avait fait la dixième partie des grâces qu'il nous a données, mon Dieu! quel usage n'en auraient-ils pas fait? Ah! malheureux que vous êtes! vous avez été rachetés par le sang précieux d'un Dieu incarné, vous avez des grâces actuelles pour vivre de la vie de Jésus-Christ, et cependant vous les avez méprisées! Quel châtiment ne méritez-vous pas?

Sus donc! étudions-nous bien; et quand nous aurons fait tout ce que nous devons, concluons que nous sommes des serviteurs inutiles, oui, des serviteurs inutiles, et souvenons-nous qu'après que nos actions auront été bien examinées quant à leur substance, quant à leurs qualités et leurs circonstances, nous verrons que, dans toute notre vie, nous n'avons rien fait qui vaille; et si nous voulons voir cette vérité plus profondément, regardons comment nous avons fait notre oraison ce matin, comment nous avons dit nos petites heures, comment nous avons passé la matinée, et ainsi du reste de la journée; remontons, s'il vous plaît, aux autres jours, et examinons devant Dieu toutes nos actions et la manière dont nous les avons pratiquées.

Pour moi, je ne sais comment sont faits les autres, mais je sais que je mérite justice; je sais que vous êtes bons, que vous aimez Dieu, que vous allez de bonne foi, que vous marchez droit devant sa divine Majesté; mais, hélas! je ne vois rien en moi qui ne mérite châtiment; toutes les actions que j'ai faites ne sont que péchés, et c'est ce qui me fait appréhender les jugements de Dieu. J'en dirais bien davantage, mais, à proprement parler, j'irais m'engager trop avant. Quoi qu'il en soit, disons qu'après que nous aurons pratiqué de point en point nos règles, nous sommes des serviteurs inutiles; n'en doutons pas, car c'est le Fils de Dieu qui l'a dit lui-même.

Or sus, que ferons-nous à tout cela, sinon de nous donner à Dieu, afin qu'il ait agréable de nous mettre les armes à la main pour combattre l'esprit malin. Sommes-nous tombés, avons-nous quelque illusion, recourons à Dieu, demeurons en paix; mais ne nous découvrons jamais à qui que ce soit, sinon à ceux qui ont caractère pour cela, savoir le supérieur ou le père spirituel de la maison. Nos règles disent que, si l'on savait les maux que l'on fait par les communications au tiers et au quart, certainement on ne se découvrirait jamais qu'à ceux que Dieu a établis pour cela. Croiriez-vous, Messieurs, que ces maux se réfléchissent sur toute la Compagnie! Et comme nos bonnes actions rejaillissent sur tout le corps de la communauté, à raison de l'union qu'il y a des membres avec leur chef, de même tous les maux qui se font par ces maudites communications se répandent sur toute la Compagnie. Oh! n'est-ce pas grande pitié de voir dans une communauté des personnes qui se mettent en peine de toutes choses et qui trouvent à redire à tout! « Ah! qu'est-ce que ceci? qu'est-ce que cela? A quoi bon cela? Eh! n'aura-t-on jamais fait? » Qu'arrive-t-il de là? On met ces impressions malignes dans les autres; celui-ci s'ouvre à celui-là; en voilà deux; de ce deuxième cela courra à un troisième; et ainsi toute une communauté vient à être infectée de ce poison. « Voilà un frère, dit-on, qui fait ceci; voilà un prêtre, voilà un officier », et ainsi du reste. A quoi aboutit cela, mes frères, sinon à détruire une Compagnie? Ah! s'il plaît à Dieu remédier à ce désordre, et si nous prenons aujourd'hui la résolution de nous donner à sa divine bonté pour ne découvrir jamais nos peines qu'à ceux qu'il a constitués au-dessus de nous, ô mes frères, ô messieurs, que nous serons heureux! Ce n'est pas qu'il n'y ait ici des anciens vertueux, mais c'est qu'il y a infaillibilité à l'égard de celui qui se soumet à son supé-

rieur, en ce qu'il fait la volonté de Dieu. « Ce n'est pas vous, dit-il, qui avez ordonné cela, c'est moi qui vous l'ai commandé par votre supérieur. » Et je vous assure que vous ne manquerez jamais, si vous recourez à lui. Usons-en comme cela, demandons à Dieu qu'il instruise la Compagnie de ce dont on vient de parler et qu'il nous donne des armes propres pour combattre les illusions. C'est la grâce que nous allons lui demander.

215. — CONFÉRENCE DU [24 OCTOBRE 1659[1]]

DE L'OBLIGATION D'AVERTIR LE SUPÉRIEUR DES FAUTES NOTABLES ET DES TENTATIONS DU PROCHAIN

(Règles Communes, chap. II, art. 16-17.)

Mes frères, l'entretien de ce soir se fera sur une partie de la règle qui fut expliquée vendredi dernier [17] octobre[2], mais trop légèrement, ou qui fut omise, et sur l'article suivant. Voici donc l'article : *Et d'autant que cet esprit malin se change souvent en ange de lumière, et nous trompe quelquefois par ses illusions, on se gardera bien de s'y laisser surprendre, et sera-t-on soigneux d'apprendre les moyens de les discerner et surmonter.* Voilà ce qui fut expliqué en vous parlant des illusions. Voici la continuation de l'article : *Et l'expérience nous faisant voir que le moyen le plus présent et le plus sûr en ce cas est de se découvrir promptement à ceux qui sont destinés de Dieu pour cela, dès que*

Entretien 215. — Manuscrit des Conférences.

1. Cette conférence n'est pas datée, mais le contenu nous fixe d'une manière certaine, malgré une légère difficulté élucidée dans la note 2.

2. Le manuscrit porte : *24 octobre.* C'est une erreur, car la conférence sur les illusions est datée du 17 octobre. Le 24 eut lieu la conférence dont nous donnons ici le texte, et le vendredi suivant 31 l'entretien se fit sur la sainteté, ainsi que l'indique une liste contemporaine des conférences données à Saint-Lazare.

quelqu'un aura des pensées suspectes d'illusion, ou quelque peine intérieure, ou tentation notable, il s'en découvrira, le plus tôt qu'il pourra, au supérieur, ou au directeur à ce député, afin qu'il y apporte le remède convenable; lequel chacun recevra et agréera comme venant de la main de Dieu, et s'y soumettra avec confiance et respect. Surtout il se gardera bien d'en parler à d'autres, soit de la maison, soit de dehors, l'expérience nous faisant voir qu'en se découvrant ainsi à d'autres, on empire son mal, qu'on en infecte les autres et que même cela porte à la fin un grand préjudice à toute la congrégation.

O mon Sauveur! que cela n'est que trop vrai! Voici l'article suivant, qu'il nous faut joindre ensemble, à cause de la connexion qu'ils ont entre eux. C'est le dix-septième. *Et d'autant que Dieu veut que chacun ait soin de son prochain et qu'étant tous membres d'un même corps mystique, nous devons nous entr'aider les uns les autres, dès que quelqu'un aura appris qu'un autre souffre quelque forte tentation, ou qu'il a fait quelque faute notable, soudain, s'animant de l'esprit de charité, il procurera, en la meilleure manière qu'il pourra, que le supérieur apporte à ces deux maux, dûment et en temps requis, les remèdes convenables. Et afin qu'on puisse mieux s'avancer en la vertu, chacun trouvera bon et agréera que, dans le même esprit de charité, ses fautes soient découvertes au supérieur par qui que ce soit qui les aura remarquées hors de la confession.*

Voilà l'article, lequel, comme vous voyez, a une grande connexion avec le précédent, que nous expliquâmes en partie dernièrement; car j'y omis de vous parler de l'ouverture de cœur que l'on doit avoir pour bien découvrir ses illusions, ses fautes et ses peines intérieures au supérieur, en un mot, pour lui faire sa com-

munication, et c'est ce que nous avons à dire maintenant, avec l'autre chose qui est d'avertir le supérieur, quand on voit quelqu'un souffrir quelque tentation, ou être tombé en quelque faute notable, et d'agréer l'avis que l'on donnera au supérieur de nos fautes.

Donc la première de ces règles parle de la communication; l'autre recommande d'avertir le supérieur des fautes que nous avons remarquées dans notre frère. L'un de ces articles dit de communiquer ses peines et de dire ses fautes au supérieur; l'autre dit qu'au cas (il est vrai que ce mot *au cas* n'y est pas, mais c'est comme s'il y était), au cas où quelqu'un ne découvrirait pas ses fautes au supérieur, un de ses frères, animé de zèle et de charité pour le bien de la Compagnie et du particulier, devrait en donner avis au supérieur, afin qu'il y remédiât en bon père, et non en juge. Oh! Dieu nous en garde!

Donc l'un et l'autre articles vont à donner avis au supérieur de l'état de ceux de la Compagnie; et partant, les mêmes raisons qui nous obligent à nous bien donner à Dieu pour nous acquitter de ce qui nous est recommandé par le premier de ces articles, savoir de bien découvrir nos peines, tentations et fautes au supérieur, nous obligent aussi à nous donner à Dieu pour nous bien acquitter du deuxième article, savoir de donner avis au supérieur des peines, tentations et fautes notables de notre prochain. Voici les raisons, non pas toutes (car quel moyen de les dire toutes?) mais quelques-unes.

La première raison ou le premier motif qui nous oblige à nous bien découvrir et à faire la communication de nos fautes, c'est que c'est l'intention de l'Eglise et qu'elle l'a pratiqué pendant quatre ou cinq cents ans; les chrétiens qui tendaient à la perfection, n'estimant pas que ce fût assez de dire leurs fautes à l'évêque en

particulier, les disaient publiquement et devant tous; et cela dura jusqu'en l'an 500 environ. Il arriva alors qu'une femme, ayant fait une faute, s'en accusa publiquement, et un diacre ayant pris de là occasion de vouloir mal faire, cette pratique fut ôtée. Mais, quoi qu'il en soit, nous voyons et lisons que cette pratique a été celle des saints; car qui ne sait ce que fit la Madeleine, qui est venue se jeter aux pieds de Notre-Seigneur comme une misérable pécheresse? Que n'a dit saint Paul de lui-même! Que n'a écrit saint Augustin au livre de ses *Confessions!* Et tant d'autres! Selon cela, plusieurs communautés religieuses ont retenu cette louable pratique de s'accuser publiquement, de demander d'être averti; ce qui se fait céans, par la miséricorde de Dieu, au chapitre, sinon par tous, au moins par la plupart; peut-être un ou deux ne le font-ils pas, au moins si souvent. Plusieurs aussi font leur communication avec grande ouverture de cœur, comme on m'en a averti, et cela va si avant que vous savez même tous que plusieurs, devant faire leur communication, se recommandent aux prières de la Compagnie, à ce qu'il plaise à Dieu leur faire la grâce de bien connaître leurs défauts, de les bien découvrir et de bien mettre en pratique les avis ou avertissements qu'on leur fera pour leur amendement. Grand sujet de louer Dieu et de l'en remercier pour cette grâce qu'il a faite à la Compagnie! De là vient l'autre grâce d'être averti par quelqu'un en esprit de charité. Plaise à Notre-Seigneur nous la continuer et accroître de plus en plus!

La deuxième raison ou le deuxième motif, c'est que ç'a été la pratique et l'usage des communautés religieuses et des anachorètes : tout aussitôt que quelqu'un sentait une tentation, quelle qu'elle fût, il s'en allait la découvrir au supérieur. Saint Dorothée le faisait souvent, et bien que, chemin faisant, il eût des pensées de

ne le pas faire, il surmontait ces pensées et allait et disait tout au supérieur. Les compagnons de saint François le faisaient aussi, et beaucoup d'autres. C'est l'usage même de la Compagnie, par la grâce de Dieu, sinon de tous, au moins de la plupart. Plaise à Dieu la continuer à ceux qui s'en acquittent et la donner à ceux qui n'y sont pas encore!

Une autre raison qui nous y oblige, c'est que qui ne fait cela et ne découvre ses fautes, ou n'agrée qu'elles soient découvertes au supérieur, se trouve sans secours; le pauvre supérieur ne le sachant pas, comment y remédiera-t-il? S'il n'y remédie pas, le coupable reste toujours dans son mauvais état et va même de pis en pis; c'est comme un malade qui ne voudrait pas découvrir son mal; de là vient qu'il empire, et de là s'ensuit enfin la mort. Ainsi celui dont il est question, s'il ne découvre ses fautes, ou si elles ne sont manifestées au supérieur, qui en est le médecin spirituel, n'en demeure pas là; car de ces fautes il tombe en d'autres, et de là vient qu'il en fait quantité; et plût à Dieu qu'il ne vienne à la fin à mourir en cet état misérable et pitoyable!

Une autre raison encore, c'est que c'est l'unique moyen pour le supérieur de bien gouverner une Compagnie, de remédier aux maux et aux fautes que commet un particulier. Celui qui ne découvre ses fautes, ou n'agrée pas qu'elles soient découvertes, ira s'endurcissant et comme se pétrifiant, en voulant se conduire lui-même à sa façon. Oh! quel mal! ô mon Sauveur, vous le savez! Partant, chacun se doit donner à Dieu pour continuer en cette sainte pratique de se découvrir, si l'on y est, ou de commencer dès à présent, si l'on n'y était pas encore; car, si le supérieur n'est averti, comment la Compagnie ira-t-elle? Qui enverra-t-il en mission? Si les fautes qu'on y fait ne lui sont pas découvertes, qui enverra-t-il en Italie, en Pologne, en Bar-

barie, aux Indes même? S'il n'est averti des fautes qu'on y fait, comment y remédiera-t-il? Quel désordre sans cela, ô mon Sauveur! Mais si on l'avertit fidèlement en esprit d'humilité et de charité, il tâchera d'y remédier, à la consolation de tous, au bien du particulier et à l'édification de tous ceux avec qui il sera.

Une autre raison, c'est que les illusions, tentations, mauvais état d'une âme ne se peuvent garder longtemps. Si, étant tenté contre la foi, la pureté, etc., on n'en parle, on ne le découvre, il se fait au dedans un amas, une corrosion, comme qui a un apostème et du pus dans le corps. Cela s'augmente; cela monte au cerveau. De là vient que les médecins ou chirurgiens qui visitent un malade, cherchent soigneusement s'il y a du pus en la plaie. Si cela est, ils y enfoncent la lancette jusqu'au manche, s'il faut ainsi parler, car elle n'en a pas, pour tirer le pus.

Il faut que je vous dise, à ce propos, ce que m'a rapporté un chirurgien, brave homme, savant, habile et homme de bien; c'est M. Juif [3]. Appelé avec des médecins auprès d'un médecin malade, il eut à donner son avis. On se demandait si le malade avait quelque apostème dans le corps. Les uns disaient oui, les autres non. M. Juif assura qu'il y avait un apostème dans le mésentère et qu'il le fallait percer. Pour ce, on fit faire une grande et longue lancette; il le perça lui-même, car il était fort habile, et voilà le pus qui en sort; on demanda des plats; voilà aussitôt le malade soulagé et peu après entièrement guéri.

Or, revenons et disons que les illlusions sont certaines corruptions d'esprit; c'est un pus; tel est enclin aux femmes ou à tel autre défaut; s'il ne le découvre, il

---

3. François Juif, éminent chirurgien, mort à Paris le 23 juillet 1643 dans sa soixante-sixième année.

faut que tôt ou tard il périsse. Il me souvient, à ce propos, qu'une personne me vint voir un jour (ce fut dans cette cour) et me dit : « O Monsieur! que j'ai grande joie de vous voir pour vous dire quelque chose! Je crois que, si je ne vous avais rencontré, je serais mort de déplaisir, tant était grand le désir que j'avais de vous voir et de vous dire quelque chose. » Or, appliquons ceci et disons : qui ne se découvre au supérieur de ses fautes, peines ou tentations souffre beaucoup; et s'il ne se découvre au supérieur, il faut qu'il se découvre à un autre; mais à qui sera-ce? Ce sera à quelque mécontent, car il s'en trouve toujours, ou, si c'est à quelqu'autre, il lui communiquera son mal et le gâtera. Il suffit d'une brebis galeuse pour en endommager une autre, qui, à son tour, en gâte une troisième, et ainsi tout le troupeau se prend.

Oh! mais le supérieur que dira-t-il, si je dis telle peine, tentation ou faute? — C'est ce qui venait aussi parfois en la pensée de saint Dorothée, qui se disait à lui-même : « Où vas-tu? Trouver un supérieur. Que lui dire? Ceci et cela. Mais que dira-t-il? » N'importe, il ne laissa pas d'y aller.

Oh! mais le supérieur n'aura pas de meilleures pensées à me donner que telles et telles, que je sais aussi bien que lui et que je prendrai. — Je réponds que les pensées que vous avez sont pensées d'hommes, mais les pensées et avis du supérieur sont pensées et avis de Dieu. Dieu n'a-t-il pas dit : *Qui vos audit me audit*[4]?

Mais il n'en sait pas plus que moi! — Dieu n'a-t-il pas fait parler les bêtes?

Mais c'est un pécheur comme moi et peut-être pire!

— Cent fois pire, si vous voulez; mais il tient la place de Dieu Notre-Seigneur, qui jadis a dit des prêtres de l'ancienne loi : « Faites ce qu'ils vous diront, bien qu'il

4. Evangile de saint Luc X, 16.

ne faille pas faire ce qu'ils font. » Non, non, le supérieur n'est pas impeccable; ô misérable! je ne fais que trop de fautes! Il faut donc être fidèle à bien découvrir ses fautes et à bien faire la communication, car, autrement, le mal demeurerait et même empirerait; c'est ce que chacun de vous connaît assez.

J'ai remarqué, pour moi, que ceux qui ne sont pas dans l'ordre n'avertissent jamais, se soucient peu de l'avancement de leur perfection et de celui de leurs frères. Mais aussi ceux qui sont dans l'ordre travaillent à bon escient à leur perfection et considèrent la nécessité et le besoin de faire connaître au supérieur les défauts de leurs frères, afin que ceux-ci soient avertis, sont exacts d'en donner avis au supérieur; et c'est le moyen de bien faire aller la Compagnie. Donc, si jusqu'ici quelqu'un ne l'a pas fait, qu'il le fasse à présent. O Sauveur de mon âme! que la Compagnie se perfectionnerait, si l'on disait ses fautes, peines et tentations au supérieur et non à d'autres!

Une des afflictions les plus sensibles que j'aie eues depuis peu a été de savoir que quelqu'un de la Compagnie est allé se communiquer au tiers et au quart. O Dieu! quel mal! Dieu lui pardonne!

On pourra me faire quelques objections touchant cela.

Comment! vous dites, Monsieur, que nous avertissions le supérieur des fautes notables commises par un particulier; cela n'est-il pas contre la maxime évangélique que Notre-Seigneur nous a donnée, de faire la correction fraternelle *inter te et ipsum solum?* — Je réponds que non. C'est ce qui fut objecté par un docteur de Paris, fait Cordelier à Rome, contre les Jésuites, qui avaient mis cet article dans leurs règles. Il trouvait à redire à cela et soutenait que ce n'était pas bien, et que c'était contraire à ce que Notre-Seigneur nous avait en-

seigné : *Si peccaverit frater tuus, corripe inter te et ipsum solum*[5]. Les Jésuites, ayant appelé leurs principaux docteurs et plus habiles gens, soutinrent que si, et ce en présence de Grégoire XIII, qui le décida aussi de la sorte.

Mais cela est bien rude d'aller dire à un supérieur les fautes d'un autre; je le désobligerai; le supérieur le maltraitera, le regardera de travers. — Je réponds que ces avertissements se font au supérieur, non comme à un juge, mais comme à un bon père, qui saura bien l'en avertir au temps, au lieu et en l'occasion convenables, avec charité et cordialité.

Mais le supérieur ou directeur l'ira dire aux autres. — O Dieu! ô Sauveur de mon âme! oh! qu'il n'a garde! N'est-il pas obligé au secret? Quelle peine ne mériterait-il pas? Malédiction, s'il le fait!

Disons maintenant comme il faut se comporter en tout ceci. Il faut bien considérer celui qui avertit, celui qu'on avertit, de quoi et comment on avertit.

Le premier doit se mettre devant Dieu et le prier de lui faire la grâce de bien connaître :

1° S'il y a faute, et laquelle, avant de se résoudre à donner avis au supérieur. Il faut bien se garder de faire cela par inclination ou aversion. O Dieu! quel mal ce serait!

2° Si la chose est bien vraie, s'il y a des témoins; car, s'il y a du doute, il ne faut pas avertir.

3° Si la chose est de conséquence; car, si ce n'est qu'une vétille, il ne faut pas avertir le supérieur; mais il faut que la chose soit notable et que la Compagnie ou le coupable puisse profiter de l'avertissement.

4° Si le coupable est tombé une fois, deux ou trois et plus souvent.

---

5. Evangile de saint Matthieu XVIII, 15.

5° S'il sent en lui de l'aversion pour celui qu'il a en vue de faire avertir; car, nonobstant cela, si la chose est de conséquence, il doit avertir, mais ajouter : « Je vous prie de vous informer de cela par quelqu'autre, car je sens de l'aversion pour cette personne. »

Si l'on procède de la sorte, cela peut-il nuire? Je vous en fais juges vous-mêmes.

Pour la personne avertie, elle doit recevoir l'avertissement en esprit d'humilité et de charité.

Oh! mais il y a quelque circonstance qui n'est pas vraie. — Il suffit que la chose soit vraie quant à la substance. Celui qui est averti doit se réjouir de se voir accusé, étant innocent; quand il le serait en tout, ô Dieu! quelle consolation! Je l'ai éprouvée.

Quant au supérieur, il faut qu'il se comporte, non en juge, mais en bon père, avec douceur et cordialité, *in spiritu lenitatis.*

Mais le coupable a fait ceci et cela, et encore cela. — Oh! doit penser le supérieur, j'en ai bien fait d'autres.

Mais c'est une grande faute. — Si la tentation eût été aussi forte en mon endroit, j'y aurais bien succombé et fait pis que lui.

O mon Sauveur, qui m'accuserez de toutes mes rudesses et qui savez qu'il n'y a presque aucune tentation où je n'aie succombé, pardonnez-moi, faites-moi la grâce, et aux autres supérieurs, de bien écouter les avertissements et de les faire en votre esprit. Que j'ai sujet de m'humilier d'y avoir tant manqué, de vous en demander pardon et à toute la Compagnie! Je voudrais pouvoir me mettre à genoux pour ce faire, mais mon incommodité m'en empêche. Supportez-moi donc, mes chers frères, puisque je suis l'abomination, et priez Dieu pour moi.

216. — CONFÉRENCE DU [7 NOVEMBRE 1659 [1]]
DES VŒUX

(Règles Communes, chap. II, art. 18.)

Mes chers frères, voici le dix-huitième article du second chapitre de nos règles, qui est le dernier des maximes évangéliques : *La mission de Jésus-Christ s'étant faite au monde pour rétablir l'empire de son Père dans les âmes que l'esprit malin lui avait ravies par l'amour déréglé des richesses, de l'honneur et du plaisir, qu'il avait finement répandu dans le cœur des hommes, ce bénin Sauveur jugea qu'il était à propos de combattre son adversaire par des armes contraires, savoir par la pauvreté, par la chasteté et par l'obéissance, comme il a fait jusqu'à la mort. Et cette petite congrégation de la Mission ayant été suscitée en l'Eglise pour s'employer au salut des âmes, principalement du pauvre peuple des champs, elle a pensé qu'elle ne se pouvait servir d'armes meilleures, ni plus propres, que de celles mêmes dont cette Sagesse éternelle s'est servie si heureusement et si avantageusement. C'est pourquoi tous et chacun de notre congrégation garderont fidèlement et perpétuellement cette pauvreté, chasteté et obéissance, selon notre Institut. Et afin qu'ils puissent plus assurément, plus facile-*

Entretien 216. — Manuscrit des Conférences.

1. Cette conférence et les suivantes ne sont pas datées sur le manuscrit. Comme elles continuent l'explication des règles communes à l'article où en était restée la conférence du 24 octobre 1659, comme, d'autre part, la troisième conférence sur la pauvreté est, ainsi que son contenu l'indique clairement, de fin novembre ou de décembre 1659, il nous est facile de préciser. La liste des conférences données à Saint-Lazare nous apprend que, le 31 octobre, l'entretien eut lieu sur la sainteté et, le 26 décembre, sur les fautes commises durant l'année écoulée. Sept vendredis s'intercalent entre ces deux dates, et il est d'autant plus naturel d'y placer les conférences sur les vœux, que ces conférences sont au nombre de sept et que saint Vincent ne put les donner en 1660.

ment et même avec plus de mérite persévérer jusqu'à la mort dans la pratique de ces vertus, un chacun tâchera, avec l'aide de Dieu, d'exécuter, le plus fidèlement qu'il pourra, ce qui est ordonné sur ce sujet dans les chapitres suivants.

Voilà, Messieurs, le sujet de l'entretien de ce soir. J'ai pensé que chacun entendait facilement ce que la règle porte, qui est que Notre-Seigneur, envoyé de son Père ici-bas pour faire la mission et convertir les âmes, voyant que l'honneur, le plaisir et le bien avaient fait si grand dégât dans le monde et que l'esprit malin s'était servi de l'ambition des biens, de la convoitise et du désir déréglé des richesses pour perdre les âmes et les attirer à lui, a voulu se servir d'armes contraires pour les retirer de ses mains et les acquérir à Dieu son Père, savoir par la pauvreté, chasteté, obéissance. Ainsi la Mission, voyant que le monde se perd par l'ambition des plaisirs, richesses, honneurs, et attirée vers la mission de Notre-Seigneur, à laquelle il nous a fait l'honneur de nous appeler pour continuer ce qu'il a fait, a vu qu'on ne pouvait mieux faire que d'embrasser les moyens dont notre béni Sauveur s'est servi; et c'est ce que la Compagnie a fait.

Vous dire aujourd'hui pourquoi la Compagnie doit combattre ces trois ennemis serait trop long; au reste, ce sujet revient souvent dans nos oraisons. Ce que nous avons à faire à présent, c'est de vous dire les raisons que la Compagnie a de remercier Dieu de la grâce qu'il lui a faite de l'avoir appelée à cet état de continuer la mission que son Fils avait commencée, et de se servir des mêmes armes, savoir de la pauvreté, chasteté et obéissance, pour détruire premièrement en nous ces trois ennemis : l'amour des biens, plaisirs, honneurs; et, après, nous serons en état de les mieux combattre en autrui dans les missions, et ce par le moyen des vœux de

pauvreté, chasteté et obéissance, et de nous appliquer, le reste de notre vie, au salut des pauvres gens des champs.

On n'a pas fait mention dans nos règles de ces trois vœux, parce que jamais aucune Compagnie n'en fait état dans ses règles communes, telles que sont les nôtres. Reste donc à voir les raisons que nous avons de louer et remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite de nous trouver en cet état-là ; ce qui sera comme un préambule pour parler de ce qui suit : de la pauvreté, chasteté et obéissance. Donc le premier point sera des raisons que nous avons de remercier Dieu de nous trouver en l'état auquel il a envoyé son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et le deuxième, quel est cet état auquel nous nous trouvons.

La première raison que nous avons de remercier Dieu de l'état où il nous a mis, par sa miséricorde, c'est que c'est là l'état où il a mis son Fils, qui dit lui-même : *Pauperibus evangelizare misit me*[2]. Sujet de grande consolation, de nous trouver en cet état ! Voyez quel sujet nous avons d'en remercier Dieu ! Evangéliser les pauvres comme Notre-Seigneur et en la façon que Notre-Seigneur le faisait, nous servant des mêmes armes, combattant les passions et désirs d'avoir des biens, plaisirs, honneurs ! Il est vrai que Notre-Seigneur n'avait pas ces défauts, ni de passions, mais il a pratiqué hautement et admirablement les vertus contraires à ces défauts, désirs et passions, savoir la pauvreté, chasteté et obéissance. O Dieu ! jusqu'où il a fait monter la pratique de cette vertu ! Etre né pauvre, avoir vécu pauvre, être mort pauvre ! Pour la pureté et chasteté, elle a été admirable en lui. Quant à l'obéissance, il est mort pour

2. Evangile de saint Luc IV, 18.

cela : *Factus obediens usque ad mortem*[3]. O Dieu! n'avons-nous pas sujet de remercier Dieu de nous trouver en cet état! Peut-être que je ne l'ai jamais fait, misérable que je suis! Peut-être qu'aucun de nous ne l'a fait non plus. Voyez donc quel sujet nous avons de le faire, au moins dès à présent.

Je ne me demanderai pas ici si Notre-Seigneur a fait ces vœux-là de pauvreté, chasteté, obéissance. Saint Thomas dit qu'il ne les a pas faits; car faire des vœux, c'est promettre à un plus grand que soi. Or, Notre-Seigneur est égal à Dieu son Père, et ainsi il ne pouvait lui faire des vœux. Toutefois j'ai ouï d'un grand personnage, vertueux et savant (c'est feu le Père général de l'Oratoire[4]), que Notre-Seigneur avait fait des vœux, non en tant que Dieu, mais en tant qu'homme. Ce personnage se fondait sur ces paroles du psalmiste : *Vota quae distinxerunt labia mea adimplebo*[5]; car le psaume où sont ces paroles parle entièrement de Notre-Seigneur, de l'accomplissement donc de ces vœux qu'il avait faits de s'offrir et de se présenter à Dieu son Père pour faire en toutes choses sa sainte volonté, de racheter les hommes, de s'incarner, de travailler à leur salut, enfin de mourir pour eux. Il a fait et accompli toutes les promesses; et ainsi quel inconvénient y a-t-il de dire et d'assurer, en ce sens, que Notre-Seigneur a fait des vœux et les a parfaitement accomplis?

Pour les apôtres, aucuns disent qu'ils n'en ont pas fait non plus; mais ils les ont bien accomplis. *Ecce nos reliquimus omnia*[6]. Voilà pour la pauvreté. Quelle plus grande pauvreté que d'avoir tout quitté, de ne s'être rien réservé! Pour la pureté et chasteté, saint

---

3. Epître aux Philippiens II, 8.
4. Le Père de Condren.
5. Psaume LXV, 14.
6. Evangile de saint Matthieu XIX, 27.

Pierre n'a-t-il pas quitté sa femme? Pour l'obéissance, n'ont-ils pas tous vécu dans la soumission? Quelle consolation pour nous de nous trouver comme eux en cet état, ô mon Sauveur!

On distingue les états. On dit que les évêques et les religieux sont en état de perfection. Les premiers sont dans un état de perfection acquise, ou qui a dû être acquise, car Notre-Seigneur, qui les a choisis pour perfectionner les autres, veut qu'ils soient parfaits et qu'ils aient la perfection. Saint Cyprien dit d'eux : *Qui episcopatum desiderat martyrium desiderat;* ce qui montre qu'ils doivent être parfaits et être dans un état de perfection acquise. Les religieux ne sont pas dans un état de perfection acquise, mais à acquérir. Comment cela? C'est que les religieux sont en un état où toutes choses les portent à la perfection, comme leurs saintes règles, constitutions, vœux, sacrements, lectures, etc. Or, n'avons-nous pas tout cela? Les laïques et les gens du monde n'ont pas tout cela; bien au contraire, ils sont dans un grand embarras d'affaires : soin de la famille, etc. Mais nous, nous nous trouvons dans un état de perfection, non pas acquise, mais à acquérir, si nous nous servons des moyens que nous avons pour cela. O Dieu! gardons-nous bien de négliger aucun de ces moyens; nous nous ferions grand tort et décherrions de cet état. On entre en cet état de perfection par la pauvreté, chasteté et obéissance, car Notre-Seigneur dit : *Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quae habes et da pauperibus* [7]. On renonce aux biens, aux plaisirs, aux honneurs.

Dieu nous a fait la grâce de nous trouver en cet état. Oh! quel sujet nous avons d'en remercier sa divine Majesté! Mais réfléchissons sur nous et voyons si nous re-

7. Evangile de saint Matthieu XIX, 21.

nonçons aux plaisirs, à nos petites satisfactions et à l'honneur de bien réussir en nos prédications, désirant qu'on parle bien de nous, qu'on en fasse état, qu'on nous estime pour braves prédicateurs, qu'on dise que nous avons de l'esprit, de belles pensées. Mettons la main à la conscience; nous avons là un témoin qui, sans mot dire, nous fera bien sentir qui nous sommes en ce point et autres semblables. Que si donc nous n'avons pas bien renoncé à toutes ces choses comme il faut, faisons-le maintenant, renouvelons ce bon propos de nous donner à Dieu; renonçons aux biens, aux plaisirs, aux honneurs, pour son amour.

Outre la consolation que nous avons de nous trouver en l'état où se sont trouvés Notre-Seigneur et les apôtres, d'avoir renoncé à tout pour faire la mission et travailler à la conversion des âmes, nous nous éloignons des choses qui portent d'ordinaire les hommes au mal, comme sont les richesses, le désir d'amasser des biens, etc. Quels sont ces biens? A Madagascar, ce sont des pierres; au Canada, ce sont des porcs, des bêtes. Or, ce sont les vœux qui éloignent de toutes ces choses-là, de ces biens-là, qui sont la cause de la perte de tant d'âmes.

Un des avantages qu'il y a en cet état, c'est le repos dont on jouit, ayant par les vœux renoncé à toutes choses. La passion qui domine dans le monde, c'est le désir d'avoir des biens, de bâtir, de prendre ses plaisirs, d'être en estime, afin de pouvoir dire : « C'est moi qui ai ceci et cela, qui prends tel plaisir, qui ai telle charge »; et on pense là trouver son repos. On se trompe; il n'y en a pas; mais le vrai repos, c'est de renoncer à tout. Ce qui travaille les laïques et même parfois plus les ecclésiastiques, c'est le désir d'amasser du bien; ils n'ont pas de repos; mais ceux qui, par les vœux, y ont renoncé jouissent d'un grand repos. Vous le sentez, vous autres,

qui y avez renoncé comme il faut; vous le voyez dans les autres qui accomplissent parfaitement leurs vœux, comme, au contraire, vous voyez la peine où sont ceux qui ne les accomplissent pas parfaitement.

De plus, ces vœux sont un nouveau baptême; ils opèrent en nous ce qu'y avait fait le baptême; car, par le baptême, on est retiré de l'esclavage de Satan, on est fait enfant de Dieu, on a droit et part au paradis. C'est ce que font les vœux. Ainsi une personne qui veut être parfaite, ne se contente pas d'avoir été baptisée et d'avoir, en son baptême, renoncé au diable, à ses œuvres et à ses pompes; mais, de plus, elle vend ses biens, elle renonce aux plaisirs et aux honneurs. Or, nous sommes en cet état, par la miséricorde de Dieu. Oh! quel sujet donc de l'en remercier! « Mais cela ne suffit pas, dit un saint Père, d'être dans un état de perfection et de n'y pas tendre, de n'y pas travailler. » D'aucuns disent que avoir fait les vœux et les accomplir, c'est un continuel martyre. Saint Bernard dit que « cet état des vœux n'est pas si affreux que voir le pistolet prêt à être déchargé, l'épée nue prête à frapper, les feux allumés prêts à brûler, les bourreaux en rage et furie pour nous maltraiter. Ils sont de plus longue durée; ils sont continuels. Les tourments des bourreaux durent peu de temps, en comparaison de toute la vie d'un homme qui a fait ces vœux, pour lesquels il se mortifie sans cesse et se contredit par la destruction de lui-même et de sa propre volonté. »

Mais, à propos de destruction, que fait celui qui a prononcé les vœux? Il offre à Dieu un holocauste de lui-même. Il y avait cette différence entre les sacrifices anciens, que l'holocauste était un sacrifice fait à Dieu, mais où toute la victime était consumée par le feu et de laquelle rien n'était réservé ni pour le sacrificateur, ni pour celui qui offrait le sacrifice. Or, une personne qui

fait les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance donne tout à Dieu, renonçant aux biens, plaisirs et honneurs; c'est un parfait holocauste, car l'entendement, Messieurs, est sacrifié à Dieu, comme le jugement propre et la volonté propre.

Qu'ajouterons-nous à ce que nous avons dit des raisons que nous avons de remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite de nous avoir mis en cet état, de lui être ainsi consacrés pour continuer la mission de son Fils et des apôtres? C'est que nous serons un jour assis avec lui et ses apôtres, pour juger tout le monde : *Sedebitis super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël* [8]. Nous devons vivre en cette espérance, qu'après notre mort, allant au ciel, nous ne serons pas, au jugement, comme coupables, mais comme juges de tout le monde; nous jugerons même les anges, comme dit saint Paul : *Nescitis quoniam angelos judicabimus* [9], si nous vivons bien en cet état.

Mais passons outre et voyons quel est cet état où Dieu nous a appelés. Est-ce une religion? Non, ce sont des prêtres séculiers, qui se mettent en cet état que Notre-Seigneur a choisi pour lui-même, de renoncer aux biens, honneurs, plaisirs. — Vous dites, Monsieur, que ce n'est pas une religion, mais pourtant nous y vivons comme en une religion et y faisons les mêmes choses que les religieux, ou de pareilles, et même les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, comme on fait en religion. — Je vous dis que ce n'est pas une religion et que nous ne sommes pas religieux, car il n'y a proprement que les vœux solennels qui constituent la religion, et nous ne faisons pas de vœux solennels. Il y a trois pièces essentielles et nécessaires pour faire la solennité de ces vœux.

---

8. Evangile de saint Matthieu XIX, 28.
9. Première épître aux Corinthiens VI, 3.

1° Il faut que le supérieur les accepte. Or, céans cela ne se fait pas; bien que le supérieur, ou quelqu'autre de sa part, soit présent et entende les paroles que prononce celui qui fait les vœux, il ne dit mot et ne répond rien; en un mot, il ne les accepte pas, comme on fait en une religion. 2° C'est que les vœux solennels ont été défendus par Innocent III, il y a environ quatre cents ans, sinon dans une religion approuvée, comme celles des quatre Ordres mendiants, de saint Dominique, de saint François et des Chartreux, ou qui en prenne les règles. Or, nos règles ne sont pas prises de celles de saint François, ni d'aucun autre Ordre qui soit en l'Eglise, mais ce sont règles particulières qu'on a jugées propres pour le bon gouvernement de la congrégation. 3° Il ne suffirait pas non plus d'observer quelque règle, comme celle de saint Dominique, aurait-on voué cette observance devant un supérieur, car il faut que l'autorité du Pape y intervienne. Donc nous ne faisons pas de vœux solennels, et partant nous ne sommes pas religieux [10].

Qu'appelez-vous donc vœu simple? C'est tout vœu qui n'est pas compris dans l'ordination, ou la religion approuvée. Quant à nous, bien que nous ne soyons pas religieux, nous sommes pourtant de la religion, non de saint François ou de saint Dominique, mais de saint Pierre, et, pour plus grande fermeté, on a ajouté les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance. Pensez-vous, Messieurs (je parle principalement des prêtres) qu'il y ait grande différence entre nous et les religieux? Nous sommes obligés à la chasteté et obéissance comme eux et

---

10. Saint Vincent dit ailleurs (t. V, p. 320; t. VII, p. 113) qu'il n'est pas nécessaire de faire les vœux solennels pour être religieux. L'expression dépasserait-elle ici sa pensée, ou le copiste aurait-il mal reproduit ses paroles? Quoi qu'il en soit, il vaut mieux s'en tenir aux écrits signés de son nom dans lesquels la question est traitée *ex professo*, comme c'est le cas pour la lettre du 19 février 1655 à Etienne Blatiron (t. V, p. 320).

en avons fait vœu en l'ordination; il n'y a donc que pour la pauvreté, dont le vœu a été ajouté à cause de la passion et du désir des biens, beaucoup plus grand dans les ecclésiastiques que dans les laïques, bien qu'ils n'aient pas tant de charges qu'eux, ni de famille à gouverner, d'enfants à pourvoir. On remarque même qu'ils sont plus durs vers les pauvres et ont moins de compassion pour secourir leurs nécessités. L'expérience fait voir que les héritiers des prêtres et ecclésiastiques qui ont amassé beaucoup de biens, n'en profitent pas longtemps; ce sont des biens de malédiction, qui portent malédiction d'ordinaire à ceux qui en héritent. Un bon vertueux doyen, qui avait quatre-vingts paroisses à visiter, me disait : « Voyez, M. Vincent, une des choses que j'ai remarquées en mes visites, c'est que les héritiers des curés qui ont amassé beaucoup de biens ne sont pas longtemps à leur aise et même dépérissent à vue d'œil. »

On a fait ici quinze conférences pour voir d'où venait le misérable état de l'Eglise et des ecclésiastiques, si attachés aux biens et au désir d'en amasser; on a remarqué que ç'a été depuis la division des biens ecclésiastiques, qui a donné à chacun sa part et portion; car, au commencement, tout était en commun, et on donnait à chacun selon sa nécessité seulement. Oh! que l'Eglise florissait pour lors et que les ecclésiastiques étaient vertueux et parfaits! Eh bien! ne nous trouvons-nous pas tous en cet état, tant prêtres que frères? On nous fournit nos nécessités, sans que nous ayons soin d'amasser du bien. Oh! heureuse et très riche pauvreté, que Notre-Seigneur a excellemment et admirablement pratiquée! *Qui, cum esset dives, propter nos egenus factus est*[11]. Il n'avait pas une pierre seulement pour reposer sa tête; pauvre, non seulement en sa vie, mais aussi en sa mort;

11. Deuxième épître aux Corinthiens VIII, 9.

c'est porter la pauvreté au plus haut point qu'elle peut monter, de mourir nu sur une croix, sans avoir rien sur son corps, sinon peut-être quelque méchant haillon, *propter verenda*. Et nous verrions cela, Jésus ainsi attaché à la croix, et nous n'aurions pas de dévotion à la pratique de cette vertu!

O Monsieur, me direz-vous, nous qui avons fait les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, et qui, dites-vous, ne sommes pas religieux, aurons-nous la récompense de nos vœux, comme les religieux? — Qui en doute? Je ne vous en dirai pas les raisons, mais je me servirai seulement d'une comparaison pour vous en faire voir la vérité et vous en donner l'assurance. Vous savez qu'on baptise les enfants solennellement, et parfois aussi sans solennité. Que reçoivent les enfants qui sont baptisés solennellement? Sans doute ils reçoivent la grâce de Dieu, qui, d'esclaves de Satan qu'ils étaient, les fait enfants de Dieu et héritiers du ciel. Que reçoivent les enfants qui sont baptisés sans solennité? La même chose que les autres. La cérémonie qu'on ajoute au baptême solennel, n'ajoute rien aux grâces que reçoit un enfant baptisé solennellement; et celui qui est baptisé sans solennité a part à toutes les mêmes grâces que l'autre. Ainsi, bien que nous ne fassions pas les vœux solennellement, nous recevons les mêmes grâces que reçoivent les religieux profès, ou de semblables.

Voici une comparaison : c'est que, quand un prêtre dit la messe, nous devons croire et savoir que c'est Jésus-Christ même Notre-Seigneur, le principal et souverain prêtre, qui offre le sacrifice; le prêtre n'est que le ministre de Notre-Seigneur, qui s'en sert pour faire extérieurement cette action. Or, l'assistant qui sert le prêtre et ceux qui entendent la messe participent-ils, comme le prêtre, au sacrifice qu'il fait et qu'ils font avec lui,

comme il dit lui-même en son *Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem?* Sans doute, ils y participent, et plus que lui, s'ils ont plus de charité que le prêtre. *Actiones sunt suppositorum;* les actions sont personnelles. Ce n'est pas la qualité de prêtre ou de religieux qui fait que les actions sont plus agréables à Dieu et méritent davantage, mais bien la charité, s'ils l'ont plus grande que nous. Oh! grand sujet de consolation d'être dans l'Ordre de saint Pierre! Nous avons les mêmes avantages et les mêmes grâces que les religieux, accordés par notre Saint-Père, car il a plu au Pape faire examiner les vœux que la Compagnie fait, à cause de quelque difficulté qu'aucuns y ont trouvée, en l'assemblée des cardinaux pour l'explication du concile de Trente. Il les a confirmés, ainsi que la congrégation. Voyez, c'est le Pape, c'est un saint homme.

Un bon docteur, c'est feu le bon M. Duval, me disait souvent qu'il ne reconnaissait en rien tant l'infaillibilité du Pape qu'en la confirmation des Ordres en l'Eglise de Dieu et en la canonisation des saints.

Je prie la Compagnie de remercier Dieu de l'institution de la Compagnie, de la vocation d'un chacun en icelle, de nous trouver en cet état de la religion de saint Pierre, ou plutôt de Jésus-Christ. O mon Sauveur, vous avez attendu 1600 ans pour vous susciter une Compagnie qui fît profession expresse de continuer la mission que votre Père vous avait envoyé faire sur la terre, et qui se servît des mêmes moyens dont vous vous servîtes, faisant profession de garder la pauvreté, chasteté et obéissance. O mon Sauveur, je ne vous en ai jamais remercié; je le fais maintenant pour tous les présents et tous les absents. Vous nous avez destinés à cet emploi dans vos idées éternelles, faites que nous nous en acquittions par

votre sainte grâce! Mais de qui vous servez-vous, ô Sauveur de nos âmes, pour la conversion des peuples et pour continuer votre mission! Pauvres gens que nous sommes! quel sujet de confusion pour nous! O Seigneur, faites-nous la grâce de nous rendre dignes de cet emploi et de notre vocation, en combattant généreusement ce vice de la passion et du désir des biens, des plaisirs et des honneurs, par la pratique de la pauvreté, chasteté et obéissance, et d'avoir toujours en main le rasoir de la mortification, pour en venir mieux à bout et en laisser l'exemple à la postérité! C'est la grâce que nous vous demandons, Seigneur.

217. — CONFÉRENCE DU [14 NOVEMBRE 1659[1]]

DE LA PAUVRETÉ

(Règles Communes, chap. III, art. 1-2.)

Mes très chers frères, ce qui a été expliqué des règles jusqu'ici est contenu en deux chapitres; voici le troisième; il est de la pauvreté. *Jésus-Christ, vrai seigneur de tous les biens du monde, ayant embrassé la pauvreté d'une manière si particulière qu'il n'avait pas où reposer sa tête, et ayant mis ceux qui l'ont suivi en sa mission, à savoir ses apôtres et ses disciples, dans un semblable état de pauvreté, jusques au point de n'avoir rien en propre, afin qu'étant ainsi dégagés, ils pussent mieux et plus aisément combattre et vaincre l'esprit des richesses, qui va perdant presque tout le monde, chacun tâchera, selon son petit pouvoir, de l'imiter en la pratique de cette vertu, s'assurant qu'elle sera comme le fort imprenable,*

Entretien 217. — Manuscrit des Conférences.

1. Le manuscrit ne donne pas de date à cette conférence; nous avons dit plus haut p. 365, note 1, les motifs qui nous font choisir celle que nous adoptons.

qui doit, avec l'aide de Dieu, conserver toujours la congrégation.

2. Et quoique nos emplois dans les missions, à raison que nous devons les exercer gratuitement, ne nous peuvent permettre que nous fassions profession de pauvreté en toutes les manières, nous essayerons néanmoins de la garder de volonté et d'affection, et, autant que nous le pourrons, d'effet, et principalement à l'égard des choses qui nous sont ici ordonnées.

3. Tous et un chacun de notre congrégation sauront qu'à l'exemple des premiers chrétiens, toutes choses nous seront communes et qu'elles seront distribuées à chacun par les supérieurs, à savoir la nourriture, le vêtement, les livres et les meubles et les autres choses, selon le besoin de chaque particulier. De peur toutefois que nous ne fassions quoi que ce soit contre la pauvreté que nous avons embrassée, personne ne pourra disposer de ces biens de la congrégation, ni en rien employer, sans la permission du supérieur.

Voilà, mes frères, les premiers articles de ce troisième chapitre de la pauvreté. Nous ferons quelques petites réflexions sur le sujet que nous avons de louer Dieu et de le remercier de nous avoir fait la grâce de nous trouver en l'état où s'est trouvé Notre-Seigneur, qui a fait tant de cas de la pauvreté et qui l'a si bien pratiquée toute sa vie. Nous dirons après en quoi elle consiste, comment s'entend le vœu que nous en faisons, les difficultés et objections qui s'y rencontrent et les actes particuliers qu'il en faut produire.

La première réflexion que nous avons à faire là-dessus (elle est dans la règle), c'est que Notre-Seigneur, le souverain Seigneur, le Créateur et le légitime possesseur de tous les biens, ayant vu le grand désordre que le désir et la possession des richesses ont fait sur la terre,

a voulu y remédier en pratiquant le contraire. Lui qui a été si pauvre qu'il n'a pas eu où reposer sa tête, il a voulu que ses apôtres et les disciples qu'il avait admis en sa compagnie entrassent dans cette pratique de la pauvreté, et même les premiers chrétiens, dont il est dit qu'ils n'avaient rien en propre, mais que leurs biens étaient en commun. Notre-Seigneur donc, voyant le grand dégât que l'esprit malin avait fait dans le monde par la possession des richesses, qui causaient la perte de plusieurs, a voulu le combattre par un remède tout contraire, savoir par la pratique de la pauvreté.

Selon cela, la règle nous dit de pratiquer la pauvreté, à nous que Notre-Seigneur a appelés pour faire ce qu'il est venu faire en ce monde, pour continuer sa mission et travailler à la conversion des âmes. La Compagnie, depuis son commencement, a estimé qu'il fallait en venir là, pratiquer la pauvreté. Cette pauvre Compagnie, qui n'était rien en son commencement, jugea dès lors, deux ou trois ans après, que le meilleur était d'imiter Notre-Seigneur en cela, en cette pratique de la pauvreté, chasteté, obéissance, stabilité, et que chacun pouvait faire des vœux en particulier, après avoir bien prié Dieu pour cela et pris conseil. Enfin, par la miséricorde de Notre-Seigneur, nous voici en cette pratique, premièrement de combattre en nous l'ambition des biens, par la grâce de Dieu, et, par cette grâce, obtenir la vertu contraire, savoir la sainte pauvreté. Pour cela, étant appelés à faire ce que Notre-Seigneur a fait sur la terre, dites-moi, aurions-nous bonne grâce de prendre d'autres moyens que ceux qu'il a pris pour combattre les ennemis de la gloire de son Père : les mondains et ceux qui se laissent emporter aux désirs et aux passions des richesses? Par la pratique de la pauvreté il a plu à Notre-Seigneur nous mettre en cet état, nonobstant nos indignités. Quel sujet de l'en remercier, ô mon Sauveur!

En voilà assez pour les motifs; chacun en sait plus que moi. On fait revivre en la Compagnie l'esprit des premiers chrétiens, qui n'avaient rien en propre.

Disons un autre mot. N'avons-nous pas eu raison, voyant que Notre-Seigneur, pour nous rendre bienheureux, ne demande que cela, d'embrasser cet état de pauvreté, d'entrer, comme lui, en cette sainte pratique? *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum*[2]; bienheureux les pauvres d'esprit qui ont quitté... je ne sais quoi, mais de bonne grâce! A eux appartiennent les richesses du ciel, le royaume des cieux : *Ipsorum est regnum caelorum.* Encore une fois : *Ipsorum est;* c'est à eux qu'appartient le ciel; à ceux qui réellement, et plus que d'esprit et d'affection, ont tout quitté, Notre-Seigneur déclare que le ciel leur appartient. De plus, en quoi consiste le bon plaisir de Dieu? Il veut que ceux qui l'aiment, l'aiment sans réserve, ce qui se fait quand on a tout quitté, comme lui nous aime sans réserve. Ceux donc qui ont fait le vœu de pauvreté, qui ont tout quitté, ne tiennent plus à rien, n'ont affection à rien, sont donc forcés de porter leur affection et leur amour vers Dieu, car on ne saurait vivre sans aimer. Or, par le vœu de pauvreté, n'ayant plus d'affection et d'amour pour les biens créés et terrestres, nous en aurons pour le bien incréé et pour les choses du ciel. Qui a fait ce vœu de pauvreté ne tient plus à rien, ni aux biens, ni aux honneurs, ni aux plaisirs; et alors le cœur sera-t-il sans aimer? Non; il faut donc qu'il porte son affection et son amour vers Dieu. Donc le vœu de pauvreté n'est autre chose qu'un moyen souverain et parfait pour aimer bien Dieu. Mettons toujours au sommet et faisons un capital de ceci : que nous ne quittons les richesses de la terre que

---

2. Evangile de saint Matthieu V, 3.

pour avoir les richesses du ciel, et que nous quittons des bagatelles, des richesses caduques et périssables pour en avoir d'éternelles et perdurables. O mon Sauveur! quel bonheur!

Mais en quoi consiste cette pauvreté? Il y en a de deux sortes : l'une qui regarde les biens, maisons, terres, habits, etc. Or, de cette sorte de pauvreté Notre-Seigneur a dit : *Qui non renuntiat omnibus quae possidet, non potest meus esse discipulus*[3]; et ailleurs : *Non est me dignus*[4]. Qui ne quitte les biens, oui, biens et habits, ne peut être mon disciple d'une façon particulière et plus parfaite. Eh! mes frères, porterons-nous la qualité de disciples de Notre-Seigneur, si nous ne quittons tout et ne renonçons à tout, oui, *omnibus*.

L'autre sorte de pauvreté et qui passe bien plus avant, est de renoncer non seulement à tout, mais encore à soi-même. Notre-Seigneur a-t-il fait cela? A-t-il renoncé à son jugement, à son entendement, à sa volonté, à ses désirs, à ses inclinations et à ses passions? Oui, il a renoncé à son entendement et à son jugement; ce qui paraît en ces mots : *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me*[5]. Je la tiens de mon Père; je tiens mon entendement, mon jugement de mon Père. Il renonce à la dignité et qualité qu'il avait d'être homme-Dieu, tout ensemble pour sa volonté et son jugement; il y renonce, disant : *Non mea, sed tua voluntas fiat*[6]. Quelle pauvreté de renoncer à son jugement, à sa volonté, aux passions, désirs et inclinations des hommes, disant : *Ut jumentum factus sum apud te*[7]! Une jument n'a rien en propre et appartient entièrement à son

3. Evangile de saint Luc XIV, 33.
4. Evangile de saint Matthieu X, 38.
5. Evangile de saint Jean VII, 16.
6. Evangile de saint Luc XXII, 42.
7. Psaume LXXII, 23.

maître, sans jugement, ni volonté propre. C'est comme si Notre-Seigneur disait : « Je n'use ni de mon entendement, ni de mon jugement, ni de ma propre volonté, ni des passions communes aux hommes; je suis comme si je n'en avais pas. » Si nous sommes vrais enfants de Dieu, comme Notre-Seigneur, nous en devons venir là, renoncer *omnibus*, et avoir ces deux sortes de pauvretés : premièrement, renoncer à ce qu'on possède; secondement, renoncer à soi-même, à son jugement, à sa volonté, à ses inclinations, à ses désirs et à ses passions. *Durus est hic sermo;* oui, à la nature et à ceux qui vivent selon leur sensualité, mais non à ceux qui pratiquent la vertu, qui tendent à la perfection et veulent devenir hommes spirituels; au contraire, cette sentence de l'Ecriture leur est bien douce.

La pauvreté que nous professons est donc de renoncer à tout; les saints estiment que la personne qui est élevée à cette grâce-là, de renoncer à tout, n'a pas droit de désirer du bien, de l'honneur, du plaisir de ce monde; car son bien, son honneur, son plaisir, c'est Dieu. Ici je ferai une digression pour vous expliquer cette renonciation qu'on fait aux biens en la Compagnie, car on a pensé qu'il était à propos, la Compagnie étant toujours du corps du clergé, d'expliquer la façon de faire ce vœu de pauvreté, à cause de quelques difficultés survenues, et qu'aucuns ont dit qu'on pourrait extorquer permission du pape, ou du supérieur général, de faire casser ce vœu de pauvreté. Enfin, après y avoir bien pensé, après avoir prié Dieu pour cela, fait plusieurs consultations et tenu plusieurs conférences, on a envoyé à Rome prier le Saint-Père d'approuver et de confirmer l'explication qu'on avait trouvé bon de donner à ce vœu de pauvreté. Voici le bref qu'il nous a envoyé sur ce sujet. J'ai prié Monsieur Portail de le faire copier, mais

un peu trop tard, par ma faute, ne m'en étant pas avisé plus tôt. On vient de me l'apporter. Voici donc le bref. Voyez comme nous tâchons de peser tout au poids du sanctuaire. Et comme, en une matière de telle importance, il ne faut rien négliger, nous commencerons par le lire en latin. Qui sait bien lire le latin de Rome? Prenons celui qui en a fait la copie. Lisez.

Alexander, Papa, septimus, ad futuram rei memoriam...

Lisez en français en faveur de nos frères; il n'est pas encore assez bien tourné, ni achevé.

Alexandre, Pape, septième du nom...

Voilà donc, mes frères, comme on doit entendre le vœu de pauvreté. Quant aux biens, ceux qui ont du fonds, des terres, des maisons, des rentes et des bénéfices simples (car, pour les cures, nous n'en pouvons tenir), retiennent le domaine desdits biens, et cela demeure aux sujets de la Compagnie pour en disposer en faveur de leurs parents; mais, quant à l'usage, ils ne l'ont pas; ils y renoncent par ledit vœu; ils se donnent à Dieu, eux et leurs biens, pour les employer en œuvres pies, ainsi que le demande le bref. On aura égard à leurs parents pour les en gratifier selon leurs besoins.

Voyez comme cela est doux. Y a-t-il quelque chose à désirer en cela? Cela n'est-il pas traitable? Le fonds demeure aux parents. L'usage de ces biens n'est point au particulier, il n'en a point besoin, la Compagnie lui fournit ses nécessités; on emploie le revenu desdits biens en œuvres pies *pro arbitratu superioris*, dit le Pape, ou on en assistera les parents, s'ils en ont besoin. Que vous semble de cela, Messieurs? Cela n'est-il pas raisonnable? Nous nous sommes donnés à Dieu, nous nous sommes privés volontairement de ces biens, nous y avons renoncé; je le donne à juger à qui que ce soit, y a-t-il rien

à redire à cela? Y a-t-il quelque chose à désirer, l'affaire ayant été si bien examinée et envoyée à Rome au Pape, qui l'a renvoyée par dévers les cardinaux nommés pour connaître des affaires importantes? Voilà le résultat, et la confirmation qui nous a été envoyée.

Si, par malheur, quelqu'un sortait de la Compagnie, par permission du pape ou du supérieur général, il pourrait reprendre son bien et ses bénéfices. Voilà comment on doit entendre ce vœu et cette renonciation aux biens. Puisque Dieu nous a appelés à cet état de pauvreté *non nomine tenus*, demandons-lui la grâce d'en avoir l'esprit et de bien garder notre vœu.

O Sauveur! comment parler de cela, moi qui suis si misérable, qui ai eu autrefois un cheval, un carrosse, qui ai une chambre, du feu, un lit bien encourtiné, un frère, moi, dis-je, de qui on a tant de soin que rien ne me manque! Oh! quel scandale je donne à la Compagnie par l'abus que j'ai fait du vœu de pauvreté en toutes ces choses et autres pareilles! J'en demande pardon à Dieu et à la Compagnie, et la prie de me supporter en ma vieillesse. Que Dieu me fasse la grâce de me corriger, étant parvenu à cet âge, et de me retrancher de toutes ces choses autant que je pourrai. Levez-vous, mes frères. (Car toute la Compagnie s'était mise à genoux pendant qu'il faisait cet acte d'humilité).

Je vous ai dit, mes frères, que nous parlerions des actes de la pauvreté et de ses marques, mais il est trop tard; réservons ce sujet pour vendredi prochain; parlons seulement de quelques objections ou difficultés qui se rencontrent en l'observance de ce vœu. Nous dirons seulement la première : c'est qu'étant à la campagne en mission et travaillant à continuer ce que Notre-Seigneur a fait ici-bas sur terre, il semble que la Compagnie fasse quelque chose de contraire à la pratique de la pauvreté

en se nourrissant elle-même et ne vivant pas comme ceux qui ont fait et font profession de pauvreté réelle, et qui reçoivent d'autrui leurs aliments et autres nécessités. Il est vrai que nous ne devons rien recevoir, pas même une pomme, un raisin; mais la raison, vous la voyez, vous la savez : *Quod gratis accepistis, gratis date*[8]. Nous avons reçu grâce de Dieu pour l'instruction et la conversion des peuples; cela ne nous a rien coûté, gardons-nous aussi de rien prendre. On a coutume de donner chaque jour l'aumône, on ne prend rien des messes qu'on nous fait dire, on contribue quelque peu à la quête de la confrérie de la Charité. Cela semble contraire au vœu de pauvreté. Or, on doit en mission garder au moins l'esprit de pauvreté; on en fait profession et on la doit faire paraître en la sobriété et parcimonie dans le vivre et le vêtir et avoir *praeparationem animi* de quitter réellement tout, s'il était expédient. Voilà la première difficulté.

Voilà neuf heures; il faut finir et se retirer. Je prie la Compagnie de louer Dieu et de le remercier de l'avoir mise en l'état de son Fils, des apôtres et des premiers chrétiens, qui ont pratiqué si bien cette pauvreté et qui n'avaient rien de propre, mais *omnia erant illis communia*[9]. Remercions donc Dieu Notre-Seigneur de nous avoir mis en cet état de la pratique de la pauvreté. Mais comment le faire dignement? Il faudrait que ce fût le même Notre-Seigneur qui fût à lui-même son remerciement et qui nous enflammât de plus en plus de l'amour de cet état. O Sauveur! je laisse une pensée qui me vient. Je prie les prêtres de dire la messe demain et nos frères de faire la communion dimanche en actions de grâces de ce que Dieu nous a mis en cet état du vœu de

8. Evangile de saint Matthieu X, 8.
9. Livre des Actes IV, 32.

pauvreté, et de le prier quant et quant qu'il nous fasse la grâce de le bien pratiquer, dans l'espérance que nous en serons un jour récompensés abondamment dans le ciel.

218. — CONFÉRENCE DU [21 NOVEMBRE 1659[1]]

DE LA PAUVRETÉ

(Règles Communes, chap. III, art. 3-10.)

Mes chers frères, nous continuerons ce soir le chapitre troisième de la pauvreté. Nous parlâmes, la première fois, des deux premiers articles : au premier, de la pauvreté en général; au second, de ce qu'il semblait que nous n'étions pas en l'état de pauvreté dans les missions, car nous n'y prenons rien, et les pauvres reçoivent leurs aliments et leurs nécessités d'autrui; nous donnons aux pauvres et à la Charité, et les pauvres ne donnent rien; nous ne prenons pas de rétribution pour les messes, et les pauvres prêtres en prennent. Il semble donc que tout cela va contre l'état de pauvreté. Cela n'est pas cependant, car, si nous ne prenons rien pour nos missions, c'est que la Compagnie s'est donnée à Dieu, dès le commencement, pour faire toutes les fonctions de la mission *gratis*, fondée sur ce que Notre-Seigneur a dit : *Quod gratis accepistis, gratis date*[2], et qu'on a vu que c'était un grand moyen de faire du fruit parmi les peuples, qui disent : « Ces messieurs sont gens de Dieu, puisqu'ils ne prennent rien et sont si désintéressés. » Ainsi on les gagne facilement à Dieu. En raison de cet état de pauvreté que nous avons embrassé pour l'amour de Dieu, nous

---

Entretien 218. — Manuscrit des Conférences.

1. Sur le choix de cette date, qui n'est pas donnée par le manuscrit, voir p. 365, note 1.

2. Evangile de saint Matthieu X, 8.

devons être bien aises en mission d'être parfois mal logés, mal nourris. Oh! bienheureux serions-nous alors de ressembler davantage à Notre-Seigneur pauvre, qui a produit de si grands actes de pauvreté! C'est quand ce dont nous aurions besoin nous fait défaut, que nous devons estimer cet état de pauvreté en nous. Voilà pour les deux premiers articles de ce chapitre.

Voici maintenant le troisième : *Tous et un chacun de notre congrégation sauront qu'à l'exemple des premiers chrétiens, toutes choses nous seront communes, et qu'elles seront distribuées à chacun par les supérieurs, à savoir la nourriture, le vêtement, les livres et les meubles et les autres choses, selon le besoin de chaque particulier. De peur toutefois que nous ne fassions quoi que ce soit contre la pauvreté que nous avons embrassée, personne ne pourra disposer de ces biens de la congrégation, ni en rien employer, sans la permission du supérieur.*

Mes frères, je diviserai ce que j'ai à dire là-dessus en trois points : au premier, nous exposerons les raisons que nous avons de remercier Dieu incessamment de nous avoir appelés à cet état de pauvreté; au second, nous parlerons des espèces de pauvretés et des fautes qui leur sont opposées; ô Sauveur! il ne s'en fait que trop! Nous dirons, dans un troisième point, les moyens d'entrer dans la pratique de la pauvreté; car il ne faut pas se contenter d'en porter le nom; il faut en faire les œuvres et en produire les actes aux rencontres et occasions.

Disons donc ou plutôt redisons quelques-uns des motifs qui nous obligent à rendre grâces à Dieu de celle qu'il nous a faite, par son infinie bonté, en nous mettant dans cet état de pauvreté. J'en userai comme faisait monseigneur d'Alet[3], qui répétait un jour, deux jours,

3. Nicolas Pavillon.

trois jours, quatre jours, voire tout l'avent, les choses qu'il avait dites et prêchées au peuple, quand il les jugeait importantes à leur salut, afin de les bien inculquer dans leurs esprits. Eclairons-nous donc de la lumière dont nous fûmes éclairés, il y a huit jours, sur les obligations que nous avons à Dieu et les actions de grâces que nous lui devons rendre incessamment, pour nous avoir mis en cet état de pauvreté que son Fils même avait embrassé pour notre salut.

La première chose que Notre-Seigneur a pratiquée en venant au monde, c'est la pauvreté; et la première chose qu'il nous a enseignée, c'est également : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum*[4]; car Notre-Seigneur *caepit facere* et puis *docere*[5]. La première chose qui échappe de la bouche est celle qui occupe le plus le cœur. Puisque donc Notre-Seigneur a commencé ses sermons par ces mots : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum*, c'est signe qu'il avait un grand amour pour la pauvreté et qu'il en faisait une grande estime. Mes frères, si nous nous appliquons bien à ruminer ces paroles : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum*, nous aurons beaucoup d'estime pour cette sainte vertu, et ceux que Dieu a appelés à cet état auraient sujet de dire à Dieu, s'il leur parlait de l'enfer et du purgatoire : « Eh! mon Dieu! quel langage me tenez-vous à moi qui ai tâché d'embrasser l'état de pauvreté! Eh! n'avez-vous pas dit : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum?* » Sans doute qu'il y a quelque chose de grand en la pratique de cette vertu, puisque le premier mot des prédications de Notre-Seigneur a été : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum.*

---

4. Evangile de saint Matthieu V, 3.
5. Actes des Apôtres I, 1.

Avons-nous fait réflexion sur ce mot : *Nemo potest esse meus discipulus, nisi renuntiaverit omnibus quae possidet*[6]? Nous désirons tous être disciples de Notre-Seigneur. Or, avez-vous senti, dès votre vocation à son service, cet amour et cette affection vers la sainte pauvreté? Pour cela, nous nous sommes donnés à Dieu pour être ses disciples, et on ne le peut être sans cela, sans embrasser la pauvreté; si on ne l'a pas fait, on ne peut être aussi disciple de Notre-Seigneur que si on l'a fait; mais aussi, si nous ne l'avions pas fait assez purement, assez parfaitement, faisons-le maintenant et donnons-nous à Dieu pour embrasser le plus parfaitement que nous pourrons cet état de pauvreté. Si nous pensons que Notre-Seigneur, venant au monde et voulant faire un monde nouveau de gens qui fussent à son service, a commencé par leur dire : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum*, il faut bien avouer qu'il y a quelque chose de grand dans la pauvreté. Remarquez bien ces trois mots : *nemo, nisi, omnibus*. Il n'y a personne au monde qui puisse être disciple de Notre-Seigneur et à son service, quelque personnage que ce soit, *nisi*, à moins qu'il ne renonce; à quoi? *Omnibus*. Il est vrai que ce n'est pas un commandement, mais un conseil quant à son état de perfection, tel que les apôtres l'ont embrassé. Les premiers chrétiens virent ce bienheureux état; cela les ravit; ils l'embrassèrent aussitôt; aussi étaient-ce tous des saints, et pourquoi? Parce qu'ils étaient pauvres : *Omnia illis erant communia*[7].

Or sus, bénissons Dieu, qui nous a appelés et mis en cet heureux état! La raison pour laquelle Notre-Seigneur veut qu'on renonce à tout, c'est que, le faisant, il faut nécessairement qu'on aime Dieu. Le cœur tend vers

---

6. Evangile de saint Luc XIV, 33.
7. Actes IV, 32.

l'amour de même que la pierre tend en bas et le feu en haut, comme en leur centre. Saint Augustin dit que c'est un malheur de n'avoir pas un cœur aimant. Après avoir trop aimé les créatures, il aima Dieu, et il le louait de ce qu'il l'avait détaché de l'amour des créatures. Ainsi, si Dieu nous a sevrés de tous les biens, c'est afin que nous l'aimions de tout notre cœur, de toutes nos forces; car c'est un Dieu jaloux, *Deus zelotes*. Il a en lui tant de raisons d'être aimé : son grand amour, son amabilité! Ne se plaint-il pas qu'on le laisse, lui qui est la fontaine des eaux vives, pour aller à des citernes crevassées qui ne peuvent contenir l'eau et sont toutes bourbeuses? S'il plaisait à Dieu que nous ayons cet esprit de pauvreté, oui, cet esprit de pauvreté, oh! que nous aimerions Dieu parfaitement! Ajoutons à cela la bonté de Dieu, qui veut récompenser, dès cette vie, la pratique de cette vertu. Trois évangélistes en parlent : saint Matthieu, XIX; saint Marc, X; saint Luc, XVIII. Le premier dit que qui quittera père, mère, etc., aura en ce monde cent fois autant[8]; oui, en ce monde. De ces paroles est née, au commencement de l'Eglise, une hérésie dite des Millénaires; certaines gens croyaient que Notre-Seigneur viendrait en ce monde après le jugement, et, avec lui, ceux qui avaient quitté tout pour son amour, et qu'ils y demeureraient mille ans dans la jouissance de tous les plaisirs. Pauvres gens! S'ils avaient bien étudié, ils auraient bien su que ces paroles ne s'entendent pas ainsi, comme vous le savez mieux que moi, qui en feriez des sermons.

Mais revenons, et disons que Notre-Seigneur ne laisse pas de récompenser ici éternellement ceux qui ont tout quitté pour son amour. Ne voyez-vous pas combien de fondations on nous a déjà faites, combien Dieu a

---

8. Evangile de saint Matthieu XIX, 29.

pourvu à tous nos besoins et que de maisons il nous donne pour une ou deux maisons que deux ou trois des nôtres ont quittées! Misérable que je suis! je ne parle pas de moi, je ne suis qu'un pauvre porcher, qu'un vilain; mais, pour les autres, plusieurs seraient peut-être dans les villages à vicarier. Servir de vicaires! pauvres gens! M. le vicaire général d'Amiens m'écrit que plusieurs vicaires et curés ont tout perdu, que le passage des gens de guerre a tout ruiné, et demande qu'on ait pitié d'eux. On y a pourvu. Nous pouvions, dis-je, être tels, mais Dieu y a pourvu nous appelant à la congrégation, où nous avons nos besoins, et non seulement ici, mais aussi dans les autres maisons, qui plus, qui moins, de sorte que, quelqu'un de nous va-t-il en Bretagne, en Poitou, en Gascogne, en Languedoc, partout nous trouverons la nappe mise, voire même en Italie et jusques à Rome. Ces maisons sont à nous; nous y avons droit. Dieu ne justifie que trop la vérité de ces paroles : *Qui reliquerit patrem, etc., centuplum accipiet in hac vita.* N'est-il pas vrai que nous recevons cent fois plus de biens que nous n'en avons quitté? Hélas! qu'avons-nous quitté? Un je ne sais quoi, peu de chose. Quant aux plaisirs, réservons cela pour un autre temps.

Trois évangélistes parlent de la pauvreté volontaire : saint Matthieu, XIX; saint Marc, X; saint Luc, XVIII. Saint Matthieu dit : *Omnis qui reliquerit domum vel fratres vel sorores aut patrem aut matrem aut filios aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam aeternam possidebit* [9]. — Saint Marc dit : *Respondens Jesus ait : amen dico vobis, nemo est qui reliquerit domum aut fratres aut sorores aut patrem aut matrem aut filios aut agros propter me et propter Evangelium, qui*

---

9. Evangile de saint Matthieu XIX, 29

non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc : domos et fratres et sorores et matres et filios et agros cum persecutionibus, et in saeculo futuro vitam aeternam[10]. — Saint Luc : *Amen dico vobis, nemo est qui reliquerit domum aut parentes aut fratres aut uxorem aut filios propter regnum Dei, et non recipiat multo plura in hoc tempore, et in saeculo venturo vitam aeternam*[11].

Vous voyez comme Notre-Seigneur parle en ces trois évangélistes : toute personne, sans en exclure aucune, *omnis*, ou bien *nemo est;* il n'y a personne du monde qui, ayant quitté maison, parents, etc., ne reçoive le centuple, dit saint Matthieu; et saint Marc ajoute : en ce monde, *in tempore hoc* et même *cum persecutionibus*, nonobstant les persécutions qui arrivaient aux premiers chrétiens en la primitive Eglise, où on leur ôtait tout. Saint Luc ajoute : *multo plura*, beaucoup plus de choses qu'on a quitté; on recevra plus que cela : pour un père qu'on a quitté, pour une mère, cent fois autant. La Compagnie n'est-elle pas à chacun de nous autant qu'un père, qu'une mère? Que peuvent faire un père, une mère pour leur enfant, que la Compagnie ne fasse pour chacun de nous? Elle nous nourrit, nous habille, pourvoit à tous nos besoins. Ne sommes-nous pas les uns pour les autres autant de frères, qui ont autant, voire beaucoup plus d'affection et de charité que nos frères charnels, qui d'ordinaire ne cherchent que leurs intérêts?

Mettons la main sur la conscience, et voyons en icelle si Dieu ne justifie pas bien en nous, qui avons tout quitté pour l'amour de lui, ce qu'il a promis. Ne sommes-nous pas assez récompensés? Dieu veuille que ce ne soit pas là notre récompense, mais que ce soit lui-même et la jouissance de son essence! N'avons-nous donc pas

---

10. Evangile de saint Marc X, 29, 30.
11. Evangile de saint Luc XVIII, 29-30.

sujet de demander à Dieu cet esprit de pauvreté, qui nous est si avantageux? Si quelqu'un était si misérable que de ne pas sentir en son cœur cette affection pour la sainte pauvreté, oh! qu'il serait à plaindre! Mais passons; voici déjà la demi-heure. Oh! que je suis misérable de m'arrêter si longtemps! je ne ferai que lire les articles.

Article 3e. — *Tous... sauront que... toutes choses nous seront communes.* Nous voilà donc en communauté de biens, comme les apôtres et les premiers chrétiens : *Omnia illis erant communia;* mais, comme il y aurait eu grande confusion à ce que chacun, à sa volonté, pût prendre de ces biens, les apôtres y remédièrent eux-mêmes au commencement, les distribuant à chacun selon son besoin; et après, ce furent les diacres; ainsi faut-il dans une communauté bien réglée qu'il y ait des personnes choisies pour donner à chacun ses nécessités. Aussi y en a-t-il céans une dans chaque catégorie, prêtres anciens, écoliers, séminaristes, frères même, qui est députée au soin de la pauvreté et a charge de demander à chacun ce dont il a besoin, et cela tous les huit jours. Demander les nécessités d'un chacun, voyez si cela se pratique à la maison des grands seigneurs! O mon Sauveur! Je recommande très instamment à ceux qui ont soin de demander les besoins d'un chacun, de s'acquitter ponctuellement de leur office.

Si, pendant la semaine, on avait besoin de quelque chose, comme quand on va aux champs et qu'on ne peut attendre les huit jours, on peut et on doit s'adresser à celui qui a charge de demander les besoins d'un chacun, et non à un autre; et ainsi, que personne n'aille à la couture, ni à la cordonnerie. Je recommande surtout de ne point demander au tailleur tel manteau, telle robe, une soutane de telle étoffe. Oh! que Dieu nous garde de

cela! car combien cela n'est-il pas éloigné de l'esprit de pauvreté! Si quelque chose incommodait notablement, comme le froid pour les frileux, et qu'on ne pût attendre les huit jours, on pourra et on devra s'adresser à celui-là seulement qui est député à cet effet. Pour les livres, il appartient au supérieur de les distribuer ou de les faire distribuer. O mon Dieu! quelle faute commet celui qui prend sans permission les livres qui lui plaisent! Il s'approprie ce qui est commun. Vous en avez besoin, demandez-les; et quand vous avez fini, rendez-les; un autre peut en avoir besoin aussi bien que vous. Un autre va en voyage, en mission; il a fait la dépense et a quelque argent de reste; il n'en rend aucun compte; il ne le rend pas, mais le retient pour avoir quelque livre; c'est agir contre la pauvreté. Au nom de Dieu, mes frères, que celui qui va aux champs écrive sa dépense, et, au retour, en rende compte, et remette le reste de l'argent. Fidélité à cela!

Article 4. — *Personne n'aura rien sans que le supérieur le sache, ou le permette, et qu'il ne soit prêt de quitter incontinent que le même supérieur le lui aura ordonné, ou même fait signe qu'il le désire.* Personne donc n'aura rien, ici, ni ailleurs, à l'insu du supérieur. Celui qui aurait de l'argent ou des livres ferait mal; il pécherait contre la pauvreté, si ce n'est que le supérieur le permette; oh! qu'il n'ait garde de le permettre! Trois choses sont recommandées en cet article : 1° n'avoir rien que le supérieur ne le sache; 2° qu'il ne le permette; 3° qu'on ne soit prêt à quitter au moindre signe.

Article 5. — *Personne n'usera d'aucune chose comme propre, ne donnera, ne recevra, ne prêtera, n'empruntera, ni ne demandera rien d'ailleurs sans la licence du supérieur.* Donner quelque chose, c'est faire acte de propriété; vous y avez renoncé; recevoir quelque chose pour

soi, c'est aussi contre la pauvreté; ce n'est pas aux pauvres de prêter, ni d'emprunter, car on ne leur prête pas volontiers.

Article 6. — *Personne ne prendra rien pour soi de ce qui est destiné à l'usage des autres, ou mis à part pour la communauté, ou délaissé de quelqu'un, non pas même des livres.* Cela n'est arrivé que trop souvent que, dès lors que quelqu'un va aux champs et qu'il laisse des livres, ou autre chose dans sa chambre, on y entre, on va prendre ce qui est agréable. Déplorons l'état de ceux qui font de telles actions, qui sont mauvaises et contre la pauvreté. J'espère que cela n'arrivera plus; autrement, il faudrait découvrir de telles gens et leur faire faire pénitence. Mon Dieu! que j'ai grand sujet d'appréhender que Dieu ne me punisse, pour n'avoir pas pris soin d'empêcher de telles fautes. Ici je dirai, bien que ce ne soit pas son lieu, qu'il est défendu d'écrire sur les livres et d'y faire des marques; c'est là une action qui marque quelque propriété; il en faudrait être les maîtres, et nous ne le sommes pas. Personne *ne donnera non plus aux autres ce qui lui aura été donné pour son usage, sans le consentement du supérieur. Nul aussi ne laissera, par sa négligence, rien perdre, ni rien gâter de tout cela.* Oh! que nous faisons de mal en ces choses, mon Sauveur!

Article 7. — *Personne ne recherchera les choses superflues, ni les curieuses.* O maudite curiosité! que tu fais de mal! *Et pour ce qui est des nécessaires, chacun règlera si bien ses inclinations en cela, que son vivre, sa chambre et son lit soient accommodés en la manière qui convient à un pauvre, et qu'en ces choses-là, comme en toutes autres, il soit prêt de ressentir quelques effets de la pauvreté, voire même de souffrir de bon cœur qu'on lui donne le pire de tout ce qui est dans la maison.* Oh! la belle pratique! ô mon Sauveur, qui l'avez prati-

quée, qui avez, en cette pauvreté, senti la nudité, faites-nous cette grâce de pratiquer à ce point cette vertu.

Article 8. — *Et afin qu'on ne voie rien chez nous qui ressente le moins du monde la propriété, nos chambres ne seront pas tellement fermées, qu'on ne les puisse ouvrir par dehors; et il n'y aura point de coffre, ni aucune autre chose semblable fermée à clef particulière sans l'expresse permission du supérieur.* Mes frères, aux Jésuites il n'y a qu'un loquet aux chambres; il n'y a en tout chez eux que trois chambres qui ferment à clef : celles du supérieur, du ministre et du procureur, à cause des choses de conséquence qui y sont. Donc ici point de cassettes, de valises, de cadenas, si ce n'est aux chambres qui renferment des choses de conséquence de la communauté.

Article 9. — *Nul de ceux qui iront en une autre maison n'emportera rien de celle d'où il sort, sans la licence du supérieur.* — Donc c'est agir contre cette règle et contre la pauvreté qu'emporter des sacs ou des valises pleins de livres. « Mais, dira-t-on, j'ai acheté ces livres. » Je réponds : ou c'est de l'argent de la communauté, et ces livres sont toujours à la communauté; si c'est de votre argent, vous y avez renoncé; si de l'argent de vos parents, de même. On ne peut et on ne doit pas dire : « Ce bréviaire est à moi », car vous n'en avez que l'usage. Notre-Seigneur s'en allait de village en village sans sac ni besace, et même, au commencement, il défendait d'avoir deux tuniques, tant il était amateur de la pauvreté. Je recommande donc, mes frères, que nous tâchions de l'imiter en cette pauvreté. Qu'allant en une autre maison, on emporte ses écrits, à la bonne heure, cela est permis en toute communauté bien réglée, mais non des livres; vous en trouverez assez partout; vous n'irez dans aucune de nos maisons, grâces à Dieu, que vous n'en trou-

viez à suffisance pour composer des sermons selon notre façon. Quant aux livres que ceux des autres communautés bien réglées ont dans leurs chambres, et qui leur sont nécessaires pour composer, s'ils vont aux champs, voici comment on fait : on les baille à garder au supérieur ou à l'assistant, qui les prend ou les laisse à garder dans la chambre même, qu'il ferme d'un cadenas. Je prie un chacun d'agir ainsi.

Article 10. — *Et parce qu'on peut pécher contre la vertu de pauvreté par le seul désir déréglé d'avoir des biens temporels, un chacun se donnera soigneusement de garde que ce mal ne se saisisse de son cœur, même à l'égard des bénéfices, qu'il pourrait rechercher sous couleur de quelque bien spirituel à faire. Et partant il n'aspirera pas même à aucun bénéfice, ou dignité ecclésiastique, quelque prétexte qu'il puisse avoir.*

Nous devons nous contenter de cela pour le présent. J'ai fait un petit recueil; je vous prie, supportez-moi, que je voie si j'ai tout dit.

Il lut tout bas son papier, et après il dit :

Voilà qui est tout, Dieu soit béni! Voilà neuf heures sonnées; il faut se retirer; nous n'aurons pas le temps de vous parler des moyens de pratiquer cette sainte pauvreté et d'éviter les fautes que je viens de dire.

Le premier moyen, mes frères, c'est de nous donner à Dieu, de lui donner toute la Compagnie, à ce qu'il lui plaise nous faire la grâce d'avoir cette sainte pauvreté. Nous la devons avoir : 1° parce que nous l'avons promis; 2° à cause de ce qu'il y a de divin en cette vertu; 3° parce que d'elle dépend le bon ordre de la Compagnie. Si nous tâchons de bien pratiquer cette vertu, notre postérité s'en ressentira, en bénira Dieu, la pratiquera aussi. Si nous ne la pratiquons pas, nos successeurs ne le feront pas non plus, de sorte que nous en se-

rons responsables au jugement de Dieu, nous tous, dis-je, si nous ne faisons pas notre possible, de parole et d'exemple, afin que cette vertu de pauvreté soit en vigueur parmi nous.

O mes frères, quand nous irons devant Dieu avec cette belle robe de la pauvreté, quelle consolation! Nous serons cause que la postérité s'établira là dedans comme dans son fort, oui, son fort, car c'est la pratique de la pauvreté qui conserve et fortifie les maisons et les Compagnies, comme, au contraire, c'est la propriété qui les perd; l'expérience n'en est que trop sensible et funeste!

O mon Sauveur, plaise à votre infinie bonté nous conserver et nous augmenter en la pratique de cette vertu! Nous sommes tous pères de ceux qui viendront après nous; engendrons-les en ces exercices. Oh! qu'heureux serons-nous d'y avoir contribué! Je vous conjure, mes frères, de vous y employer de parole et d'exemple. Nous, prêtres, nous y sommes plus obligés que les autres. Quand l'Eglise était dans cette pratique, en son commencement, les fidèles étaient tous des saints; mais, dès qu'on commença à avoir du bien en propre et que les ecclésiastiques eurent des bénéfices en particulier, ce qui arriva sous le pape saint Télesphore, tout vint à dépérir. Les ecclésiastiques d'à présent ne sont plus que l'ombre des ecclésiastiques de ce temps heureux et de ce siècle d'or. Plaise à Dieu nous faire cette grâce de nous animer tous à la pratique de cette sainte vertu de pauvreté, qui, outre la récompense temporelle qui lui est promise, nous méritera l'éternelle!

219. — CONFÉRENCE DU [28 NOVEMBRE 1659[1]]

SUR LE DÉSIR D'AVOIR DES BÉNÉFICES

(Règles Communes, chap. III, art. 10.)

Parce qu'on peut pécher contre la vertu de pauvreté par le seul désir déréglé d'avoir des biens temporels, un chacun se donnera soigneusement de garde que ce mal ne se saisisse de son cœur, même à l'égard des bénéfices, qu'il pourrait rechercher sous couleur de quelque bien spirituel à faire. Et partant il n'aspirera pas même à aucun bénéfice, ou dignité ecclésiastique, quelque prétexte qu'il puisse avoir.

La première raison est que de l'observance ou de l'inobservance de cette règle dépend ou l'affermissement de la Compagnie, ou sa ruine totale. Qui ne voit que, si une fois la Compagnie s'émancipait à aspirer aux bénéfices, dans peu de temps elle serait déserte, elle ne serait plus qu'un perpétuel flux et reflux de personnes qui entreraient et sortiraient. On pourrait bien pour lors comparer cette Compagnie à une hôtellerie, en laquelle on passe un ou deux gîtes, savoir deux ou trois années, et puis après on partirait ailleurs; et ce qui est plus damnable, c'est que l'ambition y trouverait mieux son compte que dans le monde, on y jouerait bien mieux son personnage; car, sous ombre de piété ou de quelque crédit qu'on aurait acquis, on viendrait bien mieux à bout de ses entreprises.

En un mot, cette Compagnie ne serait plus une Com-

Entretien 219. — Manuscrit des Conférences. Cette conférence a été rendue très incomplètement, ainsi que l'attestent les nombreux blancs laissés par le copiste dans le manuscrit.

1. Par son sujet cette conférence fait suite à celle du 21 novembre. Aussi, bien qu'elle ne soit pas datée, croyons-nous pouvoir choisir la date que nous lui donnons ici.

pagnie ferme et permanente, comme, par la grâce de Dieu, elle est, mais un camp volant; ce ne serait pas une Compagnie de Dieu, mais une retraite de gens ambitieux qui auraient un pied dans la Compagnie et l'autre dans le monde. Quel fruit pourrait-elle faire pour lors? Comment pourrait-on se fier à de telles personnes, qui tourneraient le dos à la moindre mortification qui leur arriverait, qui aujourd'hui sont et demain ne seraient plus, comme l'expérience le fait voir dans les Compagnies où la porte n'est point fermée aux bénéfices, comme, au contraire, là où elle y est fermée, les Compagnies sont florissantes? Saint Ignace connaissait bien cette vérité...

La deuxième raison est que nous aspirons aux bénéfices ou pour faire un plus grand fruit dans les âmes, ou pour vivre plus à notre aise et sensuellement. Si c'est pour vivre plus sensuellement, qui ne voit dès là que c'est une tentation et que cela est tout à fait mauvais? Si c'est pour faire plus grand fruit dans les âmes et les gagner à Dieu, la tromperie n'est pas moins grande que la première; elle est même d'autant plus à craindre que cela semble, au premier abord, raisonnable. Car, je vous prie, vous voulez avoir un bénéfice; vous voulez être curé peut-être pour vaquer davantage au prochain. Voyons un peu. Que font les curés que nous ne fassions? Les curés confessent leurs paroissiens, et nous aussi, etc. Et non seulement nous avons cela de commun avec eux, mais encore nous avons cela de plus qu'eux, que nous ne sommes pas seulement curés d'une cure, mais Dieu nous a mis entre les mains la cure de toutes les âmes. De plus, que fera un évêque que nous ne fassions? Il fera des séminaires d'ecclésiastiques, il y en a dans la Compagnie; des ordinands, il y en a aussi, etc. Et même nous avons cela à notre avantage, qu'ils se ser-

vent de nous pour faire toutes ces choses; et nous avons pour cela d'autant plus de part au bien qui s'y fait, en étant les causes plus prochaines. De là on peut juger la tromperie du diable, qui bien souvent nous fait perdre notre vocation sous tels spécieux prétextes...

La troisième raison est que bien souvent ces bénéfices que nous pensons trouver ne se rencontrent pas si facilement dans ce siècle. L'expérience a fait voir à plusieurs la difficulté qu'il y a; ils ont été frustrés de leurs espérances et sont maintenant la risée du monde; on les regarde comme des personnes qui se sont laissé tromper, comme des enfants qui ont couru après des papillons, ou bien comme ceux qui veulent, en courant, prendre leurs ombres, qui sont la vraie image des honneurs, etc. Le diable nous fait voir merveille; nous nous imaginons le plus souvent que tout nous viendra en dormant, mais nous nous trouvons pris; tout nous semble d'or et d'argent, mais, en réalité, ce n'est que du plomb...

La quatrième raison, c'est que désirer un bénéfice (même quand cela se pourrait faire sans, au préalable, faire banqueroute à sa vocation, supposé que nous fussions séculiers dans le monde), c'est s'exposer à un grand danger; c'est se mettre sur les épaules un pesant fardeau, que d'avoir charge d'âmes, et de plus rechercher des honneurs, auxquels on se laisse aller; mais, dans la Compagnie, nous avons la peine et non les prééminences qui sont annexées à ces charges; en quoi notre vocation est plus sûre...

La cinquième raison, c'est l'exemple des saints et des grands personnages, comme saint Ambroise, saint Martin, saint Athanase, lesquels fuyaient avec autant de zèle les charges qu'on leur voulait donner, que les mondains briguent les dignités et les honneurs. Et ce qui est à remarquer, c'est que ce métier n'était pas si dange-

reux qu'il est maintenant, les honneurs n'y étant pas si grands, mais bien les croix et les martyres qu'il y fallait souffrir. Pourquoi donc ne ferons-nous pas ce à quoi nous sommes obligés par nos règles, vu que ces saints l'ont bien fait, n'y étant nullement obligés et ayant des vertus, conditions très convenables à telles charges! Exemple de M. Pillé, qui regrettait, à l'heure de la mort, d'avoir été curé...

La sixième et la plus forte est qu'ayant fait vœu de vivre et de mourir en la Compagnie et n'y pouvant vivre avec la possession d'un bénéfice, cela étant incompatible, il faut nécessairement y renoncer, si l'on ne veut quant et quant renoncer à sa vocation. De plus, cela est contre le vœu de pauvreté...

Moyens pour remédier à cet inconvénient.

Le premier, mettre en oubli ses parents, se dépouiller de cette pernicieuse affection qui nous fait souhaiter des bénéfices, pour les relever d'état, quand nous les aurons; c'est là, d'ordinaire, la cause de telles brigues...

Le deuxième, ne les aller voir que le moins qu'on pourra, et ne leur parler aussi que le moins qu'on pourra; car telles propositions de bénéfices viennent d'ordinaire des parents qui, par un fol amour, bien souvent nous perdent...

Le troisième, faire une grande estime de sa vocation, considérant que le plus beau bénéfice que nous puissions avoir, c'est d'être missionnaire, disant, comme David : *Elegi abjectus esse in domo Domini mei* [1], etc.

Le quatrième, n'écrire jamais, ni recevoir de lettre, qu'on ne la montre au supérieur; s'approcher le moins qu'on peut des prélats, si ce n'est en tant que nous serons envoyés par les supérieurs; le moins possible de

---

1. Psaume LXXXIII, 11.

visites des externes et principalement des personnes consituées en dignité...

Découvrir sa tentation de bonne heure au directeur, lui disant même les moyens que nous avons prémédités pour venir à bout de notre entreprise...

Enfin, se donner à Dieu tout de bon en la Compagnie, ne regardant point derrière soi, ne songeant ni à ses parents, ni à ses amis, disant : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me, Dominus autem assumpsit me*[2]. *Deus pars haereditatis meae et calicis mei*[3], etc.

220. — CONFÉRENCE DU [5 DÉCEMBRE 1659[1]]

DE LA PAUVRETÉ

Mes chers frères, voici le chapitre quatrième, qui est de la chasteté. *Le Sauveur du monde a bien montré qu'il avait extrêmement à cœur la chasteté et combien il désirait la répandre dans les cœurs des hommes, en ce qu'il a voulu passer par-dessus l'ordre qu'il avait établi en la nature, pour naître, par l'opération du Saint-Esprit, d'une Vierge immaculée. Et il a eu si grande horreur du vice contraire que, quoiqu'il ait permis qu'on lui ait imposé faussement des crimes les plus énormes, pour être rempli d'opprobres, selon le désir qu'il en avait, on ne lit point néanmoins que personne, non pas même ses plus grands ennemis, l'aient jamais blâmé, ni même soup-*

---

2. Psaume XXVI 10.
3. Psaume XV, 5.

Entretien 220. — Manuscrit des Conférences.

1. Il est clair que cette conférence a été donnée peu après le 4 novembre 1659, jour du départ de Nicolas Etienne pour Nantes, où il devait s'embarquer à destination de Madagascar, ou plutôt peu après le 21 novembre, car le saint parle, comme venant d'avoir lieu, de la cérémonie en usage ce jour-là chez les prêtres de Saint-Sulpice. Ce que nous avons dit plus haut, p. 365, note 1, suffit à expliquer pourquoi nous adoptons la date du 5 décembre.

çonné de ce vice; et partant il importe beaucoup que la congrégation ait un singulier et très ardent désir de cette vertu et fasse en tout temps et en tout lieu profession particulière de la pratiquer très parfaitement; ce que nous devons avoir d'autant plus à cœur que nos emplois de la Mission nous obligent plus étroitement à converser presque continuellement avec les séculiers de l'un et de l'autre sexe. C'est pourquoi chacun apportera de son côté tout le soin, la diligence et la précaution possible pour conserver entièrement cette chasteté, tant à l'égard du corps qu'à l'égard de l'âme.

Or, afin qu'avec l'aide de Dieu, on puisse faire tout cela, on gardera très soigneusement ses sens, tant intérieurs qu'extérieurs; on ne parlera jamais aux femmes seul à seule, en lieu et temps indus; on s'abstiendra entièrement de leur parler et de leur écrire en termes trop affectueux, quoique ce fût en matière de dévotion; on ne s'approchera pas trop d'elles en les confessant, ni en leur parlant hors de la confession; et qu'on se donne bien de garde de présumer de sa chasteté.

Et d'autant que l'intempérance est comme la mère et la nourrice de l'impureté, chacun sera tempéré en son manger, et, autant qu'il pourra, usera de viandes communes et trempera beaucoup son vin.

De plus, nous nous persuaderons tous que ce n'est pas assez aux missionnaires d'exceller en cette vertu, mais qu'il faut encore faire tout notre possible à ce que personne du monde ne puisse soupçonner tant soit peu aucun des nôtres du vice contraire, parce que ce seul soupçon, quoique très mal fondé, nuirait plus à la congrégation et à ses saints emplois que tous les autres crimes qu'on nous pourrait faussement imposer, en ce principalement qu'il ne se recueillerait que peu ou point de fruit de nos missions. Et partant nous ne nous contente-

rons pas d'user des moyens ordinaires pour prévenir, ou réparer ce mal, mais encore nous y emploierons, si besoin est, les extraordinaires, comme serait, entre autres, de s'abstenir parfois de faire des actions qui seraient d'ailleurs licites et même bonnes et saintes; cela s'entend, lorsqu'au jugement du supérieur ou directeur, ces choses semblent donner lieu de craindre ce soupçon.

Et d'autant que l'oisiveté est la marâtre des vertus, principalement de la chasteté, un chacun fuira tellement ce vice, qu'il puisse être trouvé toujours utilement occupé.

Mes frères, je pense que je dois dire à la Compagnie, avant d'entrer en l'entretien que nous avons aujourd'hui à faire, quelque chose que j'oubliai de dire l'autre jour touchant la pauvreté. Je ne m'expliquai pas peut-être assez par mon peu d'esprit. Je disais donc que le vœu de pauvreté que nous faisons, n'empêche pas qu'on garde la propriété et le domaine de ses biens, bien qu'on n'en conserve pas l'usage, et j'ajoutai qu'on laissait ces biens à ses parents, ou qu'ils leur retournaient; mais je devais dire qu'on les peut laisser à ses parents, ou à ceux d'entre eux qui en auraient le plus de besoin et pour qui on aurait plus d'affection, ou bien l'employer en œuvres pies; car le Pape, en l'explication qu'il a faite de notre vœu de pauvreté, n'étant pas descendu au particulier et nous ayant laissés dans l'état et ordre du clergé, entend par là que nous ayons le même pouvoir et la même faculté que ceux du clergé, quant à la disposition du fonds de nos biens, avec la permission et consentement du supérieur. Il est donc en la liberté de chacun de nous de faire testament et de disposer de son bien, même en œuvres pies.

On a vu cela, ces jours passés, en la personne de M. Etienne, avant son voyage pour Madagascar. Ayant eu, dès son enfance, inclination à semblables des-

seins, il a disposé de son bien en deux manières : il en a laissé une partie à ses frères, savoir à son frère aîné et à son beau-frère, à chacun à proportion, selon la coutume du pays, s'étant réservé une pension fort considérable. De plus, il a fait une fondation, non en faveur de la Compagnie, puisque cette fondation est pour le bien public et pour une œuvre pie, bien que la Compagnie en ait l'administration et soit obligée de fournir tous les ans une somme pour l'entretien de ceux qui travailleront à Madagascar, tant que la Mission subsistera, sinon ailleurs, pour la conversion des infidèles ; il a fait cela, dis-je, du consentement de ses parents et après avoir proposé l'affaire à quatre des plus fameux avocats de Paris, qu'on avait priés de s'assembler ici pour savoir d'eux si, attendu son vœu de pauvreté et vu le bref du Pape, qui explique ledit vœu que fait la Compagnie, il pouvait ainsi disposer de ses biens propres. Tous ont répondu unanimement que oui.

Voilà donc la liberté que chacun a, ou de laisser son bien à ses parents, qui se le partageront, ou d'en disposer, par testament, en faveur de ceux d'entre eux qui en auraient plus de besoin, ou à d'autres pour qui on aurait plus d'affection, ou de l'employer en œuvres pies.

Un autre point, c'est le fait d'aller dans les chambres des autres pour y fureter, voir les livres, les papiers et prendre ce qui agrée, sous prétexte que tout ce qui s'y trouve est en commun. Là-dessus je ne m'expliquai pas bien et ne qualifiai pas cette faute comme elle le mérite. La règle nous défend d'avoir nos chambres fermées à clef, et, en elles, rien qui ferme à clef. Quoique le supérieur, comme nous le dîmes l'autre jour, puisse avoir sa chambre fermée à clef, à cause des papiers de conséquence et des lettres qui y sont, Dieu m'a fait la grâce de ne jamais fermer la mienne au commencement et de

n'y avoir aucune caisse ou layette fermant à clef; ce n'est que depuis deux ou trois ans qu'il y a dessous notre table un tiroir à clef, qui demeure presque toujours ouvert. Il est vrai aussi que la petite chambre où je descends pour y demeurer tout le jour est fermée à clef, quand on va au dîner, et le soir quand on se retire; mais c'est qu'il y a là des papiers de conséquence.

La Mission en use ainsi pour honorer cet état dont Notre-Seigneur a fait tant d'estime, que tout soit en commun et que personne n'ait rien de propre en son particulier. Mais la règle de ne rien fermer à clef n'est applicable que si personne n'entre dans les chambres ou lieux particuliers, pour y voir, prendre et s'approprier ce qui est dedans. Pour mieux pratiquer cette pauvreté, Notre-Seigneur lui-même n'avait rien en propre, pas même une pierre pour reposer sa tête; et afin qu'on l'imitât mieux en cela, et avec plus de perfection, ne dit-il pas : « Personne ne peut être mon disciple, s'il ne renonce à tout ce qu'il possède [2] »? Cela s'entend, en la façon dont les docteurs de l'Eglise l'expliquent, pour les parfaits.

Nos chambres, selon la règle, ne doivent pas être fermées à clef, ni rien de ce qui s'y trouve; cela veut dire que ce qui est dedans n'est pas à nous, que nous n'y sommes pas attachés, qu'on peut nous le prendre ou ôter, pour honorer, par cet état et cette disposition, la sainte vertu de pauvreté de Notre-Seigneur. Mais voilà qu'un homme, sans prendre garde à Dieu, qu'il offense, à sa conscience, qui lui fait un continuel reproche, au prochain, qui le voit et qu'il scandalise, entre, en son absence, dans la chambre d'un prêtre qui vient d'aller aux champs, et là furette partout, regarde livres, pa-

---

2. Evangile de saint Luc XIV, 33.

piers, écrits, et en prend ce qui lui plaît ; cet homme est-il supportable? Doit-on laisser cela impuni? Premièrement, il viole une règle; secondement, il scandalise ceux qui le voient; troisièmement, il ruine, en tant qu'il est en lui, cet état de pauvreté que Notre-Seigneur estime tant; quatrièmement, il provoque des plaintes chez ceux à qui il a pris quelque chose, s'ils ne sont pas bien vertueux et si Dieu ne leur a pas donné la force de supporter telle perte, et leur donne sujet de dire qu'on devrait avoir des clefs pour fermer les chambres, ce qui ne s'est pas fait jusqu'à présent. Voilà donc la Compagnie qui, en ce rencontre, souffre déchet et risque d'être entièrement renversée, si on ne met ordre à ce grand mal et si on laisse cette faute impunie.

J'ai envoyé chez les Jésuites demander à un ancien, le Père Haineuve, comment ils se comportent en pareil cas. « Que feriez-vous, lui dit-on, à un des vôtres qui serait ainsi entré dans la chambre d'un autre? » Il répondit : « Cela est inouï parmi nous, cela est inouï que quelqu'un soit entré dans la chambre d'un autre; c'est contre la civilité, contre la règle, contre le conscience. » Leurs chambres ne ferment qu'à un loquet, et dedans rien qui soit sous clef. « Mais, poursuivit-on, mon Père, que ferait-on chez vous à une personne qui serait entrée dans une chambre? quelle peine lui ferait-on souffrir? » — « On la ferait dépouiller en plein réfectoire et prendre la discipline devant la Compagnie. »

En certaines villes d'Italie, le souverain défend de porter des armes pendant la nuit, et cela s'observe, sauf de ceux qui, ayant des ennemis, obtiennent pour cela la permission de rester armés. Mais savez-vous ce que ces peuples pourraient représenter à leur souverain? « Vous nous défendez de porter les armes pendant la nuit; faites donc, de votre côté, que nous soyons en assurance. »

Cela est juste. Aussi ce souverain fait-il son possible pour qu'on puisse aller partout de nuit en sûreté. Ici vous nous pourriez dire la même chose : « Vous nous défendez par la règle d'avoir nos chambres fermées, et dedans rien qui soit sous clef ; à la bonne heure! Nous le voulons bien pour pratiquer la pauvreté et le détachement de toutes choses, pour l'amour de Notre-Seigneur ; mais aussi faites en sorte que personne n'y entre sans permission, qu'on n'y furette et qu'on ne prenne ce qui agréera. » C'est juste et raisonnable, et il faut non seulement le défendre très expressément, mais aussi infliger des peines graves aux contrevenants. Les Jésuites le font bien ; ils ont la pénitence dont je viens de vous parler. Je songe à ce qu'il faudra faire, et, moyennant l'aide de Dieu, je me propose d'y remédier à bon escient. Il m'est venu en esprit plusieurs moyens pour cela, que je ne dirai pas pour le présent ; je les considérerai de plus en plus devant Dieu ; je consulterai ; mais, au nom de Dieu, mes frères, donnons-nous à sa divine Majesté pour bien pratiquer cette règle ; j'en prie la Compagnie, et je demande à Dieu qu'il nous fasse la grâce d'avoir zèle et force pour empêcher qu'on ne vienne à la rompre, et de connaître les moyens et les peines dont nous devons nous servir contre les contrevenants ; car les tenir ici, cela ne convient pas, cette maison étant la première de la Compagnie et devant servir de modèle à toutes les autres. Souffrir un homme qui entre ainsi dans la chambre d'un autre, y voit et prend ce qu'il veut, souffrirons-nous cela ? Je vous en fais juges. Ah ! je prie Dieu qu'il nous fasse la grâce d'y mettre ordre et de donner zèle et force aux supérieurs pour y tenir la main, comme à une chose de très grande conséquence pour le bon ordre et le repos de la Compagnie.

La troisième chose que je n'expliquai pas assez est re-

lative aux objets que nous pouvons avoir en particulier, que nous les ayons apportés céans, achetés de notre argent, ou reçus de nos parents, comme étui, livres, images. Sachez que la propriété n'en appartient pas à la personne en particulier ; elle n'en a que l'usage, et chacun doit être disposé à les quitter et à s'en défaire, selon la volonté du supérieur. Je connais une communauté dans laquelle les particuliers font tous les ans par écrit la liste des objets qu'ils ont dans leurs chambres, pour la présenter au supérieur, afin qu'il juge de ce qui doit être laissé ou ôté.

La quatrième remarque touchant, non la propriété, mais l'usage de certaines choses qu'on pourrait avoir, ne regarde que les officiers et les supérieurs. Ils ne doivent jamais permettre qu'un particulier ait quelque chose de singulier dans sa chambre, comme tapisseries, tableaux, etc., ou à sa table, comme chapons, perdrix, etc., bien que cela se pratique en certaines comunautés au vu et au su du supérieur et des autres. Mais, pour la Compagnie, pauvre Compagnie ! oh ! que jamais on ne permette rien de singulier, ni au vivre, ni au vêtir ; j'excepte toujours les malades, oh ! pauvres malades ! pour l'assistance desquels il faudrait vendre jusqu'aux calices de l'église. Dieu m'a donné tendresse pour cela, et je le prie de donner cet esprit à la Compagnie. Donc que personne n'ait rien de singulier.

« Mais, direz-vous, on a vu le contraire en la personne de M. Etienne, qui avait des livres en son particulier. » Je réponds *primo* que le vœu n'était pas encore expliqué par le Pape ; il y a peu de temps que nous avons reçu le bref. Combien y a-t-il ? Deux ou trois mois. Je peux rendre témoignage que, quand il recevait de l'argent, il demandait toujours la permission pour acheter des livres et jamais il n'en donnait aux autres qu'après avoir demandé permission.

Donc ne permettre jamais rien de singulier; cela contristerait les autres, donnerait de la jalousie, de l'envie et ferait perdre la charité, car c'est l'égalité qui conserve la charité et l'amitié qu'on doit avoir les uns envers les autres.

Mais, s'il venait céans une personne de qualité pour être de la Compagnie, ne devrait-on pas permettre qu'elle eût de la tapisserie et des tableaux en sa chambre, et au réfectoire toujours de l'extraordinaire? — Non, Dieu nous garde de cela! Ne leur dit-on pas, quand ils se présentent : « Ne prétendez pas avoir de la tapisserie, etc.; éprouvez-vous bien pour voir si vous pouvez vous contenter de l'ordinaire et suivre en tout la communauté. » Si l'on faisait autrement, on ne ferait pas seulement une brèche à la communauté, mais ce serait la renverser entièrement. Je rends grâces à Dieu de ce que nous avons ainsi agi envers ceux qui, étant tels, se sont présentés à la Compagnie, et de la grâce qu'il leur a faite, de les avoir ainsi disposés.

Voilà près de neuf heures. Il est trop tard pour entamer notre sujet; il vaut mieux en demeurer là.

O Sauveur du monde, qui avez inspiré à la Compagnie, en son enfance, alors qu'elle n'était composée que de trois ou quatre, la pensée d'aller à Montmartre (ce misérable qui vous parle était pour lors indisposé), se recommander à Dieu par l'intercession des saints martyrs, pour entrer dans cette pratique de la pauvreté, pour lors et depuis si bien observée par une grande partie de la communauté, ô Sauveur de mon âme, faites-nous la grâce de ne vouloir avoir et posséder que vous. Tout le clergé ne dit-il pas : *Dominus pars haereditatis meae et calicis mei* [3], et ne sommes-nous pas du clergé? Par le

---

3. Psaume XX, 5.

baptême, comme chrétiens, n'avons-nous pas renoncé aux pompes du monde, qui ne sont autre chose, au dire des saints docteurs, que les biens d'ici-bas?

Naguère monseigneur le coadjuteur de Cahors[4] me fit l'honneur de me dire la consolation qu'il avait ressentie en assistant à une cérémonie que firent chez eux messieurs de Saint-Sulpice, le séminaire et les prêtres de la paroisse[5], lesquels, en surplis, après une messe haute chantée solennellement en leur chapelle particulière, et l'audition d'un sermon, vinrent les uns après les autres et dirent dévotement ces paroles : *Dominus pars haereditatis meae et calicis mei*. Il en fut si fort touché que rien plus. Au commencement, quand on entrait dans l'Eglise, on quittait tout son bien, on ne gardait rien en propre, et on disait : *Dominus pars haereditatis meae et calicis mei*. Plaise à sa divine Majesté nous faire la grâce de chérir cet état de pauvreté, d'observer exactement la règle qui nous en parle et de faire notre possible pour être à exemple à la postérité dans le principe de cette sainte vertu, si chérie de Notre-Seigneur, et qu'il récompensera si avantageusement!

221. — CONFÉRENCE DU [12 DÉCEMBRE 1659[1]]

DE LA CHASTETÉ

(Règles Communes, chap. IV.)

Mes frères, je ne fis vendredi dernier qu'achever ce que j'avais omis dans l'entretien précédent, qui était de la pauvreté, et, bien qu'on lût le quatrième chapitre entier, qui est de la chasteté, on n'en parla pas, faute de

4. Nicolas Sevin, évêque de Sarlat.
5. Le 21 novembre, jour de la Présentation de la Sainte Vierge.

Entretien 221. — Manuscrit des Conférences.

1. On a vu plus haut, p. 365, note 1, les motifs qui nous font choisir cette date. Sur le manuscrit, la conférence n'est pas datée.

temps. Il est à propos qu'on le fasse ce soir; et pour en rendre les espèces plus présentes à l'esprit, il en faut refaire la lecture.

Le Sauveur du monde a bien montré qu'il avait extrêmement à cœur la chasteté et combien il désirait la répandre dans les cœurs des hommes, en ce qu'il a voulu passer par-dessus l'ordre qu'il avait établi en la nature, pour naître, par l'opération du Saint-Esprit, d'une Vierge immaculée. Et il a eu si grande horreur du vice contraire que, quoiqu'il ait permis qu'on lui ait imposé faussement des crimes les plus énormes pour être rempli d'opprobres, selon le désir qu'il en avait, on ne lit point néanmoins que personne, non pas même ses plus grands ennemis, l'aient jamais blâmé, ni même soupçonné de ce vice. Et partant il importe beaucoup que la Congrégation ait un singulier et très ardent désir de cette vertu, et fasse en tout temps et en tout lieu profession particulière de la pratiquer très parfaitement. Ce que nous devons avoir d'autant plus à cœur, que nos emplois de la Mission nous obligent plus étroitement à converser presque continuellement avec les séculiers de l'un et de l'autre sexe. C'est pourquoi chacun apportera de son côté tout le soin, la diligence et la précaution possible pour conserver entièrement cette chasteté, tant à l'égard du corps qu'à l'égard de l'âme.

Or, afin qu'avec l'aide de Dieu, on puisse faire tout cela, on gardera très soigneusement ses sens, tant intérieurs qu'extérieurs; on ne parlera jamais aux femmes seul à seule, en lieu et temps indus; on s'abstiendra entièrement de leur parler et de leur écrire en termes trop affectueux, quoique ce fût en matière de dévotion; on ne s'approchera pas trop d'elles en les confessant, ni en leur parlant hors de la confession; et qu'on se donne bien de garde de présumer de sa chasteté.

Et d'autant que l'intempérance est comme la mère et la nourrice de l'impureté, chacun sera tempéré en son manger, et, autant qu'il pourra, usera de viandes communes et trempera beaucoup son vin.

De plus, nous nous persuaderons tous que ce n'est pas assez aux missionnaires d'exceller en cette vertu, mais qu'il faut encore faire tout notre possible à ce que personne du monde ne puisse soupçonner tant soit peu aucun des nôtres du vice contraire, parce que ce seul soupçon, quoique très mal fondé, nuirait plus à la Congrégation et à ses saints emplois que tous les autres crimes qu'on nous pourrait faussement imposer, en ce principalement qu'il ne se recueillerait que peu ou point de fruit de nos missions. Et partant nous ne nous contenterons pas d'user des moyens ordinaires pour prévenir ou réparer ce mal, mais encore nous y emploierons, si besoin est, les extraordinaires, comme serait, entre autres, de s'abstenir parfois de faire des actions qui seraient d'ailleurs licites, et même bonnes et saintes; cela s'entend, lorsqu'au jugement du supérieur ou directeur, ces choses semblent donner lieu de craindre ce soupçon.

Et d'autant que l'oisiveté est la marâtre des vertus, principalement de la chasteté, un chacun fuira tellement ce vice, qu'il puisse être trouvé toujours utilement occupé.

Or sus, couvrons-nous. C'est de la vertu de chasteté que nous avons à vous parler. Nous diviserons ce discours en trois points, à l'ordinaire : au premier, nous dirons, en y ajoutant peu de chose, les motifs qui sont couchés en la règle et qui nous obligent à avoir en particulière recommandation la pratique de la vertu de chasteté; au deuxième point, nous dirons ce qu'est cette vertu de chasteté et en quoi nous la devons principalement pratiquer; au troisième point, nous exposerons les moyens.

Quant aux motifs, ô Sauveur! qui ne les sait? Y a-t-il petit enfant qui n'apprenne de ses père et mère que c'est un péché, et un grand péché, de faire des actions impures. O Sauveur! qui savez les motifs qui nous obligent à pratiquer cette vertu, non seulement quant aux actions extérieures, mais aussi quant à la pureté intérieure, imprimez-les vivement en nos esprits, afin que nous pratiquions exactement cette vertu. La pratique de la chasteté, vous le savez, est commandée par Dieu, comme le vice contraire à cette vertu est défendu : « Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement. » Il n'est pas à propos de s'arrêter à ce qui parle de soi-même.

Notre règle apporte pour premier motif le grand éloignement que Notre-Seigneur a fait paraître pour tout ce qui est contraire à la chasteté, si bien que, devant se faire homme, il ne voulut pas que ce fût par la voie ordinaire, mais d'une façon extraordinaire, par le moyen du Saint-Esprit. Sa mère demeura vierge et fut toujours chaste, et le Saint-Esprit opéra cette grande merveille.

O Seigneur! il faut bien dire qu'il y a quelque chose de grand en cette vertu, puisque le Saint des saints a rompu l'ordre de la nature pour être conçu et naître d'une manière qui faisait voir le grand cas qu'il faisait de la chasteté!

Un second motif, non moins important, mentionné également dans la règle, est que Notre-Seigneur, soit pendant les trente ans qu'il vécut en famille avec son père et sa mère, travaillant dans leur boutique (ce qui a donné sujet de dire : *Nonne hic est faber et fabri filius?)* soit après les avoir quittés pour prêcher son Evangile, avec tant de succès que tout le monde le suivait, hommes et femmes, bien qu'il conversât avec les uns et les autres

et que ses plus grands ennemis le calomniassent et lui fissent mille reproches et mille blâmes, l'appelant séducteur, ivrogne, endiablé, jamais il n'a permis qu'on lui reprochât rien de contraire à la chasteté.

Voilà un grand motif. O Sauveur, c'est à vous que nous nous adressons pour obtenir cette vertu si rare. La nature ne va pas jusque-là; au contraire, c'est elle qui nous suscite mille et mille tentations, images et fantômes contraires à cette vertu. O Seigneur, faites-nous donc la grâce, s'il vous plaît, que ni la Compagnie en général, ni aucun de ses membres en particulier ne tombe jamais dans le vice contraire, de près ou de loin.

Notre-Seigneur passe plus avant et dit que qui ne quitte sa femme n'est pas digne de lui, tant il a en affection cette vertu; aussi les apôtres et les disciples qui avaient leur femme, la quittèrent pour le suivre; et les femmes quittèrent leur mari; et plusieurs premiers chrétiens firent de même et n'eurent plus de communication avec leur femme pour l'usage du mariage; mais, peu de temps après, le démon, ennemi de cette vertu, fit en sorte que les hommes ne gardèrent pas longtemps cette résolution, car la hantise les uns avec les autres et la grande fragilité de la nature firent que quelques-uns retournèrent à des actions contraires à cette vertu. Plusieurs se retirèrent dans les déserts de la Lybie et de l'Egypte, poussés par l'appréhension de ne pouvoir vivre en une chasteté aussi parfaite dans le monde; et ainsi ces déserts furent remplis de personnes qui pratiquaient exactement cette vertu. Depuis ce temps-là, les monastères se sont établis pour permettre de s'arracher aux péchés et aux plaisirs du monde et de vivre en chasteté. O Messieurs, élevons-nous tous à Dieu dès maintenant pour lui demander et obtenir que cette petite et pauvre Compagnie ne soit incontaminée en son corps et

en ses membres. Que veux-je dire par là? Je veux dire : pour le général et pour le particulier de la Compagnie. On va par tout le monde prêcher la chasteté et l'inculquer au peuple. Oh! qu'il est donc important que nous ayons une grande chasteté!

Mais en quoi consiste cette vertu? Les petits enfants sont instruits par leurs père et mère de la vilenie du péché contraire à cette vertu. Combien donc est-elle belle! Il y a deux ou trois espèces de chastetés : la chasteté conjugale, qui modère les affections du plaisir de la chair; et celle qui arrache du cœur toutes les affections. Cette dernière est une vertu bien relevée; elle porte ceux qui la pratiquent à vivre bien purement. La chasteté conjugale ne nous regarde pas, puisqu'elle consiste dans la modération des plaisirs de la chair et que nous n'en devons prendre aucun. C'est donc de l'autre qu'il faut parler. Elle demande de nous que nous arrachions du cœur toutes les affections pour les actions d'impureté, les mauvaises attaches et le reste; je ne parlerai pas davantage, ni en détail, des actes particuliers. Oh! que cette vertu est rare et comme le démon tâche de nous la faire perdre! Il plaît à Dieu exercer quelquefois de saintes âmes, en permettant que le démon les tente par de mauvaises pensées, de mauvaises imaginations, des représentations vilaines, même en des choses saintes. J'ai connu une âme religieuse qui ne ressentait des tentations d'impureté et de la chair qu'en communiant; jamais, hors de là, elle n'était tentée, et jamais elle ne communiait sans cela. Voyez quelle est la malice du démon, de se servir des choses les plus saintes pour nous tenter d'impureté. Donc cette vertu consiste à arracher de nos cœurs, non seulement de la fantaisie et de l'esprit, mais du cœur, les affections à l'impureté. O Seigneur, aidez-nous à arracher du cœur ces affections maudites d'impureté, et

de la mémoire le souvenir des personnes qu'on a connues trop familièrement, avec qui peut-être on a fait autrefois quelque vilaine action! O Dieu, arrachez de nos cœurs ce souvenir.

Il y a pureté du corps et pureté de l'esprit. Celui qui a la pureté du corps n'a pas pour cela la chasteté; c'est la pureté de l'esprit qui informe cette vertu et lui donne la perfection et même l'essence; elle chasse de la pensée, de l'esprit, de la mémoire, de la fantaisie toutes les pensées mauvaises. C'est en cela que consiste tout notre exercice : arracher du cœur, etc., si nous voulons avoir la chasteté que la règle demande de nous, nous souvenant que Notre-Seigneur venant au monde en a fait tant de cas qu'il a voulu changer la nature des choses et naître d'une vierge. C'est à cause de cette vertu qu'il est dit que les vierges accompagneront partout l'Agneau et chanteront des cantiques nouveaux. Oh! que la Compagnie en général et chacun d'icelle en particulier doit faire état de cette vertu et faire tout son possible pour l'avoir et s'y perfectionner de plus en plus!

Mais qui nous aidera à cela? C'est la garde des sens; la règle le dit. La garde de la vue. O vue dangereuse! laisser aller ses yeux çà et là sur toutes sortes d'objets, oh! que cela est mal! David, ce saint homme, pour avoir vu une femme, tombe dans le péché contraire à la chasteté et fait encore pire, car à celui-là, à ce péché-là il en ajoute un autre, savoir l'homicide; vous en savez l'histoire.

L'ouïe, la garde de l'ouïe. Vous qui avez confessé aux champs et même à la ville, vous savez que plusieurs personnes apprennent ce qu'est l'impureté en voyant et entendant ces saltimbanques, ces farceurs qui représentent des actions déshonnêtes et tiennent de mauvais discours. Oh! oui, que cela est dangereux!

Ainsi donc la garde des sens : de la vue, de la vue, dis-je, oui, de la vue, de l'ouïe, et ainsi des autres sens extérieurs, du tact; se rendre maître de ses sens autant qu'on le peut. La vue, l'ouïe, le tact.

Un autre moyen, c'est de ne jamais se trouver seul à seule, en lieu et temps indus, avec une personne du sexe (la règle le dit) parce que c'est en ce temps et en ce lieu que le démon réveille la concupiscence. Nous sommes hommes comme les autres, et ainsi gare! Je ne puis que je ne dise ici la grande faute que font ceux qui parlent avec une femme ou une fille toute seule dans ce petit parloir. Oh! que cela m'a fait peine de savoir que quelqu'un s'est trouvé là et y prenait le côté le plus obscur, la personne se tenant à l'opposé, au plus clair, et ce pendant deux ou trois heures! Ce sont des amorces bien dangereuses.

Je prie donc la Compagnie de prendre garde à cela. Quand on a à parler à une femme qui est dans ce petit parloir, si on ne la connaît pas et qu'on ait peu de chose à lui dire, il faut la prier de sortir, lui parler debout, découvert et couper court. Plusieurs, à raison de leur office, sont obligés de parler à ce sexe, mais je les prie que ce soit de la sorte, sans s'asseoir auprès d'elles, à moins que ce ne soient des personnes de condition et qu'on ne doive être longtemps avec elles par nécessité d'affaires. Hélas! que j'y ai manqué! et je n'y manque encore que trop. Mais Dieu sait la peine que je sens quand je me trouve obligé de leur parler en cette manière. Quoi qu'il en soit, la règle nous dit de ne jamais parler seul à seule à une femme. Et partant, j'exhorte celui de la Compagnie (car il y en a un, et je n'en connais qu'un qui soit sujet à cette faute) à travailler à cela et à en faire sa pratique; ou, s'il veut, à s'abstenir, par forme de pénitence, de tels entretiens avec ce sexe. Dieu

m'a fait quelquefois la grâce de les prier de sortir de ce petit parloir ou cabinet, et, étant dehors, je leur parle et coupe court avec elles.

C'est encore un grand danger pour la chasteté, de manger beaucoup, et des viandes délicates, et de trouver moyen d'en avoir; oh! quel mal! mais surtout de boire du vin, et trop, et tout pur. Oh! à quoi tient-il que je ne m'exclame sur cela, pour les inconvénients qui sont arrivés à la Compagnie par la faute de ceux qui y ont excédé! Il n'y en a plus, grâce à Dieu, mais nous devons bien nous donner à sa divine Majesté pour ne plus boire de vin, ou au moins pour le tremper beaucoup.

Voulez-vous que je vous dise comment a fait Monseigneur de Cahors [2], ce saint homme, ce grand serviteur de Dieu, pour ne plus boire de vin? Car il ne boit que de l'eau. Il ne dîne pas, mais le soir, après ses visites, sermons et autres emplois de sa charge pastorale et épiscopale, il mange un peu de pain, des herbages, du fruit et boit quelque verre d'eau; et voilà tout; et ce depuis environ trente ans, âgé qu'il est maintenant d'environ soixante-dix ans. Voici comme il s'y prit, à ce qu'il m'a fait l'honneur de me dire. Bien qu'au commencement il bût du vin comme un autre, il arriva à le tremper de moitié, puis des deux tiers, puis à ne mettre qu'un peu de vin sur beaucoup d'eau; il continua ainsi à diminuer de plus en plus la quantité de vin, si bien que sa boisson n'était que de l'eau rougie; de sorte qu'étant devenu comme insensible au goût du vin, et en buvant si peu que cela ne valait pas la peine d'en parler, il se résolut à n'en plus boire du tout; ce qu'il a exactement observé.

Un autre moyen pour garder la chasteté, c'est de fuir l'oisiveté, qui de soi est un grand mal. Oh! qu'on doit

---

2. Alain de Solminihac.

soigneusement l'éviter ! surtout les personnes qui, par leur conduite, se sont rendues inhabiles aux emplois, et aussi celles qui sont dans les emplois ; car, croyez-moi, quand le démon trouve une personne oisive, oh ! qu'il a beau jeu pour la tourmenter et la bien tenter du vice contraire à la chasteté ! Faites, mes frères, que vous soyez toujours occupés, et alors, si le diable vous tente, l'occupation diminuera au moins beaucoup les forces de sa tentation.

Un autre moyen encore, mais qui regarde les confesseurs, c'est de ne pas s'approcher trop près des pénitentes, car, comme vous voyez et savez bien mieux que moi, chaque chose envoie ses espèces. Comme cette lampe allumée envoie ses rayons et ses lueurs, ainsi de la tête, du visage, des habits de ces pénitentes sortent certaines espèces qui, venant à se mêler avec celles qui sortent des confesseurs, allument la tentation et font, si on n'y prend bien garde, d'étranges ravages. J'exhorte donc la Compagnie à ne pas approcher des pénitentes, mais bien plutôt à les tenir à l'écart. Si certains, à cause de la dureté de leur ouïe, en ont usé autrement, ô Sauveur ! qu'ils sachent que ce n'était pas à faire. Je prie les confesseurs de bien prendre garde à cela et d'y mettre bon ordre.

Ce qui nous peut encore beaucoup nuire, c'est, quand on explique le sixième commandement : « Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement », d'interroger sur trop de choses. Il ne faut demander que le nécessaire au pénitent. Les confesseurs doivent savoir ce qu'il est nécessaire de demander aux pénitents sur ce commandement ; nous n'avons pas le temps ici de le dire ; il est à propos que, l'un de ces jours, les confesseurs s'assemblent pour conférer là-dessus. Cependant donnons-nous à Dieu pour n'interroger en confession que du nécessaire sur ce commandement, car, si on passe outre, le diable

ne manquera pas de nous livrer de grandes tentations contre cette vertu, et les espèces de ce qui aura été demandé ou répondu reviendront souvent à notre mémoire, réveilleront la concupiscence et feront d'étranges ravages.

Un autre moyen pour conserver la chasteté, c'est de fuir la conversation des religieuses, même des plus réformées. Avant la fondation de la Compagnie, Monseigneur de Genève, que nous avions l'honneur de connaître et de fréquenter, nous obligea à avoir soin des religieuses de la Visitation; nous y voilà engagé; c'est une parole donnée; que faire à cela? Mais sachez, Messieurs, que ces conversations sont un filtre diabolique, car nous sommes hommes, et hommes comme les autres. On s'y engage sous prétexte de dévotion; on commence toujours par là, et Dieu sait à quoi souvent cela aboutit! C'est contre la fin de notre Institut, qui est d'être aux pauvres gens des champs. Or, on ne peut servir deux maîtres. Je recommande donc à la Compagnie de ne jamais accepter d'emploi qui obligeât à diriger, conduire et fréquenter les religieuses, ou à converser avec elles. Je vous dirai, à ce propos, qu'au commencement de la Compagnie on fit une mission en un village ou bourg où il y avait des religieuses. Elles prièrent qu'on leur fît quelques sermons et qu'on entendît leur confession générale, comme on entendait celle des bonnes gens. On le fit. Le bon M. de la Salle y était. Ces bonnes religieuses lui écrivirent plusieurs fois après son retour ici. Dès qu'il vint à s'apercevoir qu'il y avait de l'attache en cela, M. de la Salle, qui était homme de bon sens, leur répondit qu'elles devaient se contenter de ce qu'il leur avait écrit et même dit sur place, et qu'il n'avait plus rien à leur dire, ni à leur écrire. Ainsi devons-nous fuir tout cela comme un piège de Satan.

Un autre moyen encore, c'est de ne pas écrire des tendresses; cela allume le feu, engage à des affections, et Dieu sait quelles! engage à faire des réponses aussi pleines de tendresses, voire plus, car on ne veut pas se laisser vaincre. Pour l'amour de Dieu, Messieurs, je recommande qu'on s'abstienne avec les femmes de tout commerce personnel et épistolaire. Je pense qu'il y a encore une ou deux de ces lettres céans, mais quelles lettres! Les lirai-je? Il vaut mieux que je me taise. Il n'en est pas arrivé de mal à celui de la maison à qui elles sont adressées. Oh! qu'il en a été proche!

Un autre moyen encore, c'est de n'avoir point de dévotes. — Mais Notre-Seigneur en avait bien; il les entretenait et les visitait; les apôtres en ont eu, et aussi tant de saints personnages. — Oh! que cela est pourtant dangereux! Il faut bien craindre pour la Compagnie là où il y a de ces dévotes qui louent de sa bonne conduite le confesseur auquel elles ouvrent leur cœur et leur conscience. Oh! quelle attache! Malheur à la Compagnie si elle souffre de telles personnes en ces lieux! Qu'elles sont en grand danger! Je sais un lieu où les femmes sont si affectueuses envers leur confesseur que rien plus.

Que faut-il faire à cela? 1° Bien garder ses sens; 2° ne parler à ces dévotes qu'en confession, pas même debout à l'église, et jamais, je dis jamais, en leurs maisons, ni chez nous. Recommandez-leur de vous dire à confesse tout ce qu'elles ont à vous dire, ou auront à vous dire, et jamais rien hors de là. Oh! s'il plaisait à Dieu nous faire la grâce de tenir ferme, de ne leur jamais parler debout à l'église, à la porte, chez elles! Ce sont des moyens de conserver la chasteté dans la Compagnie. Que ne doit-on espérer d'elle, ici et ailleurs, en France et aux pays étrangers, si elle use de telles précautions! Autrement, Dieu tournerait son visage de complaisance sur

d'autres personnes qui lui rendraient bien plus de service et de gloire dans les missions.

Or sus, Messieurs, que ferons-nous pour garder cette règle? Les moyens qu'on vient de proposer serviront de peu, s'ils ne sont animés de l'esprit de Dieu. Il faut donc le demander à Notre-Seigneur, et très instamment, en nos prières, et avoir un dessein particulier de se donner à sa divine Majesté à bon escient pour se conserver et se perfectionner en cette vertu et s'éloigner de bien loin des vices contraires. Si on fait cela et qu'ici on travaille de la sorte à l'acquisition, à la conservation et au développement de cette vertu, cela se répandra partout. Ainsi la Compagnie se rendra d'autant plus agréable à Dieu, qui n'aura pour elle que des yeux de complaisance, et des grâces nouvelles et abondantes à lui communiquer. Plaise à sa divine Majesté que cela soit ainsi!

222. — CONFÉRENCE DU [19 DÉCEMBRE 1659[1]]

DE L'OBÉISSANCE

(Règles Communes, chap. V, art. 1-3.)

Mes chers frères, voici le chapitre cinquième de nos règles, qui est de la sainte obéissance.

Article premier. — *Pour honorer l'obéissance que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a enseignée de parole et d'exemple, l'ayant bien voulu exercer sur la terre, à l'égard de la très Sainte Vierge, de saint Joseph et des autres personnes constituées en dignité, soit bonnes, soit mauvaises, nous obéirons exactement à tous nos supérieurs et à chacun d'eux, les regardant en Notre-Sei-*

Entretien 222. — Manuscrit des Conférences.

1. Cette conférence n'est pas datée. Voir, page 365, note 1, la raison qui nous fait choisir la date que nous adoptons.

gneur, et Notre-Seigneur en eux, principalement à notre Saint-Père le Pape, auquel nous obéirons avec tout le respect, la fidélité et la sincérité possible.

Nous rendrons aussi humblement et fidèlement obéissance, selon notre Institut, à Nosseigneurs les Illustrissimes et Révérendissimes évêques dans les diocèses desquels nous sommes établis.

De plus, nous n'entreprendrons rien dans les églises paroissiales sans le consentement de messieurs les pasteurs.

Article second. — *Nous obéirons aussi tous au supérieur général promptement, gaiement et persévéramment en toutes choses où l'on ne verra point de péché, et avec une obéissance aveugle et une entière soumission de jugement et de volonté, et non seulement à l'égard de sa volonté signifiée, mais aussi à l'égard de ses intentions, estimant que ce qu'il ordonne est toujours pour le mieux, et nous laissant à sa disposition comme la lime entre les mains de l'artisan.*

Article troisième. — *Et cette obéissance se rendra pareillement aux autres supérieurs, tant particuliers que visiteurs, comme aussi aux officiers subalternes. Chacun tâchera aussi d'obéir au son de la cloche, comme à la voix de Jésus-Christ, en sorte qu'au premier coup qu'on entendra, on s'étudie à quitter tout, même la lettre commencée.*

Je pense que voilà assez de lecture faite pour ce soir; si nous avons du temps, nous passerons outre.

L'entretien de ce soir, mes chers frères, est de l'obéissance. Nous diviserons ce que nous avons à dire, en deux ou trois points : au premier, nous dirons les raisons que nous avons de nous donner à Dieu, afin qu'il lui plaise nous remplir de cette vertu d'obéissance; au deuxième, ce qu'est cette vertu d'obéissance et en quoi elle con-

siste ; au troisième, nous dirons les espèces de cette vertu d'obéissance, si nous avons le temps.

Quant à la première raison que nous avons de nous donner à Dieu, à ce qu'il nous donne cette vertu d'obéissance, c'est ce que dit la règle, savoir l'exemple que nous a donné le Fils de Dieu et ce qu'il a fait pendant toute sa vie, qui n'a été qu'un tissu d'obéissance. Il faut bien dire qu'il y a quelque chose de grand et de divin en cette vertu, puisque Notre-Seigneur l'a tant aimée depuis sa naissance jusqu'à sa mort, puisqu'il a fait toutes les actions de sa vie par obéissance. Il a obéi à Dieu son Père, qui voulait qu'il se fît homme ; il a obéi à sa mère, à saint Joseph, son père putatif, *et erat subditus illis* [2], et à tous ceux qui étaient élevés en dignité, soit bons, ou mauvais, si bien que toutes les actions de sa vie n'ont été qu'un tissu d'obéissance. Il a commencé sa vie par là, *factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* [3], obéissant jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix ; et à cause de cela, *propter quod*, son Père l'a fort considéré, exalté et élevé.

O Sauveur, qu'est-ce donc que cette vertu d'obéissance ? Combien est-elle excellente, puisque vous l'avez trouvée digne d'un Dieu ! Y a-t-il quelque chose de plus grand que d'obéir jusqu'à la mort infâme de la croix ? Que reste-t-il après cela ? Quel tableau avons-nous là, Messieurs, en cet exemple que Notre-Seigneur nous a donné et montré de l'obéissance ! Quels motifs attendez-vous après cela : l'obéissance jusqu'à la mort de Dieu fait homme !

S'il y avait quelque chose hors de là, c'est ce que Notre-Seigneur a dit, que « celui qui ne renonce pas à soi-

---

2. Evangile de saint Luc II, 51.
3. Epître aux Philippiens II, 8.

même n'est pas digne de lui et d'être son disciple[4] ». Que serons-nous si nous ne sommes disciples de Notre-Seigneur? Et cependant nous ne le pouvons être, si nous ne renonçons à nous-mêmes. Et comme on ne peut pas se quitter soi-même, ni son âme, ni son corps (ils sont liés d'un lien trop étroit pour que nous les puissions quitter), renoncer à soi-même, au sentiment des Pères, c'est renoncer à son jugement, à sa volonté. O mon Sauveur, ce sont ceux qui renoncent à eux-mêmes, et eux seulement, que vous prenez et recevez à votre suite en cette vie pour les glorifier là-haut dans le ciel. Je ne puis donc être disciple de Jésus-Christ, si je ne renonce à moi-même, à mon jugement et à ma propre volonté. Il faut que je le fasse, que je le demande à Dieu, car j'ai besoin de sa grâce; sans elle je ne le saurais faire; cela répugne à la nature; je ne le puis de moi-même, bien qu'il faille que j'y contribue. Pour ce, il faut se mortifier, sans quoi on ne peut être disciple de Jésus-Christ. Faisons comme faisait saint Jean Chrysostome, qui donnait du brillant aux choses quand il répétait une chose d'importance. Il faut aussi en passer par là, savoir que, pour être véritablement disciple de Notre-Seigneur, il faut renoncer à soi-même, il faut pratiquer l'obéissance et vivre dans la soumission d'un prêtre, d'un frère de la Mission. Est-ce donc vrai cela, Seigneur? Réfléchissons-nous là-dessus? Il nous faut, pour obéir, la grâce de Dieu; il faut que Dieu s'en mêle. O Seigneur, nous ne pouvons plus, ni ne voulons suivre nos volontés propres, nous y avons renoncé par nos vœux, et même les chrétiens y ont renoncé par le baptême, disent les Pères. Il faut donc renoncer à son propre jugement. O Seigneur, faites-nous cette grâce-là, s'il vous plaît.

---

4. Evangile de saint Luc XIV, 33.

Un autre motif qui peut y être ajouté, encore que le premier ne soit que trop suffisant, c'est qu'on ne peut désobéir sans péché plus ou moins grave, selon la gravité de la désobéissance, surtout selon les choses qui sont dans la règle, vu qu'elle a son fondement dans la Sainte Ecriture et dans les commandements de Dieu. Et quand la désobéissance tire à conséquence, tel et tel désobéissant ensuite, il y a péché, et péché mortel quand le scandale s'ensuit et surtout quand on désobéit par un certain esprit de mépris. Il y en a pour l'ordinaire quand on y apporte une certaine ténacité et protervité, ô Sauveur! et aussi quand le supérieur recommande l'observance d'une pratique obligatoire, ou emploie ces mots : « Je vous ordonne cela », et, de plus, « en vertu de l'obéissance ». J'ai en vue surtout une chose que l'on a recommandée ici ces jours passés[5], vous m'entendez bien, savoir l'obligation qu'a la Compagnie de dire l'office divin en commun. Il en est qui ne le font pas encore. Il y a sujet de trembler. La règle le dit; on l'a recommandé; c'est l'usage de la Compagnie dans les autres maisons; c'est la façon de le dire des bons ecclésiastiques, et ce en la présence du Saint Sacrement. Quand vous voyez ces messieurs qui viennent ici les mardis à la conférence le dire à l'église, deux à deux, avec dévotion, cela est de très grande édification. Je me souviens que, quand Monseigneur le prince de Conti vint ici, il y a quelque temps, il dit à ceux avec qui il était : « Je suis obligé à dire quelques prières; je le fais, autant que je peux, en présence du Saint Sacrement; je m'en vais donc à l'église. »

Demeurons-en là.

Si l'esprit d'obéissance ne se trouve en la Compagnie, que sera-ce d'elle? Ne sera-ce pas une tour de Babel, un

---

5. Le 26 septembre précédent.

désordre continuel? Voyez ces communautés où il n'y a pas d'obéissance, tout va en désordre. J'admire l'obéissance de plusieurs de la Compagnie; elle est merveilleuse et céans et ailleurs; plusieurs m'écrivent à la moindre chose qu'ils ont à faire : « Comment ferai-je en ceci et en cela? Cette passion prenant en moi, en tel et en tel, comment m'y comporterai-je? » O Sauveur, si jusqu'à maintenant nous avons fait quantité de fautes contre l'obéissance, pardon! Seigneur, accordez-nous la grâce de nous en corriger.

En quoi consiste cette vertu? Les théologiens disent que c'est dans une disposition de faire ce que veulent ceux à qui nous sommes soumis. Voyez-vous, Messieurs, Dieu est le Dieu des vertus, *Deus virtutum;* la vertu doit avoir son principe et sa racine dans l'intérieur; car, comme ce qui paraît en l'homme n'est pas l'homme. ainsi ce qui paraît obéissance n'est pas toujours la vertu d'obéissance; car elle consiste en une disposition continuelle à obéir, à renoncer à son propre jugement. Selon cette disposition, on va droit où Dieu veut, et c'est où nous devons tendre pour être parfaitement obéissants. Demandons à Dieu qu'il nous donne cet esprit d'obéissance. Un supérieur qui ordonne quelque chose peut bien manquer; hélas! il n'est pas infaillible, ni impeccable; mais celui qui obéit, pourvu que ce ne soit pas dans une chose manifestement péché, comme serait faire quelque chose de déshonnête et de vilain, oh! non, jamais cela; plutôt mourir! celui-là est assuré de faire la volonté de Dieu, et il ne sera pas trompé; car Dieu ne peut tromper. Et comment Notre-Seigneur aurait-il commandé d'obéir aux scribes et aux pharisiens, aux prêtres de l'ancienne loi, gens vicieux pour la plupart, auxquels Notre-Seigneur en fait de grands et continuels reproches! Cependant il disait au peuple : « Obéissez-leur,

faites tout ce qu'ils vous diront, mais n'imitez pas leurs œuvres. » Et comment lui-même leur aurait-il obéi s'il eût mal fait, ou plutôt s'il n'eût su que c'était pratiquer de grands actes de vertu, d'obéir à des gens vicieux et méchants! Ils étaient pourtant en autorité et dignité; il fallait leur obéir par cette règle : *Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit*[5]. Ils avaient la direction des âmes. Notre-Seigneur était donc dans le vrai, Messieurs, quand il disait : *Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit*. Révoquerons-nous cela en doute? Ne nous établirons-nous pas, plus que jamais, en la pratique de cette vertu? Nous avons fait vœu de vivre toujours dans la soumission et dépendance en pratiquant la sainte obéissance. Voyez où cela va.

Mais à qui devons-nous l'obéissance? La règle commence par notre Saint-Père le Pape; c'est le Père commun de tous les chrétiens, le chef visible de l'Eglise, le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre; nous lui devons obéissance, nous qui sommes au monde pour instruire les peuples de l'obéissance qu'ils doivent avoir, aussi bien que nous, pour ce pasteur universel de nos âmes. C'est à nous à leur en montrer l'exemple. Aussi donnons-nous à Dieu pour lui bien obéir et bien recevoir ce qui viendra de sa part. C'est à lui, en la personne du saint à qui Notre-Seigneur dit : « Pierre, paissez mes agneaux, paissez mes brebis[6] », que ce même Sauveur a donné les clefs de son Eglise. Il est comme une autre espèce d'homme, tant il est au-dessus des autres. Aussi devons-nous le regarder en Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur en lui.

Nous devons obéissance à nosseigneurs les évêques. L'autorité du Pape leur est départie, selon certains; et,

---

5. Evangile de saint Luc X, 16.
6. Evangile de saint Jean XXI, 15 et suiv.

selon d'autres, ils ont autorité de Jésus-Christ même. Laissons cela. Nous autres prêtres, nous leur avons promis obéissance, quand nous avons reçu le sacerdoce, non seulement à eux et à leurs successeurs, mais aussi aux prélats dans les diocèses desquels nous aurons à vivre et à travailler; en sorte que notre sentiment a toujours été et est encore que nous devons nous considérer comme ces serviteurs de l'Evangile auxquels le père de famille dit : « Venez », et ils viennent; « Allez », et ils vont. J'ai toujours eu dévotion d'obéir à leurs ordres. Et en effet, nous leur sommes soumis et dépendons d'eux, à l'effet des missions, pour y prêcher, catéchiser, confesser et administrer les sacrements, bien que, de leur grâce, ils aient laissé à la Compagnie les règlements et les ordres pour la discipline régulière du dedans. Notre Saint-Père l'a exprimé dans son bref, sans que nous nous en soyons mêlés, disant que ceux des nôtres qui seront envoyés aux missions ou à la conduite des séminaires seront soumis aux Ordinaires, c'est-à-dire aux évêques. Il a fait ce bref après avoir communiqué avec messieurs les cardinaux de la Congrégation pour l'explication du Concile de Trente. Nous leur devons obéissance comme à Dieu. Je prie ceux qui seront envoyés dans les diocèses d'en user de la sorte et de leur obéir exactement.

Voilà pour l'obéissance aux évêques. Quant aux curés, cela n'est-il pas aussi raisonnable? Quoi! faudrait-il qu'un étranger fît quelque chose dans leur paroisse sans leur consentement? Ce serait un grand désordre. La Compagnie, dès le commencement et jusqu'à présent, a reçu de Dieu la grâce de leur déférer beaucoup et de ne rien faire chez eux sans leur agrément.

Reste l'obéissance au supérieur. O misérable! obéir à un désobéissant à Dieu, à la sainte Eglise, à mon père, à ma mère dès mon enfance! Et quasi toute ma vie n'a

été que désobéissance! Hélas! Messieurs, à qui rendez-vous obéissance? A celui qui, comme ces scribes et ces pharisiens dont je vous parlais tantôt, est rempli de vices et de péchés. Mais c'est ce qui rendra votre obéissance plus méritoire. J'y pensais encore tantôt, et je me ressouviens qu'étant petit garçon, comme mon père me menait avec lui dans la ville, parce qu'il était mal habillé et un peu boiteux, j'avais honte d'aller avec lui et de le reconnaître pour mon père. O misérable! combien ai-je été désobéissant! J'en demande pardon à Dieu; je vous demande aussi pardon, et à toute la Compagnie, de tous les scandales que je vous ai donnés, et je vous conjure de prier Dieu pour moi, afin qu'il me le pardonne et qu'il m'en donne toujours le regret au cœur.

Or sus, levons-nous, voici qu'il va être neuf heures; n'entamons point d'autre sujet. Or, Notre-Seigneur a montré un si bel exemple d'obéissance qu'il dit lui-même : *Quae placita sunt ei facio semper*[4]; oui, *facio semper*. Et cette obéissance qu'il a rendue à Dieu son Père n'a pas seulement duré pendant qu'il était sur la terre; il l'a continuée glorieux au ciel, obéissant aux prêtres, même vicieux, qui l'élèvent et l'abaissent comme il leur plaît, en l'Eucharistie. Oh! quelle obéissance, qui dure même jusques après la mort! O Seigneur, qui avez pris de toute éternité la résolution d'obéir, faites-nous la grâce de la prendre maintenant! Faites-nous la grâce d'obéir aux règles, aux commandements de nos supérieurs, à leur volonté signifiée de parole, même par signe, comme demandent les Pères, qui vont jusqu'à dire qu'on doit obéir à leurs intentions. Mais surtout, faites-nous la grâce, s'il vous plaît, Seigneur, de nous acquitter exactement de l'obéissance que nous avons

---

4. Evangile de saint Jean VIII, 29.

vouée, d'entrer bien avant dans les sentiments de cette vertu! C'est, Messieurs, ce que nous demanderons instamment à Dieu, et nous nous donnerons à sa divine Majesté pour obtenir d'elle cette grande grâce. O Seigneur! que sera la Compagnie de la Mission, si elle est bien obéissante au Pape, aux évêques, aux curés, aux supérieurs d'icelle! Que de bénédictions ne doit-elle pas attendre de sa divine Majesté! Dieu nous en fasse la grâce!

SUPPLÉMENT

223. — RÉPÉTITION D'ORAISON DU 27 DÉCEMBRE

Pernicieux effets de la curiosité. — Raisons de pratiquer la charité. — En quoi consiste l'inspiration ; ne pas la confondre avec l'illusion.

M. Vincent dit que la curiosité était la peste de la vie spirituelle, et plus de fois peste qu'il y a de grains de sable dans la mer, et que c'était par la curiosité de notre premier père que la mort, la guerre, la peste, la famine et les autres misères qui accablent la nature humaine, étaient entrées dans le monde.

Il nous exhorta et nous tint les mêmes paroles que saint Jean aux siens : *Filii, diligite alterutrum*[1], et dit que la Compagnie durerait autant que la charité y demeurerait. Il prononça quantité de malédictions contre celui qui manquerait à la charité, disant qu'il ne serait pas cause seulement de la ruine de la Compagnie, mais ausssi de quelque déchet ou diminution de perfection en la même Compagnie, c'est-à-dire que, par sa faute, il serait cause qu'elle serait moins parfaite. Il nous dit encore, à propos de saint Pierre, qui se mettait en peine de ce que deviendrait saint Jean, que c'était la charité qui lui avait fait proposer cette question. Et il dit finalement que la charité était une marque de prédestination.

Entretien 223. — Recueil autographié, p. 213.
1. Première épître de saint Jean III, 11.

M. Vincent parla ensuite de l'inspiration et dit que c'était un mouvement intérieur de notre âme qui nous porte à fuir quelque mal, ou à faire quelque bien; autrement, une parole intérieure de Dieu à notre cœur, de laquelle il se sert quand les exhortations, lectures, bons exemples ne nous touchent point. C'est, dit-il, ce qui est rapporté en l'Evangile, de ce maître qui, ayant envoyé ses serviteurs et ayant vu qu'ils n'avaient rien avancé, voulut en personne leur parler lui-même et par son fils.

Ceux, dit-il encore, qui ne font état de cette parole intérieure ont une marque de réprobation et foulent aux pieds le sang de Notre-Seigneur, qui nous a mérité cette grâce par sa passion, et résistent au Saint-Esprit; ce qui est un péché qui ne se pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. En un mot, que ce n'était pas être les brebis de Dieu; *nam oves meae vocem meam audiunt* [2].

M. Vincent nous dit aussi que le diable se transformait en ange de lumière et qu'il nous donnait des inspirations qui paraissaient être de Dieu. Et pour les connaître et discerner, il remarqua que, pour les mouvements que nous ressentions pour les choses extraordinaires, il fallait toujours avoir recours aux pères spirituels; et que, pour les mouvements ordinaires, il fallait examiner si l'inspiration n'était pas accompagnée de précipitation, parce que *non in commotione Dominus* [3], si elle n'est point opposée aux commandements de Dieu ou de l'Eglise, ou contre les maximes chrétiennes, ou contre les règlements et saintes coutumes de la maison et de la communauté. Si l'une de ces conditions s'y trouve, alors ce n'est plus inspiration, mais tentation [4].

---

2. Evangile de saint Jean X, 27.
3. Troisième livre des Rois XIX, 11.
4. Nous trouvons dans Abelly (*op. cit.*, t. III, chap. v, sect. I, p 39) les paroles suivantes, qui pourraient appartenir à cette répétition d'oraison : « Parmi une multitude de pensées et de sentiments

224. — RÉSUMÉ D'UNE CONFÉRENCE

COMMENT S'OCCUPER DES RETRAITANTS[1]

Monsieur Vincent dit, au commencement de la conférence, qu'il avait pensé plusieurs fois à donner ce sujet et qu'il avait eu les mêmes motifs que ceux déjà rapportés, tant il est vraisemblable que Dieu communique les mêmes pensées presque à tous.

Voici le premier motif. — C'est que la Compagnie a vocation pour cela; Dieu l'a appelée pour cela; ce qui se prouve parce qu'elle a commencé sans ce dessein et sans penser à faire faire ces exercices; néanmoins cela s'est glissé imperceptiblement. Je pense, dit-il, que c'est M. Coqueret[2] qui commença, et par après il y envoya les écoliers; enfin le premier a amené le second; le second, le troisième; et ainsi jusqu'à maintenant.

Second motif. — D'après saint Augustin, les pratiques dont on ignore les auteurs viennent des apôtres et par conséquent de Dieu. Il en est de même en cet exercice de messieurs les exercitants, car il n'y a point d'auteur; c'est Dieu. M. Vincent ajouta qu'il n'y avait rien

---

qui nous viennent incessamment, il s'en trouve de bons en apparence, qui pourtant ne viennent pas de Dieu et ne sont pas selon son goût. Quel moyen donc de les discerner? C'est qu'il faut les examiner, recourir à Dieu par la prière et lui demander lumière; en considérer les motifs, la fin et les moyens, pour voir si tout est assaisonné de son bon plaisir; les proposer aux sages et en prendre avis de ceux qui ont soin de nous, et qui sont les dépositaires des trésors de la science et de la sagesse de Dieu; et faisant ce qu'ils conseillent, on fait la volonté de Dieu. »

Entretien 224. — Manuscrit des Conférences.

1. La conférence n'est pas datée. Ce sujet fut traité à Saint-Lazare en 1652, le 27 octobre 1656, le 17 janvier 1659, le 16 avril 1660 et plusieurs fois sans doute avant 1650.

2. Docteur de Navarre et grand ami de saint Vincent.

du sien, non plus qu'en toutes les autres pratiques de la maison, comme nous verrons un jour, dit-il. Cela posé, voyons l'obligation que nous avons de continuer cet œuvre, puisque c'est Dieu qui l'a établi et en est l'auteur; et ce avec ferveur, de crainte que Dieu ne transfère la grâce qu'il nous a donnée, à d'autres, qui s'en acquitteraient mieux; ce qui arrivera lorsqu'on s'en acquittera avec tiédeur.

Troisième motif. — C'est que Dieu se sert pour cet exercice des plus pauvres ouvriers de son Eglise. Que nous considérions les grands talents, la vertu, la piété et la dévotion, nous sommes les plus chétifs; c'est le sentiment que doit avoir un chacun pour son particulier; et si le particulier est obligé de l'avoir, pourquoi non la Compagnie, puisqu'elle est composée de particuliers? Toutes les maximes sont transgressées. *Nemo dat quod non habet;* et néanmoins en voilà qui depuis dix-huit mois, qui depuis un an, qui depuis six mois, qui depuis quatre mois conduisent des ordinands. De pauvres séminaristes, qui hier encore étaient dans le péché, deviennent directeurs de ceux avec lesquels ils ont fait la vie du siècle. Voyez, Messieurs, comme il n'y a rien du nôtre là dedans; c'est Dieu qui agit.

Puis M. Vincent ajouta :

J'ai encore des motifs, mais passons pour en venir aux moyens.

Le premier moyen, c'est de considérer que c'est l'œuvre des œuvres, plus grand que celui du monde, car il s'agit de faire d'un pécheur un juste; d'un vicieux, un parfait. La création du monde n'est pas si difficile, parce que *dixi et facta sunt*, dit Dieu; le néant ne peut aucunement résister à Dieu; mais, en cet exercice, la volonté du pécheur, ses inclinations, ses passions, ses ten-

tations, tout cela s'oppose au dessein de Dieu. Voyez, Messieurs, la grandeur de cet œuvre. Il est aussi difficile de faire qu'un pécheur se retire du péché que de faire monter la pierre en haut et de faire descendre la plume et le feu en bas. Et néanmoins, c'est le dessein de Dieu, c'est là sa volonté, que d'un pécheur nous fassions un juste et que nous fassions régner Dieu dans son âme, pour le gagner plus parfaitement à lui.

Second moyen. — C'est de se bien donner à Dieu pour cela, le prier de nous donner son esprit pour la conduite des exercitants, faire souvent des aspirations à Dieu pour cela, des désirs pour sa gloire. Hélas! nous n'y pouvons rien, c'est à lui à faire cela. Et là M. Vincent a rapporté ce qu'un Cordelier a écrit sur la façon de visiter les malades, savoir, en sortant pour aller chez eux, faire beaucoup d'élévations à Dieu : « Hélas! mon Dieu! faites-moi la grâce de soulager ce pauvre malade, etc. » De même, nous devons dire : « Hélas! mon Dieu! faites-moi la grâce de profiter à cet exercitant! Mon Dieu! puisque c'est votre volonté, faites-moi la grâce de me bien acquitter de cette visite; c'est pour l'amour de vous. » Et il a dit que la prière était fort efficace et que c'est le meilleur moyen. Il rapporta la foi de ce greffier d'une des cours les plus souveraines, qui a tant de confiance en la prière, que, quand il demande quelque chose pour la gloire de Dieu, il l'obtient ; et cela par l'entremise de la sainte Vierge, de saint Pierre et de saint Paul.

Troisième moyen. — C'est de croire que Dieu nous envoie l'exercitant. Notre-Seigneur fut envoyé par son Père éternel aux enfants d'Israël qui étaient perdus : *Missus sum ad oves quae perierant* [3]. C'est la grâce qu'il

3. Evangile de saint Matthieu XV, 24.

nous fait par cet emploi; il nous choisit pour diriger les exercitants. Et M. Vincent rapporta que Jésus-Christ était donné de Dieu aux Israëlites pour les racheter, et ceux-ci à Jésus-Christ pour être rachetés; et le prophète était donné à la veuve de Sarepta pour lui obtenir de Dieu un enfant, et réciproquement la veuve était donnée au prophète pour subvenir à ses nécessités. Et il ne faut pas penser que c'est casuellement que nous sommes donnés aux exercitants pour directeurs, ains que Dieu nous a élus pour cela, et qu'en les amenant ici, il a choisi un tel, Pierre, Jean, Antoine, pour être leur directeur; et il leur donne grâce pour conduire, si bien que, quand le supérieur, ou un autre, nous applique à les diriger, il faut élever notre cœur à Dieu et lui dire : « Mon Dieu, c'est vous qui me l'envoyez, donnez-moi votre grâce »; et avant d'aller autre part, aller se prosterner humblement devant le très Saint Sacrement de l'autel et dire à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, voilà que vous m'envoyez une âme rachetée de votre précieux sang et voulez que je fasse qu'elle profite de votre sang répandu pour elle, afin qu'elle puisse dire au jugement que je suis son corédempteur, aussi bien que vous, mon Dieu; je vous en remercie »; ou quelque chose de semblable, etc.

Après cela, il faut aller voir l'exercitant, et, en y allant, prier Dieu, l'offrir à Dieu, prier son bon ange, se remplir de l'esprit d'humilité, et non point de docteur, d'autorité, de régence, ô mon Dieu! non, et entrer en sa chambre modestement gai et gaiement modeste, dire le *Veni Sancte Spiritus* avec lui, et puis lui demander comment il se porte, et après qu'il aura répondu : « Bien, Dieu merci », dire : « O Monsieur, que Dieu soit béni du désir qu'il vous a donné de faire une retraite! » le congratuler et tâcher de le réjouir, parce qu'il est en peine de ce qu'on fera de lui, se voyant seul dans une chambre.

Si l'on pouvait, il faudrait mêler ces trois couleurs ensemble : la modestie, la gaieté et la douceur, tâchant de leur montrer par là que l'on vient avec soumission et humilité, tout comme si on leur disait : « Hélas ! Monsieur, je suis choisi pour vous conduire, mais j'en suis incapable ; j'ai été grand pécheur et le suis encore ; j'ai abusé des grâces de Dieu et en abuse encore » ; et quelque chose de semblable. Gardez-vous de leur demander qui ils sont. Plusieurs ont été contrariés d'une semblable question. Ils se diraient sans doute en eux-mêmes : « Voilà un homme bien curieux ! Il demande qui je suis ! » Demandez-leur plutôt : « Monsieur avez-vous fait autrefois une retraite ? » Ils diront oui ou non. S'ils disent oui, ajoutez : « Vous vous souvenez donc des pratiques ? » Ils répondent pour l'ordinaire : « Oui, Monsieur, mais seulement en gros ; je serais bien aise que vous m'en fissiez ressouvenir. » Et alors vous leur énumérez les pratiques.

Après cela, il faut leur expliquer la fin des exercices : c'est pour devenir un parfait chrétien et parfait en la vocation en laquelle on est ; parfait écolier, si c'est un écolier ; parfait soldat, si c'est un soldat ; parfait justicier, si c'est un homme de justice ; parfait ecclésiastique, comme saint Charles Borromée, si c'est un prêtre.

Enfin soyons désintéressés ; ne leur disons rien qui témoigne que nous les voudrions bien avoir dans notre Compagnie ; n'en ayons même pas le désir ; *non concupisces*. Et sachez, Messieurs, que, si Dieu a fait quelque grâce à cette petite Compagnie, ç'a été par le désintéressement qu'elle a toujours eu. Voilà pour la première entrevue.

M. Vincent ajouta que les motifs du frère Charles l'avaient beaucoup touché, ainsi que les autres, par la grâce de Dieu, et que ces sentiments-là ne sont pas le fruit de la volonté humaine, mais de Dieu, et qu'il

n'avait point encore vu la Compagnie si touchée. Puis, revenant sur ce qu'il disait, il répéta avec force et efficace : « Le désintéressement », ajoutant que là-dessus chacun doit suivre l'attrait de Dieu et sa volonté. Oh! qu'à Dieu ne plaise, mes frères, que nous penchions et inclinions la volonté de Dieu à la nôtre! Il faut la suivre. Hélas! n'est-elle pas juste, Messieurs? n'est-elle pas juste?

M. Vincent rapporta l'exemple d'un jeune homme, le plus bel esprit qu'il ait vu parmi messieurs les exercitants. A feu M. de la Salle, qui était chargé de le conduire, il témoignait vouloir être de la maison, et il se serait décidé si on lui avait dit le moindre mot là-dessus. M. de la Salle consulta M. Vincent, qui lui conseilla de ne rien dire. Et maintenant le jeune homme est aux Capucins, où il fait merveille. Il faut avoir ce désintéressement; il faut suivre la volonté et l'attrait de Dieu.

Mais vous me direz : « La fin des exercices est de se perfectionner en sa vocation, ou d'en choisir une; si maintenant il arrive que l'exercitant veut en choisir une, *verbi gratia* entrer en religion? » En ce cas, il ne faut pas croire à son petit esprit, ains juger de cela selon les maximes de l'Evangile. Par exemple, il arrive que celui qui veut quitter le monde est un greffier, un juge, un prêtre, qui fait un grand bien en sa province, incontinent le jugement humain dira qu'il faut lui persuader de demeurer en sa vocation. O mon Dieu! il ne se faut point comporter de la sorte, ains suivant les maximes de l'Evangile, en l'histoire de ce jeune homme qui demandait à Notre-Seigneur le moyen d'être parfait. « Il faut garder les commandements de Dieu », lui répondit le Sauveur. Et comme le jeune homme affirmait l'avoir toujours fait, Notre-Seigneur reprit : *Vade et vende omnia*

quae habes et da pauperibus. C'est que garder les commandements est une grande perfection, mais qui ne suffit pas à tous. Le jeune homme ayant ajouté : « Mon père est mort; permettez que j'aille l'ensevelir », Notre-Seigneur répondit : *Sinite mortuos sepelire mortuos suos*[4]. Quoi! mon Dieu! il me semble que vous conseillez une injustice, vu que vous avez fait une loi, que ceux qui déshonorent leurs parents soient déshonorés. Ce n'est pas déshonorer ses parents que les quitter pour suivre Notre-Seigneur. Ainsi, dans la retraite, il faut tout résoudre suivant les maximes de l'Evangile.

Il est bon aussi de demander aux exercitants pourquoi ils font une retraite, et ils en sont bien aises. On leur dira : « Messieurs, les uns viennent pour arracher quelque vice qui les tourmente principalement; d'autres, pour acquérir quelque vertu; d'autres, pour se perfectionner en leur vocation; d'autres, pour en choisir une. »

M. Vincent remarqua qu'il faut faire tendre la retraite à la fin de celui qui la fait. Il rapporta qu'il y a des fins générales, comme d'un pécheur faire un juste. Il ajouta que, quand les exercitants disent qu'ils ont envie de quitter le monde, il faut leur répondre qu'ils honorent cette pensée; et quand ils descendent au particulier, s'ouvrant de leur désir d'être chartreux, capucin, jésuite, recommandons-leur de même d'honorer ces pensées, sans jamais leur témoigner que nous les voudrions parmi nous. S'ils disent qu'ils ont envie d'être de notre Compagnie, invitons-les encore à respecter cette pensée et aidons-les là-dessus comme nous les aiderions s'ils manifestaient un autre désir. Encore bien que ce bon désir les prenne céans, ils ne faut pas pour cela les en détourner.

A la fin, M. Vincent exhorta la Compagnie à conti-

---

4. Evangile de saint Luc IX, 60.

nuer cet exercice après sa mort, les anciens, ceux qui les suivent et les jeunes, lors même qu'elle viendrait à s'en dégoûter, ce qui était à prévoir.

Moyens pour conduire les exercitants. — Quand ils ne savent pas méditer, il faut leur demander s'ils ont étudié. S'ils sont théologiens ou physiciens, disons-leur que c'est presque une étude de philosophie ou de théologie, à cela près que les théologiens et les physiciens n'emploient que la mémoire et l'entendement, tandis que, dans la méditation, on a aussi recours à l'imagination et au sentiment, et ajoutons que les raisons se tirent des considérations. S'ils n'ont pas étudié, conseillons-leur de prendre leur livre à la main, de s'arrêter à une considération particulière et de s'y arrêter longtemps, afin de lui permettre de se répandre dans la mémoire, pour qu'ils s'en ressouviennent; dans l'entendement, pour qu'ils comprennent la vérité; et enfin dans la volonté, pour qu'ils s'y affectionnent. *Sicut oleum effusum.* M. Vincent recommanda fort cette pratique.

Second moyen. — Il faut recommander aux exercitants la fidélité au règlement de la retraite. Il importe de discerner la qualité de ceux qu'on conduit; car il faut gouverner autrement un homme de grande condition et autrement un homme ordinaire, autrement un ignorant et autrement un savant. Mais la fidélité est à recommander à tous. Il peut être utile de recourir envers les grands à quelque comparaison; par exemple, comme les diètes ordonnées par les médecins, si elles sont bien observées avec leurs circonstances, profitent beaucoup, de même la fidélité au règlement d'une retraite. Nous devons encore les bien instruire de l'ordre de la journée, de la méthode d'oraison et de l'examen particulier, leur recommander de ne jamais sortir de leurs chambres avant d'être habillés, et de garder le silence.

APPENDICES

1. — MÉMOIRE DU FRÈRE DUCOURNAU SUR LES ENTRETIENS DE SAINT VINCENT

Il est important, ce semble, que la Compagnie fasse à l'avenir un exact recueil des saints discours de M. Vincent et les conserve, pour les raisons suivantes :

1° Le meilleur héritage des pères est la bonne instruction qu'ils laissent aux enfants.

2° Dans le monde on a grand soin de faire inventaire et de se saisir des effets d'une succession périssable, bien qu'elle serve souvent de pierre d'achoppement et de division aux héritiers.

3° Si ceux qui dissipent une succession belle et substituée font un tort irréparable aux autres qui leur doivent succéder, surtout quand elle est destinée à leur subsistance, les premiers missionnaires commettront les mêmes injustices vers ceux qui les doivent suivre s'ils ne font passer jusqu'à eux les paroles de vie de M. Vincent, puisque, étant leur commun père, tout ce qu'il laisse leur doit être aussi commun.

4° Si les œuvres qu'il a faites sont œuvres de Dieu, comme elles paraissent, il faut que Dieu lui ait donné son esprit pour les faire et les maintenir ; et par conséquent les avis et les enseignements employés à cela doivent être estimés divins et recueillis comme une manne du ciel, dont les divers goûts ont attiré tant de personnes diverses de l'un et de l'autre sexe et de toute condition qui se sont associées en diverses manières pour tant de biens différents entrepris et

---

Appendice 1. — Notice manuscrite du frère Ducournau par le frère Chollier, p. 151-157.

soutenus par sa conduite. Mon Dieu, ne permettez pas que notre dégoût, provenant peut-être de l'abondance de ces entretiens, nous fasse négliger d'en conserver quelque chose pour la consolation de nos confrères absents et futurs, qui souhaiteront un jour ardemment cette nourriture de l'âme et qui estimeront bienheureux ceux qui la prennent à la table du maître.

5° Comme il désire que les missionnaires s'abstiennent de composer des livres, pour n'être aucunement détournés de leurs fonctions, aussi n'écrit-il rien des lumières qu'il nous donne, ni des semonces qu'il nous fait. Cependant nous savons que beaucoup de saints ont plus signalé leurs vertus par leurs écrits que par d'autres actions, en sorte qu'ils seraient inconnus dans le monde, si leurs livres n'avaient publié leur piété. Or, bien que celle de M. Vincent n'ait pas besoin de ce secours pour se manifester sur la terre, puisqu'elle a déjà répandu son odeur dans toute l'Eglise par ses œuvres de charité et par les ouvriers qu'il lui a donnés, néanmoins ses paroles sont si embaumées de sa dévotion que, s'il est vrai que de l'abondance du cœur la bouche parle, on ne pourra jamais s'imaginer jusqu'où va son amour pour Dieu et le prochain, et son sentiment pour les vertus, si l'on ignore les termes et les soins avec lesquels il en recommande la pratique. Qui eût jamais pensé que Notre-Seigneur eût porté la perfection chrétienne au point de nous obliger d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous font du mal, etc., si les évangélistes n'avaient recueilli les mêmes sentences qu'il a prononcées? N'est-il donc pas raisonnable que, puisque l'humilité de M. Vincent l'empêche de nous laisser quelques marques sur le papier de la grâce qui l'accompagne, au moins ceux qui l'entendent parler en gardent des mémoires? Certes, les siècles à venir, qui auront sujet d'admirer ce qu'il a fait, auraient grande raison de s'étonner de ne voir rien de ce qu'il a dit, et même de se plaindre de ceux qui l'ont ouï, s'ils manquent à leur communiquer les paroles de sapience sorties de sa bouche.

Il est dit dans Salomon que, si le fol pouvait se taire, on n'aurait pas connaissance de sa folie, et l'on peut dire de ce roi et de tous les autres hommes sages que leur sagesse serait inconnue, si elle ne s'était découverte par leurs sages

propos. Or, il est important que les entretiens de M. Vincent se perpétuent en la Compagnie, afin que, s'il plaît à Dieu la maintenir, ils découvrent en tous les temps et à toutes les nations quel est l'esprit de cet homme apostolique, qui sera d'autant plus estimé qu'on le verra semblable à l'esprit de l'Evangile ; et cette estime, nécessaire aux fondateurs des communautés, contribuera notablement à multiplier et sanctifier la nôtre.

Objections et réponses.

Quelqu'un pourra dire que M. Vincent ne dit pour l'ordinaire que choses communes.

A quoi on peut répondre :

1° Que, quand cela serait, il ne faudrait pas laisser que de les écrire, parce que, si elles sont communes pour les savants et les personnes spirituelles, elles ne le sont pas pour les frères et les commençants, qui même ont besoin d'être conduits et excités par ces choses plutôt que par d'autres extraordinaires dont ils ne sont pas capables.

2° Qu'un avis qui de soi semble peu considérable doit être reçu comme important quand il part de la bouche d'un sage, qui lui donne du poids. C'est pourquoi les Spartiates, si je ne me trompe, ne voulant pas recevoir un bon conseil d'un méchant homme, le faisaient prononcer par un homme de bien.

3° Qu'encore que M. Vincent parle sur un sujet commun, chacun sait pourtant que c'est avec une force qui n'est pas commune ; car son éloquence et la grâce qui l'anime lui font traiter les moindres matières avec tant de dévotion qu'il en donnerait toujours à ceux qui l'écoutent, imprimant en leurs âmes estime et révérence pour tout ce qui regarde Dieu, et affection pour les règles et pratiques de la maison. C'est pour cela qu'un chacun se rend fort attentif quand il parle, que plusieurs sont ravis de l'entendre et que ceux qui n'ont pas été présents s'informent souvent de ce qu'il a dit, et témoignent déplaisir de ne s'y être pas trouvés.

4° Que lorsqu'il parle à fond de la manière de faire nos oraisons, de la connaissance de nous-mêmes, du renoncement à notre propre volonté, de l'abandon et de la confiance en Dieu (comme il a fait aujourd'hui en nous récitant la

fermeté de M. Desdames dans les souffrances où il est à Varsovie), de la reconnaissance des bienfaits de Dieu, du bon usage de ses inspirations, des calomnies et des afflictions, de la compassion vers les affligés, de l'assistance des pauvres, du zèle du salut des âmes, des ordinands et autres telles choses qui appartiennent à la perfection d'un missionnaire, ces choses-là, il les porte haut et quant à la pratique et quant à l'expression. Et pour montrer qu'il n'y a rien de commun en l'un, ni en l'autre, je demande qui sont ceux qui en parlent comme lui avec tant de jugement, d'efficace et d'amour, sans préparation et sans faste.

Tout le monde sait qu'il n'a pas son semblable en la Compagnie pour parler si dignement de Dieu et des choses saintes, et si utilement pour ceux qui l'écoutent. Aussi est-il le chef choisi de Dieu pour influer esprit et vie dans les membres du corps.

Quelqu'autre dira que M. Vincent ne dit rien qu'on ne puisse trouver dans les livres.

Je réponds que cela peut être; mais on sait que, pour la bonne nourriture des enfants, le lait de leur propre mère est le meilleur, et que les tendres enseignements de leurs pères font plus d'impression sur leurs esprits que ceux des précepteurs, à raison de l'estime et de l'affection naturelle que Dieu a imprimées en toutes sortes de personnes pour ceux qui les ont engendrés, outre qu'il est très difficile de trouver dans les livres les belles lumières et les bons mouvements que nous recevons des entretiens de ce charitable père, parce qu'il les donne selon nos besoins et nos obligations, qui diffèrent en beaucoup de choses de ceux des autres Compagnies qui ont écrit de ce qui les regarde; et d'ailleurs il est question de faire connaître l'arbre par ses feuilles, je veux dire M. Vincent par ses paroles, aussi bien que par ses fruits, comme j'ai déjà dit, pour l'édification de la postérité, qui, le voyant revivre seulement par ses actions, pourrait lui dire ce qu'autrefois un philosophe disait à un autre : « Parle, si tu veux que je te connaisse. »

De dire que M. Vincent ne peut rien avancer à présent qu'il ne l'ait déjà dit et redit plusieurs fois, cela ne doit pas empêcher qu'on en fasse des notes. Ah ! plût à Dieu que, depuis trente ans que la Compagnie est commencée, on eût bien remarqué ce qu'il a fait et ce qu'il a dit pour notre

avancement intérieur! Nous n'aurions que faire d'autres instructions. Nous y verrions ses fréquentes élévations à Dieu, ses anéantissements en lui-même et les profusions de son cœur paternel vers toutes sortes de personnes; nous y trouverions des leçons pour tous nos exercices, des attraits pour toutes les vertus, des remèdes pour nos infirmités, des armes contre les tentations, des encouragements en nos faiblesses, des adresses pour la conversation, mille traits de prudence pour reprendre le mal sans blesser personne, et insinuer le bien sans ostentation, avec mille et mille sujets de bénir Dieu de nous avoir appelés à son service sous la conduite de ce sien serviteur.

J'écris ceci pendant qu'il est encore plein de vie, et je parle à ceux qui savent la vérité de ce que je dis; mais, puisqu'on a failli de faire ces remarques par le passé, il vaut mieux les commencer tard que jamais; et quand bien on en aurait déjà fait quelqu'une et remarqué cent fois les mêmes choses, elles feront mieux voir toutes ensemble que plus il a parlé de certaines vertus, ou de certaines pratiques, plus il les avait à cœur et plus il les a voulu inculquer à ses enfants.

Pour toutes ces raisons, il semble que Dieu demande de la Compagnie qu'elle écrive exactement les avis, remontrances, corrections, récits et recommandations que M. Vincent fait en public, jusqu'aux moindres circonstances, tant qu'il plaira à Dieu de nous le conserver. J'avoue que cela sera difficile sans qu'il s'en aperçoive; mais, certes, l'importance de la chose mérite bien qu'elle fasse cet effort.

En voici trois moyens pour en choisir un.

1° De recommander une bonne fois aux prêtres, à l'obéissance, de retenir ce que M. Vincent dira désormais aux répétitions et conférences, et puis les assembler toujours le jour même, ou le lendemain qu'il aura parlé, en certain lieu, où l'un d'eux, prenant la plume, leur demande : « Comment M. Vincent a-t-il commencé son discours ? Comment l'a-t-il continué et comment l'a-t-il fini ? » Alors, l'un se souvenant d'une chose et l'autre d'une autre, tout se ramassera. On dit que les entretiens du bienheureux François de Sales ont été recueillis de la sorte par les filles de Sainte-Marie.

2° De commettre deux personnes seulement de bon sens

et de bonne mémoire, capables de bien concevoir la substance de ses discours et d'en retenir les suites et les termes, qui soient dispensées d'autre occupation ces jours-là pour les pouvoir rédiger par écrit et les mettre en bon ordre pendant qu'ils en auront la pensée. J'en mets deux parce qu'il est difficile qu'un seul puisse tout retenir et le ranger sans le secours de l'autre.

3° Enfin, s'il se trouvait quelqu'un qui eût le concept et la main assez prompts pour écrire mot à mot les mêmes paroles et les exclamations de M. Vincent au moment qu'il les prononce, cela serait le meilleur.

Plaise à Dieu inspirer à messieurs les assistants ce qu'ils ont à faire! S'ils jugent que je puisse servir à cela, ils n'auront qu'à me le commander, après qu'ils auront résolu M. Vincent de se servir de quelqu'autre pour les lettres; car j'ai l'esprit trop dur pour suffire à tout; et peut-être qu'il sera bien aise de me retirer de cet office pour les fautes que j'y commets, s'ils ont agréable de lui représenter qu'un tel emploi serait plus séant à un prêtre, en qui il pourrait se décharger de beaucoup de réponses et d'affaires, et que plusieurs peuvent avoir de la peine qu'un frère coadjuteur ait connaissance de ce qu'ils écrivent et de ce qui se passe en leurs maisons.

A Saint-Lazare, le glorieux jour de l'Assomption de Notre-Dame, 1657 [1].

---

1. L'auteur de la vie du frère Ducournau ajoute : « Les assistants de M. Vincent ayant été édifiés et touchés de la piété de N. C. F. Ducournau envers notre vénéré Père et instituteur, ils lui donnèrent la commission de faire ce recueil qu'il proposait, sans toutefois lui procurer le temps qui lui était nécessaire, ne l'ayant point fait décharger de l'emploi qu'il avait auprès de M. Vincent. Néanmoins il ménagea si bien tous les moments qu'il put avoir libres et s'acquitta de cette commission avec tant de zèle, qu'il a recueilli de ses entretiens à la communauté pour en faire deux ou trois gros volumes. »

2. — SUJETS TRAITÉS AUX CONFÉRENCES DE SAINT-LAZARE DE 1650 A 1660

23 septembre 1650. — *De donner avis au supérieur des défauts des particuliers de la Compagnie.*

1. Les raisons qui nous obligent de déclarer au supérieur les défauts qu'on a remarqués aux particuliers de la Compagnie.
2. Comment se doit entendre cette règle et quelles fautes on peut commettre contre.
3. Les moyens de bien faire cette déclaration.

30 septembre 1650. — *D'agréer que nos défauts soient découverts aux supérieurs.*

1. Les motifs que nous avons d'agréer que tous nos défauts soient manifestés au supérieur.
2. Comment il faut entendre cette règle et les fautes qu'on peut commettre contre.
3. Les moyens de bien garder cette règle et les dispositions requises pour en profiter.

7 octobre 1650. — *De la répétition de l'oraison.*

1. Les motifs que nous avons de faire grande estime de la pratique que la Compagnie a de faire la répétition de l'oraison.
2. Les marques qui font voir ceux qui n'en font pas beaucoup d'estime.
3. Les moyens de la bien faire et d'en profiter.

14 octobre 1650. — *Des attaches.*

1. Les raisons que nous avons de rompre nos attaches.
2. Ce que c'est et quelles sont les plus dangereuses.
3. Les moyens de rompre nos attaches.

Appendice 2. — Les archives de la Mission possèdent deux listes des conférences données à Saint-Lazare : l'une, de l'écriture de René Alméras, assistant de la maison, va de 1656 à 1660 ; l'autre, de l'écriture de Jean Gicquel, sous-assistant, embrasse les dix dernières années de la vie du saint fondateur. Dans l'une et l'autre liste, les conférences explicatives des règles ne sont pas toutes mentionnées. Les sujets que nous signalons entre crochets sont ceux dont ni M. Gicquel, ni M. Alméras ne parlent.

21 octobre 1650. — *De se faire avertir au chapitre.*

1. Les raisons que nous avons de nous affectionner à cette sainte pratique.
2. Les défauts qu'on y peut commettre.
3. Les moyens d'en bien profiter.

28 octobre 1650. — *De bien passer les fêtes de la Toussaint.*

1. Les raisons qui nous obligent à bien passer ces fêtes.
2. Les pratiques que chacun se propose pour les bien passer.

Novembre 1650. — *De la condescendance.*

1. Les raisons qui nous obligent à bien pratiquer la vertu de condescendance.
2. Ce que c'est et quelle différence il y a de la bonne à la mauvaise.
3. Les moyens de nous bien établir dans la pratique de cette vertu.

Novembre 1650. — *De la curiosité.*

1. Les grands maux que produit la curiosité.
2. En combien de manières on pèche par curiosité.
3. Les remèdes à ce vice.

Décembre 1650. — *Du silence.*

1. L'obligation que chacun a de contribuer à ce que le silence soit bien gardé en la Compagnie.
2. Comment il faut entendre la règle qui nous ordonne le silence et en quel cas principalement nous le rompons.
3. Les moyens que nous devons prendre pour mettre en vigueur cette vertu de silence.

24 décembre 1650. — *De bien passer les fêtes de Noël.*

1. Les raisons qui nous obligent de bien passer les fêtes de Noël.
2. Les pratiques qu'un chacun se propose pour cela.

7 janvier 1651. — *De bien passer cette année.*

1. Les raisons que nous avons de bien passer cette année.
2. Qu'est-ce qui nous a empêchés de bien passer la dernière.
3. Les moyens qu'on se propose de pratiquer pour bien passer celle qui commence.

Janvier 1651. — *De la modestie.*

1. Les motifs qui obligent les missionnaires d'avoir une grande modestie.

2. En quoi consiste cette vertu et les défauts que l'on commet contre.

3. Les moyens d'acquérir et bien pratiquer cette vertu.

1651. — *Du bon usage des avertissements.*

1. Les raisons que nous avons de faire bon usage des avertissements qu'on nous fait pour nos défauts.

2. Quelles fautes on peut commettre à l'égard de ces avertissements.

3. Les moyens de bien recevoir les avertissements et d'en faire bon usage.

1651. — *Des prétextes pour couvrir ses défauts.*

1. Les motifs que nous avons de ne point faire passer des prétextes pour bonnes raisons afin de cacher les défauts de nos actions, ou de nous dispenser de faire quelque bien.

2. Ce que c'est que prétextes et combien il y en a de sortes; quelle différence il y a des prétextes aux vraies raisons.

3. Les moyens de quitter et éviter ces mauvais prétextes.

1651. — *Des inspirations.*

1. Les raisons qui nous obligent à correspondre aux bonnes inspirations.

2. Ce que c'est qu'inspiration et les marques pour connaître les bonnes d'avec les mauvaises.

3. Les moyens d'y correspondre et d'en faire bon usage.

1651. — *De la récréation.*

1. L'importance de bien faire la récréation.

2. Quels sont les défauts ordinaires qu'on y commet.

3. Les moyens de la bien faire.

1651. — *De la simplicité.*

1. Les obligations qu'ont les missionnaires d'avoir la simplicité.

2. En quoi elle consiste et les défauts qu'on peut commettre contre.

3. Les moyens d'avoir et pratiquer la simplicité.

1651. — *De ne point écouter les médisances.*

1. Les raisons que nous avons de ne point écouter les médisances.
2. Les moyens de s'établir dans cette pratique.

1651. — *De ne rien demander, ni refuser.*

1. Les raisons que nous avons de nous mettre en cette pratique.
2. En quoi elle consiste et comment cela se doit entendre.
3. Les moyens de mettre cette pratique en vigueur.

1651. — *Des sécheresses spirituelles.*

1. L'importance d'en faire bon usage.
2. Ce que c'est et en quoi elles diffèrent de la tépidité.
3. Les moyens de faire bon usage des sécheresses spirituelles.

1651. — *De faire ses actions en esprit.*

1. Les raisons de faire nos actions avec esprit.
2. Ce que c'est que faire ses actions en esprit.
3. Les moyens de faire ses actions en esprit.

1651. — *De l'oraison.*

1. Les raisons que nous avons de bien faire l'oraison.
2. Les fautes et les empêchements.
3. Les remèdes et les moyens de la bien faire.

1651. — *Des appréhensions de perdre sa vocation.*

1. Les motifs que nous avons d'appréhender de déchoir de notre vocation.
2. Les choses qui nous peuvent faire déchoir.
3. Les moyens de prévenir ce malheur.

1651. — *Des emplois bas.*

1. Les raisons qui nous obligent de nous bien acquitter des moindres et plus bas emplois.
2. Les fautes qu'on y commet d'ordinaire.
3. Les moyens d'y remédier.

26 mai 1651. — *Des dispositions pour la Pentecôte.*

1. Les raisons que nous avons de nous bien disposer à recevoir le Saint-Esprit.

2. Les choses qui empêchent le Saint-Esprit d'entrer en notre âme.
3. Les moyens de nous bien disposer à le recevoir.

1651. — *De la ponctualité.*

1. Les raisons de nous affectionner à la ponctualité.
2. Quelle doit être cette ponctualité, et en quelles occasions nous devons particulièrement la pratiquer.
3. Les moyens de se rendre bien ponctuels.

1651. — *Des singularités.*

1. Les raisons qui nous obligent de fuir les singularités.
2. Quelles sont les singularités que nous devons principalement éviter.
3. Les moyens d'éviter toute singularité.

1651. — *De ne s'entretenir des défauts d'autrui.*

1. Les grands maux de coulpe et de peine que ce vice cause.
2. De quels défauts on s'entretient plus souvent.
3. Les moyens de remédier à ce mal.

1651. — *Du respect.*

1. Les raisons que nous avons de nous respecter les uns les autres.
2. Les fautes que nous commettons contre le respect.
3. Les moyens de s'en corriger et de mettre en vigueur le respect.

1651. — *De l'estime des ordres que donnent les supérieurs.*

1. L'importance de beaucoup estimer les ordres et avis que nous donnent nos supérieurs.
2. Les fautes que nous commettons ordinairement à l'égard de ces ordres et avis.
3. Les moyens d'y remédier et de les bien observer.

1651. — *De l'uniformité.*

1. Les raisons que nous avons d'être uniformes en tout ce qui se peut.
2. En quoi nous devons principalement être uniformes.
3. Les moyens de mettre en vigueur cette uniformité.

1651. — *Du silence.*

1. Les biens qui en procèdent et les maux qui en reviennent quand on le néglige.
2. En quelles occasions on le rompt plus ordinairement.
3. Les moyens de remédier à ce désordre.

1651. — *Du murmure.*

1. Les grands maux que cause le murmure en une communauté.
2. Quels sont les murmures les plus ordinaires en la Compagnie.
3. Les remèdes généraux et particuliers à ce vice.

22 décembre 1651. — *De la fête de Noël.*

1. Les avantages qu'il y a de bien célébrer la fête de Noël.
2. Les fautes que nous commettons d'ordinaire contre la vénération due à cette fête.
3. Les pratiques qu'on se propose pour la bien célébrer.

5 janvier 1652. — *De bien passer l'année nouvelle.*

1. Les raisons que nous avons de mieux passer cette année que la précédente.
2. Quelles sont les choses qui nous peuvent empêcher de la bien passer.
3. Les moyens que chacun se propose pour la bien passer.

1652. — *Des misères du temps.*

1. Les obligations que nous avons de faire notre possible pour apaiser l'ire de Dieu en ce temps si déplorable.
2. Ce que chacun pense être bon de faire pour apaiser la colère de Dieu.

1652. — *De la modestie.*

1. Les raisons que nous avons d'être modestes.
2. Les fautes que nous commettons contre cette vertu.
3. Les moyens d'être modestes.

9 février 1652. — *De bien passer le carnaval.*

1. Les raisons que nous avons de redoubler nos dévotions et mortification pendant ces trois jours de carnaval.
2. Les pratiques que chacun se propose pour cet effet.

Février 1652. — *De bien passer ce carême.*

1. Les obligations que nous avons de passer ce carême plus dévotement et plus étroitement que les autres.

2. Ce qu'un chacun pense être bon de faire pour le bien passer.

1652. — *Des maximes évangéliques.*

1. Les raisons que nous avons d'agir toujours selon les maximes évangéliques.

2. Quelles sont les maximes évangéliques que nous devons plus particulièrement pratiquer.

3. Les moyens de bien agir selon les maximes évangéliques.

1652. — *De l'estime des petites choses.*

1. Les raisons que nous avons de faire grand cas des petites choses.

2. Quelles sont ces petites choses.

3. Les moyens d'être fidèles aux petites choses.

22 mars 1652. — *De bien passer la semaine sainte.*

1. Les raisons que nous avons de redoubler notre dévotion à la passion de Notre-Seigneur en cette sainte semaine.

2. Les pratiques que chacun se propose pour cela.

5 avril 1652. — *De la résurrection spirituelle.*

1. Les raisons que nous avons de ressusciter spirituellement, à cette fête de Pâques, non seulement du péché à la grâce, mais encore des imperfections à la perfection.

2. Les marques pour connaître si nous serons ressuscités en l'une et l'autre manière.

3. Les moyens de ressusciter ainsi.

1652. — *De la tépidité.*

1. Le grand sujet que nous avons de craindre la tépidité.

2. En quoi elle consiste et quelle différence il y a entre tépidité et sécheresse.

3. Les moyens de nous faire quittes et de nous éloigner de la tépidité.

1652. — *Des misères publiques.*

1. Les raisons que nous avons de compatir aux misères publiques.

2. Quelles sont ces misères tant de l'âme que du corps.
3. Les moyens d'y compatir comme il faut.

1652. — *De la modestie.*

En trois points, comme ci-dessus. — Réitérée à cause de la nécessité qu'on en avait.

17 mai 1652. — *De la Pentecôte.*

1. Les motifs qui nous obligent de souhaiter les effets du Saint-Esprit en nos âmes.
2. Quelles sont les opérations du Saint-Esprit.
3. Les moyens de nous bien disposer à les recevoir et y correspondre.

24 mai 1652. — *De la fête de la Trinité.*

1. Les obligations que nous avons d'honorer d'une manière particulière la Sainte Trinité.
2. Quelles pratiques chacun se propose pour la bien honorer.

31 mai 1652. — *De la Fête-Dieu.*

1. Les raisons que nous avons de nous exciter de nouveau à dévotion pour honorer le Saint Sacrement.
2. Ce qu'un chacun pense être bon de faire pour le bien honorer.

7 juin 1652. — *De donner avis au supérieur des défauts du prochain et d'agréer qu'on lui dise les nôtres.*

1. Les raisons que nous avons de donner avis aux supérieurs des défauts du prochain et d'agréer qu'on lui dise les nôtres.
2. Les fautes qu'on commet dans la pratique de cette règle.
3. Les moyens de la bien pratiquer.

10 juin 1652. — *De l'honneur à la descente de la chasse de sainte Geneviève pour la paix.*

1. Les raisons que nous avons de contribuer à la dévotion publique pour demander la paix.
2. Les moyens qu'un chacun se propose pour cela.

(Jeûneront deux prêtres ou clercs et deux laïques; ce qui a duré neuf années et n'a fini que quand la paix a été faite.)

14 juin 1652. — *De la conduite des exercitants.*

1. Les raisons que nous avons d'avoir un grand soin des exercitants qu'on nous donne.
2. Les fautes qu'on peut commettre en cette conduite.
3. Les moyens de se bien acquitter de cet office.

21 juin 1652. — *Du zèle.*

1. Les raisons que nous avons d'avoir un grand zèle de notre perfection et du salut des âmes.
2. Les actes de ce zèle et les fautes contre.
3. Les moyens de le conserver et augmenter.

28 juin 1652. — *De la célébration de la sainte messe et de la communion.*

1. Les raisons que nous avons de nous examiner souvent si nous profitons de la communion et de la célébration de la sainte messe.
2. Les marques pour connaître si nous en profitons, ou non.
3. Les moyens d'en profiter.

5 juillet 1652. — *De l'insensibilité.*

1. Les raisons de craindre de tomber dans cette insensibilité.
2. Les marques pour reconnaître si nous y sommes tombés.
3. Les moyens de n'y point tomber, ou d'en sortir si l'on y est déjà.

12 juillet 1652. — *Du bon usage des fléaux de Dieu.*

1. Les avantages qui nous reviennent de faire un bon usage des fléaux de Dieu et les désavantages du mauvais usage.
2. Les fautes et ce qui empêche d'en faire un bon usage.
3. Les moyens d'ôter ces empêchements et de faire bon usage des fléaux de Dieu.

19 et 26 juillet, 2 et 9 août 1652. — *Sur la mort du frère Patrocle et de M. David.*

1. Les raisons de nous entretenir des vertus des défunts.
2. Quelles vertus on a remarquées en eux.
3. En quoi chacun se propose de les imiter.

16 et 23 août 1652. — *De ne rien faire sans permission.*

1. Les avantages de cette pratique et les désavantages du contraire.
2. Les fautes qu'on a remarquées en la Compagnie contre cette pratique.
3. Les moyens de mettre en vigueur cette pratique dans la Compagnie.

30 août et 6 septembre 1652. — *Sur la mort de feu M. Gilles.*

1. Les raisons de nous entretenir de ses vertus.
2. Quelles vertus on a remarquées en lui.
3. En quoi chacun se propose de l'imiter.

13 septembre 1652. — *De l'assistance des malades.*

1. Les raisons que nous avons de nous affectionner à l'assistance des malades.
2. Les fautes qu'on peut commettre en cela.
3. Les moyens de s'en corriger et de bien assister les malades.

1652. — *Du bon usage des maladies.*

1. Les raisons de faire bon usage des maladies et de se bien comporter étant malade.
2. Les fautes dans lesquelles nous tombons ordinairement étant malades.
3. Les moyens de bien user de la maladie et de se bien comporter étant malades.

1652. — *De la retraite.*

1. Les raisons de nous donner à Dieu à ce que nos retraites nous soient utiles.
2. Les fautes qui nous empêchent d'en profiter.
3. Les moyens de nous en corriger et de les rendre utiles.

25 octobre 1652. — *De la Toussaint.*

1. Les raisons de nous donner à Dieu pour obtenir les grâces qu'il a coutume de donner, particulièrement aux grandes solennités, comme celle de la Toussaint.
2. Quelles sont ces grâces.
3. Quelles dispositions sont requises pour les obtenir.

2. novembre 1652. — *De l'assistance des trépassés.*

1. Des raisons d'assister les défunts, particulièrement en ce jour de leur fête.

2. Les moyens de les assister.

8, 15 et 22 novembre 1652. — *Sur la mort de M. Watebled, de M. Deschamps et du frère Hervy.*

Les points à l'ordinaire, comme ci-dessus, sans s'arrêter que peu au premier point, à cause que l'on en est convaincu par les conférences dernières.

29 novembre 1652. — *Du temps de l'avent.*

1. Les raisons qui nous obligent de redoubler nos dévotions et mortifications durant tout le temps de l'avent.

2. Quelles dévotions et mortifications chacun s'est résolu de pratiquer chaque jour de l'avent.

3. Ce qui peut empêcher l'exécution de ces résolutions et le moyen d'ôter les empêchements.

6 décembre 1652. — *Sur le profit de la dernière conférence.*

1. Les raisons qui nous obligent d'examiner si nous avons été fidèles aux résolutions prises en la conférence précédente.

2. Quelles résolutions on y a prises et en quoi on y a manqué ou profité.

3. Les moyens d'y être fidèles durant l'avent.

13, 20 et 27 décembre 1652. — *De la ponctualité.*

1. Les raisons de nous donner à Dieu pour être ponctuels dans tous nos exercices.

2. Les fautes que nous y commettons.

3. Les moyens de les réparer.

3 janvier 1653. — *De mieux passer cette année que la précédente.*

1. Les motifs qui nous obligent de mieux passer cette année que l'autre.

2. Les fautes principales de l'an passé.

3. Les moyens de les éviter.

1653. — *De la modestie à table.*

1. Les raisons de garder la modestie à table.

2. Les fautes qu'on a remarquées contre.

3. Les moyens de s'en corriger et de bien garder la modestie à table.

Février 1653. — *De la communication.*

1. Les raisons que nous avons de bien faire notre communication tous les mois.
2. Les fautes qu'on peut commettre contre cette pratique.
3. Les moyens de bien faire sa communication.

23 février 1653. — *De la tépidité.*

1. Les raisons de craindre de tomber dans l'état de tépidité et de voir si nous n'y sommes pas.
2. Ce que c'est et les marques pour le connaître.
3. Les moyens d'en sortir et de l'éviter.

29 février 1653. — *De bien passer le carême.*

1. Les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour bien passer le carême.
2. Ce qu'un chacun pense être bon de faire pour le bien passer.

1653. — *Sur la mort de M. Gurlet.*

Division comme ci-dessus.

1653. — *Des tentations contre sa vocation.*

1. Les raisons de se bien comporter dans les tentations contre sa vocation.
2. Les fautes qu'on peut commettre étant tentés.
3. Les moyens de se bien comporter dans les tentations.

1653. — *Sur la mort de M. Lambert, mort en Pologne assistant les pestiférés.*

16 mai 1653. — *De l'obligation qu'ont ceux qui restent à la maison de contribuer aux missions.*

1. Les raisons qui obligent ceux qui restent à la maison de coopérer aux missions.
2. Les pratiques qu'un chacun se propose de prendre pour cela.

Juin 1653. — *Du profit de la sainte communion.*

1. Les raisons que nous avons de nous examiner souvent si nous profitons de la sainte communion.

2. D'où vient que plusieurs qui communient souvent n'en profitent pas.
3. Les moyens d'en profiter.

1653. — *De la dévotion à ouïr et servir la sainte messe.*

1. Les raisons que nous avons d'avoir dévotion à entendre et servir la messe.
2. Les fautes qui se commettent soit en disant, ou entendant la sainte messe.
3. Les moyens de se corriger des fautes et d'acquérir cette dévotion.

Juillet 1653. — *Des rapports aux particuliers.*

1. Des raisons que nous avons de bannir de la Compagnie les rapports.
2. Quelles sortes de rapports doivent être bannis.
3. Les moyens de les bannir.

18 juillet 1653. — *De la curiosité.*

1. Les raisons que nous avons de fuir la curiosité.
2. Quels sont les actes de ce vice et en quels cas on s'en doit garder.
3. Les remèdes et les moyens de les éviter.

1653. — *De l'esprit d'obéissance.*

1. Les avantages de faire tout en esprit d'obéissance et les désavantages du contraire.
2. En quoi cela consiste et les fautes qu'on fait contre.
3. Les moyens d'entrer dans cette pratique.

1658. — *Du zèle de sa propre perfection.*

1. Les motifs de nous donner à Dieu pour acquérir ce zèle.
2. En quoi consiste la perfection d'un missionnaire et de ce zèle.
3. Les moyens d'acquérir ce zèle.

27 septembre 1653. — *De la retraite.*

1. Les avantages qu'on retire de la retraite bien faite et les maux de la faire mal.
2. Quelles sont les fautes qui empêchent ces profits et causent ces maux.
3. Les moyens de bien faire la retraite et d'en profiter.

Octobre 1653. — *Etudier ou travailler avec Dieu.*

1. Les raisons d'étudier ou travailler avec Dieu.
2. En quoi consiste cette pratique et les fautes qu'on commet contre.
3. Les moyens d'y entrer et d'y avancer.

Les frères laïques ont parlé de travailler et les ecclésiastiques d'étudier.

Octobre 1653. — *De l'observance des règles.*

1. Les raisons que nous avons de mettre en vigueur la pratique de nos règles.
2. Les fautes principales que chacun a remarquées contre les règles.
3. Les moyens d'y remédier et de mettre en vigueur l'observance de nos règles.

31 octobre 1653. — *Sur la fête de la Toussaint.*

1. Les raisons de bien passer ces fêtes.
2. Les pratiques qu'un chacun se propose pour cela.

Novembre 1653. — *De la pauvreté d'esprit, première béatitude.*

1. Les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour aimer la pauvreté d'esprit.
2. En quoi consiste la pauvreté d'esprit et quels en sont les actes.
3. Les moyens de se mettre dans cet état et d'acquérir cette vertu.

Novembre 1653. — *De la douceur, deuxième béatitude.*

1. Les raisons d'acquérir cette vertu.
2. En quoi consistent ses actes.
3. Les moyens d'acquérir cette vertu.

1653. — *De l'amour des larmes, troisième béatitude.* « *Beati qui lugent.* »

1. Ce que Notre-Seigneur a voulu entendre par ces paroles.
2. Les actes et les marques de cette béatitude, qui consiste à agréer et embrasser les larmes et les croix.
3. Les raisons que nous avons d'agréer et embrasser ces états.

1653. — *De la quatrième béatitude : « Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, etc. »*

1. Ce que Notre-Seigneur entend par ces paroles.
2. Les actes et les marques de cette béatitude.
3. Les raisons qui nous obligent de l'embrasser.

1653. — *De la cinquième béatitude : « Beati misericordes. »*

1. Ce que Notre-Seigneur a voulu entendre par ces paroles.
2. Les actes et les marques de cette béatitude.
3. Les raisons qui nous obligent à l'embrasser.

Nota qu'aux fêtes de Noël l'on ne fit point de conférence, parce que le jour saint Etienne, fête de deuxième classe, échut le vendredi.

2 janvier 1654. — *De la sixième béatitude : « Beati mundo corde. »*

1. Ce que Notre-Seigneur a voulu entendre par ces paroles.
2. Les actes et les marques de cette béatitude.
3. Les raisons qui nous obligent de l'embrasser et d'en tirer les fruits, chacun selon son besoin.

9 janvier 1654. — *De la septième béatitude : « Beati pacifici. »*

La division comme ci-dessus.

16 janvier 1654. — *De la huitième béatitude : « Beati qui persecutionem, etc. »*

Les points comme ci-dessus.

23 janvier 1654. — *Des conférences.*

1. Les raisons de bien faire les conférences.
2. Les fautes que nous y commettons.
3. Les remèdes à ces fautes.

30 janvier 1654. — *Du voyage et de la Mission de Madagascar.*

1. Les raisons que nous avons de nous entretenir de ce voyage et de cette Mission.
2. Les dispositions requises à ceux qui y doivent être envoyés.

6 février 1654. — *De la manière de bien faire les missions.*

1. Les raisons de nous entretenir de temps en temps des moyens de bien faire les missions.
2. Les fautes que l'on y commet.
3. Les moyens d'y remédier.

13 février 1654. — *Sur le même sujet.*

1. Les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour bien faire les missions; les avantages ou désavantages de les bien ou mal faire.
2. Les principales fautes que chacun y a faites ou remarquées.
3. Les moyens généraux et particuliers à ces fautes et les expédients pour nous y bien comporter et les bien faire.

20 février 1654. — *De bien passer le carême.*

La division comme ci-dessus.

27 février et 6 mars 1654. — *Du silence.*

1. Les raisons de le garder.
2. Les fautes et les lieux considérables.
3. Les remèdes à ces fautes.

13 mars 1654. — *De ne parler des affaires du monde, ni de la maison.*

1. Les motifs de n'en jamais parler.
2. Les fautes contre cette pratique.
3. Les moyens d'y remédier.

20 mars 1654. — *De bien passer le carême.*

1. Les motifs.
2. Les pratiques.

27 mars 1654. — *De bien passer la semaine sainte.*

1. Les raisons.
2. Les pratiques.

10 avril 1654. — *De la communication spirituelle.*

1. Les raisons de la bien faire.
2. Les fautes.
3. Les moyens.

17 avril 1654. — *De l'obéissance.*

1. Les raisons de pratiquer exactement cette vertu.

2. Les fautes qu'on a remarquées contre.
3. Les moyens de la pratiquer exactement.

Mai 1654. — *Du chapitre.*

1. Les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour participer aux grâces que Dieu répand au chapitre.
2. Les dispositions avec lesquelles il y faut aller.
3. Les fautes qu'on y commet et les remèdes.

2 octobre 1654. — *Des retraites.*

16 octobre 1654. — *De la pauvreté.*

23 octobre 1654. — *De la pauvreté.*

13 novembre 1654. — *De la chasteté.*

20 novembre 1654. — *De l'obéissance.*

27 novembre 1654. — *De la communication intérieure.*

4 décembre 1654. — *Des avents.*

11 décembre 1654. — *De la communication intérieure.*

18 décembre 1654. — *Des fêtes de Noël.*

1655. — *Du chapitre.*

1655. — *De l'examen particulier.*

1655. — *De la façon de se comporter au réfectoire.*

1655. — *De la paresse.*

11 juin 1655. — *De la superbe.*

1655. — *De l'envie.*

1655. — *De la gourmandise.*

30 juillet 1655. — *De la chasteté.*

6 août 1655. — *De la pauvreté.*

13 août 1655. — *De la pauvreté.*

20 et 22 août 1655. — *De la prédication.*

1655. — *De la foi.*

1655. — *De l'espérance.*

1655. — *De la charité vers Dieu.*

1655. — *De la charité vers le prochain.*

1655. — *Des retraites.*

1655. — *De la Toussaint.*

1655. — *De la prudence.*

1655. — *De la justice.*

1655. — *De la force.*

1655. — *De la tempérance.*

1655. — *De parler toujours bien du prochain.*

Outre ces conférences, il y en a eu sur le carême, la passion, la Pentecôte et quelques défunts de la Compagnie, avec la division des points ordinaires.

31 décembre 1655. — *Sur les fautes de l'année dernière.*

1. Les raisons que nous avons de nous affliger devant Dieu des fautes commises l'année passée, de nous en corriger et d'y satisfaire.

2. Quelles ont été les fautes générales de la Compagnie et en quoi elle s'est relâchée.

3. Les moyens d'y remédier.

7, 14 et 21 janvier 1656. — *Du bon exemple.*

1. Les motifs que nous avons de bien édifier le prochain, principalement ceux de la Compagnie.

2. Quelles sont les choses qui n'édifient pas, ou bien quelles sont les fautes ordinaires contraires à l'édification que l'on doit donner.

3. Les moyens de bien édifier le prochain, surtout la Compagnie.

27 janvier 1656. — *De l'esprit des conférences.*

1. Les motifs de faire les conférences dans l'esprit de la Compagnie.

2. Ce que nous devons faire intérieurement et extérieurement pour les faire dans cet esprit.

3. Les moyens qui nous serviront pour les faire dans cet esprit et pour y observer les choses qu'il faut.

11 et 18 février 1656. — *De l'estime et pratique des petites choses.*

1. Les raisons que nous avons de faire estimer et pratiquer les moindres petites choses qui concernent notre état et avancement en la vertu.

2. Quelles sont ces petites choses et quelles fautes on peut contre.

3. Les moyens d'entrer dans l'estime et la pratique.

25 février 1656. — *De l'ordination.*

1. Les raisons que nous avons de renouveler en nous

l'esprit que, par sa miséricorde, Dieu a donné à la Compagnie pour bien travailler aux ordinations.

2. Ce que nous devons faire pour contribuer, chacun en particulier, à ce que celle-ci se fasse bien pour la gloire de Dieu et le profit de messieurs les ordinands.

3 mars 1656. — *Du saint temps de carême.*

1. Les raisons que nous avons de bien passer le saint temps de carême.

2. Ce que chacun a résolu de faire pour cela.

10 mars 1656. — *De l'humilité.*

1. Les motifs que la Compagnie a de travailler à acquérir une vraie humilité.

2. En quoi consiste la vraie humilité et quels en sont les actes plus propres au missionnaire.

3. Les moyens de l'acquérir et de s'y perfectionner.

17 mars 1656. — *Du jubilé.*

1. Les raisons que nous avons de faire notre possible pour bien gagner le jubilé.

2. Ce que c'est que jubilé, et la doctrine.

3. Les moyens de le bien gagner.

24 et 31 mars 1656. — *De l'humilité.*

Division comme ci-dessus.

21 et 28 avril 1656. — *Des voyages.*

1. Les raisons que nous avons de nous bien comporter dans nos voyages.

2. Ce que nous devons faire soit par le chemin, soit dans les hôtelleries, tant à l'égard du prochain qu'entre nous, pour glorifier Dieu, édifier les peuples et nous maintenir dans l'esprit des véritables missionnaires.

5 et 12 mai 1656. — *De la fuite des emplois et de l'amour de la vie cachée.*

1. Les motifs que nous avons de nous détacher de l'affection aux charges et emplois.

2. Les biens qui reviennent de la vie cachée.

3. Les moyens de nous défaire du premier et de nous mettre dans la pratique du second.

19 mai 1656. — *Des emplois vers les misérables.*

1. Les motifs qu'a la Compagnie de se donner à Dieu pour être employée vers les plus misérables et abandonnés, même aux pays étrangers.

2. Les marques par lesquelles on peut connaître si on y est appelé de Dieu.

3. Les moyens d'obtenir cette grâce de sa bonté.

2 juin 1656. — *Sur la fête de la Pentecôte.*

1. Les raisons que nous avons de nous bien disposer à la réception du Saint-Esprit.

2. Quelles sont les marques par lesquelles un missionnaire peut reconnaître s'il a l'esprit de Dieu.

3. Les moyens de nous disposer à recevoir l'esprit de Dieu.

9 juin 1656. — *Des avertissements.*

1. Les motifs que nous avons de bien recevoir les avertissements qui nous sont donnés soit en public, soit en particulier, soit, par le supérieur, les officiers, ou les particuliers, au chapitre, et d'en faire bon usage.

2. Les moyens de les bien recevoir et d'en profiter après les avoir reçus.

17 et 23 juin 1656. — *De la sensualité.*

1. Les motifs que nous avons de fuir la sensualité.

2. En quoi consiste la sensualité et quels en sont les actes que les missionnaires doivent éviter.

3. Les moyens de surmonter ce vice.

30 juin et 7 juillet 1656. — *De la pureté d'intention.*

1. Les motifs que nous avons d'agir en toutes choses avec pureté d'intention.

2. Ce que c'est qu'agir avec pureté d'intention et quelles sont les marques pour connaître si on agit ainsi, ou non.

3. Les moyens de nous mettre dans cette pratique.

14 et 21 juillet 1656. — *De la manière de se comporter au réfectoire.*

1. Les motifs que la Compagnie a de s'y bien comporter tant pour la modestie que pour le boire et manger.

2. Les fautes que l'on y commet.

3. Les moyens de s'y bien comporter.

28 juillet 1656. — *De l'affliction que nous devons avoir de voir que la Compagnie n'est pas en l'état auquel Dieu la demande.*

1. Les motifs de s'affliger de cet état.
2. En quoi chacun croit contribuer à ce que la Compagnie ne marche pas d'un bon pied.
3. Les moyens de se mettre en l'état que Dieu demande, et de marcher d'un bon pied.

4 et 11 août 1656. — *De l'uniformité.*

1. Les raisons d'être uniformes en ses usages et fonctions.
2. En quoi il paraît que la Compagnie n'est pas uniforme.
3. Les moyens d'arriver à cette uniformité.

19 et 26 août 1656. — *D'agréer les états où Dieu nous met.*

1. Les motifs que nous avons d'agréer les états auxquels Dieu nous met.
2. En quoi cela consiste et comment cela se réduit en pratique.
3. Les moyens de profiter et d'agréer tous les états où Dieu nous met.

15 septembre 1656. — *Du silence et de ne faire bruit.*

1. Les motifs que nous avons de bien observer le silence, parler bas et ne faire bruit.
2. Quelles sont les fautes qu'on peut faire contre, particulièrement en la sacristie, au réfectoire, dortoir.
3. Les moyens de bien observer le silence et de ne faire bruit.

22 septembre 1656. — *Des retraites.*

1. Les raisons que la Compagnie a de se donner à Dieu pour bien faire la retraite.
2. Quelles sont les choses que chacun a remarquées lui avoir profité dans les retraites passées, ou, au contraire, ce qui lui a nui.
3. Quelles sont les dispositions qu'il faut apporter pour bien faire la retraite.

6 octobre 1656. — *De la maladie et convalescence.*

1. Les motifs que nous avons de nous bien comporter pendant nos maladies et convalescences.
2. Ce que nous devons faire et éviter en ces deux états.

13 et 20 octobre 1656. — *Des sorties en ville.*

1. Les raisons que nous avons de nous bien comporter quand nous allons en ville.
2. Les fautes qu'on y peut commettre.
3. Les moyens d'y remédier.

27 octobre 1656. — *Du service de messieurs les exercitants.*

1. Les raisons de voir si la Compagnie s'est refroidie et relâchée de la ferveur qu'elle a eue autrefois pour servir messieurs les exercitants.
2. En quoi elle s'est relâchée, en cas que cela soit.
3. Les moyens de nous remettre dans la première ferveur touchant cela et de nous acquitter de cet emploi.

17 novembre 1656. — *Du catéchisme aux pauvres aux rencontres.*

1. Les raisons de voir si la Compagnie se conserve dans la pratique de catéchiser les pauvres dans les rencontres, soit les bonnes gens en marchant à la campagne, soit les pauvres à la porte, ou nos domestiques, etc.
2. Les biens qui reviennent d'en user de la sorte.
3. Les moyens de rétablir cette pratique, si on en est déchu, et de la conserver.

24 novembre et 1er décembre 1656. — *De ne manger hors de la maison.*

1. Les raisons de ne manger hors sans nécessité et permission.
2. Quelles sont les occasions qui nous peuvent porter plus facilement à rompre cette règle.
3. Les moyens d'y remédier.

16 décembre 1656. — *De l'examen particulier.*

1. Les raisons que nous avons de bien faire notre examen particulier.
2. Comment chacun pense qu'il se faut prendre pour le bien faire.
3. Les moyens de le bien faire.

22 décembre 1656. — *De bien passer les fêtes de Noël.*

1. Les motifs.
2. Les moyens.

29 décembre 1656. — *De bien finir l'année présente et bien commencer la suivante.*

1. Les motifs.
2. Les moyens.

5 et 12 janvier 1657. — *Du chapitre.*

1. Les motifs, etc.
2. Quelles sont les choses à y observer.

19 janvier 1657. — *De l'amour des pauvres et de l'affection que nous devons avoir à nous employer vers eux.*

1. Les motifs de les assister et faire soulager.
2. Les actes et pratiques qui nous conviennent.

26 janvier 1657. — *De nos emplois vers les ecclésiastiques.*

1. Les motifs de nous donner à Dieu pour y travailler avec affection.
2. Quelles sont les vertus nécessaires aux missionnaires pour bien et utilement servir messieurs les ecclésiastiques en nos fonctions.
3. Quelles sont les fautes que nous y pouvons commettre.

9 février 1657. — *De bien passer le carnaval.*

1. Les motifs.
2. Les moyens et les pratiques.

16 février 1657. — *Répétition de la pénultième touchant le service de messieurs les ecclésiastiques.*

23 février et 2 mars 1657. — *De la sainte messe.*

1. Les raisons qui obligent les prêtres de la bien célébrer.
2. Les fautes que l'on y commet.
3. Les moyens et remèdes à ces fautes.

Pour les clercs et frères laïques : les motifs de la bien entendre ; les fautes; les moyens.

9 mars 1657. — *De la modestie au réfectoire.*

1. Les motifs qui obligent la Compagnie d'examiner en quoi elle manque au réfectoire.
2. Les fautes qui s'y commettent.
3. Les remèdes à ces fautes.

16 mars 1657. — *Du murmure et de la détraction.*

1. Les motifs de les fuir.

2. Ce que c'est et les actes.
3. Les moyens de nous en garantir.

23 mars 1657. — *De la semaine sainte.*

1. Les motifs de la bien passer.
2. La manière et les pratiques.

6 avril 1657. — *De la résurrection.*

1. Les motifs de ressusciter.
2. Les marques d'une vraie résurrection.
3. Les moyens de faire une vraie résurrection.

20 avril 1657. — *Du silence.*

1. Les raisons de bien observer le silence.
2. Quelles fautes et occasions plus ordinaires.
3. Les moyens de se redresser si on est déchu, ou de s'y conserver et avancer.

27 avril 1657. — *De feu notre frère Jourdain, laïque, décédé le 25.*

1. Les raisons que nous avons de nous entretenir des vertus de ceux qui meurent en la Compagnie.
2. Quelles sont les vertus que chacun a remarquées en feu notre frère Jourdain.
3. Quels sont les profits que chacun se propose d'en tirer.

12 mai 1657. — *Du détachement des choses de la terre.*

1. Les raisons que nous avons de nous détacher des choses de la terre pour nous unir à Dieu.
2. En quoi consiste ce détachement.
3. Ce qu'il faut faire pour cela.

Cette conférence a été continuée un des jours suivants.

18 mai 1657. — *Du Saint-Esprit.*

1. Les raisons que nous avons de demander à Dieu qu'il nous donne la plénitude de son Esprit.
2. Les marques par lesquelles nous pouvons connaître si c'est le Saint Esprit qui agit en nous.
3. Les moyens d'obtenir part aux dons et opérations du Saint-Esprit.

25 mai 1657. — *De la fête de la Sainte Trinité.*

1. Les raisons que la Compagnie a d'honorer le mystère de la Sainte Trinité.

2. En quoi consiste ce mystère.
3. Les pratiques que chacun veut prendre pour le bien honorer.

1er juin 1657. — *De la dévotion au Saint Sacrement.*

1. Les raisons que nous avons de nous donner à Dieu à ce qu'il lui plaise faire la grâce à cette sienne Compagnie d'avoir une dévotion toute particulière au très Saint Sacrement de l'autel.
2. En quoi consiste cette dévotion et les actes.
3. Les pratiques que chacun veut prendre pour s'affermir dans cette dévotion.

8, 15 et 22 juin 1657. — *De l'oraison mentale.*

1. Les raisons que nous avons de bien faire notre oraison.
2. En quoi consiste l'oraison.
3. La manière de la bien faire.

6 juillet 1657. — *De l'examen particulier.*

1. Les motifs de le bien faire.
2. Ce que c'est, ses actes.
3. Les moyens.

13 et 20 juillet 1657. — *De la présence de Dieu.*

1. Les motifs de nous bien établir dans la pratique de la présence de Dieu.
2. En quoi elle consiste et ses actes.
3. Les moyens de nous bien établir en cette pratique.

27 juillet 1657. — *Du respect.*

1. Les motifs de porter grand respect.
2. Ce que c'est que le respect et ses actes.
3. Les moyens de garder un grand respect.

3 et 17 août 1657. — *De la conversation.*

1. Les motifs de s'entretenir de bonnes choses en nos récréations.
2. Quelles sont les choses dont nous devons nous entretenir.
3. Les moyens de nous mettre dans cette pratique.

31 août 1657. — *De feu M. Ennery, prêtre, mort à Gênes.*

1. Les raisons de s'entretenir des vertus des défunts.

2. Quelles vertus l'on a remarquées en feu M. Ennery.
3. Celles que chacun se propose d'imiter.

7 et 14 septembre 1657. — *De la mort de feu M. de Belleville, mort au voyage de Madagascar.*

Les points comme en la précédente.

A l'occasion de la fête de l'Exaltation, de deuxième classe, après y avoir longtemps pensé, M. Vincent déclara que dorénavant il n'y aurait point de chapitre, ni de conférence les vendredis où il écherrait une fête de seconde classe, quoique non chômée.

Parce que saint Matthieu échut le vendredi, il n'y eut point de conférence.

28 septembre 1657. — *De la mort de feu M. Dufour, mort en Madagascar.*

La division du sujet comme dessus.

6 et 13 octobre 1657. — *Des retraites.*

1. Les raisons que nous avons de nous entretenir de la manière de bien faire les retraites.
2. Quelles sont les marques d'une bonne retraite.
3. Les moyens que chacun veut prendre pour bien faire la retraite.

19 octobre 1657. — *De la mort de feu M. Dufour.*

Même division que ci-dessus.

27 octobre 1657, — *De la mort de feu M. Prévost, mort à Madagascar.*

Même division que ci-dessus.

Le 2 novembre 1657, jour des morts, il n'y eut pas de conférence.

9 novembre 1657. — *De la mort de feu M. Tratebas, mort à Gênes.*

16 novembre 1657. — *De la mort de feu M. François Vincent à Gênes.*

23 novembre 1657. — *De la mort de M. Duport, mort à Gênes.*

Le 30 novembre 1657, fête de deuxième classe, il n'y eut pas de conférence.

7 décembre 1657. — *Des missions.*

1. Des raisons que nous avons de nous entretenir de temps en temps des grands biens qui se font dans les missions bien faites et des maux des mal faites.

2. Quelles sont les fautes qui s'y sont glissées.

3. Les moyens de remédier à ces défauts et de bien faire les missions.

14 décembre 1657. — *De l'ordination.*

1. Les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour nous affectionner à l'ordination.

2. Les fautes que chacun a remarquées que l'on y fait.

3. Les moyens de faire l'ordination en sorte que Dieu en soit glorifié et l'Eglise sanctifiée de plus en plus.

4 janvier 1658. — *De la mort de feu M. Blatiron, mort supérieur à Gênes.*

Même division que ci-dessus.

11 janvier 1658. — *De la mort de notre frère Alméras, clerc du séminaire, mort le 4, à l'âge de 83 ans.*

Même division que ci-dessus.

18 janvier 1658. — *De la mort de notre frère Hemet, laïque.*

Même division que ci-dessus.

Le 25 janvier 1658, à cause de la dévotion de ce jour de saint Paul, jour de la naissance de la Mission, M. Vincent déclara qu'il n'y aurait ni chapitre ni conférence.

1er et 8 février 1658. — *Des contradictions.*

1. Les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour faire bon usage des contradictions qui se rencontrent en nos emplois.

2. Quelles sont celles qui se présentent ordinairement.

3. Les moyens d'en faire bon usage.

15 février 1658. — *Du support.*

1. Les raisons que nous avons de nous supporter les uns les autres dans nos infirmités.

2. Les cas ordinaires dans lesquels nous nous devons supporter.

3. Les moyens de nous bien établir dans cette pratique.

22 février et 1er mars 1658. — *Des tentations.*

1. Les raisons qui nous obligent de nous entretenir des tentations en général.
2. Ce que c'est que tentation.
3. Les moyens de bien résister aux tentations.

8 mars 1658. — *Du jeûne.*

1. Les raisons qui nous obligent de nous donner à Dieu pour tâcher d'observer le jeûne en la manière que Notre-Seigneur l'a observé.
2. En quelle manière nous devons estimer que Notre-Seigneur a observé le jeûne.
3. Ce que nous pouvons faire pour l'imiter.

15 mars 1658. — *Du lever.*

1. Les raisons que nous avons d'être ponctuels à nous lever à 4 heures, au premier son de la cloche, et de nous trouver avec la Compagnie pour faire l'oraison.
2. Ce qu'il faut faire pour se bien établir en cette pratique et ne se jamais relâcher.

22 mars 1658. — *De l'esprit de pénitence.*

1. Les raisons que nous avons de demander à Dieu qu'il nous donne l'esprit de pénitence.
2. En quoi consiste l'esprit de pénitence.
3. Quels sont les actes de pénitence plus conformes à un missionnaire.

5 avril 1658. — *De bien faire ses actions.*

1. Les raisons que nous avons de nous donner à Dieu pour bien faire toutes nos actions ordinaires.
2. Quelles sont les conditions et circonstances desquelles elles doivent être accompagnées pour être bien faites.
3. Les moyens d'y apporter toutes les conditions requises.

12 avril 1658. — *De bien passer la semaine sainte et Pâques.*

1. Les motifs.
2. Ce qu'un chacun doit faire pour cela.

26 avril 1658. — *De la résurrection spirituelle.*

1. Les motifs.
2. En quoi elle consiste.
3. Et les moyens.

3 mai 1658. — *Du bon exemple.*

1. Les motifs.
2. Les fautes qu'on peut faire contre.
3. Les moyens d'éviter les fautes.

10 mai 1658. — *Du relâchement en la vertu.*

1. Les raisons que nous avons d'appréhender de tomber dans le relâchement.
2. En quoi principalement les missionnaires doivent craindre de se relâcher.
3. Les moyens de prévenir et éviter le relâchement.

17 mai 1658. — *De l'observance des règles.*

1. Les motifs.
2. Les moyens.

Ce jour-là, M. Vincent donna les règles imprimées.

24 mai 1658. — *Des vertus de feu M. Delville, mort curé à Arras.*

La division à l'ordinaire.

31 mai et 8 juin 1658. — *Du détachement des choses de la terre.*

1. Les raisons de nous détacher.
2. De quelles choses le missionnaire doit se détacher.
3. Les moyens de nous bien détacher.

14 juin 1658. — *De la fête de la Sainte Trinité.*

1. Les raisons que nous avons de bien honorer ce mystère et de bien célébrer la fête.
2. Ce que nous devons croire et enseigner de ce mystère.
3. Les moyens d'honorer ce mystère et de bien célébrer la fête.

21 et 28 juin 1658. — *Des infirmités.*

1. Les motifs que nous avons de nous donner à Dieu pour faire bon usage de nos infirmités.
2. Les fautes que l'on y peut commettre.

5 juillet 1658. — *Du support.*

1. Les motifs.
2. Quelles sont les choses dans lesquelles nous devons supporter le prochain.

3. Les moyens de se bien supporter l'un l'autre en toutes occasions.

Pendant deux semaines, le salut qu'on disait, le soir, pour la santé du roi a empêché la conférence.

26 juillet 1658. — *De ne s'entretenir des défauts du prochain.*

1. Les motifs de ne s'en entretenir.
2. Les occasions dans lesquelles on y tombe plus ordinairement et en combien de façons.
3. Les moyens de nous en corriger.

2 et 9 août 1658. — *De l'agrément des états auxquels Dieu nous met.*

1. Les motifs que nous avons d'agréer les divers états auxquels il plaît à sa divine Majesté de nous mettre.
2. Quels sont ces divers états, tant de l'âme que du corps, dans les emplois différents.
3. Les moyens d'entrer tous en cette pratique.

16 et 23 août 1658. — *De la sobriété au boire et manger.*

1. Les motifs d'être sobres.
2. Les fautes.
3. Les moyens d'éviter ces fautes.

30 août et 6 septembre 1658. — *De l'indifférence aux emplois.*

1. Les raisons de se rendre indifférents.
2. Aux cas qu'il soit loisible d'en désirer, quels sont ceux-là ?
3. Les moyens de nous mettre dans cette indifférence.

13 et 20 septembre 1658. — *Du silence.*

1. Les motifs de le garder exactement.
2. Quels sont les temps et les lieux où il doit être mieux observé, et les fautes que l'on fait contre.
3. Les moyens de le bien observer.

27 septembre 1658. — *Des vertus de feu M. Ozenne, mort en Pologne.*

1. Les vertus qu'on a remarquées en lui.
2. Quels profit chacun en veut retirer.

3 octobre 1658. — *Des retraites.*

Même division que ci-dessus.

11, 18, 25 octobre, 8 et 15 novembre 1658. — *De la médisance.*

1. Les motifs et grandes raisons de la bannir.
2. Les moyens efficaces.

En cette conférence, M. Vincent demanda à chacun un moyen pratique, qu'il fit écrire; il la fit continuer cinq fois de suite; à la dernière, il parla une heure; son discours a été recueilli.

29 novembre 1658. — *De bien passer l'avent.*

1. Les motifs de le bien passer.
2. Les pratiques.

6 décembre 1658. — *M. Vincent a expliqué le premier paragraphe de nos règles.*

13 décembre 1658. — *Explication du second paragraphe des règles.*

3 et 10 janvier 1659. — *De la mortification.*

1. Les motifs d'acquérir la mortification.
2. Ce que c'est; les principaux actes.
3. Les moyens.

17 et 24 janvier 1659. — *De bien servir messieurs les exercitants.*

1. Les motifs de les servir avec affection.
2. Ce qu'il faut faire pour cela.

7 février 1659. — *De la conversation.*

1. Les motifs de bien converser.
2. Quelles conditions doit avoir la conversation.
3. Les moyens d'y apporter ces conditions.

14 et 21 février 1659. — *M. Vincent a expliqué les règles.*

28 février 1659. — *Du bon emploi du temps.*

1. Les motifs de bien employer son temps.
2. En quoi l'on emploie mal le temps.
3. Les moyens de le bien employer.

7 mars 1659. — *M. Vincent a expliqué les règles.*

14 mars 1659. — *De l'ordination.*

1. Les motifs de la bien faire.
2. Les moyens de s'en bien acquitter.

21 et 28 mars 1659. — *M. Vincent a expliqué les règles.*

Le 28 mars, à la fin de l'explication des règles, M. Vincent assigna au lundi suivant, jour extraordinaire, une conférence sur la manière de bien passer le saint temps de la passion, aimant mieux faire une conférence à un jour extraordinaire, que de laisser passer ces saints jours sans exciter la Compagnie à les bien passer.

4 avril 1659. — *Des résolutions de l'oraison.*

1. Les motifs de prendre toujours des résolutions bien particulières.
2. Quelles résolutions particulières l'on doit prendre.
3. Les moyens d'être fidèles à les pratiquer.

2, 9, 16, 23, 30 mai, 6 juin 1659. — *M. Vincent a expliqué les règles.*

13 juin 1659. — *De la dévotion au Saint Sacrement.*

1. Les motifs.
2. Les pratiques.

Le 20 juin 1659, M. Vincent se trouva mal, et la conférence ne put avoir lieu.

27 juin 1659. — *Du chapitre.*

1. Les motifs d'assister au chapitre avec esprit.
2. Dans quel esprit nous devons nous accuser, avertir, être avertis et recevoir les avis du supérieur.
3. Les moyens de profiter de tout cela.

4 juillet 1659. — *Des conférences.*

1. Les raisons qui obligent la Compagnie à faire grand état des conférences qu'elle fait.
2. Ce qu'il faut faire devant, durant et après pour en profiter.

11 juillet 1659. — *De ne parler au désavantage du prochain.*

1. Les motifs de nous garder de ce mal.
2. Les maux qui en arrivent.
3. Les moyens de s'en garder.

18 juillet 1659. — *De la ponctualité.*

1. Les motifs d'être ponctuels.
2. En quoi nous en avons besoin.
3. Les moyens de se rendre ponctuels.

1er août 1659. — *De l'esprit du christianisme.*

1. Les motifs de l'acquérir.
2. Ce que c'est que l'esprit du christianisme.
3. Les moyens de l'acquérir.

[5 août 1659. — Sur la théologie morale, la prédication, le catéchisme et l'administration des sacrements.]

8 août 1659. — *De la bonne conversation.*

1. Les motifs de bien converser.
2. Les moyens de bien converser.

[22 et 29 août 1659. — *M. Vincent a expliqué les règles.*]

6 septembre 1659. — *Des ordinands.*

Les points comme à l'ordinaire.

12 septembre 1659. — *Des divisions.*

1. Les maux que causent ceux qui sèment la division dans une maison.
2. En combien de manières cela peut arriver.
3. Les moyens de prévenir ce mal.

[26 septembre 1659. — *De la récitation de l'office divin.*]

3 octobre 1659. — *De l'homme intérieur.*

1. Les raisons qui nous obligent à travailler à devenir bien intérieurs.
2. Ce que c'est qu'un homme intérieur.
3. Les moyens de devenir intérieurs.

[17 et 24 octobre 1659. — *M. Vincent a expliqué les règles.*]

31 octobre 1659. — *De la sainteté.*

1. Ce qui nous oblige à tendre fortement à la sainteté.
2. En quoi consiste notre sainteté.
3. Les moyens de nous rendre saints.

[7, 14, 21 et 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre 1659. — *M. Vincent a expliqué les règles.*]

26 décembre 1659. — *Des fautes commises dans l'année.*

1. Les motifs de nous relever de nos défauts et relâchements.
2. Quels sont les relâchements généraux et principaux de la Compagnie.
3. Les remèdes pour mieux faire l'année prochaine.

2 et 9 janvier 1660. — *Des vertus de M. Perraud.*

1. Les motifs de nous en entretenir.
2. Les pratiques et profits.

16 janvier 1660. — *Des sorties en ville.*

1. Les motifs qui obligent de se bien comporter en ville, tant ceux qui sortent que ceux qui les accompagnent.
2. Ce que les uns et les autres doivent faire en allant, étant dans les maisons, en revenant et étant de retour.

23 janvier 1660. — *De la récollection.*

1. Les motifs.
2. Les actes principaux.
3. Les moyens.

30 janvier 1660. — *Du baptême.*

1. Les raisons de penser à la grâce reçue au saint baptême et aux obligations que nous y avons contractées.
2. Quelle est cette grâce et quelles sout ces obligations.
3. Les moyens de reconnaître l'une et de nous acquitter de l'autre.

13 février 1660. — *De l'esprit de pénitence.*

1. Les raisons d'entrer dans l'esprit de pénitence.
2. En quoi il consiste; les actes intérieurs et extérieurs.
3. Les moyens d'entrer dans cet esprit.

20 février 1660. — *Des vertus de M. Portail, premier compagnon de M. Vincent et, depuis, son secrétaire.*

1. Les raisons de s'entretenir, etc.
2. Les pratiques.

2 avril 1660. — *Du renouvellement intérieur.*

1. Les motifs.
2. En quoi nous renouveler.
3. Les moyens.

9 avril 1660. — *Du sacre de l'évêque d'Oloron.*

1. Les raisons d'y contribuer.
2. Ce qu'il convient de faire.

16 avril 1660. — *Du soin de messieurs les exercitants.*

1. Les raisons que la Compagnie a de louer Dieu de la

grâce qu'il lui fait de donner attrait à tant de personnes pour venir céans faire la retraite et de correspondre à cette grâce.

2. Les fautes qu'elle y peut faire et qu'elle doit éviter.

3. Ce qu'elle doit faire et les moyens de coopérer à cette grâce.

Il y avait alors à Saint-Lazare 30 exercitants : 18 ecclésiastiques et 12 ou 15 laïques.

23 avril 1660. — *D'agir en esprit de foi.*

1. Les motifs.
2. Ce que c'est.
3. Les moyens.

30 avril 1660. — *Des attaches.*

1. Les motifs de ne s'attacher qu'à Dieu seul.
2. Quelles sont les attaches nuisibles aux missionnaires.
3. Les moyens de s'en déprendre et de ne s'attacher qu'à Dieu seul.

7 mai 1660. — *Du silence.*

1. Les raisons de le garder exactement.
2. Où, quand et comment on y manque.
3. Les moyens de le bien observer.

21 mai 1660. — *De la dévotion au Saint Sacrement.*

28 mai, 4, 18 et 25 juin. — *Des vertus de feu M. l'abbé de Chandenier, abbé de Tournus, mort en Savoie, revenant de Rome, où il était allé par pure dévotion.*

1. Les raisons qui nous obligent à nous entretenir des hautes et héroïques vertus qui ont paru en feu M. l'abbé de Chandenier, notre bienfaiteur.

2. Quelles sont celles que l'on a remarquées et les plus beaux actes particuliers.

3. Quel profit nous en pouvons retirer et en quoi nous le pouvons imiter.

Le reste des conférences jusqu'à la mort de M. Vincent a été l'explication des règles.

TABLE DES MATIÈRES

180. Sur l'observance des règles, 17 mai 1658. 1
181. Sur l'œuvre des ordinands [mai ou juin 1658] . . . 14
182. Sur le détachement des biens de la terre, 8 juin 1658. 19
183. Sur le don des langues, 9 juin 1658 26
184. Sur le bon usage des infirmités, 28 juin 1658 . . . 29
185. Sur le support, 5 juillet 1658 33
186. Retour de François Le Blanc, missionnaire en Ecosse. — Maladie du frère Christophe Delaunay. — Mort de deux Filles de la Charité à Calais. — Eloge des Filles de la Charité. — 4 août 1658. . 38
187. Sur la sobriété, 23 août 1658 42
188. Sur l'indifférence aux emplois, 30 août 1658. . . . 48
189. Sur la perte de la ferme d'Orsigny, septembre 1658. 52
190. Sur le silence, 20 septembre 1658 57
191. Conseils à de jeunes étudiants prêts à commencer leur philosophie, 23 octobre 1658 63
192 Blâme adressé à un clerc qui avait appelé la Compagnie « sainte Compagnie ». — Comment il faut faire oraison. — Triste état de la religion en certains pays. — La Compagnie doit demander à Dieu le don des langues; manière de les apprendre. — Novembre 1658. 64
193. Nouvelles des missionnaires de Pologne. — Dangers que court à Alger le frère Barreau. — Il faut prier pour Toussaint Bourdaise. — Grand acte de charité de saint Martin. — 11 novembre 1658. . . . 67
194. Blâme adressé à un prêtre qui avait refusé de répéter son oraison. — Autres reproches. — Sévère pénitence. — 17 novembre 1658. 70
195. De la fin de la Congrégation de la Mission, 6 décembre 1658 73
196. Des membres de la Congrégation de la Mission et de leurs emplois, 13 décembre 1658 94
197. Des maximes évangéliques, 14 février 1659 114
198. Sur la recherche du royaume de Dieu, 21 fév. 1659. 130
199. De la conformité à la volonté de Dieu, 7 mars 1659. 150
200. Entretien avec M. Langlois, prêtre de la Mission, mars 1659. 165

Wellcome Library

201. De la simplicité et de la prudence, 21 mars 1659. . 167
202. De la douceur, 28 mars 1659. 182
203. De l'humilité, 18 avril 1659. 195
204. De la mortification, 2 mai 1659. 211
205. De l'indifférence, 16 mai 1659. 227
206. De l'uniformité, 23 mai 1659. 244
207. De la charité, 30 mai 1659. 260
208. Du bon usage des calomnies, 6 juin 1659 276
209. Privation imposée à la communauté par suite de la gelée des vignes [1659] 286
210. Sur la théologie morale, la prédication, le catéchisme et l'administration des sacrements, 5 août 1659 288
211. Sur les cinq vertus fondamentales, 22 août 1659. . 298
212. Des maximes contraires aux maximes évangéliques, 29 août 1659. 311
213. De la récitation de l'office divin, 26 sept. 1659. 325
214. Des vraies lumières et des illusions, 17 oct. 1659. 340
215. De l'obligation d'avertir les supérieurs des fautes notables et des tentations du prochain [24 octobre 1659]. 355
216. Des vœux [7 novembre 1659] 365
217. De la pauvreté [14 novembre 1659]. 377
218. De la pauvreté [21 novembre 1659]. 386
219. Sur le désir d'avoir des bénéfices [28 nov. 1659]. . 399
220. De la pauvreté [5 décembre 1659] 403
221. De la chasteté [12 décembre 1659]. 412
222. De l'obéissance [19 décembre 1659] 424

SUPPLÉMENT

223. Pernicieux effets de la curiosité. — Raisons de pratiquer la charité. — En quoi consiste l'inspiration ; ne pas la confondre avec l'illusion. — 27 décembre. 435
224. Comment s'occuper des retraitants 437

APPENDICES

1. Mémoire du frère Ducournau sur les entretiens de saint Vincent. 445
2. Sujets traités aux conférences de Saint-Lazare de 1650 à 1660 451

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris. — 1550.7.24.